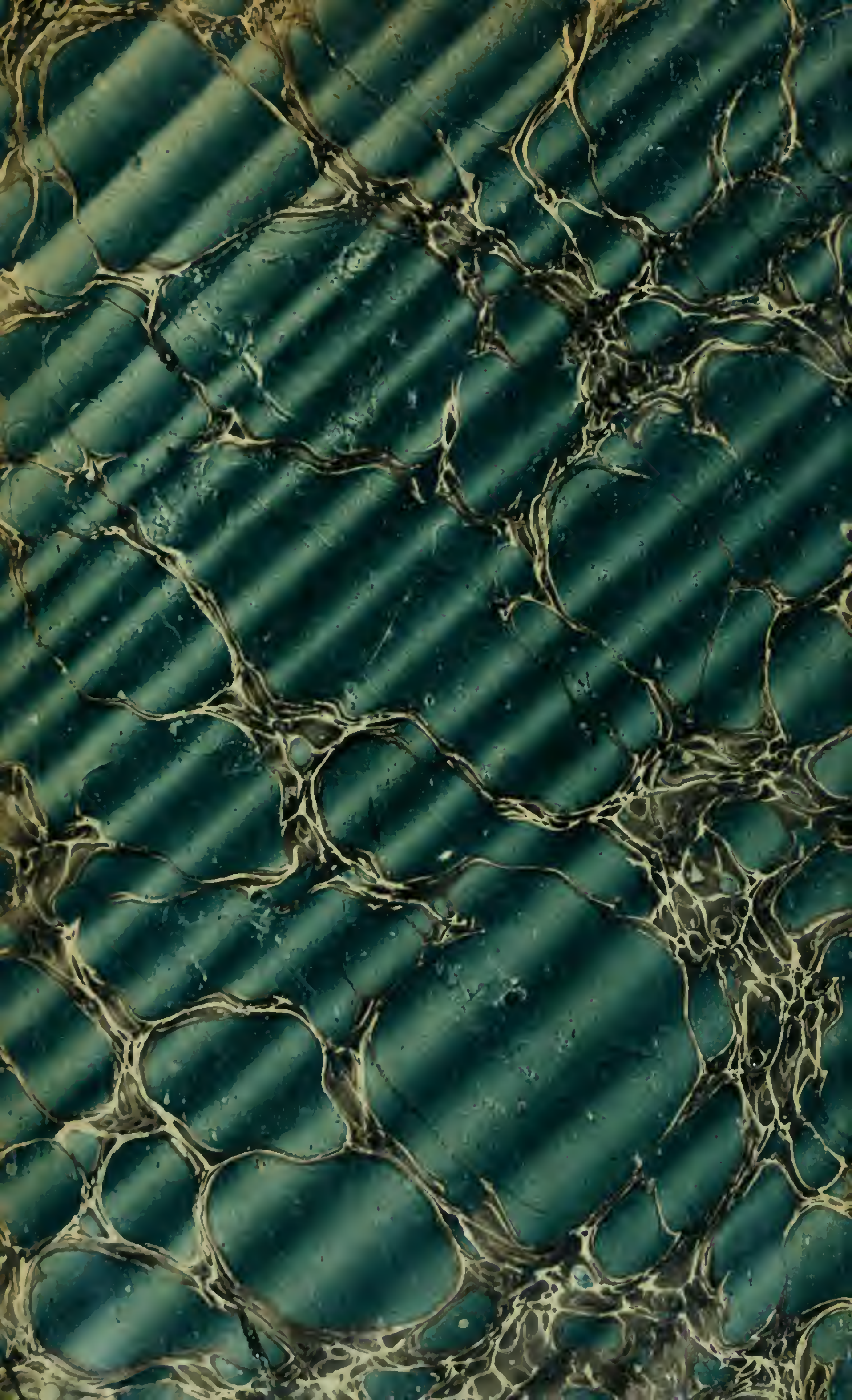
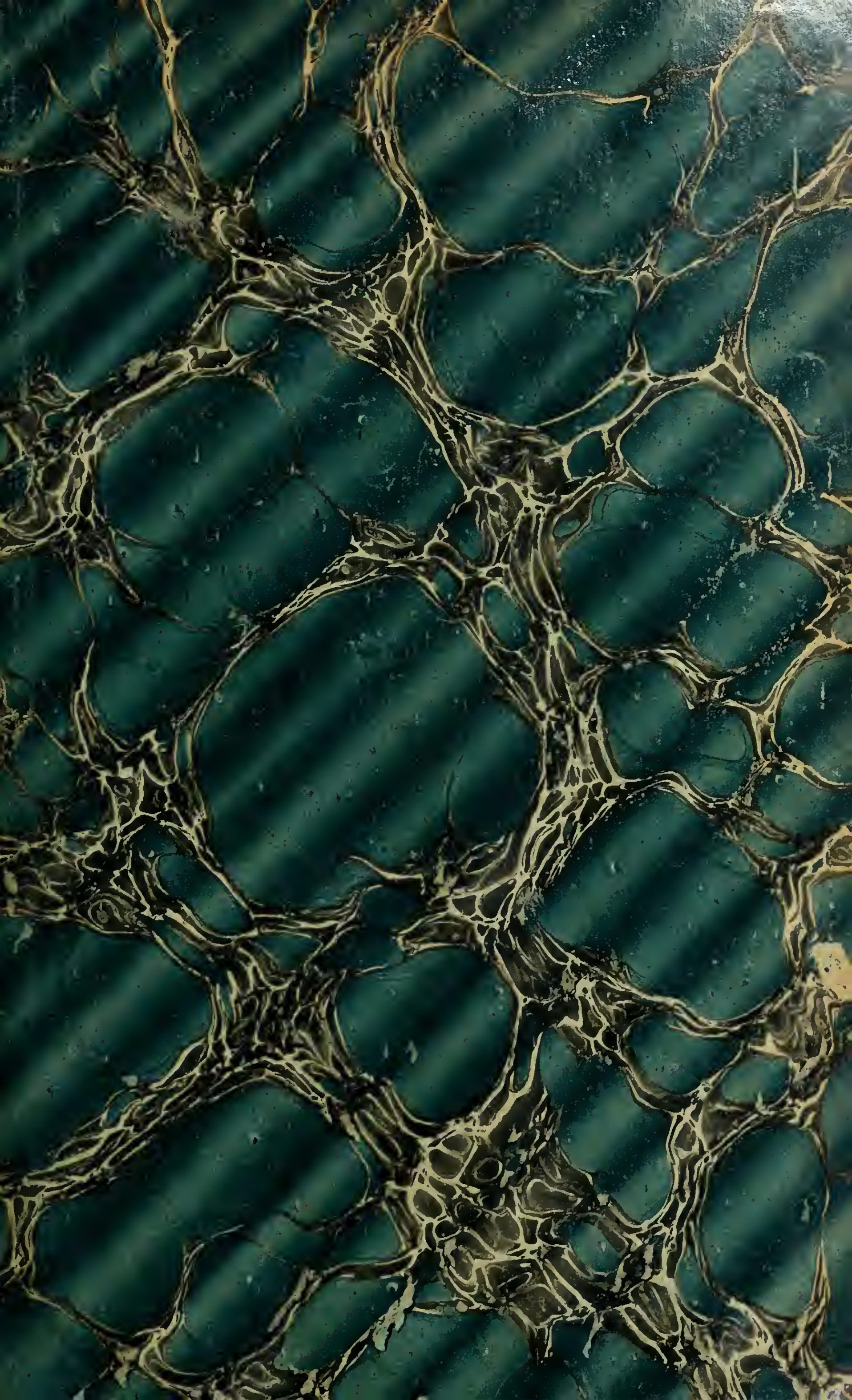




MÉMOIRES

DE BARRAS

IV

CONSULAT — EMPIRE — RESTAURATION

INDEX ANALYTIQUE

Les **MÉMOIRES DE BARRAS** comprennent 4 volumes in-8, brochés (Ouvrage orné de 7 portraits en héliogravure, de 3 fac-similés et de 2 cartes). . . . . **30** fr.

Ces 4 volumes se vendent par série de 2 volumes, soit :

Tome I : *Ancien Régime. — Révolution.* Volume orné de 2 portraits en héliogravure, d'un fac-similé et de 2 cartes. 1 vol.

Tome II : *Le Directoire jusqu'au 18 Fructidor.* Volume orné de 2 portraits en héliogravure. 1 vol.

2 volumes in-8, brochés. . . . . **15** fr.

Tome III : *Le Directoire du 18 Fructidor au 18 Brumaire.* Volume orné de 2 portraits en héliogravure. 1 vol.

Tome IV : *Consulat. — Empire. — Restauration. — Index analytique.* Volume orné d'un portrait en héliogravure et de 2 fac-similés d'autographes.

2 volumes in-8, brochés. . . . . **15** fr.

On ne vend pas chaque volume séparément.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 355-95.



D'une vie éprouvée en de nombreux combats,
La Parque, encor long tems, respectera la trame.
Le Corps peut s'affoiblir, le cœur ne vieillit pas
Et dans ses yeux toujours, nous voyons sa belle âme.

MÉMOIRES
DE BARRAS

MEMBRE DU DIRECTOIRE

PUBLIÉS AVEC

Une Introduction générale, des Préfaces et des Appendices

PAR

GEORGE DURUY

Volume orné d'un portrait en héliogravure
et de deux fac-similés d'autographes

« Les pamphlétaires, je suis destiné à être leur pâture, mais je redoute peu d'être leur victime : ils mordront sur du granit. »

NAPOLÉON.

IV

CONSULAT — EMPIRE — RESTAURATION

INDEX ANALYTIQUE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1896

PRÉFACE

DU TOME IV DES « MÉMOIRES DE BARRAS »

I

MATIÈRE, MODE DE COMPOSITION ET VALEUR DU VOLUME.

Le tome IV et dernier des Mémoires de Barras commence avec le coup d'État du 18 Brumaire an VIII (9 novembre 1799) et finit à l'année 1828; il comprend par conséquent le Consulat, l'Empire, la première Restauration et la plus grande partie de la seconde.

Le mode de composition ne diffère pas de celui des précédents volumes. Un long fragment autographe de Barras a servi de base à la rédaction de M. de Saint-Albin. Dans ce fragment, évidemment composé en vue de ses futurs Mémoires, l'ex-Directeur raconte sa vie depuis l'événement qui mit fin en 1799 à son rôle politique, jusqu'à l'année 1817. Mais ce récit devait avoir été conduit plus avant par Barras. C'est du moins ce que semble prouver une « chemise » portant ces mots écrits par M. de Saint-Albin : *Récit de Barras sans interruption depuis le 18 Brumaire jusqu'en 1828. Événements particuliers.* Et au-dessus, de la même main : *Employé.* J'ai cru devoir publier ce fragment en appendice à la fin du volume, ne fût-ce que pour fournir encore une fois au lecteur le moyen de contrôler la sincérité de la rédaction. Si l'on compare les principaux passages de ce document avec les passages correspondants du tome IV des Mémoires, on constate que M. de Saint-Albin a lar-

gement puisé dans cette narration, sans toutefois s'interdire de la compléter au moyen des notes, des dictées ou du souvenir des conversations de Barras. C'est ainsi, par exemple, qu'un très curieux passage du chapitre VIII, où il est parlé d'une véritable consultation politique sur la formation d'un ministère, que l'ex-Directeur, à la demande même de Charles X, aurait remise au duc de Rivière, n'est autre chose que la transcription absolument littérale de quatre pages autographes de Barras, qui figurent parmi les papiers de M. de Saint-Albin [1]. A part un grave désaccord entre le texte du fragment autographe et celui des Mémoires, au sujet d'une entrevue de Barras et de Carnot [2] en 1815, la conformité des deux versions ne laisse rien à désirer. Le présent volume est donc, autant et dans la même mesure que les trois premiers, l'expression fidèle de la pensée de Barras.

Barras, à vrai dire, n'a pas été, si ce n'est au 18 Brumaire, directement mêlé à tous les événements qu'il nous raconte dans ce volume, comme il l'avait été à ceux de la Révolution et du Directoire, puisque le coup d'État qui mit fin au régime directorial l'a brusquement rendu à la vie privée, et puisqu'il n'a plus joué désormais aucun rôle politique — officiel, du moins, — jusqu'au jour de sa mort, en janvier 1829. De cette remarque, on est tenté de conclure que cette partie de ses Mémoires ne doit sans doute apporter à l'histoire qu'une assez mince contribution. Cette conclusion serait légitime, si Barras n'était pas resté l'observateur très attentif, très renseigné des choses de son temps qu'il fut jusqu'à la fin de sa vie; s'il n'avait pas conservé des relations avec les plus notables personnages de tous les partis; s'il n'avait pas intrigué, conspiré même, — ainsi qu'on le verra, — pendant toute la durée du Consulat et de l'Empire; si, enfin, après la chute de Napoléon, il ne s'était pas trouvé investi de ce singulier rôle d'homme d'État

1. Voir p. 424 et 425.

2. Voir *Appendice*, p. 468, et *Mémoires*, p. 318. L'autographe nie l'entrevue. Les *Mémoires* affirment, au contraire, qu'elle eut lieu, et que Carnot déclara que l'Empereur vaincu était l' « unique ressource » de la France. « *Bonaparte est la patrie elle-même : voila pourquoi les étrangers lui en veulent tant.* » Il convient de ne pas oublier que le rédacteur des *Mémoires*, qui prête à Carnot ce langage, fut précisément secrétaire du Ministre de l'Intérieur pendant les Cent-Jours, qu'il était par conséquent en mesure de connaître très exactement le détail d'une entrevue à laquelle, intime ami de Barras comme de Carnot, il assista peut-être. Quant à Barras, on s'explique aisément qu'il n'ait pas voulu consigner dans ses notes autographes le souvenir importun de l'hommage rendu par Carnot a Napoléon. — A noter encore que la trahison de Moreau en 1813, louée dans les *Mémoires* (p. 216), est l'objet d'un blâme dans le fragment autographe (p. 445).

consultant, que nous le voyons, non sans quelque étonnement, jouer auprès de Louis XVIII, de Charles X, de leurs conseillers et de leurs ministres. La déposition de Barras sur le Consulat, l'Empire et la Restauration, pour ne plus être, comme dans les volumes consacrés à la Révolution et au Directoire, celle d'un homme dont l'action personnelle s'est exercée sur les événements qu'il nous raconte — cette déposition, souvent suspecte, mais souvent aussi très informée, n'est donc pas dépourvue d'importance. A côté d'un grand nombre d'assez pauvres commérages et de médisances qui abondent, ici encore [1], certains morceaux présentent le plus vif et le plus sérieux intérêt. Je ne crois pas qu'on puisse lire sans plaisir ni profit ce que Barras veut bien nous dire du 18 Brumaire [2], notamment des préliminaires du coup d'État, encore que pour des raisons qu'il se dispense de nous confier, mais que l'on devine aisément, l'habile homme prenne soin de laisser dans l'ombre, comme dans son récit du 18 Fructidor, certains points sur lesquels son témoignage serait d'un prix inestimable. Un autre long chapitre, consacré tout entier à la première Restauration [3], et dans lequel nous voyons défiler Murat, Bernadotte, Talleyrand, Louis XVIII, Mme de Staël, M. de Blacas, Fauche-Borel, ne paraîtra sans doute pas d'une lecture moins attrayante. Un complot de Moreau contre Bonaparte en 1804 [4], complot dans lequel Barras devait jouer un rôle qui justifie la surveillance et les tracasseries que la police impériale ne paraît pas lui avoir épargnées et dont il se plaint avec amertume; deux entrevues de Barras avec Murat en 1814 [5]; une autre entrevue avec Carnot [6], quelques jours après Waterloo, puis avec Fouché [7]; des souvenirs rétrospectifs sur les

1. Voir : au chapitre I, p. 30 à 35, de nouvelles méchancetés sur la « femme Bonaparte »; au chapitre II, p. 114 à 118, le récit d'une visite de Joséphine à Barras, au château de Grosbois, quelques jours après le 18 Brumaire; au chapitre IV, p. 180 à 186, une entrevue au cours de laquelle Mme de Staël déclare à Barras qu'elle offre son amour à celui qui tuera Bonaparte; p. 190, 191 et 246, d'ignobles propos sur la famille impériale; p. 251 à 265, une conversation de Barras avec Mme de Staël sur Talleyrand et l'extrait d'un document intitulé : *Pourboires diplomatiques et affaires de Talleyrand, prince de Bénévent*; p. 266 à 272, une conversation de Barras avec le duc d'Havré sur M. de Blacas, où l'affection du Roi pour ce personnage est l'objet des plus révoltantes insinuations, etc.

2. Chap. I, p. 24 à 101.

3. Chap. V, p. 232 à 281.

4. Voir p. 179.

5. Voir p. 219 à 225.

6. Voir p. 318 et 319.

7. Voir p. 336 à 351.

maréchaux Brune[1] et Ney[2]; le récit des visites assez inattendues faites à Barras dans sa « chaumière » de Chaillot par les ducs de Richelieu[3], de Choiseul et de Rivière[4] — fournissent encore le thème d'intéressants développements. Bref, ce tome IV des Mémoires, moins riche en matière historique proprement dite, en information documentaire, que les deux volumes consacrés au Directoire, outre qu'à ce point de vue spécial il n'est nullement négligeable, a de plus, grâce aux anecdotes, aux souvenirs personnels dont il est plein, l'avantage de se présenter au lecteur avec plus de variété, d'accent personnel et de vie.

II

LE 18 BRUMAIRE.

Si jamais événement a porté clairement la marque de la nécessité, c'est sans doute le 18 Brumaire. Qu'un changement de régime fût, en 1799, inévitable; que ce changement dût s'opérer d'une façon violente et par l'intervention de l'armée : c'est ce que démontre avec la plus complète évidence toute étude un peu philosophique du régime directorial[5]. Les contemporains ne s'y sont pas trompés.

« *La dictature, ne trouvant de résistance ni dans la nation ni dans ses députés, s'avançait audacieusement sur les débris de la Constitution....* Bonaparte arrivait à la fin d'une révolution aussi sanglante qu'instructive, instruit à son école et presque pur de ses crimes[6]. Il pouvait se présenter à tous les partis, les concilier ou les braver à volonté, mais leur dire à tous : « Je n'épouse aucune de vos querelles, mais j'ai le moyen de les faire cesser.... »

Ainsi parle l'auteur anonyme d'un curieux ouvrage, de tendance royaliste, publié en 1799 à Hambourg[7]. Son témoignage est con-

1. Voir p. 355 à 360.
2. Voir p. 360 à 365.
3. Voir p. 403 à 408.
4. Voir p. 412 à 425.
5. Je prends la liberté de renvoyer ici le lecteur à la préface du tome III des Mémoires de Barras.
6. La réserve ici formulée vise le 13 Vendémiaire, que l'écrivain royaliste ne pardonne pas à Bonaparte.
7. *Le 18 Fructidor*, ouvrage anonyme en deux volumes, Hambourg, 1799, voir t. I, p. 95 à 98, 115 et 117.

firmé par celui du républicain Carnot : « *Le Directoire était arrivé à un tel point de déconsidération, qu'à défaut de Bonaparte, quelque autre chef d'armée aurait fait un 18 Brumaire comme lui : Hoche peut-être, s'il eût vécu*[1].... »

En d'autres termes, ce n'est pas la République qui a succombé le 18 Brumaire. Une forme vide, qui portait encore un grand nom, mais d'où s'étaient retirées toute la noblesse et toute la vertu de la République, une vaine apparence s'est ce jour-là évanouie. Qu'on suppose Bonaparte accomplissant en 92 ou 93, au lieu de 96 et 97, les prodiges de sa campagne d'Italie, ajoutant à ces prodiges l'éblouissement, la féerie de son expédition d'Égypte, faite, elle aussi, quelques années plus tôt : qui oserait prétendre que, de retour à Paris, trouvant en face de lui la Convention, les Comités, le peuple en pleine fièvre d'enthousiasme républicain, Bonaparte eût seulement pu songer à tenter quelque chose d'analogue à ce qu'il exécuta si aisément en l'an VIII? Quelqu'un a donc travaillé pour lui, a — mieux que ses victoires mêmes — frayé la voie à son ambition. Et ce préparateur du coup d'État militaire de l'an VIII, c'est précisément l'indigne gouvernement qui en fut la victime. Tombée depuis 1795 aux mains des Thermidoriens corrompus et cyniques, la République en 1799 était morte. Mais son acte de décès n'avait pas encore été enregistré : le 18 Brumaire y pourvut.

Ces considérations, qui sont l'expression vraisemblable du jugement que porta sur l'événement la conscience même de la nation lorsqu'il se produisit, ne sauraient satisfaire qu'un petit nombre d'esprits naturellement indépendants, et résolus à ne plier l'histoire à aucune des complaisances que les passions politiques ont successivement requises — et souvent obtenues d'elle — dans le cours de ce siècle.

Ce n'est donc pas comme un événement nécessaire qu'on expose aujourd'hui et qu'on juge le 18 Brumaire. On le détache de la série des coups de force qui, de 1789 à 1799, constituent l'histoire intérieure du pays; on ne se contente même pas de l'extraire de cette série, à laquelle il appartient indissolublement : on isole le fait des causes qui l'expliquent, on l'étale dans la laideur de sa brutalité, entouré de toutes les circonstances aggravantes de fourberie et de violence propres à le rendre plus odieux; on se garde bien de montrer la formation de l'idée qui lui a donné naissance, le milieu où

1. *Mémoires sur Carnot*, par son fils, t. II. p. 29.

elle a grandi, la décomposition sociale qui, comme le fumier à la plante, a donné à cette idée toute sa force : après quoi, on déclare que le 18 Brumaire est le crime politique par excellence, et l'on s'indigne, et l'on pleure sur la République, traîtreusement égorgée en pleine force par un soldat félon. Les passions politiques trouvent leur compte à la sentimentale hypocrisie de cette version. L'histoire et la simple équité sont d'accord pour protester contre elle.

Voici maintenant une autre manière de présenter ce fameux événement. On le restitue à son milieu ; on le rattache aux précédents qui l'annoncent, aux causes multiples qui le préparent, aux faits ambiants qui l'excusent. On énumère soigneusement les avantages que la France a tirés de cet acte purificateur. Rien de plus légitime. Ce qui l'est moins, c'est de laisser dans l'ombre les moyens mis en œuvre pour l'accomplissement de l'acte lui-même. Cette seconde version a donc sur la première l'avantage de tenir un compte plus exact des circonstances *historiques* de l'événement ; mais il faut bien reconnaître qu'elle a tort d'en supprimer arbitrairement les circonstances *morales*, qui sont un élément essentiel du jugement à prononcer, — si c'est, comme je le crois fermement, la fonction même de l'histoire d'en prononcer, et son honneur de vouloir que la justice et la vérité seules les lui dictent.

Or il est malheureusement trop certain qu'au 18 Brumaire l'institution républicaine — ou le fantôme qui en subsistait encore — fut victime d'une entreprise dans laquelle la ruse et la force tinrent les deux principaux rôles. Il n'y a pas à mes yeux de considérations historiques, tirées soit de l'impuissance et de l'immoralité du régime directorial, soit de l'œuvre féconde et réparatrice à laquelle Bonaparte allait consacrer désormais son génie affranchi, qui puissent prévaloir sur la réprobation que méritent les procédés employés pour assurer le succès de ce nouveau coup d'État. Si, parmi tant de ruines de nos croyances, le respect de la loi ne se dresse pas à côté de l'amour de la patrie comme une autre colonne d'airain, sur quoi donc pourrons-nous fonder notre vie morale, à laquelle les solides assises d'autrefois font si cruellement défaut aujourd'hui ? Toute doctrine, donc, historique aussi bien que philosophique, qui tendra de quelque manière à l'affaiblissement de cette foi, est malsaine. Et c'est pourquoi, s'il me paraît injuste de condamner le 18 Brumaire sans montrer le caractère de nécessité clairement imprimé sur cet acte et les raisons profondes qui l'excusent dans une très large mesure, tant elles expliquent logiquement sa genèse

— j'estime d'autre part qu'il n'est pas permis de l'absoudre. Les maux auxquels il a porté remède, si grands qu'ils fussent, peut-être étaient passagers; le respect de la loi, auquel il a porté atteinte, est une règle éternelle.

Or il ne faut pas toucher aux choses éternelles, même si c'est une simple convention humaine qui les a sacrées telles. Cette convention est auguste, puisqu'elle sort de la conscience même de l'humanité; le consentement universel des plus nobles esprits de tous les pays et de tous les temps lui confère quelque chose de saint. Œuvre des hommes, la loi n'en doit pas moins être divine à nos yeux : il me suffit que Socrate ait parlé d'elle comme il fit, avant de mourir plutôt que de l'enfreindre.

L'exemple coupable que Bonaparte a donné en violant une règle inflexible et permanente a duré et durera, comme la règle elle-même. La vertu corruptrice de cet exemple — illustre entre tous, puisqu'il s'abrite sous le plus grand nom de l'histoire — n'est pas épuisée : il a suscité, il suscitera peut-être encore des imitations. Rien ne prouve qu'il ne s'en produira pas quelque jour de la qualité la plus basse. Un élément moral de malfaisance se mêle donc à l'incontestable bienfait que fut, dans l'ordre matériel, le coup d'État du 18 Brumaire. Et tout jugement qui ne tiendra pas compte de ce dualisme essentiel sera, par cela même, insuffisant et partial.

III

BARRAS ET LE 18 BRUMAIRE.

On n'attendait pas de Barras que dans sa longue relation du 18 Brumaire il ménageât Bonaparte : et en effet il ne manque pas d'y flétrir, avec toute la chaleur d'une vertueuse indignation, l'entreprise « prétorienne » dirigée contre la Constitution de l'an III. Mais on avait le droit d'espérer en outre quelques explications, claires et probantes, sur le rôle assez louche que depuis longtemps il passe pour avoir joué lui-même dans l'événement. Le soin qu'il met, au contraire, à éviter de satisfaire sur ce point notre curiosité, donne un intérêt d'autant plus vif au problème que pose, sans le résoudre, ce chapitre des Mémoires.

Lorsque Bonaparte revenant d'Égypte rentra, le 24 vendémiaire an VIII (16 octobre 1799), à Paris, Barras faisait partie d'un gouvernement composé de cinq membres, dont deux, Sieyès et Roger-Ducos, étaient prêts à renverser la Constitution de l'an III, et deux autres, Moulins et Gohier, déterminés sans doute à la défendre — si un étrange aveuglement ne leur avait caché jusqu'au dernier moment le péril qui la menaçait. Le salut ou la ruine de cette Constitution étaient donc intéressés de la façon la plus essentielle à la conduite que tiendrait le cinquième Directeur, soit que, plus clairvoyant que Gohier et Moulins, Barras leur dénonçât le coup d'État imminent et prît aussitôt, de concert avec eux, des mesures pour le conjurer, — soit, au contraire, qu'adhérant à la conjuration spontanément formée autour de Bonaparte par tous les mécontents, tous les adversaires du régime directorial, il aidât au succès de l'entreprise, en lui apportant le précieux appoint de sa complicité déclarée ou secrète.

Il n'est donc pas excessif de dire que Barras, à cette heure critique, a tenu entre ses mains, bien plus qu'au 9 Thermidor ou au 13 Vendémiaire, le sort de la République : car s'il avait donné l'éveil et s'était rallié à ses deux collègues restés fidèles à la Constitution, la réussite du complot ourdi contre elle devenait incertaine; tandis que s'il trahissait comme les deux autres, cette défection — assurant aux conjurés l'appui de la majorité des représentants du pouvoir exécutif — déconcertait et paralysait nécessairement toute résistance. Or Barras n'a rien fait pour prévenir le 18 Brumaire. Il n'a pas plus cherché à le combattre qu'à le prévenir. L'événement accompli, il s'est démis de sa fonction de Directeur par une lettre conçue en des termes d'une inconcevable platitude. Tels sont les faits : essayons de les interpréter.

Quelque envie qu'il en eût sans doute, Barras n'a pas pu se dispenser tout à fait de répondre dans ses Mémoires à la véhémente sommation de justifier sa conduite au 18 Brumaire, que l'honnête Gohier lui adressait dès 1824 dans les siens [1]. Il consent donc à avouer que les menées de Bonaparte et de ses partisans ne lui étaient pas inconnues. Mais il s'est trompé sur le but de ces menées, il a cru jusqu'à la fin que les conjurés voulaient un changement dans le personnel gouvernemental, non dans la Constitution elle-même [2]. S'il n'a pas « prévenu la conspiration qui s'avance », si le

1. *Mémoires de Gohier*, t. II, p. 332.
2. *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 57.

sauveur de la liberté en Thermidor ne s'est pas en Brumaire « souvenu de lui-même », la raison en est simple : le Directoire avait d'autres sujets de préoccupation, les Chouans, par exemple. La chouannerie donnait de tels soucis à Barras, qu'elle a « distrait son attention des machinations les plus rapprochées [1] ». Persuadé que la « loi fondamentale » n'était pas menacée, il pensait de plus que « le changement quelconque qui pouvait être médité ne serait pas tenté avant le 22 brumaire [2] ». Il a donc été surpris par les événements du 18. Sa première pensée a été de soulever le peuple. Mais Bruix et Talleyrand sont venus lui dire, au Luxembourg, que « ce changement était de très peu d'importance ». Ils ont affirmé que Sieyès et Roger-Ducos avaient déjà donné leur démission, que Gohier et Moulins étaient allés se joindre à leurs collègues au Conseil des Anciens [3]. Alors, comme il se sentait « déconsidéré, dépopularisé », sachant d'ailleurs que « toute la population militaire, civile et même faubourienne *se précipitait vers Bonaparte comme vers une existence nouvelle* [4] », Barras a compris que tout était fini ; il a signé la lettre de démission que les traîtres Bruix et Talleyrand étaient chargés de lui extorquer, puis il s'est noblement retiré à Grosbois. Et sa narration s'achève dans un gémissement : « Ce que le 18 Brumaire présente de plus triste, c'est qu'il est le triomphe de la force aveugle sur la raison, du militaire sur le civil. Ici viennent de périr la représentation nationale, la liberté de la presse [5]... », etc.

Ne nous demandons pas où l'auteur du 18 Fructidor prend le droit de juger ainsi le 18 Brumaire. Contentons-nous de peser les arguments de ce plaidoyer. Essayons de dégager la vérité des explications embarrassées, confuses et contradictoires, sous le voile desquelles il cherche à dissimuler l'ambiguïté de sa conduite.

Barras savait non seulement qu'il se tramait quelque chose, comme il veut bien en convenir, mais que la Constitution même était menacée. Après une entrevue avec Bonaparte, dans laquelle celui-ci a parlé de la « nécessité d'un changement [6] », Bernadotte,

1. *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 63, 64.
2. Voir t. IV, p. 75.
3. Voir t. IV, p. 76 à 80.
4. Voir t. IV, p. 105.
5. Voir t. IV, p. 94.
6. Voir t. IV, p. 42.

par l'entremise de son secrétaire Rousselin de Saint-Albin, a aussitôt prévenu Barras qu' « on n'en voulait pas seulement aux personnes, mais à l'institution elle-même, et qu'il ne s'agissait pas seulement de la modifier, mais de la renverser[1] ». Cet avis a été confirmé par Talleyrand, par Réal, qui lui ont tranquillement exposé les idées de Bonaparte sur les « améliorations » à introduire dans le système représentatif, et sur la nécessité, l'urgence de ces « changements[2] ». Comment ces deux adroits personnages auraient-ils eu la naïveté d'aller faire à Barras de pareilles confidences, s'ils n'avaient su pertinemment que Barras était, aussi bien qu'eux-mêmes, acquis à l'idée d'opérer ces « changements »?

Le 8 brumaire, Barras recevait à dîner Bonaparte et Moreau, — Moreau qui dix jours plus tard devait commander les 300 hommes chargés de surveiller le Luxembourg et de s'opposer à toute tentative de résistance de la part des Directeurs Gohier et Moulins. La présence de Bonaparte et de Moreau chez Barras, quelques jours à peine avant le coup d'État, est donc chose passablement suspecte en soi. Mais voici qui est plus grave encore. Gourgaud, Napoléon lui-même affirment qu'il fut question pendant ce dîner d'une réforme de la Constitution, de la nécessité d'une dictature, et Gohier, après avoir rapporté ces assertions accusatrices, conclut : « C'est à Barras à s'expliquer sur les faits qu'on lui impute[3] ». Barras répond qu'il s'est simplement diverti « à voir le rôle de fausseté qu'ils [Bonaparte et Moreau] jouaient tous les deux à l'égard l'un de l'autre[4] ». Explication misérable, qui ne vaut même pas qu'on la discute.

Cinq jours après ce dîner, le 13 brumaire, il a une entrevue avec Bonaparte. La relation qu'il en donne dans ses Mémoires nous apprend :

1° Que Barras connaissait l'existence d'un projet formé en vue de modifier dans leur essence même les institutions, puisqu'il s'agissait, sous le nom de Présidence, de l'établissement du pouvoir d'un seul, de la dictature, pour l'appeler de son vrai nom;

2° Que Barras n'était pas en principe hostile à ce projet, puisqu'il a offert à Bonaparte de demander lui-même au Corps législatif l'élection d'un « président nommé par la nation »;

1. *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 45.
2. Voir t. IV, p. 49 et 50.
3. *Mémoires de Gohier*, t. I, p. 223.
4. *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 49.

3° Mais qu'il n'a rien voulu faire que de légal, rien qui n'eût obtenu au préalable l'assentiment de la représentation nationale, rien enfin qui lui fût inspiré par une arrière-pensée d'intérêt personnel, puisqu'il devait donner, après l'élection de ce président, sa démission;

4° Qu'enfin, tous ses rapports avec Bonaparte en sont restés à cette entrevue du 13 brumaire, où il se montre à nous dans l'attitude mélancolique d'un sage désabusé de l'ambition, d'un Washington — en face d'un autre Catilina [1].

On remarquera que, dans ce nouveau système de justification de sa conduite, Barras n'ose plus invoquer la prétendue ignorance où il serait demeuré jusqu'à la fin sur les projets anti-constitutionnels des auteurs du 18 Brumaire. Le voici donc, et de son propre aveu, en contradiction avec lui-même sur un point essentiel de sa défense. D'autres contradictions, non moins fâcheuses, s'ajoutent à celle-là dans la suite de son récit. Le 14 brumaire, Eugène et Murat déjeunent chez lui avec ses aides de camp, portent des toasts à sa santé [2]. Le 15, il a une entrevue avec Joseph, Talleyrand, Fouché et Réal : on lui offre encore la « présidence », qu'il refuse de nouveau en accompagnant son refus de belles paroles sur la nécessité de « revêtir de cette charge éminente un plébéien.... un estimable citoyen qui donnât surtout la garantie de la probité et de la vertu [3] ». Barras aurait-il donc jugé qu'il n'était pas ce citoyen-là? Le 16, il accepte un rendez-vous à onze heures du soir avec Bonaparte, qui lui a demandé une entrevue *sans témoins* à cette heure avancée [4]. Apparemment, l'entrevue du 13 n'a pas coupé court, ainsi qu'il eût été bien aise de le faire croire [5], à ses relations avec les partisans de la dictature et le dictateur lui-même.

Le fait est d'autant plus significatif que tout le monde, à cette date, sait qu'une nouvelle « journée » se prépare, et qu'elle est imminente. Le député Talot lui a écrit [6] : « Depuis quelques jours le commerce est entièrement éteint.... On se dit mutuellement : je n'ose rien entreprendre, ne sachant pas comment les choses iront : *on dit qu'il se prépare un nouveau coup.* » Une lettre anonyme lui a

1. Voir *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 51 et 52.
2. Voir t. IV, p. 54.
3. Voir t. IV, p. 55.
4. Voir t. IV, p. 56. C'est Bourrienne qui le reçut.
5. « Depuis l'entrevue que je viens de raconter, *je ne revis plus Bonaparte.* » Voir t. IV, p. 52.
6. Voir t. IV, p. 57.

été adressée : « Un complot terrible est formé contre Barras : Bonaparte, Sieyès, Merlin et compagnie le dirigent... *Væ dormientibus in margine gurgitis* [1] ! » Le 15, Saliceti est venu lui dénoncer les machinations de l'« échappé d'Égypte », et a conclu : « Si nous ne le tuons pas, il nous tuera [2] ». Félicitons Barras de n'avoir pas cédé aux suggestions de cette logique de maquis ; mais permettons-nous de sourire quand il essaye de nous faire croire qu'il a été « surpris » par le 18 Brumaire. La vérité qui se dégage de ce chapitre de ses Mémoires avec une force irrésistible, avec la clarté de l'évidence même, c'est que Barras savait tout.

Pourquoi donc, s'il n'est pas avec les conjurés, ne dénonce-t-il pas la conspiration, n'arrache-t-il pas l'honnête et simple Gohier à sa quiétude, ne prend-il pas, de concert avec Gohier et Moulins, les mesures propres à sauver, à défendre, tout au moins, cette Constitution dont il est le gardien naturel ? N'a-t-il pas, à Paris même, sous sa main, un homme à lui, le brave Lefebvre ? Lefebvre ne lui est-il pas dévoué au point de demander, lorsque Bonaparte tente auprès du chef de la 17e division les premières ouvertures : « Que pense Barras de tout cela ? » Et si Bonaparte a répondu : « *Barras est des nôtres* [3] », cette grave parole n'est-elle, comme le prétend celui qui la rapporte imprudemment, qu'une nouvelle fourberie de l'astucieux général [4], — ou ne serait-elle pas, par hasard, la pure et simple révélation du rôle équivoque joué dans l'événement par celui-là même qui aura l'impudence d'attaquer plus tard et de flétrir au nom de l'immuable solidité de ses principes républicains ce 18 Brumaire, dont la relation même qu'il en donne prouve qu'il fut moralement le complice ?

Ce premier point établi, un autre problème plus compliqué, plus ardu que celui-là reste à résoudre. Pourquoi l'homme de main du 9 Thermidor, du 13 Vendémiaire, du 18 Fructidor s'est-il résigné à cette attitude passive, si peu conforme aux instincts de sa nature, aux pratiques de toute sa carrière, aux traditions de son passé ?

1. *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 59.
2. Voir t. IV, p. 62.
3. Voir t. IV, p. 55.
4. Voir t. IV, p. 53 : « Il fut convenu que pour ne point soulever les partisans de Barras, on leur dirait : *Barras est avec nous, mais il ne doit se montrer qu'après l'affaire.* Cette tromperie fut employée avec le général Lefebvre, ainsi qu'avec tous ceux qui demandaient : Où est donc Barras ? »

Pourquoi Barras s'est-il si peu « souvenu de lui-même » en Brumaire? S'il n'a pas combattu le coup d'État, pourquoi ne le trouvons-nous pas non plus dans les rangs de ceux qui l'ont effectivement exécuté? Quels sont, en un mot, les secrets mobiles de cette conduite expectante, irrésolue, de cette piteuse retraite, de cette éclipse soudaine d'un homme, hier encore au premier rang, et qui s'évade tout à coup du pouvoir, qui ne tente rien pour le retenir, rien non plus — à ce qu'il semble du moins — pour partager avec le vainqueur les bénéfices d'une entreprise dont il a si puissamment favorisé le succès?

Une intéressante explication est fournie par Gohier. Deux conspirations parallèles, si l'on peut dire, auraient menacé, en novembre 1799, la Constitution de l'an III : celle de Bonaparte et de Sieyès, qui tendait à l'établissement de la dictature sans abolition de la forme républicaine; une autre, préparée dans l'ombre par Barras en vue de la restauration des Bourbons. La seconde aurait été devancée et neutralisée par l'explosion de la première. Et le coup d'État de Brumaire, ordinairement dénoncé comme un attentat contre la République, aurait ainsi préservé la Révolution elle-même d'une machination beaucoup plus grave dressée contre elle.

Le témoignage de Gohier est trop important pour ne pas mériter d'être intégralement reproduit : « Est-il vrai qu'il y ait eu parmi les cinq membres du Directoire exécutif deux traîtres; que le gouvernement directorial se soit trouvé placé *entre deux conspirations également redoutables*; que, tandis que Sieyès mettait la République à l'encan, *Barras, décidé à se vendre, acceptait des propositions préparées de longue main*? Si l'on écoute les hommes aussi ennemis du pouvoir qu'il a exercé que de sa personne,... *l'époque où ce Directeur devait arborer l'étendard royal était fixée : le jour où la conspiration devait éclater était convenu : et si elle a échoué, c'est parce que celle de Sieyès l'a prévenue* [1].... »

Cette explication de Gohier, terriblement accusatrice, en dépit de sa forme dubitative, est confirmée par les Mémoires d'Alexandre Dumas. Dans le récit fort intéressant qu'il nous donne d'une visite faite à Barras en 1829 [2], le célèbre écrivain rapporte, comme un bruit généralement répandu en ce temps-là, l'opinion que Barras,

1. *Mémoires de Gohier*, t. II, p. 326.
2. *Mes Mémoires*, par Alexandre Dumas, t. V, chap. CXXXIV, p. 297 à 305.

au moment où éclata le 18 Brumaire, s'apprêtait précisément à opérer une restauration monarchique, et avait même promesse de douze millions pour prix de sa coopération.

L'intimité, signalée par Alexandre Dumas, de Barras avec l'ancien agent royaliste Fauche-Borel donne, il faut bien le reconnaître, de la consistance aux soupçons exprimés par Gohier. Si Fauche-Borel, en prétendant que les Bourbons lui avaient confié la mission d'acheter Barras et en affirmant qu'il a réussi dans sa mission, n'est, comme le déclare à plusieurs reprises Barras dans ses Mémoires, qu'un vil calomniateur [1], pourquoi donc figure-t-il en 1829 parmi les commensaux ordinaires, les amis de l'opulent [2] et toujours magnifique « ermite de Chaillot »? C'était chose assez suspecte déjà que cette bienveillance extraordinaire du gouvernement de la Restauration à l'égard de Barras, que les cordiales relations de l'ancien Directeur avec les ministres, les conseillers de Louis XVIII et de Charles X [3]. On était fondé à se demander, en lisant ces derniers chapitres des Mémoires, quelle cause autre que le souvenir de quelque pacte secret, de quelque service essentiel — rendu, ou promis tout au moins — pouvait expliquer cette étrange faveur dont le vicomte jacobin et régicide, le proscripteur impitoyable des royalistes au 18 Fructidor, a reçu jusqu'à son dernier jour de discrets mais assurés et nombreux témoignages de la part des Bourbons. Cette intimité entre l'ex-Directeur et l'agent chargé en 1798 de le corrompre, cette contradiction entre le mépris que Barras affecte dans ses Mémoires à l'égard de Fauche-Borel et la parfaite intelligence dans laquelle il vivait réellement avec lui [4], tout cela ne laisse guère de doute sur la gravité de l'accusation formulée par Gohier. Et l'on comprend mieux ce mot terrible de Bonaparte, que Barras a l'imprudence de rapporter, et qui, manifestement, est

1. Voir *Mémoires de Barras*, t. III, p. 496 à 509, et t. IV, p. 384 à 398 et 433.

2. « En 1816, il revint en France et se fixa à Chaillot... où il tenait, grâce à 200 000 livres de rente viagère qu'il avait sauvées des différents naufrages de sa vie politique, une charmante maison fort luxueuse, en domestiques surtout.... Le grand luxe de table de Barras était d'avoir autant de domestiques que de convives, et j'ai dîné deux ou trois fois chez Barras, moi vingt ou vingt-cinquième. » (*Mes Mémoires*, par Alexandre Dumas, t. V, p. 298.)

3. Barras en donne pour explication ce fait : qu'il avait refusé de signer l'Acte additionnel et n'avait exercé aucune fonction pendant les Cent-Jours. Voir t. IV, p. 386.

4. Fauche-Borel « *avait de grandes familiarités chez Barras* ». Barras l'appelait : « *Mon cher Fauche-Borel* » (*Mes Mémoires*, par Alexandre Dumas, t. V, p. 301 et 302).

authentique : « Si, le 18, j'avais su l'affaire des lettres patentes de Barras, *je les lui aurais fait placer sur la poitrine, et je l'aurais fait fusiller* [1] ».

Cette hypothèse d'une conspiration royaliste, à laquelle Bonaparte — ainsi que le prouve ce mot significatif — a cru comme Gohier lui-même, explique l'attitude ambiguë de Barras avant le 18 Brumaire. Certes il est au courant des projets de Bonaparte et de Sieyès; mais, conspirant lui-même, il se garde bien de les dénoncer : eux et lui ne travaillent-ils pas également à la ruine de la Constitution? Il les laisse donc pousser tranquillement leur intrigue, sans abandonner la sienne pour cela. Son incommensurable vanité le rassure sans doute sur les chances de succès de l'entreprise rivale; elle le persuade qu'il reste maître de la situation, libre de précipiter ou de retarder à son gré les événements, à l'heure même où la crise va se dénouer sans lui et le laisser à terre, en piteuse posture, entre la Révolution qu'il a trahie et ces Bourbons auxquels il s'est vendu.

Il est possible même que cette duplicité naturelle, unie à l'irrésolution du caractère, que signalait en lui son collègue La Revellière [2], ait trouvé dans la complication de cette double intrigue une occasion de s'exercer. Toutes ces entrevues avec Bonaparte, avec ses partisans, paraissent bien indiquer que si tout d'abord il n'a pas voulu s'engager ouvertement, comme Sieyès et Talleyrand, dans les projets du jeune général — par la raison fort simple qu'il avait les siens, — Barras n'en eut pas moins, dès les premiers jours qui suivirent le retour de Bonaparte à Paris, des accointances avec lui, et songea secrètement à utiliser d'une manière quelconque cette force dont il ne mesurait pas encore exactement la puissance. Au milieu des hésitations, des tâtonnements de sa perfidie, des velléités sournoises qu'il eut peut-être de laisser tirer, comme on dit, les marrons du feu par Bonaparte, — non sans l'arrière-pensée de partager, soit avec lui, soit avec les Bourbons, les bénéfices de l'opéra-

1. *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 125. — Voir le texte de ces lettres patentes, remises par Fauche-Borel à Barras et que Barras prétend n'avoir acceptées que pour en donner aussitôt connaissance à ses collègues du Directoire, t. III, p. 501 à 506.

2. Voir préface du t. III des *Mémoires de Barras*, p. IX, le portrait de Barras par La Revellière.

tion — l'« échappé d'Égypte » grandissait chaque jour en importance, en prestige, dans l'opinion publique. Et il se peut en effet que Barras ait été, dans la mesure qui vient d'être indiquée, « surpris » — ainsi qu'il le déclare — par le 18 Brumaire. Entendez par là tout simplement qu'un beau jour il s'aperçut, non sans quelque stupeur, apparemment, que la France « *se précipitait* », pour employer ses propres expressions, « *vers Bonaparte comme vers une existence nouvelle* [1] ». Un autre, celui-là même qu'il appelait naguère encore « son petit protégé », dominait donc désormais, de toute la hauteur de sa popularité, la situation dont le présomptueux Directeur avait cru pouvoir demeurer le maître, jusqu'au jour où il lui plairait de choisir entre les deux intrigues concurrentes auxquelles il était mêlé, et de faire, par son adhésion définitive à l'une d'elles, pencher décidément la balance soit du côté de la dictature, soit du côté de la monarchie, selon qu'il trouverait plus d'avantages personnels dans l'une ou dans l'autre solution. « Déconsidéré et dépopularisé » — c'est lui-même qui l'avoue [2], — Barras n'avait donc plus qu'à renoncer au double jeu qu'il avait essayé de jouer entre Bonaparte et les Bourbons. Il était obligé de reconnaître la vanité de la prétention qu'il avait eue de dénouer la crise quand et comme il lui plairait. Une seule chance lui restait de sortir avec profit — sinon avec honneur — de l'impasse où sa duplicité et son irrésolution l'avaient mis : c'était de se rallier par une prompte, totale et, s'il se pouvait, fructueuse abdication, à celui qui demain serait le maître de la France. C'est ce qu'il fit.

On peut fixer avec certitude la date de cette détermination. Le 8 brumaire, Barras, comme on l'a vu, recevait à dîner Bonaparte et Moreau. Après le repas, la conversation tomba sur le sujet qui fournissait alors la matière de tous les entretiens : la dictature, dont Barras reconnut la nécessité. Poussé par ses interlocuteurs à s'expliquer plus clairement, à préciser, il protesta qu'il n'y songeait pas pour lui-même, avouant qu'il se savait « totalement usé dans l'opinion ». Mais, à défaut de lui-même, le général Hédouville lui paraissait propre à cet office. Évidemment Barras ne mettait pas sérieusement en avant le nom de cet inconnu. Il n'y avait là, sans

1. *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 105.
2. *Ibid.*

doute, qu'une de ces malices auxquelles se plaisait la causticité de son esprit, — un moyen d'irriter, peut-être aussi de sonder Bonaparte. L'effet produit fut terrible. Bonaparte « ne voit dans cette indication, qui lui paraît singulière, que le désir hypocrite de Barras d'appeler l'attention sur lui-même, et, sans lui répondre, le foudroie d'un regard qui lui fait baisser les yeux ». Après quoi, il se retire, décidé, paraît-il, à s'entendre désormais non plus avec Barras, mais avec Sieyès.

Ce coup d'œil, ce brusque départ, donnent fort à penser au Directeur. Quelques jours auparavant, Bonaparte, informé qu'on glose au Directoire sur la fortune qu'il passe pour avoir rapportée d'Italie, et que c'est Barras qui sème ces méchants bruits, a déjà fait à ce sujet une sortie des plus vives.

« On a avancé ici, nous dit-il d'un ton brusque, que j'avais assez bien fait mes affaires en Italie pour n'avoir pas besoin d'y retourner. C'est un propos indigne, auquel certes ma conduite militaire n'a jamais donné lieu. Au reste, s'il était vrai que j'eusse fait de si bonnes affaires en Italie, ce ne serait pas, *ajouta-t-il en fixant les yeux sur Barras, aux dépens de la République que j'aurais fait ma fortune* [1]. »

Barras se sent donc compromis, irrémédiablement peut-être, aux yeux de Bonaparte, par le malencontreux propos qu'il vient encore de laisser échapper. Le moment est-il bien choisi pour se brouiller avec un pareil homme? Réal et Fouché, instruits de l'incident, accourent auprès de lui, s'évertuent à lui démontrer l'énormité de la maladresse qu'il vient de commettre. Barras prend peur; le lendemain matin, il se rend rue de la Victoire auprès de Bonaparte, lui présente ses excuses et, « pour se réconcilier avec l'ambitieux, reconnaît que lui seul peut sauver la République, *lui déclare qu'il vient se mettre à sa disposition, faire tout ce qu'il voudra, prendre le rôle qu'il lui donnera*, et finit par le prier de lui donner l'assurance que, s'il méditait quelque projet, il compterait sur Barras [2] ».

Si donc on accepte ce récit, dont la vraisemblance est grande et dont rien, d'ailleurs, ne nous autorise à suspecter l'authenticité, c'est précisément dix jours avant le 18 Brumaire que Barras — renonçant à ses projets de restauration monarchique ou en ajour-

1. *Mémoires de Gohier*, t. I, p. 217.

2. Ce passage, comme tout ce qui a trait à cet incident, est emprunté aux *Mémoires de Gohier*, t. I, p. 221 à 223, qui lui-même reproduit ici ceux de Gourgaud, ou s'en inspire, quand il ne les cite pas textuellement.

nant la reprise à un temps favorable — se serait décidé à lier étroitement partie avec Bonaparte, non plus sur un pied d'égalité, mais dans les conditions humbles et subalternes qui convenaient aux rapports du premier de ces deux hommes avec l'autre.

Cette explication admise, ses actes et démarches le jour même de l'événement, son attitude, sa démission, — toutes choses qui plongent le candide Gohier dans une sorte de stupeur indignée, — deviennent aisément compréhensibles.

Le matin du 18 Brumaire, Barras est tranquille. Si tranquille qu'à sept heures, a-t-on dit, il prenait paisiblement un bain. Mais il convient de lui donner acte de sa protestation contre ce bain [1]. Admettons, comme il l'affirme, qu'il était seulement « occupé à faire sa barbe ». Cela encore indique une belle quiétude. Car, à cette même heure où l'un des chefs de l'État, l'un des cinq gardiens attitrés de la Constitution, procède sans émoi à sa toilette matinale, — ailleurs, quelqu'un dont la main ne tremble pas non plus, prépare à cette Constitution une toilette aussi — celle des condamnés. Et cette tranquillité de Barras, il faut bien le dire, ressemble fort à celle d'un homme connaissant d'avance le programme de la pièce qui précisément à cet instant commence — et le rôle que lui-même y doit jouer.

Son ancien aide de camp, Victor Grand, arrive, lui apprend qu'à l'exception d'un seul vétéran, toute la garde directoriale a quitté le Luxembourg, que le palais s'est mystérieusement vidé. Barras répond qu'il va monter à cheval, se rendre au faubourg Saint-Antoine. Le geste dut être beau, d'une ampleur tribunitienne; la voix, celle des grands jours de Thermidor ou de Vendémiaire.... Mais Barras ne monta pas à cheval, n'ameuta pas les faubourgs, resta au palais : sa toilette, peut-être, — bain ou barbe — n'était pas terminée.

Le second acte commence, après ce court prologue qui nous donne déjà le ton de la comédie. Une lettre des inspecteurs du palais des Anciens annonce à Barras le décret de translation du corps législatif à Saint-Cloud. Cet avis l'ayant rendu « perplexe », il envoie aux nouvelles son secrétaire Botot, avec mission de « bien s'assurer du rôle que Bonaparte prétendait jouer en cette

1. *Memoires de Barras*, t. IV, p. 76.

affaire [1] ». On jugera peut-être que ce rôle était dès lors assez facile à déterminer, et qu'il y avait autre chose à faire que d'envoyer demander à Bonaparte lui-même des renseignements sur la nature et l'objet de l'entreprise.

Pendant que Botot s'acquitte de sa mission, les deux Directeurs demeurés fidèles à la Constitution, Gohier et Moulins, se rendent chez Barras. Voici donc trois membres du gouvernement, et parmi eux le président en fonction, Gohier, réunis. Peu importe que Roger-Ducos et Sieyès pactisent avec Bonaparte. Ces trois Directeurs, rassemblés à ce moment au Luxembourg, libres encore — deux d'entre eux ne le seront plus tout à l'heure, — ces trois Directeurs sont la majorité dans le pouvoir exécutif, ils ont qualité pour agir, pour donner des ordres, pour organiser la résistance au coup d'État. Mais si Barras a gardé tout son sang-froid, ses deux collègues, brusquement arrachés à la quiétude — vraiment un peu simple — où ils sommeillaient, sont en proie à un trouble profond. C'est donc au Directeur lucide et calme, s'il est fidèle à son devoir autant qu'il est maître de soi, d'aider ces deux hommes éperdus à se ressaisir, de leur indiquer les mesures à prendre, de les garder, surtout, auprès de lui, puisque, réunis et agissant d'un commun accord, ils peuvent encore espérer que la légalité prévaudra sur la rébellion. Barras leur adresse de très belles paroles, les exhorte à ne pas « s'abandonner eux-mêmes ». Mais il ne leur propose ni un message aux Conseils, ni une proclamation au peuple ou à l'armée, ni un acte quelconque de défense. Et il les laisse partir en leur donnant rendez-vous une heure plus tard. Une heure plus tard. Gohier et Moulins étaient gardés à vue par Moreau, réduits par conséquent à l'impuissance. On ne poussa pas la comédie jusqu'à feindre d'avoir besoin de s'assurer du troisième Directeur. Barras resta libre : je laisse au lecteur le soin de tirer lui-même les conclusions de ce fait.

Botot revient. Il raconte la fameuse apostrophe, d'une éloquence passablement sophistique, dont Bonaparte l'a gratifié [2]. Il a constaté qu'il y avait parmi les assistants « stupeur et adhésion », lorsqu'ils ont entendu les paroles enflammées que le grand artiste jetait à la

1. *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 77.

2. Voir *la Révolution de Brumaire* par Lucien Bonaparte : « Qu'avez-vous fait de cette France que je vous avais laissée si brillante?... Je vous ai laissé la paix : j'ai retrouvé la guerre! Je vous ai laissé des victoires : j'ai retrouvé des revers!... » etc. Bonaparte oublie, évidemment, Bergen et Zurich.

population de Paris, à la France, par-dessus l'humble tête de son interlocuteur effaré. Et Barras, à ces nouvelles, « se laisse aller à une profonde mélancolie sur l'état des choses [1] ». Robespierre vivrait encore, si Barras s'était montré, en Thermidor, d'humeur aussi encline à la résignation!

Mais le dénouement approche. Bruix et Talleyrand se font introduire auprès de ce philosophe qui médite tristement sur la bassesse humaine et qui n'agit toujours pas. Ils l'enlacent dans un réseau de mensonges : les Cinq-Cents sont d'accord avec les Anciens, Gohier et Moulins pactisent avec Roger-Ducos et Sieyès, etc. Naïf, ce jour-là, pour la première fois de sa vie, ce vétéran de la politique, expert en coups d'État, accepte ingénument, sans contrôle, les affirmations de ces trompeurs; et, comme on lui déclare qu'il est « convenable » de donner sa démission, Barras, « avec cette résolution qu'il a eue souvent dans les moments difficiles », se démet de sa charge ainsi qu'on l'y convie, — ce qui revient à dire qu'il assène le coup de grâce à la Constitution, à la République, toutes deux blessées grièvement, mais qui pourtant se débattent encore à deux lieues de là, à Saint-Cloud. « Il est reconnu aujourd'hui, déclare Gohier dans ses Mémoires, que l'audacieuse entreprise de Bonaparte n'a tenu qu'à un fil, — *à un fil qu'a noué par sa défection le Directeur démissionnaire, lorsqu'il devait se réunir à nous pour le rompre* [2].... » « Cette retraite de Barras, ajoute Lucien Bonaparte, détruisant la majorité directoriale restée à Paris, *enlevait à nos adversaires leur point d'appui, au moment où ils commençaient à manœuvrer de ce côté* [3]... »

Voici le texte de cette lettre de démission :

Citoyens représentants,

Engagé dans les affaires publiques uniquement par ma passion pour la liberté, je n'ai consenti à accepter la première magistrature de l'État que pour le soutenir dans les périls par mon dévoûment, pour préserver des atteintes de ses ennemis les patriotes compromis dans sa cause, et pour assurer aux défenseurs de la patrie ces soins particuliers qui ne pouvaient leur être plus constamment donnés que par un citoyen anciennement témoin de leurs vertus héroïques, et toujours touché de leurs besoins.

La gloire qui accompagne le retour du guerrier illustre à qui j'ai eu le bonheur

1. *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 78.
2. *Mémoires de Gohier*, t. II, p. 333.
3. *La Révolution de Brumaire*, par Lucien Bonaparte. Voir de Lescure, *Mémoires sur les Journées révolutionnaires*, t. II, p. 145.

d'ouvrir le chemin de la gloire, les marques éclatantes de confiance que lui donne le corps législatif, le décret de la représentation nationale, m'ont convaincu que, *quel que soit le poste où l'appelle désormais l'intérêt public, les périls de la liberté sont surmontés* et les intérêts des armées sont garantis. Je rentre avec joie dans les rangs de simple citoyen, heureux, après tant d'orages, de remettre *entiers et plus respectables que jamais* les destins de la République, dont j'ai partagé le dépôt [1].

Salut et respect.

BARRAS.

Cette lettre appelle quelques observations. Qu'elle soit d'une lamentable platitude, il suffit de la lire pour s'en convaincre. Cet hommage rendu au « guerrier illustre », qui précisément en cet instant viole la Constitution dont le signataire de cette lettre avait la garde; l'affirmation que « les périls de la liberté sont surmontés », alors que la liberté succombe; l'annonce à mots couverts mais significatifs et l'approbation de la dictature : « *quel que soit le poste* où l'appelle désormais *l'intérêt public* »; tout cela constitue bien un document qu'on ne saurait « qualifier d'expressions trop accablantes ». Et la sévérité de ce jugement porté par le loyal Gohier [2] sur la « défection » de Barras ne peut qu'être approuvée.

Mais que dire, que penser, si cette honteuse capitulation n'est point un de ces actes irraisonnés que l'on commet dans une heure d'égarement, de détresse morale, sans presque avoir conscience de la défaillance à laquelle on succombe et sans voir qu'ils en portent la marque? Or relisez cette lettre. Rien n'y trahit le tumulte de sentiments et de pensées qui pourrait servir de circonstance atténuante à cette démission — laquelle n'était en somme autre chose que la lâche désertion non seulement d'un devoir, mais du devoir par excellence pour ce chef d'État. Tous les mots semblent choisis, pesés avec soin. La phrase est non pas brève, saccadée, exprimant par quelque chose de heurté l'émotion intérieure, la douleur, le cri de souffrance de la conscience — mais ample, périodique, cadencée. La main qui a écrit ces lignes-là était une main qui ne tremblait pas, qui a pris son temps pour les tracer.... Était-ce même la main de Barras? Ce document me semble d'une facture trop littéraire pour que je sois tout à fait sûr qu'il en est l'auteur. Je n'y retrouve pas

1. Le texte ici reproduit est celui qui a trouvé place dans les *Mémoires de Barras* (t. IV, p. 80). Cette lettre est reproduite par Gohier (t. I, p. 294) et par Lucien Bonaparte (de Lescure, *Journées révolutionnaires*, II, p. 144). Le texte donné par Lucien diffère légèrement de celui de Barras et de Gohier.

2. Gohier, *Mémoires*, t. II, p. 332.

l'ordinaire gaucherie, l'incorrection de sa forme. Ou Barras s'est beaucoup appliqué, ou un autre — plus lettré qu'il ne l'était lui-même, Talleyrand, peut-être — a composé pour lui ce petit morceau d'une élégante bassesse. Mais, que cette lettre de démission soit son œuvre ou celle d'un autre, Barras a fort bien su ce qu'il faisait en la signant. Et le caractère de réflexion mûrie, de préméditation, qui apparaît clairement dans ce document, ajoute à l'indignité de l'acte

Je voudrais pouvoir m'en tenir à cette fâcheuse constatation, et laisser le Directeur démissionnaire partir en paix, le jour même, pour sa superbe résidence de Grosbois, accompagné d'une escorte de cavaliers que Bonaparte a mise à sa disposition. Mais la matière n'est pas épuisée, malheureusement; et il me reste à étudier un dernier élément du problème historique que Barras lui-même a posé sans le vouloir dans sa relation du 18 Brumaire, en s'appliquant avec persévérance à nous dissimuler le rôle véritable qu'il y a joué. Nous savons maintenant qu'après certaines hésitations, dans lesquelles le respect de la Constitution n'avait aucune part, il est entré dans la conspiration et en a favorisé le succès, d'abord en ne la dénonçant et en ne la combattant pas, puis en laissant, par sa démission, le champ libre au coup d'État. Peut-être n'est-il pas sans intérêt de chercher à savoir en considération de quels avantages personnels Barras a tenu cette conduite. Personne ne fera, je pense, à Barras l'injure de supposer qu'il ait trahi gratis. S'il en avait été ainsi, sa vie publique manquerait de cette belle unité dans la corruption qui en est le caractère propre et qui fait de cet homme le plus complet, le plus harmonieux exemplaire du politicien vénal.

Or le coup d'État n'a valu à ce Directeur si opportunément démissionnaire, ni grand commandement — et en qualité d'ancien général, nommé par la Convention, il pouvait en obtenir un à l'armée, — ni grande charge publique, ni hautes fonctions diplomatiques [1]. Et

1. Le surlendemain du coup d'État, Bonaparte lui aurait fait offrir par Fouché le titre de *connétable*, que Barras aurait refusé, dans une lettre pleine de dignité (voir *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 111). Ou Barras ment, comme je le crois, en prétendant que le Premier Consul lui fit une pareille offre; ou, si vraiment elle a été faite, il me paraît difficile d'y voir autre chose qu'une nouvelle preuve de la complicité de Barras dans le 18 Brumaire.

c'est précisément parce qu'il n'a pas reçu, sous une forme visible aux yeux de tous, le prix de sa défection, que Barras par la suite put se targuer si fièrement d'être resté fidèle à la République et à la Révolution qu'il avait trahies. Qu'est-ce donc que le 18 Brumaire lui a procuré? — De l'argent.

Aucune trace matérielle d'un marché passé entre Bonaparte et Barras, à vrai dire, ne subsiste et il n'est pas possible de prouver par des documents que ce dernier a — comme je le crois fermement — vendu la complicité d'abord de son silence, puis de sa démission. Mais un certain nombre d'arguments, terriblement accusateurs, peuvent être invoqués à l'appui de cette opinion.

Une raison d'ordre psychologique doit être placée en première ligne : la conduite de ce vénal personnage avant l'événement et le jour même où le coup d'État s'accomplit est absolument incompréhensible, si l'explication n'en est fournie par l'existence d'un contrat secret qui le lie aux auteurs de l'entreprise et l'intéresse personnellement au succès de cette entreprise.

Les contemporains ont soupçonné qu'un accord de ce genre avait été conclu. Il est difficile d'interpréter autrement ces graves paroles de Gohier : « Que Barras s'empresse de nous faire connaître par *quels moyens on est parvenu*... à lui faire oublier la parole qu'il m'avait donnée, et qui, j'ose le dire, était d'accord avec le plus sacré de ses devoirs [1].... »

Ce soupçon était si généralement répandu et trouvait dans la louche attitude, dans la démission surtout de Barras, de tels aliments, que l'ex-Directeur a cru devoir se défendre aussi bien contre la réprobation qu'il sentait sans doute de ce chef peser sur lui, que contre l'accusation de s'être vendu, par l'intermédiaire de Fauche Borel, aux Bourbons. Mais sa défense, on va le voir, bien loin de dissiper la prévention, l'aggrave au contraire, lui fournit des charges nouvelles.

Ennemi juré de Talleyrand, il n'a pas pu résister à la tentation d'insérer dans ses Mémoires une copieuse citation empruntée à un écrit intitulé : *Pourboires diplomatiques de Talleyrand.* Au nombre des insinuations dirigées dans ce factum contre le prince de Bénévent, se trouve celle de n'avoir remis à Barras que trois millions sur les dix destinés à payer la démission du Directeur. Pourquoi donc Barras, au lieu de négliger cette articulation d'un pamphlet sans

1. *Mémoires de Gohier*, t. II, p. 332.

autorité, a-t-il pris la peine d'y répondre? Et comment se fait-il qu'en essayant de la réfuter, il lui donne précisément la valeur qu'elle n'avait pas? C'est que, pour se défendre, il recourt au même système qu'on l'avait vu employer déjà contre deux accusations de corruption analogues. Il est possible que — comme l'agent vénitien Quirini, comme l'agent royaliste Fauche-Borel — Bonaparte ou ses amis aient voulu l'acheter, possible même qu'une somme ait été « *remise par Bonaparte dans cette intention* ». Mais il n'a rien touché! Ses mains sont nettes! Les fonds destinés à le suborner ont été détournés par les intermédiaires. Bonaparte a été volé par Talleyrand, de même que la Sérénissime République par Quirini, et le Prétendant par Fauche-Borel [1]. Est-ce la faute de Barras, si c'est toujours à lui qu'on pense dans toute affaire dont la réussite exige une conscience prête à se vendre? Point n'est besoin, il me semble, d'être un magistrat rompu aux roueries des accusés, pour sentir que la pauvreté de ce plaidoyer équivaut presque à l'aveu de la mauvaise action — sur la très vraisemblable réalité de laquelle celui qui l'a commise cherche maladroitement à nous donner le change.

Barras a donc coopéré — et de la façon la plus efficace — au 18 Brumaire. En trahissant la Constitution qu'il devait défendre, la République et la Révolution dont il prétendait et dont il a osé prétendre, même après une aussi coupable défection, n'avoir jamais été que le serviteur fidèle, ce n'est pas à une conviction politique, à la croyance en la nécessité absolue d'un changement de régime, qu'il obéissait. Prêt à la monarchie comme à la dictature, ce chef d'État acquis d'avance au plus offrant n'était même pas poussé par l'ambition. L'ambition était chose trop haute pour ce jouisseur, exigeait des efforts, des actes de volonté, auxquels répugnait sa voluptueuse indolence. Investi du pouvoir par le caprice des événe-

1. « Ma démission, dont j'ai, sans aucune réserve, raconté l'historique, n'a été le sujet d'aucune proposition d'argent.... Je déclare que s'il y a eu quelque somme remise par Bonaparte dans cette intention, elle est restée tout entière dans la possession de Talleyrand.... » (*Note de Barras*, t. IV, p. 263.) Comparez t. III, p. 94 : « Quirini demandait pour le Directoire des sommes considérables qu'il prétendait lui remettre, puis il se les appropriait.... » Même tome, p. 497 : « Voilà comment les Fauche-Borel et compagnie, recevant du prince de Condé et de Louis XVIII des sommes considérables, prétendaient les avoir remises... ». Sur les relations de Barras avec Quirini et Fauche-Borel, voir préface du tome III, p. XVI.

ments, il n'avait pas trouvé en lui-même ce qu'il faut pour l'aimer : une âme virile, assez forte pour ne pas fléchir sous le poids du labeur, des responsabilités, des énergiques résolutions qu'il impose. Barras en était las, il n'aspirait qu'à s'en défaire, en le troquant platement contre un suffisant équivalent de millions. C'est donc mû par le plus vil, le plus bas des mobiles de crime, qu'il a commis sa trahison. De l'or et des filles, une table somptueuse, un train de prince opulent l'attendent à Grosbois. Il y court.

Et c'est ainsi que le « vainqueur de Thermidor » s'évanouit de l'histoire — comme un pitre de foire plonge et disparaît dans une trappe.

IV

LES DERNIÈRES ANNÉES DE BARRAS.

A partir de ce jour, nous le voyons promener de Grosbois à Bruxelles, de Bruxelles en Provence, puis à Rome, sa rancune toujours inassouvie contre Napoléon. Non content d'avoir, en 1804, prêté les mains à un projet qui tendait à provoquer l'explosion d'une guerre civile en France, il applaudit à la trahison de Bernadotte [1], il loue la « noble entreprise » de Moreau acceptant en 1813 un commandement dans les armées de la coalition [2], — il donne enfin à Murat le conseil d'imiter ces glorieux exemples et de coopérer à la ruine de Napoléon [3]. Et c'est — au milieu des commérages, des médisances de laquais congédié qui remplissent la partie de ses Mémoires comprise entre le 18 Brumaire et la Restauration, — c'est un sujet d'inexprimable dégoût que de rencontrer ces preuves d'une oblitération du sens moral allant jusqu'à l'approbation d'un crime tel que celui qui fut commis par Bernadotte et Moreau. A cette même heure où Barras triomphait en apprenant les désastres infligés aux armées de Napoléon en Russie et en Allemagne, le républicain Carnot venait mettre son épée au service de l'Empereur contre l'invasion. Ce simple rapprochement suffit à la flétrissure des sentiments et de la conduite de Barras.

1. *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 236.
2. Voir t. IV, p. 216 et préface, p. VI, note 2.
3. Voir t. IV, p. 224.

Revenu en France après cette entrée des Alliés à Paris dans laquelle il ne voit — comme dans le 9 Thermidor, auquel il la compare — qu'une délivrance publique, l'ex-Directeur coule paisiblement dans sa luxueuse « chaumière de Chaillot » les dernières années de sa vie. A peine si, de loin en loin, quelque article importun de journal ultra-royaliste [1], quelque publication accusatrice comme celle des Mémoires de Gohier [2] trouble sa quiétude en le souffletant de quelque allusion aux actes connus ou simplement soupçonnés de sa vie politique. Le gouvernement de la Restauration protège, on l'a vu, l'ancien régicide et garde inviolablement secrètes les raisons de l'étrange sympathie qu'il lui témoigne. Charles X, aussi bien que le sceptique Louis XVIII, ont oublié que cette main qui rédige à leur intention des consultations politiques, s'est levée jadis pour voter la mort de leur frère. Et l'audacieux personnage profite de cette discrétion et de cette indulgence pour se composer déjà devant les contemporains cette belle attitude de révolutionnaire impénitent dont il prétend aussi leurrer dans ses Mémoires la postérité. Ses familiers, ses serviteurs ont reçu pour consigne de ne lui donner jamais d'autre qualification que celle de « citoyen général » [3]. La princesse de Chimay, qu'on s'attendait à voir jouir de quelques immunités chez l'ancien Directeur, doit laisser son titre à la porte de cet inflexible démocrate, et redevient la citoyenne Tallien [4], dans le salon de Barras. L'esprit de la maison qu'habite l' « ermite de Chaillot » est tellement égalitaire que ses gens, certain jour, rossent le « chasseur » superbement empanaché de ladite citoyenne, car ces hommes libres n'ont pu, sans une révolte de leurs sentiments républicains, entendre cet esclave appeler sa maîtresse « Madame la princesse ». Et Barras, qui entend les cris du pauvre diable qu'on « plume » à l'office, Barras, qui pourtant ne tolère aucun désordre, aucun bruit, surtout, dans le service, sourit en apprenant la cause édifiante de ce vacarme et déclare que « le supplice est juste [5]. »

Et c'est ainsi qu'il vieillit, appliqué à son rôle, dupant les autres, — se dupant peut-être lui-même. Avec la vieillesse, les infirmités sont venues. Le brillant Directeur ne quitte plus guère son fau-

1. *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 396.
2. Voir t. IV, p. 408.
3. *Mes Mémoires*, par Alexandre Dumas, t. V, p. 299.
4. *Ibid.*, p. 301.
5. *Ibid.*

teuil à roulettes. Il porte une grande casquette à visière rabattue, de la plus bourgeoise inélégance [1]. De la mie de pain trempée dans le jus saignant exprimé d'un gigot [2] soutient insuffisamment ses forces qui déclinent. Barras est heureux néanmoins. Il est riche, très riche même, et cette grosse fortune — dont personne ne lui demande et dont sans doute il a oublié lui-même les origines — lui permet de donner satisfaction à ses goûts de faste et de large hospitalité. Il est toujours obligeant, généreux. Il a des amis. qui l'aiment vraiment, qui croient à son républicanisme et à sa vertu, qui, comme l'auteur du quatrain inspiré par le portrait de Vigneron, voient distinctement dans ses yeux sa « belle âme », — que nous avons quelque peine à y trouver. Son esprit a gardé toute sa verve malicieuse et caustique. Il raille les ministres, le gouvernement. la Cour [3], se moque de tout, de tous — et de lui-même. C'est dans un éclat de rire qu'il rend sa « belle âme ». Pour jouer un bon tour au gouvernement qui guette ses papiers, il les a mis en sûreté chez un ami. Puis il a fait ficeler et sceller de son cachet trente ou quarante solennels cartons verts, qu'on saisira, qu'on ouvrira en conseil des ministres....

« Et savez-vous ce qu'ils y trouveront? demande à Cabarrus le moribond. Les comptes de mes blanchisseuses depuis trente-cinq ans.... Et ils en auront long à déchiffrer, car j'ai sali du linge, depuis le 9 Thermidor jusqu'aujourd'hui! »

Et Barras — ajoute Alexandre Dumas, qui raconte cette scène — « poussa un éclat de rire si franc et si joyeux, qu'il en tomba en faiblesse; le soir, comme lui-même l'avait prédit, il était mort [4] ».

L'histoire peut recueillir et garder comme élément principal du jugement à porter sur Barras l'ironique boutade qui a jailli de ses lèvres mourantes. Il a « sali beaucoup de linge », en effet. Mais aussi, combien fut bizarre le caprice de la destinée qui jeta cet homme de joie dans une tragique époque où il n'avait que faire! Barras, contemporain de Danton, de Robespierre et de Saint-Just, de Hoche et de Bonaparte; ce sceptique indolent parmi ces croyants,

1. Voir en tête du volume le portrait de Barras à cette époque de sa vie, par Vigneron.
2. *Mémoires d'Alexandre Dumas*, t. V, p. 300.
3. *Ibid.*, p. 302-303.
4. *Ibid.*, p. 305.

ces grands ambitieux; ce raffiné, ce corrompu, obligé de jouer un rôle dans une crise qui déchaînait des passions auxquelles il était nécessairement réfractaire! Que voulait-on qu'il fît, sinon exploiter la Révolution au profit de ses vices? Et c'est justement parce qu'il fait tache au milieu de ces hommes aux âmes énergiquement trempées et aux fortes convictions, que Barras nous irrite, et que nous sommes portés à le juger avec une sévérité sans doute excessive. Replaçons-le dans son milieu naturel, parmi les roués du Régent ou les invités ordinaires des petits soupers offerts par Louis XV à Mme du Barry : là, Barras est bien dans le cadre qui convient à l'aristocratie un peu encanaillée de ses instincts; là, son cynisme, sa dépravation, son scepticisme gouailleur ne nous choquent plus autant; et toute notre colère se fond en un indulgent mépris pour cet effronté « talon rouge », égaré dans l'ardente, sincère et vertueuse Révolution.

George Duruy.

MÉMOIRES DE BARRAS

L'UN DES DIRECTEURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHAPITRE I

Etat du Directoire. — Irritation de Sieyès contre les journaux. — Le Journal des Hommes libres de tous les pays *devient l'*Ennemi des oppresseurs et de tous les tyrans. — *Préventions de Sieyès contre Bernadotte. — Bernadotte gouverne seul; ses proclamations; terreur qu'il inspire à Sieyès. — Représentations de Gohier. — L'ostracisme. — Je veux négocier. — Bernadotte offre sa démission; empressement de Sieyès à l'accepter. — Une demi-politesse. — Intérim de Milet-Mureau. — Sieyès veut faire Marescot ministre; bonhomie de Marescot. — Bernadotte et son secrétaire intime; le secrétaire déchire la démission; lettre remplie de dignité; effusion de reconnaissance de Bernadotte pour son secrétaire. — Le Directoire répond à Bernadotte par une épigramme. — Bernadotte et le roi de Suède. — Effet produit par la démission de Bernadotte. — Mécontentement de Gohier et de Moulins. — Leurs condoléances officielles; ils ne veulent point de Marescot. — Dubois-Crancé ministre. — Victoire en Hollande. — Bataille de Zurich. — Immense résultat. — Justice rendue à Bernadotte par son successeur. — La coalition dissoute. — Humeur de Sieyès. — Débarquement de Bonaparte à Fréjus. — Son cortège; il viole la quarantaine; correspondance atroce de Bonaparte en Égypte. — Sentiment de Sieyès à la nouvelle du débarquement. — Boulay veut faire mettre Bonaparte hors la loi. — Arrivée de Bonaparte à Paris. — Ses réflexions. — Conduite de sa femme; son empressement. — Embarras de Bonaparte. — Sa première visite. — Servilité de Marmont. — Mon entre-*

tien avec Bonaparte. — Comment il traite sa femme et ses frères. — Pressentiments de Bonaparte sur ses malheurs conjugaux. — Mot de Kléber sur l'absence en ménage. — Plaintes amères de Bonaparte au sujet des galanteries de sa femme. — Il veut divorcer. — Je l'en détourne. — Bonaparte se remarie avec sa femme. — Dîner public offert à Bonaparte. — Bernadotte refuse d'y assister. — Position difficile de Bonaparte. — Il joue la comédie. — Ses acolytes. — Félicitations qu'il adresse à Masséna et à Brune. — Le « valeureux Patagon ». — Visite à Sieyès. — Timidité de Bonaparte. — Profit qu'il tire de la vanité de Sieyès. — Il s'unit avec lui contre moi. — Bonaparte jaloux de Bernadotte. — Bernadotte refuse de le voir. — Il est ébranlé. — Sa visite. — Entretien sur l'Égypte; sur l'état de la France. — Ménage de Bernadotte. — La « petite espionne ». — Bernadotte me confie son entretien avec Bonaparte par l'intermédiaire de son secrétaire. — Le secrétaire de Bernadotte et Mme Bonaparte. — Visite de Bernadotte et de son secrétaire à Bonaparte. — Vues de Bonaparte sur l'état des affaires. — Déjeuner à Morfontaine. — Première entrevue de Bonaparte et de Moreau. — Réunion de Talleyrand, de Fouché et de Réal chez moi. — Proposition que me fait Talleyrand. — Réal intermédiaire. — Bonaparte vient me voir. — Il se découvre. — Conjurés de Bonaparte. — Ses ruses pour m'écarter. — Grand projet. — Bonaparte m'entoure d'espions. — Eugène et Murat déjeunent chez moi. — Toast qu'ils me portent. — Lefebvre trompé par Bonaparte. — Dernière entrevue avec les conjurés. — Ils me proposent la présidence. — Ma réponse. — Le secrétaire Bourrienne. — Ma franchise avance le complot. — Les conjurés donnent le change. — Avis divers. — Le député Talot. — Fabre de l'Aude et ses treize enfants. — Sollicitations empressées. — Bernadotte dîne chez Bonaparte. — Il est accusé de chouannerie et de jacobinisme. — Bonaparte était-il superstitieux? — Aveu de Saliceti. — Position critique du Directoire. — La Vendée et M. de Frotté. — Intelligences de Bonaparte avec les Vendéens. — Espionnage de Mme Bonaparte. — Ses relations avec Mme Gohier. — Commencement d'exécution. — Les conjurés chez Lemercier, président des Anciens. — Plan de translation des Conseils. — Une revue. — Convocation frauduleuse des Anciens. — Le député Cornet. — Sa proposition et son discours. — Décret des Anciens. — Le déjeuner du 18 Brumaire. — Piège dressé à Gohier par Mme Bonaparte. — Il l'évite. — Courage de Mme Gohier. — Arrivée de Bernadotte et de Joseph. — Bonaparte veut entraîner Bernadotte. — Sa résistance. — Il est prisonnier. — Sa fureur. — Bonaparte le laisse aller. — La parole d'honneur. — Discrétion de Bernadotte. — Le crucifix. — Arrivée aux Tuileries. — Lefebvre premier aide de camp. — Ma sécurité. — Les respects de la veille.

— Mon aide de camp Victor Grand. — Désertion de la garde du Directoire. — Le général Debelle. — Lettre des inspecteurs des Anciens. — Désertion de deux collègues. — Mission de Botot. — Arrivée de Gohier et de Moulins. — Diatribe de Bonaparte. — Rapport de Botot. — Apoplexie de mon aide de camp Avy. — Traitement barbare qu'il éprouve. — Visite de Talleyrand et de Bruix. — Faux rapports qu'ils me présentent. — Ma démission. — Réponse du président des Anciens. — Merlin de Thionville. — Mme Tallien. — On veut m'ébranler. — Je sauve la vie à Bonaparte. — Ma retraite à Grosbois. — Réunion chez Joseph. — Son hypocrisie. — Double but de cette réunion. — Défection générale. — Neutralité de Bernadotte. — Réunion chez Jourdan. — Moreau au Luxembourg. — Ses regrets. — Il veut se concerter avec Bernadotte. — Réponse méticuleuse de celui-ci. — Opinions des généraux du temps sur la discipline militaire. — Version de Bernadotte sur sa conduite au 18 Brumaire. — Terreurs de déportation. — Machinations perpétuelles de Bonaparte. — Délibération chez Bernadotte. — Son plan. — On perd le temps aux Cinq-Cents. — Apparition de Bonaparte. — Il est repoussé. — Ses terreurs. — Lucien harangue les troupes. — Personnalité du récit de Bernadotte. — Avances d'Augereau. — Séances du 19. — Discours de Gaudin aux Anciens. — Indignation générale. — Stupeur des conjurés. — Discours de Bonaparte. — Courage de Linglet. — Bonaparte aux Cinq-Cents. — Mouvement spontané. — Mot de Bigonnet. — Lucien donne sa démission et reste président. — Son infâme calomnie. — Murat marche au pas de charge sur les députés. — Noble et inutile résistance. — Leclerc et ses grenadiers. — Embarras de Bonaparte devant les Conseils. — Tristes résultats du 18 Brumaire. — Les deux consulats. — Sieyès et Roger-Ducos. — Cambacérès et Lebrun. — Fantôme de Constitution. — Conduite de Fouché à Paris. — Préparatifs de départ. — La voiture de Talleyrand. — Subite conversion de quelques hommes. — Déclamations apologétiques de Bonaparte. — Ses reproches contre le 18 Fructidor. — Fable honteuse des Poignards. — Le sauveur Thomé et le diamant de Joséphine. — Causes premières du 18 Brumaire. — Histoire de M. Laurent. — Son jugement sur les hommes de Brumaire. — Conduite du colonel Sébastiani. — Ses forfanteries. — Ses intrigues. — Napoléon lui défend de se dire son parent. — Mésalliance des Coigny.

Les souvenirs qui composent mes Mémoires m'étant surtout assurés par les dates, l'affaire Fauche-Borel est venue prendre la sienne au commencement du mois de thermidor, et pour

ne pas laisser perdre les vrais traits de cette misérable affaire, dont on a voulu depuis tirer des conséquences si singulières, j'ai dû fixer aussitôt ce qui s'était passé dans l'intérieur même du Directoire. Ce récit a interrompu celui que je faisais de notre tourmente d'alors, résultat de la triste division existant entre les membres du corps législatif et ceux du Directoire, et dans le sein du Directoire lui-même. Le principe de la division était dans notre sein, et cette division, je le répète, se rattachait, comme celles qui ont précédé le 18 Fructidor, au caractère individuel des hommes à qui la France avait remis ses destinées. Gohier, Moulins, Roger-Ducos étaient trois citoyens honnêtes et dévoués, les deux premiers surtout, car le troisième n'était guère qu'un vieil enfant à la remorque de Sieyès. Les deux premiers, avec les meilleurs sentiments, ne pouvaient les faire prévaloir, et étaient réduits à exprimer des vœux impuissants. Cependant l'irritation de Sieyès, tous les jours plus stimulée par les journaux, s'augmentait et allait jusqu'à l'exaspération. La clôture des sociétés populaires, le renvoi du général Marbot de la 17e division, et son départ pour l'armée d'Italie, la destitution de plusieurs fonctionnaires civils et militaires ne le rassuraient point. Fouché, lui, paraissait ne pas sévir d'une manière assez prompte contre les anarchistes. Ce ministre, d'après les lois existantes, ne pouvait cependant encore que supprimer des journaux, mais non les empêcher de paraître sous d'autres titres. Ainsi le journal des *Hommes libres de tous les pays*, supprimé par le ministre de la police, venait de reparaître plus audacieux, prenant le titre de *l'Ennemi des oppresseurs et de tous les tyrans*. Les citoyens que ce journal exceptait de ses diatribes, et surtout ceux auxquels il pouvait accorder quelques témoignages d'estime, devenaient à l'instant les objets de l'animadversion de Sieyès. Bernadotte, dont ce journal insérait surtout les actes administratifs, et dont il louait la fermeté républi-

caine, se présentait à la pensée de Sieyès comme un ennemi et comme un homme tout à fait dangereux. « Ce sont ses proclamations qui animent et enflamment la France, disait-il. Nous ne sommes plus rien, on ne nous aperçoit plus : c'est le ministre de la guerre qui est le gouvernement. » Il est très vrai que Bernadotte gouvernait réellement par son action vigoureuse; il était le seul lien militaire, patriotique et administratif qui retînt en ce moment la dislocation de la République. Bernadotte était simple et loyal autant qu'énergique dans sa conduite. Tous ses plans et ses actes tendaient au plus grand bien et à la défense de la République : ils étaient pleins de franchise et n'auraient été que des actes d'union avec le Directoire, si le Directoire avait été en lui-même susceptible d'union parmi ses membres. Mais Sieyès, toujours plus dominé par la bile et la peur, ne savait rien voir que du mauvais côté. Quoique Bernadotte, très aimable et câlin à la Béarnaise, fût toujours, devant Sieyès, dans une attitude de respect ou au moins de déférence, qu'il avait de tout temps accordée à la célébrité de ses talents et de son patriotisme, « c'est un Béarnais, répétait Sieyès, et qui démontre tout à fait la justice et la justesse du proverbe qui caractérise les hommes de son pays : *Feez et cortez*, faux et courtois ».

En vain Bernadotte nous apportait-il, avant même de les publier, ses proclamations, ses actes administratifs, qui toujours méritaient et recevaient notre approbation, Sieyès en trouvait trop ou pas assez. J'aime à citer ici, comme pièces historiques, plusieurs de ces actes de Bernadotte, qu'on ne pouvait certainement pas accuser de manquer de patriotisme, car il était impossible d'aller plus droit au but de la défense nationale.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Paris, le 21 messidor an VII.

Le Ministre de la Guerre
Au citoyen Moreau, général en chef des armées d'Italie et des Alpes.

Le Directoire exécutif a ordonné, citoyen général, par son arrêté du 16 messidor, la traduction devant un conseil de guerre de tous les commandants des places dans la République Cisalpine et dans le Piémont qui ont rendu ces places à l'ennemi. Je vous invite à me faire connaître le plus tôt possible les noms et grades de ces commandants, ainsi que les corps auxquels ils sont attachés, s'ils ne font pas partie de l'état-major général. Je vous demande aussi le nom de leurs départements, et s'ils sont encore dans l'arrondissement de l'armée que vous commandez, ou rentrés dans l'intérieur. Dans le premier cas, vous les ferez mettre aussitôt en état d'arrestation; dans le second, j'en donnerai l'ordre aux généraux dans les divisions desquels ils se trouveront.

Vous avez mandé à mon prédécesseur, citoyen général, que vous aviez traduit le commandant de Ceva à un conseil de guerre. Sans doute il faut regretter que de grands exemples soient nécessaires pour rendre aux lois militaires toute leur force; aucun commandant n'a pu ignorer que ces lois défendent de capituler avant d'avoir soutenu un assaut au corps de place; et si les lois ne l'avaient pas dit, un Français, un Républicain n'en doit-il pas trouver l'ordre dans son âme? Le courage et l'honneur ne sont-ils pas avant toutes les lois?

Ces jugements sont attendus par la nation entière; ils sont demandés par l'armée d'Italie; ils sont commandés par la gloire et la sûreté de la République.

Le Ministre de la Guerre,
BERNADOTTE.

BERNADOTTE, *Ministre de la Guerre,*
Aux officiers de tous grades maintenant en réclamation à Paris.

Paris, le 24 messidor an VII.

Les dangers de la Patrie vous rappellent aux frontières. Les rois barbares que vous avez naguère repoussés au fond de leurs royaumes menacent aujourd'hui notre liberté!

Si vous n'avez plus besoin de gloire, plus que jamais vous avez

besoin de la liberté conquise par tant de sacrifices. Réarmez-vous pour défendre cette liberté sainte!

Les officiers de tous grades, maintenant en réclamation à Paris, se rendront sur-le-champ dans leurs départements pour être placés dans les bataillons auxiliaires. Ils se présenteront au bureau de l'état-major de la 17e division. Leur feuille de route leur sera aussitôt expédiée.

Militaires républicains, la bannière de nos ennemis est : *Corruption, Trahison, Despotisme*! La nôtre est : *Loyauté, Courage, Liberté*! La victoire peut-elle être encore longtemps incertaine?

Le Ministre de la Guerre,
BERNADOTTE.

LE MINISTRE DE LA GUERRE

Aux colonnes mobiles des départements d'Eure-et-Loir, du Loiret, de Loir-et-Cher, de l'Indre, du Cher, d'Indre-et-Loire et de la Vienne, mises à la disposition du général en chef de l'armée d'Angleterre.

Paris, le 15 fructidor an VII.

En même temps qu'un Russe insolent ose faire des proclamations et parler de sa clémence au peuple français, les rebelles, connus sous le nom de Chouans, relèvent une tête audacieuse dans les départements de l'Ouest. Le Directoire exécutif a vu leurs excès, il veut les comprimer et maintenir l'honneur de la République contre tous les complots qui la menacent.

Quinze mille hommes d'élite sont l'avant-garde qui marche pour soutenir les bons citoyens de vos contrées; les Républicains de la France entière forment l'arrière-garde prête à vous seconder; mais sans doute il n'est pas besoin de cet immense développement de toutes nos forces.

Vous avez vu le département de la Haute-Garonne suffire à sa propre défense au sein des fureurs de la rébellion. Vous ne tarderez point à suivre ce glorieux exemple. Avant peu, vous aurez exterminé les bandes royalistes. C'est avec cette confiance dans votre courage, que le Directoire vous a mises à la disposition du général en chef de l'armée d'Angleterre.

Levez-vous, braves colonnes mobiles! Justifiez toute l'activité qu'exprime votre nom : poursuivez les brigands royaux dans les sinuosités de leurs repaires. Hâtez-vous de montrer, cette fois encore, que le jour où les ennemis de la liberté se déclarent, est celui de leur défaite et du triomphe de la République.

BERNADOTTE.

LE MINISTRE DE LA GUERRE

A l'Administration centrale du département d'Eure-et-Loir.

Les brigands qui ont insulté la République dans la commune de Saint-Christophe, ignoraient-ils le sort des rebelles de la Haute-Garonne? Ignoraient-ils que tous les Républicains ont les yeux ouverts sur les complots qui, du Midi, devaient étendre leurs ramifications sur toute la France? Et pourraient-ils avoir conçu l'espoir insensé d'établir dans une contrée leur odieuse domination?

Je n'ai point laissé ignorer au Directoire exécutif l'activité que vous avez déployée pour arrêter les premiers progrès de la rébellion, et l'ardeur généreuse des citoyens et des conscrits qui ont volé soudainement aux armes. Je vous rends la justice d'être persuadé que l'attentat commis à Saint-Christophe est aujourd'hui vengé, et les brigands détruits ou dispersés.

Instruisez-moi, par un courrier extraordinaire, des événements ultérieurs; s'ils avaient quelque caractère alarmant, des secours rapides vous seraient adressés.

Salut et fraternité.

Le Ministre de la Guerre,
BERNADOTTE.

LE MINISTRE DE LA GUERRE

A l'Administration centrale de la Haute-Garonne et au commissaire du Directoire exécutif près cette administration.

Paris, 8 fructidor an VII.

Vous reposiez à l'ombre des lois : les royalistes ont cru que vous étiez endormis; ils ont voulu vous surprendre. Vous vous êtes levés plus prompts que l'éclair : honneur aux valeureuses gardes nationales!

Vos derniers rapports donnent la certitude que le royalisme ne reparaîtra plus; cependant l'état des choses ne vous permet pas de reprendre une entière sécurité : l'étendue de la conspiration, l'acharnement des conspirateurs vous disent leur but, vous tracent votre conduite; ils n'auraient rien obtenu s'ils n'avaient renversé la liberté, l'égalité. Vous n'aurez rien fait tant que vous n'aurez pas assuré le triomphe complet de la République! Vos succès vous engagent plus que jamais à consolider votre ouvrage!

La gloire de votre garde nationale est pure : qu'elle bannisse de

ses rangs les infracteurs de la discipline : il ne suffit pas aux républicains de prouver qu'ils sont les plus forts, ils doivent prouver qu'ils sont les plus probes !

Ces vertus premières des républicains leur donnent les moyens d'exercer toutes les autres. Elles donnent le droit de la clémence, parce qu'elles donnent d'abord la victoire.

Comme homme, comme citoyen, comme fonctionnaire, je partage et j'approuve les sentiments d'humanité que vous exprimez dans votre lettre. Point de doute qu'un grand nombre de ceux qui se trouvent parmi les rebelles ne soient égarés. Les royalistes ont grossi leurs bandes par la crainte, par la séduction, par la perfidie. Il est digne des autorités constituées de montrer aux faibles leurs erreurs. Pour ceux-là, que la persuasion les ramène au sein de la patrie. Pour les pervers, déployez toute la rigueur des lois. Que la force subjugue tous ceux que la douceur ne pourra rattacher à la patrie.

Un conseil de guerre a dû se transporter sur-le-champ à Toulouse, pour juger les rebelles détenus. Ne manquez pas de m'informer jour par jour de votre situation. S'il était encore nécessaire, tous les moyens du département de la guerre seraient mis en mouvement pour vous seconder.

Bernadotte.

Le Ministre de la Guerre

Aux gardes nationales des départements de la Haute-Garonne, du Lot, de Lot-et-Garonne, du Tarn, du Gers, du Gard, de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées, de l'Aude et de l'Hérault.

Paris, le 8 fructidor an VII.

Les soldats du prétendu Louis XVIII, aussi lâches que le maître qu'ils servent, ont osé troubler votre sommeil. Réveillés par les accents plaintifs de vos femmes et de vos enfants, vous avez saisi les armes terribles aux ennemis de votre repos et de votre liberté.

L'usage que vous en avez fait, est justifié par les dangers que vous avez courus. La République applaudit à votre courage.

En vous levant simultanément, vous avez commandé l'estime, vous avez enchaîné l'amitié des républicains. Néanmoins votre tâche n'est pas encore remplie. Vous ne pouvez, sans compromettre le salut de la patrie, rentrer dans vos demeures tant qu'il restera un rebelle en armes. La volonté nationale parle, exige, ordonne : obéissez à sa voix.

Vous serez humains dans la victoire : vous ne vous appesantirez

que sur les chefs de la rébellion. Vos bras les frapperont encore avec la massue d'Hercule.

L'indiscipline ne flétrira point les lauriers qui ombragent vos têtes. Vous les conserverez et les transmettrez à vos neveux.

Le pillage ne souillera point votre marche : les républicains ont toujours le cœur pur et les mains nettes.

La France vous contemple : les armées vous admirent. Le corps législatif et le Directoire attendent le retour de l'ordre et de la paix dans l'intéressante partie du Midi : c'est à vous qu'ils confient cet honorable soin.

Bernadotte.

Je viens de dire que la plupart des actes du ministre de la guerre destinés à la publicité nous étaient soumis, et n'entraient en circulation qu'avec l'approuvé du Directoire. Ç'aurait dû être assez pour la responsabilité du ministre et pour la satisfaction du gouvernement. Mais plus Bernadotte réussissait dans l'opinion, plus Sieyès en était agité : il arrivait à en être épouvanté. Chaque fois que Bernadotte arrivait avec son portefeuille, Sieyès, en le voyant entrer, disait : « Que va-t-il sortir encore de cette boîte des Jacobins? » Et quand Bernadotte nous avait présenté quelques vues militaires qui ne pouvaient être mises en action que par les mesures administratives et par la force d'impulsion intérieure, Sieyès disait toujours : « Le remède paraît pire que le mal ». Bernadotte ayant plus d'une fois prévalu contre l'opinion de Sieyès par la majorité du Directoire qui se tournait en sa faveur, Sieyès avait fini par le prendre tout à fait en grippe, et, comme il le disait ingénument, « il ne pouvait plus le sentir ». Lorsqu'on annonçait le ministre de la guerre, il disait, en marmottant dans ses dents : « Voilà Catilina! » Et quand Bernadotte était sorti, c'étaient des diatribes qui ne finissaient point sur son jacobinisme, « sur ce que, disait-il, Bernadotte, ci-devant chouan, voulait aujourd'hui être plus patriote que lui, Sieyès. — Et pourquoi, dit Moulins, et comment voudrions-nous être moins patriotes

que Bernadotte, et nous laisserions-nous primer? — Je crois bien, répliqua Sieyès en s'adressant avec un sourire d'affection au général Moulins, que le général Bernadotte n'a point la prétention d'être plus patriote que le général Moulins. » Moulins, non pas séduit, mais presque attiré à Sieyès par ce compliment, me dit : « Il paraît que Bernadotte tourmente beaucoup notre collègue ».

La première chose à considérer pour le Directoire, c'est d'être uni entre nous, et de nous sauver, s'il est possible, des déchirements pareils à ceux qui ont amené toutes les mutilations dont nous portons aujourd'hui la peine. Sieyès ne veut pas en démordre. Bientôt Bernadotte et lui ne pourront plus se montrer dans une même pièce.

Gohier, plein d'affection pour Bernadotte, et d'indisposition contre Sieyès, en raison de beaucoup d'antécédents, dit :

« Bernadotte n'est pas seulement utile, il est indispensable à la République.

— Je crois qu'il lui est fatal, répliqua Sieyès, par la raison même que vous venez de donner pour lui; car si un homme est indispensable dans une République, on doit l'en regarder comme le plus dangereux ennemi, et s'en défaire par tous moyens! »

Gohier et moi trouvâmes ce moyen un peu sévère : il était analogue à l'esprit de l'homme qui, aux diverses époques de la Révolution, n'avait été guère accessible aux sentiments doux, et qui, après le 18 Fructidor, avait enfanté le grand plan d'ostracisme qu'il avait mis dans la bouche de son éloquent interprète, Boulay de la Meurthe. Nous pensions même que, dans un cas d'incompatibilité aussi prononcé, c'eût été à Sieyès de se rendre justice et de s'ostraciser lui-même, s'il y avait danger pour la patrie. « Où en sommes-nous, dis-je avec émotion à Sieyès, si chaque fois qu'on ne sera pas d'accord avec ses collègues, sur les personnes ou sur les choses, il n'est pas possible d'éviter d'en venir à

une scission absolue? Carnot, Letourneur, Treilhard, Merlin lui-même, Revellière surtout n'étaient point les ennemis de la République, mais les rivalités personnelles nous ont perdus. En remontant plus haut, ne peut-on voir, avant le 9 Thermidor, les mêmes causes amenant les mêmes effets, dans le sein du Comité de Salut public? Nous faudra-t-il, cette fois encore, ne pouvoir sortir de cette discussion que par un aussi malheureux dénoûment, la mort ou l'expulsion des uns ou des autres? »

J'en étais là de ces tristes réflexions, ne voulant nullement obliger ni engager Sieyès à quitter la partie, lorsque je pensai qu'il serait plus facile d'arriver à la raison de Bernadotte, par son cœur capable de noble émotion. Je dis à Bernadotte de passer chez moi, pour que nous pussions causer avec confiance des intérêts de la patrie. Je lui exposai comme quoi Sieyès était effrayé de sa présence au Directoire, et de son maintien au ministère de la guerre; comme Gohier et moi n'avions pu à cet égard rien obtenir sur son esprit rempli de mille appréhensions; comme enfin Sieyès s'imaginait que Bernadotte était au moment de lui faire le plus mauvais parti. Lorsqu'on est arrivé à une pareille idée, il est difficile de rester convenablement dans une cohabitation politique; j'abordai en conséquence et tout franchement la question : Sieyès ne veut pas se retirer du Directoire, et après tout ce qui s'est passé jusqu'ici du coup d'État du 18 Fructidor à celui du 30 Prairial, nous ne pouvons nous exposer à donner encore en spectacle à la nation des scènes dont elle est fatiguée.

« Qui est-ce qui cédera la place aujourd'hui? dis-je à Bernadotte. Comment préviendrons-nous les plus affreux déchirements? Ne devons-nous pas faire tous les sacrifices pour prévenir de nouvelles divisions et de nouveaux scandales? N'y a-t-il d'ailleurs qu'un seul moyen de sauver la patrie? L'honneur de rester assis dans un fauteuil administratif

vaut-il celui d'être à cheval à la tête d'une armée? N'est-ce pas là réellement qu'est la gloire, surtout pour un militaire qui a fait ses preuves, et qui ne connaît de gloire supérieure à la sienne que celle qu'il peut acquérir encore?

— Eh bien, me dit Bernadotte, je ne commande pas seulement une armée dans ce moment, je les dirige toutes, et voilà que nous touchons aux plus grands résultats. D'après tous les moyens et les ordres que j'ai donnés à Masséna, il faut qu'il livre prochainement une grande bataille : cela est décisif pour le sort de la République. D'après toutes mes combinaisons, nous ne pouvons que triompher, et au moment où j'ai amené la partie d'échecs aussi avant, il me serait bien pénible de me séparer du grand échiquier que le Directoire m'a confié. La bataille de Novi a été si cruelle! J'ai tout fait pour réorganiser l'armée d'Italie : voilà que j'y ai joint l'armée des Alpes, et j'espérais mettre incessamment Championnet en mouvement. Voilà bien des grandes choses commencées et dont moi seul je dirigeais en ce moment tous les fils. J'en tenais le peloton dans la main. Me dites-vous de le remettre à un autre? Je n'ai point la soif du ministère : vienne s'y abreuver qui voudra. Est-ce ma démission que l'on veut pour avoir la paix? »

Bernadotte était attendri jusqu'aux larmes, et c'était réellement son âme qui soutenait seule en ce moment la discussion. « Eh bien, continua-t-il, je vais vous donner ma démission. » Il cherchait en même temps une plume pour l'écrire. J'étais si ému moi-même, que j'aurais cru manquer à la délicatesse en acceptant son offre. Je remerciai Bernadotte du nouveau sacrifice que je le voyais prêt à faire à la patrie : il me dit qu'il se retirait pour écrire la lettre où il allait donner sa démission, et qu'il aurait achevé de minuter dans mon cabinet si ce n'était pas moi-même qui eusse arrêté la vivacité de l'exécution.

Je reviens au Directoire, dont la séance était levée, et où

n'étaient plus Gohier et Moulins, mais encore Sieyès. « Eh bien, lui dis-je, toutes vos défiances sur Bernadotte vont avoir un terme. Je le quitte : il est impossible de trouver un ministre moins attaché au pouvoir, un citoyen plus dévoué à la patrie, plus déterminé à la servir, quelque place qu'on lui retire, ou quelque charge qu'on lui impose. Bernadotte m'a promis sa démission : il la donne. — Je ne le croirai que quand je la verrai signée de sa main, répond Sieyès. Il est de ces gascons mobiles dont on ne tient rien si on ne les prend au mot. — Vous n'avez pas à l'y prendre, il y est pris, et vient de me donner le spectacle du désintéressement le plus vrai. — Encore une fois, il faut le prendre au mot; et si nous attendons la démission, nous aurons tort. Prenons sur-le-champ un arrêté comme si la démission était déjà reçue, ou plutôt regardons-la comme reçue, d'après ce qu'il vous a dit et ce que vous me dites. »

Je fais observer à Sieyès que, Gohier, Moulins, Roger-Ducos étant absents, la séance d'ailleurs étant levée, nous ne pouvons rien statuer. Il avait déjà fait signe à un huissier d'aller chercher Roger-Ducos, qui rentre à l'instant. « Nous voilà trois : il faut à l'instant prendre un arrêté. » Sieyès écrit aussitôt et signe comme président la lettre suivante :

Le Directoire exécutif, citoyen ministre, d'après le vœu que vous lui avez si souvent manifesté de reprendre votre activité aux armées, vient de vous remplacer au ministère de la Guerre. Il charge le général Milet-Mureau, par intérim, du portefeuille de la Guerre : vous lui en ferez la remise. Le Directoire vous recevra avec plaisir pendant le séjour que vous ferez à Paris, pour conférer sur tous les objets relatifs au commandement qu'il vous destine.

Sieyès, *Président.*

A cette lettre était joint l'arrêté suivant :

La démission donnée par le citoyen général Bernadotte de ses fonctions de ministre de la Guerre est acceptée.

Il y avait dans la personne et le caractère de Sieyès une telle raideur, une telle sécheresse de manières, qu'en employant une formule de demi-politesse, il croyait faire un très grand effort. « Vous voyez, me dit-il, que je ne cherche point à humilier Bernadotte. Ne lui ai-je pas bien doré la pillule? » et il répétait avec un air de satisfaction la phrase qu'il avait trouvée : « Le Directoire vous recevra avec plaisir ». Jamais poète récitant ses vers n'a été plus heureux et plus fier de lui-même. Ayant fait la chose la plus indélicate et la plus grossière, il croyait encore être un modèle de convenances. Ce n'est pas la première fois que j'ai reconnu qu'il y a des rudesses que ne sentent pas les épidermes endurcis, et qu'il n'y a que la délicatesse qui puisse comprendre la délicatesse.

Ce qui se passait en ce moment, n'était pas l'effet d'une vivacité subite de Sieyès, mais le résultat d'une préméditation depuis longtemps calculée. L'intérim de Milet-Mureau qu'il avait annoncé n'était même qu'un voile momentané pour couvrir le ministre définitif qu'il avait destiné à remplacer Bernadotte. Le choix arrêté *in petto* par Sieyès, c'était le général Marescot, honorable officier de génie que j'avais connu dans plusieurs grandes circonstances de la guerre active; mais je n'avais jamais été dans le cas d'apprécier son caractère politique ni sa capacité administrative. Allant au-devant de toutes les objections et de toutes les questions qui pouvaient lui être présentées sur le nouveau ministre de sa façon, qui pour lui n'était plus déjà un candidat, Sieyès me dit : « On prétendra peut-être que Marescot n'est pas un chaud républicain : je crois qu'il l'est autant que tous les militaires qui, depuis la Révolution, ont combattu pour elle ou sous elle. Quant au caractère, qu'il en ait ou qu'il n'en ait pas, cela est fort égal : j'aime autant qu'il en ait moins que plus. Nous n'avons pas besoin de caractère au ministère : nous n'avons besoin que de bonnes intentions et d'attachement au Directoire, de la part des agents auxquels il confie des portefeuilles. »

Marescot, d'après l'ordre verbal de Sieyès, se croyant déjà ministre, s'était rendu au ministère, avec une candeur infinie. Il ne pouvait manquer de résulter de tout cela un certain quiproquo.

Bernadotte ne m'avait pas seulement avancé sa parole qu'il était « déterminé » à nous envoyer sa démission, il me l'avait donnée réellement, l'avait presque écrite sous mes yeux, et je croyais qu'il n'était retourné chez lui que pour la transcrire officiellement et l'adresser de suite en forme au Directoire; mais, en rentrant au ministère, il apprit que le général Marescot y avait paru un moment en grande tenue, pour prendre possession. Il ne s'en était retiré même qu'en disant qu' « il allait chez le Directeur Sieyès, d'où il allait revenir à son hôtel, c'est-à-dire au ministère ». Bernadotte fut instruit de cette circonstance par son secrétaire intime [1], qui était en même temps son secrétaire général, et à qui Marescot, dans son ingénuité de ministre, s'était adressé. Bernadotte confie à son secrétaire, avec la déférence de l'estime pour un jugement sûr et un caractère éprouvé, l'acte de sa démission, non pas comme une chose faite, mais comme un projet éventuel qui ne serait pas encore arrêté. Ce secrétaire, homme de tête et de cœur, et d'un caractère politique fortement trempé, lui demanda : « Votre démission est-elle réellement donnée ou seulement promise? Dans le premier cas, vous êtes débordé; vous perdez en un instant toute la dignité et la gloire que vous avez gagnées par vos victoires militaires, votre tenue politique et vos talents administratifs : tout va disparaître pour vous de la puissance que vous avez conquise dans l'opinion. Si, au contraire, votre démission n'est qu'une promesse et une hypothèse subordonnée à des conditions qu'on n'aura pas respectées, alors vous vous en tirez merveilleusement : c'est de soutenir le combat engagé

1. M. Rousselin de Saint-Albin. (G. D.)

avec le Directoire; c'est de lui refuser votre démission, ou de la remettre avec éclat, mais seulement à la nation. »

Bernadotte tenait à la main le brouillon de la démission qu'il avait projetée; elle n'était pas d'une expression très fière et indépendante : conforme enfin au caractère qu'il avait montré ou annoncé avec sa physionomie mâle et son front militaire. « Vous êtes, lui dit le jeune secrétaire, dans une position qui va décider de l'honneur du reste de votre vie. Général, vous n'êtes point Henri IV et je ne suis pas Sully, mais ce ministre déchira la promesse faite par le Béarnais à Mme de Verneuil : moi, j'ose déchirer une démission pâle, insignifiante, enfin indigne de vous, et voici celle que je vous propose de lui substituer. »

Le jeune secrétaire, dont la plume était aussi vive que son caractère était résolu, a aussitôt écrit qu'il a parlé :

« Je reçois, citoyen Président, votre arrêté d'hier, et la lettre obligeante qui l'accompagne. Vous acceptez la démission que je n'ai pas donnée ! » Bernadotte expliquait ensuite que « s'il avait pu parler de retourner aux armées, c'était lorsqu'il se voyait dans l'impuissance d'améliorer la cruelle situation de ses frères d'armes, lorsqu'il était profondément affligé de l'insuffisance des moyens mis à la disposition du département de la guerre. « Voilà les faits, ajoutait-il, j'ai dû les rétablir pour l'honneur de la vérité qui n'est pas en notre pouvoir, citoyen Directeur. Elle appartient à nos contemporains, à l'histoire qui nous attend. » Bernadotte terminait sa lettre en demandant purement et simplement le traitement de réforme, dont il avait, disait-il, autant besoin que de repos.

Bernadotte, dont l'esprit est plein de tact et de perspicacité, reconnut aussitôt à quel péril il venait d'échapper. Il saisit la lettre de son secrétaire, l'embrassa avec chaleur en lui disant : « Mon ami, vous avez plus de force politique que moi, vous êtes plus que ma plume, vous êtes plus que ma

tête : vous êtes mon âme, vous êtes mes entrailles; c'est là ce que je devais et ce que je voulais dire. »

Sieyès, persistant dans sa mauvaise humeur, crut répondre à une épigramme aussi acérée par une autre, et il fit prendre au Directoire l'arrêté suivant :

30 fructidor an VII.

Vu la lettre du citoyen Bernadotte, général de division, du 29 de ce mois, par laquelle il demande sa réforme, le traitement de réforme est accordé au citoyen Bernadotte, général de division.

SIEYÈS. *Président.*

Cette réplique d'épigramme, lorsque Sieyès croyait la sienne fort supérieure, ne pouvait éteindre celle de Bernadotte. La lettre de celui-ci, aussi digne que spirituelle, était une vengeance bien complète envers ceux qu'il croyait ne lui avoir pas rendu justice.

Quoique cette lettre de Bernadotte nous ait fait beaucoup de mal, comme Directoire, en donnant à l'ex-ministre une victoire d'opinion qui domina bien cruellement la nôtre, je fus loin d'en avoir du ressentiment contre son auteur, parce que j'estime et j'honore le caractère, quelque part qu'il se trouve, même parmi nos ennemis. Le secrétaire de Bernadotte, dont il est ici question, a épousé depuis l'une de mes cousines [1], l'une des personnes les plus distinguées de notre époque par tous les attraits de la beauté comme par les qualités de l'âme et par tous les talents. Elle a préféré celui qui devait tout à son esprit et qui annonçait le développement de grandes facultés, à tout ce qu'on appelle vulgairement les partis les plus brillants. Le choix du cœur a été justifié par l'attachement réciproque : j'ai été, pour mon compte, satisfait et flatté d'une alliance honorable par sa pureté. Notre liaison, fondée sur l'estime, est devenue, par une longue connais-

1. Mlle de Montpezat, que M. Rousselin de Saint-Albin épousa en premières noces. (G. D.)

sance, plus intime et plus sûre que ne l'est celle de beaucoup de parents qui ne sont unis que par les liens de la loi. J'ai appris, depuis, que ce secrétaire de Bernadotte, qu'il appelait alors ses « entrailles », et qui lui était réellement dévoué à la vie et à la mort, avait été, en raison de ce dévoûment pour Bernadotte, signalé, poursuivi à feu et à sang par Bonaparte ; qu'il avait été complètement abandonné, l'on pourrait dire sacrifié par celui qui, ayant atteint l'apogée du pouvoir, ne devait point oublier, encore moins laisser immoler le sincère ami qui avait, si jeune, contribué à inscrire quelques nobles pages dans l'histoire de sa vie. Il semble cependant que la justification d'une grande et étonnante fortune soit de faire quelque bien aux autres, surtout à ses amis. Bernadotte est devenu maréchal, prince, roi, et il l'est encore! La mémoire serait-elle donc une qualité interdite aux rois? Si Bernadotte l'avait laissé venir jusqu'à son cœur, il aurait peut-être cru manquer à la royauté. On lui prête au surplus une naïveté qui expliquerait un système qui passe pour avoir été celui de son compatriote Henri IV. Celui-ci, favorisant souvent les catholiques au détriment de ses plus vieux serviteurs, disait en bon Gascon : « Je suis si sûr de mes amis, que je n'ai point à m'occuper de rien pour eux. Quant aux ennemis, il faut les ménager. » Je répondrai à cette naïveté du compatriote de Henri IV, devenu aujourd'hui son frère en royauté, deux cents ans après sa mort :

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler.

Le général Jourdan, au Conseil des Cinq-Cents, annonça le renvoi de Bernadotte comme une calamité publique. L'opinion générale se prononça de suite contre le Directoire, et il était impossible de ne pas reconnaître que l'irritabilité de Sieyès nous avait réellement suscité un nouvel embarras, ajouté à tant d'autres qui n'avaient pas besoin de supplément.

Gohier apprenant en même temps tous les détails qu'il avait ignorés de l'affaire, terminée sans qu'elle lui eût été communiquée, nous fit de vifs reproches d'avoir agi à son insu et en l'absence de Moulins. Tout cela avait été enlevé et précipité par Sieyès; j'avais choisi ce que j'avais cru le moindre des maux pour le moment, afin d'échapper à de nouveaux déchirements. Je crus donc pouvoir répondre à Gohier que « la majorité, dans le Directoire, était le droit, comme dans toute autorité collective; que la légalité était là; qu'il n'y avait que désordre hors de ce principe ».

Gohier me répliqua, avec raison, que « le renvoi d'un ministre tel que Bernadotte était l'une de ces graves questions sur lesquelles il n'était pas superflu de consulter *tous* les membres du Directoire. — Cependant notre règlement, continuai-je, porte encore qu'au Président appartient le droit de déterminer les objets sur lesquels le Directoire doit délibérer. »

Gohier et Moulins, ne voyant pas de possibilité de revenir sur ce qui était terminé sans appel, s'entendirent pour se rendre de suite chez Bernadotte et lui présenter leurs regrets. Ils s'y transportèrent revêtus de leur grand costume, escortés de leur garde d'honneur, afin de donner à leur démarche un caractère plus qu'amical et sérieusement officiel. Ils se trompaient en cela que deux membres du Directoire ne pouvaient représenter l'expression officielle d'une autorité composée de cinq. Je ne blâmais point sans doute le sentiment qui les avait fait agir, j'en désapprouvais le mode, parce qu'à l'époque où nous étions, et après tant de violations de l'ordre, je croyais qu'on ne pouvait trop se hâter d'y rentrer, pour prévenir les plus grands malheurs. La menace nous en arrivait de toutes parts, non seulement contre le Directoire, mais contre la République elle-même.

Le triomphe d'escobarderie que Sieyès avait obtenu ici par la destitution de Bernadotte avait ajouté à la hardiesse

et à la ténacité de son humeur pour se porter à d'autres actes. Il destituait le département de la Seine, il menaçait tous les autres; enfin, des fonctionnaires à la nation, la tourmente communiquée était réellement générale, et l'on ne pouvait que s'attendre à de funestes innovations.

Bernadotte honorablement retiré, Sieyès croyait qu'à l'intérim donné à Milet-Mureau allait décidément succéder son protégé. Gohier et Moulins n'étaient point d'avis que la nullité de caractère fût la qualité nécessaire au moment actuel. Sieyès, ayant commencé par reconnaître cette nullité dans Marescot, avait d'avance justifié par son propre aveu l'opinion et la résistance de ces collègues : « C'était lui-même qui l'avait dit ».

Pour départager cette nouvelle dissidence, je crus ne pouvoir mieux offrir que Dubois-Crancé, l'un des patriotes les plus éprouvés de la Révolution, et non de l'ultra-Révolution. Dubois-Crancé, ancien militaire, avait été nourri dans l'administration, et s'en était occupé dans les diverses assemblées. Dès l'Assemblée constituante comme à la Convention, il avait été hardi en réformations et sage en organisation. C'est à lui qu'on devait réellement la grande fusion par l'embrigadement nouveau, qui avait fait disparaître jusqu'à la trace de l'armée de l'ancien régime. Dubois-Crancé avait de plus un caractère ferme et une connaissance certaine du personnel de la Révolution. Ne pouvant refuser la justice due au mérite réel de Dubois-Crancé, Sieyès n'était arrêté que par une raison particulière, toujours la même à ses yeux : « C'est que le nouveau ministre allait encore être un homme à caractère, et ce n'était point là, disait-il, ce qu'il nous fallait. Il ne nous fallait, répétait Sieyès, que des instruments dans notre main; il nous fallait des griffes pour signer », et il citait en exemple le ministre Reinhard, celui qui avait remplacé Talleyrand aux Relations extérieures. Ce ministre avait, à la vérité, ce mérite essentiel, requis par Sieyès, de n'avoir aucune volonté propre; mais ce

n'était pas pour lui qu'il avait été nommé, c'était au grand regret de ne pouvoir conserver en place Talleyrand, depuis longtemps destitué et renvoyé par l'opinion publique, que Sieyès avait fait nommer Reinhard. Celui-ci, homme de bonne composition, s'accommodait parfaitement d'avance de restituer la place à Talleyrand quand il serait possible de l'y rappeler par une circonstance quelconque, ainsi qu'on le verra par la suite. Quoi qu'il en soit des répugnances de Sieyès contre la nomination de Dubois-Crancé, comme il s'était usé pour la discussion dans tout ce qu'il avait si légèrement décidé et exécuté de lui-même contre Bernadotte et pour Marescot, j'eus l'autorité de faire agréer Dubois-Crancé.

Celui-ci, quelques jours après son entrée au ministère, eut le bonheur de nous apporter la nouvelle de la victoire remportée sur les Anglo-Russes par l'armée française de Hollande, sous les ordres de Brune. Les drapeaux pris sur les ennemis furent présentés au Directoire en séance solennelle. Quelques jours après survint la terrible et mémorable affaire de Zurich. Masséna, pressé par les ordres itératifs de Bernadotte, et sous menace d'être plus que destitué (car il l'était déjà), sous menace d'être mis en jugement, s'était décidé à livrer la bataille, et l'avait gagnée sans doute avec un grand éclat, mais l'eût gagnée plus complètement encore s'il eût attaqué plus tôt, c'est-à-dire immédiatement après le départ du prince Charles et de ses vingt-cinq mille hommes d'élite et avant l'arrivée des Russes. La bataille de Zurich est décrite partout d'après le compte rendu de Masséna et les aveux mêmes de l'ennemi. Je donne seulement le résultat tel qu'il me fut envoyé par Masséna lui-même.

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE L'ARMÉE D'HELVÉTIE

les 3 et 4 vendémiaire an VIII.

OPÉRATIONS	PERTES DE L'ENNEMI EN TUÉS, PRISONNIERS, BLESSÉS		
La troisième division Lelarge passe la Limmat : le camp de l'ennemi est enlevé.			
Le même jour, l'ennemi est repoussé jusque sous les murs de Zurich................	1200	3000	
La division du général Mortier et la réserve commandée par le général Klein attaquent Zurich de front, battent l'ennemi et lui font quelques prisonniers.			
Le 3, la division du général Lelarge enfonce l'ennemi sur tous les points, et entre dans Zurich................................	4000	2000[1]	3000[2]
Le 4, la division du général Soult passe la Linth entre les lacs de Zurich et Wallenstadt : elle attaque l'ennemi ce jour et le suivant, et l'a complètement battu....	3000[3]		3500
Totaux..................	8200	5000	6500
Total général.........		19 700	

De plus on a pris à l'ennemi six drapeaux et cent cinquante pièces de canon.

En nous apportant cette importante et immense nouvelle, Dubois-Crancé eut la franchise de dire : « Citoyens Directeurs, cela ne me regarde pas, je n'y suis pour rien : cette victoire est due tout entière à mon prédécesseur, qui a tout préparé, tout fait ce que je viens de voir s'accomplir ». Dans le même moment nous recevons la nouvelle de la capitulation définitive de l'armée anglo-russe, commandée par le duc d'York, et de l'évacuation de la Hollande. Le ministre de la guerre, en nous apportant cette suite d'heureuses nouvelles, répète encore que « tout cela est dû à son prédécesseur; que

1. Beaucoup sont blessés.
2. Dont trois généraux russes.
3. Parmi les tués se trouvent le général Hotze et son chef d'état-major.

Bernadotte a semé la victoire par ses immenses travaux, et qu'il ne fait que recueillir les résultats ».

Tandis que le Directoire rassuré et la France en émotion apprennent avec transport ces nouvelles diverses qui raffermissent la République et ne laissent plus d'inquiétudes sur ses destinées, tandis que des larmes de joie et d'attendrissement coulent des yeux du président Gohier, président fortuné de toute cette gloire, Sieyès paraît plus triste et morose encore qu'à son ordinaire; il semble rappeler ces vers qui peignaient l'envieux :

> Rufin désespéré, que ce bonheur outrage,
> Pleure aussi dans un coin; mais ses pleurs sont de rage.

Chaque fois que le nom de Bernadotte est inévitablement rappelé en tête de ces scènes, par les militaires venant des armées et par le président, qui ne peut qu'être l'interprète de la reconnaissance publique, et transmettre nos félicitations, Sieyès a l'air personnellement attaqué; il dit : « Si Bernadotte était resté, nous ne serions pas si avancés. — Nous le serions davantage encore, lui répondis-je; mais, au reste, nous sommes déjà assez bien. Voilà une nouvelle coalition déroutée, exterminée sur les points principaux où nous étions le plus vulnérables. La République n'est plus un problème, comme vous vous l'imaginiez et le disiez il y a quelques jours encore. »

Tandis que ces débats se passaient au Directoire, et semblaient annoncer de nouveaux conflits, voilà qu'on annonce le débarquement de l'Égyptien Bonaparte à Fréjus. Il est accompagné de Berthier, Lannes, Marmont, Murat, Andréossy et de Monge et Berthollet. Il est parti d'Égypte sans aucune permission du Directoire, et il a débarqué en France sans avoir respecté la quarantaine. On sait les immenses moyens qu'il a emportés il y a quinze mois en Égypte, et

quels sont les résultats du conquérant que Sidney Smith et un infime pacha ont arrêté devant Saint-Jean-d'Acre. Pour couvrir toute la faiblesse de sa position politique comme militaire, et prévenir les questions qui vont assaillir de droit ce revenant qui ressemble tant à un fugitif et à un rebelle, Bonaparte a gagné une bataille sur les Turcs à Aboukir, et s'est fait précéder à Paris de l'annonce beaucoup plus éclatante que la victoire elle-même.

Ce n'est point ici le lieu de faire l'histoire de l'expédition d'Égypte depuis l'an VI, et de ses résultats jusqu'aujourd'hui. Mais au moment où le général de cette expédition se prépare à jouer un nouveau rôle, je dois faire connaître les moyens qu'il a employés en Égypte. Je m'en tiens pour cela à un simple extrait de sa correspondance, devenue partie intégrante des monuments autographes que l'imprimerie a conservés. On y verra les droits qu'a acquis à l'estime des amis de l'humanité celui que les sicaires veulent encore en présenter comme le héros. Voici quelques échantillons de son style. Mes citations pourront être vérifiées aux pièces officielles, et se trouvent encore dans les correspondances recueillies depuis.

Au Général Kléber.

J'aurais assez aimé que vous fissiez couper le cou au reis de la Derme, porteur des lettres écrites par des pilotes barbaresques.

Au Général Marmont.

17 octobre 1798.

Je désirerais que vous pussiez faire pendre l'intrigant Abdala, intendant de Mourad-Bey. Je donnerais bien mille écus de sa personne. Si l'on pouvait parler à des Arabes, ces gens-là feraient beaucoup de choses pour mille sequins.

On s'est demandé depuis si l'Arabe assassin de Kléber les aurait reçus.

Au Général Verdier.

Le 18 janvier 1798.

Le scheick de Mit-Massoul est extrêmement coupable : vous le menacerez de lui faire donner des coups de bâton s'il ne vous désigne pas l'endroit où il y aurait d'autres mamelucks et d'autres pièces de canon qu'il aurait cachés. Vous vous ferez donner tous les renseignements que vous pourrez sur les bestiaux appartenant aux Arabes de Derne, qui pourraient être dans son village ; après quoi vous lui ferez couper la tête. Vous ferez aussi couper la tête aux mamelucks. Faites connaître aux consuls que, si, à l'avenir, ils ne vous remettent pas cachetées les lettres qu'ils recevront, vous les ferez fusiller.

Au Général Marmont.

16 janvier.

L'officier de ronde fera fusiller sur-le-champ dans la cour de l'hôpital les infirmiers ou employés qui n'auraient pas fourni aux malades tous les secours et vivres dont ils ont besoin.

Au Général Dugua.

18 janvier 1799.

Faites fusiller tous les Maugrabins et Mecquents venus de la haute Égypte, et qui ont porté les armes contre nous. Faites fusiller les deux Maugrabins Abdala et Achmet qui ont invité les Turcs à l'insurrection. Faites fusiller tous les Maugrabins qui se sont mal conduits.

Au même.

L'homme qui se vante d'avoir servi quinze pachas, et qui vient de la haute Égypte, restera au fort pour y travailler aux galères.

Au même.

Seid Absalem et Mohammed-Etar, prévenus d'avoir tenu des propos contre les Français, seront fusillés. Emir Ali et Mahmoud, mamelucks venus du Caire sans passeports, et le mameluck Hassam seront fusillés. Vous ferez fusiller le nommé Joseph et le nommé Sélim, tous deux détenus à la citadelle.

Au même.

Vous ferez trancher la tête à Abdala Agar, ancien gouverneur de Jaffa, détenu à la citadelle.

Au même.

Vous ferez fusiller les nommés Hassam, Jousset, Ibrahim, Saleh, Mahamel, Bekir, Badier. Moustapha Mohammed. tous mamelucks.

Au même.

Faites fusiller les prisonniers qui feront le moindre mouvement.

Au Général Murat.

Si le bonheur eût voulu que vous fussiez resté vingt-quatre heures de plus au bas de Natron, il est très probable que vous nous eussiez apporté la tête de Mourad-Bey.

Au Général Desaix.

Mourad-Bey est devenu si petit, qu'avec quelques centaines d'hommes montés sur des chameaux vous pouvez le poursuivre dans le désert, et en venir à bout.

Au même.

Je vous laisse le maître d'accorder à Mourad-Bey toutes les conditions de paix que vous croirez utiles. Je lui donnerai son ancienne ferme près de Gizeh : il ne pourra jamais avoir auprès de lui plus de dix hommes armés ; mais si vous pouviez nous en défaire, cela vaudrait beaucoup mieux que tous ces arrangements.

Au Général Dugua.

Il faut absolument que vous profitiez du moment pour soumettre tous les villages de votre province. Prenez des otages des sept ou huit qui se sont le plus mal comportés, et livrez aux flammes celui qui s'est le plus mal conduit. Il ne faut pas qu'il y reste une maison.

Au même.

Faites un exemple terrible : brûlez le village de Soubat, et ne permettez plus aux Arabes de l'habiter qu'ils n'aient livré dix otages, que vous m'enverrez pour les tenir dans la citadelle.

Au même.

J'imagine que vous avez donné une leçon sévère au gros village de Mit-el-Lhordi : il faut faire des exemples sévères, et profiter du moment où votre division est dans les provinces de Damiette et de Mansoura, pour les soumettre entièrement, et, pour cela, il faut le désarmement, des têtes coupées et des otages.

Au Général Reynier.

La manière de punir les villages qui se révoltent, c'est de prendre le Scheick el-Beled, et de lui faire couper le cou.

Au même.

Les révoltés du Caire ont perdu une couple de milliers d'hommes; toutes les nuits nous faisons couper une trentaine de têtes, et beaucoup de chefs. Cela, je crois, leur servira d'une bonne leçon.

Au Général Murat.

Vous vous dirigerez sur le village de Gamasé, province d'Alfieti, où se trouvent les tribus des Agdé et des Masé qui ont cent hommes montés sur des chameaux, et qui sont des tribus ennemies. Vous combinerez votre marche de manière à tomber sur leur camp, prendre tous leurs chameaux, bestiaux, femmes, enfants, vieillards, et la partie de ces Arabes qui sont à pied. Vous tuerez tous les hommes que vous ne pourrez amener.

Au Citoyen Poussielgue.

Je recommande au Général Dugua de frapper ferme au premier événement : qu'il fasse couper six têtes par jour; mais riez toujours.

Je suspens ici les citations de cette correspondance qui, si nous en avions eu dès lors connaissance, nous aurait permis d'apprécier ce génie civilisateur de l'Égypte, qui devait être un jour celui de l'Europe. N'est-il pas prouvé déjà que tout ce qui a pu arriver de fatal à nos troupes en Égypte, n'a été que représailles des traitements affreux exercés par le chef féroce de l'expédition envers les malheureux naturels du pays?

Au moment où l'on annonce le débarquement de Bonaparte à Toulon, sa défection de l'armée, très fondée puisqu'il n'avait aucune permission du Directoire [1], Sieyès, avec son air refrogné, et blessé de la sensation que faisait la nouvelle, ne dit autre chose que ceci : « Eh bien, c'est un général de plus; mais, avant tout, ce général a-t-il de son gouvernement la permission de revenir? » Cette parole fut comprise des assistants, surtout de Boulay de la Meurthe, qui se trouvait chez Sieyès; il dit seulement : « Eh bien, je me charge de le dénoncer demain à la tribune et de le faire mettre hors la loi. — Mais, répond Sieyès, ce n'est pas moins que le fusiller, ce qui est grave, quoiqu'il le mérite! — Ce sont des détails où je n'entre pas, répondit Boulay : s'il est mis hors la loi par nous, qu'il soit après guillotiné, fusillé ou pendu, c'est un mode d'exécution : peu m'importe! »

Cependant, le débarqué de Fréjus, le violateur de la quarantaine va arriver à Paris. Les frères Bonaparte ont été au-devant de celui qu'ils appellent toujours *le général*. Ils l'ont atteint sur la route, et lui ont appris qu'il y a en ce moment beaucoup d'agitation en France; que les partis sont en présence; que les autorités sont divisées. Voilà un grand sujet de réflexions. C'est celui qui l'a occupé depuis son départ de France pour l'Égypte, comme depuis son retour d'Égypte en France. Dans des circonstances aussi compliquées, quel sera cette fois le parti qu'il prendra?

La pensée de Bonaparte se trouve en même temps fort préoccupée de beaucoup de choses singulières de sa domesticité qui viennent de lui être apprises par ses frères sur le

1. « Plus d'un an avant ce retour... M. de Talleyrand, alors ministre des relations extérieures, avait expédié en Égypte des dépêches.... *pour prier avec instances le général de revenir en France.* » (Souvenirs du comte Le Couteulx de Canteleu, publiés par M. de Lescure, *Mémoires sur les journées révolutionnaires*, t. II, p. 213, 214). M. Ernest Hamel, peu suspect d'indulgence pour Bonaparte, déclare : « *Les faits démontrent d'une façon péremptoire qu'il ne se décida à revenir que sur une invitation expresse de certains membres du Directoire.* » (*Histoire de la République française*, p. 308). (G. D.)

compte de sa femme. Pendant son absence, Mme Bonaparte s'est livrée à la dépense et à tous les plaisirs. Elle a plusieurs fois renouvelé ses amants, après avoir fait la fortune de chacun d'eux. Elle a si complètement déshonoré la couche nuptiale, que le Corse si scrupuleux, si délicat, ne peut plus y rentrer. Les frères Bonaparte, enfin, ont tellement préparé l'esprit de l'arrivant, qu'il ne voudrait pas même descendre chez lui, « où il va trouver madame; que s'il l'y trouvait, il ne lui parlerait point, et dans tous les cas il est déterminé au divorce » (la loi de 1815 de M. de Bonald ne l'a pas encore rendu impossible).

Au surplus, Mme Bonaparte ne se trouva point rue Chantereine au moment de l'arrivée de son mari, comme il le craignait, ou comme il le désirait en paraissant le craindre. Elle est sur la route où elle est allée au-devant de lui et a eu le malheur de ne pas le rencontrer, ce qui comble de joie les frères Bonaparte, et leur permet de calomnier l'empressement même que Mme Bonaparte a eu de voler dans les bras de son époux bien-aimé.

Lorsque plusieurs passions nous agitent à la fois, lors même qu'il y en a une plus dominante que les autres, il faut qu'elles fassent entre elles quelque arrangement, afin de ne pas se nuire. Ainsi Bonaparte, en proie à plusieurs tourments, ne devait pas laisser sa jalousie ou son amour-propre prendre le pas sur son ambition. Celle-ci est la première de toutes : les autres lui sont subordonnées : on ne doit même jamais les laisser pénétrer que comme auxiliaires et comme moyens. Aussi le palais du Luxembourg, qui est le foyer de la politique et le centre du pouvoir, revient incessamment devant les yeux de Bonaparte comme méritant son attention et tous ses soins, beaucoup plus que tout ce qui se trouve ou ne se trouve pas rue Chantereine. C'est à cette perplexité des premiers moments de Bonaparte à son arrivée à Paris, que j'ai dû certainement l'espèce de priorité qu'il m'a donnée pour

accourir chez moi de suite et sans étiquette, aussitôt qu'il a mis le pied à Paris. Il vient accompagné de Marmont, qui semble lui tenir lieu de tout, même de valet de chambre, en ces premiers moments, car il en remplit tout à fait l'office envers le général Bonaparte, quand ils vinrent au Luxembourg. Marmont soutient son maître descendant de sa voiture; il l'aide quand il monte l'escalier; il lui ôte sa redingote quand il entre, la lui remet quand il sort.

Venu, aussitôt son arrivée, chez moi, après dîner, Bonaparte revint le lendemain y dîner. Après le repas il me demande à passer dans mon cabinet; je l'y reçois, et quand je lui parle de l'Égypte, de la France, enfin des plus grands intérêts, il me parle de lui d'abord, puis encore de ses chagrins domestiques : il les doit également à ses frères comme à sa femme, et l'on ne pourrait guère donner tort à son jugement à cet égard. Tous ces gens-là attendent sa dépouille, et même n'ont pas attendu pour la prendre : ce sont autant d'oiseaux de proie.

Aux premiers moments du retour d'Égypte, j'aurais pu croire que Bonaparte était encore avec moi dans les mêmes rapports de confiance qui avaient existé entre nous dans les premiers temps où il s'agissait de son avancement et de son mariage. Car, paraissant suivre en quelque sorte comme une conversation d'hier tout ce qu'un ami devait savoir de tout ce qui s'en était suivi depuis quatre ans, il eut le besoin d'entrer avec moi dans les plus intimes détails sur sa position conjugale relativement à la conduite de « sa belle en son absence ». Il ne me parut pas qu'il fût bien sûr de sa fidélité pendant son absence, qui avait duré plus de dix-huit mois. Mais je lui dis qu'il fallait, dans ce cas, être vraiment philosophe; que moi aussi j'avais été absent, et, sans faire reposer ma sécurité sur la vertu de ma femme, quoique la regardant comme la plus honnête de tout ce qui m'était connu, lors même que j'aurais eu une opinion contraire, je ne me

serais point martelé la tête pour me rendre malheureux. J'insistai qu' « il fallait être philosophe », et, me rappelant le mot de Kléber à un officier de son armée qui lui parlait avec inquiétude du malheur de se voir séparé de sa femme : « Mon camarade, celui qui est à plus de six pouces de sa femme doit en prendre son parti ».

Quand je lui dis qu' « il fallait être philosophe », « cela est bien aisé à dire », me répondit-il, et il poussait de gros soupirs, lui qui n'était pas sujet à cette démonstration. Il me développa alors une quantité et une singularité de détails; il me dit que lors de son mariage il n'avait point ignoré que Mme Beauharnais eût été séparée de son premier mari, Alexandre; qu'elle avait vécu avec Hoche, avec ses aides de camp, et même des inférieurs; qu'en l'épousant, il avait cru qu'au moins « tout cela était fini, et ne recommencerait plus. Elle avait été veuve; eh bien, une veuve, c'est comme une fille libre : l'une et l'autre sont maîtresses de leurs actions; il n'en est pas de même lorsqu'on a convolé en mariage, il faut s'y soumettre : il y a là une discipline obligée pour l'ordre social, et qui est encore plus indispensable que celle de la discipline militaire, car qu'on voie les conséquences des infractions : c'est le bouleversement, l'anéantissement de l'ordre social. Après tout ce qu'il avait pardonné à sa femme de ses antécédents, il avait cru à sa meilleure conduite, qu'elle aurait fait balai neuf. Au lieu de cela, ses déportements n'ont pas eu un moment de repos; à l'armée d'Italie même, où il l'avait fait venir pour l'avoir près de lui et lui donner après la guerre toutes les distractions, la faire participer à toutes les félicitations qui étaient bien faites pour la réjouir le plus et lui faire passer les moments les plus doux, elle avait toujours voulu ne trouver son bonheur que dans la galanterie : c'était tantôt un officier de cavalerie ou d'infanterie; c'étaient des conscrits; c'était dernièrement un petit Charles pour lequel elle avait fait toutes sortes de folies, et à qui elle

avait donné des sommes énormes, et jusqu'à des bijoux comme à une fille. » Tout ce que Bonaparte me racontait ainsi, il le tenait, me disait-il, des rapports de Joseph et de Lucien, qui avaient mis dans leur tête de le séparer d'avec sa femme, afin de rester seuls en possession de tous les avantages de sa fortune. Les frères Bonaparte avaient pu exagérer la mauvaise conduite de Mme Bonaparte, mais le fond en était extrêmement vrai. Tout cela était, pour Bonaparte, une source de chagrins, et comme en fait de folies il n'y a que les plus courtes qui soient les plus excusables, « il voulait en finir de celle de son mariage ». La loi du divorce était fort bonne et assez large pour qu'il pût en tirer le parti qui lui était nécessaire. Joseph et Lucien, qui l'avaient vu les premiers sur sa route, comme depuis son retour, lui avaient tellement mis cette idée dans la tête, qu'ils avaient été au moment de l'empêcher même de voir sa femme, et d'obtenir qu'il la condamnât sans l'avoir entendue.

Je représentai à Bonaparte que, si large que pût être la loi du divorce, je ne connaissais pas, dans la société, de personnes se respectant un peu qui en eussent usé, et qui voulussent en user encore. « A commencer par moi, lui dis-je, qui ne suis point un saint, et lors même que je le serais moins encore, jamais je ne me serais exposé à un divorce, jamais je ne l'aurais consenti, encore moins demandé; je pensais que c'était une tache ineffaçable aux yeux de tous les gens qui composaient la première société; que, de quelque manière qu'on eût raison, c'était un scandale qui ne nous était point pardonné par l'opinion publique et qui nuisait essentiellement au mari et à la femme, également chacun dans leur sphère; que c'était un grief sérieux et sans réplique qu'on opposait à un homme en place, en concluant de ses mœurs privées contre ses mœurs publiques, et ne voulant jamais donner raison au malheur. Si l'on a un malheur domestique le plus réel, il faut, à plus forte raison, le savoir

supporter avec plus de courage : c'est une garantie de plus qu'on donne à la société. Tout n'est-il pas transaction, dans la vie privée comme dans les plus hautes relations de la politique? Sommes-nous ici-bas, dans ce monde, autrement que pour nous résigner sans cesse? »

Ces dernières idées, celle du scandale surtout et des mauvais jugements du public, de « l'obstacle que cela pouvait mettre à une carrière » le plus glorieusement commencée, tout cela paraît donner sérieusement à réfléchir à Bonaparte. Il pense d'ailleurs que celle dont il connaît les ressources en intrigue, saura débiter beaucoup de paroles, et tripoter auprès de toutes leurs connaissances réciproques pour le déshonorer doublement, et que son ambition pourra en être tout à fait entravée. « Allons, je vois bien, dit-il, que le divorce n'est pas possible, et qu'il faut se résigner! Au moins, mon cher Directeur, je vous demande de ne pas m'abandonner, de donner à ma femme, puisqu'elle l'est, tous les conseils qui pourront un peu la faire rentrer en elle-même et la maintenir au moins dans le décorum que doivent au public, et que se doivent à elles-mêmes les personnes de notre classe. »

Bonaparte eut donc l'air d'accepter mes réflexions, nullement dans le besoin de son cœur, mais toujours dans l'intérêt de son ambition. Il ne voulut pas s'exposer à perdre en une minute tout ce qu'il avait semé depuis plusieurs années dans le terrain de cette ambition. « Allons, je vous entends, citoyen Directeur : vous m'avez marié une première fois il y a quatre ans; vous me remariez aujourd'hui par vos bons conseils : je les suivrai. »

Ainsi marié une première fois par calcul, il se remaria en quelque sorte une seconde fois par calcul encore. Il dévora le cocuage, comme il savait dévorer tout ce qui pouvait se placer au-devant de son ambition. C'est ainsi que fut en partie replâtrée l'union conjugale de Bonaparte avec sa

femme. Dans ses combinaisons incessantes, il s'était suffisamment dit à lui-même que Joséphine avait d'ailleurs d'autres services à lui rendre.

Bonaparte arrivé à Paris, la plupart des généraux s'empressent de lui rendre visite. Ils prennent la raison de leur conduite dans le prétexte de ce qu'ils appellent la « religion militaire » envers leur supérieur, quoique celui-ci ne le fût réellement, comme général en chef, qu'à l'égard des militaires placés dans le cadre de son armée. On propose de lui donner un dîner public; une liste de souscription circule à cet effet : ce sont deux membres du Conseil des Cinq-Cents qui la présentent à Bernadotte. Celui-ci, franchement conséquent avec ce qu'il pensait et avec ce qu'il avait déjà exprimé précédemment au Directoire même contre le Corse, leur dit : « Je crois que ce dîner doit être différé jusqu'à ce que Bonaparte ait expliqué d'une manière satisfaisante les raisons qui lui ont fait abandonner son armée. Un homme d'ailleurs qui a violé la quarantaine peut très bien avoir rapporté la peste, et je ne me soucie point de dîner avec un pestiféré. »

La position de Bonaparte, comme accusé d'avoir déserté son armée, avait cela de précieux pour ceux qui, comme Sieyès, voulaient se servir de lui, qu'elle le mettait à leur discrétion, en lui interdisant la faculté de pouvoir reculer. Pour se soustraire au jugement qu'on n'avait pas prononcé mais bien proposé contre lui, il fallait qu'il fît une révolution.

Pour détourner la question de sa position personnelle et de l'investigation qu'on aurait pu faire de sa conduite sur le fait du départ d'Égypte sans autorisation, sur celui d'avoir violé la quarantaine, au sujet de laquelle on faisait des réflexions de tous côtés, Bonaparte parut d'abord et uniquement s'intéresser à notre situation militaire, et ses premières paroles furent qu' « il allait être heureux de concourir à nos

efforts, à la tête d'une armée si on voulait bien la lui confier, ou même comme simple artilleur, ainsi qu'aux premiers jours de sa vie militaire, qu'il n'avait nullement oubliée : il saurait bien encore charger et pointer son canon, comme à Toulon ». Voilà où il voulait faire accroire que se bornait toute son ambition, pour le moment du moins.

Recevant souvent les Rœderer, les Regnaud d'Angély, les Maret, les Volney, qui faisaient auprès de lui l'office de courtiers politiques, et venaient lui rendre compte de tout ce qui se passait, Bonaparte avait l'air de ne parler de la politique et de la France, ostensiblement, que comme d'un accessoire. Monge et Berthollet étaient les deux savants qu'il avait pris pour plastrons, et avec lesquels les sciences étaient toujours textes et prétextes de conversation, qu'il jetait ainsi à la tête du vulgaire, afin de donner le change sur la réalité de ses méditations. Dans le jeu de cette comédie, on le surprit plus d'une fois à sourire des tromperies qu'il répandait comme un nuage autour de lui.

Jaloux de tout ce qui n'était pas lui, suivant son caractère, Bonaparte l'était doublement de la victoire de Bergen, remportée par Brune sur les Russes et les Anglais, et de celle que Masséna avait obtenue à Zurich : mais, réfléchissant que ces deux généraux pouvaient être utiles à l'usurpation qu'il méditait, il violenta son orgueil, et leur écrivit des lettres de félicitations. Il ne doutait pas de Masséna. Dans ses lettres à Brune, il le caressait en l'appelant familièrement le « valeureux Patagon ». C'était le nom que Danton avait donné à ce général haut de six pieds. Ses amis lui répétaient quelquefois en riant ce sobriquet, que Bonaparte avait retenu; mais pour qu'il se laissât aller à de pareilles coquetteries, il fallait que la passion conspiratrice de l'ambition de Bonaparte le talonnât, car il n'était jamais aimable ni affectueux sans une raison d'intérêt.

Si cependant ses adulations se trouvaient consenties par

ses calculs, et si, agissant en conséquence, Bonaparte croyait ne devoir être ménager ni avare d'aucunes prévenances pour les militaires dont il pensait avoir le plus immédiatement besoin, il aurait encore voulu rester au moins sur la réserve envers les hommes civils, vulgairement alors appelés *pékins* par ceux qui n'exceptaient pas même les membres du Directoire de cette grossière qualification.

La raideur du caractère de Sieyès, des propos de ce Directeur qu'on avait rapportés et brodés sur Bonaparte, avaient tenu les deux personnages séparés jusqu'aux premiers jours de Brumaire. Bonaparte fut enfin celui qui fit les avances et qui rendit visite à Sieyès. La visite fut la flatterie la plus complète. Ne mettait-il pas son retard sur le compte de sa timidité? Bonaparte timide! La plaisanterie était par trop forte : Sieyès l'accepta néanmoins comme elle était donnée. L'amour de la patrie ne pouvait manquer de réunir les hommes qui, comme eux, n'avaient pas d'autres pensées ni d'autres sentiments.

Du moment qu'on eut parlé de l'amour de la patrie, il fut bien convenu entre les deux personnages que cela voulait dire le renversement de l'ordre de choses établi. Restait à trouver les moyens, et chacun de donner les siens. Bonaparte était déjà pénétré de l'idée que Sieyès était, au dernier degré, saisissable par la vanité : il l'avait éprouvé dans cette première bouderie où il avait mis bas les armes, en allant au-devant de tout, et en faisant les avances. Il dit à Monge et à Berthollet : « J'ai vu Sieyès, et c'est moi qui ai fait les avances : dans la politique, il ne faut pas être trop difficile : il faut rallier à soi ce qu'on aime et ce qu'on estime le moins. Il faut se servir de tout en ménage, accueillir les aveugles et les boiteux, comme dit l'Évangile. »

Pendant que Bonaparte préparait ainsi ses affaires pour l'intérieur, il ne négligeait point ce qui pouvait n'être pas moins intéressant à la frontière : il l'était beaucoup pour lui

d'être bien avec les généraux en chef des armées actives, surtout de celles qui venaient de remporter d'aussi grandes victoires. On vient de voir comment il s'était déjà mis en mesure du côté de Brune et de Masséna. Ce qui lui importait essentiellement, c'est que les membres du Directoire fussent divisés entre eux : il n'avait donc eu rien de plus pressé, en se rencontrant avec Sieyès, que de lui inspirer de la défiance contre moi. Elle n'était point difficile à semer dans l'esprit de l'homme que sa nature rendait accessible à tous les soupçons comme à toutes les irritations : aussi, du moment que Bonaparte et Sieyès se furent entendus et continuaient de s'entendre, quoiqu'ils eussent arrêté leur plan de dissimulation profonde, et qu'ils fussent très bien secondés par la composition de leurs visages sans doute très exercés à l'imposture, il me fut impossible de méconnaître qu'ils méditaient quelque chose sur quoi l'on ne pouvait être tranquille.

L'histoire de Sieyès, qui se compose en très grande partie de ses ouvrages publiés, n'est pas autant connue sous le rapport de son caractère. Le caractère, qui suit l'homme partout, fournit chez Sieyès des traits qu'il n'est pas indifférent de rappeler, pour éclairer davantage sa conduite politique. A l'Assemblée constituante, où il avait présenté ses idées, Sieyès avait eu le regret de ne les faire comprendre qu'à demi, et de ne pouvoir les faire prévaloir en dominateur. Même regret à la Convention où, lors de la discussion de l'an III, il n'avait pas daigné s'unir à la commission des hommes distingués qui avaient rédigé la Constitution, et il avait présenté ses idées solitaires. C'était cette mauvaise humeur qui lui avait fait refuser la place de Directeur à la première nomination : en acceptant la dernière, qui le rappelait de Berlin, Sieyès passait pour ne s'être résigné à être membre du Directoire créé par la Constitution de l'an III, que dans l'espoir de substituer à cette Constitution celle qu'il

croyait avoir méditée, et que sa vanité mettait au-dessus de tout. Cette incorrigible vanité était parfaitement connue de Bonaparte. Aussi ses premières paroles, du moment où il se fut décidé à aborder Sieyès, furent-elles : « Nous n'avons point de gouvernement, parce que nous n'avons point de Constitution, du moins celle qu'il nous faut. C'est à votre génie qu'il appartient de nous en donner une. Cette opération faite, il n'y aura rien de plus simple que de gouverner. » C'était dire en un mot : « Citoyen Sieyès, vous allez être le législateur de la France, et moi, Bonaparte, j'en serai le gouvernement ». Il le lui dit même avec plus de précision encore : « Vous êtes la tête, je suis tout au plus votre bras ».

Jusqu'au moment de la fusion politique qui venait de s'opérer, on n'avait connu d'eux, l'un sur l'autre, que des manifestations hostiles : dans l'humeur de Bonaparte, qui ne s'exprimait sur Sieyès que par des injures, sans autre explication; dans celle de Sieyès, qui n'avait pas un mode différent. Il était clair que les deux personnages étaient réciproquement jaloux de leur célébrité, et que chacun en voulait à l'autre de la chance que lui donnait cette célébrité, pour, en cas d'événement, prendre la première position. Au reste, ces deux hommes, dont l'un, depuis le retour d'Égypte, appelait l'autre « soldat rebelle et qu'on aurait dû fusiller », l'autre appelait Sieyès « prêtre vendu à la Prusse », ces deux hommes, dis-je, avaient toujours à leur service des injures grossières contre les personnes à qui ils en voulaient. J'étais fondé à penser que leur réconciliation n'avait pu se faire qu'aux dépens des autres, aussitôt qu'ils se furent entendus. Je sus que, quant à moi et à ceux de mes amis qu'ils croyaient leurs adversaires, Sieyès et Bonaparte nous traitaient d' « hommes corrompus » et même de « pourris ». Il faut convenir que Sieyès, Bonaparte, avec Talleyrand, Rœderer, Regnaud d'Angély, etc., avaient bien le

droit d'être difficiles en morale, et d'accuser les autres d'en manquer!

Si, dans le calcul déterminé de sa politique, Bonaparte savait très bien ne négliger aucune des démarches qui le conduisaient à ses fins; s'il ne croyait point au-dessous de lui d'écrire de sa main à Masséna, à Brune, généraux en chef en activité et victorieux; s'il savait se réconcilier avec Sieyès, enfin se soumettre à tout ce que doit, en cas de besoin, faire un bon courtisan de tout pouvoir existant, il aurait bien voulu trouver, chemin faisant, quelques dédommagements à son humeur hautaine, et des revanches de sa souplesse forcée. Ce sont ces consolations qu'on a appelées les ricochets des gens de cour. Ainsi Bernadotte, ministre disgracié, général hors d'activité, presque réformé après sa discussion avec le Directoire, Bernadotte, moins sa popularité, ne paraissait pas, aux yeux de Bonaparte, un personnage bien important et qu'il eût à prendre la peine de ménager. Mais la popularité de Bernadotte, qui n'avait été que militaire jusqu'à son ministère, s'était, à cette époque si brillante pour lui, étendue à toutes les classes de citoyens. Bernadotte n'était pas moins adoré du peuple que des soldats, et c'est ce qui se représentait sous toutes les formes à Bonaparte, et il en était extrêmement jaloux. Aussi se répandait-il en mots détracteurs contre ce général, qu'il affectait de classer dans un rang très secondaire, et sur lequel il ne cessait cependant de faire des questions à ceux qui le venaient visiter.

Bernadotte, informé de cette malveillance dont tous les jours on lui racontait quelques circonstances, n'était nullement pressé de rencontrer Bonaparte : il l'avait bien eu pour général en chef à l'armée d'Italie, et sans doute cette relation, suivant la hiérarchie militaire, impose bien quelque déférence envers le supérieur à celui qui a servi sous ses ordres. Mais cette subordination du devoir ne va pas au delà du commandement actif. Bonaparte n'était plus le général en

chef de Bernadotte. Celui-ci, d'ailleurs, avait été lui-même depuis général en chef et ministre. Ainsi, n'étant plus obligé de voir en Bonaparte un supérieur, il avait le droit de traiter avec lui d'égal à égal. Les avances, s'il y en avait à faire, devaient venir du côté de l'arrivant : ce sont ceux qui arrivent qui rendent visite. Dans cette alternative, plus de douze jours s'écoulèrent sans que Bonaparte et Bernadotte se fussent rencontrés, Bonaparte espérant toujours la visite de Bernadotte, et celui-ci s'obstinant à ne vouloir pas en rendre. Dans cette incertitude qui gênait tous les jours Bonaparte, et le laissait comme en l'air au milieu de tous les partis qu'il voulait rallier pour les entraîner à lui, Joseph vient trouver Bernadotte au nom de son frère, et lui reproche de « n'être pas encore venu voir celui que tous les militaires et les meilleurs patriotes, ceux qu'il estimait le plus, avaient déjà visité depuis son arrivée ». Ce reproche, fait avec amitié par Joseph, semblait peu ébranler Bernadotte, lorsque la sœur de Bonaparte, devenue depuis la princesse Borghèse, alors simple citoyenne Leclerc, que Bonaparte et les siens appelaient Pauline et Paulette, vint s'unir à la femme de Bernadotte pour le déterminer à visiter Bonaparte. Les deux femmes, réunies pour le succès de l'intrigue, tourmentèrent tellement Bernadotte, que, surpris dans sa délicatesse même, il consentit à aller voir Bonaparte.

La conversation du visiteur ne pouvait guère s'ouvrir avec politesse que sur le pays d'où Bonaparte arrivait. Bernadotte, qui avait, non moins militairement qu'administrativement, suivi l'expédition d'Égypte dans toute sa marche, en parla « presque comme s'il y avait été », c'est le compliment que lui fit Bonaparte : quoiqu'il exprimât d'un air de grande sensibilité « son souvenir » sur l'Égypte et sur les braves compagnons d'armes qu'il y avait laissés, il aurait bien voulu qu'il lui fût possible d'en être aussi bien séparé par le silence et l'oubli publics, qu'il avait le bonheur de l'être en ce

moment par l'espace des mers ; c'est ce qui fut parfaitement senti par Bernadotte, il ne tarda même pas à voir qu'il y aurait un manque de tact à insister sur l'Égypte, quand Bonaparte était si pressé d'en sortir. Il vint aussitôt sur la question de la France, et, s'y jetant comme le tigre sur sa proie, il força Bernadotte à y suivre ses idées. Bonaparte, franchissant bien des intermédiaires sur l'état de la République, se porta tout de suite à parler « de la nécessité d'un changement de gouvernement ». Pour arriver aussi brusquement à une pareille idée, il fallait bien exagérer les circonstances difficiles de la France, il fallait chercher des torts, multiplier des dangers; dans la prétention de vouloir tout sauver, il fallait bien dire que tout était perdu, et même feindre de le croire. Quand on est dans une fausse position, il est nécessaire d'y placer les autres.

Bernadotte, avec sa prompte sagacité, reconnut bientôt que le moyen d'échapper à cette tactique accusatrice de Bonaparte, c'était d'établir aussitôt les faits : « Mais, général, lui dit-il à l'instant, quoique vous ayez quitté l'Égypte, vous me feriez croire que vous y êtes encore par la manière dont vous ignorez la France. Sachez donc, j'aime à vous l'apprendre, que les Russes ont été battus, exterminés en Suisse; que ce qui a échappé s'est retiré en Bohême : une ligne de défense est établie entre les Alpes et les Apennins liguriens; nous sommes en possession de Genève. La Hollande est sauvée; l'armée russe qui s'y trouvait est détruite; l'armée anglaise a été heureuse de regagner ses vaisseaux et de retourner en Angleterre. Les insurgés de la Haute-Garonne sont dispersés et ont été forcés de se réfugier en Espagne. Dans ce moment s'opère régulièrement une levée de deux cent mille hommes qui, sous le nom de *bataillons auxiliaires*, forment une véritable armée de réserve; ajoutez quarante mille hommes de cavalerie. Dans trois mois au plus, nous serons embarrassés de cette multitude d'hommes, à moins

que nous ne les jetions par torrent sur l'Allemagne et sur l'Italie. Sans doute, général, si nous avions pu voir revenir l'armée d'Égypte avec vous, les vieux soldats qui la composent auraient été fort utiles pour former nos nouveaux corps : en regardant cette armée comme perdue pour nous, à moins qu'elle ne revienne en vertu d'un traité, je suis bien loin de désespérer du salut de la République, et je la crois assez forte pour avoir raison de ses ennemis, tant intérieurs qu'extérieurs. » En prononçant ces mots d' « ennemis intérieurs », Bernadotte croit avoir regardé en face Bonaparte, et lui avoir même imposé une telle confusion, que celui-ci garda le silence, et que Mme Bonaparte, présente, se hâta de détourner la conversation pour écarter la mauvaise humeur de Bonaparte, qui paraissait devoir être toute sa réponse. Bernadotte, ne voulant pas abuser des avantages que la discussion lui avait livrés, se retira chez lui, non sans grande préoccupation de tout ce que donnait à penser la partie du discours échappé à Bonaparte. Mme Bernadotte attendait avec impatience le retour de son mari : « Eh bien, que s'est-il passé? »

Pour la plus grande intelligence de la scène et des acteurs, il n'est pas inutile de faire connaître ici que la femme de Bernadotte, qui avait été promise au général Duphot tué à Rome, avait été précédemment demandée en mariage, à Marseille, par le général de brigade Bonaparte, à qui une dot de près de cent mille francs aurait été alors une fortune immense. Les parents de Mlle Désirée X..., alors mineure, avaient refusé, en disant, comme quelques-uns l'ont raconté depuis, que « c'était bien assez d'un Corse dans la famille ». Déjà Joseph avait épousé l'aînée. De cette demande et de ce refus, il était resté pour Mlle Désirée X..., devenue femme Bernadotte, un souvenir flatteur, surtout depuis que Bonaparte était devenu général en chef et avait tant occupé la renommée du bruit de ses exploits. Ce sou-

venir avait laissé dans le cœur de la jeune femme une espèce d'intérêt, soigneusement entretenu par Joseph, et d'où il résultait que, dans toutes les relations auxquelles donnait lieu la position différente des personnes, Mme Bernadotte, tout en aimant alors passionnément son mari, cependant trompée et fascinée par Joseph, était toute disposée à envisager comme intérêt de famille le point de vue sous lequel les choses lui étaient présentées par lui, d'après les suggestions de Bonaparte, son frère. L'inclination de Mme Bernadotte pour les Corses était une véritable dépendance qui l'entraînait à un abandon dangereux de tous les détails personnels des intimités politiques de son mari. « Qu'est-ce qu'a fait Bernadotte hier? Qui a-t-il vu? Où va-t-il aujourd'hui? Qu'est-ce qu'il dit, qu'est-ce qu'il pense de tout cela? » lui demandaient ordinairement Joseph et Lucien. Mme Bernadotte répondait à toutes ces questions, qu'elle prenait pour de l'intérêt fraternel, avec toute la facilité que donne ce sentiment, et voilà comment Bonaparte, par le moyen de Joseph, et Joseph par le moyen de la femme de Bernadotte, faisaient la police jusque dans le lit de Bernadotte. Bernadotte, qui est la finesse même, mais à qui une âme expansive a pu faire faire plus d'une école dans le cours de sa vie politique, après avoir cru à l'amitié de son beau-frère, finit par en juger le but et en apprécier les démonstrations. S'étant aperçu plus d'une fois des inconvénients que lui suscitait cette alliance dans son intérieur, il prit le parti de veiller sur lui-même avec soin, pour se livrer le moins possible à sa femme par son caractère expansif. Lorsqu'il parlait avec abandon à son secrétaire intime, et que Mme Bernadotte entrait dans le cabinet de son mari, il se taisait ou changeait la conversation, faisant même signe à son secrétaire de garder le silence devant l'indiscrète, que même il appelait quelquefois, en riant, la « petite espionne ».

Continuant à exercer ou à étendre ses droits de femme

envers un homme bon et facile, Mme Bernadotte ne harcelait pas moins de questions son mari. Étant entrée dans la combinaison de l'entrevue qui venait d'avoir lieu avec Bonaparte, elle croyait avoir le droit d'en savoir l'issue, et, Bernadotte ne répondant pas de suite à son impatiente question, elle se laissa aller à dire vivement : « Je le saurai bien par lui, si je ne le sais pas par toi ». Bernadotte capitula pour avoir la paix, répondit que « tout s'était passé le mieux du monde; qu'on s'était quitté avec la promesse de se revoir ».

Tout ce que Bernadotte n'avait pas cru devoir livrer à sa femme en cette circonstance, il le confia à son secrétaire. Bernadotte chargea celui-ci de m'en transmettre les détails dans notre intérêt commun et pour ma direction personnelle. Il m'informait en même temps que « les périls devenaient tous les jours plus imminents; que le Directoire se tînt sur ses gardes; qu'on n'en voulait pas seulement aux personnes, mais à l'institution même; et qu'il ne s'agissait pas seulement de la modifier, mais de la renverser ».

Pendant que toutes ces négociations se passaient avec moi, Bernadotte était toujours un sujet de prévenances et d'attentions pour Bonaparte : il était invité et réinvité par Joseph à retourner voir « le général » ; c'était le nom par lequel on le désignait toujours en famille. « Le général » ne voulait pas seulement dire le militaire de la famille, cela voulait dire le général des généraux, l'Agamemnon de la République, et les plus distingués des généraux se résignaient à donner eux-mêmes cette appellation. Bernadotte avait un intérêt ou une circonspection qu'on pouvait appeler de la timidité à l'égard de Bonaparte, et qui lui donnait l'appréhension de s'exposer à de nouvelles crises. Témoin de cette perplexité, son secrétaire, à qui Bernadotte reconnaissait une véritable supériorité de caractère, lui proposa de l'accompagner chez Bonaparte. Connaissant d'ailleurs personnellement et très intimement

Mme Bonaparte, il serait naturellement présenté par elle à son mari. Celui dont je parle était le jeune historien de Hoche, qui, à la mort de ce général, ayant été dépositaire de ses papiers, avait fait le plus noble usage de tout ce qu'il tenait de sa confiance, et avait délicatement remis à Mme Bonaparte sa propre correspondance, que les frères Bonaparte, de leur côté, avaient inutilement tenté d'obtenir, afin de perdre la femme auprès de son mari [1].

Après les compliments d'usage, on se mit à parler de la situation de la France. Bonaparte entra dans une déclamation virulente contre les auteurs de ce qu'il appelait l'effervescence qui troublait alors la France, et dont il faisait remonter le principe au club du Manège.

Bernadotte crut alors et a raconté avoir répliqué à Bonaparte que « lorsque l'impulsion était donnée, il n'était pas facile de l'arrêter; qu'il avait lui-même, tout le premier, comme général en chef de l'armée d'Italie, dû reconnaître cette difficulté d'arrêt lorsqu'il avait eu lancé cette armée dans les voies du patriotisme ardent. Lui avait-il alors été possible de la contenir? Quant au club du Manège, sa naissance, sa formation, son effervescence étaient dues aux frères Bonaparte, à leurs amis les députés, tels que Saliceti et compagnie; que le ministre de la guerre avait alors trop de devoirs à remplir pour avoir eu le temps d'être clubiste; qu'aucun des siens n'avait contribué au Manège, et n'y avait mis les pieds; que tout ce qui s'était passé dans ce club était regardé comme ayant reçu l'inspiration des frères Bonaparte; qu'on avait même regardé ces inspirations comme se rattachant aux instructions qu'ils avaient reçues ».

Ces réponses directes et énergiques me furent rendues par Mme Bonaparte, que je vis le lendemain; elle les attribuait, non à Bernadotte, qui gardait le silence en face

1. Je rappelle que le secrétaire de Bernadotte, dont il va être ici question, était M. Rousselin de Saint-Albin. (G. D.)

de Bonaparte, mais au secrétaire, qui paraissait avoir beaucoup moins de timidité que Bernadotte en présence du général. Le débat fut tel entre le secrétaire et Bonaparte, que Bonaparte, le prenant à partie, lui dit : « Citoyen, vous avez fait une histoire de Hoche où vous avez mis beaucoup d'esprit et d'enthousiasme, mais vous avez fait de Hoche un Jacobin. — C'est qu'il l'était. — Comment l'entendez-vous? — Comme nos ennemis l'entendent, d'un sincère ami de la liberté de son pays. — Hoche avait sans doute de la capacité, et aurait fait quelque chose, mais les dix-huit mille hommes qu'on lui avait donnés pour faire son expédition d'Irlande, auraient été mieux employés si on me les eût envoyés en Italie. — Il me semble, général, que vous n'y manquiez de rien. — Il a fallu que je fournisse à tout. — C'était l'honneur laissé à votre génie. »

Tout cela n'était nullement la question que voulait traiter Bonaparte : il ne savait cependant comment revenir à celle de ses Jacobins et de son Manège. « Quant à moi, s'écria-t-il, j'aimerais mieux vivre au milieu des forêts que de rentrer dans une société qui ne me donnerait pas de sécurité. » L'interlocuteur répondait encore, et Bernadotte le soutenait peu ou point. Bonaparte s'essayait à devenir insolent, lorsque sa femme, adressant directement la parole au secrétaire de Bernadotte, lui demanda de mes nouvelles, de celles de mes cousines, qu'elle avait eu l'honneur de rencontrer souvent chez moi. A ce nom de Barras, Bonaparte ne put se retenir de dire : « En voilà encore un qui ne pense qu'à sa République; nous irions bien loin avec de pareilles reliques. — Mais, lui dit en souriant le jeune secrétaire de Bernadotte, est-il nécessaire d'aller encore bien loin? Ne vaut-il pas mieux être près de la liberté sage qui commence à être organisée? N'est-ce pas là le premier moyen de la tranquillité? » Il lui ajouta qu' « au surplus, en prononçant le nom d'un ancien ami, il était persuadé que si on attaquait Barras, il n'aurait

pas de meilleur défenseur que Bonaparte ». Bonaparte perdait patience. Mme Bonaparte se jeta vivement à la traverse. Bernadotte finit la conversation politique en parlant de la pluie et du beau temps. Il désirait beaucoup de beau temps pour le lendemain, « car, général, ne dînez-vous pas avec nous à Morfontaine? — Non seulement j'y dîne, répondit Bonaparte, mais même je déjeunerai avec vous, si, en passant, vous me permettez d'entrer chez vous et de vous y demander une tasse de café. »

Bernadotte crut alors que le but de Bonaparte, en venant ainsi au-devant de lui, dans sa maison, était de le rendre suspect au Directoire et de l'empêcher de se réunir à moi contre les tentatives méditées. Bonaparte n'y manqua pas : il fut suivi, quelques instants après, de Lucien et de Joseph, qui se réunirent pour faire à Bernadotte toutes sortes d'amabilités. Rendu à Morfontaine, Bernadotte, après le dîner, vit Rœderer, Talleyrand, Regnaud Saint-Jean-d'Angély, Joseph et Lucien dans des pourparlers très ardents, qu'on cessait quand il s'approchait : il lui fut démontré qu'il y avait sur le tapis grande préméditation et grande dissimulation.

Le lendemain, Bernadotte rencontrant le général Moreau dans une maison tierce, celui-ci lui demanda « s'il avait été de la partie de Morfontaine et s'il avait parlé avec Bonaparte ». Bernadotte ayant répondu affirmativement, Moreau lui dit : « Voilà l'homme qui a fait déjà plus de mal à la République que les Autrichiens, les Russes et les Anglais ». Bernadotte répliqua : « Il se prépare à faire plus de mal qu'il n'en a fait encore. — Nous sommes là et nous pourrons l'en empêcher. » Les deux généraux se prirent la main et jurèrent, en se la serrant, de « résister au déserteur de l'armée d'Égypte ». Tel est le nom qu'ils lui donnèrent en présence d'un grand nombre de témoins, parmi lesquels se trouvait l'ex-ministre Pétiet. On verra dans la suite lequel ou lesquels de ces hommes qui ont fait alors les serments les

plus sincères contre l'envahissement de Bonaparte, resteront fidèles à leur serment!

Deux jours après cette scène, j'avais eu à dîner Bonaparte, et j'y avais invité Moreau. Les deux généraux ne s'étaient jamais vus. Gohier croit qu'ils avaient déjà fait connaissance chez lui la veille. Je savais tout le mal qu'ils disaient ou pensaient au moins l'un de l'autre. Je me divertis, si tant est qu'on pût se divertir au bord de l'abîme, à voir le rôle de fausseté qu'ils jouaient tous les deux à l'égard l'un de l'autre. Pour qui ne les aurait pas connus, et même en les connaissant, il y avait déjà lieu de croire qu'entre ces deux hommes égaux de position il y en avait un très inférieur à l'autre, et l'on ne doute pas que ce ne fût Moreau.

Environné depuis quelque temps de beaucoup d'intrigues, et cherchant à démêler quelles raisons rendaient plus assidus auprès de moi certains personnages, je m'étais bien aperçu que ceux qui me serraient de plus près étaient Talleyrand, Réal et Fouché. Ils avaient l'air de venir chez moi comme à un rendez-vous, où ils croyaient mieux assurer les intelligences qu'ils avaient déjà formées. Celui qui prenait le plus rarement la parole, et ne la prenait qu'après s'y être longuement préparé, Talleyrand, ne savait comment entrer en matière : il commença par me dire, du ton le plus simple et le plus naturel, comme si nous étions déjà d'accord sur ce point, que l' « arrivée de Bonaparte devait favoriser une amélioration dans le système représentatif; il fallait pourtant conserver ce système; qu'il avait, à cet égard, conféré avec Bonaparte, qui était de cet avis; mais il se plaignait de ma persévérance à penser que l'opinion seule du peuple devait amener sans danger quelques changements : il en fallait, disait-il, d'abord de très importants à la Trésorerie. Quant au Directoire lui-même, au lieu de cinq membres, il fallait un président unique qui serait investi du droit de dissoudre

les chambres législatives, et de celui de communiquer avec elles par ses ministres, qui auraient la faculté d'y siéger. Bonaparte, continuait Talleyrand, agira de concert avec vous, et ne veut pas agir autrement. »

Réal vint chez moi le 13 au matin ; il me dit : « Nous avons hier causé, Fouché et moi, avec Bonaparte : il ne pense pas qu'il faille attendre que l'opinion du peuple soit plus prononcée ». Je lui répondis : « Je ne me prononcerai qu'autant que la République sera conservée intacte, en déclarant mon irrévocable résolution de me retirer entièrement des affaires. Je ne veux conserver que la qualité de membre du corps législatif, où j'ai été, à la dernière élection encore, nommé par plusieurs départements. » Réal m'ajouta : « J'ai ensuite particulièrement causé avec Bonaparte : il vous aime sincèrement ; votre cause est la sienne ; il faut sur-le-champ faire des changements : on ne pouvait rien espérer d'un Moulins, d'un Roger-Ducos, d'un Gohier ; qu'il convenait d'un président, sous la condition que Barras le serait. » Je répétai à Réal qu'aucune considération ne changerait rien à la détermination que je venais de lui exprimer. Réal me répondit : « Il est fâcheux que vous soyez aussi entêté. Je vous connais mieux que je ne connais Bonaparte : je vous ai des obligations que je n'oublierai jamais ; il faut voir Bonaparte. Vous l'avez éloigné ; il croit que vous n'êtes plus le même pour lui : il faut vous rapprocher ; il désire recouvrer votre amitié ; il vous est tendrement attaché. — Eh bien, dis-je à Réal, d'après ces explications vous pouvez lui rapporter que je le recevrai. »

Quelques instants après m'avoir quitté, Réal m'écrivit que « Bonaparte viendrait à neuf heures du soir chez moi ». Bonaparte savait déjà ma conversation avec Réal : il n'attendit pas à me renouveler la partie sentimentale, « combien il m'était attaché, dévoué, à la vie à la mort. On lui avait rapporté que je voulais, sans rémission, le faire partir pour

l'armée. On cherchait à nous diviser : il me suppliait de n'écouter ni les envieux, ni les médisants qui voulaient nous désunir. C'est ainsi que j'agis, me dit-il, de mon côté. Mon intérêt est le tien : nos causes sont liées de manière à nous perdre si nous nous divisons. Tu vois comme tout va mal : il est impossible que le gouvernement marche avec les gens qui le composent et qui sont en majorité. Qu'est-ce que ce goujat de Moulins, ce cul-de-jatte de Roger-Ducos, homme nul et inconnu? » Il me parla avec moins de ménagements encore de mon estimable collègue Gohier, pour arriver à me dire, en me séparant de tout le monde : « Il n'y a que toi et Sieyès : or celui-ci a joué tous les rôles. Qu'est-ce que ses contrepoids, auxquels je n'ai jamais rien compris, durant mon séjour à Paris avant l'expédition d'Égypte? Peut-on accepter le commandement des armées avec de tels hommes, et quelle est ma garantie? Tu es peut-être maintenant moins assidu aux séances du Directoire qu'autrefois : heureusement que tu tiens la marche des affaires depuis cinq ou six ans. Je ne vois d'autre moyen que de régénérer le gouvernement représentatif. Il faut au Directoire un président, et ce sera toi si tu le veux, si tu prends l'engagement de ne t'occuper que de l'administration qui te serait confiée. Je t'ai vu à l'œuvre, je sais que tu es exact et religieux à remplir tes devoirs. Ne t'y trompe pas, continua Bonaparte, les citoyens et les armées connaissent comme nous-mêmes la position difficile; tout le monde est instruit que le gouvernement est entravé, déconsidéré, qu'un changement est indispensable.

— Il est possible, répondis-je à Bonaparte, que le Directoire gouverne mal depuis quelque temps; il est malheureusement vrai que cinq volontés sont rarement d'accord, et que la division a amené depuis plusieurs années des coups d'État qui ébranlent la République; mais pour apporter un véritable remède aux maux qui affligent la patrie, il ne faut

nullement laisser encore intervenir le militaire dans nos affaires : cette intervention prétorienne est le signe de la ruine d'un empire. C'est au corps législatif qu'il faut s'adresser franchement, avec lui qu'il faut s'entendre pour les mesures que tous les grands corps réunis pourraient prendre ensemble pour les proposer ensuite à la nation. Quant à moi, je regarderais comme mon premier devoir de prendre sur moi cette démarche : je me chargerais d'aller moi-même au corps législatif, et de l'éclairer sur les dangers de la liberté publique ; je lui expliquerai les moyens de la garantir par quelques changements dans les institutions; j'aurai soin de m'entendre avec les patriotes les plus sages ; je demanderai d'urgence la nomination provisoire d'un président qui sera choisi parmi les plus distingués des plébéiens. Ma démarche sera précédée, comme de raison, de ma démission de Directeur, déposée sur le bureau. J'assisterai, comme député, à l'installation du président nommé par la nation; ensuite je me retirerai à la campagne pour m'y reposer de toutes mes tribulations et soigner ma santé fort altérée. Toi, Bonaparte, tu t'en iras de ton côté reprendre le commandement d'une des armées qui t'attendent, et tu as la certitude, et tu auras le bonheur d'ajouter à ta gloire les derniers triomphes qui consolideront la République. »

S'il y avait eu quelque chose de sincère dans le début que paraissait montrer la conversation de Bonaparte avec moi, on croirait que nous serions restés d'accord sur les moyens ; mais il aurait fallu l'être sur la fin. Or la différence était bien grande entre deux hommes dont l'un aurait voulu, aux dépens de son pouvoir et de sa fortune, réorganiser la République, tandis que l'autre voulait au contraire la renverser et l'anéantir. Or, depuis l'entrevue que je viens de raconter, je ne revis plus Bonaparte. Il se hâta, d'après ce qui avait été dit, de rassembler le comité des conjurés. C'étaient notamment Talleyrand, Rœderer, Sieyès, Maret, Réal, Fouché. Je

tiens de celui-ci les paroles suivantes de Bonaparte : « Si nous n'agissons pas de suite, Barras nous préviendra; ce n'est autre chose qu'un dangereux démocrate, un vrai démagogue qui révolutionnerait la France pour établir l'indivisibilité, la liberté et l'égalité de la République, et nous serions ses premières victimes. »

La résolution d'agir le lendemain fut arrêtée; il fut convenu cependant que pour ne point soulever les partisans de Barras on leur dirait : « Barras est avec nous; mais il ne doit se montrer qu'après l'affaire ». Cette tromperie fut employée avec le général Lefebvre ainsi qu'avec tous ceux qui demandaient : « Où est donc Barras? »

Tandis que Sieyès, de son côté, était bercé de l'idée du premier rôle et de l'établissement de sa Constitution, il fut de suite convenu entre les âmes damnées que la personne et l'œuvre du grand prêtre constituant seraient également mises de côté; que Bonaparte serait appelé, en qualité de premier consul, à la tête du gouvernement; qu'on lui adjoindrait deux autres consuls pour le suppléer au besoin; qu'il serait fait des changements considérables, surtout dans les droits du corps législatif; qu'on modifierait ce qu'il y avait de trop populaire dans les institutions de la précédente Constitution, car c'était déjà comme d'une institution qui n'existait plus qu'on parlait de celle de l'an III.

La plupart des militaires que Bonaparte avait placés à Paris, tant au Directoire que dans la 17e division, après le 13 Vendémiaire, s'y trouvaient après son retour d'Italie. Il leur avait fait beaucoup d'amitiés et de prévenances avant son départ pour l'Égypte. A son retour d'Égypte, ceux-ci venaient lui rendre leurs hommages avec cette déférence que les militaires croient toujours devoir accorder au pouvoir dont ils attendent quelque chose. Bonaparte, les recevant avec plus de démonstrations qu'à lui n'appartenait, leur demandait

à chacun « où ils en étaient de leur avancement »; il les plaignait « de n'en avoir pas obtenu davantage, et d'être restés aux mêmes places où ils avaient cependant rendu de grands services, puisque la ville de Paris avait été maintenue dans l'ordre jusqu'à ce jour. Mais aujourd'hui les choses ne paraissaient pas bien aller; il fallait encore sauver la République, et il comptait sur eux. » Tous les militaires de la 17e division se trouvaient, par ces sortes de discours, comme attendant des ordres tous les jours, reconnaissant Bonaparte comme première autorité, et prêts à lui obéir au premier signe.

Tandis que Bonaparte, sa femme et ses publicistes se portaient sur tous les points pour assurer l'exécution du complot médité, les subalternes, prenant le mot d'ordre de la rue Chantereine, entraient aussi en campagne. Eugène Beauharnais, dès lors formé par madame sa mère à cette duplicité dont il devait par suite donner de plus grands exemples, venait sans cesse au Directoire pour savoir ce qui s'y passait, ayant toujours le prétexte de demander des nouvelles de ma santé au nom de madame sa mère. Bonaparte, ne trouvant pas ses relations assez intéressantes, lui adjoignit Murat et Lavalette qui, dans la familiarité où ils étaient avec mes aides de camp, trouvaient toujours d'excellentes raisons pour entrer à toute heure au Luxembourg. Eugène

13 Brumaire an VIII. et Murat, le 13 brumaire, demandèrent même à déjeuner à mes aides de camp, pour le lendemain 14. Suivant ma facilité ordinaire, je dis qu'on les reçût avec nos manières habi-

14 Brumaire an VIII. tuelles, celles de l'aisance et de l'amitié. Étant appelé à la séance du Directoire, je ne parus point au déjeuner. Eugène, le premier, Murat ensuite, proposèrent et portèrent à ma santé des toasts qu'on aurait crus l'expression du sentiment le plus sincère et de la reconnaissance la plus assurée pour leur bienfaiteur.

Bonaparte, qui tâtait tout ce qui devait servir à ses des-

seins, ne pouvait omettre de sonder le général de la 17e division. Il essaya donc de parler à Lefebvre : « S'il devait y avoir un changement prochain dans la forme du gouvernement, que ferait-il? » Et Lefebvre, homme simple et naturel dans ses mouvements, n'avait pu retenir celui d'un grand étonnement, et il avait seulement répondu à Bonaparte : « Que pense Barras de cela? » Le fidèle militaire, placé dans une position incertaine, cherchait sa conscience dans la pensée de celui qui l'avait nommé à la place qu'il remplissait; ne pouvant en ce moment rencontrer mon regard, il croyait encore et d'avance devoir s'en référer à ma pensée. Bonaparte répondit à Lefebvre : « Barras est des nôtres ».

Le 15 brumaire, j'eus encore chez moi une entrevue avec Joseph Bonaparte, Talleyrand, Fouché et Réal; ils me dirent que « Bonaparte les aurait accompagnés s'il n'était indisposé et forcé de garder le lit ». Ils voulaient connaître mon ultimatum sur les changements que nécessitait la position du Directoire : toujours même assurance de leur part qu'il fallait un président. Les États-Unis en donnaient l'exemple et nous démontraient l'avantage que les hommes à grande réputation offraient seuls une garantie; que si je persistais à ne pas me charger d'un gouvernement républicain, aucun plus environné de gloire bien acquise n'était mieux que Bonaparte appelé à me remplacer dans cette dignité. Je répétai aux négociateurs que pour obtenir la confiance et l'assentiment des républicains il fallait revêtir de cette charge éminente d'abord un plébéien, et peut-être moins un homme éclatant et rayonnant de gloire qu'un estimable citoyen qui, dans une sphère moins élevée et avec la capacité nécessaire, donnât surtout la garantie de la probité et de la vertu. « Puisque vous me citez les États-Unis, leur dis-je, voyez leurs premiers présidents et ceux qui ont suivi, Washington, Jefferson : ce ne sont pas des hommes transcendants, des génies

15 Brumaire.

éblouissants, mais bien des hommes vertueux, c'est de la vertu et du caractère. Ces hommes de bien, en Amérique, étaient, il est vrai, soutenus par les mœurs publiques, par l'atmosphère républicaine de leur pays. Dans notre France, placée au milieu de la vieille Europe, la vertu d'un président aura plus d'obstacles à rencontrer, pour ne pas être exposée à succomber. »

Tout en applaudissant de signes de tête à mes réflexions, Joseph, Talleyrand, Fouché, Réal ne me paraissaient nullement contents ; ils me dirent que, « la santé de Bonaparte allant probablement mieux le lendemain, il se rendrait chez moi, sans aucun doute ». Il n'y vint point : je sus qu'il avait, ce jour même, à dîner des généraux, notamment Jourdan, Bernadotte, et des députés qu'il voulait encore sonder ; il me fit faire des excuses, me priant de le recevoir le lendemain : je m'y préparais réellement, dans le désir et la confiance d'une explication qui éclaircirait tout ce que chacun pouvait vouloir sincèrement. Bonaparte m'avait fait dire qu'il « viendrait tard, et désirait que nous fussions seuls ». Onze heures sonnées, je fus fort étonné d'entendre annoncer, au lieu de Bonaparte, son secrétaire Bourrienne. Celui-ci, continuant la comédie de l'indisposition de son maître, me dit qu'« une grande douleur de tête avait forcé le général de se mettre au lit; qu'il espérait bien être guéri, et accourir le lendemain à mes ordres ». Je ne pus, je l'avoue, rester assez maître de moi pour avoir la finesse qu'on dit la plus habile de toutes, celle qui consiste à paraître dupe de la finesse des autres. Je dis à Bourrienne, avec une humeur sur laquelle il était difficile de se méprendre, « que je ne croyais point à la maladie de son maître; qu'au surplus je saurais et donnerais moi-même de ses nouvelles avant deux jours ». Tous les renseignements que j'avais portaient que tout ce qui pourrait se passer était pour le 22. Le mot que je laissai échapper put faire devancer le jour de l'exécution du complot.

Entouré comme j'avais eu trop longtemps le malheur de l'être depuis mon arrivée au pouvoir, je recevais, sur les événements qui se préparaient, des renseignements qui se rattachaient à de fausses confidences des conspirateurs : ce qu'ils avaient tout au plus laissé entrevoir, c'était un changement de personnes, mais nullement le changement des choses, pas même le prétexte de modification des institutions, quoique Bonaparte, deux ans auparavant, eût laissé percer cette idée, dans son discours au Directoire, lors du retour de l'armée d'Italie. Je donne ici, comme une preuve de l'effervescence et, si l'on peut ainsi dire, du bouillonnement des esprits dans ces moments, quelques-uns des avis qui me venaient alors de divers côtés.

LETTRE DU DÉPUTÉ TALOT

Ne pouvant, mon cher Directeur, pénétrer jusqu'à vous, je vais fidèlement vous instruire de l'opinion publique de Paris, vous dire ce qui réjouit les uns et ce qui affecte les autres.

Les nobles, les bourgeois royalistes qui vomissaient il y a deux mois toutes les horreurs imaginables contre vous, affectent aujourd'hui, dans leurs cercles, dans les promenades, quand ils croient être entendus, et dans d'autres sociétés particulières, de vous porter au plus haut degré de gloire, de vous regarder comme leur plus ferme soutien, et de dire hautement que l'opinion publique des honnêtes gens est pour vous; que vous êtes un homme honnête; que vous avez été mal connu jusqu'aujourd'hui; que si au 13 Vendémiaire, et dans d'autres circonstances, vous vous êtes montré ainsi que vous l'avez fait, c'est que vous avez été entraîné par les tourbillons de la Révolution, dirigés par des méchants et des scélérats; que vous jouez à présent un très grand rôle, et que, s'il était question de vous nommer protecteur, ou, etc., de la France, ils donneraient tous avec plaisir leur assentiment. Ils donnent à entendre, soit par la joie qu'ils affectent, soit par leurs propos à double sens, qu'il doit y avoir quelque chose sous peu, et que les républicains seront mis à la raison, parce que vous n'en voulez pas.

Les véritables amis de la patrie, qui sont les vôtres, craignent pour vos jours, et sont vivement affectés des louanges qu'on débite

en votre faveur. Ils ne se dissimulent point que les ennemis de la chose publique ne peuvent rien attendre qu'en tentant de vous détruire, ou en parvenant, s'il leur était possible, à vous ravir la confiance des amis de la République, que vous méritez à tant de titres : alors ils seraient assurés de leur victoire, parce que tous se réuniraient contre vous.

On ne voit plus, depuis quelques jours, des patriotes isolés : ils se réunissent et se disent mutuellement : « On veut absolument se défaire de Barras : ils le caressent pour mieux l'étouffer. Il doit se méfier de ses ennemis : ils n'ont pu le vaincre ni par la calomnie, ni autrement; et à présent ils veulent s'en défaire sous le voile de l'amitié. Barras doit se rallier avec ses collègues, s'il ne l'est pas, et déjouer tous ensemble un complot aussi abominable. »

On remarque sur la figure de presque tous les individus une espèce d'inquiétude ou de crainte. Depuis quelques jours, le commerce est entièrement éteint; personne n'ose rien entreprendre, et ne fait rien; on se dit mutuellement : « Comment sommes-nous? Je n'ose rien entreprendre, ne sachant pas comment les choses iront : on dit qu'il se prépare un nouveau coup. »

On annonce une fête pour décadi prochain : on dit le Directoire et Bonaparte invités; vos amis ne sauraient vous conseiller, à vous, Barras, d'assister à cette fête. Je laisse à votre sagesse à apprécier cet avis.

Je vous demande pardon, mon cher Directeur, si je vous parle avec la franchise que vous me connaissez : l'amitié seule dicte ma démarche, et j'ose me flatter que vous ne doutez pas du vif intérêt que je prends à tout ce qui peut vous intéresser : mon caractère vous est assez connu.

Je ne sais pas si vous avez cru à l'avis que je vous ai donné il y a environ un mois.

Je vous le répète : on a pris son parti, même depuis longtemps. On n'hésite qu'à savoir si on rompra en visière dès aujourd'hui, ou si on dissimulera plus ou moins longtemps. On est résolu, dans ce cas, à vous jouer toutes sortes de rôles pour mieux vous tromper.

Souvenez-vous de ce que vous savez déjà : c'est que le plus hardi a toujours raison. Le lendemain du jour où on buvait est un triste jour.

Ne comptez pas trop sur des forces éloignées, et davantage sur des forces présentes.

Si l'opinion publique est de quelque poids, vous ne pouvez trouver un meilleur moment.

Le duc de Guise fut averti à temps qu'il devait être assassiné aux États de Blois; il méprisa courageusement cet avis : il eut tort. Un complot terrible est formé contre Barras, et Bonaparte, Sieyès, Merlin et compagnie le dirigent : les partisans de la Constitution de 93 s'agitent :

Væ dormientibus in margine gurgitis!

Du 17 brumaire an VIII. 17 Brumaire an VIII.

BULLETIN SECRET

Les comités secrets de députés de l'opposition se multiplient considérablement, et en proportion des progrès qu'ils disent avoir faits. L'un de ceux dont ils se flattent le plus est, disent-ils, d'avoir fait donner le Directeur Barras dans leurs filets : ils ont ajouté que cela était devenu nécessaire pour la réussite de leurs projets; mais qu'ils se réservaient toujours le soin de lui rendre toute la justice qui lui est due, quand ils n'auront plus besoin de lui.

Ils se félicitent aussi d'avoir pu séparer sa cause de celle du Directeur Sieyès, quoique leur haine soit égale pour l'un comme pour l'autre, et qu'ils la justifieront quand le moment sera venu.

Les députés de l'opposition n'ont dit, à l'égard du dîner du 15, que des choses connues; mais ils ont dit encore que l'entrevue qu'ils avaient eue, avait amené le résultat qu'ils en attendaient; que cependant il était nécessaire de pousser l'intrigue jusqu'au bout; qu'il fallait encore du travail, et battre le fer tandis qu'il était chaud. Ils ont dit que Bonaparte était disposé en leur faveur, qu'il s'opposerait à tout traité de paix tendant à la reddition d'aucun des pays conquis; qu'au contraire il entrait dans ses vues de reconquérir l'Italie, et d'y rétablir les Républiques Romaine, Napolitaine et Cisalpine, et d'établir en outre une république dans le Piémont.

Les députés de l'opposition sont infatigables, et travaillent sans relâche pour préparer les mesures d'attaque et de défense de la prochaine affaire; ils disent : « Nous tenons Bonaparte, mais l'essentiel est de faire tourner les événements au profit de la démocratie, et de savoir feindre jusqu'au bout : une fois l'affaire en train et les patriotes debout, il faudra bien que Bonaparte

marche dans notre sens, et se laisse entraîner au torrent : au surplus il ne travaille que pour la gloire et pour faire passer son nom à la postérité la plus reculée. Eh bien, la cause de la démocratie, le bonheur du peuple lui ouvriront une carrière plus brillante qu'aucune autre, et il moissonnera tant de lauriers qu'il voudra. Notre travail le plus pénible, à nous, et le plus difficile est de lui faire prendre le change et de ne pas blesser son amour-propre : sans cette crainte, ce serait déjà fini : mais il faut une adresse surnaturelle pour faire tomber dans le piège un homme aussi pénétrant, qui, quoique républicain, ne veut pas de la démocratie : mais lorsqu'une fois il en tiendra, il faudra bien qu'il fasse comme les autres. »

Le député Fabre de l'Aude, qui déjà m'avait donné tant de marques d'obséquiosité, continuait à me donner celle de me faire toujours quelque demande pour lui ou les siens. Ce père de douze ou treize enfants, à qui cette nombreuse paternité a donné le prétexte de tant de bassesses pour les pourvoir, peut-être faisait-il encore un jeu de son intérêt pour couvrir sa politique, ou, mangeant à plusieurs râteliers à la fois avec un égal appétit, faisait-il marcher à la fois de front toutes ses combinaisons politiques et ses spéculations intéressées.

Paris, 16 brumaire an VIII.

Fabre de l'Aude, membre du Conseil des Cinq-Cents, au Directeur Barras.

Citoyen Directeur,

Je viens vous rappeler la demande que je vous ai faite il y a déjà longtemps pour le citoyen Frances, mon gendre, qui sollicite sa mise en activité de commissaire des guerres. Vous me promîtes de lui être favorable, et d'en parler avec intérêt à vos collègues, lors de la nouvelle organisation. Il a été compris, dans le temps, dans les réformes opérées par Aubry. Il rapporte les meilleures attestations, et j'ai la certitude que les précédents ministres l'avaient porté dans leur travail.

Je ne suis pas riche, et me trouve chargé d'une nombreuse famille : mon gendre est très pauvre, et sa femme, âgée seulement de seize ans, vient de lui donner un premier enfant. Vous sentez, citoyen Directeur, combien j'ai à cœur d'assurer à mon gendre un

état et des moyens d'existence. Je compte sur vos bontés et sur votre promesse. Je n'oublierai jamais un aussi grand service.

Salut et fraternité.

FABRE.

Continuant, jusqu'au dernier moment, à s'assurer, par toutes les investigations, du véritable état des choses, Bonaparte invita encore à dîner Bernadotte le 16 brumaire, rue Chantereine. Jourdan et Moreau s'y trouvaient avec Talleyrand, Volney, Rœderer et ce cortège d'hommes civils et de prétendus savants dont il avait la tactique de s'environner pour se faire des appuis contre les militaires qui n'étaient pas des savants, en même temps qu'il dominait ces savants par le prestige militaire. On parla guerre, et Bernadotte, voulant faire honneur au Fabius français, Moreau, en ferraillant avec Bonaparte, dit, faisant allusion à la conquête d'Égypte, qu' « il était généralement plus difficile de conserver que d'envahir ». Bonaparte se garda bien de suivre la discussion qu'entraînait cette maxime; il porta de suite la conversation sur les affaires de l'Ouest, où les Vendéens osent encore se remuer : c'était une manière pour amener cette plaisanterie adressée à Bernadotte en regardant Talleyrand : « Eh bien, vous voyez dans le général Bernadotte un chouan ». Bernadotte, sans se fâcher, répondit : « Général, avant-hier vous m'accusiez d'être jacobin; aujourd'hui, selon vous, je serais un chouan : cela n'est pas très conséquent ». Le monde arrivant en foule, Bernadotte se retira.

On a pu croire que les réponses de Bernadotte un peu incisives, et qui ne donnaient à Bonaparte aucune espérance de l'avoir avec lui, auraient retardé le mouvement de vingt-quatre heures. D'autres ont supposé que, le 17 brumaire se trouvant un vendredi, Bonaparte, par superstition, aurait retardé l'exécution du projet au surlendemain, 18. Quant à moi, dans ce qu'on a cru des superstitions de Bonaparte, je n'ai jamais vu qu'une ruse de plus pour tromper ceux qui

pouvaient se laisser aller à l'autorité d'une croyance de son fait. Il est entré dans les calculs de Bonaparte de paraître quelquefois superstitieux, pour imposer à ceux qui pouvaient l'être réellement; mais lui-même ne l'a jamais été de manière qu'on ait pu faire dépendre aucune de ses actions de ce principe réel. Bernadotte nous fit de suite donner avis de ce qui venait de se passer rue Chantereine.

L'aveu le plus direct cependant que j'aie reçu en cette circonstance fut de Saliceti. Il vint me trouver le 15, et, sans vouloir entrer dans aucun détail sur ce qui se projetait, et dont il m'assura qu'on lui faisait mystère à lui tout le premier, il me dit : « Vous n'avez rien tant à craindre que l'échappé d'Égypte : il faut qu'il justifie sa désertion par un crime. Je le connais d'enfance et tous les siens, parce que Joseph a été à mes gages, mon majordome à la lettre, et qu'il m'a servi à table. Je connais Bonaparte depuis sa naissance. Je l'ai soutenu, promu, défendu, vous le savez, avant, depuis le 9 Thermidor, avant le 13 Vendémiaire. Je le connais entre cuir et chair : il est fourbe à la perfection ; il est machinateur, conspirateur, il est athée, il est tout ce qu'il y a de mauvais au monde. Ajoutez-y qu'il est Corse dans l'âme ; oui, je le dis parce que je sais toute la portée de cette qualité : si nous ne le tuons pas, il nous tuera. Nous avons le choix. »

« Comment, s'écrient ceux qui prennent encore intérêt à la liberté, ne vous occupiez-vous pas de prévenir la conspiration qui s'avance? Quels sont les scrupules qui vous arrêtent? Où est ton courage, Barras? Ne te souviens-tu plus de toi-même? N'es-tu plus l'homme du 9 Thermidor, du 13 Vendémiaire, du 18 Fructidor? Tu as encore assez d'autorité, si tu as assez de volonté, pour mettre la main sur ces conspirateurs, les déporter au moins, et les reléguer avec ceux qui l'ont moins mérité que ceux-ci! »

Quoique le plus grand des dangers de la patrie fût sans

doute l'ennemi intérieur qu'elle avait dans son sein, et qui ne rêvait que la destruction des lois, le Directoire, quoique vainqueur en Hollande, en Suisse, avait de grands sujets de préoccupation bien faits pour distraire son attention des machinations les plus rapprochées. La chouannerie nous tourmentait et interceptait les communications : elle se rapprochait de Paris, et pénétrait au cœur de la République. Le Directoire avait bien pris quelques mesures pour arrêter la contagion. Le ministre de la guerre, Bernadotte, avait fait de ce côté une ceinture de défense, un véritable rempart. Le général Guidal avait été envoyé du côté d'Alençon, où se remuait particulièrement le comte de Frotté. Ce Vendéen n'était point un homme faux, capable de trahison, comme les Bourmont et compagnie : ceux-ci, chaque fois qu'ils avaient l'air de faire une levée de boucliers, en venaient aussitôt à des intrigues où leur intérêt matériel décidait toujours la question. M. de Frotté était un homme loyal, intrépide, dont toute la finesse ne sortait pas du cercle de la guerre : il la faisait avec autant d'habileté que de courage. Ayant plusieurs fois, depuis l'origine de la guerre, remporté de grands avantages sur plusieurs points, par son action personnelle, Frotté avait vu toujours ses succès se dissiper par la faiblesse et la défection des hommes de son parti qui auraient dû le soutenir, tels que ce Bourmont, qu'on a déjà vu, en présence du général Hoche, rendre les armes à la République, puis passer en Angleterre pour se faire donner de l'argent, puis repasser en France pour y manger l'argent de l'Angleterre, et nous livrer encore ses plans contre nous, comme il retournait encore à l'Angleterre pour lui livrer nos moyens de défense contre elle. Frotté voyant dans le ministre de la guerre, Bernadotte, un ministre décidément éveillé, déterminé, qui n'allait plus laisser la chouannerie faire des progrès, qui allait, au contraire, la serrer de près, Frotté, après avoir relevé son étendard, pour arriver à de meilleures

conditions de paix, voulut décidément faire la sienne avec la République. Il m'avait fait parler dans le sens d'une sincère résignation à l'ordre de choses actuel. Les victoires nouvelles de Hollande et de Suisse, la bonne administration et la forte impulsion donnée à la guerre par Bernadotte présentaient l'état de la République comme imposant contre les royalistes, en même temps que très rassurant pour les républicains. Je fus bien surpris lorsque le commandant de la division de l'Orne, transmettant au Directoire les derniers actes insurrectionnels de Frotté, et m'informant que ce Vendéen est résigné à abaisser ses armes devant les faisceaux de la République, ou plutôt à les remettre définitivement, je fus bien surpris de voir ce même commandant m'apprendre qu'il tenait de Frotté que « le Vendéen avait reçu de Paris des offres de secours mutuels et d'intelligences contre le Directoire, s'il voulait s'entendre à ce sujet... » avec qui?... le croira-t-on? avec Bonaparte lui-même qui, revenu d'Égypte, et ne voulant plus rester soumis à l'autorité du Directoire, ne demandait qu'à entrer en rapport avec le parti vendéen, tout le premier, pour renverser la République.

Cette double conduite de Bonaparte pouvait ne pas étonner ceux qui auraient réfléchi que c'était toujours la même conduite de l'homme qui, au 13 Vendémiaire, négociait avec les sections rebelles, et leur offrait ses services contre la Convention quelques instants avant de les foudroyer avec le canon du 13 Vendémiaire. En me faisant donner ces avertissements par Guidal, M. de Frotté me fit dire positivement qu' « il méprisait et repoussait ces procédés de connivence avec des traîtres tels que le Corse, dont on lui avait communiqué les propositions; que lui, Frotté, n'entendait traiter qu'avec le Directoire par mon intermédiaire ».

Qui peut assigner les limites de perfidie de Bonaparte en toute affaire? A qui en voulait-il le plus dans ce moment, au Directoire ou à M. de Frotté? Contre qui se portaient le

plus décidément ses combinaisons préméditées? Ah! sans doute tout ce qu'il pouvait soupçonner être au-devant de son ambition, devait être d'abord l'objet de sa haine! mais elle le laissait maître de ses calculs, assez pour donner d'abord la préférence à celui qui pourrait le débarrasser de l'autre, sauf à revenir ensuite contre le survivant des deux.

Cependant la femme Bonaparte, chargée, dans sa partie, de l'espionnage du Directoire, continuait à couvrir ses démarches auprès de moi du prétexte de la fidélité à son ancienne liaison, et elle faisait sa police, non seulement sur moi, mais sur mes aides de camp, avec lesquels la familiarité de ses mœurs lui donnait le droit de procéder par voie de questions : mais, comme moi et mes amis avions dépisté ces questions intéressées, et que souvent elle se vit déjouée, elle prit le parti de se renforcer de la relation que la facilité de Gohier lui donnait le moyen de former avec sa femme, et pour tromper tout le monde à la fois, elle disait à Mme Gohier : « Mon intimité avec vous répondra à toutes les calomnies ». On verra bientôt le parti que la femme Bonaparte avait calculé tirer de Mme Gohier, au jour d'une grande crise.

L'attentat médité contre la représentation nationale et le Directoire était bien difficile à exécuter au milieu de Paris, où toutes les autorités constitutionnelles avaient leur siège et exerçaient leurs droits, dans ce siège même dont elles avaient la police, et où aucun étranger ne pouvait pénétrer sans être exposé à la punition des lois. Il fallait donc déplacer les corps politiques sur lesquels et par lesquels on voulait agir. Il fallait un théâtre où il n'y aurait plus ni tribunes, ni public, ni garde nationale, car la garde civique, dans un sentiment commun, aurait pu prêter main-forte à ceux qui étaient dans une position légale contre les iniques agresseurs. C'était dans le souvenir des violences de la Révolution, et pour soustraire la représentation nationale à celles dont elle pourrait encore être la victime, que la Constitution

de l'an III avait autorisé le Conseil des Anciens à transférer représentation nationale hors de Paris. Cette estimable prévoyance des législateurs de l'an III va devenir l'arme perfide dans la main des conjurés, faire perdre à la représentation nationale son terrain, la transférer violemment hors de Paris, et charger le général Bonaparte de cette translation. Telle est l'idée de génie qui va présider à la conspiration. Cela étant bien convenu avec Sieyès, on a cru qu'ils avaient arrêté l'exécution pour le jour du 18 brumaire par similitude de date mensuelle avec celle du 18 Fructidor.

Pour préparer l'exécution, rendez-vous secret fut donné pour le 16 brumaire dans la matinée, chez Lemercier, alors président du Conseil des Anciens. Les principaux conjurés étaient Lucien Bonaparte, président des Cinq-Cents, Boulay de la Meurthe, Regnier, Courtois, Cabanis, Villetard, Cornet, Fargues, Chazal, Vimar, Frégeville, Goupil, Herwin, Cornudet, Rousseau, Delecloy, etc. C'est au milieu de cette réunion satanique qu'il fut fixé que les Conseils et le Directoire seraient à l'improviste transférés à Saint-Cloud, et que la translation serait proposée par la commission des inspecteurs au Conseil des Anciens.

On devait convoquer le Conseil des Anciens pour sept heures du matin, celui des Cinq-Cents seulement pour onze heures. Ainsi le décret de translation devait être rendu avant que les Cinq-Cents fussent en séance, et comme toute délibération était interdite par la Constitution dès l'instant où le décret de translation était promulgué, on fermait par cette promulgation la tribune des Cinq-Cents, et l'on s'épargnait toute discussion embarrassante.

Afin d'avoir toute prête une troupe d'exécution, sans s'exposer à l'éveil du Directoire qui pouvait l'empêcher de se rassembler, une revue était commandée par le général en chef de la 17e division, Lefebvre. Lefebvre lui-même n'en soupçonnait pas le but.

Bonaparte y devait assister comme amateur militaire, à qui l'on faisait cette prévenance aimable. Mais dans la combinaison conspiratrice, artistement arrangée, les rôles changeaient aussitôt sur le théâtre même. Bonaparte se trouvait nommé général de la 17e division; il se mettait à la place de Lefebvre, et devenait le directeur en chef commandant de toute l'action, dont on croyait qu'il ne devait être que spectateur.

Le décret de translation convenu, il fut décidé que pour lui donner l'apparence d'un décret réel, on ferait une convocation de la partie des membres du Conseil des Anciens qui, par une complicité bien dévouée, devaient assurer le succès de la mesure qui serait proposée. En conséquence, la commission des inspecteurs, présidée par Cornet, se rassembla dans la nuit, après avoir eu bien soin de fermer contrevents et rideaux pour dérober au public le travail qui se faisait dans les bureaux. Les inspecteurs ayant bien examiné le degré de confiance qu'ils pouvaient avoir dans chaque membre du Conseil des Anciens, on calcula la distribution des lettres de convocation à des heures différentes, en raison des sentiments supposés de chacun de ceux à qui on les adressait, c'est-à-dire du degré de participation qu'ils étaient susceptibles de prendre dans l'exécution du complot. Après avoir froidement étudié et décidé ces catégories d'individus, on excepta encore de la convocation soixante à quatre-vingts membres dont on redoutait la hardiesse, c'est-à-dire la probité.

L'auteur de la convocation, le citoyen Cornet, voyant sa manœuvre accomplie le matin à huit heures, croit avoir fait un discours que, dans son historique postérieur, il a la modestie d'appeler « énergique » et même « éloquent » : il retraçait ce qu'on appelait les dangers de la patrie et la nécessité de la sauver. Le moyen de la sauver, c'était qu'en vertu des articles 102, 103, 104 de la Constitution, le Conseil des

Anciens prît sur lui de décréter la translation du corps législatif à Saint-Cloud; qu'il chargeât le général Bonaparte de l'exécution du décret et de toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la représentation nationale. En conséquence, le Conseil des Anciens mettait aux ordres de Bonaparte, comme commandant de la 17e division militaire, la garde du corps législatif, les gardes nationales sédentaires, les troupes de ligne qui se trouvaient dans la commune de Paris, dans l'arrondissement constitutionnel et dans toute l'étendue de la 17e division. Tous ces corps étaient tenus de reconnaître le général Bonaparte dans cette qualité, et de lui prêter main-forte. Le Conseil des Anciens devait encore appeler le général Bonaparte dans son sein, pour y recevoir une expédition du décret, pour prêter serment, et se concerter avec les commissions des inspecteurs des deux Conseils. Le président Cornet propose encore de transmettre le décret par un messager au Conseil des Cinq-Cents, au Directoire, de le faire imprimer aussitôt, promulguer dans toutes les communes de la République par des courriers extraordinaires. Cornet fut appuyé par Regnier, depuis grand-juge et duc de Massa, qui dès lors donnait des gages à celui dont l'élévation devait par suite récompenser ses trahisons et ses bassesses. Tout cela réussit à merveille, dit depuis le « citoyen Cornet », devenu « comte Cornet » et historien cynique de son propre ouvrage.

D'après la convention arrêtée, Bonaparte dès sept heures du matin a réuni chez lui, dans sa maison de la rue Chantereine, récemment nommée rue de la Victoire, à cause de son illustre habitant, tous les généraux sur lesquels il pouvait compter. La plupart n'ont pas d'autre idée que celle de se croire invités à déjeuner. Bonaparte a fait même invitation à tous les adjudants de la garde nationale : tous en grand uniforme s'y sont rendus. Il attendait dans son cabinet particulier le décret des Anciens.

Sa femme Joséphine, qui n'avait encore montré sa capacité d'intrigue que dans des détails secondaires, va se développer ici sur une plus grande échelle. On a vu comme, à l'avance, elle dressait ses batteries sur Mme Gohier; remplissant déjà le commencement de la mission que lui donnait Bonaparte, elle venait d'être chargée d'attirer à déjeuner chez elle, pour huit heures du matin, le président Gohier et sa femme. C'était une manière de s'emparer de notre président et de commencer ainsi la désorganisation du Directoire. Une espèce d'instinct ayant retenu Gohier d'accepter cette invitation si singulièrement matinale, Mme Gohier vint seule. Bonaparte, extrêmement contrarié de voir le président Gohier lui échapper, voulut lui faire écrire par sa femme, pour l'attirer dans le piège : elle refusa de concourir à cette machination, et, au lieu d'engager son mari à venir, elle lui écrivit au contraire qu'il avait très bien fait de ne pas quitter le Directoire, contre lequel tout annonçait des préparatifs extraordinaires. Mme Bonaparte voulait encore retenir Mme Gohier qui demandait à se retirer : elle lui dit astucieusement qu'en lui envoyant par son fils, la veille à minuit, la lettre d'invitation, elle lui avait prouvé l'importance qu'elle attachait à l'avoir; que c'était de son premier intérêt qu'il s'agissait, parce que, dans les intentions de Bonaparte, Gohier devait être partie intégrante du nouveau gouvernement qui serait établi; qu'en regagnant son mari elle l'engageât bien à réfléchir sur le vœu qu'elle était autorisée à lui exprimer. L'influence que Sieyès pourrait prendre dans les événements qui se préparaient, dépendait beaucoup du parti qu'allait prendre le président Gohier. Mme Bonaparte avait ajouté que, « dans le moment actuel, Barras devait tout le premier avoir donné sa démission, car les moyens, même ceux de la force, devaient être employés contre lui s'il refusait ».

Mme Gohier allait sortir de la maison Bonaparte, quand elle vit entrer Bernadotte qui était amené par Joseph. Celui-

ci, continuant à remplir la mission qu'il avait depuis longtemps de surveiller Bernadotte, et d'en répondre, comme il disait, au général, avait réveillé Bernadotte, et l'avait amené pour l'affaire la plus urgente, et sans délai, chez son frère. Bernadotte ne fut pas sans quelque étonnement en voyant l'appareil militaire qui garnissait l'espèce de cour qui conduisait de la rue Chantereine à la maison de Bonaparte. Officiers et soldats paraissaient dans une effervescence qui ressemblait à celle produite par le vin. Joseph introduisit Bernadotte dans le cabinet où se trouvaient avec Bonaparte son aide de camp Lemarois et le général Lefebvre. Ils étaient debout. Bernadotte, dans le premier moment, crut Lefebvre prisonnier : il prit aussitôt une chaise, faisant signe d'agir de même à Lefebvre, qui hésitait. Un coup d'œil de Bonaparte le rassura, et il s'assit respectueusement en regardant Bonaparte. Bonaparte dit aussitôt à Bernadotte : « Comment! vous n'êtes pas en uniforme? » Sur la réponse de Bernadotte : « Je ne suis pas de service », Bonaparte reprit : « Vous le serez dans un instant. — Je ne le crois pas », répliqua Bernadotte. Bonaparte se levant le prit par la main et le mena dans une chambre voisine. « Le Directoire gouverne mal, dit-il : il détruirait la République si nous n'y prenions garde. Le Conseil des Anciens m'a nommé commandant de Paris, de la garde nationale et de toutes les troupes de la division : allez mettre votre uniforme; vous me joindrez aux Tuileries, où je vais de ce pas. » Sur la négative de Bernadotte : « Vous croyez peut-être, lui dit Bonaparte, pouvoir compter sur Moreau, Macdonald, Beurnonville et quelques autres généraux? Ils viendront à moi plus tôt que vous ne le pensez, car ils y sont déjà, et ils m'attendent depuis longtemps dans mon antichambre. » Parlant avec volubilité, il nomma une trentaine environ de membres du Conseil des Anciens que Bernadotte avait crus de fidèles amis de la Constitution de l'an III. « Vous ne connaissez pas les hommes,

ajouta-t-il : ils promettent beaucoup et tiennent peu. » Bernadotte, persistant dans son refus de coopérer au renversement d'une Constitution qui avait coûté la vie à un million d'hommes : « En ce cas, dit Bonaparte, vous allez demeurer ici jusqu'à ce que je reçoive le décret des Anciens ».

L'idée de se voir prisonnier de cette manière déchaîna Bernadotte, qui dit avec une véritable fureur : « Il est possible de me donner la mort, mais je ne suis pas un homme qu'on retienne malgré lui », et en parlant ainsi il agitait vivement une canne à épée qu'il tenait à la main, et son geste pouvait porter à croire qu'il était au moment de s'en servir dans un pareil guet-apens. Bonaparte n'était point César menaçant Metellus de son épée et assez fort pour lui dire : « Il m'est aussi facile do le tuer que de le dire ». Bonaparte, avec toute son audace, n'a jamais eu le genre de fermeté capable de soutenir un débat personnel, lorsqu'il n'a pas eu la force des autres à son appel. Il trembla réellement quand Bernadotte s'écria de sa voix d'ancien sergent instructeur vraiment retentissante : « Et moi aussi j'ai fait mes preuves au service de la République! J'ai droit de défendre contre un autre ma portion d'honneur militaire! » Bonaparte, se repliant aussitôt avec sa souplesse caressante, proteste à Bernadotte qu'« il est en pleine liberté; que jamais il n'a pu avoir l'idée de le garder; qu'il le respecte autant qu'il l'aime; qu'il l'a toujours aimé, lors même que, les jours derniers, il l'appelait encore son chouan de l'armée d'Italie. Tout ce que je vous demande, général Bernadotte, lui dit-il avec plus d'affabilité encore et en souriant, c'est que vous me donniez votre parole d'honneur que vous n'entreprendrez rien contre *moi.* » (Ce mot *moi* lui venait déjà à la bouche, et c'était bien l'expression de sa pensée égoïste qui sera si hideusement développée par la suite.) Ce langage de « parole d'honneur » est l'un de ceux dont les militaires se croient le plus en droit de se servir, pour y soumettre ou pour esquiver certaines diffi-

cultés de leur position dont ils pourraient moins facilement se tirer sans cette évasion. Bernadotte répondit : « Oui, comme citoyen, je vous donne ma parole d'honneur de ne point agir ». Il n'est pas très aisé de comprendre la distinction de citoyen que vient ici faire le général Bernadotte dans une circonstance où, s'il s'agissait d'être et de se montrer quelque chose, c'était, à coup sûr, citoyen qu'il fallait être; et c'est cette qualité même qui donnait les plus grands droits, comme elle imposait même le devoir de la résistance.

Dans un sentiment probablement fort différent de celui qui nous représente le souvenir de ces faits, Bonaparte fut le premier fort étonné; mais, inquiet de ce que pouvait vouloir dire Bernadotte par ces mots, « comme citoyen » : « Qu'entendez-vous? lui demanda-t-il. — J'entends que je n'irai point dans les casernes et les lieux publics pour travailler l'esprit des soldats et du peuple; mais si le corps législatif ou le Directoire me donnent l'ordre de les défendre, et me confient le commandement de leur garde.... — Ah! pour cela, je suis bien tranquille, répliqua Bonaparte : ils ne vous emploieront pas; ils craignent plus votre ambition que la mienne; moi, je suis certain de n'en avoir pas d'autre que celle de sauver la République. Je veux me retirer à la Malmaison avec quelques amis. »

En suivant cette conversation, Bernadotte quittait l'appartement, et Bonaparte, loin de le retenir, semblait l'éconduire avec le plaisir d'être débarrassé d'un homme qu'on craint physiquement. Il dit cependant encore à Joseph, d'une voix agitée : « Accompagnez-le ». Bernadotte se retirant traversa une foule de généraux qui remplissaient la cour et une partie de la rue, car il est très vrai que déjà, comme l'avait annoncé Bonaparte, les Moreau, les Beurnonville étaient en tête, ainsi que Macdonald, attendant les ordres de leur maître. Bernadotte croit leur avoir appris par ses regards combien il désapprouvait leur conduite. Il est très vrai que les

regards de Bernadotte, surtout accompagnés de ses paroles, ont souvent été très puissants sur les militaires auxquels il les a adressés. C'est pourquoi l'on ne pourrait guère, en cette circonstance, interpréter leur nullité que par leur silence. Bernadotte peut très bien s'en être allé beaucoup plus discrètement qu'il ne l'a raconté, et ce qui viendrait à l'appui de cette idée, c'est que Joseph, restant encore avec Bernadotte dans la cour, lui demanda d'aller déjeuner fraternellement chez lui, rue du Rocher, où il avait assemblé plusieurs membres du corps législatif.

Dans ce moment entra le citoyen inspecteur Cornet, qui n'avait voulu laisser à aucun messager l'honneur de porter le décret à Bonaparte. Messager triomphant, il venait lui-même offrir à son maître, comme chose inattendue, le décret que celui-ci attendait avec tant d'impatience et d'agitation. Il eut le temps de dire assez haut pour être encore entendu de Bernadotte : « Allons! à cheval; marchons aux Tuileries! » Macdonald briguait l'honneur de lui tenir l'étrier et d'être son premier aide de camp. Son attitude et son rôle étaient réellement au-dessous de ce rang subalterne.

On vient de voir qu'au moment où Bernadotte était entré chez Bonaparte, dans cette matinée du 18 Brumaire, il l'avait trouvé avec Lefebvre et Lemarois dans son arrière-cabinet. Bonaparte avait auparavant reçu Talleyrand, Rœderer, Macdonald, levés plus matin que tout le monde. On a dit qu'il venait de faire prêter serment, sur le crucifix, à ces âmes damnées de ne rien révéler; que, au moment où Bernadotte amené par Joseph avait été annoncé, Bonaparte avait enlevé précipitamment le crucifix, et l'avait caché sous son habit, en faisant retirer Talleyrand, Rœderer, Macdonald, qu'il poussa précipitamment dans un autre appartement, pour éviter la rencontre du nouvel arrivant, et gardant avec lui seulement Lefebvre et Lemarois pour le défendre au besoin, si le débat s'engageait avec Bernadotte. Bernadotte qui, en

entrant, vit bien comme une espèce de dérangement et d'étonnement de tout le monde, n'a point réellement vu le crucifix; et il devait ne pas le voir, puisque, d'après cette version même, Bonaparte l'avait déjà caché sous son habit.

Quoique le caractère réellement ou hypocritement superstitieux de Bonaparte, toujours occupé de tromper les autres sans jamais l'être lui-même, permette de tout croire du comédien en ce genre, je n'affirme pas que cette comédie ait eu lieu réellement dans le moment dont il s'agit. Elle allait bien au caractère de Bonaparte, de celui qui jouait toujours, comme le disent les Italiens, *commedia in commedia*. Ce qui n'a point échappé à Bernadotte, c'est que pendant tout le temps de la discussion avec Bonaparte il y avait dans sa personne un extrême embarras qui paraissait se rattacher à quelque autre chose encore que celle qui venait de les agiter, qu'il paraissait reporter le sentiment de cet embarras vers les personnes qui se trouvaient dans son antichambre, et à qui ses regards semblaient recommander le secret sur ce qui venait de se passer entre eux auparavant. Mais quand Bernadotte, après toute leur querelle, se retirait, et qu'il pouvait n'y avoir plus alors d'indiscrétion à craindre en sa personne, Bonaparte regardait les assistants avec plus de sécurité et avec une complaisance qui aurait dit à Bernadotte qu'il eût à voir dans tous ces gens-là ses complices et ses soutiens dans l'événement qui allait éclater. Il souriait même à la troupe de ses conjurés; ce sourire pouvait bien être celui qui, suivant Milton, contractait les lèvres de Satan lorsqu'il passait en revue l'armée des anges rebelles avec lesquels il croyait détruire l'Éternel.

Bonaparte arrive aux Tuileries suivi de Macdonald, Moreau, Beurnonville et de tout ce nouvel état-major que la trahison vient de composer, et que la servilité doit par suite montrer dans d'autres phases. Les troupes rassemblées sous prétexte de revue se trouvaient toutes prêtes. La volte-face des mili-

taires ne se fit pas longtemps attendre, et n'eut pas l'air même d'une transition. La plupart des chefs de la troupe de ligne, soit qu'ils fussent dans le secret, soit qu'ils fussent subjugués par la présence de l'état-major, composé de l'élite des généraux républicains, environnent aussitôt Bonaparte, lui adressent leurs félicitations, et tirent leurs épées en signe de fidélité et de dévoûment au commandement qu'ils allaient recevoir. Bonaparte dit, d'un air respectueux pour l'autorité civile, qu' « il se rendrait aux ordres du Conseil des Anciens, dont il a reçu sa nomination et auquel il doit obéir ». Puis, prenant sa position du plus haut de son audace ordinaire, qui n'est cependant encore ici qu'à son début, il commence par nommer pour son premier lieutenant le général Lefebvre, qu'il venait remplacer avec tant d'effronterie.

En me voyant raconter avec quelques détails des circonstances qui n'ont l'air de toucher que d'autres individus, mon lecteur peut être surpris de ne pas m'apercevoir plus tôt paraître en personne sur la scène. On se tromperait beaucoup si l'on croyait que je veuille mettre les autres en avant pour m'effacer, m'esquiver de mon rôle, et échapper à sa responsabilité. Oh ! je n'ai jamais voulu me soustraire à cette responsabilité, couvrir du manteau de l'infaillibilité ma conduite politique, celle dont mes concitoyens ont le droit de s'enquérir, je leur reconnais encore le même droit sur ma vie privée, que je ne prétends nullement défendre par le privilège de la « vie murée ».

Il est très vrai que j'étais dans une double sécurité. 1° Sur l'idée du renversement absolu de notre loi fondamentale, je croyais que le désir des novations et l'ambition même des plus hardis n'allaient pas et ne pouvaient aller au delà de quelques modifications et d'un changement de personnes dans le Directoire. J'avais été au-devant de ce vœu par l'offre sincère de l'abdication la plus volontaire et j'avais fait mon deuil de tout pouvoir. 2° Je croyais encore que le change-

ment quelconque qui pouvait être médité, ne serait pas tenté avant le 22 brumaire.

Tous les jours précédents et le 17 brumaire encore jusqu'à minuit, j'avais reçu les visites que j'aurais pu appeler les hommages de tous les hommes employés et marquants, dans le civil comme dans le militaire. Le général Lefebvre, Macdonald, Beurnonville vinrent me renouveler, comme à l'ordinaire, leurs respectueux compliments. Ces deux derniers avaient surtout insisté pour me renouveler leur serment de dévoûment à la vie et à la mort. J'avais reçu à leur suite le colonel Sébastiani qui, à la distance où le tenait autant l'infériorité de sa position que celle de son caractère souple et rampant, m'avait comblé des témoignages les plus humbles.

M'étant couché après deux heures, je n'en étais pas moins levé à cinq heures du matin après avoir mis ordre à ma correspondance de la veille; je n'étais point au bain, comme on l'a dit, mais occupé à faire ma barbe, lorsqu'à sept heures du matin entra chez moi mon ancien aide de camp, Victor Grand, qui était venu me voir de bon matin pour prendre mes ordres. Il ne se doutait nullement l'instant d'auparavant de ce qui se préparait : il trouve le Luxembourg sans gardes; un seul vétéran qui restait lui dit : « Je suis seul ici : tout le monde est parti ». Victor Grand me donne cette nouvelle, qui, je l'avoue, me surprit étrangement. Je donnai ordre à Victor Grand de se mettre en uniforme, de faire seller mes chevaux : nous allions nous rendre au faubourg Saint-Antoine.

Dans ce moment arrive le général Debelle, le beau-frère de Hoche, qu'en raison de cette relation, peut-être plus qu'à cause de ses qualités personnelles, j'avais toujours très bien traité, et qui faisait profession d'un grand dévoûment pour moi. Il me dit qu'« il était à mes ordres, quelque chose qu'il arrivât », et tout de suite il m'ajouta qu' « il n'avait ni uniforme ni chevaux à Paris ». Je lui dis que je lui ferais donner des chevaux. « Quant à m'habiller, je vais, me dit-il, aux

Piliers des Halles acheter un uniforme d'officier général, quel qu'il soit. Je reviens aussitôt au Luxembourg, je serai votre aide de camp. » Il n'a pas reparu.

J'attendais le retour de Debelle et l'arrivée de plusieurs militaires que j'avais envoyé chercher et sur lesquels je croyais pouvoir compter d'après toutes les démonstrations de dévoûment qu'ils m'avaient renouvelées ces jours derniers, lorsque je reçus la lettre suivante :

CORPS LÉGISLATIF

CONSEIL DES CINQ-CENTS

Paris, le 18 brumaire an VIII.

Les Représentants du peuple, membres de la commission des inspecteurs du palais du Conseil des Anciens, au Directeur Barras.

La commission s'empresse de vous faire part du décret de translation de la résidence du corps législatif à Saint-Cloud.

Le décret va vous être expédié; mais des mesures de sûreté exigent des détails dont nous nous occupons.

Nous vous invitons à venir à la commission des inspecteurs des Anciens: vous trouverez vos collègues Sieyès et Ducos.

Salut fraternel.

Signé : BARAILON, FARGUES, CORNET.

Cette lettre singulière me trouve dans la perplexité où me jetaient déjà la désertion de nos troupes, celle de deux collègues, et l'absence de tous les miens. Je crois devoir envoyer Botot à la découverte, et je le charge d'aller directement à Bonaparte, quelque part qu'il soit, pour bien s'assurer du rôle qu'il prétend jouer en cette affaire.

Gohier et Moulins viennent me trouver : ils n'étaient instruits d'aucuns détails positifs sur notre situation; ils savaient seulement, avec beaucoup de précision, que tout le monde nous avait abandonnés. « Il ne faut pas nous abandonner nous-mêmes, dis-je à mes deux fidèles collègues, et nous nous en donnons la promesse sincère. Nous sommes trois : donc

le Directoire est encore en majorité. » Nous convenons de nous réunir dans une heure, à la salle de nos délibérations.

Dans ce moment, Botot revient; il a trouvé Bonaparte aux Tuileries; c'est moi-même que l'on croyait tenir, attiré par la lettre du Conseil des Anciens. Ne me voyant point venir, mais seulement Botot, Bonaparte est étonné que j'ose manquer à son appel, ainsi que l'a fait Gohier. « Où est Barras? Pourquoi n'est-il point ici? Voilà ses deux collègues, les citoyens Sieyès et Roger-Ducos ; les deux autres vont m'arriver, et lui seul peut-il vouloir se tenir en arrière? » Il disait cela d'abord à voix basse et presque avec un air d'amitié, lorsque, Botot paraissant douter que mes deux collègues soient non plus que moi disposés à venir, Bonaparte entre en fureur, et c'est alors qu'il se laisse aller à cette diatribe dont les journaux ont parlé de diverses manières, mais où ils sont cependant d'accord sur l'insolence de Bonaparte. Ne demanda-t-il pas à Botot « ce qu'on avait fait de la France, de ses armées, des trésors qu'il a laissés en partant pour l'Égypte? Ses compagnons de gloire, que sont-ils devenus? » Au surplus, en terminant avec un air de mépris : « Que Barras soit ou se croie républicain, nous ne voulons pas de gens plus patriotes que mes braves qui ont été mutilés au service de la patrie ». Et c'est là l'homme à qui la France avait tant de comptes à demander dans tous les genres, qui venait s'exprimer avec cette audace! D'ailleurs, si une pareille impudence avait bien quelque droit de m'étonner, ce qui m'occupait le plus, c'était de savoir comment ces discours avaient été entendus des assistants. Quand Botot me dit qu' « il y avait eu stupeur et adhésion », je ne pus m'empêcher de me laisser aller à une profonde mélancolie sur l'état des choses.

Comme il faut que les malheurs semblent toujours des espèces de prédestinations que tout concourt à accomplir, voilà qu'au moment où j'avais tant besoin de ceux qui

avaient ma confiance, le plus brave comme le plus fidèle de mes aides de camp (Avy, depuis mort général en 1814, à l'armée du Nord, sous les ordres du général Maison), Avy tombe comme frappé d'une espèce d'apoplexie qui se résout en une hémorragie. Les soldats envoyés par Moreau entrent dans sa chambre et, l'arrachant du lit, le jettent sur le carreau, où il roule dans son sang, privé de connaissance.

Lorsque je croyais encore voir revenir le général Debelle qui m'avait quitté pour « revenir tout à l'heure », disait-il, c'est Talleyrand et Bruix qu'on m'annonce. « Le plus grand et le plus sincère intérêt pour moi les amène; il est dicté par la reconnaissance de tout ce que j'ai fait pour eux. Ils me doivent tous les deux leur vie, leur fortune. S'ils ont jamais imaginé pouvoir s'acquitter et me prouver toute leur reconnaissance, c'est réellement aujourd'hui, car il ne s'agit pas seulement de mon existence, il s'agit de ce qu'ils savent m'être plus cher que ma propre existence : la conservation de la République; elle courrait les plus grands dangers si l'on ne venait à son secours; et il n'y a pas d'autre pensée que celle-là dans le cœur de Bonaparte, dans celui de Sieyès, de Roger-Ducos, qui ont donné leur démission, dans celui de Moulins aussi et de Gohier, auxquels on vient de faire connaître l'état des choses, et qui vont se rendre dans l'instant au Conseil des Anciens pour s'y réunir avec Sieyès et Roger-Ducos, qui y sont déjà depuis le matin. — Eh quoi! m'écriai-je, Gohier, Moulins aussi, ceux que je viens de voir il y a quelques moments, et qui ne devaient rien faire que d'accord avec moi! »

Bruix et Talleyrand me répètent que « Gohier et Moulins sont partis pour les Tuileries; que le Conseil des Cinq-Cents est d'accord avec celui des Anciens; que l'armée, tout entière aux ordres de Bonaparte, est pleine d'enthousiasme pour le changement annoncé; que ce changement, au surplus, est de très peu d'importance, qu'il n'effleurera nullement le fond des

choses, ni ne déplacera même les personnes; que la première place m'est encore réservée, si je veux l'accepter, mais que, pour arriver à tout ce qui doit succéder sans secousses ni malheurs, il est convenable que je donne ma démission. »

J'ouvre mes croisées, je donne un coup d'œil sur la rue de Tournon et les environs, je vois la troupe qui se rend vers les Tuileries, le peuple qui l'accompagne avec des signes d'adhésion et même des cris d'encouragement : je ne puis plus me dissimuler « ce qui est ». Mon parti est pris aussitôt avec cette résolution que j'ai eue souvent dans les moments difficiles. Je pense que ma démission est donnée de fait et que mon rôle est fini : je me détermine à écrire la lettre suivante :

Citoyens Représentants.

Engagé dans les affaires publiques uniquement par ma passion pour la liberté, je n'ai consenti à accepter la première magistrature de l'État que pour le soutenir dans les périls par mon dévoûment, pour préserver des atteintes de ses ennemis les patriotes compromis dans sa cause, et pour assurer aux défenseurs de la patrie ces soins particuliers qui ne pouvaient leur être plus constamment donnés que par un citoyen anciennement témoin de leurs vertus héroïques, et toujours touché de leurs besoins.

La gloire qui accompagne le retour du guerrier illustre à qui j'ai eu le bonheur d'ouvrir le chemin de la gloire, les marques éclatantes de confiance que lui donne le corps législatif, le décret de la représentation nationale, m'ont convaincu que, quel que soit le poste où l'appelle désormais l'intérêt public, les périls de la liberté sont surmontés, et les intérêts des armées sont garantis. Je rentre avec joie dans les rangs de simple citoyen, heureux, après tant d'orages, de remettre entiers et plus respectables que jamais les destins de la République dont j'ai partagé le dépôt.

Salut et respect.

Barras.

Je remets cette lettre à Bruix et Talleyrand, qui la trouvent parfaite; c'est l'expression réitérée de Talleyrand, qui dit encore que ma conduite est « généreuse, sublime, qu'il

m'est réservé d'être toujours le premier patriote de France ». Les deux messagers se retirent avec les larmes aux yeux, Talleyrand me baisant les mains et répétant qu'il m'exprimait sa reconnaissance au nom de la patrie, dont j'étais encore une fois le sauveur.

Très peu de moments après que ma lettre était partie, je reçus la suivante :

Paris, le 18 brumaire an VIII.

Le Président du Conseil des Anciens, au citoyen Barras.

Je vous accuse, citoyen, la réception de votre lettre de ce jour par laquelle vous vous démettez de la place que vous occupiez au Directoire de la République. Je l'ai communiquée au général Bonaparte. Il va donner des ordres pour que vous puissiez vous rendre en toute sûreté à Grosbois.

Salut et fraternité.

Signé : LEMERCIER.

J'étais dans cette crise où tout effort me paraissait démontré impuissant, lorsque je vois entrer Merlin de Thionville. Il était armé jusqu'aux dents; il me dit : « Il faut fondre sur ce coquin-là, le tuer comme un usurpateur, faire rouler sa tête aux pieds de la liberté. — Oui sans doute, répondis-je : mais cela est-il possible aujourd'hui? Cela l'était-il hier? L'opinion publique comme la force publique sont-elles avec nous et ne nous ont-elles pas abandonnés? » Le frère du conventionnel Fonfrède venait d'arriver sur la trace de Merlin de Thionville; il était là, s'offrant aussi si l'on voulait agir, mais donnant en même temps toutes les raisons et les commentaires qui prouvaient qu'« on ne pouvait rien faire ». Mme Tallien arriva et me dit avec une vivacité charmante qu'« il fallait être encore digne de moi. — Dans l'état des choses, cela ne serait plus que ridicule et inutile, lui répondis-je : nous sommes abandonnés, nous crierions en vain, il n'y aurait point d'écho; on ne nous suivrait plus. Il y a

trahison ou au moins découragement sans ressource dans tout ce que nous aurions cru être à nous ». Je lis aux personnes qui se trouvaient près de moi la lettre que je viens d'écrire ; je tiendrai l'engagement de retraite que j'ai pris, et je pars pour Grosbois.

Après avoir arrêté cette conduite, dictée peut-être par la faiblesse, mais que je croyais désormais soumise à la loi de l'honneur, avouerai-je ce que je fis ? Oui, je l'avouerai, dût-on m'en vouloir faire à jamais rougir. Je m'imaginais que j'aurais manqué au premier engagement d'honneur de ma démission et de ma retraite, si j'avais pu renfermer en moi et ne pas révéler un fait que je tenais de la confiance même de mes collègues. Moulins, dans l'entrevue dernière que nous avions eue avec Gohier, m'avait parlé d'un officier sur lequel il pouvait compter pour la vigueur du caractère et la capacité politique; c'était un chef de bataillon : il avait, en l'absence du chef de brigade, la disposition du mouvement des troupes; il promit de placer le soir la sienne à la Chaussée-d'Antin, de s'emparer des avenues de la rue Chantereine : la nuit on serait entré chez Bonaparte de retour de sa journée, et on l'aurait tué debout ou dans son lit.

Sans doute, au point où les choses étaient arrivées, il n'y aurait eu rien que de légal et de légitime dans cette mesure décisive. Mais l'avouerai-je? par suite de je ne sais quelle agitation qui n'était en moi ni la crainte de l'insuccès, ni le reproche de la conscience, par l'idée peut-être de me trouver inconséquent, ou par celle de voir revenir à moi la responsabilité d'une nouvelle gestion, alors que j'avais donné ma démission et rendu les faisceaux de l'État ; soit désintéressement ou lassitude du pouvoir, ou bien aise de le voir remis à d'autres, à commencer par Bonaparte lui-même, s'il avait eu la probité de ne pas en abuser, s'il eût été aussi généreux que capable : oui, je l'avouerai, je fis donner avis à Bonaparte, à l'instant même, de ce qui était préparé contre lui, et cependant

je ne trouvais rien de plus légitime que sa mort. J'aurais cru pouvoir la lui donner moi-même, et je commis cette inconséquence.

Pendant que, déterminé par l'abandon réel des troupes et du peuple et par le mensonge qui m'avait été fait par Bruix et Talleyrand sur la conduite de Gohier et Moulins, je me retirais à ma campagne de Grosbois, que devenaient les hommes qui ne se disaient pas moins opposés que moi aux desseins de Bonaparte et qui avaient plus de moyens que moi pour les contrarier? Bernadotte, avec d'excellentes intentions sans doute, s'était rendu à la réunion de Joseph; Saliceti s'y trouvait en tête. Joseph, soutenant et continuant son rôle d'hypocrite modérateur, ne cessait de dire perpétuellement que « son frère ne voulait autre chose que la consolidation de la liberté, pour vivre avec sécurité en philosophe à la Malmaison. La véritable, l'unique ambition de ce philosophe anachorète, c'était tout au plus de devenir maire ou juge de paix de son canton. »

Cette réunion que Joseph avait faite chez lui avait le double but : 1° d'empêcher les membres du Conseil des Cinq-Cents qui tenaient à la Constitution de se rendre au Conseil pour le défendre avant le décret de translation; 2° de faire à l'avance adopter par toutes les séductions de l'espérance et de la crainte ce que le général Bonaparte allait opérer.

En sortant du déjeuner de Joseph, Bernadotte alla au jardin des Tuileries, où, remarqué et interrogé sur ce qui allait se passer, par les officiers de la 79e demi-brigade qui avaient servi sous ses ordres, il leur répondit, à ce qu'il croit, en termes généraux, leur exprimant le désir que la tranquillité publique ne fût pas compromise par le mouvement qui allait avoir lieu. Ainsi le résultat des bonnes dispositions que Bernadotte avait aperçues fut tout simplement qu' « il devait en aller rendre compte à son ancien chef », et il se rendit chez le général Jourdan. Il y trouva Augereau et plusieurs

députés qui venaient informer leurs collègues du décret de translation. Pendant ce temps Moreau envoyait chez Bernadotte Rapatel, son adjudant général, pour l'engager à venir « joindre » ses amis aux Tuileries. Bernadotte aurait pu demander avant tout à Moreau de quels amis il lui parlait. Bernadotte ne lui demanda rien, c'est-à-dire qu'il crut pouvoir s'en tenir au mode de conduite qu'il avait tenu dans les journées antérieures du 18 Fructidor, de Prairial, c'est-à-dire à une espèce de neutralité qui, ne le compromettant point d'une manière ostensible, le laissait en mesure de recueillir les avantages de la victoire.

Cependant Bonaparte fait la distribution de ses commandements; il envoie Moreau, avec trois cents hommes de cavalerie, garder au Luxembourg Gohier et Moulins.

Bernadotte a raconté que dans la fin de ce jour, 18, Moreau, déjà mécontent de Bonaparte, rougissant du poste qu'il s'était laissé donner, et songeant déjà à abandonner la cause qui commençait à lui paraître une trahison nationale, avait envoyé une seconde fois inviter Bernadotte à se rendre au Luxembourg pour concerter des mesures capables d'arrêter la dictature imminente de Bonaparte. Bernadotte dit avoir répondu à ces ouvertures qu'« il avait donné sa parole d'honneur de ne rien entreprendre comme citoyen, mais qu'il était libre d'agir, s'il en était requis par l'autorité publique; si Moreau voulait sortir du Luxembourg à la tête du détachement qu'il commandait, se présenter à sa portée, et le sommer, au nom du bien public, de faire cause commune avec lui pour défendre la liberté et la Constitution à laquelle ils avaient prêté serment, lui, Bernadotte monterait à cheval avec ses aides de camp, qu'il se mettrait sous le commandement de Moreau, parlerait aux troupes et ferait immédiatement arrêter et juger Bonaparte, comme déserteur de l'armée d'Égypte, comme infracteur de la quarantaine, et comme ayant violé la Constitution par l'acceptation prétendue

d'un commandement qui ne lui était décerné que par une fraction du corps législatif ».

Le même récit que je suis autorisé de croire avoir été transmis par Bernadotte lui-même à ceux qui l'ont rapporté, ce récit ajoute que « Moreau, enchaîné par les lois de la discipline militaire, d'après lesquelles il était sous les ordres du général Bonaparte, ne fit pas ce que proposait Bernadotte, et celui-ci, de son côté, ne se crut pas libre d'aller au Luxembourg ».

Je rappelle ici tous ces faits, dont la vérité est attestée par les survivants de cette époque et les témoins de ces événements, pour montrer quelle était l'étendue du jugement des militaires regardés comme les plus forts de la France, sur la portée des droits du citoyen dans leurs rapports avec la discipline militaire. J'ai toujours pensé que tous leurs raisonnements ou plutôt leurs sophismes de devoir et de discipline tenaient beaucoup moins à leur conviction sur ces points délicats, qu'à leur embarras de sortir franchement de la position où la faiblesse de leur caractère, pour ne pas dire leur lâcheté politique, les a toujours laissés. La plupart ont toujours besoin de se réfugier sous un commandement pour déterminer leurs actions quelconques, ils tremblent de la spontanéité qui les mettrait à découvert. Ce serait cependant là la vraie conscience.

D'après la version encore continuée de Bernadotte, ce général aurait eu depuis sept heures du soir jusqu'à dix (le 18) des conférences avec Saliceti, Augereau, Jourdan, Garreau et une douzaine des membres les plus influents du Conseil des Cinq-Cents. Il aurait été, dans cette conférence, décidé que, le lendemain matin, Bernadotte serait nommé commandant de la garde du corps législatif et de toutes les troupes de la capitale, et les conspirateurs ou se croyant tels se seraient séparés après avoir arrêté cette intrépide résolution.

Pour Saliceti, soutenant son rôle de traître à la patrie et

de fidèle à la Corse, il aurait couru aux Tuileries apprendre à Bonaparte ce qui s'était passé, et celui-ci, qui craignait « un adversaire aussi courageux que Bernadotte » (c'est Bernadotte qui s'exprime ainsi), aurait chargé Saliceti de se trouver, le lendemain matin à cinq heures, à l'assemblée préparatoire qui devait avoir lieu avant le départ pour Saint-Cloud, et de dire à chacun des députés que « lui, Bonaparte, avait fait les plus grands efforts pour empêcher qu'on ne rendît un décret condamnant à la déportation les députés qui avaient formé le dessein de donner à Bernadotte le commandement de la force armée ». Suivant son habitude de machinateur et de tripotier, Bonaparte, au fort de la mêlée, où l'on s'y attendait le moins, ne cessait d'employer ce procédé des cancans avec lesquels on met les hommes aux prises, sans qu'ils puissent parvenir à s'expliquer.

Bonaparte avait un but bien évident en faisant, dans cette circonstance, inspirer aux députés marquants et aux généraux Jourdan, Bernadotte, Augereau des terreurs sur leur sûreté personnelle au moyen de menaces de déportation. Il fallait bien les empêcher de se rendre le lendemain à Saint-Cloud, car il ne pouvait méconnaître leur naturelle indisposition contre lui, doublement fondée sur l'ambition qu'il ne pouvait nier en ce moment où sa passion éclatait dans la tentative de tout renverser pour se mettre à la place de tout.

Le 19, à sept heures du matin, les généraux Jourdan et Augereau, suivis de huit à dix députés du Conseil des Cinq-Cents, au nombre desquels étaient Garreau et Talot, se rendirent chez Bernadotte, rue Cisalpine. Ils lui apprirent que « Saliceti les avait informés, de la part de Bonaparte, que Sieyès avait proposé d'arrêter un certain nombre de députés des deux Conseils pour empêcher qu'ils ne parussent à Saint-Cloud. Ils demandèrent à Bernadotte son sentiment sur l'événement du jour. »

Dans tous ces détails qui, je le répète, ne sont que la

version de Bernadotte, on voit sans cesse l'esprit de machination de Bonaparte, que j'ai signalé. Il domine déjà par son ascendant tous les machinateurs subalternes. Bernadotte n'y fut pas trompé, et il dit n'avoir encore eu dans cette communication qu'une preuve de plus du désir de rendre ces députés favorables à Bonaparte. Plusieurs effectivement, soit crédulité, soit hypocrisie, soit lâcheté, s'étudiaient à se montrer tout à fait reconnaissants du service que Bonaparte paraissait leur avoir rendu la veille. Bernadotte était pourvu de trop de finesse naturelle et de sagacité perfectionnée, surtout dans ses relations avec la famille de Bonaparte, pour apprécier avec autant d'ingénuité cet acte imaginaire de générosité; mais le Béarnais, qui ne voulait pas s'en tenir à une finesse ordinaire et prétendait toujours en cette partie faire feu supérieur, rapporte avoir partagé l'opinion des députés sur les mesures conciliatrices : c'était une manière de faire excuser sa propre opinion sur le fond de la question, qu'il avait exprimée en ces termes : « Que l'un de vous monte à la tribune; qu'il peigne en peu de mots la situation intérieure de la France et ses succès au dehors; qu'il dise que le départ d'une armée pour l'Égypte, en nous exposant au hasard d'une guerre, nous a privés de plus de trente mille hommes de vieilles troupes et d'un grand nombre de généraux expérimentés; que néanmoins la République est triomphante, que la coalition est rompue depuis que Souvarov est retourné en Russie; que les Anglais, avec un prince du sang à leur tête, ont quitté la République Batave et se sont retirés en Angleterre; que la ligne de défense est maintenue entre les Alpes et les Apennins Liguriens; que deux cent mille conscrits se hâtent de se former en bataillons pour renforcer les armées, et qu'il se fait une levée de quarante mille hommes de cavalerie; que l'insurrection de l'Ouest est réduite à quelques bandes isolées, et qu'une armée royaliste a été détruite ou dispersée dans la Haute-Garonne; que pour

obtenir une paix tout aussi honorable que celle de Campo-Formio, il suffit que la France conserve cette attitude formidable; que pour la conserver, l'union et la confiance sont indispensables; que, quoique le Conseil des Anciens ait violé la Constitution en nommant Bonaparte général en chef de la 17e division, et en lui donnant le commandement de la garde nationale et de la garde du Directoire, le Conseil des Cinq-Cents n'est pas appelé dans ce moment à délibérer sur cette violation de la Constitution, mais plutôt sur les moyens de pourvoir à la sûreté du peuple français, des deux Conseils et du gouvernement de l'État; qu'à cet effet le Conseil des Cinq-Cents nomme le général Bernadotte collègue du général Bonaparte; que ces deux généraux se concerteront ensemble sur l'emploi de la force armée et la distribution des commandements, en cas qu'il faille employer cette force; mais que la tranquillité qui règne dans Paris et les environs donne l'assurance qu'il ne sera pas nécessaire de faire agir les troupes. Envoyez-moi ce décret, disait Bernadotte : vingt minutes après l'avoir reçu, je serai avec mes aides de camp au milieu de vous; je prendrai le commandement des corps que je trouverai sur ma route, et nous verrons ce qu'il faudra faire. S'il est nécessaire de déclarer Bonaparte hors la loi, vous aurez toujours près de vous un général et une grande partie au moins des soldats. Les députés, continue Bernadotte, partiront immédiatement pour Saint-Cloud. Le malheureux usage de prononcer du haut de la tribune des discours préparés fit perdre un temps précieux; la discussion s'échauffa; l'appel nominal pour la prestation solennelle du serment à la Constitution fit écouler encore inutilement plus d'une heure et demie. Aucune autre résolution ne fut prise : Bonaparte parut. »

Après avoir été repoussé au Conseil des Cinq-Cents, Bonaparte, tremblant d'agitation, adressa la parole aux soldats : « Êtes-vous pour moi? — Nous sommes pour la République »,

direnl-ils. Ce fut dans ce moment que Lucien, président du Conseil, harangua les troupes. « Que seraient-ils devenus, dit encore Bernadotte dans son récit, si Bernadotte eût été là? » Bonaparte le sentit lui-même, car il dit à cette époque : « Je ne crains pas que Bernadotte consente à ce que je sois assassiné; mais il haranguera les troupes, et c'est ce que je crains ».

En donnant dans toute sa naïveté le récit de Bernadotte lui-même sur la journée du 18 Brumaire, je n'y ai ajouté aucune réflexion : le lecteur a pu, sans qu'on lui fît de commentaires, reconnaître assez complètement un homme uniquement occupé de lui-même, ne voyant presque dans Bonaparte qu'un ennemi personnel, et faisant à peine attention à l'ennemi de la patrie. On retrouve encore l'homme occupé de lui dans les lignes qui suivent : « Bonaparte, dit-il, fut informé le même soir du langage que Bernadotte avait tenu aux députés qui s'étaient rassemblés chez lui, rue Cisalpine. Les expressions dont il s'était effectivement servi, quoiqu'elles fussent de nature à déplaire à Bonaparte, surtout en ce qui concernait la fuite de l'Égypte et ses desseins contre la liberté de la France, furent exagérées par les malveillants, et représentées à Bonaparte comme la preuve évidente d'une haine personnelle. » On pourrait demander à Bernadotte ce qu'il veut qu'il y ait eu d'exagéré dans son sentiment et dans l'expression de ce sentiment contre le futur tyran de la France, qui l'était déjà.

Ce qu'on voit avec autant de peine que de vérité dans ce récit de Bernadotte, c'est à quel point ce républicain si furieux alors — et qui depuis a si bien concilié la compatibilité de sa royauté d'aujourd'hui avec son républicanisme d'alors — était éloigné de la grande et haute question de la liberté générale de la France, comme dans toute l'usurpation de Bonaparte il ne voit que ce qui lui est personnel, comme il n'est froissé que de ce qui le touche, et comme en même

temps qu'il est froissé et irrité, il ne sait rien ôter lui-même et de lui-même, comme il veut se retrancher tantôt derrière Moreau, à qui il demande des ordres quand Moreau en demande lui-même; comme il en demande ensuite au Directoire qui n'existe plus, puis aux députés qui n'existent plus eux-mêmes, et tout cela pour affecter le courage qu'on n'a pas, pour se donner les airs d'une audace qu'on ne sait avoir, et le tout pour échapper à sa conscience et repousser le devoir d'en avoir une.

Cette version de Bernadotte qui confirmerait parfaitement l'idée que plusieurs historiens ont émise, de ne vouloir trouver à toute sa conduite politique d'autre principe que l'ambition et la jalousie, me paraît la plus forte accusation qu'on ait faite de sa personne. C'est bien l'homme fin et toujours fin que nous rappelait Sieyès, *feez et cortez*, mais c'est encore l'homme qui était là au 18 Fructidor, au 30 Prairial, toujours attendant, et toujours poussant les autres. Ce caractère n'est-il que celui du seul Bernadotte, en sa qualité de natif Béarnais, ou serait-ce le type du caractère militaire? Il nous est réservé d'en voir bien d'autres développements, à commencer de ce jour néfaste.

Faut-il que, le 19 brumaire même, au moment où Bonaparte a consommé l'acte décisif dont Augereau s'est proclamé le premier adversaire, ainsi qu'il l'avait si prétentieusement exprimé, il vienne lui dire : « Eh quoi! général, vous faites un coup et vous avez pu oublier d'y appeler votre petit Augereau ». L'épithète enfantine de « petit » donnée à lui-même par le géant Augereau peut être une moquerie à ce que méritait cet homme d'une âme si commune; mais son retour, ses avances et sa prostration devant Bonaparte en cette circonstance sont un fait malheureusement trop triste et certain. Je suis l'historique des scènes qui composent la journée du 19 brumaire, digne complément du 18.

Le décret de translation était affiché dans Paris, qui était

plongé dans la plus morne inquiétude, les Conseils devant se rendre à Saint-Cloud, où deux salles devaient être préparées, l'Orangerie pour les Cinq-Cents, la galerie de Mars pour les Anciens. Dès le matin, les deux salles étaient environnées de la force militaire; mais les chefs qui la dirigeaient ne savaient quel était l'objet du mouvement dont ils étaient les instruments. Triste sort des militaires, destructeurs de la liberté qu'ils ont cru et qu'ils croient peut-être servir encore! Car c'est au nom de la liberté, au nom de la République, encore prononcé avec plus d'exaltation que jamais, que vont être portés les derniers coups à son existence!

Les députés s'étant rendus à Saint-Cloud se promenaient en groupes dans le jardin avant la réunion : ils cherchaient des explications sur la situation où ils se trouvaient amenés. Mais le déplacement extraordinaire qui commençait à les déconcerter, les trouvait sans préparation ni détermination contre une conjuration préméditée, ils étaient incertains, vagues, ayant affaire à l'agression la plus arrêtée et la plus précise. Quelques-uns ne purent pas cependant entendre sans frémir Bonaparte qui, revêtu de ses insignes militaires, avait déjà dit plusieurs fois aux courtisans civils comme militaires qui venaient guetter la Puissance : « Je veux; je prétends ».

Les deux Conseils ouvrent leurs séances, celui des Cinq-Cents présidé par Lucien; l'un des conjurés, Émile Gaudin, l'un des hommes dès lors le plus flétris, et qui devait l'être bientôt davantage encore, comme membre du Tribunat, monte à la tribune, et, joignant la froide et méchante ironie à la trahison, dont il était l'agent et l'organe, proposa de remercier le Conseil des Anciens des mesures qu'il avait prises pour le salut de la République. A ces mots, la plus violente indignation, se manifestant dans l'assemblée, frappa de stupeur les conjurés, qui restaient dans le silence. Le député Grandmaison proposa de renouveler le serment de maintenir la Constitution, et l'assemblée tout entière prêta le serment

avec un enthousiasme que furent obligés de subir les conjurés eux-mêmes.

Informé de ce qui se passait au Conseil des Cinq-Cents, Bonaparte, craignant que ses conjurés des Anciens ne restassent pas maîtres de la majorité, s'y présenta, et leur parla dans le plus grand désordre d'idées : à l'entendre, « il aurait été averti seulement lorsqu'on l'aurait chargé du décret de translation qu'il venait d'exécuter; il n'a fait qu'obéir, ainsi que ses camarades; on le calomnie en ce moment en parlant de gouvernement militaire, d'assimilation à César, à Cromwell; la liberté n'a pas de plus grand défenseur que lui. Au surplus, quatre Directeurs ayant donné leur démission, et le cinquième étant en surveillance, il n'y avait plus de gouvernement. » Ce mensonge non improvisé, mais profondément arrangé, était la base de toutes les duperies et des violences qui allaient suivre pour motiver les coups de force nécessaires à la consommation de son attentat : « Au surplus, lui, dans sa simplicité, n'était qu'un exécuteur d'ordres : il attendait ceux du Conseil des Anciens ».

Un membre voulant prendre Bonaparte par ses paroles lui dit : « Jurez donc avec nous obéissance à la Constitution ». Le nom de ce député mérite d'être transmis à l'histoire : il s'appelait Linglet; cet homme, jusque-là et après cela fort peu connu, était alors un de ceux très nombreux qui, engagés par leur conscience comme par leur serment envers la République, regardaient comme un crime de manquer à leurs serments. Bonaparte, un moment déconcerté, ne savait comment répondre; mais, bientôt reprenant son audace, il dit que « la Constitution, ayant été violée à trois époques, n'existait plus, et qu'il fallait de nouvelles garanties ». A ces mots, les conjurés applaudissent assez fortement pour voiler de leurs clameurs le silence d'étonnement où restaient les autres députés qui n'étaient pas dans le secret. Bonaparte, comme s'autorisant de l'assentiment général du Conseil des Anciens,

et fort de son triomphe, se rend au Conseil des Cinq-Cents : il ne lui sera pas plus difficile de le subjuguer par son éloquence que cela ne l'a été avec le Conseil des Anciens; mais, quelle que soit la confiance de Bonaparte dans son éloquence, il ne croit pas qu'elle puisse se passer d'un accompagnement de soldats.

A peine le Conseil des Cinq-Cents aperçoit-il le général avec ses grenadiers, qu'il se lève tout entier par un mouvement spontané : « A bas le tyran ! » répètent à l'instant une multitude de voix. Bigonnet saisissant par le bras le nouveau Cromwell lui dit : « Retirez-vous, téméraire : vous violez le sanctuaire des lois », et ses grenadiers emportent le nouveau Cromwell.

Le Conseil va-t-il se déclarer en permanence, reviendra-t-il siéger à Paris? Sieyès croit qu'il n'y a pas de temps à perdre, qu'il faut recourir à la force. Lucien est, à son tour, enlevé du Conseil par les grenadiers; il a donné sa démission tout à l'heure, mais, reprenant avec audace le titre qu'il n'a plus, il monte à cheval, et déclare à la troupe que, comme président du Conseil, il ordonne qu'on expulse de l'Orangerie les brigands à stylets qui se disent représentants du peuple et ne sont que les représentants du poignard. Bonaparte prend la parole après son frère pour déterminer le mouvement de la troupe hésitante; les députés la paralysent encore par la fermeté de leur contenance et la vivacité de leurs paroles. Murat, celui qui, à l'origine du Directoire et depuis à plusieurs reprises, a sollicité de ma protection le commandement de la garde du Directoire ou du corps législatif, vient donner ici la preuve de cette fidélité qu'il a tant de fois jurée avec tant d'emphase. Il entre avec un détachement marchant au pas de charge et croisant la baïonnette; il enjoint aux députés de sortir pour sauver leur vie : des cris d'indignation et de fureur répondent encore. La plupart des députés restent fermes et protestent contre l'abus de la force. Com-

ment atteindre des hommes désarmés que ne dérange point le déploiement de la force armée, qui la défient et veulent braver la mort? Les baïonnettes croisées même de Murat n'imposent plus : l'effet de son mouvement militaire se refroidit; il n'y a plus un moment à perdre. Lucien, en son nom et au nom du général, ordonne la charge. Un renfort, commandé par le général Leclerc, beau-frère de Bonaparte, entre immédiatement après, en colonne serrée : « Au nom de la loi, dit Leclerc, le corps législatif est dissous; que les bons citoyens se retirent. Grenadiers, en avant! » Le bruit des tambours redouble, les grenadiers marchent la baïonnette en avant; les députés cèdent à la force, en répétant encore : « Vive la République! »

Assez d'autres ont décrit avec une diffusion cruelle cette scène lamentable, dont ce n'est ici que le premier jour et dont les conséquences seront si grandes contre la liberté du monde. La plupart des historiens de cette scène, qui n'eut cependant presque pas d'autres témoins que ses complices, s'accordent à dire que Bonaparte balbutia, resta même interdit; que la pâleur était sur son front; qu'une sueur froide coula sur son visage; qu'enfin il était plus mort que vif lorsque les grenadiers l'avaient enlevé et sauvé des mains des représentants du peuple.

On ne m'accusera pas de vouloir ennoblir la conduite ni célébrer le courage qu'on sait avoir manqué à l'homme dans le moment décisif. Tout en convenant parfaitement, avec ceux qui ont accusé Bonaparte de faiblesse, que le courage de l'âme pouvait n'être pas toujours le sien, et que sous ce rapport de l'âme il était au contraire très faible, je dirai que ce n'est pas ici du tout la question; qu'on doit la considérer tout entière dans le résultat.

Ce que le 18 Brumaire présente de plus triste, c'est qu'il est le triomphe de la force aveugle sur la raison, du militaire sur le civil. Ici viennent de périr la représentation nationale,

la liberté de la presse, les institutions populaires et toutes les garanties que la nation française croyait avoir conquises, les trésors de la République, la vie d'un million de citoyens: s'il subsistait quelque chose de la Révolution, Bonaparte manquerait au principe de sa journée. La contre-révolution est lancée : les bases en sont posées.

Continuant encore quelques jours le fantôme de la représentation nationale, des commissions prétendues législatives furent nommées pour rédiger une Constitution. Trois consuls provisoires, Bonaparte, Sieyès, Roger-Ducos, devaient gouverner jusqu'à la rédaction du prétendu nouveau pacte social. Mais il n'y avait plus dès ce moment que Bonaparte en France. Sieyès, dont la vanité espérait la première place, au moins comme législateur, n'eut pas même ici la seconde comme gouvernant. Les idées de Bonaparte furent celles qui prévalurent dans la discussion.

Ce travail de la prétendue confection de la Constitution fini, Bonaparte se nomma premier consul, s'adjoignant Cambacérès et Lebrun, sous les titres de deuxième et troisième consuls. Les conjurés des deux Conseils se partagèrent ensuite la puissance et la fortune de l'État sous différents noms plus ou moins sérieux; les uns s'appelèrent sénateurs et appelèrent les autres tribuns et même législateurs. C'était une manière de faire croire qu'il y avait encore une représentation nationale en France, alors que la nation ne devait plus élire aucun de ses fonctionnaires.

Tandis que tout cela se passait à Saint-Cloud, Fouché devinant toujours le vainqueur, mais n'ayant plus ici que le rôle de la mouche du coche pour lui complaire, Fouché faisait fermer les barrières de Paris, sans doute pour imposer aux habitants qui auraient été incertains de leur séjour, mais surtout pour être agréable à Bonaparte en plaçant tous ses sujets sous sa main; d'autres cependant, avec un même sentiment, seulement d'une expression différente, Talleyrand,

Sieyès, les frères Bonaparte pour leur général en chef, avaient tous voitures de poste et chevaux attelés, afin de partir de suite en cas d'échec. La voiture de Talleyrand est peut-être la même que par suite on le verra encore tenir prête pour partir au 30 mars 1814, lorsque les alliés, réunis chez lui après la capitulation de Marmont du 30 mars, seront encore occupés à délibérer sur les destinées de la France. Les voitures des conjurés n'ont pas besoin de les emmener à la frontière, elles peuvent rester en France, et promener l'insolence de Talleyrand et de ses complices : ils ont triomphé, ils sont les maîtres.

Quelle que fût mon expérience des hommes dans les diverses contrées et dans toutes les circonstances où je me suis trouvé, j'avoue que je ne m'attendais nullement à ce que les hommes qui, la veille, étaient si volontairement à mes pieds et qui me renouvelaient les protestations de leur dévoûment, les Macdonald, les Moreau, les Beurnonville, fussent les premiers à tenir, le lendemain, une conduite si différente ; mais ce qui surpassa tout dans mon étonnement, ce ne fut pas seulement de voir Bonaparte à la tête de la trahison, mais de l'entendre s'élever le premier contre tous les actes de la Révolution, qu'il n'avait pas seulement partagés, mais dont il était le premier auteur ; ainsi avions-nous le droit de réclamer la Constitution quand nous l'avions violée au 18 Fructidor? Le misérable! Et qui est-ce qui avait motivé, fomenté, créé le 18 Fructidor, si ce n'était pas Bonaparte le premier, et il venait nous en accuser comme d'un crime, et ce crime, son incontestable ouvrage, devenait ce qu'il appelait le droit de renverser la Constitution du pays auquel il devait fortune, éducation, renommée.

Je n'en étais pas à apprendre que Bonaparte était, ainsi que me l'avait dit Saliceti, « capable de tout, en ruse comme en violence », mais j'avoue qu'il y a tel excès de perfidie qui

a droit encore de m'étonner. Ainsi, par exemple, celle de cet homme non moins auteur que moi-même, je puis dire même premier auteur, du 18 Fructidor, de venir nous reprocher cette journée, et d'en tirer des conclusions contre nous et pour lui; à cette impudente perfidie joignez l'audace, si bien combinée avec Lucien au moment où il assassinait la représentation nationale, de venir dénoncer les représentants du peuple comme assassins, de leur oser donner cette qualification affreuse, comme s'il était seulement vraisemblable que des députés désarmés eussent pensé à attaquer des troupes régulières; puis de les appeler encore « représentants du poignard ». Soutenant l'infâme comédie, n'ont-ils pas ensuite proclamé comme sauveurs de la patrie, c'est-à-dire du général Bonaparte, deux grenadiers qui n'en savaient rien? Ils leur ont donné des pensions en récompense de ce qu'ils n'ont pas fait, lorsque ces misérables ignoraient encore eux-mêmes ce dont on voulait leur parler. Joséphine se réunit aux fourbes avec sa candeur ordinaire pour donner à l'un des prétendus sauveurs, appelé Thomé, un diamant de six mille francs, en l'embrassant de la manière la plus expressive, pour avoir défendu les jours si précieux du mari qu'elle abhorre, du frère Lucien qu'elle abhorrait davantage encore, si cela était possible. Voilà un ensemble de perfidies et d'audace qui, révélé dès ce moment dans tous ces personnages qui commencent, peut donner la mesure de tout ce qu'ils feront dans la suite. A quoi la France doit-elle s'attendre de leur part?

Bonaparte dit que « tous les partis sont venus à lui »; c'est là une de ses impostures ajoutée à toutes les autres : c'est lui qui, cette fois comme en toutes les autres, s'est adressé à tous les partis, les trompant les uns par les autres, les aigrissant les uns contre les autres, afin de pénétrer au milieu de la division.

Le 18 Brumaire, comme tous les grands événements poli-

tiques, ne peut sans doute être considéré dans une seule cause; quoique l'ambition de celui qui doit en profiter plus que tout le monde soit une cause principale, elle aurait pu n'être pas aussi décisive, sans le concours des personnes et des circonstances que Bonaparte a rencontrées, et qu'il a su tourner à son usage. Ainsi, l'on ne peut méconnaître, en voyant les principaux auteurs du 18 Brumaire, que les éléments premiers se trouvaient dans les hommes qui avaient fait triompher le système de scission par le coup d'État appelé loi du 22 Floréal. Le 30 Prairial, venant ensuite prendre la revanche du 22 Floréal, avait bien frappé les directeurs des scissions, mais les députés avaient profité du triomphe des scissions électorales pour entrer par la force dans le corps législatif, malgré la majorité, avaient été flétris, humiliés dans leur origine, plusieurs même souvent menacés: la menace engendre et entretient le ressentiment. Ce ressentiment avait encore été augmenté par l'acte du 30 Prairial dont ils avaient tremblé de voir les conséquences arriver jusqu'à eux; ils se croyaient toujours en danger de les voir encore surgir de nouveau, il fallait donc à tous ces individus tourmentés de leur fausse position une révolution qui renversât et renouvelât tout pour y cacher leur origine politique et y fonder leur impunité.

L'un des plus honorables historiens modernes (M. Laurent, avocat) a peint avec justesse la nature d'entourages qui se groupaient alors autour de Bonaparte pour exploiter ce qu'ils avaient reconnu en lui de funestes passions. Il existait alors en France, dit-il, une faction composée de toutes les médiocrités ambitieuses, qui n'avaient vu dans la Révolution qu'une occasion de fortune. Lasse de se traîner à la suite des vainqueurs qui se succédaient trop rapidement sur la scène politique, cette faction appelait de tous ses vœux une domination définitive qui servît de port à sa complaisance, et lui assurât irrévocablement les avantages de la servilité, cette faction

redoutable subissant de près et de loin l'influence de trois hommes prêtres apostats, républicains transfuges, qu'on retrouve toujours dans les malheurs de la France. On ne peut certainement mieux signaler le triumvirat de Sieyès, Talleyrand, Fouché. Si l'on voit apparaître comme leurs lieutenants ou sous-lieutenants les Rœderer, les Réal, les Regnaud d'Angély, les H.-B. Maret, tous ces cerbères ouvrant alors la gueule béante pour engloutir le gâteau national depuis si longtemps guetté par leur voracité, on doit préjuger le triste sort que ces monstres dévorants préparent à la République !

Parmi les agents d'exécution qui réclament leur part de mérite dans la journée du 18 Brumaire, s'est présenté encore un personnage qui se croirait sans doute très malheureux si l'histoire omettait son glorieux fait d'armes. Je ne laisserai donc point sans mention l'épisode du colonel depuis général Sébastiani.

Sébastiani rencontra le général Lefebvre, commandant la 17e division, qui lui demanda par quel ordre il était en mouvement. Sébastiani lui répondit fort respectueusement que « c'était en vertu d'ordres des autorités supérieures, du Directoire et du Conseil des Anciens », ce qui calma effectivement Lefebvre, et lui parut un acte d'obéissance à l'autorité supérieure, qui pouvait motiver et dominer l'infraction faite à la sienne, suivant la hiérarchie militaire. Ce qui acheva de tromper Lefebvre, c'est que, Sébastiani lui ayant demandé, avec beaucoup d'humilité et de l'air du plus fidèle dévoûment, « de se rendre chez Bonaparte, général en chef », Lefebvre, y ayant consenti pour avoir des renseignements, trouva la continuation de la comédie, l'imposture de Bonaparte soutenue par l'appareil de l'espèce d'armée déjà rangée autour de lui et de quelques-uns des fonctionnaires civils. Le colonel Sébastiani, depuis général, a cru qu'alors que la victoire du 18 Brumaire était consommée, il était

important d'entourer d'une espèce d'auréole de forfanterie sa fortune qui s'y rattachait; en conséquence il s'est mis à dire, dans les sociétés où il parle avec une assurance peu exposée au démenti, que « Bonaparte ne lui avait pas seulement donné l'ordre de sabrer ceux qui se seraient opposés à la marche de son régiment, mais qu'il avait pris cet ordre en lui-même parce qu'il était à la hauteur de la grande action du 18 Brumaire, et qu'il devait exécuter lui-même, lui seul, si Bonaparte avait succombé par quelque accident ».

Sans nier que le colonel depuis général Sébastiani fût assez bien dans la confiance de son compatriote de Corse pour en recevoir la commission d'un forfait, je suis autorisé, par la connaissance que j'ai eue de tout ce qui s'est passé alors, et par la certaine science personnelle que j'ai de l'individu Sébastiani, à lui déclarer qu'il s'est étrangement trompé en s'arrogeant, dans l'affaire du 18 Brumaire, le rôle d'intrépidité posthume et de supériorité à l'égard du général Lefebvre. Si Sébastiani avait osé parler d'une manière tant soit peu équivoque au général Lefebvre, son supérieur, celui-ci avait assez le sentiment de ses droits dans la hiérarchie militaire, et il était doué d'un caractère assez déterminé, soutenu par la chaleur et la colère de son sang, pour que dans une cause où il n'eût pas été trompé, le pygmée qui se vante avec tant de sécurité aujourd'hui, n'eût pas reçu à l'instant le prix de son impudence, et fût tombé mort aux pieds de l'intrépide général d'avant-garde de l'armée de Sambre-et-Meuse, l'homme sans peur s'il en fut jamais. Le colonel Sébastiani put sans doute duper un homme simple et sincère qui ne s'attendait nullement à une imposture de Corse, mais il est faux qu'il ait osé lui parler en face, et se servir d'une menace quelconque : encore une fois, Sébastiani serait mort, et c'est ce que m'a depuis répété souvent le général Lefebvre, quand, rappelant la journée fatale où il n'avait eu part que « secondairement » et, m'a-t-il

répété sans cesse, « lorsqu'elle était décidée », il se trouva placé sous les ordres de Bonaparte, par le fait du décret des Anciens, et lorsque celui-ci eut l'impudence de le proclamer son lieutenant. J'ai entendu dire qu'en raison de l'exiguïté de sa taille, qu'il cherchait vainement à hausser par ses talons, en redressant sa petite tête et en plaçant son nez au vent, M. Sébastiani croyait toucher à toutes les grandeurs, d'abord à celle de son maître l'empereur Napoléon (dont il voulait se dire le parent pendant la puissance de celui-ci, qui par parenthèse lui en fit faire la défense). J'ai su qu'il débitait bien d'autres faits ou forfaits d'armes dont il se faisait honneur. Le matador s'est trompé étrangement sur la part qu'il a eue au 18 Brumaire. Sébastiani ne fut point « crâne » ce jour-là, pas plus qu'il ne l'a été sur le champ de bataille. Sa fortune, sa noblesse ancienne et nouvelle, son mariage que les Coigny ont appelé mésalliance, tout cela n'est nullement le prix de son courage, mais celui de l'intrigue; c'est là ce que Bonaparte appréciait doublement, quand cette faculté se réunissait à la nullité du talent et du caractère. Quelles que soient encore les prospérités croissantes du général Sébastiani, il ne pourra créer à sa fortune et à ce qu'il a cru pouvoir oser nommer sa gloire, une autre généalogie que celle de l'intrigue subalterne.

CHAPITRE II

Réflexions sur ma conduite au 18 Brumaire. — Embarras du gouvernement nouveau. — Mensonge de Talleyrand et de Bruix. — Quels hommes pouvaient alors sauver la France. — Motifs de leur abstention. — Supériorité de Bonaparte. — Un mot sur ces hommes. — Habile politique. — Mon Odyssée. — Retraite à Grosbois. — Bonaparte veut m'employer. — Son envoyé. — Ma lettre. — Admiration de Fouché. — Son ignoble style. — Nouvelle visite. — Washington et Bonaparte. — Mort de Washington. — Son oraison funèbre. — M. de Fontanes. — Profonde hypocrisie de Bonaparte. — Mme Bonaparte à Grosbois. — Encore une déclaration. — La fermière de Grosbois. — Éloge de Bonaparte par sa femme. — Elle veut me faire accepter une fonction publique. — Ma réponse. — Notre correspondance. — Étrange désintéressement de Sieyès. — Système corrupteur de Bonaparte. — Sieyès accepte, demande et prend. — Sa rapacité le brouille avec une femme d'esprit. — Je renvoie le mobilier de Directeur. — Le secrétaire Lagarde. — Fuite des vaincus. — Début de Bonaparte. — Infâme trahison. — Guidal, Frotté et Chambarlhac. — Reconnaissance du Premier Consul envers Baudoin. — Premières machinations de Bonaparte contre moi. — M. La Bernadière. — Entretien de Bonaparte et de Guérin. — Accusations calomnieuses au sujet des lettres patentes. — Indignation de mes collègues et de Sieyès lui-même. — Diffamations monstrueuses. — Fournier l'Américain. — Souvenir délicat de Bernadotte. — Compte rendu de son ministère. — Bonaparte le dénigre. — Ce qu'on doit en penser. — Qu'est-ce qu'un général en chef? un ministre de la guerre? — Préambule du compte rendu. — Brune président du comité de la guerre. — Bernadotte simple conseiller. — Trait honorable de sa vie. — Une loi sur la conscription. — Les

deux articles. — L'attaque et la défense. — Fureur de Bonaparte. — Il regrette de n'avoir pas fait fusiller le secrétaire de Bernadotte. — But de Lucien et des autres conjurés. — Ils se gorgent d'or.

Brumaire an VIII.

J'ai dit avec sincérité, je puis ajouter avec candeur, tout ce qui s'était passé de mon fait dans les antécédents du 18 Brumaire, et dans cette journée même je n'ai point dissimulé que je pusse mériter de graves reproches, soit qu'on m'accuse d'avoir oublié toute mon expérience révolutionnaire et manqué de prévoyance, soit qu'on veuille que le jour même j'aie manqué de fermeté, en paraissant ne pas oser tenir tête à l'événement lui-même. Cependant ceux qui ont une connaissance assurée de l'état des choses et des personnes à cette époque, peuvent eux-mêmes évaluer quelle était la portée possible de tous les efforts que j'aurais tentés. Je pouvais être réellement fatigué d'un long gouvernement, de la suite même des victoires que j'avais été dans la nécessité de remporter sur les factions diverses qui nous étaient opposées. D'ailleurs l'ascendant instantané que donnent les victoires civiles n'est pas et ne peut être durable; lorsque ceux qui les ont remportées restent au gouvernement, il est si difficile et si impossible qu'ils ne fassent pas beaucoup de mécontents par le fait seul de l'organisation d'un ordre social nouveau, où tant d'intérêts blessés trouvent tant de mécomptes. Si à ces mécontents, qui sont dans la nature même des choses, viennent se réunir tous ceux qui, ayant succombé, voient dans leur défaite leurs ambitions trompées, on sent combien d'embarras doivent être par suite suscités au gouvernement demeuré debout. Tous ces embarras se couvent, se préparent plus ou moins en silence, et attendent le moment d'éclater : lorsque ce moment est venu, et que le travail sourd de l'opinion est arrivé à son terme, quels sont les moyens humains qui peuvent s'y opposer?

Ainsi, pour parler avec précision, et sans rien vouloir

cacher de ce qui m'est personnel dans cette affaire, je demande à mes accusateurs les plus déterminés ce qu'ils croient que j'aurais obtenu en montant à cheval et me rendant au faubourg Saint-Antoine ou au corps législatif. Par qui aurais-je été suivi, quand toute la population militaire, civile et même faubourienne, travaillée depuis longtemps, se précipitait vers Bonaparte comme vers une existence nouvelle? Ceux qui depuis si longtemps m'avaient déconsidéré, dépopularisé, m'accuseront-ils de n'avoir pas employé les forces qu'ils m'avaient retirées? Ces forces, j'avoue que je sentais ne les plus avoir; si elles m'avaient soutenu, accompagné, dans toutes les révolutions précédentes, j'ai toujours reconnu que je n'avais été vainqueur que parce que j'étais et je marchais avec le peuple.

A l'époque du 18 Brumaire, où peut-on dire qu'était le peuple, lorsque le Conseil des Cinq-Cents ne savait plus où se tourner lui-même, et méconnaissait que les révolutions, comme toutes les choses humaines ayant leur maturité, ne peuvent plus être recommencées comme la première fois, qu'enfin le fleuve a coulé et ne remonte pas?

Non, je n'étais nullement au bain, ainsi qu'on l'a dit, quoique cela fût très possible et explicable par mon état de santé déjà très altérée. J'étais debout et très vivement éveillé le jour du 18 Brumaire : l'explosion, je l'avoue, m'a trompé de quarante-huit heures; en outre, ayant considéré autour de moi tout ce qui était possible, j'eus vite reconnu que celui qui parcourrait les rues de Paris en appelant les citoyens des faubourgs comme de la ville à la défense de la République, n'obtiendrait pas plus d'écho que n'en obtint Cléomène en parcourant les places de l'Égypte et appelant les Égyptiens à la liberté.

C'est dans cet état de réflexion très froide et très ferme sur notre position intérieure et extérieure, dans cette analyse rigoureuse de la vérité et du fond des choses, que me trou-

vèrent Talleyrand et Bruix. C'étaient, il est vrai, deux hommes extrêmement déliés, et je ne pouvais l'ignorer : mais de la finesse appliquée aux intérêts privés et qui peut se défendre quelquefois par quelques raisons, même morales, de cette finesse à la trahison de tout ce qu'il y a de plus sacré, je croyais qu'il n'y avait pas seulement une nuance, je croyais qu'il y avait une distance incommensurable. Ces deux hommes n'ayant obtenu ma confiance et ma protection qu'au nom de leur attachement, simulé sans doute, à la République, mais exprimé par tant de démonstrations, et pouvant me faire croire à leur reconnaissance, en retour de tout le bien qu'ils avaient reçu de moi, se présentaient avec un ascendant réel pour me tromper, lorsqu'ils me dirent, sous le nom de l'honneur, qu'indépendamment de Sieyès et de Roger-Ducos, Gohier et Moulins avaient donné leur démission, ce qui me réduisait à moi seul : que devenait ma fraction solitaire? Je conviens que, d'après l'engagement pris l'instant d'auparavant avec ces deux derniers estimables collègues, c'était eux que j'aurais dû le plus croire et ne pas laisser balancer dans mon esprit ce qu'on me disait en leur nom, avec ce qu'ils m'avaient dit eux-mêmes.

Maintenant, lorsque je n'ai pas craint d'exposer ma conduite personnelle, sans rien contester de ce qui pouvait m'être reproché, je puis n'être pas sans quelques droits d'examiner ce qu'a été, le 18 Brumaire, la conduite des hommes les plus considérables de l'époque par leur nom, la réputation attachée à leurs antécédents, des hommes enfin qui se trouvaient en ligne et en mesure pour tenir tête à l'audacieux entrepreneur de la contre-révolution : ainsi, pour signaler les hommes à qui la confiance du peuple avait donné la première place dans l'opinion, les Jourdan, les Augereau, Bernadotte tout le premier, alors à Paris et s'appuyant aux autorités dont ils faisaient partie intégrante. Je ne parle pas des Macdonald, des Beurnonville, de Moreau même, malgré

ses talents militaires; ces messieurs, s'étant placés dans une ligne contraire à la liberté, ne prennent rang ici que sous le rapport de la trahison. Quel ascendant n'auraient-ils pas obtenu, tous ces personnages fameux, tous ces enfants de la Révolution, ces glorieux parvenus, s'ils se fussent prononcés d'abord dans le corps législatif, où ils avaient de droit la parole; s'ils eussent parlé aux troupes en ce moment sous les armes! Il est peu douteux que si de pareils hommes, généralement et individuellement connus du peuple de Paris, comme de toute l'armée, se fussent montrés contraires à l'entreprise de Bonaparte, les troupes dont ils étaient honorés et respectés, invoquées par la voix des Bernadotte, des Jourdan, des Augereau, même en présence de l'omnipotence de Bonaparte, ne se fussent rangées vers eux, c'est-à-dire vers la représentation nationale. Oui, je rends à ces hommes, qui étaient vraiment les égaux de Bonaparte, l'honneur de répéter qu'entre eux et lui, la troupe et le peuple seraient demeurés fidèles à la patrie, dont jusqu'alors ils avaient été les représentants, et ils n'auraient plus eu qu'à exécuter le décret de mise hors la loi.

Mais faut-il le nier ou l'avouer? Oui, il faut l'avouer : ces hommes si réellement braves et intrépides sur les champs de bataille, lorsque la voix d'un commandement supérieur ou civil leur en faisait la loi, ne savaient point trouver en eux la spontanéité d'une décision première; ils ne savaient qu'attendre des ordres, ainsi que l'a positivement exprimé Bernadotte dans les discours depuis rapportés par lui-même : « Je ne ferai rien comme citoyen; mais si le Directoire ou le corps législatif me donne un ordre... ». Eh! malheureux homme, et non moins malheureux homme quoique assis aujourd'hui sur ton trône hyperboréen! quand fut-il jamais plus nécessaire d'être réellement citoyen que ce jour où il s'agissait du sort de la cité, où il s'agissait de sauver l'ordre social établi, de l'attaque violente, à main armée, qui

était faite contre lui, quand il s'agissait de s'opposer au passage du Rubicon, et de prévenir l'entrée de l'usurpateur dans Rome, de sauver la civilisation libérale du monde de l'envahissement de César! Fut-il jamais plus nécessaire d'être citoyen? Quand le premier des devoirs comme des droits fut-il jamais mieux tracé pour ceux qui auraient voulu le comprendre? Vainqueur de Fleurus, héros du pont de Lodi et de Castiglione, la première de vos gloires égalera-t-elle jamais celle qui vous attendait ici?

Eh bien, malgré le vif chagrin et, j'ose le dire encore, malgré toute l'humiliation que me donnent ces souvenirs, je croirais manquer au premier devoir de ma conscience si, devant le tribunal de l'histoire où nous comparaissons tous selon nos œuvres, et où nos restrictions sont jugées comme nos aveux, j'hésitais à reconnaître qu'il y eut ici un homme vraiment supérieur à tous les autres, non pas seulement par l'audace, l'activité et le talent, mais encore plus par la hauteur de l'intelligence et la force de la volonté. Né avec cette volonté que, dans beaucoup de circonstances antérieures à son élévation, il avait été obligé d'assouplir, Bonaparte savait recéler en lui cette puissance supérieure à laquelle il avait senti qu'il devait ses premiers succès, et à laquelle il confierait, dans la suite, ses destinées. Il avait mesuré le vulgaire des hommes, ainsi qu'il l'a révélé tant de fois, notamment encore dans ce mot à Bernadotte : « Ils promettent beaucoup, ils tiennent peu ». C'est par la puissance de sa volonté que précédemment, dans les journées révolutionnaires comme militaires, il avait été acteur et acteur décisif; cette volonté lui donnera longtemps de grands triomphes, jusqu'au jour où elle sera brisée par l'abus prolongé qu'il en aura fait.

Bonaparte avec sa prompte sagacité n'avait pu méconnaître tout ce qu'il y avait eu de flottant et même de contraire à ses desseins au fond et même dans la forme de la

journée du 18 Brumaire; mais, feignant de ne pas croire à une opposition quelconque, afin de mieux tromper le vulgaire en mettant les opposants eux-mêmes dans une fausse position, il affecta d'être persuadé, afin de le mieux persuader aux autres, que tout le monde avait été pour lui; il fit donner aux militaires qui lui étaient signalés comme ayant été les moins disposés en sa faveur des sabres d'honneur, avec l'inscription : « 18 Brumaire ». Il fallait déjà, dans sa politique, que l'on fût compromis à son service.

Dans la suite de tous les événements révolutionnaires que je viens de parcourir, j'avais eu bien longtemps le bonheur de ne voir que les triomphes de la République, dans lesquels j'ai pu réclamer ma part d'honneur. Je n'ai point dissimulé dès les premiers temps, lorsqu'il fallait sans doute faire triompher le nouvel ordre de choses, je n'ai point dissimulé, dis-je, combien de regrets et de chagrins donnaient souvent les victoires remportées dans les guerres civiles. Ce sont des Français, ce sont des concitoyens, ce sont même souvent des patriotes que, dans les diverses journées de la Révolution, il a fallu combattre et terrasser pour faire prévaloir la grande cause, car dans les révolutions, comme à la guerre, il n'y a point de parti tiers. « On ne se bat point en triangle », disait un ancien compagnon d'armes à Carnot qui voulait créer un parti tiers avant le 18 Fructidor. Il n'y a réellement que deux armées en présence l'une de l'autre : ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous, c'est la force des choses elle-même qui ne permet pas d'autre distinction, parce qu'il faut vaincre ou être vaincu, c'est-à-dire vaincre ou périr.

Mais si de pareilles distinctions ont été impossibles à faire à Toulon, au 9 Thermidor, au 13 Vendémiaire, au 18 Fructidor, alors même que la victoire est venue couronner notre parti, croit-on qu'à la seule idée de ces victoires il n'y ait pas pour celui qui les a obtenues un certain chagrin dont la

source est dans le sentiment de l'humanité; ajoutez à ce sentiment celui d'une espèce d'épuisement moral, plus encore que physique, produit par l'obligation de recommencer sans cesse à combattre, même vainqueur, pour assurer le triomphe définitif de ses opinions. Tous ces champs de bataille couverts des débris de la défaite, toutes les mesures qui ont suivi et qui ont été indispensables pour maintenir le triomphe, tout cela porte avec soi une véritable exténuation de nos forces et comme un désespoir des choses humaines. Aussi est-il possible que même avec la probabilité d'un nouveau triomphe, si je l'avais tenté, je ne me sois pas senti la volonté d'y porter de nouveau la main. Je suis loin d'avoir cru que la République ne fût plus défendable et qu'elle dût périr ici. J'ai cru que sa Constitution pouvait tout au plus être modifiée dans quelques parties dont l'expérience avait démontré la faiblesse; que peut-être elle devait se rajeunir, surtout par le renouvellement des individus, à commencer par moi-même, fort déterminé à me retirer volontairement et à abdiquer très sincèrement tout pouvoir; mais j'ai constamment pensé que le principe vainqueur de l'Europe devait être l'objet du respect de tous les Français et que ceux-ci étaient destinés au dernier des opprobres, s'ils livraient ou abandonnaient ce principe de la noble cause pour laquelle ils avaient tant fait de sacrifices.

Mais me voici rendu à la vie privée : ce n'est plus une fière Iliade que j'ai à raconter, c'est une Odyssée véritable, car, moi aussi, je ne vais pouvoir de longtemps rentrer dans ma patrie.

Il y avait à peine vingt-quatre heures que j'étais rendu à Grosbois, Bonaparte, qui avait d'abord voulu paraître dédaigner mon existence, crut ne pouvoir la traiter avec l'indifférence qu'il avait manifestée, et il me fit demander quelle place pourrait me convenir dans le nouveau gouvernement. Fouché, chargé de cette mission, m'offrait tout du

la part de son maître, même le titre de connétable, qu'on rétablirait pour moi. Je menai Fouché dans mon jardin et lui dis : « Voilà la seule place que je veuille désormais occuper ». Fouché insistant et me disant qu'il fallait que je répondisse à Bonaparte de ma main, pour attester qu'il avait rempli sa mission, j'écrivis la lettre suivante :

Grosbois, le 20 brumaire.

Puisque vous croyez devoir à je ne sais quel intérêt politique, ou à quel sentiment particulier, de suivre mon existence dans ma retraite, j'ai le droit, non seulement comme ancien chef de la République, mais comme citoyen, mais encore d'après nos premières relations, de vous adresser quelques observations sur l'état des choses.

Vous venez de renverser le gouvernement établi par la volonté de la nation et sanctionné par le consentement de l'Europe. Ce gouvernement pouvait avoir perdu les moyens de garantir la Constitution qui l'avait institué : il fallait les fortifier, et ce n'était pas une raison pour commettre un attentat tel que celui que vous avez exécuté avant-hier, en vous recrutant des ennemis de la République et des vôtres, de ces ennemis contre lesquels le Directoire vous avait protégé lorsqu'ils vous attaquaient. Vous avez compromis votre gloire, vous avez autorisé les plus sinistres pressentiments des amis de la liberté, en renversant plus que les hommes, les institutions. L'ambitieux qui voudrait rétablir un trône n'aurait qu'une jouissance éphémère; quelques jours peut-être de durée de plus que celle de Mazaniello et de Rienzi n'empêcheraient point la même destinée. Les perfides ennemis de la France, les partisans de la tyrannie et de l'étranger, se groupent autour du pouvoir naissant pour l'égarer à leur profit. Leurs serments valent leurs éloges. La liberté, l'égalité sont les besoins du peuple français, et le gouvernement représentatif en est l'expression plus ou moins modifiable par la raison et l'expérience : appuyez l'édifice sur des bases plus solides. C'est à la conservation de la République que Washington a attaché sa gloire. Ma détermination de ne pas rentrer dans les affaires est irrévocable : mes derniers vœux sont que la République sorte triomphante de cette crise politique : l'honneur est réservé aux fondateurs de la liberté des nations, l'opprobre aux tyrans et aux esclaves. Le choix peut-il être douteux pour une âme qui a de la hauteur?

Barras.

Je lus à Fouché, qui attendait ma réponse, cette lettre, écrite avec toute l'émotion d'un cœur qui n'avait pas encore désespéré de la liberté et des intentions définitives de Bonaparte. Fouché ne me donna pas seulement des témoignages d'approbation, il se servit du mot « admiration » ; il me dit que « j'étais vraiment éloquent dans ma manière de sentir et de m'exprimer; qu'il était impossible que Bonaparte fût insensible à des raisonnements aussi justes et aussi pénétrants; que c'était là la vraie route qu'il avait à suivre; qu'au delà ou à côté il n'y avait qu'un abîme où tout périrait de Bonaparte et de ses flatteurs, tout, corps et biens; mais que ceux qui pensaient comme lui, Fouché, que les vétérans de la liberté, s'ils n'étaient pas en nombre auprès de Bonaparte, que ces vétérans, disait-il, étaient certainement en force par leur véritable caractère; que s'ils n'avaient pu, dans la bagarre, faire leurs conditions par écrit, il y en avait cependant de très réelles antérieures et postérieures à tous les 18 Brumaire ; qu'il nous fallait la liberté, non pas seulement la liberté civile, dont on parlait par calcul de restriction, mais la liberté politique tout entière; que nous l'aurions ; que si Bonaparte et Sieyès s'y opposaient, on en viendrait bien à bout ; qu'on les tuerait comme des crapauds ».

Tel était le langage de Fouché, auquel je n'ajoute aucun ornement. Je n'ai rien connu, dans la Révolution, de plus ignoble que la conversation de cet homme, auquel on a voulu faire un trousseau d'esprit si considérable. On ne peut lui en refuser du moins certaines parties, comme disent les Anglais, mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'enveloppe de cet esprit était extrêmement grossière.

Fouché me quitte sur ces protestations, qu'il me renouvelle encore à plusieurs reprises : il est à moi et à la République avant tout, à la vie et à la mort; il se fait un plaisir sincère de remettre ma lettre à Bonaparte, et il ne laissera pas l'anguille s'échapper si elle veut lui glisser dans la main.

Deux jours après, Fouché revient me voir à Grosbois, par suite de son amitié et de sa fidélité à celui qui n'est plus dans le pouvoir : mes amis croient que c'était surtout pour s'assurer de ma personne, reconnaître les allants et venants, concerter les mesures de police qui seraient prises plus tard, et planter ses limiers à l'avance. Quand je lui demandai des nouvelles de ma lettre, enfin la réponse de Bonaparte, il parut à peine se rappeler ce dont nous avions parlé avec un air de si grande conviction de sa part. Je fus obligé de lui demander à plusieurs fois « ce que Bonaparte avait compris à ma lettre ». Après avoir eu l'air de chercher sa réponse, il se mit à éclater de rire, et, voulant comme me serrer la main et même les bras en me caressant tout affectueusement : « Mon cher Barras, me dit-il, recommençant à me tutoyer comme autrefois, je ne me souvenais pas, au premier moment, que tu avais prononcé le nom de Washington dans ta lettre : c'est en entendant ce nom que Bonaparte a pris l'air le plus sérieux et dédaigneux que tu lui aies jamais vu. « Qu'est-ce que Washington, me dit-il, « peut intervenir dans cette affaire? Et de quoi Barras vient-« il me parler? Il n'y a pas d'autre moyen, pour fonder un « gouvernement, que de le saisir et de ne pas le lâcher « quand on le tient. Barras est toujours dans ses idées « républicaines : il radote comme une vieille femme. » Un mois après ce discours, Washington meurt : Bonaparte fait faire son oraison funèbre par M. de Fontanes. Qu'on voie la portée d'hypocrisie du personnage, qui ne fait que commencer ici!

Connaissant la manière de Bonaparte, qui consistait le plus souvent, pour détourner l'attention de son vrai but, à paraître dédaigner ce qu'il désirait le plus, je pouvais croire ou qu'il n'avait point dit sa pensée à Fouché, ou que tous deux s'entendaient pour me ramener à quelque emploi qui fût une acceptation du nouveau gouvernement, la tactique

de Fouché ayant été de ne plus paraître songer à sa première idée. Je ne pensais plus à tous ces gens-là et désirais sincèrement qu'ils ne pensassent plus à moi, lorsque, le lendemain de la seconde visite de Fouché, on m'annonce, après mon dîner, une dame qui arrive de Paris dans sa voiture, mais qui, ne pouvant descendre, parce qu'elle se trouve indisposée, me demande instamment de vouloir bien aller lui parler dans sa voiture.

Quelle est ma surprise en voyant, dans la personne prétendue malade qui avait eu besoin de me voir, Mme Bonaparte, couverte d'un voile noir et vêtue de noir des pieds à la tête. « Ce n'est point le deuil de votre amitié que je porte : je suis sûre, me dit-elle en me serrant les mains, cher Barras, que vous m'avez conservé toute la vôtre et que vous rendez justice à la mienne. Ne fût-elle que de la reconnaissance, combien vous en dois-je! — Mais, madame, lui dis-je, vous connaissez bien la maison où vous êtes : c'est celle d'une hospitalité à laquelle vous m'avez paru attacher quelque prix. Je ne vois pas pourquoi vous tiendriez à rester dans votre voiture et n'entreriez pas au château, dont vous connaissez très bien le local. » Elle me dit qu' « elle était venue de Paris tout à fait à la dérobée, profitant des occupations de Bonaparte, à qui elle avait dit qu'elle sortait pour faire des emplettes nécessaires à sa nouvelle position ; qu'il la croyait à Paris, et même dans son quartier ; qu'elle avait pris sur elle de tout quitter pour me voir un moment, et pour causer avec moi franchement de tout ce qui nous intéressait ».

Puisque Mme Bonaparte veut me parler de choses qui nous intéressent aussi essentiellement, j'insiste pour qu'elle descende un moment de sa voiture et qu'elle entre dans le château, qu'elle connaît aussi bien que personne.

A peine est-elle montée mystérieusement dans ma chambre, qu'elle se jette à mon cou, puis à mes genoux, qu'elle serre

en les arrosant de larmes : « Mon ami, pourquoi ne sommes-nous pas unis? Pourquoi ne m'avez-vous pas épousée quand j'étais libre? — Je ne l'étais pas, moi; ma femme n'était qu'absente, et si j'ai pu n'être pas toujours très sévère dans l'observation du contrat, toujours est-il constant que je n'ai jamais pensé à me séparer de ma femme, que j'estime; sans que je sois fort esclave des préjugés, le divorce est une idée qui m'a toujours fait horreur. — Mais, sans divorce, ne pourrait-on s'entendre, quand on a de l'amitié et qu'on ne veut pas se gêner? Enfin je serais la fermière de Grosbois; je serais plus heureuse que je ne le suis et ne vais l'être dans le palais du Luxembourg et même dans celui des Tuileries, car Bonaparte, dès hier, nous parlait d'aller y loger : le Luxembourg déjà ne lui suffit plus. Mais non, Barras, ce n'est pas la question du divorce qui vous a séparé de moi au commencement du Directoire, c'est Mme Tallien, Mmes Mailly, Château-Renaud, que vous m'avez préférées; quand j'ai vu votre parti pris à cet égard, j'ai cédé la place à ces dames, et même je crois que je me suis montrée amie fort résignée et complaisante. Je sais que la douceur est la seule arme de notre sexe; qu'aucune autre ne peut mieux réussir; aussi, Barras, vous n'avez, je crois, rien eu à me reprocher, car je ne vous ai fait alors aucune plainte; je voulais que vous fussiez heureux par moi; n'ayant pas eu les moyens de vous plaire et de vous fixer, j'aurais été consolée de l'idée que vous fussiez heureux par d'autres. Mais sans ces cruels mécomptes de mon cœur, je ne serais pas enchaînée par un lien de fer. Vous savez ce qui m'a unie à Bonaparte, et si j'ai jamais pu aimer un homme aussi fourbe, aussi méchant, aussi tyrannique. Vous savez tout ce qui est vrai et tout ce que je vous ai dit à ce sujet il y a quelques mois encore, lorsqu'on nous l'avait dit mort en Egypte. » Mme Bonaparte put voir à mon visage que je trouvais la harangue un peu longue et surtout de fort peu de

logique, en présence du prétexte même de sa visite, dont elle m'avait annoncé que j'étais l'objet. Mon peu de satisfaction pouvait lui dire ce que je pensais très réellement : « Qu'est-ce que cela a de commun avec notre position et votre arrivée à Grosbois? car enfin vous allez retourner dans la couche nuptiale de Bonaparte, et vous ne prétendez pas rester ici ce soir dans la mienne. — Ah! je vois bien, mon ami, que je vous parle trop longtemps de moi; si mon cœur m'a égarée encore un moment en vous revoyant, il doit me rappeler aussitôt qu'il s'agit de vous, et très vivement de vous, en ce moment, car ce n'est pas moins que de votre tranquillité et de votre existence même qu'il s'agit. Bonaparte, le plus ingrat des hommes, ne vous est pas lié sans doute par la reconnaissance du fond du cœur; mais la reconnaissance qui pèse à son cœur, il ne peut en secouer les apparences aux yeux du peuple : il faut donc qu'il affecte d'avoir conservé avec vous des rapports qui tiennent à ce sentiment; si on n'y croyait pas, il serait généralement méprisé, même par vos ennemis. Il faut donc qu'il soutienne ce rôle, et il ne peut en imposer qu'en vous ralliant près de lui et vous rattachant ostensiblement à son gouvernement. Supposez donc que j'aie une mission à ce sujet (je vous donne ma parole d'honneur que je n'en ai aucune, que Bonaparte ignore absolument ma visite, et qu'il me croit chez ma couturière et mon bijoutier, tout près de lui, dans le moment où je suis près de vous), mais ce que je vous dis est de moi-même, de ma propre pensée, de mon premier mouvement, c'est mon attachement pour vous et votre intérêt qui me font insister sur la nécessité, au moins politique, de vous rallier à Bonaparte; il ne peut pas, d'après tout ce qui s'est dit et fait depuis trois jours, paraître se jeter à votre tête, car tout le monde le regarde, et puisqu'il a renversé le Directoire, il ne peut dire qu'il ait eu tort, et il aurait l'air de le dire s'il courait après vous. Il faut donc, mon cher ami, se prêter à

la circonstance : il ne faut pas, j'en conviens, sans doute faire des avances à ceux qui viennent de se conduire envers vous d'une manière aussi odieuse. Je serais bien loin de vous donner le conseil d'une pareille démarche : elle serait indigne de votre caractère; je vous dirai seulement qu'il faut accepter quelque chose en rapport avec votre position, qui ne vous fasse pas déchoir de votre dernière magistrature. Alors Bonaparte sera tranquillisé sur votre compte; cela lui donnera le moyen de présenter votre conduite réciproque comme la meilleure réponse à qui voudrait vous accuser l'un ou l'autre : vous vous défendrez ainsi mutuellement. Je n'en conclus pas et n'exige pas que vous vous aimiez ou estimiez davantage, mais enfin le public acceptera et croira tout ce qu'on lui présentera, et voilà ce qu'il importe à Bonaparte, qui sent bien qu'on ne peut marcher sans l'opinion, et qu'il faut toujours la mystifier au moins. »

Je remerciai Mme Bonaparte de tous les frais d'éloquence qu'elle venait de faire en ma faveur, mais je lui répondis que ma position n'avait pour moi aucune raison d'inquiétude; que j'étais rentré de conscience, comme de lassitude, dans la vie privée et que je voulais n'en plus sortir.

Je reconduisis à sa voiture Mme Bonaparte, qui aurait pu garder l'incognito, si elle n'avait pas été accompagnée d'un valet de chambre de confiance, connu de tous mes gens et qui alla bavarder avec eux tandis que Mme Bonaparte était en haut. Voilà mes dernières paroles, après lesquelles elle se retira.

Ne se tenant nullement pour battue, Mme Bonaparte m'écrivit, à sa manière très fine et très rusée, une lettre où, sous des formes aussi mesurées que le réclame une correspondance écrite, elle me renouvelait son invitation et même les prières pour que j'acceptasse un emploi considérable dans le nouveau gouvernement. Je répondis à Mme Bonaparte la lettre suivante :

De Grosbois, le 25 brumaire an VIII.

J'ai reçu, madame, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire : ma réponse eût amené les discussions que j'ai dû éviter. J'ai résigné les fonctions que j'exerçais dans le gouvernement populaire, parce que je n'avais aucun moyen de défense contre la puissance des baïonnettes qui l'ont renversé. Fidèle à mes serments, j'ai refusé d'aller grossir la liste de ceux qui ont trahi la République, et de me rallier à celui qui s'est emparé du pouvoir et fut constamment mon obligé.

La difficulté de nourrir des mulets qu'avait laissés votre mari en partant pour l'Égypte, vous avait décidée de me les envoyer à Grosbois : ils y ont été soignés depuis cette époque; je charge mon piqueur Noël de vous remettre les quatre mulets. Veuillez lui en donner un reçu.

J'ai l'honneur, madame, de vous saluer.

BARRAS.

Le plus honorable sans doute de mes collègues, Gohier, dans ses Mémoires, a fait parfaitement connaître tout ce qu'il y avait eu de personnel dans la conduite de Sieyès en ces derniers temps; la manière dont, après s'être adjugé tout l'argent qui restait au Directoire, et qui ne lui appartenait nullement, il se fit encore donner le domaine de Crosnes, comme récompense de son désintéressement. La seule énonciation de pareils faits, lorsqu'ils sont aussi patents, en est la condamnation complète. Je pourrais seulement, sans être aussi rigoureux qu'on a eu droit de l'être à l'égard de Sieyès en cette circonstance, trouver étrange que ses complices et les rapporteurs de cette étrange proposition aient voulu ajouter à ce qu'elle avait de peu noble l'éloge curieux d'en faire encore un acte de délicatesse et de vertu de la part de Sieyès qui daignait accepter. Cet éloge aurait pu être pris pour une véritable ironie si l'on pense que les apologistes ont osé, dans ce fait même, comparer Sieyès aux législateurs anciens les plus vertueux. La comparaison ne peut certainement être prise que comme une ironie. Quels que soient les

exemples anciens et modernes qu'on invoque, ce n'est ni Lycurgue, ni Solon, ni Numa, ni Franklin, ni Jefferson qui auraient pris ni accepté de l'argent pour salaire de la législation qu'ils ont donnée à leur pays. Ce que j'ai dû remarquer comme le trait le plus grave dans la circonstance dont il s'agit, c'est la pensée profonde de Bonaparte, non pas seulement de corrompre ceux dont il pouvait craindre l'opposition à son nouveau gouvernement, d'imprimer le sceau de la corruption à tout ce qui pouvait l'offusquer, mais de donner encore à tous ceux dont il avait à se servir, l'exemple et l'attrait de la fortune qui récompenserait leur dévoûment à ses idées.

La corruption exercée ici sur Sieyès était la suite du système corrupteur déjà déployé par Bonaparte en Italie et le présage du système qui allait présider au nouveau règne. Quant à moi, loin d'ajouter à tout ce qu'on peut avec raison dire contre Sieyès dans cette circonstance, à laquelle s'attache trop réellement la ruine de la République, ce que je trouve de plus triste, c'est d'apercevoir ici l'un des premiers succès notables du système corrupteur de Bonaparte qui, après avoir si facilement envahi et démoli l'une des plus hautes réputations politiques de la France, n'aura plus d'obstacles à rencontrer pour toutes les autres applications qu'il va vouloir en faire.

Sans chercher à diminuer le tort de Sieyès, ne le considérant que comme ayant accepté et non demandé, quoiqu'il ait fait plus que de demander et qu'accepter, puisqu'il avait commencé par prendre l'argent resté dans la commode du Directoire, argent qui ne lui appartenait pas, et qu'il s'attribua par un sophisme au moins très ridicule, je ne puis m'empêcher de regretter qu'un aussi beau génie ait cédé à une pareille faiblesse et se soit ainsi malheureusement laissé mystifier par Bonaparte. Une femme de beaucoup d'esprit, liée jusqu'alors intimement avec Sieyès, rompit alors ouver-

tement avec lui en lui disant : « Si vous voulez que nous recommencions une conversation, commencez par restituer les deux millions que vous avez pris à la nation ». Pour Sieyès, qui avait pris son parti, il répondait : « Au moins, avec une bonne voiture, je ne suis plus exposé à être coudoyé et insulté par les aristocrates en les rencontrant dans la rue : c'est maintenant mon tour de les éclabousser ». Personne ne peut croire que ce fût là une réponse. La Révolution a-t-elle été faite pour que les patriotes prissent les vices et les voitures des aristocrates? Ce n'a point été son premier but, ce ne devait pas être sa fin.

Si je n'ai pu m'abstenir de mentionner un fait qui a justement encouru le blâme de Gohier et la réprobation universelle, ce n'est point l'envie du partage, qui m'ait fait regretter quelque chose de ce qui fut saisi par un seul et qui appartenait réellement à tous, si l'on admet ce principe du droit d'en disposer. Je ne conçois même pas que dans une circonstance aussi grave et aussi décisive pour les destinées du monde, on puisse s'appesantir sur la circonstance minime de quelques écus emportés dans la bagarre. Lorsqu'une maison tout entière est la proie d'un incendie, ce n'est pas à la perte d'un meuble, même de quelque prix, que s'arrêtent les regrets de celui qui perd tout à la fois. Quant à moi, négligeant tous les détails au moment où j'étais parti pour Grosbois, je ne crus pas devoir moins les négliger lorsque, quelque temps après, on m'instruisit de ce qui s'était passé. J'avais, comme mes collègues, une voiture et des chevaux à mon usage, qui même se trouvaient à Grosbois, par suite de mon départ précipité : ils m'étaient concédés et l'on fut fort étonné que je renvoyasse le tout au Luxembourg. Je ne voulus rien avoir d'une partie du mobilier qui m'était tout personnel et qui ne pouvait m'être contesté. Il y avait aussi un certain nombre d'ouvrages dont le Directoire avait pris des souscriptions pour ses membres; le secrétaire géné-

ral des consuls, Lagarde, m'écrivit pour me les compléter, en me priant d'agréer la suite qui m'appartenait. Je crus au-dessous de moi de lui répondre, même par mon refus : je le lui exprimai par mon silence. J'aurais cru manquer essentiellement à tout ce que je me devais à moi-même si j'avais, par une relation quelconque, même celle de la politesse la plus insignifiante, conservé des rapports avec les malfaiteurs qui s'étaient emparés de la maison du Luxembourg.

Mais le 18 Brumaire est consommé; le 19 est accompli; ainsi qu'il arrive dans les révolutions, l'audace des vainqueurs s'accroît de ses premiers succès. Les vainqueurs se sont emparés de tous les postes et de tous les emplois; les vaincus cherchent des retraites, qu'on pourrait appeler mieux : ils se cacheraient presque dans des trous de souris. Aucun n'ose plus coucher chez lui. Jourdan va demander un asile à son ancien lieutenant Lefebvre; la femme de celui-ci traite avec tous égards l'ancien général en chef de Sambre-et-Meuse; Bernadotte, quoique protégé par Joseph et s'étant préparé plusieurs moyens de retraite dans tous les cas, croit n'être plus en sûreté chez lui et devoir découcher. C'est à Mme Marbot, femme du général destitué de la 17e division, demeurant faubourg Saint-Honoré au coin de la petite rue Verte, qu'il demande un asile. Tous ceux qui dans la journée du 18 Brumaire sont soupçonnés d'avoir eu la velléité de résister, et n'ont pas certainement osé conspirer, sont accusés de conspiration par les conspirateurs eux-mêmes; ils se laissent accabler de cette dénonciation et se dispersent comme des coupables. Ont-ils donc tellement tort de se défier de la clémence annoncée avec tant de fracas?

On a vu, quelques jours seulement encore avant le 18 Brumaire, Bonaparte faisant faire des avances au parti chouan pour le porter à agir contre le Directoire. Ayant maintenant renversé le Directoire, il peut traiter de son autorité personnelle. Il a l'air d'oublier que l'on a dédaigné de l'écouter,

quand tout à l'heure il allait lui-même au-devant des chouans. Quelle confiance ne doivent-ils pas avoir en lui aujourd'hui qu'il est le maître de tout! Il fait donc inviter M. de Frotté à se transporter à Alençon pour arrêter un traité : celui-ci s'y rend en pleine sécurité, sans défense. Le général Guidal commandait à Alençon. Chargé de la mission, qu'il croyait sincère, de traiter avec M. de Frotté, il engagea le valeureux général vendéen, sous l'honneur et la foi des traités, à se rendre à Alençon, où l'on discuterait et l'on arrêterait une pacification désirée par tous. Frotté s'y rend; accablé de fatigue d'une course de trente lieues, il demande à Guidal de prendre un moment de repos sur le canapé de son salon; ses aides de camp reposent aussi dans des pièces voisines. Guidal était sous les ordres du lieutenant général Chambarlhac : il prévient son général en chef que Frotté était chez lui et que la conférence pouvait avoir lieu de suite. Chambarlhac lui répondit : « Je serai chez vous dans un quart d'heure ». Guidal et Frotté, en attendant, causaient ensemble, lorsque le premier aperçut que la maison était cernée par des grenadiers et par la gendarmerie. Guidal, tremblant, vit entrer dans son salon le général Chambarlhac suivi de vingt grenadiers, qui saisirent Frotté. Guidal, au désespoir, demande la cause de ce manque de foi; il lui fut répondu : « C'est mon affaire ». Frotté, saisi, garrotté, regarde avec autant d'indignation que de mépris le général Chambarlhac. Emmené avec violence, il saisit, en s'en allant, la main de Guidal, en lui disant : « Je vous crois incapable de cette perfidie; je sais quel est le bourreau qui nous a trompés tous les deux; je suis résigné. Dites au tyran qui m'égorge et qui vous égorgera comme moi, que je suis mort en brave. » Frotté fut d'abord fusillé : quelque temps après, Guidal fut destitué; on verra dans plusieurs années l'accomplissement de la prophétie du malheureux Frotté. Quel présage sinistre, quel développement de perfidie promet un

pareil acte du nouveau gouvernement consulaire, et presque le lendemain de son installation! Voilà le début de Bonaparte!

Parmi les traits qui vont développer le caractère du nouveau maître de la France on en a cité un qui commence à révéler le sentiment qui dirigera l'exercice de son pouvoir. La veille du 18 Brumaire, les proclamations et les circulaires avaient été imprimées par Baudoin, imprimeur ordinaire du corps législatif. En coopérant à un pareil acte, Baudoin croyait avoir donné une grande marque de dévoûment et croyait pouvoir demander avec pleine confiance à Bonaparte s'il était satisfait. Bonaparte lui répondit : « Ce que vous avez fait, dans cette occasion, pour moi, vous pourriez le faire pour un autre : je n'ai plus besoin de vous ». Il fit supprimer son imprimerie et ruina cet artiste; il dit sans détours : « Celui qui a eu l'imprimerie de la Convention et du Comité de Salut public ne peut continuer à être l'imprimeur de mon gouvernement ».

Envers moi, l'humeur et le ressentiment de Bonaparte ne tardèrent pas à se montrer dans tous les détails et les prétextes qui pouvaient donner lieu de me susciter des troubles et de me faire perdre auprès des républicains l'opinion qui m'était la plus chère, celle qui répondait au moins à toute la conduite de ma vie. J'ai fait connaître ce qui s'était passé au Directoire, deux mois avant le 18 Brumaire, relativement aux propositions à moi adressées par un intrigant des plus subalternes, le nommé Fauche-Borel. On se rappelle que tout avait été assez bien entamé par Talleyrand et son agent M. Guérin; ils n'avaient rien conclu, mais ils avaient tout préparé et nous n'avions cru rien pouvoir de mieux que[1]....

D'après les premiers succès de la mission de M. Guérin auprès de Fauche-Borel, il avait été arrêté qu'il la conti-

1. Il y a ici dans le manuscrit deux lignes de blanc. (G. D.)

nuerait et se mettrait en route avec de nouvelles instructions. La mission de M. Guérin était d'aller jusqu'en Russie pour y surprendre la partie des secrets de la Cour de Louis XVIII, qui n'avaient été qu'indiqués à Wesel, de déjouer les agences royales qui existaient dans ce pays, afin de s'assurer de tout ce que la mystérieuse annonce de Fauche-Borel avait énoncé : nous voulions attirer en France tout ce qui était encore à l'étranger, et M. Guérin, homme d'une grande finesse et de beaucoup de sang-froid, nous répondait de tout. Il n'était encore qu'à Mayence lorsqu'il reçut, quelques jours après le 18 Brumaire, un courrier qui lui ordonnait de rétrograder à l'instant. C'était de Reinhard, remplaçant Talleyrand, qu'il avait reçu son dernier passeport; mais c'était par Talleyrand, redevenu ministre, qu'il était rappelé et devant qui il s'attendait à paraître, lorsqu'il reçut de Talleyrand l'avis, écrit de la main de La Besnardière, l'un des premiers commis, puis l'invitation, au nom du ministre des relations extérieures, « de se transporter le jour même, 25 brumaire, chez le citoyen Bonaparte, premier consul de la République. Afin de ne rencontrer aucun retard, le citoyen Guérin dirait à la porte qu'il avait rendez-vous. »

L'objet de Bonaparte en faisant venir le citoyen Guérin était d'en obtenir des paroles qui pussent me compromettre, en lui faisant dire qu' « il était, dans cette affaire, mon agent personnel, et non celui du Directoire ». Le contraire était prouvé par les pièces mêmes, par le registre secret du Directoire, où tout était inscrit à la suite des délibérations unanimes. Mais il convenait à Bonaparte, qui voulait tenir encore quelques moments le langage de la République, de faire répandre que je l'avais trahie, et que lui venait la défendre. Aussi, comme si le retour des Bourbons était là un danger réel dont la République ne fût sauvée que par lui seul, il commença par dire, faisant à la fois la demande et la

réponse, à sa manière ordinaire : « Tant que je régnerai, les Bourbons ne rentreront point en France »; et, sans vouloir entendre aucune explication du citoyen Guérin, qui ne s'était pas cru mandé pour un autre motif, il le congédia, en lui disant que, « quoiqu'il fût rigoureusement en règle, il voyait en lui un agent de Barras et de Louis XVIII : qu'il serait surveillé dans cette double qualité ». Le lendemain, mon ancien secrétaire Botot ayant été aperçu par Bonaparte, celui-ci lui dit, avec une furie calculée qui avait le but de m'effrayer et de me déshonorer, en se faisant entendre de tout le monde : « Si le 18 j'avais su l'affaire des lettres patentes de Barras, je les lui aurais fait placer sur la poitrine, et l'aurais fait fusiller ».

Mes collègues, qui savaient toute la vérité d'une affaire dans laquelle ils étaient non pas seulement complices, mais peut-être plus acteurs que moi-même, dirent, en apprenant cette incartade, « que le Premier Consul était dans l'erreur; que j'étais aussi pur de bourbonisme que personne en cette affaire ». J'ai entendu dire que Sieyès lui-même, dont j'avais tant à me plaindre et qui devenait mon ennemi personnel en raison de sa trahison, n'avait pu se retenir de me rendre justice hautement; qu'il avait même dit : « On peut reprocher peut-être beaucoup de choses à Barras; quant à celle de Wesel, cela n'a pas le sens commun : il est aussi pur et irréprochable que nous ». Fouché et Talleyrand, aussi instruits que Sieyès de toutes les circonstances, gardèrent le silence, n'ayant pas de moyen meilleur de flatter la passion de Bonaparte. Pour arriver à me tuer plus tard, il fallait bien s'occuper d'abord de me dépopulariser et de me déconsidérer. C'est ainsi que l'on essayait de me calomnier sur une circonstance qui trouvait son démenti non seulement dans les actes officiels du Directoire, mais dans le témoignage confirmatif de tous mes collègues survivants du Directoire.

Battus sur ce point aussi complètement, ne s'imaginèrent-

ils pas d'aller remonter aux premiers temps de la Révolution, et de faire écrire contre moi des pamphlets odieusement calomnieux, tantôt sur les événements du 6 octobre 1789, tantôt sur les massacres de Septembre, ceux même des prisons d'Orléans, où l'on aurait voulu me mêler, quoique absent, sous l'accusation d'un des brigands les plus éhontés de la Révolution, un nommé Fournier, dit *l'Américain*, qui signait pour une rétribution de police les monstrueuses diffamations qu'on voulait mettre sous son nom?

Mais au sein des plus odieuses injustices surviennent quelquefois des consolations qui viennent reposer une âme honnête.

Bernadotte, que les derniers événements et, peut-être plus encore, des malentendus suscités par des ennemis communs avaient séparé de moi, me donna une marque de souvenir à laquelle je ne pus être insensible : il m'adressa à Grosbois un exemplaire du compte rendu de son ministère ; ce n'était plus au Directeur, précédemment son juge naturel, c'était à un simple citoyen, à un patriote retiré des affaires, mais dont le cœur ne pouvait y rester indifférent, qu'il soumettait son examen de conscience. Il avait raison de croire qu'il me suffisait de la qualité de citoyen pour prendre une vive part à son honneur. Je devais être doublement intéressé à une lecture que je pouvais apprécier, et qui me retraçait des événements sans doute fort récents et bien près de nous, mais déjà fort lointains par leurs conséquences si majeures et par la place historique qu'elles ont prise.

D'après le *Mémorial de Sainte-Hélène* (si tant est qu'on puisse croire quelque chose de ce mémorial), Bonaparte, du haut de son rocher, distribuant à chacun la part d'éloge ou de blâme qu'il lui convenait de donner suivant ses desseins, avait dit que « pendant les trois mois que Bernadotte avait été ministre, il n'avait fait que des sottises; qu'il n'avait rien organisé, et que le Directoire avait été obligé de lui

retirer le portefeuille ». J'ai donné le récit des faits qui ont occasionné la retraite de Bernadotte; ils réfutent de reste la fausseté de cette dernière partie du jugement de Bonaparte. En calomniant ainsi et voulant rabaisser le ministre de la guerre de la fin de l'an VII, Bonaparte a voulu dissimuler tout ce qu'il devait à Bernadotte. Le fait le plus constant au milieu de toutes les contradictions, c'est que Bonaparte a fait la campagne de Marengo, comme celle d'Allemagne, avec le matériel et le personnel que lui avait préparés Bernadotte.

Bonaparte a vécu, et fait vivre les armées plusieurs années, sur le fonds immense que Bernadotte, avec son ardeur et son éloquence patriotiques, avait rassemblé dans un travail de quelques mois.

Quant à moi, témoin jour par jour de tout ce qu'a fait alors le ministre Bernadotte, je dirai qu'il a montré dans son trop court ministère la plus haute capacité militaire, administrative et politique; il a eu toute la fécondité et la puissance de création que la Révolution a données ou ajoutées au génie, dans les grands jours de ses miracles qui seront l'éternel entretien des siècles. Les batailles gagnées par tel général en chef qui y attache son nom, paraissent d'abord les actes les plus éclatants. L'opinion publique les couronne de tous ses applaudissements. Aux yeux du vulgaire, un général apparaît de loin comme un être surhumain qui, au milieu des périls et des coups de la guerre, semble tout assumer et soutenir de sa personne, par la force de son courage et la puissance de son bras. Ainsi, d'après tant d'images communes, et même d'après les plus élevées que la peinture nous ait transmises, le peuple croit voir dans un général en chef un paladin armé pour livrer, comme au moyen âge ou dans les temps héroïques, des combats singuliers, dont l'honneur, hasardeusement disputé, revient au prix des plus grands efforts. Cette idée tout à fait populaire est bien loin d'avoir aucune exactitude : un

général en chef, à l'exception des jours les plus extraordinaires, des grandes batailles, où sans doute il faut bien qu'il monte et se montre à cheval, n'est le plus souvent et le plus longtemps qu'un donneur d'ordres, les faisant distribuer par son état-major ; il reçoit, du lieu quelquefois le plus éloigné du théâtre de l'action, la nouvelle des résultats, qui ne sont pas toujours dus à ses combinaisons, mais qu'il a droit de recueillir et de transmettre le premier. Ainsi celui qui, aux yeux du monde étonné, paraît avoir agi le plus immédiatement dans les événements les plus terribles de la guerre, et qui semble presque le dieu de la foudre, comme Bonaparte a eu la modestie de s'appeler lui-même dans la bagarre du 18 Brumaire, celui qui, sans contestation, sans comparaison avec Alexandre, César ou Gengis-Khan, a fait tuer le plus d'hommes sur la terre, celui-là a été très rarement exposé de sa personne, au rapport même de ceux qui l'ont suivi le plus constamment; il n'aurait, physiquement parlant, mis l'épée à la main qu'une fois en sa vie sur tous les champs de bataille, et ç'aurait été presque sur l'un des derniers, puisque ce serait à Champaubert ou Montmirail que Bonaparte aurait payé de sa personne. Se moquant lui-même de cette idée populaire qui veut donner à un général en chef une grande force et une grande action physique à la guerre, Bonaparte a dit : « Les imbéciles s'imaginent que c'est par la force et la dextérité physique que l'on réussit à la guerre, ils ignorent que ce n'est nullement avec un bras, mais avec une tête, par la supériorité de mon intelligence et la décision de mon caractère, que j'ai dominé et triomphé de tout ».

Il est donc bien démontré, dans le sens de mon opinion, qu'un général en chef, au lieu d'être l'acteur même des batailles, n'en est le plus souvent que le directeur, qu'il n'est en quelque sorte qu'un ministre de la guerre local : conséquemment s'il se trouve un ministre de la guerre qui, sans

être sur les lieux mêmes où se livrèrent les combats, ait jugé toutes les localités que fait deviner la connaissance acquise de la géographie, unie à un certain instinct topographique que la nature seule donne, qui, nourri dès son enfance dans tous les détails de son administration et des mouvements de la guerre, puisse en apprécier toutes les ressources, juger sa portée dans telles circonstances, et réunir la volonté ferme qui les ordonnera et fera exécuter de loin, par ceux qui sont sur les lieux, je dis que, sans retirer la part de mérite et d'honneur qui revient à chacun, le ministre de la guerre que je conçois peut être fort supérieur à beaucoup de généraux en chef, qui n'auront fait que lui obéir, et lui auront même souvent obéi trop tard, en raison de l'éloignement, qui est souvent le prétexte de la désobéissance. Un ministre de la guerre qui agit à la fois sur tant de théâtres distants les uns des autres, et dont l'Europe entière n'est que l'échiquier où il développe sa partie, je répète que ce ministre de la guerre a droit d'espérer que sa gloire ne soit pas mise au-dessous de tel général en chef. Celui-ci aura gagné une bataille d'autant plus glorieuse qu'elle aura été plus sanglante, le ministre en aura gagné plusieurs à la fois, ainsi qu'il est arrivé à Bernadotte, qui dans des espaces de temps si rapprochés, et dans des espaces de terrain aussi éloignés, a vu s'accomplir presque le même jour les plus justes combinaisons qu'il avait dès longtemps méditées et ordonnées. Je le répète, le ministère de Bernadotte fut une époque de création, de mouvement, de fécondité, de ressources, de génie, enfin je dirais de résurrection morale et du patriotisme et de l'énergie de la France. Croyant ne pouvoir jamais mieux compléter mon opinion sur ce sujet que par les pièces elles-mêmes, je me fais un devoir, comme un plaisir, de transcrire ici, seulement, l'introduction du compte de Bernadotte qui a donné lieu à ma digression. On ne pourra l'accuser de s'y être trop exalté lui-même. L'expression modeste qui le

couvre ne peut empêcher la réalité des faits qui en sont la substance et dont le lecteur peut assurer la vérification en prenant ce compte dans ses différentes parties.

Si l'obligation de rendre des comptes à la nation a pu paraître autrefois un devoir rigoureux à quelques agents, ce devoir devient une récompense pour le fonctionnaire citoyen.

Le département de la guerre me fut confié le 15 messidor an VII; j'y suis resté jusqu'au 29 fructidor suivant, c'est-à-dire *moins de deux mois et demi.*

Au moment de mon entrée au ministère, l'armée d'Italie avait été forcée d'abandonner le Mantouan, la Cisalpine, le Piémont. Le matériel de son artillerie était perdu; les remparts des places fortes de ces États et leur armement étaient tombés au pouvoir de l'ennemi. L'armée qui, deux ans auparavant, menaçait les murs de Vienne, était maintenant retranchée sur les Apennins Liguriens, sans vivres, sans munitions, consternée. L'armée de Naples devait venir l'aider à reprendre l'offensive; la bataille de la Trebbia, perdue malgré les efforts de son chef et la valeur héroïque des soldats, la priva de cet espoir. La chaîne des Alpes était occupée par l'ennemi; Briançon devenait de première ligne; une partie des départements des Hautes-Alpes et du Mont-Blanc était insultée; celui du Léman à la veille d'être attaqué; l'Helvétie, jusqu'à Zurich, était aux mains des Autrichiens; ils s'étaient emparés de la belle artillerie du camp retranché qui défendait cette ville. Le Bas-Rhin était dégarni de troupes; l'armée de Hollande n'était plus que de seize mille hommes; la Belgique sans défense; les places fortes du Nord dépourvues de tout approvisionnement; nos côtes sans soldats; l'Ouest recommençant sa rébellion; le Midi tout à coup en feu; une armée royale aussitôt levée dans la Haute-Garonne : telle était la situation militaire de la République.

Ajoutez à ce tableau trop réel de malheurs accumulés l'arriéré de la solde due à plusieurs corps depuis plus de six mois; le dénûment de toute espèce d'habillement, d'équipement et d'armement; les hôpitaux devenus les asiles de soldats nus et affamés, et ces asiles devenus de vastes tombeaux; le manque absolu de subsistances, l'abandon de tous les services, la désertion des fournisseurs, l'épuisement du trésor public, grevé de dettes tous les jours croissantes : abîme effrayant toujours plus difficile à combler par la conséquence fatale de la première impossibilité de s'acquitter. Qu'on juge si des remèdes ordinaires suffisaient pour réparer des maux tellement extraordinaires.

Et cependant, en acceptant le ministère de la guerre, je ne m'étais

point dissimulé toute l'étendue de la mission; mais, né pour ainsi dire dans la guerre, élevé par celle de la liberté, je m'étais senti grandir avec ses périls et ses victoires. J'avais eu le bonheur de coopérer à quelques résultats que nos ennemis appelaient des miracles, et dont nous n'étions pas étonnés. Plein du souvenir de ces opérations jusqu'alors nouvelles, vivant dans la pensée de mes frères d'armes, je crus que peut-être on pourrait aussi, dans l'administration de la guerre, porter quelque réforme salutaire.

Je ne m'étais pas non plus dissimulé que, devant attaquer tant d'intérêts fondés sur l'immoralité, je provoquerais toutes les clameurs de ces intérêts blessés.

L'administrateur est celui qui sait non seulement sentir mais prévenir les besoins, non seulement créer les ressources qui lui manquent, mais sagement employer celles qu'il parvient à créer

Je ne rappellerai point que l'armée était épuisée de combats, les départements épuisés d'hommes et de denrées : il fallait livrer de nouveaux combats, il fallait solliciter encore des hommes et des denrées de toute espèce.

Pour obtenir des secours si nécessaires et en même temps si difficiles, je n'ai vu qu'un moyen, celui de m'adresser au cœur des citoyens, de réveiller les courages assoupis.

J'avais devant les yeux toujours le même exemple, celui des prodiges de nos armées; j'avais appris de ma propre expérience le succès des appels faits, pendant la Révolution, à la générosité infatigable des départements frontières; j'avais vu, chose bien plus admirable encore, pendant les combats et même les retraites, des consolations exprimées avec l'accent du sentiment électriser les soldats épuisés de fatigues et de besoins, et les soutenir puisamment.

Des magistrats qui avaient d'abord le plus hautement provoqué l'exercice que je faisais de ces moyens moraux, voulurent tout à coup les abandonner. La nation recueillait déjà les premiers fruits du développement de l'enthousiasme. Je ne chercherai point les raisons de ce changement : qu'on regarde ce que j'ai pu faire, ce que j'ai dû faire, et qu'on juge ce que j'ai fait. Après avoir établi les résultats, qu'on juge encore, si on le veut, les intentions. Quatre-vingt-onze mille conscrits ont volé se ranger en bataillons; la presque totalité a été immédiatement habillée, équipée, armée. J'ai obtenu la levée de quarante mille chevaux; le bienfait de cette mesure peut s'apprécier aujourd'hui, puisque quinze mille sont déjà parvenus aux remontes.

On connaît les événements généraux. La Hollande a été sauvée, la rive gauche du Rhin préservée de toute insulte, les Russes exterminés en Helvétie; la victoire est revenue sous les drapeaux de

l'armée du Danube; la ligne défensive a été maintenue entre les Alpes et les Apennins, malgré tous les malheurs arrivés à nos armes dans cette partie; la coalition s'est divisée.

Des républicains ont voulu penser que ce ressort moral que j'avais rétabli dans les armées, n'aurait pas été indifférent aux succès brillants qui ont immédiatement suivi ma sortie du ministère, et couronné la fin de la campagne : je suis loin de consentir à ce jugement. Lors même que je n'aurais pas été étranger à quelques combinaisons utiles, à la création d'une armée sur le bas Rhin, dont la diversion appela si heureusement le prince Charles hors de l'Helvétie; lors même que j'aurais prévu l'attaque de nos places fortes, fait plus vivement exécuter l'approvisionnement de quelques-unes et tourmenté le Directoire exécutif pour qu'il s'occupât de donner des ressources à l'armée d'Italie, dont je lui annonçais la marche rétrograde, je refuserais encore la part qu'on veut me faire de ces mémorables événements. Les ministres remplissent sans doute leurs devoirs quand ils parviennent à nourrir, à habiller, à équiper les armées, à diriger quelques combinaisons favorables à la marche de leur ensemble; mais j'aime à le proclamer : avant que la gloire des batailles gagnées doive revenir aux ministres, elle appartient : 1° aux soldats généreux qui succombent tous les jours dans les combats; 2° aux généraux intrépides qui savent électriser et conduire leur courage.

Le noble sentiment de justice et de désintéressement qui préside à ce compte montrera le principe de mon appréciation et la raison de mon éloge; si, en examinant avec attention le mérite des généraux en chef sur les champs de bataille, j'ai cru devoir fixer avec plus de précision qu'on ne le fait ordinairement et constater ce qui appartient aux directeurs et aux ministres de la guerre qui, souvent créateurs de la pensée et centres de l'action, savent avoir des conceptions, les inspirer, les commander et les accomplir, on croit bien que je n'ai pas voulu parler des ministres tels que le fut un moment, mais beaucoup trop longtemps, Mme de Pompadour, car cette marquise aussi envoyait des plans de campagne et nommait des généraux en chef. Il est vrai qu'alors il n'y avait point de gouvernement constitutionnel, conséquemment point de responsabilité de ministres,

et que tout ce qui se passait au détriment de la nation se trouvait réagir au déshonneur du roi.

Ce qui, au surplus, permet de croire un mérite supérieur à Bernadotte, en dépit de toutes les diffamations dont Bonaparte a voulu flétrir le Bernadotte de l'an VII en répandant sur lui un vernis de médiocrité, c'est qu'ayant besoin d'organiser une section de la guerre au Conseil d'État, s'il ne voulut point mettre précisément à sa tête un homme aussi indépendant et transcendant que Bernadotte — ce qu'il prouva en y nommant président Brune, militaire fort ordinaire, — il ne crut pouvoir se dispenser d'y appeler Bernadotte, dont il reconnaissait réellement la capacité administrative plus qu'il ne voulait en convenir tout haut. L'entrée de Bernadotte au Conseil d'État fut même signalée par un fait très honorable pour lui, et que je crois assez intéressant pour n'être pas indigne d'être rappelé.

La grande pensée de Bonaparte, qui a été si cruellement développée depuis, n'était autre, en s'emparant du gouvernement, que de se procurer des hommes et de l'argent : des hommes, de l'argent, ces deux grands leviers sont tour à tour moyen d'action l'un sur l'autre. La conscription telle qu'elle avait été façonnée par Jourdan, et adoptée en loi une année auparavant par le corps législatif, donnait sans doute déjà de grands moyens à celui qui, comme on l'a dit et comme il l'aurait dit lui-même, ne voyait dans les générations qui s'offraient à lui que de la « chair à canon » ; mais la loi de conscription telle qu'elle était sortie des mains du corps législatif précédent ne pouvait encore suffire aux désirs du gouvernement nouveau et aux vœux impatients de son chef. Le Minotaure n'avait là qu'un léger repas annuel, trop insuffisant pour sa voracité : il fallait donc créer un nouveau mode de conscription, développé sur une plus grande échelle : on appelait cela organiser ou réorganiser la conscription. On sait tout ce que ce mot d'organisa-

tion devait enfanter de résultats, depuis les « lois organiques les meilleures », annoncées par Bonaparte dans son discours au retour de l'armée d'Italie, jusqu'aux « sénatus-consultes organiques de l'Empire », et tous autres ainsi appelés, qui ont présenté aux yeux du monde la série de la plus terrible désorganisation sociale.

Bernadotte fut donc chargé, comme conseiller d'État, du rapport qui devait présenter la nouvelle loi sur la conscription, personne n'entendant mieux une pareille matière que celui qui, né soldat, avait parcouru tous les grades, avait connu par son expérience presque tous les développements et toutes les applications de la guerre à la levée des troupes comme à leur instruction. Bernadotte était donc l'homme très bien choisi pour faire un rapport très raisonnable sur une aussi grande question; mais il avait du civisme et de l'humanité, et croyait que ces deux grands principes conservateurs devaient présider à la confection des lois chez les peuples qui se disent civilisés. Bonaparte, craignant de n'avoir pas dans le conseiller d'État l'homme qui voulût comprendre tout à fait une loi de rigueur et se rendre exécuteur des hautes œuvres, voulut chapitrer le rapporteur à l'avance : il lui fit force compliments sur ses connaissances militaires administratives, et lui dit qu'il attendait tout de son excellent jugement pour ne rien omettre dans une affaire aussi essentielle, pour donner au gouvernement tout ce qu'il lui fallait : il fallait être large envers le gouvernement.

Bernadotte ayant répondu qu'il pensait avant tout qu'il fallait être économe et même avare du sang humain, Bonaparte eut la naïveté de lui dire : « Je crains que nous ne nous entendions pas; mais au surplus nous finirons par là, parce que nous discuterons : loin de craindre la discussion, je l'aime... ».

Le jour du rapport arrivé, Bernadotte a la parole au Conseil d'État, et son rapport plein de sagesse et de générosité envers

le gouvernement avait mérité les suffrages de toutes les sections réunies du Conseil d'État, qui y avaient applaudi, sans avoir encore observé le regard du maître en ces premiers jours, comme ils n'y manqueront pas dans la suite. Bernadotte, parmi les nombreux articles de sa loi nouvelle, en avait proposé deux essentiels : « l'un que, pour la défense du territoire, la levée de la conscription serait presque illimitée, qu'elle commencerait au plus jeune âge et s'arrêterait à peine au plus avancé ».

Cette première partie du rapport de Bernadotte était trouvée extrêmement juste par Bonaparte, et il y avait presque applaudi; mais il y en avait une seconde : c'est que « la conscription la plus large, la plus généreuse et la plus illimitée pour la défense du pays ne pouvait être levée et employée que dans les limites les plus restreintes pour les conquêtes ou les expéditions outre mer ». Le raisonnement de Bernadotte était ici que plus on voulait et devait être généreux pour la défense, plus on devait être restreint pour l'attaque : on voit toutes les conséquences protectrices et conservatrices qui sortent de ce principe moral. C'étaient bien celles qui étaient vraiment redoutables pour le système du premier consul. Il se lève avec fureur et s'écrie : « Est-ce encore votre secrétaire, celui que j'aurais dû faire fusiller au 18 Brumaire pour vous avoir empêché de marcher avec nous et sans lequel vous ne pouvez faire un pas? Qu'est-ce que ces subtilités, ces distinctions entre l'attaque et la défense? tout est défense, même la conquête, qui devient la conséquence forcée de la guerre. » Et il allait commencer une kyrielle de ces sophismes, comme il en a depuis tant débité dans le *Moniteur* et ses actes officiels, lorsque, aimant mieux s'en tenir à la colère qu'au raisonnement, il revint à dire encore presque des injures à celui qui le contrariait dans la plus chère de ses pensées.

Bernadotte, heureusement maître de lui-même, le fut double-

ment de Bonaparte par un grand sang-froid, et répondit seulement : « Quand vous auriez fait fusiller au 18 Brumaire un jeune citoyen qui pouvait trop aimer la liberté pour sourire à son renversement, je ne vois pas ce que cela ajouterait de lumières à la discussion présente : mon secrétaire n'a pas plus affaire ici que le vôtre; nous avons ici chacun le rôle de nos sentiments et de nos opinions, nous n'avons besoin de personne pour nous aider à le soutenir, et nous ne devons imputer à aucune personne ce qui peut nous contrarier en présence l'un de l'autre. » Bonaparte se tut, se leva et tourna le dos : c'était déjà là une de ses manières de répondre.

Mais avant de passer au récit des peines qui vont m'assaillir, je viens de me consoler encore par le souvenir des choses qui tenaient à la liberté même. Il va bientôt falloir y renoncer pour n'entendre plus parler que d'un homme dans le monde et pour que toutes les existences se résignent sans cesse au caprice de cet homme.

Pour Lucien et les autres hommes marquants de la conjuration du 18 Brumaire, le but unique avait été de s'emparer des trésors de la nation. La famille Bonaparte spécula sur les grains, sur les fournitures, sur les droits onéreux au peuple et sur les jeux. Les millions que donna le Portugal pour obtenir la paix furent distribués à sa famille, à ses ministres, à ses collègues et à des membres du corps législatif qui avaient appuyé sa trahison.

Les diamants dont s'ornèrent ces dames et ces messieurs, leur donnèrent sans doute quelque éclat matériel, mais les brillants, si l'on peut jouer sur le mot, ne pouvaient faire briller les vertus qu'ils n'avaient pas, et ne purent qu'ajouter à leur mauvaise réputation.

CHAPITRE III

Ma retraite porte ombrage. — On m'offre des ambassades, le commandement de l'armée de Saint-Domingue. — Projet de voyage aux Pyrénées. — Mes passeports. — M. de la Colonida. — Mot de Bonaparte à mon sujet. — Talleyrand me recommande à Alquier. — Je suis visité à Tours par des gendarmes. — Ma plainte à Fouché. — Sa réponse. — Trahison des deux côtés. — Saisie des dépêches de Kléber pour moi. — Nouveau sujet de vexations. — Kléber sauve l'armée d'Égypte. — Il est assassiné. — Opinion de plusieurs sur le véritable auteur du crime. — Projets de vengeance. — Arena et Ceracchi. — Conspiration organisée par Fouché. — Mort d'Arena. — Joie de Bonaparte. — Médaille qu'il se frappe à lui-même. — Je refuse un présent de lui. — Ma proscription. — Fouché m'engage à sortir de France. — Son ambassadeur. — Ma lettre. — Explication donnée par Fouché. — La sultane validé. — Relations de mon aide de camp avec Joséphine. — Accusations réciproques. — Lettre de Dubois. — Je donne à dîner à mes espions. — Leurs rapports revus et corrigés par moi. — Savary et Davout. — Fouché craint pour sa place. — Nouvelle invitation de m'éloigner de Paris. — Lettre au premier consul. — Visite domiciliaire. — Tentative d'arrestation de mon aide de camp. — Lettre au ministre de la police. — Note évasive. — Fouché paraît ne plus songer à moi. — Il se démasque. — M. Germain Garnier. — Lettre menaçante. — Comment j'y réponds. — Encore une lettre à Bonaparte. — Correspondance avec Fouché. — Je pars pour Bruxelles. — M. Doulcet informe de mon arrivée le ministre de la police. — Mme Doulcet. — Bonaparte à Bruxelles. — Mlle Raucourt vient me voir. — Je vends Grosbois à Moreau. — Bonaparte donne à Bernadotte la maison de Moreau sise rue d'Anjou. — Je reviens dans le Midi. — Je suis autorisé à séjourner à Paris. — Déjeuner chez Fouché. —

Je refuse une entrevue avec Bonaparte. — Sieyès et les valeurs du Directoire.

Rendu à la vie privée après la journée de Brumaire, j'étais retiré dans mon domaine de Grosbois, bien décidé à ne participer en rien aux coupables innovations d'un gouvernement illégal, et croyant que, d'après toutes les explications données aux agents de Bonaparte, à la tête desquels je pouvais bien comprendre sa femme, j'avais droit d'être au moins laissé tranquille : il est possible que dans cette liberté ordinaire de mes paroles, à laquelle j'étais accoutumé depuis que j'étais né et sous tous les régimes, j'exprimasse quelquefois qu'un citoyen français ne pouvait pas, même dans la vie privée, se désintéresser tout à fait de sa patrie. Il est possible que, notamment à l'égard de Bernadotte, j'eusse laissé connaître un sentiment d'estime particulière sur son administration de la guerre et sur le compte qu'il venait d'en rendre. Il est possible que, négligeant la perfidie de Fouché, j'eusse perdu de vue que sa visite n'avait été qu'une reconnaissance de police pour placer les espions dont il songeait à m'environner dès lors, même à ma table. Toujours est-il que voilà ma retraite qui commence à porter ombrage.

Le premier consul, inquiet de me voir si près de Paris, me fit proposer par Talleyrand et Fouché d'aller avec lui en Italie; je rejetai cette proposition. On m'offre l'ambassade d'Espagne, celle de Dresde, celle des États-Unis : même refus de ma part. Enfin, pour me flétrir au moins, ne pouvant me séduire, on m'offrit le commandement de l'armée de Saint-Domingue. C'était celle destinée à rétablir l'esclavage dans ce pays, où déjà la liberté était établie. J'objectai que j'étais malade, que les médecins m'ordonnaient les eaux des Pyrénées et que j'allais m'y rendre. L'amiral Bruix, continuant les démarches de négociateur, qu'il disait toujours celles d'un ami, me dit : « C'est très bien, car tout ce que Bonaparte veut, c'est que vous ne restiez pas près de Paris,

dont il va s'absenter ». Je reçus aussitôt un passeport avec mon prénom Paul, un autre passeport sous mon nom de Barras, des lettres de recommandation pour M. le marquis de la Colonida, riche banquier à Madrid, et pour M. Basterèche à Bayonne. Bonaparte avait dit à Talleyrand : « Je désire que Barras préfère l'Espagne : il sera reçu avec distinction, il dépensera beaucoup, dérangera sa fortune, et, n'ayant plus le moyen de satisfaire ses goûts pour la représentation, il faudra bien que nous finissions par l'acheter ».

Chargé de dorer la pilule et toutes les pilules, Talleyrand me dit encore : « Si vous ne voulez point un diplôme d'ambassadeur, signé de moi comme ministre, vous ne refuserez pas au moins des lettres signées de moi comme votre ami », et il écrivit la lettre suivante :

Paris, le 5 floréal an VIII.

Le citoyen Ch.-Maur. Talleyrand au citoyen Alquier, ambassadeur de la République française en Espagne.

Citoyen, le citoyen Barras, ancien membre de la Convention nationale et du Directoire exécutif, se proposant de voyager en Espagne après en avoir obtenu la permission du gouvernement, je vous recommande de lui rendre tous les bons offices qui dépendront de vous. Les services qu'il a rendus à la cause de la Révolution, et le rang qu'il a occupé dans la République, sont des titres qu'aucun ami de la liberté ne doit tenter de méconnaître. Je n'ai pas le besoin de vous les rappeler. J'ajoute seulement que je serai personnellement sensible à tout ce que vous ferez pour lui rendre agréable le séjour que son voyage le mettra dans le cas de faire dans le pays que vous habitez.

Je vous engage à donner au citoyen Barras des lettres de recommandation pour les commissaires des relations commerciales des villes d'Espagne dans lesquelles il se propose de séjourner.

Salut et fraternité.

Ch.-Maur. TALLEYRAND.

En me rendant aux Pyrénées, je n'avais que quelques heures à séjourner à Tours. J'y étais à peine arrivé, que

l'hôtel où j'étais logé fut cerné par des gendarmes; un juge de paix entouré de la force armée, le sabre nu, me dit insolemment : « Remettez-moi votre portefeuille, les clefs de vos malles, des caissons de vos voitures; qu'on fouille monsieur ». J'opposai de la résistance : « Saisissez-le, dit-il aux gendarmes; je vais explorer vos papiers ». Après une recherche fort longue, cet homme revint à moi : « Vous êtes fort prudent, me dit-il, mais je ne vous considère pas moins comme l'ennemi du gouvernement; vous pouvez continuer votre route ». Je m'imaginai pouvoir porter plainte à Fouché contre le juge de paix qui avait exécuté cet acte arbitraire; Fouché répondit à celui qui lui remit ma lettre : « Écrivez à Barras que c'est une erreur », et il se prit à rire, ajoutant : « Mais aussi pourquoi n'a-t-il pas voulu rester avec nous? S'il avait voulu voyager comme ambassadeur, cela ne lui serait pas arrivé; mais il veut être simple particulier; il veut être « citoyen » gros comme le bras : voilà une belle chose par le temps qui court. Quand on s'est mis dans une révolution, il faut toujours rester dans le pouvoir et les armes à la main : autrement l'on est la victime de tout le monde. Voulez-vous être protégé par le gouvernement qui vous succède, il faut être avec lui : autrement ce qui n'est pas avec lui paraît contre lui, et doit s'attendre d'être au moins surveillé. Il y aurait bien d'autres mesures si je n'étais pas là : comme Sieyès et compagnie s'en seraient donné avec leur déportation! Les patriotes sont bien heureux et qu'ils brûlent une belle chandelle de ce que je me trouve ministre de la police! Qui sait si je le serai longtemps encore? Car combien de combats je soutiens tous les jours pour les sauver! Je suis bien obligé de laisser parfois quelques individus, mais je sauve les masses : les masses se relèvent quelques jours plus tôt ou plus tard et elles font justice. »

On voit comme Fouché, dès lors, montrait ce caractère de duplicité envers tout le monde, de félonie envers le pou-

voir dont il était le mandataire, pour assurer la double trahison contre ceux auxquels il voulait faire croire qu'il était de leur parti afin d'en devenir le chef, pour les tromper plus complètement.

Il semble qu'au retour des eaux de Bagnères, où je ne m'étais certainement mêlé aucunement de politique, je pouvais avoir l'espérance de me reposer à Grosbois; mais, indépendamment de tout ce que ma position solitaire et silencieuse paraissait offrir d'incriminant contre Bonaparte, il était survenu de nouveaux prétextes contre moi. Outre tout ce que les polices inventent journellement pour perdre une victime quand elles en ont reçu la mission, il y avait un fait réel, dont, tout en en étant innocent, je ne pouvais me défendre par la dénégation : c'était la correspondance à moi adressée d'Égypte par le général Kléber. Elle avait été prise en mer par les Anglais, sur mon cousin qui en était porteur. Cette correspondance toute confidentielle, Kléber avait cru devoir la faire remettre au Directoire par mon intermédiaire : elle était parvenue au moment où il n'y avait plus de Directoire, et si elle ne présentait rien qui parût commandé par moi, elle avait cela de terrible contre Bonaparte, qu'en montrant l'état dans lequel le déserteur avait laissé l'armée d'Égypte, elle faisait d'autant plus ressortir le mérite de Kléber qui avait tout régénéré, du moins autant que possible.

Dans l'espace de six mois, Kléber améliora toutes les parties de l'administration; il ne lui restait que dix mille combattants. C'est avec ces faibles moyens que Kléber battit à Héliopolis soixante mille hommes commandés par le grand vizir et qu'il reprit en peu de jours une grande partie de l'Égypte. Quelques jours après, Kléber avait péri par le fer d'un assassin, et telle était l'opinion en faveur de Kléber et contre Bonaparte, qu'il était, dans ce moment de douleur publique, fort ordinaire de rencontrer des personnes qui voulussent que la main de l'assassin de Kléber eût été armée par Bonaparte lui-même.

Après avoir affecté pendant les premiers jours du Consulat de protéger les hommes que Sieyès voulait perdre, Bonaparte, se livrant maintenant à tout son caractère, allait commencer à exploiter ce genre de jouissance reconnue si chère au cœur des Corses, « la vengeance par le pouvoir ». Ainsi l'un des plus notables et notés dans la mémoire implacable de Bonaparte, Arena, devait payer de sa vie la généreuse pensée qui lui avait été supposée le 18 Brumaire, qu'il avait peut-être conçue, mais nullement songé à mettre à exécution. Ceracchi avait commis le crime impardonnable d'avoir aimé la liberté de son pays et celle du genre humain, noble sentiment soutenu chez lui par les idées les plus sages et les plus hardies, déposées dans le plan que Bonaparte s'était approprié, à son premier départ pour l'Italie, en l'an IV.

Il paraît donc avoir été alors convenu, entre le premier consul, Fouché et quelques-uns des faiseurs de police alors groupés autour de ce ministre, qu'on fomenterait une conspiration jacobine; qu'on se déferait, par ce moyen, de certains personnages dangereux, incorrigibles en républicanisme; qu'on musellerait et enchaînerait les autres par la terreur qu'inspirerait l'exécution des premiers saisis. La prétendue conspiration d'Arena organisée à cet effet fournit l'occasion attendue : cet excellent républicain et plusieurs de ses amis furent décapités. Mme Bonaparte, voyant après cette exécution un moment d'hilarité fort peu commun chez le premier consul, lui faisait compliment de sa bonne humeur, dont elle pouvait ignorer la cause. Il répondit : « Me voilà délivré d'ennemis dangereux. Depuis l'armée d'Italie je ne redoutais rien tant que l'audace de cet Arena : on prétend que je dois d'anciens services à cette famille, mais rien ne doit arrêter le cours de la justice. Je vais faire déporter le reste de ces républicains forcenés qui n'entendent point à composition sur leurs principes. »

Quoique les tribunaux, l'armée et les bourreaux sanction-

nassent tous les jours davantage les actes les plus odieux de Bonaparte, ce n'était pas une raison pour moi d'applaudir ni de souscrire à son pouvoir. Un lieutenant général très illustre dès lors, depuis maréchal, désirant me rattacher, comme ils disaient, au gouvernement de Bonaparte, vint me présenter une médaille qui avait été frappée en l'honneur de Bonaparte, et par qui? par ordre de Bonaparte lui-même, « présent de famille et d'amitié », me dit le général porteur, « et réservé aux seuls intimes. — Est-ce la nation, demandai-je, qui a décerné cette médaille, ou n'est-ce que le tyran lui-même qui fait ses propres affaires et qui joue de l'encensoir au-devant de lui-même? » Je refusai donc la médaille en présence de vingt personnes. Comment l'impudent usurpateur, mon obligé, avait-il pu croire que je m'avilirais au point de me soumettre à recevoir des présents non plus que les ordres d'un homme qui a si souvent été à mes pieds; que j'irais dans ses antichambres me confondre avec des valets, anciens chefs civils et militaires, mes subalternes, et qui tous, après avoir tant de fois renouvelé leur serment à la République, comme leur chef sont aujourd'hui des parjures? Voilà les hommes qui, par leur défection, soutiennent et consolident l'usurpation de Bonaparte, ils achèvent de tenir dans l'erreur l'armée qui se trouve sous sa domination, en laissant subsister quelque temps encore le nom de la République! Telle fut à peu près la harangue ou, si l'on veut, la déclamation que mon cœur gonflé d'indignation ne put contenir.

Il est simple que de pareilles bourrasques de ma part rapportées au maître par ses esclaves ne contribuèrent pas beaucoup à le mieux disposer envers moi. J'avais d'ailleurs le plus grand des torts à son égard, la connaissance acquise de tous les crimes qu'il avait commis. Il était donc possible que je lui pardonnasse tout le mal qu'il m'avait fait, je ne pouvais, moi, qu'être impardonnable à ses yeux. Aussi ma proscription va-t-elle prendre un caractère plus acharné et

plus violent, par l'impossibilité même de la justifier. C'est ici que les pièces vont commencer à parler. Je vais donc, quant à ce premier épisode, m'en tenir à les produire à leur date : elles donnent la généalogie de conduite de ces gens-là. On verra comment procédaient les agents du gouvernement impérial, même ceux qui passaient pour avoir des formes ; on va voir celles d'un préfet doucereux qui avait passé sa vie à soutenir le principe de la liberté, non seulement dans la question de l'économie politique, mais dans toutes les autres branches de la politique; il est vrai qu'à ce métier il ne lui était échu que des récompenses d'une opinion qu'on croyait la sienne. Le ministre de la police devait, comme de raison, ouvrir la marche de la proscription. Dès le mois de brumaire an IX, presque aussitôt mon retour des Pyrénées, il crut devoir me témoigner sa reconnaissance de l'avoir fait ministre, en m'envoyant comme ambassadeur, pour m'engager à sortir de France, l'ami commun, M. Vincent Lombard, qui me l'avait autrefois si vivement recommandé pour lui faire donner une place quelconque, puis celle de ministre de la police. Je répondis aux premières significations, non encore officielles, de Fouché la lettre suivante :

Grosbois, le 8 brumaire an IX.

Le général Barras au Ministre de la Police.

Citoyen ministre,

On m'a fait, en votre nom, l'invitation de m'éloigner du territoire de la République. J'ignore les raisons qui peuvent déterminer le gouvernement à prendre contre moi une semblable mesure. Retiré dans ma campagne, m'y occupant uniquement du rétablissement de ma santé, extrêmement délabrée, au moment peut-être de souffrir une opération très grave qui exige des secours que je ne puis trouver qu'à Paris, qui peut susciter contre moi un gouvernement dont le chef connaît mes principes républicains? Je ne les ai jamais séparés de ceux de l'ordre. Je dois avoir des ennemis nombreux. Leur perfidie aurait-elle trouvé accès auprès du pre-

mier consul? Je me plais à ne pas le croire. Voudrait-on me rendre responsable des propos ou de la conduite des autres? Je crois avoir assez fait pour la République pour conserver le repos et les droits d'un simple citoyen. Qui mieux que vous, citoyen ministre, peut attester d'ailleurs comme je vis depuis le 18 Brumaire?

BARRAS.

Je pouvais dire à Fouché que personne ne savait mieux que lui comment je vivais depuis le 18 Brumaire, puisque son amitié policielle m'avait dès lors enveloppé de ses agents, dans mes voyages comme dans mon domicile. Il me fit savoir, par l'ami commun, qu' « il ne pouvait me répondre par écrit tout ce qu'il pensait à ce sujet; qu'il me donnait pleinement raison; mais que j'étais travaillé dans l'esprit du premier consul par ce qui l'approchait de plus près ». Il nomma même très expressément Joséphine. « C'est une vieille rancune de sultane validé », dit-il dans des termes fort ignobles, qui étaient son langage ordinaire. « C'est une affaire que Barras aurait dû faire traiter avec elle par le plus jeune et le plus robuste de ses aides de camp. »

On croit bien que je ne pris pas au sérieux un discours aussi dégoûtant; mais Joséphine, ou Rose, comme nous l'appelions, avait conservé des rapports avec l'un de mes aides de camp, pour lequel j'aurais pu dès longtemps faire à Rose tous les reproches que Hoche lui avait faits dans le temps au sujet de son palefrenier Wanakre, si Rose m'avait tenu au cœur le moins du monde. Cet aide de camp, que la discrétion de nos mœurs françaises m'empêche de nommer, allait quelquefois revoir Mme Bonaparte, qui trouvait moyen de le recevoir en parfaite sécurité, pendant que le général était aux revues ou en séance au Conseil d'État. Elle lui dit, et le chargea très expressément de me dire, que « j'avais auprès de Bonaparte plusieurs ennemis très assidus, mais qu'il n'y en avait pas de plus dangereux pour moi que le ministre Fouché, qu'il ne me pardonnait point et ne me pardonnerait jamais d'avoir été son protecteur et son bienfaiteur ».

Voilà le double tripot au milieu duquel je me trouve pressé; s'il est difficile et même impossible que je vérifie jamais ce que Mme Bonaparte et son mari peuvent dire et faire à mon sujet quand ils sont dans leur particulier, il n'est pas douteux que Fouché ne me suive de très près, ainsi que le montre la lettre suivante, l'une de celles que la suite des événements a fait remettre entre mes mains.

Paris, le 26 pluviôse an IX.

Le Préfet de Police au Ministre de la Police générale.

Citoyen ministre.

J'ai reçu votre lettre en date du 19 courant, par laquelle vous me prévenez que le citoyen Paul Barras doit se rendre à Paris. J'ai aussitôt pris les mesures nécessaires pour être instruit de son arrivée.

Salut et respect.

DUBOIS.

Depuis la réponse qu'il devait et m'avait fait dire ne pouvoir faire par écrit à ma lettre, Fouché, ministre de la police, m'avait, en apparence, laissé quelques moments de repos; il voulait bien s'en tenir à me garder sous les réseaux de ses espions, dont il était parvenu même à faire asseoir alternativement quelques-uns à ma table; mais, mon innocente vie ne redoutant aucuns regards, c'était pour moi une espèce d'amusement de voir ces délateurs manger le dîner de la victime qui leur était livrée. Comme il arrive souvent qu'un simple espion ordinaire soit en même temps un double espion, il se trouva que plusieurs des agents de police, après quelques bons repas où le vin ne leur avait pas été épargné, se déboutonnaient, s'il est permis de le dire dans tous les sens, avec un abandon qui permettait d'en obtenir quelques confidences. Je les aidai encore à se délier la langue, en leur donnant de l'argent, et ce métal, qui est le premier but des agents subalternes de la police ainsi que des plus relevés, de ceux qu'on

appelle les agents de la diplomatie, ce métal produisit un tel effet, que plusieurs des rapports qui devaient être faits au ministre m'étaient communiqués en brouillons, il m'était accordé d'y faire mes observations, des corrections et même des additions, dont plusieurs fois je me divertis singulièrement ; si bien que, sans bouger de ma ferme de Grosbois, je croyais jouer sous jambe le grand policier du quai Malaquais.

Mais, d'une part, la confiance de quelques-uns de ces agents que j'avais obtenue et soldée, n'était pas peut-être la même de la part de tous : peut-être quelques-uns faisaient-ils une double trahison dans la trahison même. D'autre part, Fouché, qui avait la prétention exclusive de la police, commençait à se la voir disputer par quelques personnages qui faisaient alors leurs premières armes, et qui ont depuis fait de si brillants exploits en ce genre. Fouché sut, à ne pouvoir se le dissimuler, que Savary (non encore Rovigo), que Davout (non encore d'Eckmühl) étaient chacun chargés de police intérieure et de contre-police de confiance du premier consul. Fouché parut dès lors tout craindre, puisqu'il craignait pour sa place, et, afin de n'être pas débordé par ses concurrents, il crut, ainsi que ç'avait été son usage dans toutes les circonstances de la Révolution, devoir faire feu supérieur de méchanceté, et tâcher d'arriver le premier en ligne pour offrir à Teutatès les sacrifices qu'il imaginait lui pouvoir être agréables. Voilà donc Fouché qui recommence à me tourmenter et qui me fait redonner le conseil de m'éloigner de Paris. Cette nouvelle invitation n'étant pas plus motivée que la précédente, je crus devoir écrire directement au premier consul :

Le 23 prairial an IX.

Le général Barras au consul Bonaparte.

Citoyen consul,

Le ministre de la police vient encore de me donner le conseil, pour ne pas dire l'ordre formel, de quitter mon domicile et de

m'éloigner de Paris. Je croyais que de pareilles mesures ne pouvaient exister sous un régime constitutionnel. Je croyais qu'il était impossible qu'elles fussent prises sous votre consulat. L'état déplorable de ma santé parut, l'an passé, une réponse suffisante. Aujourd'hui que l'on persiste à m'éloigner de mon habitation, il ne vous paraîtra pas étrange que je réclame de vous, comme premier magistrat, la protection qui appartient à tout citoyen qui se conforme aux lois. N'aurais-je le droit de me présenter à vous qu'avec ce seul titre, lorsque les ennemis qui me poursuivent sont ceux contre lesquels je vous ai défendu? Qu'on explique donc la raison de ce que ma personne peut susciter (contre [1]) la République, dont je suis l'un des fondateurs. Il m'est pénible que la vérité ne puisse pénétrer au travers des nuages épaissis par la calomnie. J'ai toujours pensé, citoyen consul, qu'il convenait de vous instruire des tentatives dirigées contre ma liberté, pour obtenir de vous l'assurance que ma tranquillité ne sera plus compromise dans ma retraite.

Ma lettre pour le premier consul était à peine partie depuis quelques heures, lorsqu'on vint chez moi pour arrêter mon aide de camp Avy. Les agents crurent avoir encore la mission de s'assurer si moi-même je me trouvais dans mon domicile, comme si j'avais dû le quitter de suite sur un premier signe du ministre de la police. Je crus devoir écrire au ministre de la police :

Grosbois, 24 prairial an IX.

Citoyen ministre de la police,

Le citoyen Lombard est venu plusieurs fois ces jours derniers pour m'inviter de votre part d'aller voyager. D'après ma réponse que je n'en avais pas le projet, que ma santé d'ailleurs s'y opposerait, il m'a déclaré de votre part que je devais m'éloigner de Paris si je voulais éviter un désagrément. Dans un gouvernement constitutionnel, lorsqu'un citoyen n'enfreint pas les lois, il ne doit pas craindre de se voir expulser de son domicile. J'en appelle à vous-même qui connaissez ma conduite et ma vie retirée. Je vous prie, citoyen ministre, de faire connaître l'une et l'autre au premier consul. Je lui écris moi-même afin d'éviter le mal que pourraient faire mes ennemis personnels, ou des agents subalternes qui ont besoin de mensonges pour se rendre intéressants.

1. Un blanc se trouve ici dans le manuscrit. (G. D.)

Des gendarmes se présentent ce matin chez moi porteurs d'un mandat d'amener contre le citoyen Avy, décerné par le préfet de police de Paris. Ce citoyen, autrefois mon aide de camp, demeure habituellement à Paris, et vient ici assez rarement. Il y a paru ces derniers jours. Je lui ai fait part des plaintes portées contre lui. Je l'ai invité d'aller chez ses parents; il est reparti le soir même.

Recevez mes salutations.

BARRAS.

Fouché ne répondit pas plus à cette seconde lettre qu'à ma première; il me fit adresser la note suivante par l'intermédiaire accoutumé :

Ce 28 prairial an IX.

J'ai vu la personne. Elle m'a paru consternée de votre réponse, elle aurait désiré que vous eussiez suivi ses avis. J'ai dit tout ce qu'il fallait : elle m'a dit qu'elle allait trouver son maître à la campagne, et qu'il ordonnerait sans doute la marche dont je vous avais parlé. Vous en aurez connaissance primidi pour le plus tard; il serait possible que vous l'eussiez demain.

Quelques jours se passent encore sans que je reçoive nouvelle injonction du ministre de la police. L'intermédiaire accoutumé m'écrit ceci :

9 Messidor an IX.

Je vous dirai pour votre tranquillité que vous devez être tranquille jusqu'à nouvel ordre. J'ai vu mon ancien ami, qui m'a dit que tout était calmé sur votre compte, il en était joyeux. Cela peut être. Quant à moi, je le suis beaucoup. Je vous embrasse et suis tout à vous pour la vie.

Vt LOMBARD.

Lombard, dont je n'ai jamais suspecté la loyauté, était à son insu, quoique homme très délié, la dupe d'un homme plus délié que tout le monde, par la raison qu'il n'avait ni foi ni loi, et qu'il était doué d'une perfidie qui n'était pas seulement l'usage mais l'amusement de sa vie. Fouché, voulant me tourmenter et n'osant se mettre lui-même ni nominale-

ment en tête de ma proscription, prit le parti de concerter avec le préfet de Seine-et-Oise les mesures méditées contre moi. Voilà donc que, huit jours après les assurances de tranquillité parfaite que Fouché m'avait fait donner, je reçois cette missive du philosophe et libéral M. Germain Garnier :

Versailles, 18 messidor an IX.

Le Préfet du département de Seine-et-Oise au citoyen Barras, à Grosbois.

L'intention du gouvernement, citoyen, est que, dans le plus bref délai, vous vous éloigniez à quarante lieues de Paris. Je suis chargé de vous signifier cet ordre, et de vous déclarer que si vous n'y avez pas obéi le 25 de ce mois, je me verrai forcé de vous faire arrêter par la gendarmerie et conduire à votre destination.

Je vous prie, citoyen, de m'accuser réception de ma lettre en me marquant le jour et le lieu que vous aurez choisis pour vous conformer à cette intention du gouvernement.

J'ai l'honneur de vous saluer.

G. GARNIER.

Je crus devoir faire la réponse suivante :

Citoyen Préfet de Seine-et-Oise,

Je vous ai hier accusé réception de votre lettre du 18 messidor, qui m'a été remise à sept heures du matin. Vous me dites que vous êtes chargé de me signifier l'ordre de m'éloigner à quarante lieues de Paris. Je vous préviens, citoyen préfet, qu'aucune trace de l'ordre dont vous me parlez n'accompagnait votre lettre. L'acte qui tend à priver un citoyen français de ses droits les plus sacrés, est trop essentiel, pour que celui à qui il s'adresse n'ait pas le droit d'en réclamer au moins la justification. Jusque-là, citoyen, vous approuverez sans doute que, soumis aux lois, je me range sous l'égide de la Constitution et que je regarde comme violation de domicile toute tentative qui n'aurait point son motif dans les lois.

P. BARRAS.

Suivant le cours de mes ingénuités et persistant à croire qu'il était possible d'espérer du nouveau gouvernement quelque respect humain, j'écris à Bonaparte :

Grosbois, le 19 messidor an IX.

Barras à Bonaparte.

Je viens de recevoir du préfet de Seine-et-Oise une lettre qu'il appelle un ordre, à laquelle je ne puis donner ce nom puisque je n'y reconnais aucun caractère de légalité. Je vous l'adresse et je vous en fais juge ainsi que de ma réponse.

Quand il s'agit de justice rigoureuse, de celle, citoyen consul, qui appartient à tout citoyen, ai-je besoin d'invoquer des souvenirs qui nous soient personnels? Je vous dénonce l'acte arbitraire qu'on veut exercer sur ma personne. Ne trouvant dans aucune loi le motif des agents qui me poursuivent, vous ne trouverez pas étrange que jusqu'à votre réponse je me croie inviolable sous le rempart de la Constitution. J'ai doublement le droit de repousser toute juridiction militaire, n'étant point employé, et comme ayant refusé tout traitement de réforme.

BARRAS.

Fouché, forcé dans le retranchement de son incognito, se détermine enfin à m'écrire lui-même.

Paris, le 21 messidor an IX.

Le Ministre de la Police générale au citoyen Barras.

Le préfet de Seine-et-Oise, dans l'arrondissement duquel vous habitez, a dû vous faire connaître l'ordre du gouvernement qui vous enjoint de vous retirer à quarante lieues de Paris, et d'en partir le 25 au plus tard.

Je vous envoie les passeports qui vous sont nécessaires, afin que vous n'éprouviez aucun obstacle dans votre route, et que rien ne puisse arrêter votre départ pour le terme qui vous est fixé par le gouvernement.

Je vous salue,

FOUCHÉ.

Je réponds de suite à Fouché :

Grosbois, le 22 messidor.

Je reçois votre lettre du 21 messidor dans laquelle vous me dites que le préfet de mon arrondissement doit m'avoir fait connaître l'ordre du gouvernement de me retirer à quarante lieues de Paris.

Le citoyen Garnier, préfet de Seine-et-Oise, m'a bien écrit à ce sujet, mais il ne m'a donné aucune justification de l'ordre dont vous me parlez. Je lui ai répondu que j'attendrais cette indispensable justification. D'après votre lettre, où vous-même supposez que j'ai reçu cet ordre, ma demande doit vous paraître naturelle, et vous approuverez sans doute que jusque-là je me réfère à ce que j'ai écrit au premier consul, dont je vous envoie copie. Je croirais violer la Constitution qui nous régit, d'obéir à un acte arbitraire, et vous conviendrez, citoyen ministre, que ce n'est pas injurieusement qualifier un acte dont non seulement les motifs me sont inconnus, mais dont l'existence même ne m'est pas constatée.

Fouché me fait répondre par le billet suivant de Lombard :

J'ai vu ce matin le ministre; il m'a dit qu'il n'y avait pas d'autre ordre à vous signifier que celui du préfet de Versailles, et que si vous n'y obéissez pas, vous vous exposiez à des désagréments dont il ne pourrait pas garantir les suites. Dans le cas d'inexécution de votre part, l'ordre est donné à la gendarmerie de vous traduire aux prisons de Rochefort.

Le billet qu'on vient de lire ne tarda pas à être suivi d'une lettre nouvelle.

Paris, 23 messidor an IX.

Je reçois votre lettre, mon cher ami; je suis désolé que vous vous obstiniez à vouloir un autre ordre que celui que vous avez reçu du préfet de Versailles; vous n'en recevrez pas d'autre. Le préfet ne vous répondra pas. J'en ai eu l'assurance hier et j'ai la certitude que si vous êtes encore le 25 à Grosbois, vous ne serez plus libre d'aller où vous avez désiré de vous rendre. Que résultera-t-il de cela? rien que des désagréments personnels, sans augmenter les honneurs de la proscription. Croyez-moi, décidez-vous à partir demain ou après. Recevez ce conseil du meilleur de vos amis. C'est l'intérêt que je prends à vous qui m'engage à vous le donner. J'ai vu hier le ministre pendant une heure, j'ai tout dit, j'ai fait toutes les observations, et c'est d'après cela que je vous supplie de partir. Il est inutile que je donne la lettre que vous m'envoyez. On ne me fera que la même réponse que l'on me fit hier. Partez et je ne serai content que lorsque je saurai que vous êtes en route. Je suis tout à vous pour la vie.

V[t] Lombard.

Je crois devoir persister dans mes premières conclusions : autre lettre le lendemain.

Le 24 messidor an IX.

Je viens de voir le ministre. Votre lettre d'hier a fait l'effet que j'avais prévu : on m'a redemandé vos passeports. Si vous persistez à ne pas partir avant le 25, l'ordre est donné pour vous traduire par force à l'île d'Oleron. Je vous en supplie, partez demain avec vos passeports, et ne donnez pas au peu d'amis qui vous restent la douleur de vous voir vexer mal à propos. On n'attribuera votre entêtement à ne pas obéir qu'à la sottise ou à une vanité mal entendue. Je ne vous en dis pas davantage. Partez demain. Vous serez fâché de n'avoir pas suivi mes conseils, qui sont ceux de la sincère amitié; mais vous n'y serez plus à temps. Je vous embrasse de cœur.

Vt Lombard.

Cette lettre fut écrite du bureau de Fouché. J'avais dit à Vincent Lombard que je ne partirais pas.

Nouvelle lettre du préfet de Seine-et-Oise, apportée par la gendarmerie, dont déjà des pelotons sont placés autour de Grosbois. Je réponds encore à M. le préfet :

Grosbois, 24 messidor an IX.

Citoyen préfet de Seine-et-Oise,

J'ai reçu la lettre d'exil que vous m'adressez ce matin par ordonnance, dans laquelle vous annoncez que le gouvernement vous a chargé de me notifier son intention de m'éloigner de Paris de quarante lieues, et cela d'ici au 25 du courant pour tout délai, sous peine, en cas de désobéissance, d'y être traduit par la gendarmerie. Quoique aucune loi n'autorise de semblables mesures, quoiqu'elle soit arbitraire et injuste, je m'y conformerai; mais je vous prie de m'adresser une copie conforme de l'ordre que vous a transmis le gouvernement et que vous avez sans doute oublié de m'envoyer. Un citoyen paisible qui ne se mêle de rien, qui n'aspire à aucun pouvoir, qui vit à la campagne, isolé de tous les êtres marquants, ne devrait craindre d'être arraché de son domicile sous aucun régime, encore moins sous le gouvernement consulaire. Il est nécessaire, citoyen, que vous me fassiez expédier des passeports pour moi et les personnes qui me sont attachées et qui veulent me suivre dans ma proscription.

P. Barras.

Déterminé à partir, et sans aucun espoir de modification à l'ordre arbitraire dont l'exécution approche, je crois me devoir à moi-même d'écrire une dernière lettre à Bonaparte.

Grosbois, le 24 messidor an IX.

Le général Barras à Bonaparte.

Citoyen Consul,

Je me trouve encore en butte à un genre de vexation qui ne peut être exercé, surtout dans un gouvernement constitutionnel ; j'espérais, comme je vous l'écrivais le 23 prairial dernier, que de semblables mesures ne pouvaient être prises par vous. Cette discussion de fait ou de droit ne fut point terminée : ma lettre resta sans réponse, votre silence même pouvait m'autoriser à croire que je serais désormais tranquille dans ma retraite : lorsque, ce matin, je reçois une lettre du préfet du département de Seine-et-Oise et, de par l'ordre du gouvernement, une lettre d'exil à quarante lieues de Paris, avec menace, si je n'obéis pas d'ici au 25 courant pour tout délai, de m'y faire traduire par la gendarmerie. Mon premier mouvement fut d'attendre qu'on épuisât sur ma personne toute la rage d'ennemis qui, s'ils sont les miens, ne sont pas moins ceux de la République, et de me laisser traduire par la force armée, en subissant l'ordre du magistrat qui devait me présenter la plus sûre garantie. La réflexion m'a ensuite décidé d'éviter ce scandale public, en me conformant à cet ordre impératif et inique : quand vous étiez au fond de l'Italie, et que vos ennemis attaquaient votre gloire républicaine, je la défendais, et je voulais défendre la patrie. Lorsque vos deux frères, membres du corps législatif, se crurent menacés parce qu'un membre du Directoire les avait, disaient-ils, reçus d'une manière insultante, ils s'adressèrent à moi ; j'étais alors leur refuge ; ils ne pouvaient rentrer chez eux le soir qu'après en avoir pris chez moi l'assurance. Ah ! ce n'était pas moi seul, c'est la loi dont j'étais seulement l'organe, lorsque je leur disais que s'ils avaient réellement un Directeur pour ennemi, ils avaient pour sauvegarde le Directoire tout entier. Est-il concevable qu'aujourd'hui l'on viole à mon égard les droits les plus sacrés du citoyen, qu'on menace de m'arracher de mon domicile avec des baïonnettes ? Veut-on me livrer par la proscription à la vengeance des ennemis de cette liberté que j'ai toujours servie ? Est-il croyable qu'aucun des chefs du gouvernement actuel, qui se disaient mes amis quand je les protégeais avec le pouvoir que le peuple m'avait confié, ne prenne aujourd'hui la défense de ma position ? Elle peut,

quelques jours plus tard, devenir la leur, la vôtre même! Au reste, citoyen consul, elle m'afflige. Ce qui peut surtout me peiner dans la persécution dont je suis l'objet, c'est qu'elle est principalement dirigée contre un ami de la liberté qui, retiré à la campagne, croyait y pouvoir vivre loin des affaires, dont il a quitté l'administration sans regret. Mon éloignement de Paris n'ébranlera pas mon courage, lors même que, d'après des avis à moi donnés, je suis prévenu d'un projet arrêté de pousser la proscription au delà même de l'exil. L'existence à laquelle ils attenteront aura toujours été celle d'un républicain qui a comblé de bienfaits et protégé vous et votre famille dans des temps difficiles : était-ce là la récompense de ce que vous appeliez mes bienfaits, auxquels ne manquerait jamais votre reconnaissance éternelle?

Je vous demande des passeports.

P. Barras.

La lettre suivante du préfet de Seine-et-Oise, le libéral Germain Garnier, adressée au ministre de la police, celle de l'inspecteur général de la gendarmerie, adressée pareillement au même ministre, le procès-verbal de la gendarmerie, toutes ces pièces prouvent la réalité de l'action de Fouché, action qu'ils veulent toujours voiler, en cachant sa méchanceté derrière celle des autres.

Versailles, 24 messidor an IX.

Le Préfet de Seine-et-Oise au Ministre de la Police générale de la République.

Citoyen ministre,

En vous accusant réception de votre lettre, en date de ce jour, par laquelle vous me prévenez que vous donnez ordre à l'inspecteur général de la gendarmerie de faire arrêter le citoyen Barras, à Grosbois, et de le faire conduire à l'île de Ré, de brigade en brigade, s'il n'a pas obéi le 25 à l'ordre qu'il a reçu du gouvernement, je vais vous rendre compte des mesures que j'avais prises pour l'exécution de celui que vous m'aviez donné.

J'avais chargé le sous-préfet du quatrième arrondissement de donner ordre au citoyen Picard, lieutenant de la gendarmerie à Corbeil, qui mérite une entière confiance, sous tous les rapports, d'arrêter le citoyen Barras, s'il n'avait pas quitté Grosbois à l'expiration du délai que vous aviez fixé, et de le conduire sur-le-champ à

Corbeil pour y attendre vos ordres, dans le cas où il se serait refusé à indiquer une commune éloignée de plus de quarante lieues de Paris.

Mes instructions portaient que l'on devait s'informer d'avance, et le plus secrètement possible, si quelques mouvements extraordinaires dans l'intérieur de la maison n'annonçaient pas l'intention d'opposer de la résistance, et je recommandais dans ce cas de déployer une force assez imposante pour ôter toute idée de rébellion.

Je donne avis de votre dernière détermination au sous-préfet, pour qu'il ne soit pris aucune mesure qu'elle n'ait été ordonnée par l'inspecteur général de la gendarmerie.

J'ai l'honneur de vous saluer respectueusement.

G. Garnier.

Paris, le 26 messidor an IX.

L'Inspecteur général de la gendarmerie nationale au Ministre de la Police générale.

Citoyen ministre,

Aussitôt la réception de votre lettre du 24, j'ai ordonné au capitaine de la gendarmerie du département de Seine-et-Oise d'arrêter, en cas de désobéissance aux ordres du gouvernement, l'habitant de Grosbois, et de m'en rendre compte sur-le-champ. Je ne lui avais pas prescrit de le faire conduire à l'île de Ré, parce que je voulais, avant de donner cet ordre, être assuré de l'arrestation du citoyen Barras, pour la traduction duquel il fallait prendre des précautions de sûreté. Par une lettre d'hier, le capitaine de gendarmerie sus-désigné m'a mandé que le préfet du département de Seine-et-Oise avait reçu, comme lui, l'ordre de s'assurer de la personne du citoyen Barras, et, de plus, l'invitation de le faire partir pour l'île de Ré; mais il ne m'annonçait pas qu'il fût arrêté.

Je lui ai expédié en conséquence une ordonnance très pressée avec ordre de se concerter avec le préfet pour aviser aux moyens d'opérer cette arrestation et de vaincre la résistance qu'il était possible qu'on opposât. J'ai chargé en outre cet officier de faire conduire sous bonne et sûre escorte à sa destination le citoyen Barras, aussitôt qu'il aurait été arrêté, et de m'instruire promptement des résultats de cette opération.

Je vous rendrai compte, citoyen ministre, de l'exécution de votre ordre du 24 aussitôt que j'en aurai eu connaissance.

Salut et respect.

Radet.

Voici le procès-verbal rédigé par la gendarmerie chargée de faire perquisition dans mon habitation de Grosbois pour s'assurer si, conformément aux ordres qui m'avaient été notifiés, j'avais quitté mon domicile pour m'éloigner de quarante lieues de Paris. Cette exploration de ma maison constata que j'étais parti. Des agents s'étaient glissés parmi cette troupe, avec ordre sans doute de s'emparer des cartons de maroquin rouge et d'un grand portefeuille placé au bas d'une bibliothèque renfermant ma correspondance personnelle, celle de Bonaparte, de sa femme, de sa famille, de ses frères, des pièces originales très importantes concernant les affaires d'Italie, de Toulon, des lettres de Hoche. Trois grands cartons et le portefeuille disparurent; heureusement que d'autres cartons et portefeuilles étaient renfermés dans une armoire. N'ayant pas trouvé de place dans ma bibliothèque, ils furent soustraits à cette spoliation criminelle. Toutes mes réclamations restèrent sans réponse.

Voici une rédaction à la manière de ces messieurs de la violation de mon domicile.

Ce jourd'hui 26 messidor de l'an IX de la République française une et indivisible,

Nous Jean-Baptiste Picard, lieutenant de la gendarmerie, première division nationale, à la résidence de Corbeil, département de Seine-et-Oise,

Certifions que nous nous sommes transporté à Grosbois, commune de Boissy-Saint-Léger, propriété du citoyen Barras, ex-Directeur de la République française, pour nous assurer si le citoyen Barras s'était conformé aux ordres qui lui avaient été communiqués, le 18 de ce mois et jours suivants, en vertu d'ordres à nous adressés le 24 et 25 présent mois par le citoyen Redy, capitaine de la gendarmerie nationale à Versailles, suivant les ordres du citoyen Radet, chef de brigade, inspecteur de la cavalerie, à l'effet de notifier au citoyen Barras de se retirer à quarante lieues de la ville de Paris, et pour nous assurer s'il avait rempli les vœux du gouvernement, qu'il est parti de Grosbois, la nuit du 24 au 25 de ce mois, sur le minuit, ou environ, revêtu de quatre passeports, dont l'un était pour lui, et les trois autres pour trois autres personnes

de sa société; lesdits passeports revêtus des signatures Fouché, ministre de la police générale, et Lombard, secrétaire général de la police, portant de se rendre à Bruxelles et à Spa où il a fixé de se retirer.

Nous, maire de la commune de Boissy-Saint-Léger, déclare en outre avoir donné au citoyen Barras un passeport de la commune, signé de lui, et apposé le cachet de la mairie, ainsi que huit autres passeports tant pour ses amis que pour domestiques de sa suite : le tout pour aller à Bruxelles et à Spa sans s'écarter de sa route.

Nous avons demandé au citoyen Jean-Jacques Clémence, concierge de la propriété du citoyen Barras, s'il avait connaissance de l'heure et du jour que le citoyen Barras était parti de Grosbois, commune de Boissy-Saint-Léger. Il nous a répondu que le citoyen Barras était parti de Grosbois la nuit du 24 au 25 de ce mois pour se rendre à Bruxelles et à Spa.

De tout ce qu'il nous a déclaré savoir et a signé avec nous. Anne-Bernard Badel, brigadier de la gendarmerie nationale de la brigade de Boissy-Saint-Léger, et nous susdit maire.

DESEIGNEROLLE, *maire.*
J.-J. CLÉMENCE.

Pour copie conforme :
PICARD.

Au moment où Bonaparte allait consommer son 18 Brumaire, et quelques jours encore après, se croyant obligé de prononcer au moins le mot de liberté, il disait : « Les Français auront la liberté civile » ; c'était une manière de supprimer la liberté politique. Quant à moi, j'ai cru, dans l'intérêt de la liberté individuelle comme de la liberté politique, sans laquelle il n'y a aucune liberté possible, puisque la liberté politique est la seule protectrice de la liberté, le seul tribunal où l'on puisse appeler de ses violations, j'ai cru, dis-je, rendre à mes concitoyens le seul service qui dépendait de moi, en leur faisant connaître, par le détail de ce qui m'était arrivé, quels sont les premiers pas de la tyrannie, comme sa marche devient accélérée, comme elle finit par tout envahir, par tout écraser. Je sais bien que la lutte que je viens de soutenir était tout à fait inégale, que de leur côté était la force, et du

mien seulement le droit; qu'ainsi ma discussion pouvait n'être qu'une plaidoirie ridicule, puisque son impuissance était certaine à l'avance.

Mais enfin, si je n'ai rien fait, parce que cela était impossible, j'ai fait du moins ce qui ne l'était pas absolument pour résister aux attaques premières de la tyrannie : j'ai crié aussi haut que cela m'a été possible, comme Théramène conduit en prison par ordre des trente tyrans d'Athènes : « O mes concitoyens, ceux qui me conduisent en prison aujourd'hui vous y feront traîner demain ! »

J'ai voulu qu'au moins, si l'on n'avait point la force de pousser un cri vengeur, on fût en mesure de demander à monsieur le libéral économiste Germain Garnier, préfet de Seine-et-Oise, au révolutionnaire et ultra-révolutionnaire Fouché, ce grand ennemi de l'oppression, quelle différence ils prétendaient établir entre leurs nouvelles lettres de cachet et celles de MM. de la Vrillière, Saint-Florentin et Sartine qui avaient été tant décriées par la nation. Les dernières avaient été anéanties par la réprobation publique, et l'on rétablissait les lettres de cachet nouvelles au bruit des fanfares de la victoire, et encore au nom de la liberté.

En suite de l'ordre arbitraire du préfet de Seine-et-Oise, je partis donc pour Bruxelles. M. Doulcet de Pontécoulant en était préfet : je lui fis ma visite, qu'il ne me rendit pas. Il voulut bien cependant me dire, d'un air important : « Je n'approuve pas la mesure que le gouvernement a prise contre vous ». M. le préfet se hâta d'avertir la police de mon arrivée dans la capitale de son département, de demander les ordres et les intentions du gouvernement et quelle espèce de surveillance on devait exercer à mon égard. On n'a pas d'idée de la prévenance des agents de cette époque pour offrir au gouvernement leur dévoûment à ses ordres, leur empressement généreux en fait d'actes arbitraires.

PRÉFECTURE
DU
DÉPARTEMENT
DE LA DYLE

82 *bis*.

N°

LIBERTÉ *ÉGALITÉ*

Rappeler dans la réponse le N° de la Division et celui de l'indicateur.

Bruxelles, le 1er thermidor an IX
de la République française.

Objet de la lettre :
Arrivée à Bruxelles de l'ex-Directeur Barras.

LE PRÉFET de la Dyle
au Ministre de la Police générale.

Citoyen ministre,

J'ai l'honneur de vous informer qu'avant-hier sont arrivés en cette ville les citoyens Barras, Victor, Saint-Léon et Auguste Charmel, tous quatre porteurs de passeports de Grosbois, département de Seine-et Oise, ayant pour désignation Bruxelles et Spa; ils paraissent dans l'intention de faire un séjour de quelque durée à Bruxelles.

Je vous prie de me faire savoir quelle est l'intention du gouvernement à leur égard et quelle espèce de surveillance je dois faire exercer sur eux.

Je vous salue respectueusement.

DOULCET [1].

M. Doulcet, ancien officier des gardes du corps, avait épousé la veuve du libraire Lejay, qui se trouvait veuve encore de Mirabeau, à qui j'avais dû la connaissance de cette dame. On croyait que ces divers maris, et même M. Doulcet, le survivant, avaient pour successeur M. Jouy, chef des bureaux de la préfecture, homme de beaucoup d'esprit, et qui a toujours eu celui d'être lié avec des femmes d'un certain âge, qui ne ruinent pas leurs amants et qui leur sont souvent fort utiles. J'ai le regret d'être obligé de reconnaître que tous ceux de ces messieurs qui exerçaient le pouvoir à Bruxelles, saisirent toutes les occasions pour me rendre ce séjour odieux. Ils intriguèrent pour faire exclure mes aides

1. L'original de cette pièce est inséré dans le manuscrit des Mémoires de Barras. (G. D.)

de camp des réunions et des bals particuliers qu'on donnait à Bruxelles. J'allais, quand la saison était favorable, prendre les eaux à Spa. Un jour, Mme Doulcet, cette femme d'une laideur ignoble, m'accosta dans les salles de Spa : elle débuta par de l'intérêt pour ma santé. Je l'interrompis avec un mouvement d'humeur dont je ne fus pas maître : « Je n'ai pour vous, madame, aucune estime, lui dis-je sans doute un peu trop vivement; je n'étends pas tout à fait cette rigueur jusqu'à votre mari ».

Les ennemis les plus acharnés contre moi étaient Fouché et Réal : cela devait être, j'avais envers tous les deux le tort irrémissible de les avoir connus dans l'indigence et de les avoir tirés de la poussière. Ils disaient un jour à l'hôtel de la police, en présence de MM. Vincent Lombard et Lombard-Taradeau : « Barras ne nous pardonnera jamais d'avoir trahi la République; s'il avait le moindre pouvoir, il nous ferait pendre. Ne rompons pourtant pas avec lui. Observons-le; que nos amis tâchent de découvrir quels sont ses projets de vengeance. »

Bonaparte n'avait pas voulu me laisser vivre paisiblement à ma campagne près Paris, maintenant il n'allait pas me laisser plus tranquille à Bruxelles. Comme on annonçait le voyage du premier consul dans les départements de la Belgique et sa prochaine arrivée à Bruxelles, le secrétaire de la préfecture vint me communiquer à ce sujet ce qu'il croyait et appelait un avis essentiel. L'opinion du préfet était que mon séjour dans cette ville pendant celui qu'y ferait Bonaparte était peut-être « inconvenant, même dangereux » ; qu'une absence momentanée serait prudente. Je répondis : « M. le préfet a sans doute des ordres. J'attendrai qu'il les fasse exécuter par sa gendarmerie, et je ne quitterai pas autrement Bruxelles. »

Bonaparte escorté par une armée ne fut applaudi que par ses autorités. Les habitants conservèrent leur dignité. Les

principaux acteurs des grands théâtres de Paris étaient réunis à Bruxelles. Mlle Raucourt, que j'avais reçue dans le temps au Directoire en sa qualité d'artiste de premier ordre, avait conservé un souvenir reconnaissant de mon procédé pour elle et de mes soins pour soutenir l'art dramatique. Elle venait voir l'exilé sans craindre de se compromettre, elle dînait fréquemment chez moi, et soupait journellement à onze heures chez Talleyrand. Elle me dit un jour : « Bonaparte nous appelle et nous laisse sans fonds. J'ai prié Talleyrand de lui en parler; il lui a répondu : « Je m'occuperai de cela; en attendant, « avancez vingt-quatre mille francs à Mlle Raucourt, je vous « les ferai rembourser ». Talleyrand en tirant cette somme de sa cassette m'a dit avec humeur : « Je n'en serai peut-« être jamais payé. »

Forcé d'abandonner mon domaine de Grosbois, j'en avais conservé la propriété, et cela seul était encore une importunité pour Bonaparte. Berthier, qui avait envie de l'acquérir, me fit demander de lui vendre Grosbois, et pour commencer à m'en dégoûter, il avait déjà commis toutes les exactions et les persécutions que lui permettait sa place de grand veneur. Ainsi il avait donné l'ordre qu'aucun de mes parents ni de mes amis ne pût chasser sur mes terres, et il avait chargé la gendarmerie de l'exécution de son ordre. J'étais fort inquiet de cet ordre. Moreau, profitant de ces circonstances, m'envoya à Bruxelles M. Carbonnel pour traiter de l'achat de Grosbois. Je souscrivis au prix qu'il fixa, inférieur de près de moitié à la valeur réelle, et j'éprouvai ensuite beaucoup de difficultés, qui ressemblaient à des chicanes, pour obtenir seulement une partie du prix. Je ne fus payé du reste que plus tard, comme on le verra. On attribuait ordinairement à Mme Hulot, belle-mère de Moreau, les procédés que la facilité apparente du général semblait défendre de lui attribuer; on a pu croire depuis que, laissés par lui à la responsabilité de sa belle-mère et de sa femme, ces procédés étaient

ceux que sa politique lui conseillait de ne pas soutenir en personne. Ce fut cependant bien le général Moreau lui-même qui m'écrivit un jour que, d'après mes réclamations, le ministre des finances avait pris un arrêté de dégrèvement pour faire rendre ce que j'avais payé en sus de ce qui était légalement dû. C'était près de vingt mille francs dont il devait m'être tenu compte; et cette somme n'était pas indifférente pour un proscrit qui a besoin de toutes ses ressources.

En me donnant cet avis dans une lettre de sa main, Moreau ajoutait que je n'obtiendrais jamais moi-même l'expédition en forme de cet arrêté; qu'« il m'offrait de s'en charger si je voulais lui en céder la moitié ». Dans l'état de persécution où je me trouvais, j'adhérai à cette proposition peu délicate de Moreau; je n'ai reçu de lui qu'une faible partie de ce qui me revenait.

Cependant l'acquisition de Grosbois ne fut pas heureuse pour Moreau. Il fut, un an après, proscrit à son tour, et Berthier, qui avait dès longtemps convoité ce domaine, se hâta, aussitôt la condamnation de Moreau, quoiqu'elle ne fût que temporaire (à deux années), de se faire donner Grosbois par Bonaparte avant même que Moreau eût eu le temps de solder son prix, car il me redevait cent mille francs.

Dans le même moment, Bernadotte, qu'on avait cru l'ami de Moreau et qui, n'ayant pas moins conspiré que lui, venait d'être fait maréchal d'Empire au lieu d'être mis en jugement, Bernadotte, qui convoitait depuis longtemps la maison de Moreau sise à Paris rue d'Anjou, fit arriver à Bonaparte le respectueux désir de la tenir d'un bienfait de Sa Majesté Impériale. Joseph, mis en mouvement par Mme Désirée Bernadotte, s'acquitta de la commission en « bon beau-frère », et l'empereur, si prompt et si habile pour aider dans leur avilissement ceux à qui il reconnaissait d'heureuses dispositions en ce genre, répondit avec amabilité à peu près ceci à Bernadotte, maréchal d'Empire depuis quel-

ques jours, et ayant en cette qualité l'honneur d'être cousiné par l'Empereur : « Le prince mon frère Joseph m'a fait connaître, mon cousin, le désir que vous aviez de posséder une maison dont la contenance fût en rapport avec votre nouveau rang : je trouve bien que celle de la rue d'Anjou et qui a appartenu à l'ex-général Moreau vous soit agréable. Je charge mon ministre de la police générale de vous la remettre; je vous la donne en propriété. »

Il semblerait que la convoitise de Bernadotte dût être satisfaite par le don de ce bel immeuble, on va voir la suite.

Moreau, à son retour de Hohenlinden, ayant voulu commencer à jouir de ce que les Anglais appellent le confort, s'était fait faire un meuble complet du meilleur goût et d'une élégance tout à fait nouvelle, par le premier ébéniste du temps, le célèbre Jacob. Ce meuble avait été un sujet d'admiration pour toutes les personnes que le général Moreau avait invitées à venir le voir dans sa retraite, si bien arrangée, et qui était plutôt celle de Villars que de Catinat. Bernadotte était l'un de ceux qui avaient le plus fréquemment visité son ami, et loué avec complaisance les meubles comme l'immeuble; mais, aussitôt et avant même la condamnation de Moreau, Mme Bonaparte, qui était aussi un appréciateur des jolies choses, avait fait prendre dans la maison, rue d'Anjou, les produits de l'art de Jacob qui lui plaisaient le plus, et les avait fait transporter partie à la Malmaison, partie à Fontainebleau : quel est l'étonnement de Bernadotte, qui, visitant sa nouvelle propriété, comptait y trouver tout en place, de n'y plus apercevoir les meubles de Jacob qu'il avait si bien en mémoire. Dans son impatience il court chez le beau-frère Joseph : « Les intentions de l'Empereur sont éludées : on m'a pris mon mobilier de ma maison », car le pronom possessif va très bien à la bouche de Bernadotte. Joseph se chargeant d'arranger cela avec l'Empereur, l'Empereur, qui pouvait ignorer ce détail, dit à Joseph d' « arranger

la chose avec Fouché pour que Bernadotte, qui a de si vifs désirs, soit complètement satisfait ». Bernadotte court chez Fouché, d'après l'autorisation impériale; il se plaint amèrement de l'enlèvement de ses meubles. Comment les retirer de la Malmaison et de Fontainebleau, où ils sont déjà? Fouché, par accommodement, convient avec Bernadotte de demander à l'Empereur l'autorisation de compléter en argent ce qu'il ne serait pas possible de retirer des châteaux impériaux du mobilier qui est déjà transporté. Bonaparte dit à Fouché : « Prenez dans la caisse des jeux ce qui terminera cette affaire : je veux que Bernadotte soit content. Voilà qu'il recommence à se dire plein d'attachement à ma personne : cela pourra l'attacher encore davantage. »

Bernadotte, qui avait fait une seconde visite à Fouché pour savoir la réponse de l'Empereur, était resté fort longtemps dans le cabinet pour conclure; il avait fait attendre dans sa voiture un ami qui s'y morfondait, et à qui il avait dit qu'il allait entretenir le ministre à son sujet pour lui être utile. En sortant après une conversation de deux heures avec le ministre, Bernadotte dit à cet ami qu'il venait de s'occuper de lui. Fouché, à qui l'autre en demanda nouvelle quelque temps après, répondit : « Bernadotte ne m'a parlé de rien que de son mobilier de la maison rue d'Anjou; il m'en parlerait encore si je n'avais fini par le congédier ».

Voilà comment, par le récit de Fouché, fut révélé le double gasconisme de Bernadotte en cette circonstance; elle n'est point la seule où celui-ci ait agi de cette manière. Je me suis cru le droit comme le devoir de ne pas omettre cette ombre au tableau, ayant plus d'une fois, dans le cours de mes Mémoires, rendu à ce grand parvenu de la Révolution toute la justice qu'il méritait, lorsqu'il a été républicain soit de conscience, soit d'intérêt, et que par une raison quelconque il a utilement coopéré à la défense de la liberté. Plutarque, dont les *Hommes illustres* sont toujours ma lecture favorite, ne pré-

tend pas que ses héros soient ni doivent être parfaits : il y a des taches dans les plus beaux caractères, des lacunes dans les vies les plus complètes. Je crois m'être le premier soumis à cette règle dans tout ce que j'ai raconté de moi. Quant à la spoliation qui touche ici Moreau et moi par contre-coup, elle peut être le sujet d'une considération très sérieuse, si l'on réfléchit qu'à toutes les cupidités excitées, contentées par le nouvel empereur, se rattachent essentiellement l'établissement de son despotisme, la dégradation, l'anéantissement de notre patrie, l'avilissement et l'extermination de ses citoyens.

Il me restait comme dépendances de Grosbois quelques bois qui n'avaient pas été compris dans la vente faite à Moreau. Furieux de n'avoir pas lui-même Grosbois, « qui devait, dit-il, lui revenir en raison de la conduite dévouée qu'il avait tenue et des dangers qu'il avait courus dans le procès de Moreau », Murat prétendait que Berthier lui avait volé cette propriété promise à lui et à sa femme par l'Empereur. Pour ne pas la perdre de vue, il alla se promener dans les environs, et quand j'appris qu'à mon insu il avait porté sa chasse dans mes bois, on me répondit que c'était par permission de l'Empereur et du ministre Fouché. Un proscrit de Sylla s'écriait : « C'est ma maison d'Albe qui me vaut ma proscription ». Pauvre Barras, pauvre Moreau, notre maison d'Albe est aussi pour quelque chose dans nos malheurs!

La rigueur du climat fort humide de Bruxelles altérait sensiblement ma santé. Les médecins me conseillèrent d'aller en Provence respirer l'air natal : je formai le projet de m'y rendre en longeant les frontières de la Suisse. Informé de ce projet si simple par ses espions, Bonaparte chargea Maret de m'informer que, si je le désirais, je pouvais passer par Paris. Celui-ci ajouta dans sa lettre : « Si M. Barras désirait quelque chose de plus, il doit être persuadé qu'entre lui et Bonaparte il ne peut y avoir aucun intermédiaire ». Je fis répondre à M. Maret que si l'on m'envoyait des passeports

en règle je ferais quelque séjour à Paris pour y régler les intérêts que la persécution exercée contre moi m'avait forcé de négliger.

Bonaparte dit à Maret : « Qu'a répondu Barras? — Il n'a point écrit, mais il a fait dire qu'il acceptait les passeports. — Allez dire à Fouché, repartit Bonaparte, de les lui expédier sur-le-champ. »

A quoi devais-je attribuer cette prévenance extraordinaire de Bonaparte? La raison en est simple et peut s'expliquer facilement. Il venait de commettre coup sur coup un certain nombre de crimes qu'il avait crus nécessaires à son élévation : il avait étranglé Pichegru [1], assassiné le duc d'Enghien, déporté Moreau, égorgé Georges et ses malheureux compagnons, et il s'était fait Empereur.

Mais l'Empereur était l'objet de l'animadversion publique; ses frères, qu'il avait voulu baptiser « princes », étaient reconnus et appelés « princes du sang... d'Enghien ». Malgré les flatteries de Joséphine et de ses courtisans qui lui voulaient dérober la vérité, il ne pouvait méconnaître qu'il était abhorré, et que son trône de quelques jours, déjà flétri, était fort peu solide. Il ne fallait donc pas encore multiplier ses ennemis; il fallait plutôt, par tous les moyens, rallier ou paraître rallier à soi tout ce qui passait pour lui être contraire. C'est dans ce sens qu'il me faisait l'honneur de croire que je n'étais pas indigne de quelque attention.

Dans cet intervalle, Fouché, toujours aux aguets des désirs de son maître, pénétra l'intention du château des Tuileries. Impatient de se voir devancé en quelque chose, même pour le bien, l'astucieux valet appela Vincent Lombard; il lui dit : « Partez de suite pour Bruxelles : Bonaparte veut se réconcilier avec Barras; il serait fatal qu'une pareille récon-

1. Dans une note autographe, trouvée parmi les papiers de M. de Saint-Albin, Barras déclare expressément que Pichegru s'est étranglé dans sa prison. (G. D.)

ciliation vînt d'un autre que de moi; dites bien à Barras que je n'ai pas cessé de lui être attaché; qu'il est bien temps de s'entendre avec Bonaparte; que j'ai tout préparé pour un rapprochement. Bonaparte tient à honneur de réaliser et de terminer cette affaire. »

L'ambassadeur de Fouché arriva chez moi à Bruxelles; il débuta par m'assurer que Fouché était bien loin d'être mon ennemi; qu'ayant su mon projet d'aller dans le Midi, il avait déjà fait d'heureuses démarches; qu'il ambitionnait l'avantage d'obtenir de Bonaparte de me laisser séjourner à Paris; qu'à cet effet il l'avait trouvé tout disposé à me faire expédier des passeports pour Paris. Il voulait faire cesser un éloignement qui n'était ni de son intérêt ni du mien.

Dans mes conversations avec Lombard je crus qu'il ne m'était pas interdit d'user de quelque politique. « J'avais toujours pensé, lui dis-je, n'avoir pas Fouché pour ennemi; qu'il n'avait exécuté qu'à regret les ordres qui lui avaient été transmis; que sa bonne volonté pourrait m'être utile pendant mon séjour à Paris, et que je désirais ne pas manquer à l'occasion de la mettre à profit. » Lombard partit : des passeports arrivèrent, je quittai Bruxelles.

Peu d'instants après mon arrivée à Paris, Lombard entre chez moi : « Le ministre vient d'apprendre que vous êtes enfin ici. Il vous prie à déjeuner pour demain : tout est arrangé. Bonaparte vous attend. »

Je me rends au déjeuner prié, accompagné de Lombard. Arrivé à l'hôtel de la police, il me devançait de quelques marches en montant l'escalier, lorsqu'un homme vêtu de noir me tira par l'habit, me dit tout bas : « Ne déjeunez pas : vous serez empoisonné », et disparut.

Le déjeuner était prêt. Placé à côté de Fouché, je mangeai et je bus fort peu, faisant grande attention de ne rien accepter qu'après le ministre. Le déjeuner fini, Fouché, en

présence des deux Lombard, Vincent et Taradeau, et de Thurot, son ancien secrétaire général, me dit d'un air joyeux : « Partons de suite pour les Tuileries : vous y êtes attendu, vous y serez bien reçu et sans étiquette ». Je répondis à Fouché : « Lombard a mal interprété ma réponse de Bruxelles : si je n'ai point repoussé la possibilité d'un rapprochement, c'était avec Paris et mes affaires que je l'entendais. Je n'avais nul dessein de paraître chez l'oppresseur de mon pays. » Fouché insista beaucoup. « J'ai tout arrangé, disait-il, avec Bonaparte ; je suis compromis ; il est temps que des hommes tels que vous se raccommodent. » Je répondis définitivement à Fouché qu'aucune considération ne me déciderait à une démarche qui blesserait mes principes républicains et nuirait à mon caractère. « Le Directoire n'était plus qu'un fantôme à l'époque du 18 Brumaire, lui dis-je ; tous les bons esprits pensaient qu'il fallait reviser la Constitution, j'étais de cet avis. Bonaparte manifestait hautement cette opinion. Cette grande pensée de perfectionner la Constitution républicaine aurait pu être exécutée avec l'assentiment de la nation. Lorsque Bonaparte, vous et d'autres, vous êtes réunis pour renverser la République, je ne pouvais croire à cette félonie. Cela est si vrai que j'écrivis à Bonaparte en lui recommandant nos institutions républicaines et les armées qui les avaient jurées et si glorieusement protégées. » Fouché, se promenant à grands pas, répétait ces mots : « Monsieur Lombard, je suis étrangement compromis ; monsieur Barras, vous le serez aussi ». Je quittai Fouché en lui disant : « Vous êtes possesseur de Grosbois : payez-moi cent mille francs que me redoit Moreau ».

En quittant Fouché, Lombard me demanda : « Que voulait cet homme qui vous a parlé dans l'escalier ? — Il m'avertit, lui répondis-je, que je devais être empoisonné. » Je dois cette justice à Vincent Lombard qu'il me donna constamment des preuves de dévoûment, et que sa liaison d'intérêt avec

Fouché ne fut jamais employée à me nuire, mais au contraire à m'être utile.

J'écrivis à Bonaparte que mon court séjour à Paris avait eu pour objet de faire quelques arrangements dans mes affaires subitement abandonnées, et recouvrer notamment la somme de cent mille francs que Moreau me devait; qu'une injuste oppression m'avait empêché de soigner des intérêts qui occupaient entièrement et exclusivement tous mes moments.

Moreau était déporté : Bonaparte avait chargé Fouché d'acheter Grosbois; mais les fonds ne devaient être remis à Moreau qu'après qu'il aurait justifié de sa présence aux États-Unis. J'eus de grands débats pour que les cent mille francs que Moreau me restait devoir sur le prix de Grosbois me fussent comptés. Bonaparte disait : « Puisque Barras ne veut pas se rallier à moi, ne le payez pas et renvoyez-le de Paris ». J'écrivis à Bonaparte que j'allais porter ma réclamation aux tribunaux. Comment pouvait-il vouloir rester maître de Grosbois, dont il venait de disposer par un don en faveur de Berthier, et ne pas acquitter la première dette privilégiée de la terre? Bonaparte en colère dit à Fouché : « Barras vous a joué : il voulait son argent; payez-le de suite et qu'il s'en aille. » Le notaire Oudinot m'apporta cette somme chez moi, avec une quittance de la somme principale, que Bonaparte tenait beaucoup à avoir de ma main, afin de ne pas paraître spolier Moreau, mais seulement lui avoir acheté Grosbois. Je signai : il refusa d'acquitter les intérêts. Chargé de beaucoup d'autres affaires de ce genre par Bonaparte et Fouché, le notaire Oudinot est mort quelque temps après.

Dans ce moment, l'ancien secrétaire du Directoire, passé au Consulat, M. Fain, devenu depuis secrétaire particulier de Bonaparte, M. Fain m'écrivit pour m'offrir de me compléter les ouvrages imprimés sous le gouvernement directorial, qui avait souscrit pour plusieurs exemplaires. Mes anciens collègues

avaient accepté, consenti ces arrangements. Je ne répondis point à M. Fain, jeune homme individuellement très honnête, mais organe d'un pouvoir avec qui je ne voulais avoir aucune relation. Je ne répondis pas plus au secrétaire Lagarde, qui par ordre me demandait quelques renseignements sur la disparition de quelques diamants et fusils richement ornés, destinés en présents aux puissances barbaresques, renfermés dans une commode à serrure mécanique. Sieyès, alors président, avait la clef : M. Sieyès pouvait donc seul l'éclairer à ce sujet. Il pouvait aussi donner la trace d'une somme de six cent mille francs en billets de caisse, renfermée sous cette même clef. Cette somme appartenait aux membres du Directoire, qui en avaient fait les fonds, par un concordat passé entre nous : il devait fournir à chaque membre sortant un moyen de retraite pour la vie privée, où ils allaient rentrer en sortant de grandes fonctions publiques. Rewbell et Letourneur avaient reçu cent mille francs chacun. J'ai su, depuis, que les six cent mille francs restants avaient été pris par Sieyès, qui en avait distribué soixante mille au secrétaire général et cent mille à Roger-Ducos. Cette manière d'employer la somme était un vol fait aux anciens membres du Directoire. C'était leur propriété. Des réclamations ont été faites à ce sujet par mes collègues : elles ont été vaines. Je déclare, pour moi, n'en avoir fait aucune. J'aurais eu un droit plus spécial encore pour être payé des trente-cinq mille écus avancés par moi au ministre de la guerre pour achever les payements d'achat de fusils. Celle encore de deux mois d'appointements du Directoire a eu le même sort. Mes collègues ont chacun reçu ce qui leur était dû de leur traitement, ainsi qu'une pension de dix mille francs : elle a été depuis accordée à Revellière-Lépeaux et à Carnot. Ce qui acheva de prouver combien Bonaparte était peu disposé à payer ce qui m'était le plus légitimement dû, c'est que, pour joindre encore l'ironie au refus, il renvoya ma demande à M. de Fré-

mont, directeur des finances, mon collègue à la Convention nationale, ancien petit procureur de Bretagne devenu conseiller d'État de Bonaparte, et l'un des oppresseurs de l'époque les plus distingués par la dureté et l'insolence. Je chargeai le capitaine Victor Grand de voir ce M. de Frémont; ce vil traitant lui répondit : « Il n'est pas des nôtres, je ne ferai rien ».

Il me restait encore quelques parties de bois aux Camaldules, non loin de Grosbois. La chasse m'était défendue par M. Berthier, au nom de l'Empereur, qui lui avait dit : « Achète ces bois, et si Barras s'y refuse, le ministre des finances s'en emparera provisoirement ». Le maréchal Lefebvre m'avait même fait part de cette résolution, en me disant : « Vendez à n'importe quel prix ». M. Berthier le fixait à moins de moitié de sa valeur. Sous aucun gouvernement, des propriétaires n'ont éprouvé semblable spoliation.

CHAPITRE IV

Coquetteries de Bonaparte. — Lettre affectueuse du général Lefebvre. — Nouvelles vexations. — Le pont de Charenton. — Une visite au préfet de police. — Le secrétaire Veyrat. — M. Piis me méconnaît. — Entretien avec Dubois. — Mes deux ennemis. — Discussion au Conseil d'État sur mon séjour à Paris. — Opinion de Bonaparte. — Conspiration fabriquée à Marseille. — Vaste projet de Moreau. — Il ajourne l'entreprise. — Visite imprévue. — Mme de Staël. — Ses scrupules sur la mort des tyrans. — « Robespierre à cheval ». — Grand courage de Mme de Staël. — Ses offres généreuses au libérateur de la patrie. — Son courage lui manque tout à coup. — La toilette. — Départ pour la Provence. — M. le maire Puy. — Mouvement populaire en ma faveur. — Arrivée à Aix. — Mort tragique de ma sœur. — Le préfet Thibaudeau et le commissaire Permont. — Je rétrograde à Montpellier. — M. Nogaret. — Loyauté de M. Dubois. — Pelet de la Lozère. — Mes persécuteurs. — Massacre aux Aygalades. — Résultat de ma plainte. — M. Cervoni. — Négociation au sujet de Grosbois. — Amabilité de Lefebvre. — Fatuité de Berthier. — On me défend d'aller à Aix. — L'ex-sans-culotte Thibaudeau et la famille impériale. — Les Eaux-Bonnes. — Niaiserie de Charles IV. — La princesse Pauline aux eaux d'Aix. — Familiarité de Cervoni. — Correction d'un chambellan. — Maladie affreuse de Pauline. — Son libertinage. — M. Gravier. — M. César Roubaud. — Tableau grotesque. — — M. Desbains et le général Guyot. — Les grives. — L'amphitryon éconduit. — Querelle entre le médecin Péire et un chambellan. — Bassesse de l'aristocratie devant la famille corse. — Préparatifs de divorce. — Eugène entremetteur. — Vertus du fils et de la mère. — Ruse de Joséphine au sujet du divorce. — Mot pittoresque de Bonaparte. — Activité de vexations contre moi. — Inquisition du commissaire Permont. — La femme Guidal. — Le général Guidal et

Paban. — Projet d'évasion du roi d'Espagne. — Les amiraux Cotton et Pelew. — Exigences de Sa Majesté espagnole. — L'avocat Jaume, le capitaine Charabot et le patron de barque. — Le complot découvert. — Arrestation de mon maître d'hôtel. — Il est mis en liberté. — Le roi d'Espagne exilé. — Achat de ses diamants par Bonaparte. — Le Prince de la Paix me rend visite. — Je ne le reçois pas. — Avances que je reçois de la famille royale. — Vues de Bonaparte sur ses trésors. — Lettre flatteuse de M. de Rovigo. — Le commissaire enquêteur. — Interrogatoire que je subis sur le complot. — M. Pagès. — Sa double police. — Je suis exilé à Rome. — Entrevue champêtre avec M. le préfet. — Ses menaces verbales. — Je retarde mon voyage. — On m'y contraint par la force. — Regrets du peuple. — Je passe à Montpellier. — Loyauté de M. Nogaret. — Mes bonnes cousines. — Délire de Bonaparte. — Système continental. — Désastres de Russie. — Arrivée à Turin. — Nouveaux sbires. — Mauvais traitements qu'ils me font subir. — Je suis libre enfin. — Correction infligée au commissaire. — Noble dévoûment de mes gens. — M. Pierrugues. — Ingratitude de M. de Lameth. — Le préfet Fauchet. — Entrée à Rome. — Le cicerone Serni. — M. de Norvins. — Le gouverneur Miollis. — M. de Tournon. — Servilité de M. de Norvins. — Le commissaire de police historien. — Expédition du général Miollis contre le Pape. — Le général Radet. — Avarice de Miollis. — Tableau de Rome. — Les Carbonari. — Le prélat Martorelli. — Tolérance du clergé romain. — Haine des Romains contre le gouvernement impérial. — Le curé Bataille. — Je le sauve d'une exécution humiliante. — Ma correspondance interceptée. — Tentatives du sieur Séguy pour me spolier. — Lettre de mon ancien secrétaire Botot. — Je demande à rentrer en France. — Procédure contre des républicains au sujet de la tentative d'évasion de Charles IV. — Fusillades judiciaires ordonnées par Masséna. — Thibaudeau et Pelet de la Lozère ses complices. — Atroce subtilité de Merlin. — Mort de Moreau. — Ses conférences avec Bernadotte et Mme de Staël. — Apologie de Moreau. — Position de Bonaparte. — Négociations de Murat avec l'Angleterre. — Rome prise. — Incapacité de Beauharnais. — Fuite de Miollis. — Fouché en Italie. — Il est joué par Murat. — Débâcle impériale. — Pignatelli. — Magnella. — Miollis au fort Saint-Ange. — Je vais le voir. — Fuite du préfet et de l'intendant Jaunet. — Jaunet accusé de vol. — J'obtiens des provisions pour Miollis. — J'empêche le massacre des Français. — On m'offre une garde d'honneur. — Le roi de Naples à Rome. — Ma visite cavalière. — Réception aimable. — Je supprime le nom de roi. — Mon opinion exprimée franchement. — Lettre curieuse de l'empereur d'Autriche.

— Murat m'invite à le revoir. — Sa rêverie. — État de ses affaires. — Commission délicate dont il veut me charger pour sa belle-sœur. — Je la refuse d'abord, et l'accepte ensuite sur de nouvelles instances. — Outrages de la populace envers la princesse Baciocchi. — Visite de Fouché. — Service qu'il me demande. — Nouvelle conférence avec Murat. — Ses plaintes contre Davout et Rovigo. — Ma proposition. — Murat incapable d'une grande action. — Bienveillant accueil que je reçois des armées étrangères. — Je suis de nouveau arrêté à Turin. — M. Duzer. — On m'envoie à Montpellier. — M. Alliot, de Nîmes. — Il m'avertit d'une accusation depuis longtemps poursuivie contre moi. — Je visite Pelet de la Lozère. — Sa feinte affabilité. — Succès des armées royales. — Le duc d'Angoulême à Bordeaux. — Discussion sur l'étiquette. — La Restauration.

En même temps que Bonaparte m'infligeait toutes ces vexations, il ne perdait pas encore l'espoir de me faire venir à lui par quelques caresses. C'étaient de véritables coquetteries qu'il me faisait adresser de plusieurs côtés, et il prenait pour interprètes ceux dont les sentiments pouvaient m'être le moins suspects. Ainsi, dans ce moment même où l'on me tourmentait pour m'extorquer mes derniers bois, je reçus du maréchal Lefebvre la lettre suivante :

Mon cher général,

Il me paraît que si vous vouliez écrire à Sa Majesté Impériale et Royale, et lui mander ce qui est dans votre cœur depuis longtemps, obéissance aux Constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur, je suis alors certain que j'aurais le plaisir de vous posséder dans nos contrées, et de vous prouver que je n'ai pas la lâcheté d'être ingrat pour les honnêtetés que vous avez bien voulu me témoigner dans plusieurs circonstances. Vous sentez que sans cette démarche vous êtes gêné, et moi aussi.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une très haute considération.

LEFEBVRE.

Malgré toute la confiance que je portais aux intentions de Lefebvre, je ne crus pouvoir déférer à son conseil, ni, croyant avoir écrit de reste au premier consul, pouvoir écrire encore

à l'empereur corse. Alors devaient recommencer les voies de rigueur et de violence contre celui envers qui n'avait pu réussir la comédie de la fausse bienveillance. Un jour que je revenais d'une course aux Camaldules, ma voiture fut tout à coup cernée par la gendarmerie au pont de Charenton, à l'endroit où Moreau avait été arrêté. Ce n'était, me dit le capitaine de gendarmerie, qu'une dépêche ministérielle. J'en exigeai la communication. La dépêche contenait l'ordre formel de quitter Paris dans cinq jours, à compter de la date de cet ordre. Ce délai expirait le jour même.

Je me rendis à la préfecture de police, bien décidé à avoir une explication sérieuse avec M. Dubois, signataire de l'ordre. Plusieurs de mes amis m'y suivirent, tâchant de me calmer. Je me séparai d'eux. En entrant dans une vaste salle, les employés en m'apercevant se levèrent avec respect. L'un des chefs de bureau me demanda avec intérêt ce que je venais faire. « Je viens demander des passeports, et témoigner à M. Dubois mon indignation de la nouvelle proscription dont je suis l'objet. L'ordre qui me prescrit de partir de Paris sous cinq jours ne m'a été signifié qu'aujourd'hui, c'est-à-dire après les délais expirés. » Veyrat [1] se présenta pour m'informer que M. le préfet était en conseil, qu'il ne pouvait me recevoir au moment. Je lui expliquai le motif de mon apparition à la police. Ils m'assurèrent que cet ordre avait été envoyé le matin même par le ministre de la police, qui serait bien aise d'en causer avec moi dans un autre moment; qu' « en attendant, il m'autorisait à rester à Paris jusqu'au jour où s'assemblait le conseil général de la police de l'Empire, présidé par Bonaparte; qu'il y exposerait mon affaire et m'en rendrait compte le lendemain, si je voulais bien prendre la peine de passer chez lui ». Il fallait faire viser mon passeport, je fus conduit par Veyrat au bureau de

1. Ce nom est écrit aussi Vérat. (G. D.)

M. Piis, secrétaire général. Celui-ci avait été l'un de mes adulateurs les moins discrets pendant le Directoire : il était simple et conséquent qu'il me méconnût au moins. En m'apercevant, M. Piis détourna la tête et apposa sa signature : « Et vous aussi, lui dis-je, monsieur Piis, vous croyez devoir cacher la tête devant moi : n'avez-vous pas d'autre manière de prouver votre souvenir du bon accueil que vous avez sollicité et obtenu chez moi? » Veyrat m'accompagna fort respectueusement jusqu'à ma voiture. Mes amis m'attendaient chez moi. Nous étions à peine à table, lorsque Vincent Lombard entra : « Partez donc, s'écria-t-il, ou vous allez être arrêté et conduit à Rochefort ». Je lui répondis : « J'attends ici les baïonnettes ».

Je ne voulais point quitter Paris sans voir M. Dubois, qui m'en avait fait réitérer l'invitation. Je me rends à la préfecture de police. Veyrat m'attendait dans la cour; il m'introduisit dans le cabinet du préfet, où se trouvaient en ce moment quelques individus décorés attachés à la police. M. Dubois m'accueillit avec une politesse qui commençait à devenir tous les jours plus rare chez les parvenus de l'Empire. « J'avais, me dit-il, le désir et même le besoin de causer avec vous. Je suis étranger à toutes les persécutions dont vous êtes victime; je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous; mais je n'ai pas oublié les services éclatants que vous avez rendus à la patrie et notamment le 9 Thermidor. Tout ce qui vit vous doit la vie. Jaloux de votre estime, je ne puis vous laisser ignorer que vous avez des ennemis puissants. En voici les preuves dans ce carton. » Il me lut plusieurs notes de Fouché et de Réal dirigées contre moi; il y ajouta la dernière lettre de Fouché, ainsi que son ordre, daté de cinq jours avant sa transmission. Il continua ainsi : « J'ai fait votre rapport au comité de la police; Bonaparte y présidait. J'ai exposé la nécessité où vous êtes de terminer vos affaires à Paris. J'ai dit ce qui s'était passé relativement à l'ordre que j'avais été

chargé de vous notifier le jour même qu'il m'avait été expédié, et l'autorisation que j'avais prise sur moi de prolonger votre séjour à Paris. Réal et Fouché ont seuls combattu mon opinion et objecté que l'honneur et la sûreté du trône exigeaient votre éloignement de Paris. J'ai insisté pour qu'on vous permît de rester à Paris jusqu'à ce que vous ayez terminé vos affaires. Bonaparte en me regardant fixement me dit : « Vous avez bien fait de donner à Barras cette auto-« risation ; qu'il arrange ses affaires, cela est trop juste, sans « cependant trop différer son départ pour la Provence. Qu'on « veille à ce qu'il n'y soit pas égorgé, car les Anglais ne « manqueraient pas de me l'attribuer : ils ont déjà fait à « ce sujet des prédictions aussi fausses qu'abominables. » M. Dubois croit avoir ajouté qu'il se rendait garant de ma conduite à Paris.

Après m'avoir ainsi informé de ce qui s'était passé, M. Dubois ajouta : « Soyez tranquille, terminez vos affaires, et prévenez-moi seulement du jour où vous partirez pour le Midi. Si je puis vous être utile, écrivez-moi : vous me trouverez toujours disposé à faire ce qui vous serait agréable. » Je fus reconduit avec beaucoup d'égards jusqu'à la dernière antichambre.

La veille de mon départ de Paris, je retournai chez M. Dubois. Je lui parlai de certains bruits, qui me revenaient, sur une conspiration prétendue qui aurait été découverte à Marseille. M. Dubois me répondit : « C'est une carmagnole inventée par le préfet et les autorités contre les citoyens qui blâment leur administration : ils ont voulu faire croire que cela était dirigé contre l'Empereur ».

Un gouvernement usurpateur de la liberté a besoin de trouver des victimes, pour frapper. Sa conscience les lui indique d'abord, elle lui fait supposer que la conduite des opprimés doit être en rapport avec de justes ressentiments. Ainsi c'était en raison du mal que Bonaparte m'avait déjà fait,

que ses agents voulaient absolument que je fusse en état de conspiration.

Mais dans le temps où ils allaient si maladroitement chercher ce qui n'était pas, il se passa une affaire très importante, dont les fameux policiers n'avaient pas même le soupçon. Moreau, partant pour les États-Unis où il était déporté, m'avait fait dire, par suite de précédentes confidences nouées avec moi depuis ce 18 Brumaire dont Moreau était aussi honteux que malheureux, que, « passant par l'Espagne, il s'arrêterait, autant qu'il pourrait, à Cadix ». Je sus qu'effectivement il avait rencontré dans cette ville un ancien officier patriote et militaire distingué, du nom de Solano. N'ayant point perdu de vue l'idée de travailler à la délivrance de son pays, il avait eu la pensée de débarquer sur la côte d'Afrique et de se rendre ensuite en Angleterre, pour y armer cinquante mille prisonniers français que le gouvernement anglais avait mis à sa disposition, ainsi que les prisonniers qui étaient à Mahon, au nombre de seize à dix-huit mille hommes. Cette armée, précédée de la bannière tricolore, commandée par un général qui les avait souvent conduits à la victoire et que sa proscription rendait plus intéressant, secondé par les généraux Lecourbe et Monnier, était plus que suffisante pour opérer le renversement d'un gouvernement despotique qui avait déjà révolté la nation. Des proclamations franchement républicaines auraient rallié l'armée et les patriotes mécontents. Moreau aurait débarqué sur les côtes de Bretagne, tandis que les vingt mille hommes prisonniers à Mahon attaqueraient le Midi. Il me fut offert de commander ces vingt mille hommes. C'était un précieux noyau autour duquel j'aurais rangé la population presque entière du Midi. Les puissances frontières, combinant leur action avec ce soulèvement intérieur, auraient forcé Bonaparte à diviser ses forces. Le but de cette entreprise simultanée sur ces divers points était de rétablir les institutions républicaines, dégagées des

entraves qui les avaient laissées illusoires, inexécutables sous le Directoire. Le gouvernement anglais s'engageait à fournir des armes, des munitions et les vaisseaux pour transporter en France ces armées d'invasion. Moreau me faisait dire qu'avec les généraux qu'il savait être à ma disposition, il ne doutait nullement d'un succès complet.

J'avoue que sur les communications qui me furent faites de ces idées et de ces moyens, je trouvais qu'il y avait dans tout cela du bon, et du très bon pour aller au but; qu'à quelques observations près que je fis sur la manière dont le concours de l'étranger accepté dans cette affaire devait être soigneusement restreint, j'adhérais de toute conviction à ce projet, et que dans les quelques jours de grâce qui m'étaient accordés pour séjourner à Paris, je me tenais sérieusement prêt à coopérer à tout ce qui serait humainement possible.

Mais, après avoir si bien conçu son plan militaire et politique, Moreau, qui avait si formellement promis, retomba, comme à l'ordinaire, dans son caractère incertain et subalterne, hésita et demanda du temps. Toute sa fortune était confisquée; la pensée de laisser lui et les siens sans ressources paraissait le préoccuper plus que tout : rien ne devait lui être remis qu'après son arrivée constatée aux États-Unis. Il crut donc devoir ajourner l'entreprise, c'est-à-dire qu'il l'abandonna, du moins pour longtemps.

Au moment où j'avais pris mon parti de quitter encore une fois mon domicile et de céder à la force, on vient m'annoncer qu'une personne arrivant en hâte de province demandait vivement à me parler, sans une minute de délai et sans témoins. C'était à mon valet de chambre, qui lui était connu de l'époque du Directoire, que cette personne s'était adressée pour me faire connaître son vœu. Descendue de voiture en même temps qu'elle me l'envoyait, elle était déjà avec lui dans ma chambre au moment où il prononçait son nom. « Eh bien, cher Barras, s'écria Mme de Staël en m'embras-

sant, me serrant les mains et les larmes aux yeux, je sais tout ce qui vous arrive, et ne suis peut-être que personnelle dans la douleur et l'indignation que j'éprouve, car je suis bien persuadée que le même sort nous attend tous incessamment, et qu'il ne sera possible à personne de rester dans son foyer. Mais encore s'il n'en voulait qu'à nos personnes, mais c'est qu'il en veut aux choses, à la chose même, à cette liberté pour laquelle on a fait tant et de si énormes sacrifices depuis dix ans, et dont tous les malheurs ne peuvent être absous que par le succès, par une sage organisation, succédant à tous les excès qui auraient déshonoré la France, si elle pouvait l'être. Au lieu de cela, je vois Bonaparte rêver déjà le rétablissement de l'ancien régime, jusqu'au retour de la féodalité même. C'est une tête de fer, et une imagination de despotisme qui ne s'arrêtera qu'à sa mort naturelle ou surnaturelle. Quant à moi, qui, malgré tout ce que j'ai entendu dire avant et depuis la Révolution sur ce qu'il y a de juste et de légitime dans la mort des tyrans, n'ai pas cessé de conserver de grands scrupules sur cette question, je vous avoue qu'aujourd'hui tous mes scrupules sont fort dissipés à l'égard du tyran qui a envahi la France au 18 Brumaire, et dont les excès vont tous les jours croissant. C'est moi qui ai dit dans le premier moment ce mot qu'on a répété depuis, que « c'était Robes-« pierre à cheval ». Aujourd'hui je suis au moment d'en demander pardon à Robespierre : je crois vraiment avoir calomnié votre ancien collègue de la Convention nationale. On a dit que vous ne l'aviez pas jugé, mais seulement tué le 9 Thermidor. Cela peut être une question, et je n'ai pas la logomachie de Merlin et de Cambacérès, qui parlent aujourd'hui dans ce sens, probablement pour faire de la popularité. Moi, je ne suis pas de l'avis de ces messieurs : je pense que vous avez très moralement et très civiquement agi en mettant Robespierre hors de combat, le 9 Thermidor. C'est parce que je pense comme cette justice ou, si vous voulez, cette rigueur,

que je ne retire nullement la comparaison que j'ai faite du premier Robespierre avec le second. Ce n'est pas pour justifier le mort que j'accuse le vivant. Cependant, dans tout ce que nous connaissons de l'ancien et du nouveau Robespierre, je ne puis m'empêcher de soutenir que, sans voir le premier en beau, je le trouve moins hideux que son successeur. Robespierre paraît avoir été amené à être le dictateur de la France par l'envie d'en être le législateur. C'était un maniaque Lycurgue, qui se serait cru coupable de n'être que Solon. Celui-ci aurait été à ses yeux un Athénien trop doux, et, comme le disait votre collègue Saint-Just : « Ce n'étaient pas « les délices de Persépolis et les oiseaux du Phase qu'ils vou- « laient nous faire goûter, c'était l'austérité de Sparte et celle « des premiers jours de Rome ». Mais si la force des événements se trouve avoir mis dans les mains de Robespierre et de Saint-Just un exorbitant pouvoir, il ne paraît pas démontré que c'eût été le but ni la tendance de leur conduite, ni qu'ensuite ils eussent voulu le conserver à jamais pour eux et les leurs. Ce sont des gens qui m'ont l'air d'avoir été traînés et entraînés du commencement à la fin de leur carrière politique. Je crois qu'en somme ils ont été des hommes fort désintéressés, excepté de l'ambition de dominer et peut-être de tuer leurs ennemis. Si à cet égard ils se sont donné de cruelles satisfactions, ils ont été sans doute cruels, féroces à faire frémir les contemporains et la suite des siècles. Mais enfin je suis forcée, quoique honteuse, de revenir à ma première proposition : les tyrans de la Convention nationale n'ont tué que les personnes. Ils ne voulaient pas tuer les choses elles-mêmes, détruire les institutions, dégrader l'espèce humaine, et la remettre sous toutes les bassesses, les préjugés et les infamies des régimes antérieurs, et l'ignominie de tous les despotismes connus. Ainsi point de doute que Robespierre, Saint-Just et tous leurs pareils ne valussent mieux que M. Bonaparte. Or, si, en ayant l'air de les inno-

center par comparaison, je trouve cependant qu'on a très bien fait, vous particulièrement, mon cher Barras, de frapper à mort M. de Robespierre et ses amis dans la mémorable journée de Thermidor, vous voyez peut-être d'avance quelle conclusion va pouvoir être tirée, et votre cœur vous dit, comme le mien, quel jugement nous devons porter sur Bonaparte, qui déjà est cent fois plus coupable que Robespierre, et qui à chaque jour, chaque mois, chaque année, le sera cent fois davantage, et se portera à des excès bien autrement funestes que ceux commis par Robespierre. Tout ce que nous avons vu déjà nous répond du reste. Il faut en finir avec lui. Est-ce que vous n'êtes pas de mon avis, cher ami? Voyez où nous allons. C'est aujourd'hui l'exil, c'est un Corse étranger à notre pays — qui n'y a pénétré que par vos bienfaits — qui vient aujourd'hui nous disputer jusqu'à notre foyer : demain il nous enverra le cordon par ses muets, et tout ne sera pas moins muet que ces messieurs, puisqu'il a supprimé la tribune, le barreau, la presse, et que déjà la France n'a plus ni écho ni respiration! »

Mme de Staël avait parlé dans les termes que je rapporte. J'en fus trop ému pour n'être pas certain de n'en avoir rien oublié, et de les rendre sans aucune altération. Mme de Staël, si prodigieuse dans ses ouvrages, était peut-être plus prodigieuse encore dans les conversations où son âme était de la partie. Je l'écoutais avec un sourire qui n'était certainement pas du dédain : elle crut un moment qu'il pouvait y avoir au moins un peu d'ironie dans mon fait, et, redoublant de chaleur et me prenant par ma redingote qu'elle déboutonna du haut en bas, Mme de Staël me dit avec une vivacité croissante :

« Eh bien, Barras, qu'êtes-vous devenu, vous le libérateur de Thermidor, le vainqueur du 13 Vendémiaire, vous qui avez osé le 18 Fructidor : Barras, où êtes-vous? Je ne vous reconnais plus, mon ami, vous nous abandonnez, vous vous abandonnez vous-même!

— Eh! madame, répondis-je à Mme de Staël, c'est que tout le monde nous a abandonnés, c'est qu'un sort a été jeté sur la France : c'est que jusqu'à ce que les yeux soient dessillés, je ne vois pas le moyen de se faire voir ni entendre d'elle. Ce n'est point le sentiment d'un danger quelconque qui m'arrête; je crois à cet égard avoir fait mes preuves, et l'amour de la vie ne s'est nullement augmenté en moi avec la connaissance des hommes et le sentiment, douloureusement acquis, d'une impuissance presque insurmontable de tous nos efforts sur les destinées humaines : mais, comme vous le disiez fort bien vous-même tout à l'heure, madame, il n'y a plus d'écho en France, parce que toutes les communications sont interceptées, et que la société est dissoute : nous sommes réduits en poussière, et la poussière est tout au plus de la boue. Si l'on veut entreprendre quelque chose soi-même, tout seul, il est simple de prendre sa résolution dans son âme, bien sûr qu'elle au moins ne défaillira point; mais lorsqu'on ne peut agir dans son isolement, et qu'il faut s'appuyer sur le concours des autres, il faut examiner ce qu'on peut en attendre. Or puis-je croire qu'on nous veuille répondre sur aucun point? La nation est plus que fascinée : elle est en proie au prestige de la gloire militaire, elle est emportée loin d'elle, de toute réflexion; il n'est pas possible de la ramener en ce moment sur elle-même : il nous faut de la résipiscence formée par des malheurs, et peut-être de longs malheurs, avant de voir se dissiper l'illusion; il faut que la nation subisse du despotisme avant qu'elle revienne au sentiment et au besoin de la liberté.

— Ah! Barras, me répliqua Mme de Staël, je ne vous reconnais pas. Quant à moi, je me sens tout le courage que j'ai jusqu'ici admiré en vous, aux grandes crises. Si j'étais homme, je ne céderais à personne l'honneur de délivrer notre patrie. Je ne puis sans trembler et frémir juger les conséquences lointaines et si prochaines de la tyrannie. La France

est perdue si Bonaparte ne l'est pas lui-même bientôt; quant à moi, je n'hésiterais point à exposer ma vie, à donner dès ce moment toute ma fortune, pour aider la plus noble action qu'on puisse exécuter; que dis-je, ma vie, ma fortune? je donnerais mon honneur, enfin tout ce que les femmes ont de plus cher. Oui, le mortel généreux, héroïque qui délivrerait notre patrie, celui qui aurait frappé le tyran, celui-là peut compter sur tous mes sentiments, sur mon amour; qu'il vienne dans mes bras, que je le serre contre mon cœur, que je l'adore, que je l'idolâtre, que je l'épouse, que son âme passe dans la mienne! Pourquoi n'ai-je qu'un cœur à lui offrir? Je lui appartiens toute entière, je suis à sa discrétion! »

Et, en parlant ainsi, Mme de Staël me paraissait réellement prête à subir toutes les conséquences qu'elle prévoyait de la grande action. J'aurais presque ri, si cela n'eût été du plus grand sérieux. Me prenant peut-être pour le premier sujet du drame qui venait d'être traité dans notre entretien, Mme de Staël ne m'offrit pas seulement, mais me donna la récompense que je n'avais point méritée. C'est elle qui m'embrassa la première; j'avoue que je le lui rendis de bon cœur, et avec un sentiment des plus sincères, moi qui pendant toutes ses assiduités au Directoire ne lui avais jamais opposé que la continence de Scipion, ou le respect d'Alexandre pour la famille de Darius. « Je ne vous le puis dissimuler, dis-je à Mme de Staël, les gendarmes gardent en ce moment les avenues de ma maison et nous serrent de près. »

A ce mot de gendarmes, le courage que Mme de Staël venait de m'offrir si généreusement, parut tout à coup l'abandonner. « Auront-ils vu ma voiture? me dit-elle avec une extrême inquiétude. Me laisseront-ils en aller d'ici? Ah! mon Dieu! quel horrible gouvernement : voilà que j'ai fait une imprudence, d'après ce qui se passe!

— Soyez tranquille, ma chère amie, dis-je à Mme de Staël : si ce que vous craignez pouvait seulement vous menacer,

c'est alors que vous verriez au moins ce dont je puis être capable par moi-même, et comme, le sabre à la main, je saurais vous faire jour à travers les sicaires de Bonaparte. Je n'ai plus que vingt-quatre heures à rester dans mon foyer, mais pendant ces vingt-quatre heures au moins je saurai le faire respecter, et je vous garantis qu'on n'y insultera point la respectable amie qui est venue me visiter, si généreusement, dans un instant si difficile. »

Mme de Staël me dit qu'elle était fort rassurée; mais comme, dans la chaleur de la discussion, elle avait un peu dérangé l'économie de sa toilette, elle crut devoir la rétablir sous plusieurs rapports de délicatesse, dont le premier, me dit-elle en souriant, n'était pas celui de la pruderie envers les gendarmes, car si l'on sait assez généralement combien les femmes sont toujours de leur sexe dans les circonstances où l'on croirait que tout peut être négligé, on ne peut se faire idée à quel point était plus femme que toutes les autres cette femme d'un ordre si supérieur par les facultés transcendantes de son esprit et par la force comme par la chaleur de son âme. Elle enfonça son chapeau, s'entortilla d'une grande blouse suisse qu'elle mettait ordinairement par-dessus ses habits, et elle me serra encore les mains. Je la reconduisis à sa voiture, et la laissai intacte et inviolablement respectée comme respectable.

Je partis de Paris pour la Provence. Arrivé à Avignon, le maire Puy, officier de l'ancien régime, aujourd'hui l'un des séides les plus dévoués de Bonaparte, prit la précaution officieuse de m'entourer de gendarmes. Je puis dire encore de celui-là que c'était « sans y être obligé », mais il savait que mon voyage n'était point volontaire, que j'étais dans l'attention et la disgrâce de son Empereur : c'en était assez pour que le courtisan de mairie ne voulût pas rester en arrière de ce qu'il supposait devoir être agréable à son maître. Du train dont y allaient alors les agents impé-

riaux, ils avaient besoin d'y mettre du luxe pour rattraper les rigueurs déployées par leurs émules. Le peuple, moins corrompu que ses fonctionnaires, offrait quelquefois aux victimes quelques consolations, dans l'intérêt qu'il leur montrait. Je reçus de ce côté des témoignages qui étaient bien faits pour adoucir, à mes yeux, la dureté du procédé de M. le maire Puy. J'arrêtai l'indignation du peuple qui voulait jeter les gendarmes dans le Rhône; il fallut toute ma popularité pour contenir ce mouvement général en ma faveur.

Lorsque je me rendais à Aix, j'appris que j'étais signalé comme chef de la conspiration imaginée par les chefs des autorités de Marseille, MM. Thibaudeau et Permont. De prétendus procès-verbaux énonçaient que j'étais caché depuis deux mois dans cette ville. Ma pauvre sœur, instruite de mon arrivée et de ce qui se passait, partit de suite pour venir me joindre à Aix. La voiture qui la conduisait versa près de Marseille, ma sœur fut écrasée, et toute satisfaction m'est refusée par les autorités. Me voilà expulsé d'Avignon, dénoncé à Marseille, et ma pauvre sœur vient de périr sous mes yeux pour avoir voulu venir au-devant des embrassements de son frère. Je crus ne pouvoir trop me hâter de quitter la nouvelle Tauride gouvernée par le préfet Thibaudeau et le commissaire général Permont, et je pris le parti de rétrograder à Montpellier. Cette ville avait le bonheur d'avoir pour préfet un M. Nogaret, homme estimable sous tous les rapports, préfet habile, prudent, remplissant son devoir, mais ne l'outrepassant pas. M. Nogaret m'assura que j'étais en sûreté dans son département, qu'il n'avait aucun ordre à recevoir de M. Thibaudeau, préfet des Bouches-du-Rhône.

D'après les offres de service qu'en quittant Paris j'avais encore reçues de M. Dubois, je lui écrivis qu'ainsi que j'en avais eu l'instinct la dernière fois que j'avais causé avec lui, les autorités de Marseille, pendant que j'étais à Paris et

dans son cabinet, avaient officieusement dénoncé une conspiration contre le gouvernement, qu'elles m'en avaient constitué chef, et m'avaient dénoncé comme caché à l'avance depuis deux mois à Marseille. M. Dubois, me tenant sa promesse, fit connaître pleinement au gouvernement la fausseté de l'accusation qui me poursuivait. Sans la loyauté de ce préfet de police, qui d'ailleurs n'était pas fort tendre, j'étais sacrifié par les féroces agents du maître, que ses agents auraient encore rendu plus méchant qu'il ne l'aurait été tout seul, si cela était possible. Je consigne ici les noms de ceux qui ont fait, alors et depuis, couler tant de sang et larmes, MM. Fouché, Pelet de la Lozère et Thibaudeau. Leur projet déjoué par les éclaircissements venus de M. Dubois, je rejoignis mon domicile, aux Aygalades, près de Marseille.

Les persécuteurs, ne se tenant point pour battus, m'environnèrent d'espions, firent des arrestations nombreuses, et décimèrent les bons citoyens. Des traqueurs de la compagnie départementale parcouraient les campagnes, y arrêtaient non seulement les conscrits libérés, sous prétexte de chercher des réfractaires, mais faisaient feu sur les citoyens qui fuyaient leur présence. Des coups de fusil tirés dans la commune des Aygalades, et près de mon domaine, cassèrent la cuisse à un père de famille âgé de quarante ans. Mon cocher et mon cuisinier reçurent des coups de sabre. Les citoyens du village s'étaient réfugiés dans mon parc. Ce détachement de la compagnie préfectorale, après avoir, par des menaces et des voies de fait, épouvanté toute la commune, vint frapper à la porte de mon parc : plusieurs coups de sabre furent portés, ils allaient la briser. Entouré des gens de ma maison et du village, j'ouvris cette porte, et, voyant que la résistance serait sérieuse, un d'eux s'écria : « C'est M. Barras ». La bande se sauva après avoir commis des exactions et fait feu sur le peuple. Elle avait une prime de dix francs pour tous ceux qu'elle arrêtait. On assimilait la destruction de l'espèce hu-

maine à celle des loups, payée par tête. Voilà de faibles échantillons du gouvernement impérial, encore préconisé, par ses complices, à la vérité!

Je portai plainte au général Cervoni; il se rendit chez moi et me dit : « J'ai ordonné l'arrestation de ces perturbateurs, quoiqu'ils soient sous les ordres du préfet ». Sollicité par les autorités et quelques-uns de leurs parents, je consentis à ce qu'ils fussent envoyés au dépôt colonial.

Au mois d'octobre 1807, je reçus, par l'intermédiaire du général Lefebvre, devenu maréchal et duc de Dantzick, la proposition de vendre au général Berthier, devenu vice-connétable et prince Alexandre de Neuchâtel, la dernière portion des bois qui me restaient aux environs de Grosbois et qui lui allaient merveilleusement comme complément de ce domaine. Dans cette négociation, Lefebvre mit, comme à son ordinaire, la loyauté, le laisser-aller, la bonne grâce enfin qui étaient ses manières naturelles, me demandant même, puisqu'il avait été invoqué comme intermédiaire, de vouloir bien permettre qu'il continuât à se charger de l'affaire. Lefebvre ne finissait aucune lettre de celles qu'il m'adressait sans ajouter de sa main quelque chose d'aimable pour moi. Il me mandait que « je devais être assuré de sa reconnaissance pour les bons traitements qu'il avait reçus de moi ». Quant au prince vice-connétable, qui me devait personnellement plus qu'aucun des généraux, il est impossible de mettre plus de fatuité que lui dans cette simple négociation : il n'y avait que la cupidité qui pût égaler la fatuité de ce fils du portier de Versailles, depuis, à la vérité, érigé en concierge : il m'écrivait sur un petit papier avec la négligence et toutes les formules des souverains. Ces gens-là avaient l'air de croire sérieusement aux qualités dont ils prenaient les titres. Malgré l'impertinence de son ton et celle de ses propositions, je finis par m'y ranger, et j'acceptai du récalcitrant prince de Neuchâtel la proposition de quatre cent cinquante mille francs. En suppo-

sant que j'eusse perdu à ce traité, c'était beaucoup de gagné pour moi.

J'avais demandé des passeports pour les eaux d'Aix, en Savoie. Le préfet consulta le ministère; il me transmit par écrit la « défense formelle d'aller aux eaux d'Aix ». Le motif de cette défense sérieusement donnée et signée Thibaudeau fut que « plusieurs personnes de la famille impériale devaient se rendre à ces eaux ». Et c'est à moi que l'ultra-révolutionnaire de 1793 Thibaudeau, que j'avais vu dégoûtant de sans-culottisme, affublé de son bonnet rouge et de sa carmagnole, c'est à moi que ce prétendu décrassé venait solennellement parler de la « famille impériale »! Et de quoi se composait cette famille? De gardes-magasins voleurs, sauvés de la flétrissure et du supplice par ma protection, d'un prêtre fournisseur, non moins voleur, de plus renégat, et de plusieurs filles prostituées, qu'on pourrait appeler publiques, connues et repoussées par le scandale de leurs mœurs dans plusieurs villes du midi de la France et même à Marseille!

En conséquence, et attendu qu'il devait se trouver aux eaux d'Aix des « personnes de la famille impériale », je dus aller aux Eaux-Bonnes. Ces eaux ne sont pas assez connues : elles opèrent cependant des cures merveilleuses dans les maladies de poitrine. Leur vertu est généralement attribuée à la présence d'une grande quantité de serpents qui y déposent une bave onctueuse et bienfaisante.

J'étais rentré dans mon domaine des Aygalades. Je voyais souvent le général Cervoni, homme de mérite, de courage et d'honneur, quoique Corse; il me raconta que, dans une visite de corps au roi d'Espagne, Charles IV, la vue de quelques officiers de mameluks fixa l'attention de cette Majesté. « Qu'est-ce que ce costume? dit-il à Cervoni. — Sire, c'est celui des mameluks. » A ces mots, le roi, sautant sur une jambe, s'écria : « Ce sont des renégats! »

La princesse de la famille impériale, la sœur de Bonaparte,

était celle qui s'appelait Pauline, devenue femme Leclerc, après avoir été moins légitimement Mme Fréron. Arrivée à Aix, cette princesse reçut les hommages de toute l'ancienne noblesse chevaleresque et parlementaire. Le général Cervoni, son camarade d'enfance, reçu chez elle dans son ancienne familiarité, la continuait naïvement jusqu'à oser un jour s'asseoir dans un fauteuil près de Son Altesse Impériale, tandis qu'une nombreuse réunion d'hommes et de dames étaient debout. Un chambellan de la princesse trouva qu'il y avait beaucoup d'inconvenance dans cette liberté, qu'il appelait licence et indécence du général. « Si la princesse me fait un signe, dit le chambellan, je mettrai le général si familier à sa place, c'est-à-dire à la porte. »

Ce propos rendu à Cervoni par l'un de ses aides de camp le mit fort en colère; il racontait s'être avancé vers le groupe des officiers de la princesse en lui disant : « Désignez-moi ce drôle, afin que je lui administre une bonne correction ». Cervoni ajoutait que le chambellan se sauva. Cervoni rejoignit la princesse, qui fut la première à rire du camouflet promis à son obséquieux chambellan; pour prouver combien elle donnait tort au courtisan et raison au général, elle demanda à celui-ci une soirée et un bal, dans sa campagne près de Marseille. Cervoni, prenant congé de la princesse, lui dit : « Je vais tout préparer. mais point de chambellans ».

La princesse alla prendre les eaux de Gréoulx; elle accepta les bons services de son baigneur, M. Gravier, propriétaire des bains. Passant à Aulps pour se rendre à Nice, Son Altesse était réellement très malade. On attribuait sa maladie aux excès du libertinage qu'elle avait commis, non pas seulement en Europe et à Saint-Domingue avec tous les blancs composant l'armée, mais avec les nègres, dont elle avait voulu faire la comparaison. L'usage immodéré, suite de sa fureur utérine, lui avait donné un mal incurable : trop

faible pour marcher le moins du monde, elle était, dans cet état de santé, obligée de se faire porter à bras d'hommes. Elle s'arrêta au haut d'une prairie, près d'une campagne possédée par M. César Roubaud, où elle devait coucher. Des courtisans se déshabillèrent respectueusement, pour étendre sur la pelouse leurs habits, afin que la princesse pût s'asseoir sans péril de l'humidité de la terre. M. Desbains, sous-préfet à Grasse, frisé à l'oiseau royal, offrait son dos pour appuyer celui de la princesse; le général Guyot, couché en travers, plaçait les deux pieds de la princesse sur son ventre. Ce groupe grotesque amusa fort les passants et les curieux. Roubaud avait fait préparer un dîner splendide : on s'était procuré à tout prix des grives, que la princesse aimait. Le dîner servi, on passe à table. Les autorités premières y sont seules admises. Roubaud, qui donnait le dîner, se présentait pour faire les honneurs; un chambellan le repoussa en lui disant : « La princesse ne vous a point invité », et l'amphitryon ne fut pas admis à sa propre table. L'itinéraire des voyages de cette incroyable famille serait extrêmement curieux.

La princesse arrive enfin à Nice. Une querelle s'engage entre son ami le médecin Péire, qu'on croyait l'un de ses amants, et le chambellan, M. de ...... (*sic*), qui avait la vanité de vouloir l'être aussi, non par amour, mais pour faire son chemin. La princesse parut ostensiblement donner raison au médecin.

Il résulte de ces détails domestiques de l'illustre famille impériale, que, quelle que soit l'importance des personnages arrivés à une certaine élévation, qui leur permette de s'appeler princes ou rois, les excès des supérieurs, même parmi les parvenus, sont encore fomentés et poussés peut-être au delà de leurs volontés et de leurs caprices par les subalternes qu'ils ont pris à leurs gages. Que serait l'utilité du rôle de ceux-ci, s'ils n'avaient pas là un exercice de perpé-

tuelle flatterie pour en motiver les développements? Ce qu'il y a de plus triste ou de plus gai dans le jeu des courtisans empressés à faire partie de ce qu'ils appelaient la « maison impériale », c'est que ces courtisans des misérables Corses étaient la plupart des gens qui réclamaient l'honneur d'appartenir aux premières illustrations de la plus ancienne noblesse de France. A-t-on eu tort de dire que si la peste avait des places et des pensions à donner, elle aurait aussi des chambellans?

Ce n'était pas assez, pour la bande joyeuse des Corses, de tous les dévergondages auxquels ils se livraient au moyen du pouvoir politique et militaire, qui leur permet de disposer de tous les trésors de la France : il fallait encore qu'ils complétassent leurs jouissances de vanité en achevant de se décrasser par des alliances élevées, en pénétrant dans les couches nuptiales les plus augustes, et mêlant leur sang à celui des rois. Bonaparte arrêta donc, cette fois irrévocablement, de réaliser le divorce, dont il avait déjà fait plusieurs tentatives qu'il avait été obligé d'ajourner. J'appris que le moment de la consommation était arrivé (1810), et que l'exécuteur de la haute œuvre, mis au-devant de tout par son propre mouvement autant que par sa résignation, était Eugène Beauharnais, celui à qui, dans le courant de la mystification universelle de l'époque moderne, on a fait aussi un trousseau de vertus filiales accompagnées de toutes les autres. Comme Joséphine surtout ne pouvait se dispenser d'avoir des vertus en toute circonstance, il a fallu lui en donner encore dans celle de son divorce.

J'ai pu, quant à moi, savoir de divers côtés tout ce que Joséphine avait montré de résistance et affecté de chagrin lors de la première tentative de divorce, puis lors de la dernière qui a été suivie de l'exécution. Je n'ai jamais pu trouver dans l'affection de cette femme qu'une ruse de plus pour se faire faire de meilleures conditions par Bonaparte, puis une

manière de mettre plus en sûreté la vie libre qu'elle se proposait de mener. Le mot de Napoléon dans ces discussions : « Je lui donnerai un million de plus », prouve bien ce qu'au fond il en pensait lui-même; ils ne s'étaient jamais aimés ni estimés l'un l'autre. Joséphine avait toujours redouté son caractère capable de tout; elle avait craint plus d'une fois d'en être empoisonnée et même fusillée : c'était dans la continuation de ce sentiment qu'elle agissait encore en affectant des regrets qu'elle était loin d'avoir. Je suis autorisé à ne lui croire aucune jalousie sincère, non seulement par ce que j'ai tenu d'elle, même aux époques antérieures, lorsque pendant le Directoire elle s'était crue débarrassée de son mari qui avait passé pour mort en Egypte, mais aussi par ce qu'elle avait été précédemment à mon égard, lorsque, soutenant le rôle d'avoir pour moi une vive tendresse, et voulant me la démontrer par tous ses gestes, elle m'offrait en même temps d'être ma « pourvoyeuse » et de prévenir tous les goûts dont elle ne serait pas même l'objet, dans la chaumière alors très modeste de la Malmaison, qu'elle prétendait n'acheter que pour m'en faire hommage.

Il eût été trop heureux pour moi de m'en tenir, dans la vie privée, à pouvoir regarder, non sans quelque dégoût, mais au moins sans trouble particulier, les jouissances désordonnées des parvenus de tous les sexes de la famille Bonaparte, que les préfets et chambellans appelaient sérieusement la « famille impériale » : mais la conscience de turpitude de tous ces personnages entre eux, le juste soupçon qu'ils avaient de mon opinion à leur égard, ne leur permettaient pas de se livrer à la sécurité généreuse de me laisser la mienne. Je recevais des avertissements continuels; j'étais l'objet d'une surveillance qui allait jusqu'à pénétrer dans mon intérieur; les agents supérieurs de la police voulaient exploiter ma position et la haine de Bonaparte à mon égard, en cherchant toujours quelque chose de nouveau pour me tourmenter

et lui offrir des découvertes dans lesquelles ils espéraient se surpasser les uns les autres. Je ne puis mieux prouver l'accusation que je porte contre les gens de cette espèce, notamment contre M. Permont, commissaire de police à Marseille, frère de Mme Junot, et prétendant tenir personnellement à une famille honorable, qu'en produisant une seule pièce, mais originale, de sa correspondance « secrète, confidentielle », adressée au ministre « seul ». Cette pièce, l'une de celles que le sort des révolutions a fait revenir en mes mains et dont j'ai droit de me croire bien légitime propriétaire, non pas seulement parce qu'elle me concerne personnellement, mais parce qu'elle touche l'intérêt public, prouve tout ce qu'il y avait d'activité et d'émulation satanique dans les agents de Bonaparte pour faire du mal, et même sans y être obligés.

Le Commissaire général de la Police à Marseille à Son Excellence Monseigneur le duc de Rovigo, Ministre de la Police générale.

(POLICE SECRÈTE)

Marseille, le 31 juillet 1810. Juillet 1810.

Monseigneur,

J'ai fait arrêter une femme nommée Guidal, prévenue de diverses escroqueries (dont quelques-unes considérables), principalement à Lyon.

M. le magistrat de sûreté de la première division à Marseille, m'ayant depuis donné communication d'un mandat d'arrêt décerné par son collègue de Lyon contre la dame Guidal, je l'ai remise à sa disposition. J'ai au surplus transmis sur cette affaire tous les renseignements désirables à M. le conseiller d'État chargé du 2e arrondissement de la police générale.

Depuis l'époque de sa détention, il m'a été impossible de l'interroger sur les faits dont elle était prévenue : une perte de sang considérable, des convulsions qui se renouvelaient à chaque instant, une imagination égarée, ne me permettaient pas de l'interroger, ni à elle de me répondre.

Cependant j'ordonnai que l'on eût pour elle des soins assidus. Indépendamment de la sollicitude qui doit animer l'administrateur pour le soulagement de l'humanité, j'avais des motifs particuliers

pour captiver la confiance de la dame Guidal, *épouse du général de ce nom*, bien connu par ses intimes relations avec M. Paul Barras.

En effet, dès que la dame Guidal fut en état de se soutenir, elle me fit demander un entretien, que je lui accordai hier. Elle chercha d'abord à se justifier des délits qui lui étaient imputés : elle ne me donna sur cet objet aucune notion satisfaisante, et d'ailleurs j'avais transmis déjà à M. le magistrat de sûreté toutes les pièces qui la concernaient; je l'encourageai, l'exhortai à dire la vérité tout entière au magistrat qui l'interrogerait, et j'arrivai insensiblement au point où j'en voulais venir.

Je lui demandai sans affectation quelques détails sur son mari, sur le genre de vie de M. Barras, sur ses fréquentations; elle me répondit spontanément que, par suite de la confiance que je lui avais inspirée, elle me dirait secrètement tout ce qu'elle savait, et je m'empresse de communiquer à Votre Excellence le résultat de cet entretien.

La dame Guidal m'a dit que M. Barras ne recevait chez lui que des patriotes exaltés; qu'ostensiblement il disait du bien de l'Empereur, mais qu'intérieurement il le haïssait : qu'il rongeait son frein; qu'à l'époque où il était à Bruxelles, il dépensa beaucoup d'argent qu'il distribua à diverses personnes qui venaient de Paris (elle n'a su me dire le nom d'aucune de ces personnes) et dont l'objet était de former une conspiration et de soudoyer ceux qui devaient en faire partie; que, craignant que ses lettres ne tombassent entre les mains de la police, il faisait venir les plus intéressantes dans du gibier qu'on lui envoyait de Paris; qu'il crie misère, mais qu'il a une grande fortune, disséminée dans les diverses parties de l'Europe; qu'il est bien à sa connaissance que par l'intermédiaire de M. Perregaux, banquier, demeurant à Paris, rue du Mont-Blanc, M. Barras reçut un million des Hollandais pour pouvoir exercer sans crainte un commerce (qu'elle n'a pu me définir), et que, dans cette même affaire, elle reçut deux cent mille francs pour sa part.

Elle a ajouté qu'un sieur Avy, secrétaire de Barras, était l'ennemi de l'Empereur; qu'elle lui a entendu tenir les propos les plus scandaleux contre Sa Majesté : mais qu'il garde le silence depuis qu'il a obtenu de l'emploi dans le militaire.

La dame Guidal m'a dit aussi que, l'année dernière, son mari était décidé à partir de Marseille pour aller rejoindre les Anglais avec d'autres individus, dont elle n'a pu me dire les noms; qu'à cet effet un sieur Bernard de Cannes vint à Marseille pour y acheter un navire destiné à ce voyage, mais que, n'ayant pas trouvé à faire cette acquisition, ce projet n'eut pas de suite.

La dame Guidal est depuis quelque temps séparée de son mari :

l'un et l'autre doivent être connus au ministère de la police générale.

J'ai pensé, Monseigneur, que ces renseignements seraient agréés par Votre Excellence; ils se rattachent en quelque sorte à ceux que j'ai eu l'honneur de vous transmettre avec ma lettre du 21 du courant, quoique les époques auxquelles ils sont applicables soient plus éloignées; mais ils n'en contribuent pas moins, dans mon opinion, à fixer l'attention sur le compte de ces hommes inquiets, qu'une surveillance continue tient seule dans le devoir, mais dont l'absence de tout sentiment de reconnaissance et d'honneur leur fait entretenir sans cesse de criminelles espérances.

Je n'ai pu tirer d'autres éclaircissements de la dame Guidal; après l'avoir questionnée sous tous les rapports, je me suis assuré qu'elle m'avait dit tout ce qu'elle savait ou ce dont elle se rappelait, et que, relativement à des détails plus circonstanciés sur les faits, elle ne pouvait rien y ajouter.

La dame Guidal est maintenant à la disposition de l'autorité judiciaire.

Je vous prie, Monseigneur, d'agréer l'hommage de mon dévoûment absolu et de mon profond respect.

Le commissaire général de police,
PERMONT.

Après avoir lu cette pièce confidentielle, secrète, le lecteur se demande sans doute comment je me trouve mêlé ici avec Mme Guidal, comment l'on veut m'impliquer dans son affaire, et à quel sujet l'élégant commissaire de police M. Permont, s'appelant même au besoin de Permont, déploie ici un pareil luxe de méchanceté gratuite. Je vais éclairer le théâtre d'une scène hideuse qui n'est encore ici qu'à son commencement, mais dont on tient le principe.

Le mari de la femme dont il est question, destitué depuis sa coopération involontaire à l'assassinat de Frotté, Guidal, retiré à Marseille, venait me voir souvent aux Aygalades. Guidal était pauvre, je l'avais protégé dans la Révolution, je le reçus chez moi. J'étais le parrain de son fils, dont je payais la pension au lycée de Montpellier. Il s'était lié avec un de mes voisins, négociant, appelé Paban. Cette liaison devint doublement étroite par celle de la femme Paban, dont le mari était

l'un des plus beaux hommes de son temps, mais qui passait pour impuissant et trouvait dans cette intimité avec Guidal un auxiliaire qui, ayant su plaire à madame, assurait la paix de son ménage. M. et Mme Paban furent donc d'accord pour attirer et loger chez eux dans la ville le général Guidal. Je ne vis plus celui-ci que très rarement, d'après sa nouvelle liaison. Il paraît que Paban et lui firent, dans un café, la connaissance du valet de chambre de Charles IV. Il s'établit entre ce jeune homme et ces deux messieurs des relations amicales. Celui-ci leur confia que son maître était fort inquiet d'après la manière injuste et hautaine de Bonaparte envers lui; qu'il désirait fort pouvoir s'échapper en Angleterre. Guidal et Paban se chargèrent de conduire à l'escadre anglaise l'infortuné monarque. Admis chez le Prince de la Paix, ils lui proposèrent d'armer un petit bâtiment qui, sous prétexte de commerce avec la Corse, conduirait la famille royale à bord de l'amiral Cotton, commandant l'escadre anglaise stationnée devant Marseille. Il fut convenu que, sous peu de jours, le bâtiment serait prêt. Le roi leur fit compter quatre-vingt mille francs. Ils furent, sur un petit esquif, porter à l'amiral Cotton le vœu de Charles IV. L'amiral leur fit répondre qu'« il recevrait le roi d'Espagne sur son vaisseau, et qu'il mettrait à sa disposition une frégate qui le déposerait dans un des ports d'Angleterre ou ailleurs, selon son bon plaisir ».

Tout convenu, tous les préparatifs de départ faits, le roi expédie de nouveau ses prétendus libérateurs à l'amiral anglais, pour demander qu'« à son arrivée on le saluât de cent coups de canon, et qu'on lui rendît tous les honneurs qu'avait droit d'attendre un roi d'Espagne ».

L'amiral Pelew venait de remplacer Cotton muni des instructions de son gouvernement; il répondit aux envoyés du roi qu'« il accorderait les égards et les honneurs d'usage rendus au plus éminent personnage, mais qu'il ne pourrait le traiter comme roi d'Espagne, dans l'état des choses qui était

une équivoque (c'est l'expression de l'Anglais) et sans que cette équivoque fût tranchée par une volonté connue de son gouvernement ».

Cette réponse parut affliger profondément ce respectable vieillard. A cet âge on ne se détache pas pour toujours de la puissance dont on a joui; il répondit : « Je resterai à la merci du tyran qui m'opprime, plutôt que de manquer à ma majesté ».

Les deux négociateurs s'étaient adjoint des citoyens, parmi lesquels étaient l'avocat Urbain Jaume, le capitaine de vaisseau Charabot et le patron de barque. Le bâtiment, chargé de vins à destination de Corse, fut pris par les Anglais; l'assurance fut payée, mais l'attention des agents de la police fut éveillée par des propos et l'arrivée à Marseille du fils de Charabot, prisonnier des Anglais ; des discussions qui eurent lieu entre les assureurs et les armateurs excitèrent encore plus la surveillance de la police.

L'administration obtint, prétendait-elle, des renseignements sur cette affaire. On arrêta Charabot et son fils : ils firent des aveux. Urbain Jaume, Paban et Guidal furent arrêtés, ainsi que le patron : on leur fit la promesse de leur remettre les peines dont ils étaient passibles, s'ils voulaient compromettre plusieurs bons citoyens.

Le roi Charles IV fut inculpé; je le fus aussi, parce que je recevais l'avocat Jaume : ses relations avec moi consistaient à être chargé de quelques-unes de mes affaires. Une somme de plusieurs mille francs avait été déposée chez Jaume par mon maître d'hôtel Courtot. Cette somme avait pour objet incontestable de payer un petit domaine que j'avais acheté aux enchères du tribunal. Mon maître d'hôtel n'en fut pas moins arrêté et mis au secret. On lui fit subir des interrogatoires qui avaient évidemment pour but de me compromettre. Comme ces interrogatoires ne donnaient aucune satisfaction sur ce qu'on désirait, il fallut bien le mettre en liberté.

Charles IV fut exilé à Rome; il s'y rendit sous la surveillance du commissaire général de police et d'autres agents envoyés de Paris. Ils lui promirent qu'il rentrerait dans tous ses droits paternels sur sa fille, la reine d'Étrurie, en détention à Rome.

Avant son départ de Marseille, ces agents du gouvernement s'aperçurent que le roi était extrêmement gêné, puisqu'il faisait vendre ses diamants. Ils furent autorisés à lui demander que sa belle garniture en brillants, estimée six millions, fût cédée à Bonaparte au prix de cinq millions; il devait en payer la valeur entière lorsque le roi serait à Rome, et de suite un acompte de dix-huit cent mille francs : le roi n'en reçut que six cent mille.

Mon aide de camp le général Avy, à qui le général Lefebvre, par amitié pour moi, avait fait prendre du service près de lui, avait été chargé, dans la guerre d'Espagne, de conduire à Bayonne la princesse et la famille du Prince de la Paix. Il les voyait très souvent : le Prince de la Paix, informé à l'avance de mon séjour dans le Midi, se présenta chez moi. Je ne sais par quel sentiment de répugnance pour cet étalon royal je ne voulus pas le recevoir. Il s'établit pourtant entre le roi, la reine d'Espagne et moi des relations de politesse qui ressemblaient à de l'affection. Je ne fus pas ingrat sur ce sentiment : instruit du complot formé sur la cassette de diamants, je crus devoir en faire donner connaissance par le général Avy au roi et à la reine; il les avertit de l'escroquerie projetée, assez à temps pour que les pauvres majestés détrônées et ruinées pussent mettre en sûreté la chère cassette, leur dernière ressource, car le gouvernement français suspendit les subsides accordés à Charles IV jusqu'à ce qu'il fût remboursé des dépenses qu'avait occasionnées son séjour en France.

J'avais écrit au ministre de la police, alors Rovigo, lorsque mon maître d'hôtel fut arrêté. Sa réponse fut polie : il m'avait toujours considéré comme parfaitement étranger aux troubles

du Midi. Il me prévenait même qu'un commissaire était envoyé de Paris pour s'assurer si les personnes soupçonnées de conspiration, détenues soit à Marseille, soit à Toulon, étaient coupables ; que vraisemblablement mon maître d'hôtel serait promptement mis en liberté. La fin de sa lettre contenait des phrases assez flatteuses pour moi, ce qui n'était pas la formule ordinaire de M. de Rovigo.

Un commissaire ou agent particulier fut envoyé de Paris pour prendre connaissance de l'affaire. Par plus grande précaution d'impartialité, il descendit chez le commissaire général de police Permont, dont il aurait semblé qu'il était chargé d'examiner la conduite, puisque ce M. Permont était, avec Thibaudeau, le premier instigateur et la cheville ouvrière de tout ce qui se tramait en matière de conspiration. Les deux amis réunis eurent l'insolence de m'appeler à leur police, et de m'interroger sur les personnes qui étaient arrêtées pour les prétendus faits de trahison et de communication avec les Anglais. Saisi d'indignation et ne pouvant contenir ma colère, je leur répondis : « Dressez procès-verbal de ce que je vais dire ». Sans être autrement chargé de la défense des accusés que par les relations qu'on voulait m'attribuer avec eux, je me trouvai les justifier, chacun en particulier, sur la trahison qu'on leur imputait. Le procès-verbal fut clos, je le signai avec humeur. Mes deux policiers crurent m'apaiser en devenant obséquieux : sur la demande que je réitérai de la mise en liberté de Courtot, ils l'envoyèrent chercher et le remirent entre mes mains. Je me retirai fort agité de ce qui venait de se passer. Il résultait bien clairement de tout cela que c'était à ma personne qu'on en voulait arriver.

Le commissaire envoyé par Rovigo se nommait Pagès. Il avait un visage grossièrement coloré, l'un des déguisements heureux de sa sournoisie. M. Pagès croyait avoir été avocat, et était employé à l'une des sections de la police générale de

l'Empire, présidée par M. Pelet de la Lozère. Uni à M. Permont, qui l'hébergeait, pour agir de concert contre les patriotes, M. Pagès n'en écrivait pas moins au ministère de la police, à Paris, contre M. Permont : digne conduite d'un agent de la police secrète de l'Empire.

De retour de sa mission secrète du Midi, M. Pagès, en arrivant à Paris, se lia plus intimement au stupide et méchant Pelet de la Lozère. C'était mon ennemi personnel depuis le Directoire, parce que cet homme, l'un de ceux qui demandaient sans cesse quelque chose à l'autorité, n'avait pu obtenir de satisfaction pour sa cupidité. Le conseil secret de police, dirigé par M. Pelet pour son arrondissement, croyant avoir trouvé un prétexte heureux de me frapper, fit décider ma proscription. Rovigo, qui s'essayait à vouloir prendre des formes plus honnêtes à mesure qu'il faisait des actes plus arbitraires, m'écrivit, par ordre exprès de Bonaparte, de « quitter l'empire et de me rendre à Rome ». M. le préfet Thibaudeau, chargé de me remettre cette dépêche et de me notifier les instructions verbales qu'il prétendait avoir reçues, se transporta dans un petit domaine que j'avais acquis, attenant aux Aygalades, et m'envoya son secrétaire pour me dire qu'il avait une « communication essentielle à me faire ». Nous nous rendîmes au lieu où le secrétaire avait laissé le préfet. Celui-ci, couvert par un bois de pins, était blotti contre un rocher ; il me remit la dépêche ministérielle, et voici les instructions verbales qu'il était chargé d'y ajouter : « Vous quitterez Marseille dans les vingt-quatre heures, vous irez en ligne directe à Rome, où vous résiderez ; les autorités sont prévenues à cet effet. Vous ne vous arrêterez ni à Turin, ni à Florence, qu'habitent les deux princesses sœurs de l'Empereur. Si vous refusiez d'exécuter ces commandements, je serais forcé de vous enfermer au secret au château d'If. »

Je répondis à M. le préfet : « Vous êtes prudent dans l'exercice de vos fonctions. Je n'ai aucun moyen de résister

à l'arbitraire : je me rendrai à Rome sans avoir le double honneur de faire ma cour à deux personnes que Marseille a vues dans son enceinte tenir une conduite fort scandaleuse : ce sont les mêmes personnages qu'il vous plaît d'appeler aujourd'hui famille impériale. Récemment leur présence aux eaux d'Aix m'a valu l'interdiction d'un lieu où se trouvait le remède que les médecins m'avaient le plus conseillé. Je suis porté d'inclination à passer le moins près possible des lieux où l'on peut faire des rencontres impériales! Mais je vous préviens que je passerai par Montpellier pour y régler des affaires d'intérêts, et que je m'arrêterai quelques jours aux eaux d'Aix en Savoie. »

M. le préfet ajouta : « J'ai cru devoir prendre l'incognito parce qu'il serait peut-être dangereux que le peuple connût le motif de notre entrevue. Je sais que vous êtes aimé du peuple. Je vous demande en grâce de ne parler de rien d'ici à votre départ. »

En me quittant, M. Thibaudeau me remit des passeports. Le lendemain, le secrétaire vint pour s'assurer si j'étais parti : je ne l'étais pas et je voulais au moins faire mes malles. Le surlendemain il vint encore, me priant de hâter mon départ ; le troisième jour je fus entouré d'espions et de gendarmes ; au quatrième jour arrivèrent le secrétaire et un municipal de Marseille, pour donner un caractère légal, disaient-ils, à l'usage qui allait être fait contre moi de la force armée. J'allais être arrêté et conduit sous deux heures au château d'If. Ma voiture était entourée des habitants du village. Oh! doux moment pour le citoyen qui a exercé la première dignité de l'État, lorsque, désarmé de tout pouvoir et proscrit, il voit les larmes et reçoit les embrassements d'une honnête population. D'aussi délicieux souvenirs ne sont-ils pas bien faits pour consoler de la perversité et des calomnies des méchants?

Mon séjour à Montpellier ne fut pas long, quoique son

digne préfet, M. Nogaret, m'eût dit précédemment et me répétât encore, dans la circonstance délicate où il me voyait, que M. Thibaudeau n'avait aucune juridiction sur son département, où je trouverais toujours protection. J'avais toujours dans cette ville et comme de fondation la tendre amitié d'une parente protectrice. C'étaient d'excellentes cousines, très considérées dans cette ville, où leur père avait eu une grande existence, et où l'une d'elles tenait encore un rang très honorable. Il n'y a rien qui nous touche, dans un malheur, comme la bonté des cœurs qui nous restent fidèles, en présence de ceux qui ne le sont pas : c'est comme quelque chose de surhumain et d'envoyé du ciel, c'est le baume vraiment consolateur. Il faut toute la discrétion que la délicatesse impose à ma reconnaissance pour que je ne nomme pas ici ma bien-aimée cousine.

On ne peut assigner où s'arrêterait le despotisme toujours croissant de Bonaparte. On aurait pu croire que c'en était fait de toute liberté et en même temps de toute moralité pour l'espèce humaine, si le délire de son oppresseur déterminé n'avait fait chaque jour des progrès. Heureusement que sa destinée l'entraîne : il s'est élevé par la guerre, il faut qu'il périsse par elle. Il n'aura point de repos qu'il ne soit arrivé à sa dernière extrémité.

Le système continental que Bonaparte voulait faire adopter aux puissances européennes était une de ses conceptions aussi monstrueuses que peu durables. La Russie se détacha de ce système ; elle fit un traité avec l'Angleterre ; le Corse, blessé de cette défection, conçut l'extravagant projet d'aller dicter des lois à la puissance russe. Après le désastre de cette campagne de Russie, Bonaparte abandonna le reste de ses braves, et se rendit en toute hâte à Paris. Il tâcha de couvrir cet effroyable désastre ; il fit rendre des décrets contenant des fanfaronnades et des mensonges : il va organiser une nouvelle armée.

Après avoir pris quelques jours seulement les eaux d'Aix, où ne se trouvaient plus, heureusement pour moi, les « princesses impériales », je me rendis à Turin. Ma voiture fut arrêtée à la porte. Plusieurs individus qui n'en étaient pas les gardiens, demandèrent impérieusement mon passeport; ils me dirent : « Vous allez loger à l'*Hôtel d'Angleterre*; votre passeport sera examiné, et l'on verra demain matin ». A huit heures du soir, nous étions à peine à table, que le maître d'hôtel vient me prévenir qu'un grand nombre de militaires bloquent les avenues et se sont emparés des portes de sa maison. Au même instant, la porte est violemment ouverte. Un homme décoré d'un ruban, le chapeau sur la tête, s'avance vers moi suivi d'une escouade de soldats et de valets de police. Il me demande grossièrement : « Est-ce vous qui êtes M. Barras? » Aussitôt que j'eus prononcé : « Oui », il continua : « Vous êtes mon prisonnier ». Toutes mes réclamations furent vaines : il ordonna à ses sbires de me saisir et de me conduire en prison à la police. Après ces mots, ce commissaire disparut. Je fus saisi par le collet : un coup de poing bien appliqué sur la figure de celui qui me tenait lui fit lâcher prise. L'un de ces valets, portant un chevron sur sa manche, dit : « Monsieur ne se refuse pas à nous suivre, et c'est bien : il y serait contraint par la force s'il faisait résistance ».

Je suis entraîné : on me refuse une voiture. J'arrive à la police, je suis enfermé dans une chambre, et gardé par deux officiers de police. Le même commissaire qui avait paru d'abord, entra, s'assit à une petite table, fouillant un registre; cet homme me regardait fixement, et dit à haute voix : « C'est cela, c'est bien lui ». Je lui demandai si je serais entendu par le maire ou le préfet. « Non, me dit-il : l'un m'a fait dire qu'il était à la campagne, et l'autre qu'il dormait : vous attendrez donc à demain. Je n'ai ni matelas ni bouillon à vous donner. » Je courus sur lui pour le retenir au moins avec moi, et lui faire passer la nuit sans matelas ni bouillon; mais

il se sauva. L'un de mes gardiens me disait souvent : « Monsieur, calmez-vous : aucun mauvais traitement n'aura lieu tant que nous serons ici; ce qui vous arrive doit vous convaincre de l'oppression sous laquelle nous vivons. »

A deux heures du matin, le visible et l'invisible commissaire reparut; il vint à moi et me dit avec humeur : « Vous êtes libre; l'officier municipal, qui doit être de vos amis, l'a ainsi décidé : gare la responsabilité! » Je saisis M. le commissaire en lui disant : « Misérable coquin, tu aurais dû exécuter tes ordres avec plus d'égards ». Les deux gardiens nous séparèrent après que j'eus administré une assez bonne correction à M. le commissaire.

Mon fidèle Courtot m'avait suivi en prison, où je lui avais remis mon portefeuille : c'était toute ma fortune. « Je n'en abuserai pas, me dit-il la larme à l'œil; je partagerai votre sort. » Nous quittons ce lieu de détention infect. Un de nos gardiens nous conduit à l'*Hôtel d'Angleterre*. Nous étions attendus par mes gens; deux de ces bons serviteurs, Français, mon cocher, et Tistet, mon valet de chambre, ne pouvant rien concevoir à ce guet-apens, et n'osant plus espérer me revoir, allaient se noyer. M. Pierrugues, négociant en vins, et qui avait été mon maître d'hôtel, se trouvait dans ce moment à Turin. Ayant appris ce qui m'était arrivé, il accourut à l'*Hôtel d'Angleterre*, consolant tout mon monde en nous attendant. En me revoyant, ils se jetèrent dans mes bras. J'étais si ému, qu'il fallut me soutenir pour gagner mon appartement.

J'écrivis au maire, ainsi qu'au préfet, dans des termes très expressifs, pour réclamer mon passeport, afin de fuir une ville où les autorités traitaient ignominieusement les voyageurs. Le maire m'envoya son secrétaire pour me faire des excuses et me remettre les passeports visés. Quant au préfet, M. de Lameth, il refusa d'admettre M. Pierrugues, porteur de ma lettre; il ne me fit aucune réponse : j'avais,

dans le temps du Directoire, avant et après le 18 Fructidor, accueilli et, non sans grande difficulté, fait admettre les sollicitations de MM. de Lameth pour leur laisser l'asile de la Suisse, et les empêcher d'être expulsés par ce gouvernement. M. de Lameth voulait probablement donner des gages à l'ingratitude que professait le maître. Les courtisans n'ont jamais manqué à imiter le mal, ils vont toujours en avant :

> Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre.

Je ne m'arrêtai point à Florence : le préfet Fauchet s'empressa d'informer le gouvernement de mon passage. Ce préfet, ancien révolutionnaire, et voulant en conséquence faire oublier ce premier état, s'occupait aussi de faire ses preuves de dévoûment impérial, et il ne laissait rien à désirer.

Arrivé à Rome, j'entrai par la porte du Peuple. Un petit homme élégamment vêtu approcha de ma voiture et me dit : « Seigneur, vous êtes attendu depuis longtemps; votre logement est prêt chez M. Serni, place d'Espagne ». Je ne savais à quel homme comme il faut j'avais l'honneur de parler, et si je ne devais pas lui offrir une place dans ma voiture, lorsque l'écureuil escalada d'un saut le siège du cocher. M. Serni était le cicerone que m'avait destiné la police de M. de Norvins. Je ne crois pas qu'il ait abusé de la confiance que je lui témoignai : il m'a même été utile.

Je fus obligé de laisser des cartes chez M. le gouverneur Miollis, chez M. de Tournon, préfet, et chez M. le commissaire général de police, Norvins. Ces messieurs vinrent le lendemain chez moi. Je vis dans M. de Tournon un administrateur éclairé : il exerçait son autorité avec justice.

Le général Miollis était alors gouverneur général de Rome, il venait chez moi presque tous les soirs. Nous étions de la même province; je l'avais beaucoup vu à l'armée d'Italie : il a constamment servi la patrie avec honneur, croyant, à plu-

sieurs reprises, avoir eu une opinion politique, surtout celle de la République, puis ayant pris tous les partis qui menaient à la fortune, sous la condition de n'avoir plus d'opinion. Miollis n'avait peut-être pas toutes les connaissances requises pour exercer la haute administration : il avait reçu non pas l'ordre, comme il l'a dit depuis, mais seulement l'autorisation facultative, si la tranquillité publique était menacée, d'arrêter le Pape. Il crut ne prendre qu'une mesure préventive en faisant escalader, prendre d'assaut le palais papal, enfoncer la porte du cabinet où s'étaient réfugiés le Pape et quelques cardinaux. Miollis prétendait tout concilier et conserver encore des égards pour Sa Sainteté en la faisant enlever, enfermer dans une voiture, ainsi que deux cardinaux de ses amis, auxquels le général Radet, commandant cette expédition, ne donna pas seulement le temps d'arranger leurs petits sacs de nuit. La voiture, escortée jusqu'à Florence, les déposa en surveillance dans cette ville. Tout cela fut l'ouvrage de Miollis, qui, comme je viens de le dire, imaginait garder la mesure en tout et avec tout le monde. Ce jésuitisme politique le maintenait toujours en faveur, en pouvoir et en fortune. Miollis avait une qualité qui ne serait que du domaine des mœurs privées, si son existence ne s'était toujours rattachée à de grands emplois, à des traitements considérables et à des bénéfices publics énormes : c'est qu'il était d'une avarice égale à sa cupidité. Les détails de sa lésine sordide surpassent tout ce que l'on raconte des harpagons, même de la comédie. Cependant, au bout de toutes ses thésaurisations et de la vie ignoble qu'il a menée, il lui a fallu mourir il y a un an, et l'on assure qu'ainsi que Masséna, presque aussi avare que lui, Miollis aurait dit en expirant : « Pourquoi n'ai-je pas su jouir de ma fortune, lorsqu'il faut tout laisser, et à qui? à des héritiers qui se moquent déjà de moi? »

Me voici dans Rome; il faut bien contempler la ville, per-

sonne ne pouvant s'exempter de la loi d'en rapporter au moins quelques souvenirs. Excepté le Panthéon, Rome ne conserve plus que des décombres et quelques vestiges de ses beaux aqueducs qui annoncent la grandeur des Romains. Les grands habitent des palais immenses fort sales; le peuple n'est pas moins sale que les palais, et aussi ignorant que ceux qui les habitent. La plupart des prêtres peuvent prétendre à une égale ignorance, mais la magistrature, le barreau et la faculté de médecine sont aujourd'hui l'ornement de Rome. C'est là que résident la bonne éducation, la politesse, l'esprit et le foyer de toutes les sciences. Les Transtéverins, cités autrefois comme le type de la force physique, morale, sont aujourd'hui des hommes pauvres et efféminés. On remarque pourtant encore dans leur physionomie quelque trace de caractère et d'indépendance. Les sociétés de *carbonari* étaient composées d'hommes de loi, de prélats et d'artistes; cette dernière classe possède encore des talents supérieurs, conséquemment des âmes élevées, car le mérite réel ne va point avec la servilité. Il y avait chez le prélat Martorelli une réunion centrale de carbonari. On y délibérait et l'on transmettait ensuite ce qui avait été arrêté à toutes les organisations de ce genre formées en Italie.

Je fus bientôt appelé et admis aux séances du comité des carbonari. J'ai trouvé là des hommes d'un rare mérite. Je crus voir des anciens Romains à la hauteur des principes de leurs ancêtres, et cherchant à les pratiquer. Ces peuples belliqueux n'avaient pas perdu sous le joug humiliant des prêtres tout espoir de recouvrer un jour leur indépendance.

Le prélat Martorelli, chanoine de Saint-Pierre, était fort considéré à Rome; nous nous promenions souvent avec lui dans cette immense et admirable basilique. La procession passait-elle près de nous, on était libre de garder son chapeau, personne ne s'en offensait. Le clergé n'a pas là, comme en France, des baïonnettes à ses ordres.

Le gouvernement de Bonaparte était exécré à Rome. Des rassemblements armés s'organisaient à peu de distance de la ville. Le curé d'une des principales paroisses de Rome, appelé Bataille, se mit à leur tête pour combattre le régime impérial. Dans un combat, le curé Bataille fut blessé à la jambe, trahi, arrêté et conduit dans les prisons de Rome. Les autorités avaient formé le projet de le placer sur un âne dans une posture humiliante. Le comité des carbonari me prévint de cette machination. J'en parlai au général Miollis. Il avait autorisé l'indécente mascarade. Je l'engageai à réfléchir sur l'inconvenance de traiter ainsi un des principaux curés, considéré par toute la ville. Il prit ma demande en grande considération. J'obtins aussi de Miollis que le curé carbonaro ne serait mis en jugement qu'en suite des ordres qui seraient plus tard envoyés par le ministère français. Viendra bientôt le jour où l'administration française de Rome évacuera cette ville, à la suite des défaites de Bonaparte : c'est alors que le curé Bataille rentrera triomphant dans son presbytère.

Aucune lettre de France ne me parvenait. J'ai eu, depuis, la preuve qu'elles étaient interceptées, par la remise qui m'a été faite en 1814 de toutes les lettres de mes parents et amis qui avaient été saisies par la police et l'administration des postes, et étaient restées dans leurs bureaux secrets.

La malveillance avec laquelle j'étais traité par le gouvernement de l'Empereur ne pouvait manquer d'encourager les intrigants qui sont toujours aux aguets pour tirer parti de tout ce qu'il y a de faible dans une position. Je fus donc exposé à des tentatives fort singulières en ce genre, de la part d'un personnage qui avait eu jadis des rapports d'affaires avec le Directoire, par l'intermédiaire naturel de ses ministres. Ce personnage fut même presque autorisé à croire qu'il pouvait se livrer à des vexations contre moi, parce que l'autorité policielle de Rome l'avait accueilli. Je dois cette jus-

tice à l'autorité centrale de Paris, c'est-à-dire au ministre de la police, Rovigo, qu'il ne parut nullement disposé à encourager ce genre de tentative, et que c'est au défaut et même au refus de son appui que j'ai dû de voir M. Séguy forcé de se tenir tranquille à mon égard. Craignant néanmoins, quoique je fusse sans doute très irréprochable en cette affaire, qu'il n'eût pu y avoir quelque chose dont les personnes qui m'entouraient au Directoire pussent avoir des informations particulières, j'écrivis de Rome à mon ancien secrétaire, M. Botot, lui témoignant mon vœu d'être plus amplement informé. J'en reçus la lettre suivante [1], où je fus heureux de trouver l'expression de sentiments sur lesquels j'étais peut-être autorisé à ne pas compter infiniment.

Genève, ce 30 septembre 1813.

Monsieur,

J'apprends avec la plus vive douleur les persécutions que vous éprouvez du Sr Séguy; je désirerais en adoucir l'amertume, mais depuis l'acquisition de vos bois, il s'est écoulé tant de si longues, de si douloureuses années, que j'ai entièrement perdu la mémoire de cette affaire, que vous ne me fîtes pas alors, je crois, l'honneur de me communiquer. Quoi qu'il en soit, j'admire la bonté extrême qui dirige toutes vos actions, et votre excessive indulgence qui vous porte à entrer en correspondance avec un homme qui fonde le rétablissement de sa fortune sur le scandale qu'il espère exciter, et sur la calomnie qu'il croit qu'on étouffera avec de l'or.

Que répondre, disait un légiste, que répondre à un homme qui m'accuserait d'être porte de fer! *(sic)*

Qu'avez-vous pu répondre, monsieur, à un impudent qui, sans titre aucun, vous demande le prix de bois qui ne lui ont jamais appartenu et dont, par acte authentique, vous avez payé le prix au véritable propriétaire?

Quelque forte qu'ait été votre réponse, elle aura toujours été modérée relativement à l'insolente atrocité de la demande.

Je n'aurai pas, monsieur, l'orgueil de vous présenter mon avis, mais permettez-moi de vous dire que dans une pareille circonstance, peut-être aurais-je devancé le Sr Séguy auprès du ministre,

1. L'original est inséré dans le manuscrit des Mémoires de Barras. (G. D.)

en lui dénonçant l'abus criminel qu'on menaçait de faire de son nom et de son autorité; peut-être, agissant plus prudemment encore, aurais-je accueilli avec un silence absolu, un froid dédain, la plus folle et la plus scélérate prétention.

Au reste, l'homme dont il est question ne m'a pas écrit et j'espère bien qu'il ne m'écrira pas.

Je finis, monsieur, par vous prier d'agréer mes sincères remercîments de votre lettre du 18 courant. Quelque pénible qu'en soit le contenu, je n'en ai pas reconnu la suscription sans la plus vive émotion. J'aurais désiré y trouver des nouvelles de l'état de votre précieuse santé et surtout apprendre qu'il est tel que je le désire. Dans la position où je suis depuis douze ans, ma plus grande mortification est d'être privé totalement du bonheur de toute correspondance, soit directe, soit indirecte, avec votre personne. Daignez croire, monsieur, à la sincérité de ces sentiments, comme à mon plus inviolable attachement; daignez encore recevoir avec votre ancienne bonté l'hommage de mon respect.

Botot.

Quoique le malheur, qui permet et commande même d'autant plus la fierté, pût, dans l'affaire présente dont il s'agit, me donner des droits même à l'insolence, ce qui pouvait aller à mon premier mouvement, il est certain que j'avais mis beaucoup de modération dans ma réponse à M. Séguy, et que, sous ce rapport, M. Botot ne me faisait point un compliment non mérité.

Août 1813. Au mois d'août 1813, ma santé, déjà fort mauvaise, continuant d'empirer par l'effet du climat de Rome, qui m'était extrêmement contraire, j'écrivis au ministre de la police pour obtenir de rentrer en France : ma santé et mes affaires l'exigeaient. Celles de Bonaparte allaient fort mal : il me fut répondu que les circonstances permettraient sous peu de faire droit à mes demandes.

Pendant que j'étais si loin de ce qui se passait en France, je ne pouvais guère soupçonner que je fusse mis en cause dans l'infâme procédure dirigée à Toulon contre des républicains avec lesquels je n'avais pourtant aucune relation. Le roi Charles IV était aussi énoncé dans cette procédure. Si

cet infortuné ex-monarque avait eu quelque idée d'évasion, c'était uniquement pour se soustraire au sort présumé pareil à celui qu'avait éprouvé le duc d'Enghien. On ne saurait décrire l'acharnement et l'injustice qu'on déploya dans cette affaire, qui fut à la vérité éclairée et dirigée par toutes les lumières du procureur général de la Cour impériale, Merlin. Ce Merlin, dont Bonaparte dès l'an IV, lors de son commandement de l'intérieur, avait si bien deviné et apprécié le génie pour légaliser tous les crimes, avait été, comme de raison, consulté par Rovigo, qui avait voulu se renforcer d'une aussi puissante autorité. Merlin avait répandu des flots de raisonnements ou de sophismes sur la question ; il avait démontré clairement que « lorsqu'un crime de la compétence des cours criminelles se trouve intimement lié à un délit de police correctionnelle, la chambre d'accusation doit renvoyer les prévenus du délit de police correctionnelle devant la même cour que les prévenus du crime ; que par conséquent, si le crime est de la compétence de la cour spéciale, c'est à cette cour que le tout doit être renvoyé ». Les habiles argumentations de Merlin ne pouvaient manquer d'être couronnées de succès puisque le tribunal vendu était soutenu de toute la force du pouvoir nécessaire pour faire exécuter d'iniques arrêts. Le résultat fut une boucherie des citoyens qui ne pouvaient cacher la haine qu'ils portaient au tyran ainsi qu'à la forme de son gouvernement. On ne vit pas sans douleur Masséna, Pelet de la Lozère et Thibaudeau, qui avaient donné de si fortes preuves d'attachement à la République, présider aux massacres des enfants de la patrie. Seize pères de famille furent fusillés à Toulon, portant sur leur poitrine la cocarde tricolore. Masséna, qui avait été envoyé à Toulon à cet effet, fit juger ces citoyens, et beaucoup d'autres arrêtés dans une campagne près de Toulon, chantant des couplets républicains pendant un banquet de société, qu'on qualifia de rassemblement séditieux, qui avait pour but le

renversement de Bonaparte et le projet de s'emparer de Toulon. Masséna se prêta à toutes les perfides insinuations des autorités impériales et des émigrés, qui en voulaient à ces citoyens. Le sang coula de toutes parts sur l'ordre de Masséna, qui fit pourtant une bonne action en accordant la grâce à son allié l'avocat Urbain Jaume. De fréquents interrogatoires étaient subis pour obtenir quelques déclarations qui pussent les autoriser à me mettre en jugement. Je ne connus ces affligeants détails qu'à mon retour en France, toutes mes lettres de Rome ayant été interceptées.

C'était alors la résolution prise par Bonaparte et par ses autorités d'étouffer à jamais le germe républicain. Les hommes corrompus de toutes les opinions s'associèrent, ils se vendirent à ce monstrueux gouvernement; ils en exécutèrent les instructions avec une épouvantable barbarie. La nation, placée sous le joug militaire, fut réduite au silence: ceux qui n'avaient point trahi la liberté faisaient des vœux pour elle.

Les agents impériaux, qui mettaient tant de soin à empêcher les nouvelles de France et des armées d'arriver à Rome, firent tout à coup un grand éclat et, l'on peut dire, presque une illumination pour faire connaître ce qu'ils appelaient la chose la plus brillante qui eût encore paru dans les fastes de la guerre : c'était l'annonce de la mort du général Moreau, que tout le monde croyait encore en Amérique, et qui venait d'être tué devant Dresde à côté de l'empereur Alexandre.

Je n'ai point dissimulé la sincère complicité que j'avais eue avec le général Moreau dans notre projet de résistance à la tyrannie, lors de sa déportation en 1804, et si, dans cette circonstance, il a pu subsister quelque reproche contre le général Moreau, j'ose dire et répéter encore que c'est uniquement celui de n'avoir su soutenir le projet par une vigoureuse exécution, et de s'être attiré par sa faiblesse et son irrésolution plus de malheurs que n'aurait pu lui en

causer le courage de l'action. Après avoir supporté son exil pendant plus d'années que ne lui imposait même son injuste condamnation, il revient, appelé par Bernadotte et Mme de Staël. Bernadotte le couvre d'embrassements et délibère avec lui sur son système de guerre contre Bonaparte. Le système de Moreau est celui que vont suivre les alliés : aller en avant. Bernadotte, qui porte ici son caractère comme dans tous les antécédents de sa vie militaire comme politique, c'est-à-dire la tergiversation et la finesse, regarde aussitôt comme le premier danger de sa position d'avoir Moreau pour compétiteur de gloire militaire. Après lui avoir fait beaucoup de caresses, lui avoir offert en Suède une terre qui lui servirait de retraite et porterait son nom, il l'envoie au quartier général de l'empereur Alexandre. Dans l'état horriblement malheureux où se trouvait la France, qui peut douter qu'elle n'eût accepté avec reconnaissance le général Moreau qui venait pour être son libérateur ? Tout ce que Moreau me fit dire alors par suite de nos anciennes idées, me prouvait qu'il n'en avait pas d'autres que celles qui nous avaient anciennement occupés. Le destin a voulu qu'il ne pût les réaliser, et le dernier rayon de l'étoile si longtemps heureuse de Bonaparte vient éclairer la mort de son adversaire le plus redoutable.

Ainsi qu'il arrive aux vaincus, la catastrophe de Moreau ne peut manquer d'être le sujet des plus impudentes calomnies : « C'est un Russe qui a été tué : c'est un traître qui a reçu son juste châtiment ». Toutes les injures sont prodiguées au mort par celui qui survit. Quant à moi, je m'en tiendrai à demander simplement aux accusateurs de Moreau si l'on peut dire que ce fut son pays, la France, dont il était le citoyen et même le sujet, si c'était la France, dis-je, qui se trouva à Moscou, à Madrid et dans tous les lieux alors occupés par les armées de Napoléon, lorsqu'elles étaient employées à piller tous les trésors du monde, à renverser

toutes les existences pour s'y substituer, à déplacer les trônes pour s'y asseoir? Moreau, par son ascendant, pouvait refouler de suite Bonaparte jusqu'au Rhin : les alliés lui avaient promis de laisser cette limite à la France. Moreau, par son caractère, n'avait aucun désir de pouvoir. Fidèle à ce caractère, n'aurait-il pas eu le premier rang de la gloire s'il eût délivré sa patrie et rendu aux lois l'empire que leur avait dérobé la longue tyrannie du Corse ambitieux jusqu'à la frénésie? Si le succès a manqué à la noble entreprise de Moreau, en est-il moins pur? Comment les bonapartistes peuvent-ils appeler trahison, défection, la conduite de celui qui, condamné par un tribunal inique, ayant accompli sa peine, la voyait encore étendue et prolongée par la violence? Qu'est-ce qui pouvait blâmer la malheureuse victime qui finissait par se soustraire à la tyrannie, lorsque sa patrie l'avait abandonnée et s'était abandonnée elle-même d'une manière si honteuse; s'il avait pu, supportant l'oppression, dire trop longtemps :

Et mon ingrat pays n'est pas digne de moi.

n'avait-il pas le droit de dire maintenant :

Rome n'est plus dans Rome : elle est toute où je suis.

Cependant, malgré la mort de Moreau, malgré les batailles que Bonaparte appela les victoires de Lutzen et Bautzen, son étoile avait réellement pâli, puisqu'il était en pleine retraite sur le Rhin, et qu'il n'avait pu même s'y maintenir davantage. Le théâtre de la guerre était au moins bien changé pour la campagne suivante, puisqu'il était, depuis Moscou, reporté en France. Pour les calculateurs militaires, il était facile de préjuger une chute prochaine. L'Italie était fort agitée, les autorités françaises sans crédit. Bentinck proposa au roi de Naples, Murat, un traité avec l'Angle-

terre, qui lui garantirait la Sicile et ses dépendances. C'était ce qui pouvait seulement assurer la possession du royaume de Naples. Murat ayant refusé la proposition, les Anglais se prononcèrent contre lui : Murat fit un traité d'alliance avec l'Autriche et les puissances coalisées. Par suite de son accession à la coalition, l'armée napolitaine s'empara de Rome. Le général Miollis se sauva au fort Saint-Ange, qu'il promit de défendre, qu'il évacua ensuite, mais trop tard. Il pouvait, dès le principe, se retirer sur Florence à la tête de six mille hommes et de la plus belle gendarmerie. Ce renfort pour l'armée du vice-roi eût pu être décisif, si l'armée d'Italie avait eu un autre chef qu'Eugène Beauharnais, homme personnellement incapable, militairement comme politiquement, malgré tout ce que Bonaparte avait charlatanisé pour le grandir dans ses bulletins, où il avait voulu en faire un grand administrateur en même temps qu'un grand militaire. Eugène était de plus non seulement en rivalité, mais en haine avec Murat. Celui-ci, d'une capacité très vulgaire, connaissait cependant le métier de la guerre mieux qu'Eugène : ce n'est pas beaucoup dire; la réunion des deux armées de Naples et d'Italie eût pu faire tête à la coalition.

Dans ce temps-là, Fouché reparut en Italie. Chassé de son gouvernement d'Illyrie, il aurait voulu encore s'immiscer dans les affaires d'Italie en s'impatronisant auprès des généraux, ainsi que cela lui avait réussi sous le Directoire. Fouché était sans aucune considération dans ces parages: c'est même encore une mission de Bonaparte qu'il remplissait auprès du roi de Naples; mais celui qui était accoutumé à tromper tout le monde fut lui-même, à son tour, complètement joué par Murat, et il se sauva à Florence.

Les troupes napolitaines arrivaient et s'établissaient à Rome; Miollis demandait des explications; on lui répondait : « Le roi de Naples vous en donnera lors de sa prochaine arrivée ».

La débâcle impériale avançant ainsi, des passeports me furent encore refusés par les autorités françaises. Cinq à six mille Napolitains occupaient Rome ; ils étaient commandés par le général Pignatelli. Le roi de Naples l'avait chargé de me voir et de me prier d'attendre à Rome son arrivée, parce qu'il avait des choses importantes à me communiquer.

Je voyais chaque jour Pignatelli, Magnella, ministre de la police napolitaine, et l'intendant de l'armée. Miollis réclamait l'évacuation des troupes napolitaines, qui prenaient chaque jour possession de nos postes, et qui en établissaient un de grenadiers vis-à-vis du palais du gouverneur. On signifia au général Miollis de quitter Rome dans les vingt-quatre heures : il obtint de se retirer au fort Saint-Ange ; le général et les autorités napolitaines y consentirent. Miollis vint le lendemain chez moi et m'engagea à tâcher d'obtenir pour lui la prolongation du délai accordé. Pignatelli y consentit en me disant : « Si demain à quatre heures il est encore dans son palais, je le ferai enlever ».

Miollis rendu au fort Saint-Ange fit des dispositions de défense qui menaçaient tout à la fois les Napolitains et la ville : aussi fut-il bloqué de toutes parts. Miollis ne fut pas accueilli par le peuple en se rendant au fort Saint-Ange. Il me fit demander de l'y aller voir : je l'obtins du général napolitain. Je blâmai Miollis d'avoir disposé des canons contre la ville ; je lui dis que le mécontentement était devenu général ; que les Français restés à Rome couraient de grands risques. Le préfet, déguisé, s'était sauvé, ainsi que l'intendant général Jannet. On accusait celui-ci d'exactions et même de vols. Cet homme, qu'on disait avoir été procureur au Châtelet, y avait fait son apprentissage : il passait pour avoir enlevé, en voulant probablement la sauver, une riche cassette de diamants, saisie chez la reine d'Étrurie, et qui aurait été déposée chez lui.

Miollis était sans provisions : le général Pignatelli

m'accorda l'autorisation de faire entrer des moutons dans la place Saint-Ange.

Des Romains mécontents formaient de sinistres projets d'égorger les Français. J'engageai fortement le général Pignatelli à empêcher ces rassemblements ; je lui dis qu'il y allait de son intérêt, puisqu'il avait une armée à ses ordres. Lui et Magnella prirent des mesures préventives : j'en informai le club des carbonari, et je parvins à éviter de très grands malheurs.

Pignatelli m'avait proposé une garde d'honneur : je la refusai. Les habitants de la ville m'avaient fait la même offre : je leur répondis que j'avais été accueilli avec intérêt par le peuple ; qu'il me suffisait de n'avoir aucun doute sur la continuation de sa bienveillance.

Le roi de Naples entra dans Rome : il fut applaudi par les grands et le peuple de la cité.

A sept heures du soir je me présentai chez le roi de Naples en bottes et en chapeau rond. Un vaste salon contenait tous les princes romains en habit de Cour : mon costume parut étonner ces décorés. Le roi, informé de mon arrivée, me fit aussitôt admettre dans son cabinet, où étaient sa nièce, le ministre de l'intérieur et deux autres de ses ministres. En m'apercevant, il courut vers moi, m'embrassa et, se tournant vers les personnes qui étaient dans le cabinet, il leur dit : « Messieurs, voilà mon protecteur : sans lui, j'aurais végété dans les rangs subalternes ; je lui dois mon élévation ; et je suis heureux aujourd'hui de lui exprimer toute ma gratitude ».

Le discours du roi me valut de serviles compliments des ministres, des militaires et les plus humbles salutations de tous les grands personnages, lorsque je traversai le salon en me retirant.

Le roi me dit quand je le quittai : « Vous dînerez demain avec moi à six heures : nous causerons après ». Je remer-

ciai le roi de son invitation, et lui offris mes regrets de ne pouvoir l'accepter : ma santé exigeait un régime sévère: mais je lui promis qu'à sept heures du soir je viendrais le voir. Le roi me dit : « Quelle est votre opinion sur ce qui se passe? — Je vais vous la dire, mais auparavant permettez-moi de négliger et peut-être même de supprimer ce mot de *roi* qui implique celui de *majesté*, et de ne me servir que de celui de général et de camarade. » Le roi voulut bien se prendre à rire, me tendit la main et me dit : « Oh oui! cela me convient fort.

— Puisque vous voulez bien attacher quelque prix à mon opinion, continuai-je, je vous dirai, mon camarade, que vous avez fait une faute en n'acceptant pas le traité que vous proposait l'Angleterre. En vous garantissant la Sicile, elle vous donnait une position inexpugnable; vous avez préféré traiter avec l'Autriche : c'est une puissance qui promet beaucoup et ne tiendra rien. On vous caresse parce que vous avez une belle armée; Bonaparte a oublié qu'il n'est pas du collège des rois : vous n'en êtes pas non plus. »

Murat alors ouvrit un grand portefeuille, et prit une lettre de la propre main de l'empereur d'Autriche qui lui garantissait ses États et lui disait : « Point de scrupules : marchons de concert contre Bonaparte, votre ennemi et le mien; mais sa dynastie sera respectée et conservée. » « Voilà pourtant, me dit Murat, des engagements sacrés. — Y a-t-il des engagements qui soient respectés par les rois? répliquai-je à Murat : les rois ne sont-ils pas toujours menteurs? Lors même que vous seriez introduit dans l'ordre de la noblesse, vous y serez toujours considéré comme un homme échappé à la glèbe. Jugez maintenant ce que vous devez espérer des « rois par la grâce de Dieu ». Vous voilà brouillé avec le gouvernement anglais : tâchez de renouer le traité proposé; votre intérêt l'ordonne, et ne vous mêlez pas d'une guerre désapprouvée par votre armée même. » Nous en res-

tâmes là. Quelques jours après, Murat me fit inviter à retourner chez lui, attendu qu'il allait joindre son quartier général à Bologne.

Je trouvai Murat triste et pensif; il me dit : « Je pars, parce qu'on cherche à désorganiser mon armée et que les Autrichiens prennent un ton fort arrogant; ma présence, en rétablissant l'ordre, fera rentrer les Autrichiens dans la ligne d'égalité qui doit être observée entre nous.

— Vous voyez, lui dis-je, général, si j'avais prévu ce qui vous arrive. Je vous prie de me faire expédier de suite les passeports que vous m'avez promis. » Le roi ordonna qu'on me les remît sur-le-champ. Il me donna un officier d'ordonnance pour me conduire à Bologne, où il aurait des communications à me faire : « Mais j'ai un service à réclamer de vous dès ce moment, ajouta-t-il : je me suis allié à une famille sans mœurs, rapace et méchante à l'excès; la coalition exige que je fasse évacuer Florence par ma belle-sœur; on m'invite à la faire arrêter si elle refuse de partir. Toutes mes tentatives à cet égard ont été infructueuses. La Baciocchi me répond avec audace qu'elle défendra Florence. Malgré tous les mauvais procédés de cette ingrate famille à votre égard, vous avez conservé quelque autorité sur elle, et vous ne pouvez manquer d'en être doublement accueilli dans son intérêt : chargez-vous d'une lettre que je vais écrire à la Baciocchi pour l'engager à écouter les conseils d'un homme qui a le droit d'en donner. Faites, je vous prie, qu'elle quitte Florence. » Je priai Murat de me dispenser d'une semblable commission. Murat, reprenant sa rêverie, me serra la main d'un air si attendri, que j'eus la faiblesse de consentir à accepter son message.

Notre conversation avait été fort longue; à chaque instant le roi était prévenu que ses voitures étaient prêtes : je pris congé de lui, et restai quelques moments encore au fond d'un grand salon où était rassemblée une Cour brillante.

Lorsque Murat y parut, chacun lui exprimait des vœux qui n'étaient pas sincères. Il m'aperçut encore : la foule s'écarta pour lui donner passage; il revint à moi et me dit en m'embrassant : « Je vous donne rendez-vous à Bologne ». Deux jours après, je pris la route de Florence. Je trouvai cette ville occupée par les troupes napolitaines; elles y étaient entrées sans résistance. La princesse avait renoncé à sa résolution défensive : elle s'était sauvée la veille, après avoir éprouvé toutes sortes d'avanies. Sa voiture, entourée par le peuple, fut couverte d'ordures. Un détachement de gendarmerie lui ouvrit le passage et la sauva. J'envoyai la lettre de Murat au mari Baciocchi, qui était caché dans son palais.

Peu d'instants après mon arrivée, je reçus la visite du général napolitain; il me dit : « Le prince n'a pas suivi sa femme, il est relégué dans un coin du palais. Je vais lui ordonner de le quitter dans les vingt-quatre heures. » Il m'annonça qu'ayant su que la famille de Jannet, l'intendant de Rome, s'était réfugiée et cachée à Florence, il s'y était rendu; qu'il avait réclamé les bijoux de la reine d'Étrurie, et qu'il avait obtenu cette précieuse cassette en menaçant le détenteur de le faire fusiller à l'instant.

On m'annonça ensuite M. Fouché, que je n'avais pas vu à son passage à Rome. Malgré tout ce que son visage blême et insignifiant lui donnait de facilité pour dissimuler ses impressions, il lui était impossible de dérober son embarras. Je lui dis : « Quel est l'événement qui engage mon persécuteur à venir chez moi ? » Fouché s'excusa en rejetant tout ce qui m'était arrivé sur Bonaparte, Talleyrand, Sieyès et Réal. Il m'assura qu'il m'avait été constamment dévoué. « Ce sont là, lui dis-je, des démonstrations d'intérêt bien équivoques et bien tardives. Au surplus, que me voulez-vous? » Fouché répondit : « Je suis ici dans une position bien critique; je ne sais comment me rendre en France ; vous pouvez m'en faciliter l'occasion en me permettant de

voyager avec vous jusqu'au premier port de mer ». Je répondis à Fouché : « Je ne prends pas la route de la mer. Je vais à Bologne, et de là en France à travers l'armée autrichienne. Les égards que j'en reçois sont dus à l'estime qu'impose même aux ennemis la fidélité à la patrie. » Fouché me laissa, se déguisa et courut s'embarquer.

Je quittai Florence. Peu d'instants après mon arrivée à Bologne, le roi chargea son premier aide de camp de se rendre chez moi pour me dire qu'il m'attendait.

Lorsque j'entrai chez Murat, sa physionomie me parut fort altérée; il me raconta les désagréments qu'il éprouvait de la part des généraux autrichiens, l'arrestation d'un de ses principaux officiers, qu'il avait chargé d'une réponse au vice-roi, dont il avait déjà eu à se plaindre. Il me remit copie d'une lettre qu'il avait écrite à Bonaparte [1] en réponse à la lettre de celui-ci à Caroline, sa sœur, reine de Naples. A ce sujet, Murat ne cessait de me répéter que « cette famille n'avait ni foi ni loi; qu'aucune qualité ne compensait leurs infamies ».

« J'aurais désiré, me dit Murat, que vous fussiez resté parmi nous, décoré de mes ordres et promu à l'un des premiers grades des armées coalisées. Vous seriez accueilli avec confiance et considération, et ce serait un Français pour moi au milieu des généraux autrichiens et russes, qui ne sont là que pour eux seuls. Je désire, continua Murat, que, rentrant en France, vous ne soyez pas la victime de la furibonde ingratitude de Bonaparte : il a voulu aussi me perdre ; il a pour confident un homme odieux et cruel, le général Davout. Je traitai fort mal ce misérable à Hambourg. Davout et Rovigo étaient les deux émules bien ardents en méchanceté; pour la colorer, ils se disaient des séides : ils n'ont jamais

1. Voir cette lettre, insérée par Barras dans le fragment autographe publié en appendice, p. 453.

été que des sicaires. Davout ambitionnait l'honneur de me faire porter la main au collet quand la fantaisie de me faire arrêter passa par la tête de Bonaparte : je fus assez heureux pour me sauver de leurs griffes et me rendre à Naples. Mais je n'y parvins qu'en me déguisant et franchissant les Alpes à l'aide d'un mulet et par des routes de traverse. Ce n'est que d'aujourd'hui que je crois avoir une nouvelle existence. Je viens de secouer le joug et de recouvrer mon indépendance. »

Je dis à Murat : « Vous êtes dans l'erreur : vous subirez le joug des puissances auxquelles vous êtes allié, aussitôt qu'elles auront désorganisé votre armée. Bonaparte lui-même n'est pas affranchi de leurs intrigues, quoique l'Autriche lui ait donné en mariage son archiduchesse. L'Autriche a été amenée à cette concession par la détresse où elle se trouvait et pour sauver ses États, mais il est certain et connu d'avance qu'à la première occasion l'Autriche s'alliera de nouveau aux puissances, marchera avec elles contre le Corse parvenu qui a eu l'audace de siéger sur l'antique trône des Bourbons : voilà mon opinion. J'ajouterai que le seul parti honorable qui vous restait, c'était de réunir toutes les forces militaires et navales de vos États et de les conduire.... Où? m'allez-vous demander. En France; oui, en France, où elles trouveraient de nombreux et de puissants auxiliaires dans les républicains, si dans une proclamation vous dites avec franchise : « Je viens renverser le tyran, je viens vous rendre la « liberté et rétablir la République ». Voilà le beau rôle qui vous était, qui vous est encore offert. Je m'y associerais avec la majorité des généraux français. Si vous eussiez agi ainsi, le succès n'était pas douteux. Il est encore possible dans ce moment. Réfléchissez-y. Si cette ouverture est agréée par vous, donnez-m'en avis, et nous préparerons l'entrée triomphante d'un roi qui, descendant du trône pour remonter à la dignité de citoyen, reprend ses premières opinions républi-

caines et recommencera le rôle de Washington par celui de Pélopidas, en délivrant sa patrie du tyran qui l'opprime. »

Mon discours, vraiment improvisé, parut faire impression sur Murat; mais était-il possible d'obtenir un mouvement d'élévation soutenu, d'un homme qui, sorti des derniers rangs de la classe plébéienne, voulait faire aux autres et s'était fait à lui-même l'illusion de penser qu'il appartenait à la classe des rois, qui s'était laissé et fait appeler Majesté depuis plusieurs années, et qui croyait peut-être tout à l'heure avoir fait un acte de bonté à la manière de Titus, enfin s'être humanisé, en me permettant de ne l'appeler que général, ainsi que ce ridicule Cambacérès, s'identifiant lui-même au rôle dont il était le mannequin, disait à ses familiers : « Vous pourrez, quand nous serons entre nous, ne m'appeler que Monseigneur ». Les délices de la royauté napolitaine avaient fait perdre à Murat l'énergie du soldat de la Révolution; il n'avait jamais eu la tête large, il ne l'avait point assez forte pour soutenir un premier rôle. Toute la finesse d'aide de camp qu'il avait eue pour faire son chemin auprès d'un despote, ne suffisait pas pour résoudre ni même comprendre les difficultés d'une position aussi compliquée que la sienne, au milieu de l'Europe, si compliquée elle-même et bouleversée par suite des changements de la Révolution et des nouveaux intérêts que Bonaparte y avait substitués. Il retourna avec les débris de son armée à Naples, joué par l'Autriche et trompé par ses ministres; sa chute pourra être encore retardée de quelques moments : elle est plus que la force des choses, elle est en lui.

J'obtins un officier d'ordonnance pendant mon voyage à travers l'armée autrichienne, je fus accueilli par de grandes démonstrations d'estime et de considération. Les procédés envers un ancien républicain français devaient s'arrêter là où finissaient les armées étrangères des rois. J'avais oublié qu'il fallait renoncer aux égards en rentrant dans mon pays

occupé par l'empereur Bonaparte, et qu'il fallait se tenir sur ses gardes en arrivant aux postes français : mon entrée à Turin fut marquée par une nouvelle entreprise de persécution; mon passeport fut saisi, et l'on me déclara que je resterais en surveillance dans la ville.

Le lendemain, j'envoyai mon cousin, chevalier de Malte, chez M. Duzer, préfet de police, chevalier de Malte aussi. Il l'accueillit affectueusement, lui montra l'ordre qu'il avait reçu de Paris, mais non sa réponse au ministre, où, comme les agents impériaux d'alors, il se montrait dévoué avec ardeur à tous actes arbitraires. Un double de l'ordre de Paris avait été envoyé à la police de Gênes pour me retenir également en surveillance. Peut-être un peu inquiet de tout son dévoûment, en raison de la mobilité des événements, M. Duzer ne cessait de me répéter, avec toutes les apparences de la sincérité, que la persécution que j'éprouvais dépassait toutes les bornes, et qu'il allait, par estafette, solliciter ma liberté. J'attendis à Turin la réponse à cette dépêche : elle arriva avec ordre d'écrire sur mon passeport *Montpellier* au lieu de *Marseille*.

Je ne fus pas plus tôt arrivé à Nîmes que plusieurs citoyens, entre autres le vénérable M. Alliot, vinrent me prévenir que j'étais compromis dans une procédure commencée à Toulon, déférée ensuite à la cour de Nîmes, où tous les accusés avaient été transférés; que depuis quelques jours les interrogatoires sur mon compte avaient repris une nouvelle activité; que ce n'était plus Masséna, mais bien le froid et cruel Pelet de la Lozère, qui pressait de toute son autorité le moment où cent cinquante républicains détenus seraient jugés.

Éclairé sur cette suite de combinaisons sanguinaires, je fus à Montpellier. Je me rendis chez M. Pelet de la Lozère; je débutai par ces mots : « Monsieur le commissaire général de la police, je me rends ici sous votre surveillance, ayant

su que vous informiez contre moi dans l'inique procédure poursuivie sous votre direction à Nîmes. Plus de trente pères de famille ont été égorgés par Masséna à Toulon; cent cinquante coaccusés s'attendent au même sort dans les prisons de Nîmes. Quant à ce qui peut me concerner, je donne ma parole de ne pas bouger d'ici : je ne recule point encore devant la barbare persécution exercée depuis si longtemps contre moi. »

M. Pelet était trop au courant des affaires de la politique extérieure comme intérieure pour ignorer que le gouvernement impérial était en grand danger, tant à cause des victoires des armées étrangères entrées en France, que du mécontentement général de la France elle-même. Il avait donc un grand désir de ne pas ajouter à ses précédentes responsabilités celle de nouvelles cruautés. Ce sentiment du présent et de l'avenir, que je n'appellerai point l'honorable remords du passé, donnait à M. Pelet un grand désir de se justifier d'abord à mon égard, puisque j'étais la principale victime qu'on n'avait cessé de viser. C'est donc du ton le plus bénin que M. Pelet chercha à se justifier en me disant avec toute sorte d'affabilité : « Votre collègue à la Convention nationale n'aurait pas dû être soupçonné de vous être contraire. Je suis votre ami : je suis envoyé dans ces contrées pour y maintenir l'ordre et terminer une procédure qui dure depuis si longtemps contre des hommes qui, en grande partie, ne fournissent aucune culpabilité. Je ne serais pas étonné, continue M. Pelet, que vous eussiez pu avoir des relations avec plusieurs des détenus; moi-même j'aurais pu en connaître quelques-uns particulièrement, et avec toute innocence. Au surplus, tous ces désagréments sont finis, et je vous prie, général, de voir en moi un de vos amis, et permettez-moi de vous croire le mien. » Je ne répondis point à M. Pelet : « Des amis! les méchants n'en ont pas », mais mon regard le lui exprima.

Cependant le duc d'Angoulême, entré à Bordeaux le 12 mars 1814, y a établi un conseil. Il a été délibéré qu'il serait écrit de suite au gouvernement anglais et au roi pour leur faire part des succès obtenus. Suchet a refusé de coopérer avec Soult. Masséna a promis qu'il arborerait le drapeau blanc à Toulon. Les ministres anglais et le roi n'ont point répondu à cette missive. Castlereagh au moment même proposait encore un traité à Bonaparte. Dans l'intervalle, le gouvernement anglais s'assura des rapides progrès des armées coalisées et royales. Castlereagh alors donne des ordres à l'amiral anglais stationné devant Bordeaux : il abandonne le système de pacification et poursuit celui du renversement de Bonaparte. Le conseil du prince appela l'amiral anglais. On a dit qu'il y avait eu des pourparlers sur l'étiquette, notamment sur la façon de saluer au moyen de salves d'artillerie; je ne crois pas que dans une circonstance aussi décisive un prince qui n'aurait fait qu'apprécier sa position eût pu tenir à de telles vétilles : les princes eux-mêmes, qui croient le moins à l'égalité des hommes, même en Jésus-Christ, s'en rapprochent tout à coup lorsqu'ils sont malheureux. Il n'y a qu'un parvenu, et en même temps un homme aussi dur que Bonaparte, dont l'ambition n'a eu d'autre but que le désir de mépriser outrageusement ses semblables et de les placer à une immense distance de son pouvoir et de sa personne, qui veuille encore les y retenir le jour où il les invoque à son secours. Il n'y a que Bonaparte à qui il soit donné de demeurer insolent et contempteur dans la mauvaise fortune, comme il l'a été dans la bonne. Les agents de Bonaparte ne se croient point obligés de l'imiter jusque-là : ils ont pris d'eux-mêmes le conseil d'être moins inflexibles.

On vient de voir le changement de ton de M. Pelet, abaissé jusqu'à l'humilité et même la caresse, et comme le sentiment de leur sûreté corrige les agents impériaux du

goût d'imiter l'impudence de leur maître. La férocité prendrait bientôt sa revanche si la fortune revenait encore un moment sourire aux armes de l'Empereur.

L'entrée des ennemis dans Paris et l'abdication furent une raison beaucoup plus décisive. Ce qu'il y a, pour les victimes du gouvernement impérial, de plus sûr que toutes ces paroles adoucies de l'agonisant Pelet, c'est que les ennemis qui avaient pénétré en France finirent par arriver à Paris, et qu'il a fallu que l'abdication de Bonaparte s'ensuivît. Le comte d'Artois rentra à son tour, prononçant le mot : « Plus de droits réunis, plus de conscription, Charte constitutionnelle : voilà notre bannière ». Ce cri, répété par Louis XVIII et sa famille, leur ouvrit les portes de la France; elles auraient pu dès ce jour être à jamais fermées à la famille corse qui depuis vingt ans faisait le malheur de la France. C'est le grand événement du retour des Bourbons qui va heureusement assurer le salut des victimes qui restaient sous l'oppression dans toutes les parties de la France.

CHAPITRE V

Joie universelle à la rentrée des Bourbons. — Expression de Bonaparte à la nouvelle de la défection de Murat. — Bonaparte à Fontainebleau. — Ney. — Vociférations de Bonaparte contre Marmont, contre Talleyrand. — Un mot sur la chute de Bonaparte. — Réponse aux détracteurs de ses ennemis et en particulier de Bernadotte. — Bernadotte a pu être roi de France. — Mission secrète de Lucien à Rome et aux États-Unis. — Administration de Bonaparte. — Lettres de cachet. — Le curé de Rians. — Le château d'If. — Lajolais. — Histoire d'un colonel prisonnier d'État. — Outrages à la presse. — Réflexions sur la Restauration. — Requête des détenus de Nîmes. — Je reviens à Paris. — Visite de Talleyrand. — Je vais le voir aussi. — Notre entretien. — Morale de Talleyrand. — Je ne lui cache pas mes sentiments. — Dépêche importante qu'il me donne à lire. — Bernadotte en France. — Son entrevue avec Louis XVIII. — Je quitte Talleyrand. — Mme de Staël. — Son jugement sur Talleyrand. — La légitimité. — Gaspillage de quarante millions. — Les pillards diplomates. — Corruption de Talleyrand. — Son nouveau système de gouvernement. — M. Beugnot chef de la police. — Mot célèbre de lui sur son métier. — Il me fait espionner. — Thurot. — Je suis entouré d'agents de Louis XVIII et de Beugnot. — Visite du duc d'Havré. — Il vient chez moi de la part du Roi. — Haine contre M. de Blacas. — Imprimé audacieux répandu par les ennemis de Louis XVIII. — Factum de Montgaillard. — Éloge de Louis XVIII. — Je refuse les avances de M. d'Havré. — Louis XVIII m'écrit. — M. de Blacas plus puissant que jamais. — Blacas m'offre ses services sous le Directoire. — Il se dit mon parent. — Son histoire. — Ses trésors. — Blacas favori. — Craintes de M. d'Havré. — Je consens à une conférence. — Mes scrupules. — Entrevue avec Blacas. — Politesses réciproques. — Témoin secret. — Discussion politique. — La garde

royale. — Les subsistances. — Mes pronostics. — Je quitte M. de Blacas. — Petite vengeance de M. d'Havré. — Le Roi me demande une note. — Je la lui adresse. — Quel fut le sort de mes observations. — Louis XVIII veut continuer la correspondance. — Je m'y refuse. — Apparition de Fauche-Borel. — Il vient chez moi. — Accueil que je lui fais.

Mars 1814. J'étais encore à Montpellier, sans autre sûreté que celle des dernières paroles de M. Pelet, lorsque nous reçûmes la nouvelle plus surprenante sans doute que toutes celles qu'on avait eues depuis vingt-cinq ans : la réintronisation de la famille des Bourbons. D'après les consolantes promesses que faisaient ces nouveaux arrivants ou revenants, on juge si la joie des victimes de la tyrannie impériale dut être grande. Consciencieusement on ne peut méconnaître qu'elle fut universelle, et j'avais un droit et un intérêt assez naturel à y prendre part. Il est historiquement curieux que ce soit aux Bourbons qu'un homme dans ma situation, conventionnel, ex-Directeur et régicide, se trouve en ce moment devoir la vie et le repos.

Parmi les choses singulières qui nous furent racontées de Paris par les commissaires du Roi envoyés dans le Midi, on rapportait que Bonaparte, lorsqu'il apprit que Murat avait traité avec les Alliés, se serait écrié, devant plusieurs maréchaux, parmi lesquels étaient Lefebvre et Berthier : « Ce drôle, ce gredin de Murat vient donc de me trahir : si je bats les ennemis, je le ferai fusiller; ses enfants et sa gueuse de femme méritent d'être dans une cage de fer qui sera placée dans un égout ». Bonaparte, dans sa fureur, aurait encore parlé des vices et du libertinage de sa sœur dans des termes qu'il n'est pas possible de rappeler [1].

Parmi les facéties de son agonie de Fontainebleau, on nous racontait que, déshabillé pour se coucher, ayant cousu son

1. Voir à l'appendice, p. 457.

grand cordon sur sa chemise, il se lamentait, lorsque Ney lui dit : « Sire, vous n'êtes plus rien : que votre femme monte à cheval, nous la suivrons sur la Loire et ferons tête à l'ennemi ». Suivant le rapport de Ney, Bonaparte aurait été comme asphyxié, et Ney dit : « Voilà donc le maître du monde! » Bonaparte était fort indécis alors qu'il écrivait son abdication : plusieurs fois le brouillon fait, refait, fut déchiré et plusieurs fois recommencé. Cela se passait en présence des maréchaux qui l'y avaient décidé. Lorsque ces mêmes maréchaux, parmi lesquels se trouvaient Berthier, Ney et Lefebvre, le quittèrent, ils furent insultés par la garde, qui leur dit : « Allez, vous autres aussi, à l'ennemi comme ce traître de Marmont ». Alors les maréchaux seraient remontés. Berthier fit des reproches à Bonaparte, l'accusant d'avoir donné l'ordre à la garde de les faire arrêter. Bonaparte s'en défendit et les maréchaux prirent une issue secrète pour se sauver. Lorsque Bonaparte apprit que Marmont l'abandonnait, il dit à Lefebvre : « Maréchal, courez après Marmont, après l'armée : ramenez-la, je vous en conjure; vous êtes aimé des soldats : ils vous écouteront. Laisserons-nous crouler un trône que j'avais élevé si haut? Faut-il que j'aie à déplorer la défection, l'abandon de ceux mêmes que j'avais comblés? Ce sacrifice déchire mon âme; si quelque chose peut l'adoucir, c'est que mon fils me succède et me protège contre les révolutionnaires qui ont constamment conspiré contre ma vie. Je succombe à la trahison. Talleyrand est un brigand comme Marmont : il a trahi la religion, Louis XVI, l'Assemblée constituante, le Directoire; pourquoi ne l'ai-je pas fait fusiller? Quoique renégat de la Révolution, ce n'en est pas moins un révolutionnaire. » Ainsi la dernière pensée de Bonaparte était encore de redouter les patriotes, qu'il appelle révolutionnaires, et l'on voit qu'il est large dans cette appellation, où il comprend Talleyrand. Poursuivi par ses souvenirs, il voudrait égorger les enfants qui restent, parce

qu'il a égorgé les pères. Telle est la conséquence des précédents : « Ne pouvoir pardonner le mal qu'on a fait ! » et l'on voit celui qui a tout trahi crier à la trahison ; c'est là un spectacle qui n'est pas sans moralité, car l'on a pu dire de Bonaparte que tous ses crimes n'avaient pu lui donner le succès qui était le but de tous les autres, la jouissance de sa tyrannie ; on a pu prédire encore, en le voyant traité comme il le méritait, c'est-à-dire abandonné par tous les nobles anciens et nouveaux qu'il avait appelés à soutenir son usurpation sur la liberté, que « sa trahison n'a trouvé que des traîtres ».

Je n'ai point à développer les causes de la chute de Bonaparte : elles ont été universellement senties et appréciées. Il n'y a rien de hasardé à dire qu'elles commencent à son avènement même ; et l'on peut affirmer que dès lors, malgré tout le soin qu'il avait mis à duper la France, la nation était, en très grande partie, révoltée de son usurpation ; la longue durée de son despotisme n'avait fait que généraliser ce sentiment ; il attendait une occasion, la faveur d'une grande circonstance, pour faire explosion et se développer : la guerre extérieure dut être plus d'une fois l'occasion attendue, mais, la victoire ayant si longtemps couronné les armes de Bonaparte, cette occasion fut d'autant ajournée. Le jour où la chance militaire aurait tourné, la question devait être décidée. Les hommes à qui la perte de leur fortune impériale donne autant de regrets que la jouissance leur en donnait de joie et d'insolence, ont voulu mettre au rang des causes de la chute de Bonaparte la coopération que Bernadotte aurait eue dans la formation et les combinaisons de la dernière coalition ; et, dans leur désespoir, ils n'ont pas trouvé assez de paroles pour vociférer, comme ils le font encore, que « Bernadotte fut un traître à la France » : d'où ils concluent aussitôt qu'eux, impériaux, sont les amis de la France, et qu'ils étaient enfin, comme ils le répètent tous les jours à pleine bouche, les « vrais Français ». J'ai si

souvent et si sérieusement entendu répéter ces sophismes par divers personnages qui ajoutaient à leurs discours la prétention de l'honneur pour eux, et du déshonneur pour ceux qu'ils attaquaient, que je ne puis laisser sans réponse ces absurdes accusations.

D'abord, pour qu'on ait été plus ou moins Français en raison de ce qu'on aurait été plus attaché ou plus opposant au gouvernement de Bonaparte, il faudrait que Bonaparte fût la France elle-même, ce que sa conduite et les événements qu'elle a amenés n'ont nullement prouvé. Il a dit avec arrogance que « la France était lui », et l'on a vu comment il avait justifié cette impudence; mais, sans admettre que les liens de fer par lesquels il l'avait enchaînée à lui eussent aucunement produit cette fusion prétendue, qu'est-ce que cette relation pouvait imposer de devoirs particuliers à Bernadotte, devenu Suédois par l'engagement le plus formel?

On a parlé de l'élévation de Bernadotte au trône de Suède, dont on voudrait que Bernadotte fût redevable à la puissance et même à la protection de Bonaparte. D'abord cette première assertion est de toute fausseté. Non seulement Bonaparte n'est nullement l'auteur de l'élévation du prince royal de Suède, on peut assurer qu'il n'y fut pas seulement étranger, mais hostile; qu'il avait en cela continué l'opinion de malveillance et de défiance qu'il avait eue pour Bernadotte depuis le 18 Brumaire : et rien n'est plus certain que la persistance de ce sentiment d'inimitié. Ce sentiment fut tellement apprécié de Bernadotte, que pendant son voyage, jusqu'au moment où il eut touché la terre de Suède, il fut toujours dans l'appréhension de se voir arrêté par la gendarmerie française. Mais du moment que Bernadotte eut accepté la qualité de prince suédois, comment n'y aurait-il pas été fidèle, lorsque Bonaparte vint poursuivre la Suède jusque dans ses derniers retranchements et pousser les rigueurs de la suzeraineté qu'il s'arrogeait beaucoup plus loin encore à l'égard de cette puissance

que de toutes les autres, qu'il considérait généralement comme ses vassales? Après que la conduite inique de Bonaparte eut mis Bernadotte dans l'impossibilité de continuer une alliance qui n'existait plus et qui avait été rompue par Bonaparte d'une manière trop violente pour permettre seulement la neutralité; lorsque Bonaparte avait amené les choses à ce point, que, pour la Suède, la question fut celle de la vie ou de la mort, enfin d'« être ou ne pas être », quel parti restait à Bernadotte que celui de soutenir la guerre qui lui était faite? Du moment qu'il ne pouvait échapper à la guerre, peut-on stupidement exiger qu'il la fît tout seul, et que dans une cause commune il se séparât des Alliés, qui seuls pouvaient le soutenir? Du moment que la guerre était aussi légitime, puisqu'elle était forcée et provoquée par Bonaparte lui-même, quelle était la position de Bernadotte, sinon celle de faire tout ce qui allait le plus directement à paralyser son ennemi, puis à le renverser, lorsqu'il fut bien prouvé que pour échapper à sa méchanceté et à sa perfidie, il n'y avait pas d'autre ressource avec un tel caractère que de vaincre ou de mourir? Si après cela Bernadotte a contribué à donner une direction aux opérations militaires qui ont amené ce résultat, quelle autre conduite lui était possible?

Acceptant lui-même une partie de ces reproches qui lui sont faits par les impériaux bonapartistes, et croyant avoir à s'en justifier, Bernadotte a fait dire qu'« après les victoires nécessaires de la coalition (victoires auxquelles il n'était point étranger sans doute), arrivé sur les bords du Rhin, de ce Rhin qu'il avait plusieurs fois franchi en vainqueur à la tête des Français pour entrer chez l'ennemi, et que cette fois il allait franchir en vainqueur encore, mais pour entrer sur le territoire français, il s'était senti comme arrêté par un Dieu au souvenir de son ancienne patrie; que son quartier général n'avait pas passé Liège ».

Sans entrer ici dans tout ce que cette circonstance a

d'exact dans les détails et dans les intentions, je pense que ce n'est pas là la raison ni même l'excuse admissible de la part de Bernadotte; je n'examine pas la question « s'il lui a été possible d'être nommé Roi par les coalisés, à la place de Bonaparte » (ainsi qu'il paraît que cela avait été l'intention de l'empereur Alexandre à Troyes, où il ne s'agissait encore nullement des Bourbons); je dis que du moment que le destin de la guerre avait mis Bernadotte dans cette condition, il fallait qu'il la subît jusqu'au bout; que, dans l'intérêt même de la Suède comme de la France, Bernadotte n'avait rien de mieux à faire que de pénétrer avec les Alliés, et d'arriver, s'il l'avait pu, le premier à Paris, pour prendre la première part aux grandes décisions qui allaient fixer le sort de la France.

Mais pour suivre une marche aussi claire il aurait fallu que, dans cette circonstance comme dans toutes les autres, Bernadotte quittât un moment son caractère d'irrésolution, ses tergiversations calculées, et qu'il reçût son rôle d'une spontanéité personnelle. Or il paraît que cela était au-dessus de sa nature. Dans tout ce qui venait de se passer il avait été l'instrument de la force des choses : c'était tout ce qu'il y avait en lui; poursuivi avec rage jusque dans son nouveau domicile de Suède, en ayant vu déjà prendre tous les postes avancés et ne pouvant pour son salut faire autre chose que s'attacher à la coalition, il avait marché derrière elle, et parut cependant marcher à sa tête. Lorsque, par une suite de victoires remportées par le courage des peuples soulevés et un peu par le désespoir des rois, les Alliés se trouvèrent avoir un résultat plus heureux qu'eux-mêmes ne s'y étaient attendus, Bernadotte, en présence d'une nécessité de conduite définitive, retomba dans ses irrésolutions. L'indécision de son caractère redoubla, et il fut le même homme qu'il s'était montré dans nos troubles civils, toujours finassant, deviné dans ses finasseries par ses rivaux, leur donnant ainsi ses

propres avantages, perdant enfin l'occasion que son talent et les circonstances lui avaient offerte à plusieurs reprises, celle d'être Dictateur ou Roi de France; ce dernier rôle parut avoir été assez de son goût dans les derniers temps, car on peut croire qu'il s'est résigné à la Suède pour y trôner, ne pouvant obtenir mieux en Europe; je dis encore que, royauté à part et s'il n'en avait pas eu la maladie comme Bonaparte, Bernadotte en 1814 aurait pu être cette fois le sauveur de la France et l'organisateur de la liberté, comme je pense, dans toute ma conscience et malgré l'humeur des bonapartistes, qu'il en avait été l'un des libérateurs en contribuant à terrasser Napoléon, Napoléon non seulement le premier ennemi de la France, mais l'ennemi du genre humain tout entier.

Aussitôt que l'adversité commence pour l'homme qui a exercé un pouvoir tyrannique et qui ne l'a plus, l'histoire arrive sur lui avec toutes les rigueurs, et l'on va chercher dans des faits même fort récents la lumière qu'on n'a pu obtenir plus tôt et qu'on croit retrouver dans tout ce qui a succédé. Ainsi, Bonaparte étant décidément parti pour l'île d'Elbe, on allait rechercher non seulement les actes de son usurpation, mais tout ce qui l'avait précédée, dès le berceau même, et tout ce qui était en rapport avec sa famille dans les temps les plus reculés. Ainsi l'on disait fort généralement que la prétendue brouille entre Bonaparte et Lucien n'avait jamais été qu'un acte politique, pour conserver un membre de la famille dans une opposition qu'on appelait « jacobine », et où il était important pour Bonaparte d'avoir des intelligences. Lucien n'aurait donc été résider à Rome qu'avec une mission fraternelle, pour y mieux jouer son rôle, sous les apparences de la disgrâce : il y fut réellement accueilli avec toutes les démonstrations non de l'estime, mais de la considération que la politique romaine savait accorder à un agent déguisé du pouvoir. Lucien devait d'autant plus se faire croire isolé des combinaisons politiques,

qu'il jouissait avec plus d'ostentation, et de l'air de l'épicurisme le plus insouciant, de l'immense fortune qu'il avait commencée comme garde-magasin et commissaire des guerres, continuée comme ministre de l'intérieur, augmentée mais non achevée encore comme ambassadeur en Espagne, où toutes sortes d'affaires et d'exactions n'avaient pu assouvir sa cupidité insatiable. Mais, aux yeux de Bonaparte, toutes les immoralités de ses frères étaient fort indifférentes. Son grand but, son idée fixe étaient de renverser tous les gouvernements libres. On est donc autorisé à le suivre agissant toujours dans cette idée; on en rapporte comme une circonstance importante entre plusieurs autres, que les États-Unis d'Amérique avaient été devant ses yeux comme l'un des premiers États d'opposition dont il devait s'occuper : en conséquence, un bâtiment armé avait été destiné à transporter Lucien aux États-Unis d'Amérique avec le caractère secret d'ambassadeur de Bonaparte, qu'il déploierait en temps et lieu. Dix millions lui avaient été comptés, ainsi qu'un crédit de pareille somme. Les Anglais, soupçonnant ses projets, l'attendirent en mer, capturèrent le vaisseau, l'emmenèrent à Londres et, sans le vouloir, sauvèrent le gouvernement libre des États-Unis. A quelle affreuse condition, ô ciel, était réservée la malheureuse espèce humaine, tombée sous le joug des Corses, si le nouveau Masaniello se fût seulement arrêté dans son délire, et si cette bande de misérables se fût mieux entendue!

Pouvant maintenant jeter un moment les yeux sur l'administration de Bonaparte, que la terreur imprimée par son despotisme n'avait pas encore laissé considérer, les Français se disaient, avec un sentiment de honte et de stupeur : Comment celui qui avait trouvé une république organisée a-t-il voulu et pu la détruire dans ses fondements! Comment l'audace d'un mortel a-t-elle pu s'avancer jusque-là! Il a rappelé les émigrés, les prêtres; il s'est entouré des nobles et des

aristocrates; il leur a prodigué le produit des revenus publics, les emplois lucratifs, dans le civil et dans le militaire; il n'y a plus eu de récompense que pour la servilité et la trahison; il a rétabli en partie la féodalité, les titres, les décorations, les majorats; il a institué, sous le nom de corps législatif, une assemblée de muets, un sénat non moins muet, dévoué à ses volontés, qu'il a doté splendidement; il n'a pu, quant à lui personnellement, se priver d'habiter le palais des rois : il a fallu qu'il couchât dans leur lit; il s'est intitulé leur successeur et même leur parent! il s'est créé une garde prétorienne; il a rétabli les prisons d'État et fait construire de nouvelles bastilles. Plusieurs de ces bastilles avaient d'affreux cachots souterrains; déjà s'y trouvaient portées les machines destinées aux pratiques de la question et de la torture, qu'il voulait rétablir, les regardant comme les premiers droits de sa couronne et les joyeux privilèges de son avènement à l'empire. Des lettres de cachet furent confectionnées sur le type ancien, noms et signatures en blanc, un certain nombre mises à la disposition de plusieurs grands dignitaires. L'archevêque d'Aix en avait reçu dix : elles furent appliquées à des prêtres, à l'honorable curé de Rians, et même à des laïques. Ne parlant ici que de ce qui s'est trouvé le plus près de moi, dans le Midi particulièrement, je puis citer les malheureux prisonniers du château d'If; Lajolais et d'autres détenus de cette affreuse prison manquaient de tout, depuis longtemps ils ne présentaient plus que l'image de squelettes ambulants. Un colonel était enfermé depuis sept ans à ce même château d'If, sans avoir pu connaître les motifs de sa détention ni recevoir les secours de sa famille. Lorsqu'elle s'informait de son existence en s'adressant au ministre de la guerre, Son Excellence répondait une fois pour toutes : « Votre parent aura sans doute été tué ». Un officier du génie, chargé de l'inspection et des réparations du fort, en donna enfin avis à la famille. Ce malheureux, mis en liberté provisoire, avait

perdu la santé et se trouvait sans ressources. Le préfet lui signifia de sortir, le jour même, de la ville de Marseille et de se rendre aux Pyrénées, son lieu de naissance. On lui refusa un ordre de route, pour avoir au moins l'étape. Il trouva chez moi et chez plusieurs officiers les secours qui lui étaient nécessaires; il partit en nous comblant de ses bénédictions.

Bonaparte n'avait pas seulement restreint la presse contemporaine périodique qui pouvait se permettre quelques critiques ou seulement quelques observations sur ses volontés, il essaya de mutiler et d'altérer les textes purs des écrivains, des philosophes qui avaient depuis si longtemps honoré et éclairé notre pays et le monde entier. Sans continuer une plus longue nomenclature de tant de forfaits si connus, je demande encore à ce despotisme délirant où il se serait arrêté, s'il ne l'avait été par ses défaites mêmes sur le champ de bataille. Certes mon sentiment ici, malgré toutes les calomnies des impériaux bonapartistes, me rassure beaucoup sur la crainte d'être accusé de connivence avec nos ennemis. Je les ai combattus dès ma première jeunesse, dans les diverses parties du monde, pour l'intérêt de mon pays, comme dans mon pays même, quand le théâtre de la guerre s'y est trouvé transporté! Sans doute le plus grand malheur d'une nation est d'en être réduite à ne savoir pas faire elle-même ses affaires et d'être forcée de voir venir à son secours des étrangers qui, en prenant le nom d'alliés et même d'amis, n'en sont pas moins de trop réels ennemis. Nous n'avions pas subi cette calamité lorsque nous repoussâmes les ennemis à Toulon, lorsque nous fîmes le 9 Thermidor, le 13 Vendémiaire et même le 18 Fructidor. Mais puisque la force des événements vient représenter à nos yeux ces époques où la France a soutenu des combats intérieurs dont elle est sortie victorieuse, et auxquels, plus heureux qu'en ces derniers jours, j'ai eu l'honneur peut-être d'avoir pu coopérer d'une manière efficace, je n'hésiterai pas à répéter, moi conven-

tionnel, moi dont les opinions et la conduite sincèrement républicaines n'ont jamais admis de capitulation avec nos ennemis, ni de transaction avec la royauté, quand elle était rangée parmi eux, je n'hésite pas, dis-je, à soutenir dans mon âme et conscience que la journée du 30 mars 1814, où Bonaparte a été terrassé, n'a pas moins été en fait une journée de délivrance pour notre pays, que ne l'avait été le 9 Thermidor; et il ne serait pas difficile de démontrer (si c'était ici le lieu d'une pareille discussion) qu'entre Robespierre et Bonaparte, le plus coupable de ces deux tyrans, le plus funeste à l'humanité, n'a peut-être pas été Robespierre, alors même que les formes d'une cruauté plus intense doivent le faire paraître le plus odieux.

Mais, quoique les étrangers et les Bourbons, renverseurs coalisés de Bonaparte, se trouvent maîtres de Paris, les victimes du gouvernement impérial ne sont pas encore sauvées. Les bourreaux voudraient les retenir encore : il faut bien des pétitions et des efforts pour arracher les malheureux détenus de Nîmes. Ils adressent une supplique à MM. les premier président, procureur général et conseillers en la cour d'appel de Nîmes, à M. le préfet du Gard, à M. le juge d'instruction près le tribunal de Nîmes et à tous les dépositaires de l'autorité administrative et judiciaire dans le département du Gard. J'en donne quelques traits :

Le Tyran que la fortune avait élevé pour le malheur des peuples, et que l'indignation des peuples a précipité de son trône usurpé, vient de perdre tout à coup l'influence que lui avaient donnée le sang des braves et la terreur de son nom.

Durant quatorze ans il a pressé la France et l'Europe sous le poids d'un despotisme affreux : tous gémissaient en silence.

Nous osâmes tenter d'ébranler ce colosse odieux, et de délivrer la pensée, parce que la pensée pouvait seule nous délivrer du Tyran.

Cette conjuration, d'autant plus généreuse qu'elle a dû paraître téméraire, fut déjouée; les fers et les apprêts d'une mort certaine ont été le prix de notre dévoûment.

Le colosse est tombé. Sur ses ruines, la France a déjà déposé ses vêtements de deuil, et l'allégresse publique éclaté de toutes parts.

O contraste affligeant!

Tandis que tout renaît, que tous les cœurs se réunissent dans une commune haine et dans un commun espoir, nos mains sont encore enchaînées, nos foyers sont déserts, nos familles pleurent encore!

Signé : Lalliaud-Larnac, Alexandre Ricord fils, Henry Moutier, Jullian, Vernet, Revest, Sauvaire, Porre, Montel, Aillaud, Jullian, Plaisant, Savon Dozol père, Porre, Dozol fils, Sicot, Julien, Amphoux, Berneron, Dabat, Borely, Camoin, Michel, Castelin, Collomb, Delui, Negrel, Pignol, Carrigues, Méro aîné, Méro cadet, Guis, Blancard, Simonet, Loubat, Marquisan, Vachier, Celce, Compagnier Prost, Merci, Alibert, Meyrier, Pierrugues, Cros, Vidal, Fouque, Moynier, Gueyrard, Brest, Olivier Brest, Barthélemy, Olivier, Imbert, Barnel, Lacroix, Sénés, Toucas, Burle, Duchesne, Alliez, Bernard, Arnoux, aGubiac, Faucher, Coullomb, Cabanis, Tourret, Jaume, Menviel, Evesque, Lalane, Lafont.

Baragnon, *avocat*, Teste, *avocat*.

A Nîmes, chez Gaude fils, imprimeur de la cour d'appel, 1814.

Les signataires ci-dessus sont enfin sauvés par la Restauration : c'étaient les restes de leurs coaccusés fusillés à Toulon sous le commandement de Masséna et le commissariat de Pelet de la Lozère, par ordre exprès de Bonaparte.

Puisque j'ai suivi jusqu'ici la destinée des opprimés, il est temps que je recueille aussi ma part de la délivrance. Je crois avoir le droit de voyager désormais sans la permission de la police, et, n'ayant pas d'autre vœu que celui émis au 18 Brumaire, de rentrer dans la classe paisible, avec la simple qualité de citoyen, je vais me rendre à Paris, mon domicile depuis la Révolution, et dont je suis expulsé depuis que Bonaparte a saisi le pouvoir.

Talleyrand, sachant mon retour à Paris, paraissait avoir un grand désir de se justifier de ce qui m'était arrivé de

malheureux et de se rallier en même temps à ce que ma position pouvait me donner d'autorité pour une légitime représaille contre mes oppresseurs : il se hâta donc de venir au-devant de moi. En rentrant le soir à mon pied-à-terre, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, où j'étais descendu dans la maison d'un de mes anciens aides de camp, M. Victor Grand, je trouvai plusieurs fois les cartes de Talleyrand. Ne pouvant refuser de lui rendre au moins l'une de ses visites, j'allai à son hôtel, rue Saint-Florentin; reconnu aussitôt par ses valets, dont plusieurs avaient été les miens au Directoire, je n'eus pas besoin même de me nommer pour qu'ils s'empressassent de m'annoncer et de m'introduire auprès du grand « renverseur » de Bonaparte, intermédiaire actuel de la coalition.

Talleyrand me sauta au cou et m'embrassa avec une ardeur fort extraordinaire, vu son flegme habituel. On ne peut se faire une idée des protestations de civisme en même temps que d'affection pour ma personne, que m'exprima Talleyrand : il avait toujours été le meilleur patriote de France, n'avait respiré que pour notre pays; à mon égard il soutenait m'avoir toujours défendu vis-à-vis de l'Empereur, qui avait toujours eu la volonté de prendre contre moi les partis les plus rigoureux : « il l'en avait toujours empêché », disait-il, et m'avait sauvé; il avait de même défendu la République, la liberté, contre Bonaparte, il avait failli y succomber.

Cette marotte de Talleyrand ne m'était pas nouvelle : c'était celle de Fouché, lui aussi, et de Réal qui, toutes les fois qu'ils m'avaient joué quelque tour abominable, me faisaient toujours dire qu' « ils m'avaient sauvé et que leur vie se passait à me défendre ». Talleyrand, agissant sur une plus grande échelle que Fouché, ne voulait pas seulement m'avoir défendu en personne, « il avait défendu l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, enfin l'Europe entière contre l'usurpateur

et le conquérant ». On voit qu'uniquement occupé de sa personne, comme à l'ordinaire, Talleyrand ne s'occupait qu'à défendre ses parties faibles. Je les connaissais assez pour ne pas les croire fortifiées par tout ce qu'il mettait en avant : hors ce qui touchait son individu, je ne trouvais rien de satisfaisant dans ce discours. Je ne me payai point des raisons de Talleyrand qui, en même temps qu'il me proclamait le premier des citoyens par la résistance que j'avais faite à la tyrannie depuis le 18 Brumaire, ne répondait nullement à la question que je lui faisais sur les garanties que l'on allait donner à la France contre les violences de l'étranger, et contre celles du pouvoir nouveau qui se mettait à la tête des destinées de la France. « Vous l'avez bien mal imaginé, lui dis-je, ce pouvoir, en voulant qu'il fût propriétaire de la nation, sans contrat, uniquement par la grâce de Dieu, car c'est là votre légitimité; et de quoi la dotez-vous, cette légitimité? du don de cinquante-quatre places fortes que vous venez de faire à l'étranger, à qui vous avez encore livré la France. »

Talleyrand fut confus de la vivacité de mon discours, mais sa réponse se renferma dans un long silence de méditation; c'est celle qu'il faisait ordinairement, quand il n'était pas forcé par une circonstance ou une autorité supérieure : « Puisque vous croyez toujours vous en tirer ainsi par ce silence diplomatique, lui dis-je, citoyen ministre, je crois que votre calcul en ce genre peut être parvenu à son terme. Le jour est arrivé où vous allez avoir à rendre compte à la nation de tout ce que vous avez fait d'elle depuis le 18 Brumaire; je ne réclame pas et n'ai peut-être pas assez réclamé contre cette journée, en raison de ce qu'elle avait de personnel contre moi : vous pouviez changer les personnes, soit; mais vous avez détruit l'institution : elle était l'espérance du genre humain; il avait été prouvé qu'une République grande et forte n'était pas seulement possible, mais qu'elle

était réelle. Le problème de la liberté organisée était résolu par les triomphes intérieurs et extérieurs. Vous avez recommencé tous les préjugés les plus stupides que nous avions détruits, vous avez de nouveau barbouillé la table rase, et pourquoi avez-vous agi ainsi contre la République? Pour vous mettre à sa place, prendre tous ses trésors et ceux des autres nations, vous affubler de cordons, de décorations, de titres, tels que n'en voulait plus l'Europe entière, et tels qu'on n'en avait plus nulle part à la fin de l'ancien régime, où les vrais nobles et les gens bien élevés avaient le bon esprit de ne plus prendre de titres. Vous avez versé le sang de plusieurs millions de Français pour tourmenter l'Europe dans tous les sens et la spolier, pour mâtiner toutes les races royales, en introduisant dans leurs lits les êtres les plus abjects de la société, des Joseph Bonaparte, des Jérôme, des Louis, tous êtres aussi bornés que corrompus, des Pauline, des Élisa, des Caroline, que j'ai vues à Marseille filles publiques, et que dans ma vie la moins scrupuleuse je n'aurais pas seulement voulu hanter, alors même que je leur faisais l'aumône. »

Talleyrand m'écoutait avec une espèce d'acquiescement ou de tolérance qu'il ne pouvait refuser à celui qui avait commencé sa fortune politique et pécuniaire; il me disait avec une adhésion amère : « Bonaparte est un grand misérable : c'est lui qui a tout perdu, tout livré, après avoir tout pris. — Je conviens que Bonaparte est un grand misérable, et le plus grand coupable peut-être qui ait paru sur la terre depuis Adam : il a gaspillé les destinées du genre humain, il a perdu à plaisir, par sa vanité et son intérêt, la plus grande occasion que l'humanité ait eue depuis l'origine des sociétés, occasion qui ne se représentera peut-être pas dans l'espace de vingt mille ans. Oui, je le pense comme vous, votre Bonaparte est un « grand misérable », mais enfin il n'est pas le seul, et s'il avait été seul, s'il n'avait pas eu des complices

puissants et nombreux, il n'aurait pas atteint l'apogée du mal, ainsi qu'il l'a réalisé. Ainsi, si vous prétendez que Bonaparte soit décidément renversé, il faut commencer par changer ses idées, son système et les agents qui ne l'ont pas seulement soutenu, mais qui ont poussé les choses plus loin qu'il ne le demandait lui-même. Autrement votre prétendu changement de gouvernement n'en est point un : vous n'aurez changé qu'un nom, et la nation ne trouvera point son compte là où vous laisserez peser sur elle les mêmes instruments de tyrannie qui l'ont accablée pendant quinze mortelles années. Il faut donner à la France de vraies institutions libérales, et pour les exécuter et non les fausser, il faut d'honnêtes et sincères patriotes, c'est-à-dire les antipodes de tous les agents de Bonaparte.

— Bonaparte est un grand misérable », me répéta encore Talleyrand, comme croyant me donner une satisfaction complète, et je lui répliquai : « Nous sommes d'accord que votre Bonaparte est un grand misérable, mais enfin cela n'est pas tout ».

Talleyrand, se renfermant dans un profond silence, m'avoua, par ce maintien, qu'il ne pouvait ni ne voulait se soustraire à sa position de complice, d'enrichi de Bonaparte, et qu'il n'avait voulu que le changement de la personne. « Je conçois, lui dis-je, que lorsqu'on a reçu d'un gouvernement des cordons, des titres, de l'argent, on mette une certaine réserve à accepter la flétrissure qui se verse sur le gouvernement donateur; mais enfin, comme le gouvernement nouveau a garanti tous les dons de votre Empereur, les décorations, les titres, les dotations, vos donataires peuvent être tranquilles dans leurs jouissances, et n'ont pas besoin d'être continués dans le pouvoir pour que ces jouissances soient assurées.

— Oui; mais, me dit Talleyrand, les Bourbons, qu'il faut tenir en main, peuvent être tenus en respect par les bonapartistes, et il faut que nous les gardions pour cela. »

Il me fut ainsi bien démontré que Talleyrand, le premier agent de Bonaparte, n'avait pas voulu autre chose, en contribuant à son renversement, que se maintenir dans tout ce qu'il possédait, y ajouter encore de l'argent, et que pour tout cela il voulait se faire fort auprès des Bourbons d'une certaine puissance des bonapartistes, dont il avait l'air de disposer, à qui il ferait croire qu'il les protégerait : double jeu, intrigue perpétuelle de Talleyrand comme de Fouché. Ce dernier avait toujours marché dans tous les partis; Talleyrand n'avait fait qu'y boiter, comme Chénier l'a dit. Mais l'évêque d'Autun, tout en boitant, a tout traversé avec un bagage énorme et qu'il a toujours accru : on en verra plus tard quelques parties dans un certain détail.

Ainsi les bonapartistes, tels que Talleyrand, tout en ayant sacrifié leur chef, ne voulaient rien sacrifier des avantages qu'ils lui devaient, et la fausseté de leur position les obligeait à défendre l'importance du parti auquel ils rattachaient la sûreté de leur existence. Aussi, comme je n'avais point du tout observé dans mon discours le ménagement que commande la connaissance de la position de celui à qui l'on parle, et qui consiste, comme on dit vulgairement, à ne point parler de corde dans la maison d'un pendu, comme je m'étais peu soucié de déguiser ni de voiler l'application qui s'adressait si directement et pertinemment à mon interlocuteur, Talleyrand, ne pouvant se soustraire à son inévitable embarras, me regarda avec une humeur exprimée dans ses traits beaucoup plus franchement qu'il ne lui était jamais arrivé : il vit que je l'avais dépisté; qu'il n'avait pu m'échapper; qu'il ne pouvait en même temps me ranger parmi les hommes flexibles dont on obtient aisément la servile adhésion. D'un air d'amitié et même de sensibilité, Talleyrand me dit : « Je ne puis oublier, monsieur de Barras, tout ce que je vous dois : je sais dans quel état j'étais quand vous m'avez fait ministre. Je puis avoir l'or-

gueil de m'y être maintenu, mais enfin c'était mon commencement, c'est vous qui m'avez mis le pied à l'étrier : mais ici, mon cher monsieur de Barras, vous qui avez l'esprit si juste, pourriez-vous renoncer à cette qualité qui vous a toujours distingué? Vous ignorez tout à fait les hommes : ils sont les mêmes sous une Restauration que sous l'Empire et la République : ils veulent des jouissances physiques; ils n'ont pas tort, car il n'y a que cela de vrai : tout le reste est de l'ergotisme, de la théologie, c'est-à-dire abstraction inintelligible, insaisissable : il faut se ranger au positif, il faut hurler avec les loups, et dévorer avec eux tous les moutons qui se présentent, c'est-à-dire toute la race moutonnière, qui appartient de droit aux hommes supérieurs. »

Je ne pus contenir mon indignation en entendant les déductions et les développements de la morale du vieil apostat de la liberté comme de la religion. Je me retirai en lui exprimant tout mon mépris d'un seul regard, mais d'un regard décisif et dont il n'y avait point appel.

Talleyrand court après moi aussi vite que son infirmité le lui permettait, m'arrêtant par mon habit et me disant : « Barras, je vous en supplie, ne repoussez point les amis qui vous restent; ne les aliénez point par l'injustice ». Continuant de marcher pour m'en aller, et toujours plus animé : « Si j'avais porté, comme vous, toutes les livrées, lui dis-je, j'aurais conservé des amis et n'aurais point éprouvé toutes les vengeances d'une usurpation à laquelle vous ne vous êtes pas seulement soumis, mais que vous avez créée, soutenue dans tous ses excès, excitée dans tous ses délires, et qui vous a si largement payés, vous et les autres. » Talleyrand, devenant toujours plus doux à mesure qu'il me voyait plus irrité, prenait d'une main la mienne, et de l'autre tenait encore mon habit comme une autre Mme Putiphar, de peur que je ne lui échappasse; il avait l'air tout ému, des larmes même semblaient venir à ses yeux. « Moi, avoir pu jamais

être votre ennemi? — Vous avez été celui de la République, lui dis-je, et vous l'avez détruite. » Talleyrand, qu'on venait avertir de temps en temps, et qui avait beaucoup de raisons pour ne pas vouloir laisser soupçonner toute la mésestime que je lui exprimais, me serrant davantage la main, me dit : « Je vous demande votre parole d'honneur que vous resterez quelques moments encore avec moi. Je suis forcé de vous quitter un moment; en attendant, lisez cette dépêche que je viens de recevoir, et que je vais porter au Roi. » C'était une réclamation ou proclamation fort audacieuse écrite par Bonaparte avant son embarquement pour l'île d'Elbe, dans laquelle il protestait de l'illégalité de son abdication, obtenue par les baïonnettes. Talleyrand rentra : « Voyez-vous la morgue de cet homme qui a abandonné la France après l'avoir si indignement compromise, et même après avoir rejeté le projet de la défendre! Nous aurons aussi, me dit-il, quelque occupation pour nous débarrasser d'un autre prétendant au royaume de France; Bernadotte, que vous avez si bien connu, ne s'est-il pas mis, à son tour, à avoir cette velléité? Mais il s'y est pris trop tard. Bernadotte s'est fait, comme à son ordinaire, poissonnier le lendemain de Pâques. Il est arrivé à Paris après tous les Alliés, quand nous avions donné la place vacante aux Bourbons. Dans cette affaire il n'a pas eu seulement un pied de nez ajouté au sien, qui est cependant déjà assez long : il ne pouvait ou il feignait de ne pouvoir comprendre la meilleure des raisons prises dans son intérêt pour être obligé de partir aussitôt de France, pour rejoindre son royaume hyperboréen et y fonder sa dynastie; mais, voulant encore voir jusqu'au dernier moment ce qu'il pouvait espérer de la France, il a fallu qu'il allât se présenter à Louis XVIII, qui venait d'entrer en France et qui était déjà à Compiègne; après avoir fait attendre quelques moments dans son antichambre le prince royal de Suède, qui voulait être incessamment son frère, et qui avait manqué

tout à l'heure d'être roi de France, Louis XVIII, commençant dès lors le système de la fiction du règne de vingt et un ans, admit Bernadotte comme un militaire qui avait été à son service pendant son absence ; il lui savait gré de sa conduite pendant ce temps, où il n'avait pu le lui témoigner, et Bernadotte apprit ainsi comme quoi, soldat et général de la République française depuis vingt ans, il n'avait été jamais qu'un soldat et un sujet de Louis XVIII : il ne pouvait s'en défendre et se soustraire à un pareil compliment; c'est à peu près tout ce que Bernadotte a emporté de son apparition en France en 1814. »

En glosant ainsi sur Bernadotte, Talleyrand croyait éluder la question principale, et me distraire en me faisant sourire aux dépens du prince suédois mystifié. Il allait reprendre une conversation politique où il espérait sans doute obtenir de moi plus de considération que je ne venais de lui en exprimer. J'étais excédé des mensonges et de l'hypocrisie de ce visage blafard. Je pris congé de Talleyrand avec vivacité et peut-être, je l'avoue, avec violence : mais j'avais cru voir dans le mannequin, même démasqué, le prototype de tous les vices hideux et de tous les crimes froids du gouvernement impérial, le spectre impérial lui-même en personne, et il m'avait été impossible de me contenir.

Mme de Staël avait été, comme moi, proscrite presque Mai 1814.
immédiatement après le 18 Brumaire, et, comme moi, elle venait de recouvrer le droit de reprendre son domicile à Paris, à la suite de la rentrée de Louis XVIII, par la grâce de Dieu continué Roi de France et de Navarre : il y avait eu entre nous la communication d'idées et de sentiments d'une destinée commune. Ayant peut-être su quelque chose de mon entrevue avec Talleyrand, ou seulement par ce principe de reconnaissance qu'elle professait envers moi, en raison de tout ce qu'au temps du Directoire j'avais été assez heureux de pouvoir faire pour elle, ses parents et ses amis,

Mme de Staël, affectueuse et expansive comme aux premiers jours de notre liaison, vint me voir le lendemain de ma visite à Talleyrand. Allant et se précipitant au-devant de tout ce que nous pouvions nous dire à cet égard, elle n'en était plus à me remercier de ce que j'avais fait autrefois à sa demande si pressante pour l'élévation de Talleyrand. Elle débuta par m'en faire ses plus humbles excuses, et m'en exprima les plus vifs regrets. Elle me dit que ce n'était pas seulement la plus grande faute qu'elle eût commise depuis qu'elle était née; que c'était un crime, un crime affreux : elle se regardait comme comptable et coupable envers les dieux et les hommes d'avoir contribué à introduire dans les affaires Talleyrand; Talleyrand, un homme aussi pernicieux et aussi honteux pour la morale en elle-même comme en toute politique et toute forme de gouvernement : « Il vous a vendus, messieurs du Directoire, me dit-elle avec sa vivacité; il a vendu le Consulat, il a vendu l'Empire, l'Empereur, il a vendu la Restauration; il a tout vendu et ne cessera de vendre jusqu'à son dernier jour tout ce qu'il pourra et ne pourra même pas vendre. » Mme de Staël me citant à ce sujet un vers de Virgile qui se trouvait l'épigraphe d'une brochure qui était sur ma cheminée, et qu'elle m'expliqua comme à celui qui pouvait n'avoir pas grande mémoire de la langue latine, puisque je ne l'avais jamais apprise :

Vendidit hic auro patriam, dominumque potentem
Imposuit....

Mme de Staël me dit sur le même ton : « Talleyrand a vendu les Bourbons aux Alliés, il a vendu les Alliés aux Bourbons, il a vendu ces jours derniers cinquante-quatre places fortes d'un seul coup, et, ce qui est pire encore que d'avoir vendu les places fortes matérielles de la République — quand je m'exprime ainsi à son égard, si je le fais sans

aucune réserve, c'est parce que je ne puis encore rendre tout le mal que cet homme a fait à l'humanité, — n'est-il pas venu me voir hier avec beaucoup d'humilité? J'étais loin de l'attendre quand on l'annonça et que je le vis entrer chez moi à l'issue d'un dîner où il avait appris que je devais réunir quelques personnes considérables et maintenant en pouvoir à la Cour, car le pouvoir est toujours ce que cherche et flaire Talleyrand. La conversation ne pouvant échapper au moment présent, j'avais dit que si (d'après la triste observation de M. Fox) une Restauration n'est encore qu'une révolution, mais la pire des révolutions, ceux qui ont le malheur de se trouver en de pareils événements peuvent au moins ne pas s'y déshonorer; qu'ils peuvent toujours y stipuler au moins pour la morale et la liberté, ne point cesser enfin de respecter les principes qui, dans aucune révolution ni contre-révolution, ne doivent jamais être sacrifiés, car les hommes passent, mais les principes, qui sont les choses mêmes, ne peuvent jamais passer. « C'est bien ce que j'ai voulu faire, « me dit Talleyrand, mais les Bourbons ne m'ont pas com- « pris, ils étaient trop bornés pour me comprendre : ils ne « voient que leur bêtise de légitimité. » Remarquez que ce mot de *légitimité* était de l'invention de Talleyrand, qui n'invente guère en général, excepté des méchancetés, qu'il s'en était fait un titre de gloire et de crédit auprès des princes. Revenus, à la suite de quelques autres explications que Talleyrand voulut essayer de me donner, sur sa conduite dans la Restauration, n'osa-t-il pas me dire qu'au surplus telle avait été son opinion. Ce mot *opinion* dans une pareille bouche et qui lui était si mal séant, me fit, je l'avoue, sortir de moi et je m'écriai : « Que me parlez-vous d'opinion, « monsieur, et comment un homme comme vous ose-t-il « prononcer un pareil mot! Une opinion quelconque! Il n'y « a que les gens de conscience qui en aient une, et qui aient « le droit d'en avoir : vous n'avez jamais eu d'opinion,

« monsieur, vous n'avez eu que des intérêts et les plus vils « de tous : ils ont été l'unique mobile de votre conduite sous « tous les régimes. De l'argent, encore de l'argent, voilà ce « que vous avez toujours cherché. Cela avait un côté d'excuse « alors que, je crois, vous n'en aviez pas beaucoup et que « vous étiez au-dessous de zéro; mais depuis et dans ces « derniers jours, lorsque dans une Restauration même vous « pouvez apporter quelque principe et quelque réclamation « d'honneur, comment avez-vous été de pire en pire? Non, « monsieur, ne vous calomniez pas à ce point en voulant « vous targuer d'avoir eu des opinions; vous n'en avez « jamais eu, vous n'avez eu et vous n'aurez jamais que des « intérêts. » En lui parlant ainsi, ajoutait Mme de Staël, je me promenais avec vivacité dans mon salon, la tête haute : j'étais une espèce de Corinne en ce moment; M. de Talleyrand voulait me suivre, comme pour me fermer la bouche, me suppliant toujours d'en rester là, et je ne pouvais pas m'arrêter en présence de cet auteur de tous les maux de la France. Savez-vous ce que m'a répondu ce fameux improvisateur, qui va partout citant les réponses qu'il prétend avoir faites aux uns et aux autres, et répétant les bons mots qu'il n'a jamais dits. Interdit, muet, comme à son ordinaire, mais annonçant toujours qu'il allait dire quelque chose, se pendant presque à ma robe, pour me supplier d'entendre une réponse, je m'arrêtai enfin au milieu de mon salon, et me retournant : « Eh bien, monsieur, qu'avez-vous à répondre? « Répondez. — Ah! ah! ah! madame de Staël, madame « de Staël, je vous en prie. Ah! madame de Staël. » Voilà tout le discours, voilà toute la harangue de Talleyrand devant mes reproches si positifs et si accentués, et il ne put aller un mot au delà. Et à vous, cher Barras, qui me paraissez l'avoir traité un peu sévèrement chez lui, que vous a-t-il répondu? — Il m'a répondu avec autant d'éloquence et de logique qu'à vous, madame : il est demeuré aussi court que lorsque

Rewbell se moquait de lui et nous démontrait son incapacité et son impuissance en affaires. — Eh bien, Barras, continue Mme de Staël, me pardonnez-vous maintenant d'avoir fait à la France un pareil cadeau? Si vous me le pardonnez, je ne me le pardonnerai jamais à moi-même. »

Une foule de traits rapportés par des témoins honorables et peut-être moins passionnés que Mme de Staël et moi prouvent combien il y a peu d'injustice à accuser Talleyrand de n'avoir vu dans la Restauration que ce qu'il a vu et pratiqué dans toutes les affaires : un intérêt particulier; il est bien sûr qu'en même temps qu'il était forcé de renoncer à la personne de Bonaparte, qui l'avait disgracié et qui le poursuivait, il aurait voulu pouvoir conserver toutes les faveurs qu'il tirait de lui, passant ainsi avec cette unique idée à la Restauration, qui lui procurerait de l'argent et du pouvoir, du pouvoir et de l'argent, ces deux mobiles de toute sa vie : il n'y avait et ne devait y avoir alors pour Talleyrand rien de changé en France, il ne devait y avoir qu'« un homme de moins ». Du moment que cet homme, qui avait fini par déranger les jouissances de Talleyrand, était renversé, tout était obtenu, et le peuple français n'avait plus à bouger et devait purement et simplement rester immobile sous le régime qui maintiendrait Talleyrand, et lui assurerait tous les trésors de sybaritisme que le satrape éhonté devait à l'Empire.

Parmi les actes mémorables de la Restauration, mais dont elle est certainement fort innocente, et qu'on aurait tort de lui imputer, on a souvent cité le partage ou le pillage de certains quarante millions avec lesquels Marie-Louise était arrivée à Blois. On disait qu'elle en avait gardé très peu pour son compte, à l'exception de ce qui se trouvait dépensé lorsqu'on avait repris ces trésors sur elle. On assurait que le surplus avait été réparti entre tout le corps diplomatique de l'époque : Talleyrand d'abord, parce qu'il s'appelait et était Talleyrand, Metternich, Castlereagh, Wellington, le ministre

russe et ceux des autres puissances. En sus de ce qu'il avait obtenu pour lui-même, Metternich avait encore obtenu un lot d'un million pour la reine de Naples, avec laquelle il vivait comme amant. Chacun des frères et sœurs de Bonaparte eut aussi quelque chose dans le surplus des quarante millions.

On voit qu'il est assez constant déjà que, ainsi que je l'avais dit à Talleyrand, il n'y avait rien de changé dans notre nouvelle organisation, et que les procédés de rapine étaient les mêmes, comme les goûts du gouvernement impérial. Ainsi se renouvelait sous nos yeux l'accomplissement de cette vérité avancée par Talleyrand, que les hommes sont toujours les mêmes ; que dans ce monde il n'y a que l'argent, et qu'on ne peut rien décider que par la corruption : admettant le principe de Talleyrand sur la nécessité de corrompre, on peut seulement lui faire observer qu'il commençait par en faire une application trop peu modeste à lui-même. Avant de corrompre les autres, semblait-il se dire à lui-même, il faut que je commence par me corrompre moi-même. « Eh! bon Dieu, répondit Mme de Staël, il n'a rien à faire à ce sujet. Il est né au grand complet de la corruption et même de la putréfaction ; il est même si avancé qu'à un enterrement d'un personnage célèbre, où il avait cru devoir figurer encore dernièrement, une telle odeur s'exhalait de toute sa personne, que le spectre livide, quoique marchant encore d'une jambe, fut pris pour le mort lui-même. »

Mais qu'importent à Talleyrand toutes les observations ou réclamations qu'on peut faire sur sa conduite? il a professé qu'il n'y a dans le monde que l'argent, moins la potence. Que lui fait d'être signalé par la liberté de la presse? Comment atteindrait-elle un homme qui s'endort en lisant un pamphlet écrit contre lui-même? Je suis donc assuré de ne pas le blesser ni même l'effleurer en intercalant ici une espèce de relevé des faits et gestes de Talleyrand que me confia Mme de Staël; elle me dit l'avoir eu en Angleterre ; il est intitulé :

POURBOIRES DIPLOMATIQUES ET AFFAIRES
DE TALLEYRAND, PRINCE DE BÉNÉVENT.

N° 13. *Traité avec le Portugal sous le Directoire.* — Armistice négocié par le chevalier d'Araujo, au prix de 3 millions de francs. La moitié seule fut payée. Le citoyen Charles-Maurice de Talleyrand devait avoir un million avant tout : sur les 1 500 000 francs donnés, le citoyen Talleyrand n'eut que 500 000 francs. Il eut une scène vive avec le négociateur, l'accusa de manquer à ses engagements et cria à la mauvaise foi, à la perfidie : il fit un rapport, déplora la publicité, et conclut à ce que le chevalier, pour l'honneur du gouvernement de la République, fût envoyé au Temple. ce qui eut lieu. . . . . 500 000 fr.

N° 14. *Négociations avec Hambourg.* — Après l'affaire de lord Fitz-Gérald, M. de Talleyrand demanda 2 millions de *marcs banco* (3 600 000 francs). Le sénat de Hambourg n'en donna que 1 900 000 francs : il n'en eut guère que 780 000 francs pour sa part. L'Empereur a prétendu qu'il avait eu les 1 900 000 francs en totalité; et lors de ses demandes qu'on payât ses dettes, il le renvoyait à ces 1 900 000 francs. Bourrienne a eu ordre de poursuivre le paiement : il a reçu des cadeaux assez forts pour attester et faire accueillir l'insolvabilité du sénat. Le prince d'Eckmühl poursuivait également le paiement intégral des 3 600 000 francs. Talleyrand n'a eu que. . . . . 780 000 fr.

N° 15. *Négociations avec la République de Venise.* — De Winck s'engagea pour 800 000 francs, dont 200 000 sont dus encore à ma famille, sur laquelle de Winck avait tiré. Le citoyen Talleyrand a reçu. 200 000 fr.

N° 39. *Indemnités du prince de Nassau Orange, ancien stathouder*, par la convention de Berlin, négociées par Duroc. — Il avait été réglé que la République Batave paierait à la maison d'Orange 25 millions de florins de Hollande. environ 74 millions de francs. Les paiements s'effectuèrent, moins environ 600 000 francs de florins que se retinrent les ministres de France et de Hollande. Le prince d'Orange se plaignit à son beau-frère le roi de Prusse. On avait donné pour prétexte de la retenue, qui n'était d'ailleurs que temporaire et serait levée à la paix, les besoins extraordinaires du Consulat. En 1804. lors du voyage d'Aix-la-Chapelle, le roi de Prusse écrivit au nouvel Empereur, par le général Mollendorf, une lettre confidentielle et d'amitié par laquelle il lui demandait de faire terminer cette affaire de l'indemnité. L'Empereur répondit qu'il la croyait terminée. Maret eut ordre de mander Sémonville, notre ambassadeur à la Haye; Sémonville arriva en toute hâte : l'Empereur était à Clèves et revenait par Cologne. Maret expliqua à Sémonville ce dont il était ques-

tion; Sémonville donna le développement de toute cette affaire : Schimmelpenninck et les ministres hollandais avaient retenu 5 pour 100, sous prétexte de la différence de l'argent de banque à l'argent courant. Ces 1 250 000 florins, soit 4 millions de francs, leur avaient été bonifiés par la banque, qui avait, pour les arranger, renoncé à ses droits. Avec cette somme, des cadeaux avaient été faits à M. de Talleyrand, à Durand, à Duroc, à lui-même en un beau service d'argenterie, au président Schimmelpenninck, aux ministres des finances et des relations extérieures hollandaises.... « Et les 14 millions restants, que sont-ils devenus? — Talleyrand se les est fait remettre à Paris sans aucune perte de change. — Mais, mon cher, jamais l'Empereur ne vous croira : vous êtes un homme perdu; avez-vous eu des ordres de Talleyrand? — J'avais envoyé Mme de Sémonville à Paris. Talleyrand lui a dit que c'était une chose entendue avec le premier consul et Duroc, et l'a fait repartir bien vite. — L'Empereur est furieux : il ne verra dans votre affaire qu'une intrigue de femmes, et encore de la vôtre, et vous êtes perdu. — Un moment, mon cher Maret : Mme de Sémonville n'était pas contente de Talleyrand, surtout de ses instances pour partir, et pour partir sans voir Duroc. J'ai donc envoyé un courrier à Durand. J'ai rejeté les difficultés de la remise à Paris sur Schimmelpenninck et le gouvernement batave. — Il fallait un ordre du ministre, au moins de Durand, pour les aplanir. — Mon courrier m'a rapporté une lettre de Durand. — Montrez-moi-la donc. — Je l'ai laissée à la Haye. — Comment pouvez-vous faire une semblable école? Faites partir Montholon en courrier pour l'aller chercher. L'Empereur ne sera pas ici avant trente-six heures; il arrivera le soir; le lendemain matin, il a une revue qui le tiendra jusqu'à trois heures : ne dites pas que vous m'avez vu. Allez-vous-en à Spa, et aussitôt que vous apprendrez le retour de l'Empereur, revenez. » Montholon fut de retour de la Haye en trente-six heures. L'Empereur reçut très mal Sémonville, qui lui donna les détails que je viens d'écrire, et la lettre de Durand qui était décisive, et au nom du ministre. Il la serra dans son bureau.

L'Empereur vit M. de Talleyrand à neuf heures, montra une grande colère. Son ministre rejeta tout sur Schimmelpenninck et les Hollandais. « Mais êtes-vous sûr que Durand n'ait pas donné quelque ordre de votre part? — Aucun, Sire, j'en suis sûr. — Mandez-lui de venir tout de suite. » L'impassible M. de Talleyrand montra cependant quelque trouble, du moins l'Empereur le remarqua. Il raconta la scène à Maret, paria que Durand n'arriverait pas, et dit : « C'est un homme qu'on ne peut pas garder : il ne me suivra pas à Mayence, et nous verrons à trouver quelqu'un pour les Relations extérieures. Quel menteur ! et cependant il se troublait. »

A trois jours de là, on partit pour Mayence. Le soir, à son coucher, l'Empereur, qui avait montré de la froideur à M. de Talleyrand, lui dit : « Eh bien, votre Durand n'est pas arrivé : il est certainement coupable; mais vous êtes sûr que vous ne lui avez pas donné d'ordre? — J'en suis très certain. — Qu'il n'a pas écrit? — J'en suis convaincu, ou sa lettre aura été mal comprise par Schimmelpenninck : il y a dans tout ceci un barbouillage des ministres hollandais. — Je n'ai pas besoin de vous à Mayence : retournez à Paris prendre du repos, vous en avez besoin. »

Le lendemain, l'Empereur disait à Maret : « Il faudra le renvoyer à Valençay; mais qui mettrons-nous aux Relations extérieures? »

L'Empereur ne renvoya pas M. de Talleyrand; il eut encore à Mayence de nouveaux motifs de reproches sur sa cupidité.

Talleyrand fut inquiet cependant et redouta l'orage qui le menaçait : il descendit à Paris chez Cambacérès, lui fit des demi-confidences, convint d'avoir touché une faible partie des 6 millions de florins, dit que l'Empereur était petit; qu'il ne faisait rien pour ceux qui lui avaient été le plus utiles : qu'il fallait bien qu'ils songeassent à eux, puisqu'il n'y songeait pas; parla de son zèle, de son crédit dans le sénat, dans Paris, menaça, ajouta qu'il était tranquille; que sa mauvaise humeur n'aurait pas de durée; qu'il ne la craignait pas; que du reste il le défiait de trouver quelqu'un qui eût plus la confiance des ministres étrangers et des Cabinets de l'Europe. Cambacérès lui dit de se tenir tranquille, de ne parler à personne des deux conversations d'Aix-la-Chapelle; qu'il verrait, lui, l'Empereur, aussitôt après son arrivée; qu'il n'allât qu'au coucher, et qu'il trouverait l'Empereur adouci, ce qui advint en effet. L'Empereur montra d'abord quelque froideur, mais Talleyrand lui conta quelques historiettes de Paris, et tout fut oublié; il resta aux Affaires étrangères, riche de plus de dix-sept millions de francs : il avait donné quelque chose à Durand.

N° 40. *Mayence : Révélations d'Hirsinger.* — Ce bon M. Hirsinger, résident à Francfort, aimait bien aussi le bon tokai et le vieux vin du Rhin, recevait volontiers des cadeaux, mais ne les extorquait jamais; il arrive à Mayence presque incognito et va trouver le secrétaire d'État Maret. « Eh bien, Hirsinger, avez-vous vu l'Empereur? — Non, monsieur le comte; je ne suis chez vous et à Mayence que confidentiellement. — Oh! oh! — Oui, je voudrais éviter une audience de l'Empereur. Je répugne à être un faux frère : l'Empereur m'interrogerait sur ces maudites sécularisations qui nous ont donné tant de mal et font tant crier les Allemands. Tous n'ont pas eu de bons lots : les indemnisés se plaignent; le clergé jette feu et flamme : il se réunit chez l'électeur archichancelier; celui-ci calme les prélats supprimés; mais ils veulent voir l'Empereur, ils

diront tout. Baker et Mathieu de Rezoff ont brassé toutes ces intrigues, et il y en a d'abominables. — Mais c'est une raison de demander une audience à Sa Majesté. N'allez-pas au-devant de ses questions, mais répondez et adoucissez les choses et ses ressentiments. Agissez en homme d'honneur, qui dit la vérité avec sagesse et ne parle que d'après les faits. — Oh! monsieur le comte, c'est bien embarrassant. Je ne vendrai pas la calebasse. Je vais repartir. — Gardez-vous-en bien : votre départ en dirait plus que vous-même le feriez. L'Empereur, qui sait tout, est déjà instruit que vous êtes ici: il vous enverra chercher : il ne fallait pas venir du tout. — Ah! ma foi, oui, sans doute; je n'y ai pas pensé. — L'Empereur voit les fortifications, allez vous habiller et présentez-vous à l'audience : il ne pensera peut-être pas à vous. Et ces sécularisations sont donc bien odieuses? Il y a donc eu bien des intrigues? — Oh! ne m'en parlez pas : je m'étonne si elles n'ont pas coûté à la bonne vieille patrie allemande 9 à 10 millions de florins du Rhin. — Peste! c'est un peu lourd. — Oh! certainement. Le département des Relations a eu au moins 15 millions de francs; Baker, 3; Mathieu de Rezoff, 1 million ou 1 200 000 francs. »

Le bon M. Hirsinger alla à l'audience. L'Empereur le fit jaser ensuite en particulier, et il connut toute *la calebasse* : il jeta feu et flammes contre Talleyrand, et n'en donna pas davantage l'ordre d'ôter le portefeuille des Affaires étrangères à ce ministre qu'il traitait de prévaricateur. L'électeur de Dalberg lui en dit beaucoup. On augmenta les pensions des prélats supprimés et des comtes médiatisés, et tout finit là.

Mathieu de Rezoff, que j'ai connu, avouait plus tard tous ces faits; il disait n'avoir eu que 800 000 francs. Il est mort en Souabe à la recherche du reste. Le bon monsieur Hirsinger avait reçu en cadeau 700 000 ou 800 000 francs et une bonne cave; Baker, plus de 3 millions; M. de Talleyrand, Montron, Durand, Roux-Laborie et même M. Hamelin, plus de 15 000 000 de francs. Les Relations extérieures étaient pour l'ex-agioteur des eaux de Paris, l'ex-évêque, l'ex-constituant, une bonne vache à lait. (Mathieu de Rezoff avait été secrétaire caméral de la noblesse d'Alsace. Il était frère de Mathieu, notaire à Paris, et de Mathieu Favier.)

N° 35. *Affaires d'Espagne : Prince de la Paix.* — Objet de la haine générale des Espagnes, don Manuel Godoï, duc de la Alcudia, Prince de la Paix, ami du roi, amant de la reine, ennemi déclaré du prince des Asturies, et véritable roi de la monarchie, sentait la nécessité d'être appuyé du secours et de la protection de l'Empereur : il la cherchait par M. de Talleyrand; il avait à Paris un agent spécial, D. Isidore d'Urquijo, intendant général du Jardin botanique de Madrid. Urquijo vivait à Paris dans l'intimité de la

belle Mme de Bure, vieille libraire de la bibliothèque du Roi, autrefois maîtresse de M. de Talleyrand. On tirait du satrape major de l'Espagne de fortes sommes de doublons, qui s'écoulaient en plus forte partie chez M. de Talleyrand. On finança en outre en particulier : 1° pour obtenir que l'Espagne ne fût pas obligée de déclarer la guerre à l'Angleterre; 2° pour raccommoder la lourde bévue faite en octobre 1806, lors de la guerre de Prusse; 3° lors du traité de Fontainebleau, août 1807, dont les articles secrets assuraient une principauté des Algarves au Prince de la Paix, et 4° pour obtenir le silence de la France sur l'audacieuse arrestation du prince des Asturies, à l'Escurial, novembre 1807. Il y eut bien quelques sommes données dans le commencement de 1808. D. Joseph d'Urquijo, neveu de l'agent du Prince de la Paix, m'a assuré qu'il avait passé par les mains de son oncle, pour services secrets, plus de 2 millions de pistoles de change de 27 à 30 millions de francs. M. de Talleyrand en a touché au moins les deux tiers, 18 à 19 millions. Ce jeune homme devait épouser sa cousine, aujourd'hui sous-gouvernante de Mademoiselle sous un titre de dame, la comtesse... (*sic*). Il avait malheureusement assez mal tourné : je ne sais ce qu'il est devenu.

N° 127. *Nous sommes à la Restauration.* — Elle a valu beaucoup à M. le prince de Talleyrand. Sur les 46 millions de francs qu'elle a coûté, on calcule qu'il a retenu :

Pour disposer les esprits par lui-même...........	12 000 000 fr.
Pour relever les fonds............................	3 000 000
Le gouvernement provisoire avait pour cet objet 1 500 000 fr. M. de Talleyrand, le duc de Dalberg Louis, et les sous-ordres jouèrent sur les fonds : il y eut environ 16 millions de francs de bénéfice : les deux cinquièmes pour Talleyrand......	6 400 000
Affaire d'Orléans dite du *Cosaque du Don*...........	2 800 000
Reçu de Doumère pour les vivres de l'armée......	3 000 000
Reçu de Bernard pour les jeux....................	800 000
Total..........	28 000 000 fr.

N° 238. *Congrès de Vienne.* — Affaire de Saxe, ci....	6 000 000 fr.
Affaire de Naples, de Murat, 200 000 ducats........	840 000
Affaire du roi Ferdinand, son tiers un peu écorné dans les 500 000 livres sterling promises à lui, Metternich et Castlereagh; celui-ci ne voulut supporter aucune perte de change; les deux autres partagèrent le reste. Talleyrand a eu...........	3 700 000
Duché de Dino de 30 000 ducats sur le grand livre de Naples, vendus à 70 pour 100..................	8 820 000
Total...........	19 360 000 fr.

N° 27. *Traité de Lunéville.* — Le traité fut signé par Joseph. M. de Talleyrand, comme ministre des affaires étrangères, y avait fait stipuler que les rentes dues par l'empereur d'Autriche dans la Belgique seraient payées intégralement : elles s'élevaient à 33 millions de florins. Simon de Bruxelles avait proposé à M. de Talleyrand de les enlever sur la place; elles étaient alors à 30 pour 100; ils ne purent en accaparer que pour 18 millions de florins; mais l'Autriche mit ensuite des lenteurs à les payer : on les revendit au cours de 66 pour 100. M. de Talleyrand en garda en bénéfice pour 3 millions de florins. Il eut le double de la part de Simon, qui figurait dans les inventaires de celui-ci pour *seize cent mille francs.* La part de M. de Talleyrand, du double, non compris les retenues	3 200 000 fr.
Les 3 millions de florins ont rendu à Vienne 1 500 000 florins d'Autriche à 2 fr. 50	3 750 000
Cadeau de l'Autriche pour le ministre	400 000
Cadeau du premier consul	300 000
TOTAL	7 650 000 fr.

N° 47. *Confédération du Rhin.* — On sait que le roi de Wurtemberg paya pour droit du sceau du diplôme royal	1 000 000 fr.
Le roi de Bavière, grâce au prince de Ligne, ne paya que	300 000
Le prince primat, grâce à son neveu le duc de Dalberg	400 000
Le grand-duc de Darmstadt, fort bien traité	400 000
Les Nassau, les Saxe, les Hohenlohe, les comtes de la Lippe	500 000
Le margrave de Bade, grâce à Mme Stéphanie	100 000
TOTAL	2 700 000 fr.

RÉCAPITULATION DES POURBOIRES DIPLOMATIQUES ET AFFAIRES PAR NUMÉROS ET PAR SOMMES.

N° 13	500 000 fr.
14	780 000
15	200 000
27	7 650 000
A reporter	9 130 000 fr.

Report.........	9 130 000
39 avec M. Durand.........................	17 000 000
40...	15 000 000
47...	2 700 000
55...	18 000 000
127..	28 000 000
238..	19 360 000
Il faut ajouter à ces sommes :	
oyer de Valençay à 72 000 francs, dont 50 000 pour purs frais de geôle............................	300 000
Revenu de 603 333 fr. 33 c. pendant sept ans......	4 200 000
On a prétendu que Talleyrand avait été chargé d'acheter la démission de Barras 10 millions de francs et qu'il ne lui en donna que 3 millions : il partagea le reste avec Fouché et Bruix; mais la part de Talleyrand fut de......................	4 000 000
Mais c'était lui, dit-on, qui les avait avancés et qui en fut repayé très tard [1].	
Le prince de Bénévent, vice-grand électeur, devait donc aux événements de la Révolution.........	117 690 000 fr.

Non compris les opérations de bourse, de lui et de Mme Grant, sa femme, qui s'est fait 60 000 francs de rente, indépendamment des 40 000 francs qu'il lui abandonne: non compris également les mangeries de Montrond et M. Hamelin, de Roux-Laborie et du modeste Perret. Voilà le temps et les hommes du temps.

Ah! lorsque le pouvoir du gouvernement se trouve uni aux intérêts sordides, aux passions ignobles, cumulées par un personnage politique, il est bien difficile que les conséquences les plus tristes ne frappent pas les gouvernés. Le mauvais exemple des gouvernants crée les partis auxquels il donne

1. Je dois une observation particulière sur ce dernier fait, c'est que ma démission, dont j'ai, sans aucune réserve, raconté l'historique, n'a été le sujet d'aucune proposition d'argent. J'ose dire que les négociateurs n'eussent pas osé en prononcer le mot. Ainsi je déclare encore sur ce point que s'il y a eu quelque somme remise par Bonaparte dans cette intention, elle est restée tout entière dans la possession de Talleyrand, qui, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, s'est rendu la justice que, personne ne méritant plus que lui d'être acheté, il devait commencer par se payer de ses propres mains.

toutes espérances. Celui de Bonaparte, déjà fort de tant d'intérêts politiques civils, qu'il avait implantés en France à son profit, se trouvait encore renforcé par les militaires. Celui des républicains, si l'on peut appeler encore de ce nom les hommes qui avaient été attachés à la République, ce parti ne demandait au gouvernement de la Restauration que paix et sûreté. C'était le parti que l'autorité aurait dû chercher à se concilier, parce qu'il est le seul représentant des intérêts généraux : au lieu de tenir cette conduite si simple et fondée sur le bon sens, le gouvernement de la Restauration se mit à destituer le peu de patriotes qui avaient échappé à la faux du despotisme impérial, pour y placer des hommes qui n'avaient pas même la capacité des impériaux, mais qui les égalaient en servilité, et qui continuaient la tactique de mépriser la liberté et la charte, pour faire croire qu'ils étaient plus royalistes que le Roi. Ce système du gouvernement nouveau, organisé ainsi par Talleyrand en faveur des prétendus royalistes, dont il voulait obtenir le pardon et l'oubli de sa précédente conduite envers les impériaux, donna lieu à tous les mécontentements. Chacun se trouvant sans garantie, il s'alluma une guerre intestine, quelque temps sourde, bientôt patente. Les enrichis et les décorés de Bonaparte, accoutumés aux machinations, crurent le moment propice pour en commencer de sérieuses avec leur ancien maître, l'Empereur de l'île d'Elbe. Ils établirent par la Suisse et par d'autres issues un point de correspondance avec l'île d'Elbe. En même temps se réunissaient aux Tuileries, se disant ennemis du bonapartisme, les individus qui en avaient été les plus grands partisans, et qui, comme Talleyrand, auraient voulu noyer dans les privilèges et sous la protection du despotisme leurs honteux antécédents. Ils faisaient tous leurs efforts pour rétablir, avec toutes ses perfections, une aristocratie favorable à leurs privilèges. Louis XVIII, au milieu de cette atmosphère impure qui l'enveloppait pour lui dérober

la vérité, la vit cependant arriver à lui par diverses circonstances faites pour ajouter à sa divination naturelle. Il pressentit que son ministre Talleyrand n'était point capable de le garantir contre les nouveaux accidents politiques qui menaçaient incessamment sa restauration.

La profonde retraite où je vivais à Paris, au milieu de quelques parents et de quelques amis que, suivant mon habitude de vie, je recevais à dîner, n'était point une raison suffisante pour qu'on me laissât et qu'on me crût tranquille. Il y avait alors une police et qui voulait se donner pour douce et paternelle, son chef, M. Beugnot, ayant dit en se moquant de lui-même, comme de tout, que « sa police était la goutte d'huile pénétrante », figure de rhétorique, sans doute très aimable, et que la postérité ne doit pas moins apprécier qu'elle ne l'a été par les contemporains. Or donc, comme il y avait une police, il fallait bien que cette police fît quelque chose et qu'elle gagnât son argent.

Le Roi avait dit plusieurs fois à M. Beugnot, directeur général de la police : « On tient des propos chez un grand personnage de la Révolution et vous ne le savez pas ». Beugnot pensa que ce pouvait être chez moi, et chargea Thurot, l'un de ses agents, ancien secrétaire général sous Fouché, de s'introduire chez moi et de lui en rendre compte. Thurot vint en conséquence. Sa conversation fut intéressante par tous les détails qu'il nous donna et sur les derniers moments de Bonaparte et sur le rétablissement des Bourbons. Le lendemain, le Roi dit à Beugnot : « On a continué hier soir de blâmer mon gouvernement dans une maison où vous avez dû avoir quelque agent. — Sire, lui dit Beugnot, ces propos ont été tenus par mon agent Thurot, et toutefois les personnes présentes sont restées dans une mesure honorable, excepté mon agent et le vôtre qui s'y trouvait. » Je tiens ces détails d'un ami de Beugnot, ainsi que de Thurot, dont la conduite à mon égard a été irréprochable dans cette occasion.

Août-Novembre 1814.

Dans ces circonstances qui donnaient lieu à tant de réflexions et de présages divers, je vis un matin arriver chez moi M. le duc d'Havré, respectable vieillard sous lequel j'avais servi. Il me dit : « Le Roi est fort inquiet; sa confiance en Blacas le perd; il m'a chargé de venir aujourd'hui de bonne heure chez vous et de vous conduire chez lui au château. Il a le désir, le besoin et m'a chargé de vous exprimer le vœu de consulter un homme qui a gouverné la France, et qui est à même dans les moments difficiles et graves, non seulement de lui donner des avis utiles, mais encore de l'aider à mettre sur-le-champ à exécution ce qui serait arrêté du Roi à vous. Nous sommes parvenus à ébranler l'ascendant de Blacas, qui doit ignorer cette démarche. Le Roi vous attend : il n'exige point d'étiquette. Une voiture de remise est à votre porte; rendons-nous de suite auprès d'un Roi qui veut le bien.

— Je ne puis que me trouver flatté, monsieur le duc, du message dont m'honore le Roi, par l'intermédiaire d'un loyal citoyen; je ne crains pas de vous donner ce nom, avec la connaissance que j'ai de votre sincère attachement à notre pays. Je vous avoue cependant qu'il y a quelque chose qui ne peut me laisser sans hésitation, soit à cause de mes opinions républicaines, soit en raison de la position politique où m'a placé la Révolution. Je manquerais à mes premiers engagements envers moi-même si j'entrais dans des démarches qui pussent m'écarter de ma vie privée. Veuillez, monsieur le duc, offrir, en mon nom, ces considérations respectueuses au Roi. »

M. d'Havré, après avoir déroulé une suite de faits confidentiels, que personne, disait-il, ne devait mieux juger que moi, en tirait la conséquence que l'intérêt du Roi constitutionnel, l'intérêt de la France, mon intérêt même me prescrivaient de ne pas repousser ses avances. Ce sentiment l'avait décidé à conférer avec moi pour mettre fin au désordre ainsi qu'au déchirement inévitable qui allait s'ensuivre, s'il n'était rien

changé à la marche actuelle, qui était en contradiction même avec l'organisation présentée, garantie par toutes les puissances. « Vous pouvez, me disait-il en me serrant les mains, servir doublement le Roi et la patrie en expulsant Blacas, qui trompe l'un et compromet l'autre. Voyez, ajouta-t-il, comme les ennemis du Roi sont déjà insolents et puissants, puisqu'ils osent répandre et qu'ils peuvent imprimer de pareilles horreurs. » M. d'Havré me montra et me laissa confidentiellement le portrait suivant de Louis XVIII :

Ce prince a beaucoup d'instruction; son esprit est cultivé, ses manières sont affables; mais il est essentiellement *faux* et *perfide*; il a la pédanterie d'un rhéteur, et son ambition est de passer pour un homme d'esprit; il n'est susceptible ni d'un sentiment généreux, ni d'une résolution forte; il n'a jamais oublié une injure, un tort, un reproche; il craint la vérité et la mort. Entouré de ruines et de flatteurs, il n'a conservé des grandeurs que les vices. Le malheur a beau l'accabler, il n'ose pas le regarder en face. Aussi, quelque rigoureuse que puisse être pour lui l'adversité, il ne trouvera de justification que dans l'âme des hommes lâches et petits. Ce prince frémit à la vue d'un faisceau de piques et de dards, et il prononce sans cesse le nom d'Henri IV,

Intrigant dans la paix, inhabile à la guerre,
Jaloux avec excès d'un succès littéraire,

et non moins avide de richesses que passionné pour la représentation; ennemi de ses véritables amis et esclave de ses courtisans; ombrageux et défiant, superstitieux et *vindicatif*; toujours *double* dans sa politique et faux jusque dans les effusions de son cœur : tel est le comte de Lille, que le hasard a placé sur le premier trône de l'univers, sans lui donner aucune des qualités qui commandent le respect ou gagnent l'amour des peuples. Son règne sera celui des favoris, et la France aura à supporter à la fois toutes les petitesses du roi Jacques et toutes les profusions d'Henri III.

C'est ainsi que s'exprimait, il y a vingt-cinq ans, un confident intime de Louis XVIII. Que devrait-il dire aujourd'hui que tant de sang a coulé pour établir et consolider sa domination?

« Je n'ai pas besoin de lire cette œuvre de méchanceté, dis-je à M. d'Havré; je reconnais ce morceau, extrait de

l'ouvrage de Montgaillard contre Pichegru, que Bonaparte fit réimprimer en 1804, lorsqu'il s'agissait de perdre ce général. Ceci est sa réimpression.

— Eh bien, cette réimpression, sans doute très récente, croiriez-vous que le directeur général de la police ne peut pas même découvrir de quelle imprimerie elle sort? C'est ainsi que le Roi est insulté, immolé déjà presque chez lui! »

En exprimant ici toute mon indignation contre le factum de Montgaillard, renouvelé par la méchanceté de Bonaparte, je ne crains pas d'être accusé de le multiplier en le transcrivant. Louis XVIII est mort, il dort dans l'éternité, où je serai probablement bientôt moi-même : il appartient comme moi-même j'appartiendrai bientôt au jugement de l'histoire. Plus heureux que moi qui n'ai attaché mon nom qu'à des choses d'exécution transitoires, l'auteur de la Charte (quoi qu'il ne soit pas sans reproche de l'avoir voulu octroyer, au lieu de la signer dans un contrat synallagmatique), l'auteur de la Charte, dis-je, peut, du fond de sa tombe, défier encore ses ennemis, et répondre à jamais par ce grand acte de sa vie à toutes les injustices des contemporains, aux reproches même les plus fondés qu'ils auraient pu, de son vivant, exprimer contre ses faiblesses. J'oserais presque soutenir qu'on n'a point eu de faiblesses ou qu'elles sont remises devant Dieu et devant les hommes lorsqu'on peut dire : « J'ai donné à un grand peuple une loi fondamentale qui, si elle est exécutée, doit suffire à son bonheur ». Oui, le monarque législateur est certainement immortel : il s'est rapproché de la Divinité. Dieu lui-même est un monarque constitutionnel, puisqu'il reconnaît et observe les lois qu'il a faites pour régir le monde dont il est l'auteur.

Je reviens à la suite de ma conférence. Je persistai dans le refus que je venais de faire à M. d'Havré, bien convaincu qu'on voulait se servir de moi pour renverser la puissance ministérielle, mais non pas un mauvais système qui ne pou-

vait survivre à ses auteurs. M. d'Havré ajouta : « Blacas et ceux qui pourraient craindre les effets de cet entretien sont absents : demain peut-être, le Roi sera de nouveau circonvenu ».

Je restai quatre jours sans aucune nouvelle, lorsque M. d'Havré réapparut chez moi, porteur d'une lettre du Roi conçue en ces termes :

J'aurais désiré, monsieur le comte, vous voir en particulier, le jour même que je vous en avais fait la demande : les circonstances s'y opposent aujourd'hui. J'ai la plus grande confiance en vos lumières; je ne doute pas de votre attachement à l'ordre actuel, de votre déférence pour ma personne : je voudrais et je tiens à ce que vous confériez avec M. de Blacas: il a ma confiance entière: je lui donnerai des instructions. Veuillez convenir avec lui sur cette entrevue.

Signé : LOUIS.

Voilà donc ce Blacas, dont M. d'Havré me disait trois jours auparavant qu'« il ne tenait plus qu'à un fil », plus solidement établi que jamais dans son favoritisme, et c'est d'Havré, qui croyait le renverser par moi, qui venait aujourd'hui, nouveau proxénète obligé du pouvoir de Blacas, pour me demander un rendez-vous avec lui! Il faut que je dise ici un mot sur ce parvenu de la Restauration dont la fortune ne doit pas être trouvée plus étonnante que tant d'autres, si l'on remarque qu'elle tient tout entière à la garde-robe matérielle d'un Roi malade, et dont la charge qui portait ce nom, tout en y joignant celle de grand maître et même de premier gentilhomme de la Chambre, n'est réellement qu'une image déguisée de la chose que la décence du langage ne permet pas d'énoncer dans des termes physiques.

Pendant que j'étais au Directoire, Blacas, qui n'était pas encore le successeur de d'Avaray, n'avait pas absolument fait son choix entre Louis XVIII et le gouvernement de la République : il m'avait fait faire à ce sujet beaucoup d'avances de

dévoûment personnel, si je daignais l'agréer. Je n'avais rien su de ses qualités morales ou de son prétendu mérite qui pût attirer l'attention d'un gouvernement quelconque. C'était un homme de cette nullité profonde qui ne rapporte rien au parti qu'il propose de servir. Reconnaissant qu'il n'était pas présentable sous le rapport d'une utilité politique, Blacas avait pris le parti de s'offrir à moi comme pouvant me prouver qu'il avait l'honneur d'être « mon allié » par plusieurs côtés. C'est un des moyens les plus ordinaires que j'ai vu employés par les classes nobiliaires quand elles veulent arriver à quelque chose : tout de suite on est le parent de celui à qui l'on a quelque chose à demander. Cette pensée et cette conduite ont été très bien exprimées par un homme de cette espèce qui disait : « Lorsque j'apprends qu'un homme est ou va être ministre, j'ai l'usage de me trouver son ami et même son parent. Tant qu'il est ministre, je lui tiens le po de chambre : quand il ne l'est plus, je le lui jette sur la tête. »

Peu m'importait que Blacas fût mon parent : il peut bien cependant justifier ses prétentions à cet égard par un côté, celui de son alliance avec le deuxième mari de l'une de mes cousines, M..... (*sic*), qui, ayant épousé en secondes noces un marquis de Rochegude, avait été son héritière, et qui, dans cette qualité de tante adoptive, par alliance, de M. de Blacas, l'avait recueilli dans la misère absolue où était le prétendu seigneur d'Aulps, et lui avait fait donner de l'éducation. Il paraît que c'était sa détresse absolue de gentilhomme provençal qui lui avait fait prendre le parti de l'émigration et tenter le voisinage de Louis XVIII. On m'a dit qu'en ces derniers jours où j'écris ces Mémoires, M. de Blacas, duc créé de Louis XVIII, premier gentilhomme de la Chambre, était possesseur d'une fortune de plusieurs millions. Ce que je puis affirmer, c'est que le prétendu seigneur d'Aulps qui fût demeuré en France n'en aurait pas eu le

premier sou. L'énorme fortune qu'il possède aujourd'hui, prouve au surplus que s'il n'a pas heureusement fait les affaires de l'État, il a du moins parfaitement fait les siennes.

« Eh bien, dis-je en riant à M. d'Havré, vous voyez, mon cher duc, quelle foi l'on peut ajouter aux fermes résolutions de la Cour et même à celles du Roi, dans les choses mêmes qui dépendent le plus immédiatement de sa volonté; vous vouliez bien, il y a trois jours, m'offrir, de la part de Sa Majesté, une entrevue qui devait être d'abord ignorée de Blacas, et qui avait pour premier objet de combattre les machinations du favori, même de le renverser. Aujourd'hui c'est avec ce favori lui-même que vous venez me proposer une conférence à laquelle il devait rester plus qu'étranger. Aujourd'hui c'est le contraire : cela ressemble à Louis XIII; mais si Louis XVIII a autant de faiblesse que son aïeul, il n'a pas l'excuse de la supériorité d'un Richelieu pour expliquer la domination de Blacas. — Qu'y voulez-vous! me répond M. d'Havré, ce n'est pas le crédit d'un ministre, ce n'est pas même celui d'un secrétaire, car la capacité de Blacas ne va pas jusque-là : c'est le crédit d'un valet de chambre matériel avec un malade qui a besoin de soins; c'est ensuite toutes sortes de détails intimes qu'on ne peut pas rendre et qu'on ne pourrait pas croire; c'est enfin le favoritisme qu'il faut subir dans toute sa plénitude, à moins de changer de monarque. C'est là Louis XVIII, avant, pendant et depuis l'émigration. Quelle vie nous ont fait mener ces successions de domesticités qui ressemblent au moins aux mignons de Henri III. Après l'un, c'est l'autre : il faut qu'on y meure. C'est ce qui est arrivé à d'Avaray. Quant au remplaçant de l'infortuné d'Avaray, il ne donne pas la crainte qu'on l'y voie mourir. C'est le plus tenace qu'on ait encore vu à la vie comme au pouvoir. Il faut que tout périsse jusqu'à ce que sa fortune soit faite. Il a laissé échapper, un jour, qu'il ferait des bassesses et des infamies tant qu'il n'aurait pas un mil-

lion de rente; mais le jour qu'il aurait ce million, il reprendrait toute sa fierté de gentilhomme : qu'il serait Blacas d'Aulps. Vous croyez bien qu'il y avait dans un pareil discours de quoi rire pour tout le monde. Blacas n'en a pas moins continué fort sérieusement son train, et s'il tient le Roi par beaucoup de parties, il le tient en même temps et surtout par les parties honteuses ou les parties nobles, si Louis XVIII a jamais eu de parties de ce rang. » M. d'Havré ajouta quelques-uns des détails intimes qu'il avait d'abord sous-entendus, mais cela est trop intime pour que je me laisse aller à les répéter dans aucune circonstance. M. d'Havré continua : « Au surplus, mon cher général, revenons à la question. Elle est pressante, c'est celle du danger de la France : elle est gravement menacée par les bonapartistes. Plusieurs des sicaires de Bonaparte se sont prononcés et veulent lever l'étendard de la révolte. Il faut prendre des mesures promptes, sans quoi tout périt, monarchie, monarque et France; vous-même tout le premier, général, si Bonaparte revenait demain, pourriez-vous vous flatter de rester dans votre domicile ou ailleurs? Vous avez échappé à l'échafaud que le tyran faisait dresser pour vous : n'est-il pas temps de recouvrer votre tranquillité? Votre cause est la nôtre, notre cause est la vôtre. Il faut empêcher Bonaparte de revenir nous égorger. Méprisez, méprisons Blacas comme il mérite de l'être, mais allons au but et réunissons-nous pour que leur Bonaparte ne revienne plus s'emparer de la France. — Je ne connais qu'un moyen pour atteindre ce but, dis-je à M. d'Havré, c'est d'organiser la bonne et sage liberté, la franche monarchie constitutionnelle. Vous ne pouvez combattre avec avantage Bonaparte que sur le terrain de la liberté. Si, persistant encore à entrer dans ces voies, et en connaissant toujours l'ordre légal, vous voulez vous en tenir à la force et faire de la violence, vous n'aurez alors que les armes de Bonaparte dans vos mains et vous ne saurez probablement pas vous en

servir aussi habilement que lui! — Au surplus, répliqua M. d'Havré, ce n'est point chez M. de Blacas que vous vous rendriez : c'est Blacas qui se rendrait chez vous ou chez moi; fixez l'heure et le jour. » Quelques jours avant cette conférence, j'avais reçu par Fouché des confidences sur le parti bonapartiste qui me prouvaient que les pressentiments de M. le duc d'Havré n'étaient point exagérés, et que l'on pouvait s'attendre à tout de la part des impériaux. Pour Fouché, il n'était pas plus bonapartiste que bourboniste : il désirait un bouleversement quelconque; il attendait le succès pour se glisser et saisir un ministère. Le duc d'Havré insistait, me serrant les mains et les larmes aux yeux. Ce bon vieillard avait été droit à mon cœur en me parlant au nom de la France et en me la montrant prête à retomber sous le joug du Corse empereur. Tous les sentiments que m'inspirait et réveillait en moi cette hideuse possibilité me firent à l'instant départir de ma résolution : s'il fallait opter entre voir venir Blacas, ou voir revenir Bonaparte, mon choix ne pouvait être plus longtemps incertain. « Allons, pour samedi sept heures du soir, dis-je à M. d'Havré. — Pourquoi pas demain? me répondit-il, pourquoi renvoyer même à un seul jour une affaire aussi importante? Je dois d'abord une réponse au Roi. — Je l'avoue, mais je ne me soucie aucunement de me rendre chez Blacas, surtout aux Tuileries, où réside la famille royale. » Louis XVIII en nommant ministres Talleyrand et Fouché, M. le comte d'Artois en portant plus tard ce dernier pour député dans le collège électoral qu'il présidait, ont prouvé sans doute que mes scrupules étaient par trop délicats, et que lorsque l'intérêt de la politique commande, on ne doit avoir ni redouter aucune prétention. Je finis donc par consentir à voir Blacas, d'après l'invitation du Roi, et je décidai que ce serait chez M. le duc d'Havré.

Le jour fixé pour l'entrevue, j'arrivai chez le duc d'Havré. Introduit dans son cabinet, j'y trouvai un individu décoré

dont je n'ai jamais pu savoir le nom. M. de Blacas y était déjà. M. d'Havré nous présenta l'un à l'autre. Des compliments de politesse réciproques furent nos premières paroles. Le rapport d'allié et d'anciennes fréquentations amicales de nos familles, le désir de les renouveler furent rappelés par M. de Blacas; ma réponse fut honnête : ma santé ne me permettait pas plus que mon goût de figurer dans les salons même ministériels.

Chacun prit place et gardait le silence, lorsque je priai le ministre de me faire connaître les instructions du Roi. Un bruit sourd perça la cloison voisine. M. d'Havré dit : « Messieurs, ne faites pas attention : ce n'est rien ». J'ai su, depuis, que Monsieur, comte d'Artois, avait désiré entendre la discussion qui aurait lieu. M. de Blacas débuta ainsi : « Le Roi m'a chargé, général, de causer avec vous sur l'état de la France, sur les moyens de la tranquilliser et de compléter l'organisation monarchique. »

Je répondis à M. de Blacas : « Le Roi doit conserver intacte la Charte constitutionnelle et les institutions qu'elle n'a point abolies et qu'elle garantit; le monarque ne doit plus établir de privilèges, et ne voir que des Français : tous ont droit à une égale bienveillance du philosophe roi. Mais son ministère n'agit point d'après ces procédés conciliants qui, en assurant les intérêts généraux, attirent la reconnaissance des masses, et préparent leur dévoûment. L'arbitraire, les exclusions, l'encouragement aux vengeances politiques ont excité un mécontentement qu'on ne peut se dissimuler, à moins d'aveuglement complet et sous peine de mort physique comme politique; ce mécontentement est tel, l'indisposition du peuple tellement prononcée, que si Bonaparte et sa famille, dont les intrigues sont déjà en activité depuis si longtemps, jugent bien l'état de la nation, ajoutent à leurs machinations les moyens d'argent dont ils ne manquent point, ils peuvent rallier un grand nombre d'hommes dange-

reux et presque toute l'armée à qui vous laissez demi-solde. Pour cela, il suffira de donner solde entière, et l'on peut voir Bonaparte marcher sur Paris et s'asseoir sur le trône. Monsieur de Blacas, c'est vous que la confiance du Roi investit d'assez d'autorité pour qu'on puisse dire que c'est vous qui gouvernez! Que de reproches n'auriez-vous pas à vous faire si une aussi monstrueuse catastrophe remettait la France sous le joug du tyran dont la Restauration nous avait délivrés! Le parti bonapartiste est le parti redoutable : si, comme tous, il a droit à la clémence, il doit au moins être réprimé et surveillé très attentivement. J'éprouve de bien tristes pressentiments! »

M. de Blacas me répondit : « Vous censurez le gouvernement d'une manière bien rigoureuse : vous n'avez peut-être pas de notions positives sur le détail de notre administration; je vous accorde l'existence d'un certain mécontentement mal défini : nous tâcherons de l'apaiser; nous ferons respecter le Roi. Quant à Bonaparte, ce n'est plus qu'un cadavre sans influence, enseveli dans un petit recoin de la terre, séparé par un bras de mer. »

Je répliquai à M. de Blacas : « Mon étonnement redouble lorsque j'entends le développement d'une opinion si peu réfléchie, qu'elle ne peut être acceptée que comme une vaine jactance. Je suis désolé de trouver une pareille assurance dans un ministre qui exerce l'autorité souveraine en France. Continuez de gouverner comme vous le faites : persécutez les patriotes de la Révolution. Ils s'étaient franchement ralliés à la royauté constitutionnelle; ils sont encore votre plus ferme appui, et vous les poursuivez jusqu'à les porter au désespoir, et les réduisez à la mendicité. »

M. de Blacas était fort mal à l'aise : accoutumé à méconnaître et à déguiser la vérité, il était tout ébahi de la véhémence provençale de ma harangue. Il voulut bien m'avouer qu'éloigné longtemps de la France, il n'avait peut-être pas

acquis encore avec détail la science de tous les moyens nécessaires pour la régénérer ; qu'il me priait de lui adresser les noms des citoyens honnêtes, même des conventionnels, qui auraient à se plaindre d'avoir été destitués : il les rendrait aussitôt à leurs fonctions, et réparerait des injustices qui peuvent échapper dans la préoccupation que donnent des travaux immenses. « Au surplus, le Roi, me dit Blacas, a le projet d'augmenter les compagnies de ses gardes du corps : qu'en pensez-vous? — Je pense qu'il serait plutôt convenable de diminuer que d'augmenter cette partie de la maison du Roi ; qu'il serait à souhaiter que sa garde fût composée des braves qui ont bien mérité de la France et l'ont si glorieusement défendue; une armée comme la nôtre doit suffire de reste à tous les rois : d'ailleurs cette idée de garde redoublée, multipliée, permettez-moi de vous le déclarer avec franchise, ce n'est encore autre chose qu'une idée de Bonaparte : il avait porté sa garde impériale à trente mille hommes, et vous croyez ne pouvoir pas vous reposer que vous ne soyez arrivé à ce nombre; et à quoi cela avancera-t-il si les soldats sont mal disposés et deviennent infidèles? c'est l'organisation d'une garde prétorienne toute prête pour faire et défaire des empereurs. »

M. de Blacas, ne se sentant pas très ferme pour soutenir la discussion de l'augmentation de la garde royale, voulait porter la discussion sur un autre article. Il me dit : « Nous sommes en ce moment bien inquiets pour les subsistances : cela tourmente beaucoup le Roi ». Je lui répondis : « Quant aux subsistances, qui inquiètent la paternelle bonté du Roi, je pense qu'une commission choisie parmi les hommes les plus recommandables pourrait surveiller et proposer des règlements qui en faciliteraient la circulation, qui encourageraient l'agriculture et l'industrie. Je me suis un peu occupé de cette matière lorsque j'étais à la Convention nationale ; je fus chargé d'une mission des plus hardies en Hollande, dans

les départements du Nord, avant le 13 Vendémiaire. Il s'agissait de rétablir l'ordre en France et de venir au secours de Paris. La Convention nationale a proclamé alors que j'avais assez heureusement rempli ma mission. Nos embarras n'étaient nullement terminés à l'époque de l'installation du Directoire : nous n'avons pas moins triomphé. Eh bien, tous nos procédés ont été extrêmement simples : ils ont consisté à mettre en pratique l'ordre et la liberté. Ces deux grands principes sont bons à tout, appliqués aux subsistances comme à toutes les autres parties de l'administration. Après épreuve faite, je n'en connais pas d'autres. Si au surplus monsieur de Blacas a la bonté de rendre au Roi mes propres paroles, lancées peut-être avec quelque vivacité, je le prie de vouloir bien exprimer en mon nom à Sa Majesté que je n'ai pu avoir d'autre but que de répondre à sa confiance ; vous voudrez bien y ajouter que si des mesures ne sont pas adoptées promptement, Louis XVIII doit penser à faire préparer ses appartements à Hartwell. Au commencement de notre entrevue, je vous avais parlé de mes tristes pressentiments : après ce que j'ai entendu, et ne pouvant espérer de soulever la taie de cécité, j'ose vous dire que c'est le désespoir même qui succède en ce moment à mes appréhensions. Je vais me rendre dans le midi de la France rassembler quelques fonds pour m'assurer une modeste existence quelconque, une retraite des plus lointaines, si le tyran de ma patrie parvient à la remettre sous le joug. »

M. de Blacas ne répondit plus rien et crut s'en tirer en devenant plus poli. Me voyant levé et prêt à m'en aller, il saisit un flambeau pour m'éclairer, pendant que M. d'Havré affectait de se débarrasser d'un fauteuil qui le gênait. Nous étions parvenus au salon, lorsque M. d'Havré, très empressé, fit des excuses à M. de Blacas, fit semblant de lui prendre le flambeau, qu'il lui laissa dans la main, puis me reconduisit jusqu'au bas de l'escalier. M. d'Havré me dit, en riant de

tout son cœur : « J'ai voulu que ce sot orgueilleux vous éclairât lui-même. Au surplus, il ne s'entend guère en lumières, il ne voit que trente-six chandelles. »

Quelques jours après, le Roi me fit dire qu'il était satisfait de mon entrevue avec son ministre, mais qu'il désirait que, par une simple note, je lui fisse connaître tout ce qui n'aurait pas été dit dans la conférence; qu'il m'engageait à revoir M. de Blacas, à qui ma relation ne pouvait qu'être fort utile dans l'intérêt de son service. J'en avais assez de M. de Blacas, et n'avais aucune envie de le revoir sous aucun rapport.

Je rédigeai la note désirée par le Roi; elle fut brève. C'était à peu près la répétition de ce que j'avais dit à M. de Blacas. Je la remis à M. d'Havré. Lorsqu'il m'en remerciait le plus sincèrement, je l'assurai, avec quelque ironie, que « rien de ce que j'avais conseillé ne serait exécuté ».

Le Roi lut la note. « C'est fort bien, dit-il à M. d'Havré, excepté son opinion sur Blacas et sur le complément de mes gardes du corps; non seulement je n'y aurai aucun égard, mais je rappellerai les beaux régiments de mousquetaires. »

Quelque temps après, je revis M. d'Havré; il m'annonça que c'était le Roi qui, à son tour, voulait m'envoyer des notes, que Sa Majesté devait lui remettre incessamment, sur lesquelles, à mon tour, je motiverais mon opinion. Je répondis à M. d'Havré que je l'avais déjà précédemment exprimée tout entière; que ma santé ne me permettait guère d'aussi sérieuses occupations; que je partais prochainement pour me rendre dans le midi de la France.

Parmi les intrigants affamés qui exploitaient la Restauration de 1814, on serait fort surpris de ne pas voir paraître M. Fauche-Borel, qui a beaucoup souffert pour les Bourbons et prétend avoir activement coopéré à leur rétablissement. Cet homme qui, en raison de ses mouvements continuels en tous sens, a paru être une mouche du coche, mais qui, comme tous ceux de son espèce, n'a jamais été, même dans

sa nullité, qu'un spéculateur, Fauche-Borel ne pouvait manquer de vouloir exploiter tout ce que la Restauration pouvait offrir aux amateurs d'argent : suivant toujours sa spéculation, il imagina trouver, dans le succès si miraculeux des événements qui avaient fait la Restauration, des moyens de rattacher ses intrigues antérieures à cette affaire qui leur avait été si étrangère qu'on pourrait même dire n'avoir pas été moins étrangère aux plus augustes personnages qui en ont le plus profité, car Louis XVIII lui-même, qu'on appelle ou qui s'est appelé lui-même *le Désiré*, fut sans doute beaucoup moins espéré que désiré, et il n'est pas fort probable qu'il eût reparu sur le trône de France sans les délires provocateurs de Bonaparte envers toutes les puissances du monde, et sans la réaction forcée de celles-ci contre l'agresseur qui avait été les poursuivre jusque dans leurs retraites hyperboréennes. Fauche-Borel imagina donc, pour se donner de l'importance auprès du parti des Bourbons, d'aller dire à la Cour que, lié avec moi, par suite de ses anciennes intrigues, il pouvait leur être singulièrement utile dans le parti populaire. Il vint pour me dire à moi que, très lié avec les Bourbons, il pouvait m'être fort utile et au parti populaire auprès des Bourbons.

Le fait est que je n'avais jamais vu ni connu, directement ni indirectement, le sieur Fauche-Borel, quand, suivant toujours son système d'exploitation fondé sur la déception des deux parties, qu'il fait toujours parler de l'une à l'autre sans qu'elles puissent s'expliquer ni s'entendre, Fauche vint me voir un matin, rue des Francs-Bourgeois. Je n'aurais pas reçu Fauche sous son nom : il se fit annoncer sous celui de Louis, que je ne pouvais deviner. Il m'aborda comme une victime, qu'il se disait être, du gouvernement impérial : c'était bien une manière de se faire accorder audience; puis il me déclina ses autres nom et qualités, et me soutint que tout ce qu'il avait tenté depuis longtemps n'était qu'en haine de

la tyrannie de Bonaparte, contre laquelle il pensait, comme moi, qu'il n'y aurait pas de plus sûre défense que l'organisation de la monarchie constitutionnelle.

Je répondis à Fauche que je n'étais jamais entré en relation d'opinion avec lui, mais qu'il était fort possible que je pensasse à cet égard comme il me faisait parler; que si j'avais préféré la République à tout, la regardant comme la première des légitimités, je préférais certainement la Monarchie à l'Empire, un Roi à un Empereur, les Bourbons à Bonaparte. De pareils sentiments pouvaient rester dans une région inaccessible pour une âme comme celle de Fauche; il paraît qu'il me comprenait fort peu, quand il crut soutenir mon opinion des compliments qu'il voulait me faire au nom des royalistes de toute couleur, et de la remise d'une expédition des lettres patentes que déjà, lors de la prétendue négociation de l'an VIII, il nous avait adressées.

Je jetai les yeux sur l'expédition de ces fameuses lettres patentes que Fauche me produisait. Le fond en était fort peu important à mes yeux : mais la forme même y manquait. C'était une pièce qui n'avait aucun caractère d'authenticité, et qui était surchargée de ratures. J'y jetai les yeux, j'en conviens, pour acquérir la preuve dont j'avais le soupçon, puis j'en fis une remise bien prompte à M. Fauche; je lui lançai son papier au visage en lui disant : « C'est avec de pareils chiffons et toutes vos inventions, que vous avez puisé dans la bourse de la crédulité des Anglais et des princes français. Au surplus, puisque je vous tiens ici, c'est le moment de dire la vérité. Expliquez-vous sans détours sur votre prétendue négociation avec le Directoire. »

Fauche me répondit : « Je reconnais que j'ai été joué par les républicains; mais, monsieur le général, il peut vous être singulièrement utile auprès des Bourbons, et pour l'intérêt de votre parti, qu'on croie que vous avez bien voulu m'accueillir : je vous demande de laisser la chose telle qu'elle est. »

Je répondis à M. Fauche que la chose telle qu'elle était, c'est que je n'avais jamais trahi le mandat que j'avais reçu de la République, et qu'alors j'avais été, franchement et complètement, l'adversaire des Bourbons; qu'en mars 1814 ils avaient été de fait les libérateurs de la France, quoiqu'ils eussent eu la disgrâce d'arriver à la suite des Alliés; qu'ils pouvaient encore être les sauveurs de notre pays s'ils voulaient y organiser la liberté. Ceci n'était point, de ma part, une communication intime à M. Fauche : c'était ma pensée que je disais tout haut, à tous les partis, agents de police ou de royauté qui pouvaient m'épier, et contre lesquels je n'avais d'autre précaution que ma franchise.

Après tout ceci, qui ne croirait que l'intrigant Fauche-Borel doive être ici suffisamment mis à sa place, et terrassé pour toujours? On verra pourtant plus tard la continuation de ses intrigues.

Voilà le résumé sincère de ma vie pendant l'espace de temps qui a suivi le 18 Brumaire. Je l'ai passé à recevoir, comme à l'ordinaire, mes parents et amis, à causer familièrement avec quelque liberté. J'ai passé encore ce temps à espérer beaucoup d'abord, puis à moins espérer, puis j'ai fini par désespérer. Je ne prétends pas être resté étranger, par mes vœux, à tout ce qui m'aurait paru pouvoir assurer la tranquillité et le bonheur de ma patrie : on ne se désintéresse pas, même après les plus rudes mécomptes, d'une idée qui a été fixe pour nous depuis l'âge de raison, et qui n'a pas moins été un sentiment qu'une idée; mais toutes les coopérations qu'auraient voulu me donner les Fauche-Borel et compagnie dans leurs agences quelconques, sont autant de faussetés, se rattachant à la première dont j'ai donné une première explication; on verra la suite, je la compléterai avant la fin de ces Mémoires.

CHAPITRE VI

Débarquement de Bonaparte à Cannes. — Conduite des autorités. — Loverdo et le receveur général. — Le Roi me demande. — Il me fait expédier un courrier. — Bonaparte à Lyon. — Le courrier qui m'est expédié est arrêté. — Ce qu'il fait des dépêches. — Relation du débarquement de Bonaparte. — M. de Boutillier. — Émeute contre moi. — Le général Solignac. — Je pars pour Marseille. — Le maître de poste d'Orgon. — Celui de Pont-Royal. — Celui de Saint-Cannat. — Arrivée à Marseille. — Ingratitude de Masséna. — Obligeance de M. de Montgrand. — L'aide de camp Porcher de Richebourg. — Le sabre de bois et le sabre d'acier. — Repentir tardif des Bourbons. — Leur conduite alors. — Prostration constitutionnelle du comte d'Artois. — Populacerie du duc de Berry envers les soldats. — Niaiseries aristocratiques. — Le maréchal de Viomesnil. — L'un des plus grands exploits anciens et modernes. — Mes sentiments au retour de l'île d'Elbe. — Grand bruit à Lyon. — Je reçois le roi de Westphalie. — Notre entretien. — Majesté d'emprunt. — Les méprises. — Rœderer. — Un général écornifleur. — Le duc d'Angoulême et son armée. — Le général Merle. — Ses remontrances. — A quoi tint la perte du Midi. — Mme d'Angoulême à Bordeaux. — Le général Decaen. — Route de Bonaparte. — Louis XVIII à Lille. — La courtisannerie au 20 mars. — L'Acte additionnel. — Qui l'a rédigé. — Benjamin Constant. — Thibaudeau, Merlin et Fermont. — Véritable auteur de l'Acte additionnel. — Le Champ de Mai. — Coalition de l'Europe. — Mot de Bonaparte à l'île d'Elbe sur Talleyrand et Fouché. — Encore Fouché. — Sa conversation avec Bonaparte. — Fouché et un préfet. — De quel parti était Fouché. — Le duc d'Orléans peint par Fouché. — Dumouriez et Mme de Staël orléanistes. — Politique de Fouché. — Préparatifs de Bonaparte contre la coalition. — Son départ. — Premiers succès. — Waterloo. — Grouchy. — Bonaparte croit la

bataille gagnée. — Ney. — Immense désastre. — Bonaparte fuit. — Arrivée à Paris. — Nouvelle déchéance. — Gouvernement provisoire. — Position de Bonaparte à l'Élysée. — Les hommes des Cent-Jours. — Conseils d'un ami. — Projet sur l'enseignement public, dont Bonaparte fait son profit. — L'enseignement mutuel. — MM. de Laborde et de Lasteyrie. — Peur qu'avait Bonaparte des assemblées. — La dictature. — Mon opinion sur la dissolution projetée. — Grand service rendu par M. de Lafayette. — Faute énorme de Bonaparte. — Trahisons. — Fouché et Davout correspondant avec Vitrolles. — Bonaparte craint les gardes nationales. — Refus de recevoir des députations qui viennent offrir des secours. — L'obséquieux Maret. — Plaisant projet du président Portalis. — Feinte déférence de Bonaparte pour tous les avis. — L'aide de camp Bernard. — Sa noble franchise. — Accueil que lui fait Bonaparte. — Conduite de M. Bernard à Waterloo. — Sa position aux États-Unis. — Mort de Joséphine. — Trait de vanité de Bonaparte. — Je demande à être employé. — Laignelot. — Entrevue avec Carnot. — Mes regrets. — Perfidie de Fouché. — Encore l'oratorien Gaillard. — Sa mission à Gand. — Le général Morgan. — Le général Lamotte. — Laborie. — Lamotte interrogé par Guilleminot. — Grand conseil de guerre à Paris. — Opinion de Davout. — Paris est livré. — Je veux me présenter au Conseil de guerre. — Le colonel Zénowits. — Proposition de me nommer général en chef. — Murmure qu'elle excite. — Parti pris à l'avance. — Opposition de Freycinet et de Vandamme. — Énergique apostrophe de celui-ci. — Capitulation de Paris. — Déclaration de Davout. — Réponse de Freycinet et de Vandamme. — Les soldats de la Loire. — Harangue de Davout. — Exigences de Bonaparte déchu. — Il veut partir pour les États-Unis, puis il n'ose pas. — Joseph plus hardi. — Ils emportent les trésors de l'État. — Bonaparte veut être traité en empereur par le capitaine anglais du navire où il est réfugié. — Il éprouve un refus.

J'étais arrivé à Montpellier, lorsque Bonaparte débarqua à Cannes avec huit cents hommes, prit la route des Alpes sans opposition. Le préfet du Var, avec quelques troupes, s'était posté près la forêt de l'Estérel. Loverdo et le receveur général avaient emporté la recette et s'étaient sauvés vers Valensole. Masséna délibérait à Marseille, chacun d'eux pour donner la facilité à Bonaparte de franchir la position inexpugnable de Sisteron.

La nouvelle incroyable du débarquement de Bonaparte et de sa marche effraya tellement la Cour, que le Roi fit appeler M. d'Havré. « Où est le général Barras? lui dit-il. — Je le crois à Montpellier, répondit M. d'Havré. — Eh bien, qu'on lui expédie sur-le-champ un courrier; je vais écrire quelques mots que vous renfermerez dans votre lettre pour qu'il se rende ici en toute diligence; lui seul peut nous sauver : il a la confiance de Paris, des républicains et de l'armée; on n'a pas voulu le croire : il avait prévu ce malheureux événement. »

M. d'Havré expédia un citoyen avec lequel j'étais en relation, porteur de la dépêche royale. On espérait que Monsieur retarderait au moins la marche de Bonaparte avec les forces imposantes qui étaient sous ses ordres à Lyon. On sait comment Monsieur se retira. Bonaparte entra dans Lyon, recommença sa puissance impériale, qu'il semblait avoir négligée dans sa route à travers le Dauphiné. Le courrier qui m'était expédié fut arrêté à Moulins et n'eut que le temps de brûler sa dépêche : obligé de justifier son voyage, il exhiba des passeports de commerce dont il était heureusement pourvu; il prit le sage parti de rétrograder. Si la dépêche fût tombée dans les mains de Bonaparte, il avait de quoi me faire condamner comme royaliste. On a vu comment et jusqu'à quel point je l'étais; je me serais abonné comme au repos à la royauté constitutionnelle, et je ne crains pas de répéter que mes efforts n'avaient eu pour but que de conserver quelques institutions républicaines, d'arrêter la persécution dirigée contre ces apôtres de la Révolution et de sauver les derniers débris de cette Révolution que les impériaux bonapartistes ne voulaient pas moins anéantir que certains royalistes ne l'avaient projeté, ces deux partis s'entendant merveilleusement pour flétrir jusqu'à la mémoire de la liberté; moi, j'aurais voulu la conserver, l'honorer, la régénérer, empêcher enfin qu'un affreux tyran vînt encore la museler, la subjuguer et se venger.

Lorsque Bonaparte débarqua à Cannes, un courrier vint me l'annoncer à Montpellier : le préfet me demanda si j'en avais vraiment reçu la nouvelle; je lui fis dire que oui, et dans le moment je reçus les détails suivants :

RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ DANS LE DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES DEPUIS LE DÉBARQUEMENT DE BONAPARTE PRÈS D'ANTIBES JUSQU'À SA SORTIE DUDIT DÉPARTEMENT.

Le 1er mars au soir, le débarquement ayant été effectué par Bonaparte, près de Cannes et d'Antibes, avec six à sept cents hommes de troupes, il a été coucher à Cannes et envoya des parlementaires à Antibes, pour engager la garnison de cette place à le suivre. Ses tentatives faites pendant la nuit ayant été infructueuses, il a dirigé sa marche le 2 au matin par la route de Grasse à Digne et a été coucher le même jour à Séranon, commune limitrophe entre les départements du Var et des Basses-Alpes.

M. de Boutillier, préfet du département du Var, informé du débarquement et de la force du détachement qui suivait Bonaparte, s'est empressé d'en donner avis à M. le préfet du département des Basses-Alpes, et, le vendredi 3 mars, sur les deux heures, la lettre d'avis lui a été remise : il paraît que sur cet avis M. le préfet et M. le maréchal de camp Loverdo, commandant le département des Basses-Alpes, jugeant toute défense impossible, n'en ont pas donné avis aux maires des communes situées à la droite de la Durance, et ce n'a été que le lendemain matin, 4 mars, à cinq heures, que des exprès envoyés de Barrême à Digne par divers particuliers ont annoncé que Bonaparte et sa troupe y étaient arrivés la veille, 3, à sept heures du soir. Ce nouvel avis n'a point déterminé à prendre des moyens de défense.

Sur les six heures du matin, des ordres ont été donnés à la garnison de Digne, composée de deux cents hommes, de se diriger sur Valensole, en passant par Mezel, afin d'escorter les fonds déposés dans la caisse du receveur général du département. Heureusement Bonaparte, qui désirait faire imprimer ses premières proclamations à Digne, ne dirigea pas sa marche par le chemin le long de la rivière d'Asse, qui débouche par Château-Redon, qui pouvait lui épargner trois heures de marche, pour arriver à Malijai, sans quoi l'escorte et les fonds se trouvaient à sa disposition, et ce ne fut que sur le midi que Bonaparte et sa troupe arrivèrent à Digne, en passant par Chaudon, la Chapelle et les Truines : sur les cinq heures du matin, le quartier général avait été fixé à

Malijai et ensuite, quelques heures plus tard, indiqué à Peyruis, comme situé à la droite de la Durance; sur les deux heures, l'exprès chargé de faire conduire à Digne trois charges de cartouches, informé qu'il n'y avait plus de troupes à Digne, demanda la permission de ne pas avancer, et, ne recevant pas d'ordres contraires, se dirigea sur Digne; mais, au moment où il aperçut l'escorte de Bonaparte, il se détourna dans un ravin pour y déposer ses caisses, et il ne fut pas inquiété. Le surplus des cartouches qui étaient à Sisteron fut transporté à Peyruis sur une voiture : ainsi se trouva sans défense la clef des Alpes.

Bonaparte, arrivé le soir à Malijai, sur les six heures, y coucha avec une partie de sa troupe, et dirigea le reste, pendant la nuit, sur Sisteron, pour s'emparer du pont de Sisteron près la Durance, ce qui lui fut très facile, aucun moyen de défense n'ayant été organisé.

Arrivé à Sisteron avec son arrière-garde sur les dix heures, il en est reparti à deux heures pour le département des Basses-Alpes.

La nouvelle confirmée du débarquement et de la marche triomphale de Bonaparte excita plus que des murmures dans le Midi; le peuple de Montpellier formait des groupes; le sentiment contre Bonaparte n'était pas très distinct : ce qu'il y avait de moins heureux, c'est que ces groupes fussent harangués par des hommes tarés, qui se disaient royalistes parce qu'ils avaient pillé des diligences et assassiné des républicains. Des passeports me furent refusés par le noble maire. Il mit une telle insolence dans son refus, qu'un de ces groupes, conduit par le marquis voleur des diligences, proféra sous mes croisées des paroles de mort. Je pouvais la subir dans ce pays, où on la donne comme on la promet, et où tant de cruels exemples montrent les faits à côté des paroles, si M. le maire, qui était chez moi, ne se fût lui-même présenté aux furieux. La plupart de ceux qui étaient si singulièrement ameutés contre moi, étaient les mêmes qui recevaient chaque jour mes aumônes : « Comment! s'écria le maître de la maison, vous vivez des bienfaits de cet homme charitable, et vous suivez l'avis des méchants contre sa personne ». Cette apostrophe dispersa ces rassemblements.

Le général Solignac vint chez moi et me dit : « Voilà donc l'Empereur revenu : vous partez pour Paris; mettez, je vous prie, à ses pieds l'expression de mon dévoûment pour son auguste personne ». Je répondis : « Vous ferez sans doute cette commission beaucoup mieux que moi : je me rends à mon domicile à Marseille ».

Je m'y rendis effectivement en passant à Orgon, où j'étais connu et bien vu par tous les habitants ; quelques gendarmes disaient au peuple réuni sur la place : « C'est un révolutionnaire, il faut l'arrêter ». M. Michel, maître de poste, voyant le nouveau danger que je courais, fit atteler ma voiture qui était dans la remise. « Partez, me dit cet homme de bien. Postillon, à toute bride! » J'arrivai à Pont-Royal; le maître de poste, riche propriétaire et républicain, me dit : « Je vous offre, dans ces circonstances orageuses, un asile chez moi; vous y serez en sûreté ». Je remerciai cet honnête citoyen et continuai ma route. Le maître de poste de Saint-Cannat, estimé de tous les patriotes, me dit : « Voilà la nuit, profitez-en, ne vous arrêtez point à Aix ; la poste qui suit est dirigée par un brave citoyen qui vous est connu : on vous conduira rapidement chez vous avant le jour ».

Dès mon arrivée à Marseille, je crus devoir en informer Masséna, commandant la division où se trouvait compris le département des Bouches-du-Rhône, par mon cousin Pierre Barras, admis chez lui familièrement. Masséna assurait chaque jour qu'il était l'un de mes plus anciens et de mes plus sincères amis. Marseille était fort agitée, je chargeai mon cousin d'une lettre pour Masséna, dans laquelle je lui demandais tout simplement un passeport pour Paris. Malgré ses instances, mon cousin ne fut pas reçu, et ma lettre n'eut pas de réponse : il lui fut impossible de revoir Masséna. J'avoue ici la peine que me causa non seulement l'oubli de toutes les bienséances, mais encore celui de tous les bienfaits dont ce général avait été comblé par moi. Vingt-cinq officiers ou grenadiers de la

garde nationale marseillaise vinrent m'assurer que je devais être tranquille, qu'ils veilleraient à ma sûreté : je m'adressai à M. de Montgrand, émigré et maire de Marseille, pour obtenir les passeports refusés par Masséna. Les passeports furent expédiés de suite. La lettre d'envoi était extrêmement obligeante; elle excite d'autant plus ma gratitude que M. le duc d'Angoulême avait suspendu l'expédition des passeports. Il n'est pas rare dans les révolutions, et peut-être dans tous les temps, de trouver plus d'égards chez nos adversaires que chez ceux de notre parti.

Cependant Masséna, instruit que Bonaparte, maître de Grenoble, se dirigeait sur Lyon, expédia l'aide de camp Porcher de Richebourg avec deux dépêches : l'une de soumission à Bonaparte, s'il était maître de Lyon, l'autre de félicitations à M. le comte d'Artois : l'une des deux devait être brûlée. Bonaparte entra dans Lyon sans difficulté : Monsieur l'avait évacué.

Dans la circonstance présente, comme pendant mon dernier séjour à Paris et comme dans l'éloignement antérieur où m'avaient retenu mes divers exils, je n'avais jamais eu qu'une même pensée sur l'opposition qui devait être faite à Bonaparte : c'est qu'elle devait consister à la combattre par la liberté et sur ce terrain. Si l'on voulait prendre le système, les formes et les allures de son despotisme, on ne le pouvait guère avec plus ni même autant de dextérité que lui. Un sabre de bois, un Roi presque cul-de-jatte, et qu'on disait même en jupons, ne pouvait se montrer aussi souvent et d'une manière aussi imposante au peuple que le guerrier sorti de ses rangs, toujours à cheval, et gagnant des batailles. Le sabre de bois du monarque inoffensif ne pouvait briller comme le terrible sabre d'acier du soldat audacieux qui avait si longtemps frappé et refrappé d'estoc et de taille l'Europe mutilée et abattue.

Dans les relations que j'ai racontées et qui avaient été

recherchées avec moi par les Bourbons eux-mêmes, et nullement par moi, j'avais exprimé ces sentiments, que la nouvelle monarchie française ne pouvait s'établir et se défendre contre ses ennemis, à commencer par les impériaux, que par le sincère établissement de la liberté constitutionnelle qui, comme une batterie centrale, devait à la fois faire face à tout. Vaines paroles, impuissantes remontrances! un moment de succès ferme toujours l'oreille des rois. Il faut que la terrible adversité vienne encore les leur ouvrir : mais il est ordinairement trop tard. C'est ainsi que, Bonaparte débarqué à Cannes, les Bourbons commencèrent seulement alors à sentir, sinon à reconnaître encore, qu'ils devaient lui opposer la liberté et la Charte jusqu'alors donnée comme son expression.

J'appris que Louis XVIII s'était transporté au Corps législatif pour renouveler son serment; que Monsieur en avait proclamé le respect avec plus de formes encore et portées même jusqu'à la prostration, puisqu'il s'était mis à genoux sur les marches du trône législatif et qu'il avait juré sur l'Évangile, croyant rassurer davantage encore la nation par son serment et sa génuflexion. J'appris en même temps que le duc de Berry, qui jusqu'alors avait traité les militaires avec fort peu d'égards, plusieurs même avec beaucoup de grossièreté, s'était rapproché d'eux avec beaucoup de courtoisie, qu'il se transportait dans les casernes et s'imaginait faire de la popularité en mettant leurs cuillers d'étain à sa boutonnière, et goûtant à la gamelle la soupe des soldats; mais la popularité n'est pas le prix d'un instant de caresses : elle est le résultat, la récompense d'une conduite où les militaires comme les citoyens ont pu reconnaître quelque sincérité dans les sentiments qu'on leur veut inspirer. En admettant que les Bourbons eussent en cela toute la sincérité qui leur était inspirée et commandée par leur intérêt, j'apprenais que les incorrigibles dont ils étaient environnés, ces hommes qui

n'avaient « rien su apprendre, ni rien oublier », persistaient dans leur sottise; qu'ainsi, tandis que de vieilles dames de la Cour disaient ingénument que sous l'ancien régime « on aurait fait prendre et pendre ce polisson débarqué à Cannes », le maréchal de Viomesnil et les Coigny et leurs pareils disaient aussi sérieusement : « On a donné les ordres pour qu'il soit arrêté entre Lyon et Paris ». Louis XVIII était moins présomptueux, car dès le 5 mars il avait donné à ses valets de chambre l'ordre de faire ses paquets. Tandis que les Bourbons ne pouvaient sortir de l'atmosphère empoisonnée de leurs courtisans, Bonaparte marchait toujours en avant, ayant repris et retrouvé cette audace qu'on a appelée justement révolutionnaire, parce qu'elle exprime la puissance que ne manque point de donner la Révolution à ceux qui savent invoquer son génie, car, quelque chose qu'on dise et qu'il arrive, jamais on ne pourra nier que le débarquement à Cannes et la marche en vingt jours sur Paris ne soient l'un des plus grands exploits racontés par l'histoire ancienne et moderne : il me semble appartenir aux temps héroïques, à la mythologie même.

Quant à moi, au milieu de toutes ces tribulations et de ces prétentions diverses de deux monarques, dont l'un n'avait sans doute pas la même antiquité de race, mais dont ç'aurait été le moindre tort à mes yeux, j'avoue, malgré toute l'horreur que m'avait inspirée, depuis l'avènement à l'Empire, le Corse Napoléon, n'avoir pas été sans quelque émotion pour sa nouvelle destinée, croyant revoir le soldat de Toulon, du 13 Vendémiaire, le général en chef de l'armée de la République recommençant sa vraie gloire, celle qui s'était appuyée sur la défense de la liberté et l'indépendance de notre patrie : c'est presque pour celui-ci que j'aurais battu des mains, et, le voyant s'avancer devant la France stupéfaite d'admiration et ne reconnaissant aucun obstacle jusqu'à Paris, j'aurais presque dit, comme Jacques II voyant à la bataille de la

Hougue la flotte des Français qui le ramenait sur son trône, battue par les Anglais qui l'empêchaient d'y remonter : « Bravo, mes chers Anglais! » je me serais presque écrié : « Bravo, Bonaparte, enfant de la Révolution; mérite le pardon de cette mère que tu as trahie; redeviens digne d'elle! »

Mais pour un cœur sincèrement épris de la liberté de son pays, je voyais qu'il n'y avait pas plus d'espérance de ce côté que de l'autre.

Je laissai Marseille dans cette agitation qui est l'effet de l'incertitude des opinions, en raison de celle des événements, la ville mécontente des autorités, qui ne s'entendaient pas et qui avaient, comme celles des Alpes, laissé passer Bonaparte.

Arrivé à Lyon, j'y fus retenu par une indisposition pendant quelques jours. J'étais assis au soleil sur la place Bellecour, lorsqu'un grand bruit de voitures escortées par des courriers dorés se fit entendre. En les voyant traverser la place, on disait : « C'est encore la Madame mère. — Ah! dans celle-ci c'est le cardinal (Fesch). — Non, c'est celle-ci séparée des autres, car ils vont à l'archevêché. » C'était le roi de Westphalie qui venait se loger à l'*Hôtel d'Angleterre*. Les voitures de sa suite accourent les unes sur les autres. On en voit sortir, pêle-mêle, toutes sortes de personnes, les unes qui s'appellent et qu'on appelle des dames d'honneur, des écuyers; d'autres des femmes de chambre et des valets portant livrée brillante.

Je rentrai à l'*Hôtel d'Angleterre* à l'heure ordinaire de mon dîner : l'hôtel était encombré de députations et de visiteurs. Indisposé comme je l'étais, je me reposais dans un fauteuil, lorsqu'un aide de camp colonel se présenta et me dit : « Le roi de Westphalie vient d'apprendre que vous êtes ici, malade; il désire vous prévenir : voulez-vous le recevoir? » Je répondis : « Oui, monsieur ».

Le roi arriva chez moi presque aussitôt que ma réponse. « Ah! j'ai le bonheur de vous rencontrer, s'écria-t-il en m'em-

brassant; vous mon protecteur, mon bienfaiteur, mon second père, car je n'ai jamais eu l'honneur de voir le premier. Je désire que votre santé se rétablisse, et que nous puissions nous réunir. Les choses sont bien changées; Bonaparte s'est amendé. »

J'interrompis le roitelet, qui ne l'était même plus depuis 1814, mais qui croyait le redevenir depuis le débarquement de son aîné : « Est-ce que les empereurs s'amendent? lui dis-je. Bonaparte donne déjà des preuves contraires. Depuis quinze ans il a ruiné ma bourse et ma santé par une persécution inouïe. Tout doit avoir une fin : il peut la hâter et me délivrer de tant de peines que je lui dois. Celle de l'avoir vu faire périr la République est la première de toutes à mes yeux : au surplus, je vais à Paris. Nous allons voir si, cette fois encore, il voudra m'y disputer ma résidence. »

Jérôme me répondit : « Vos plaintes sont trop justes. J'ai moi-même aussi, moi son frère, j'ai éprouvé les rigueurs de Bonaparte; il était entouré de conseillers perfides : ils seront écartés. J'arrive d'Italie, j'y ai laissé Murat dans une position fort embarrassante; je repars à l'instant pour Paris. Je vous y devancerai et préparerai une réconciliation sincère entre vous et ma famille, qui vous a tant d'obligations! »

Dans tout cet entretien on pense bien que je ne m'étais pas oublié jusqu'à appeler du nom de Majesté mon petit ancien ami Jérôme; non parce que sa famille, ainsi qu'il le disait avec quelque vérité, m'avait tant d'obligations, mais parce que je voyais ce Jérôme croire lui-même à sa majesté; or cette royauté qui, dans ce moment, se serait au moins sauvée par le ridicule, tenait en même temps à tant de malheurs, résultat de tant de crimes qu'il allait falloir recommencer encore pour reprendre toutes les usurpations en sous-œuvre, que le sourire même de la moquerie ne pouvait chez moi remplacer l'indignation.

La ville de Lyon se trouvait en ce moment le passage

forcé de tous ceux qui suivaient ou fuyaient la nouvelle fortune de Bonaparte. S. M. Westphalienne était encore chez moi, qu'une foule de courtisans l'attendaient chez elle, pour lui présenter leurs hommages. D'autres, mal renseignés sur le local qui devait être occupé par Sa Majesté, et croyant que c'était le mien, s'y précipitèrent avec élan, me forçant d'appeler mes gens à mon secours, pour expliquer à ces êtres serviles qu'ils se trompaient et qu'ils étaient ailleurs que chez leur roi de Westphalie. C'est sans doute à une méprise de ce genre que je dus l'arrivée chez moi d'un serviteur de Bonaparte.

A Jérôme de Westphalie je vis succéder Rœderer, commissaire général dans les départements. Il n'avait eu rien de plus pressé, comme agent de Bonaparte, que de recommencer à faire preuve de son profond respect pour la famille impériale, et c'est d'après ce principe qu'il s'était rendu auprès du roi de Westphalie. Le quiproquo était fort curieux. Rœderer se trouvant chez le républicain Barras était comme dans un guet-apens. Je l'avais reconnu, il m'avait reconnu, et il ne lui était guère possible de m'échapper sans la politesse d'un peu de conversation. Je n'ai point ici à portraire ce personnage fort connu depuis l'Assemblée constituante. Sa conduite comme procureur syndic du département de Paris, dans la journée du 10 Août, où il emmena Louis XVI à l'Assemblée nationale, la manière surtout dont il s'est vanté d'avoir agi ainsi pour livrer son prisonnier, sont de tristes notes dans l'histoire de M. Rœderer. Ceux même qui, comme moi, ont cru remplir un devoir et un mandat en condamnant Louis XVI, ne sont pas obligés d'estimer celui qui s'est donné la mission de le mettre dans les mains de ses juges.

En rappelant que ce fonctionnaire, qui a pris terre à Paris depuis 1789, venait du pays messin, on a quelquefois cité avec application le proverbe populaire : « Lorrain, traître à

Dieu et à son prochain ». Je crois que cette application a fort peu tourmenté M. Rœderer tant qu'il est parvenu à se maintenir en place, ce qui a été sans interruption pour lui depuis le 18 Brumaire. La justice ou l'injustice généralement consentie à son égard a pu lui être plus sensible depuis qu'il en est résulté une exclusion du Sénat, et qu'il lui a fallu se résigner au repos, en s'en tenant à sa belle fortune. Je n'avais pas vu M. Rœderer depuis l'époque, antérieure au 18 Brumaire, où il venait très humblement me faire la cour au Luxembourg. Nous revoyant en 1815, lorsque le gouvernement qu'il avait coopéré à substituer au Directoire devenait fort incertain, et qu'il était envoyé pour soutenir encore ce gouvernement qui avait fatigué la nation par tant de crimes, il lui était difficile de traiter la question spéciale où nous étions des adversaires trop directs. Notre conversation se porta donc, par esprit de convenance, sur les événements généraux de la Révolution. Malgré tout mon désir de ne pas humilier, même dans sa conduite, un homme qui venait me trouver, fort involontairement sans doute, mais qui se présentait du moins avec une espèce de confiance, il m'était difficile de ne pas me comparer sans quelque orgueil à M. Rœderer : il était encore dans le pouvoir; moi, j'en étais fort loin, et pas encore assez pour ne pas craindre ses nouveaux excès; mais dans le sentiment d'honneur et de fierté qui ne m'a jamais abandonné au sein de la proscription, je croyais avoir le droit de voir M. Rœderer de très haut, et que c'était encore moi qui aurais été le protecteur plutôt que le protégé de M. le commissaire général de S. M. l'Empereur; malgré toute la délicatesse qui me retenait de me laisser aller à des paroles trop brusques et sévères, je ne pus cacher tout à fait mes regrets sur ce que je regardais comme les « destinées possibles » de la Révolution, ni retenir l'expression de mon chagrin sur la fatalité ou plutôt la perversité qui avait voulu la détruire, mais elle n'avait pu parvenir à l'atteindre

tout à fait et à extirper les racines profondes inhérentes aux entrailles de la nature.

Une observation consolante, que j'ai pu faire plus d'une fois dans le cours de mes rencontres forcées avec tant d'hommes qui ont manqué à leur parti, et qui se sont trouvés dans la nécessité de dire quelque chose pour s'excuser, c'est que ces individus n'ont jamais hésité à croire qu'ils pouvaient justifier leur conduite politique par des sentiments particuliers qui lui étaient tout à fait opposés, et que toujours ils se sont obstinés à vouloir que ces sentiments fussent fidèles à la liberté et à la République, tant il est vrai que les esclaves ne veulent jamais convenir de leur servilité; il leur faut toujours affecter de se rattacher à la liberté, lors même qu'ils l'ont le plus impudemment trahie : on peut ne voir dans cette conduite qu'une machination de plus pour trahir encore. Plusieurs voudraient étendre leur excuse jusqu'à y comprendre aussi leur chef Bonaparte. M. Rœderer était de ceux-là, quoiqu'il eût vu depuis quinze mois de quoi il retournait : il aurait voulu me persuader que son maître n'avait opprimé, jugulé, ensanglanté le monde depuis si longues années que pour faire son bonheur; qu'au surplus il se serait bien des fois et depuis longtemps amendé de son système; que d'ailleurs la France venait de respirer, depuis un an, un air constitutionnel, et qu'il serait difficile à l'Empereur rentré de se soustraire à cette atmosphère qui allait l'envelopper de toutes parts. Je répondis brièvement à toute l'éloquence désintéressée de M. Rœderer : « L'ancien petit ami Jérôme, qui se croit encore roi de Westphalie, était tout à l'heure à la même place dans cette chambre; il m'en a dit autant que vous : je ne crois pas plus à sa prédiction qu'à la vôtre ».

Je venais de me mettre à table, après m'être débarrassé de ces deux puissances, quand parut un certain général commandant à Grenoble, et que je ne connaissais pas autre-

ment que pour lui avoir donné et signé ses grades lorsque j'étais président du Directoire. « J'étais, me dit-il, fort embarrassé par le retard de mes équipages : revêtu d'un uniforme qu'on m'a prêté, j'ai fait ma cour au Roi de Westphalie. Je tremble la fièvre : général, m'ajouta-t-il, je prends la liberté de vous demander un potage de votre dîner et je vais me mettre au lit. » Cette improvisation aurait pu surprendre un autre que moi, mais j'ai assez connu et pratiqué les militaires pour savoir que pour beaucoup d'entre eux, quelles que soient leur opinion et leur position, il faut toujours qu'ils acceptent même ce qu'on ne leur offre pas, enfin qu'ils prennent quelque chose pour leur santé. C'est la compensation habituelle de leur vie de fatigues et de dangers.

M. le duc d'Angoulême envoyé dans le Midi le parcourait en conquérant. Il marcha sur Lyon contre Bonaparte avec la petite armée qu'il commandait. Il fut obligé de rétrograder du département de la Drôme après quelques coups de fusil qui purent paraître adressés à Son Altesse Royale. Le général Merle dit à cette Altesse guerrière : « Monseigneur, si, comme je le conseillais, vous étiez resté maître du confluent des deux fleuves et du Pont-Saint-Esprit, vous n'eussiez pas été tourné dans ces positions; vous ne seriez pas aujourd'hui forcé de capituler; votre personne serait respectée; elle n'eût pas été arrêtée et elle eût conservé la faculté de se sauver à Bordeaux ». En admettant la justesse des réflexions du général Merle, je crois que la première cause décisive, non pas du malheur de M. le duc d'Angoulême, mais de tout le triomphe de Bonaparte, a tenu à la double et perfide conduite de Masséna.

Mme la duchesse d'Angoulême, réfugiée à Bordeaux, y déploya un grand caractère; elle y affronta la menace des coups de feu des Français postés au delà du fleuve, et cette belle attitude imposa beaucoup au général Decaen, comman-

dant les troupes du département, ce qui fit dire à Bonaparte, dont l'éloge qu'il accordait aux uns n'était jamais qu'une injure pour les autres, que « Mme d'Angoulème était le seul homme de la famille des Bourbons ».

Voilà le parti impérial bonapartiste et le parti royaliste bourbon, cette fois encore, en présence. Au milieu de ces deux partis que laissait subsister et pouvait ranimer encore l'incertitude réelle de la victoire, qui cette fois encore ne s'est décidée que par et pour l'étranger, Bonaparte poursuivait sa destinée sans pouvoir dissimuler tout à fait ce qu'elle lui donnait de tristesse et de rêverie : il cherchait à se sauver par le procédé ordinaire de la jactance. Il avait fait des proclamations que ses partisans et les sots trouvaient rassurantes; il avait assez promis pour pouvoir parcourir dans une sécurité complète la route de Lyon à Paris avec une très faible escorte, et il venait de remplacer de nouveau dans ce palais des Tuileries la famille des Bourbons, qui s'était échappée sans résistance. Louis XVIII avait cru pourtant pouvoir s'arrêter à Lille. Le commandant le prévint des murmures qu'excitait sa présence; Louis XVIII, sans exiger qu'il lui en fût expliqué davantage, dit seulement avec naïveté : « Ouvrez-moi vite une poterne, et je me sauve à Gand ».

Le lendemain du retour de Bonaparte aux Tuileries, les courtisans de Louis XVIII, les prétendus royalistes, les soi-disant aristocrates, les généraux et même les prêtres accoururent au château. La foule se pressait autour de ce qu'on recommençait à appeler l'Empereur, et tous se courbaient honteusement en passant devant lui. Les autorités s'humilièrent; l'empressement d'arriver à l'usurpateur ressemblait à une idolâtrie.

L'air triste et rêveur qu'on avait d'abord remarqué dans Bonaparte fut remplacé bientôt par son ton impérieux et par ses insolences impériales. Tous les amendements annoncés, toutes les promesses si solennellement mises en avant devin-

rent illusoires ; il appela ses conseillers pour rédiger un acte additionnel aux Constitutions de l'Empire. Les uns ont dit que M. Benjamin Constant avait été le principal auteur de cette monstrueuse addition ; les autres ont assuré que c'était Merlin de Douai, Thibaudeau, Fermont. Il est vrai que les conseils et les rédactions de ces derniers n'ont jamais manqué au despotisme, et il est certain que le nouveau chef-d'œuvre va plus à leur manière qu'à celle de M. Benjamin Constant. Les principes connus et les nombreux écrits de ce publiciste sont en général favorables à la liberté, et ne permettent point de se méprendre sur ses vrais sentiments, quoique le désir d'être et d'agir dans toutes circonstances l'ait rendu peut-être trop accommodant envers les gouvernants de fait et lui ait donné une résignation trop prompte pour n'avoir pas l'air de quelque flexibilité. Au surplus, Machiavel a établi que « c'est le prince qui fait ses conseils, et non les conseils qui font le prince ». Or jamais application de ce principe n'a été plus positive qu'à la personne de Bonaparte, qui, plus qu'aucun despote de la terre, a dit et a pu dire : « Mon Conseil est dans ma tête : ma tête est dans mon Conseil ». Ainsi, dans la confection de l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire, comme dans ces Constitutions antérieures, c'est la griffe de Bonaparte que l'on sent et qu'on ne peut méconnaître. L'Acte additionnel dans toutes ses ruses et ses prévoyances tyranniques appartient bien certainement à Bonaparte, et en le restituant à son génie satanique, c'est bien le cas de dire : « Rendons à César ce qui appartient à César ».

A l'appui de sa nouvelle création, Bonaparte imagina de recommencer le berceau de sa monarchie et de la régénérer par une grande solennité populaire qu'il appela le Champ de Mai. Il se fit conduire à ce Champ de Mai, qui était l'ancien Champ de Mars, dans sa voiture du sacre, et se montra avec ses frères dans des costumes de théâtre qu'il croyait impériaux parce qu'ils étaient des plus brillants, mais qui n'étaient

plus que des objets de ridicule. Il put dès ce moment, au milieu de quelques applaudissements qui ne s'étendaient pas au delà de ses créatures, reconnaître qu'il avait perdu, on le lui a entendu dire, l'« imagination de la nation ». A propos des costumes du Champ de Mai, on peut citer ce couplet d'une chanson de l'époque :

Je vois Napoléon blanc,
Lucien blanc,
Joseph blanc, et Jérôme blanc;
Pour se mettre tous en blanc,
Est-ce qu'ils auraient envie
De jouer une comédie
Ou une tragédie?
Non, moi qui connais leur plan,
En plein plan,
Tire lire en plan,
Je dis, en les contemplant,
Que c'est une parodie.

Lorsqu'il fut bien constaté que le revenant de l'île d'Elbe n'était nullement changé ni modifié, les mêmes causes devaient produire les mêmes effets, et le peuple, que le mécontentement de beaucoup d'actes de la Restauration avait pu paraître rallier un moment à sa personne, en fut éloigné de nouveau. Cet état des esprits en France ne put être méconnu des puissances étrangères : elles se coalisèrent de nouveau : leurs troupes reçurent l'ordre de marcher sur Paris. L'histoire n'offrait pas d'exemple semblable d'un tyran chassé du trône une année auparavant, qui venait le reconquérir sans opposition l'année suivante. L'invasion de Bonaparte, conçue et dirigée aussi rapidement, avait pu être considérée comme l'une de ces conceptions hardies faites pour frapper d'étonnement et mériter réellement l'admiration; elle avait pu ajouter encore à son ancienne réputation; elle avait fait supposer un homme auquel le repos de l'île d'Elbe avait redonné de l'énergie.

On a rapporté que, pendant son séjour à l'île d'Elbe, Bonaparte aurait dit : « Je serais encore sur le trône si j'avais fait pendre deux hommes : Talleyrand et Fouché ». Eh bien, lorsqu'il rentre en France, et que la destinée lui vaut déjà un grand avantage, celui de n'avoir plus Talleyrand pour ami auprès de lui, mais de l'avoir loin de lui, en hostilité directe, voilà qu'il ne peut, cette fois encore, échapper à Fouché. Pendant toute l'année 1814, celui-ci n'a fait qu'intriguer contre l'ex-Empereur et courtiser les Bourbons. Bonaparte revient miraculeusement de son Elbe : il faut que Fouché s'offre encore à lui. Les sentiments de défiance et d'inquiétude de celui-ci perçaient à tous moments : c'était de sa part comme un désir impatient de faire fusiller Fouché, puis une crainte de n'avoir plus là cet homme malfaisant, dont l'invention et la machination perpétuelles paraissaient offrir des ressources qu'il n'aurait pu trouver ailleurs. J'entendis alors raconter l'une des conversations qui auraient eu lieu entre l'Empereur et le ministre de la police :

« Monsieur Fouché, on vous croit pour les Bourbons. — Sire, on vous trompe : je les crois incapables de gouverner; vous connaissez ma fidélité. — On pense que vous me conseillez de sacrifier le parti jacobin. — Sire, ma conduite a dû vous prouver le contraire. — Savez-vous bien, monsieur Fouché, que ces royalistes, que ces jacobins, que ces républicains, que ces orléanistes et cette clique de conventionnels me déplaisent, et que je finirai par déporter encore le reste de cette canaille. Les Bourbons seront fusillés s'ils tombent sous ma main. Il est temps que la nation se rallie à mon gouvernement. J'en rendrai les ministres responsables, et particulièrement vous. — Sire, lui répondit Fouché, *vos plus grands ennemis sont à l'étranger.* » Fouché rapportait qu'à ces derniers mots, Bonaparte était entré en fureur, en élevant ses mains au-dessus de sa tête, suivant son habitude. Fouché racontait encore que, dans une autre conversation de même

genre, Bonaparte lui aurait répété plus crûment encore et directement ce qu'il aurait dit précédemment à l'île d'Elbe : « Monsieur Fouché, j'aurais dû et je devrais vous faire fusiller ». Fouché prétend avoir répliqué : « Sire, je ne suis point de votre avis ».

Au surplus, Fouché, comme à son ordinaire, le plus bavard et le plus indiscret des hommes, suivait toujours sa conduite accoutumée : elle consistait à observer les événements qu'on ne pouvait créer ni maîtriser, et à se tenir en mesure d'en profiter. Il a donné un trait de plus de son caractère dans la conversation suivante, qui m'a été rendue par un préfet des Cent-Jours, qui dînait chez moi au moment de partir pour son département.

Ce préfet, qui devait sa nomination à Fouché, lui demandait avec instance des instructions pour un département qu'on croyait fort exalté, et où s'étaient formées des réunions de clubistes et de fédérés. Fouché répondit : « Des instructions, je n'en ai pas moi-même, et je n'en donne pas. Vous avez des moyens, tirez-vous-en comme vous pourrez.... Mais laissons là les prétendues instructions, asseyez-vous et causons. Vous connaissez bien Paris? Que dit-on de moi? Un parti me désigne-t-il toujours comme royaliste, l'autre comme vendu à la coalition, et le dernier comme orléaniste et en même temps comme jacobin? car, pour ces gens-là, jacobins et orléanistes sont une même chose : ils ne veulent pas savoir que la branche d'Orléans descend aussi bien d'Henri IV que la ligne des Bourbons actuellement successible. Quant au duc d'Orléans, ils ne le connaissent pas, ils veulent toujours le voir s'emparant du trône. Ils ne savent pas que c'est l'homme le moins disposé, par ses goûts et son caractère, à ce genre d'occupation. Dumouriez et Mme de Staël, qui auraient bien envie de nous le donner pour roi, affirment la répugnance absolue du prince pour un trône : ils me disent qu'ils ne le trouvent pas assez orléaniste; que ce

n'est qu'un honnête homme et un homme de prodigieusement d'esprit, mais qui regarde la royauté comme un malheur, et qui ne voudrait pas avoir ce malheur d'en être investi, ni pour lui ni pour les siens. Le brave homme est fort comme un Turc; c'est l'hercule des princes et le prince des hercules; il vous fait des enfants à sa femme, il ne sait aimer qu'elle tout bourgeoisement, on ne lui connaît pas une maîtresse ni un confesseur : c'est cependant là le commencement et la fin ordinaires des Bourbons. Que peut-on attendre d'un prince qui n'a ni maîtresse ni confesseur? Comment arriver à lui? Au surplus, pour ce qui me concerne personnellement, je viens de vous demander sans aucun but ce qu'on dit de moi, je ne tiens nullement à le connaître, car je m'en moque : la vérité est que je ne suis rien de tout ce qu'on dit, et que je suis en même temps tout ce qu'on dit, royaliste, bourboniste, orléaniste, jacobin, selon ce qu'il arrivera; je suis et je serai le serviteur des événements : c'est la victoire ou la défaite qui vont trancher tous les nœuds. Si nous sommes vaincus, *Væ victis!* gare aux vaincus!

Si j'eusse été vaincu, je serais criminel!

« Si nous sommes vainqueurs, cela nous laissera encore bien des difficultés, et pourra nous en créer d'autres du fait de l'Empereur tout le premier; il voudra remonter sur son dada d'absolutisme, il voudra recommencer l'Empire, il voudra..., que ne voudra-t-il pas? Le sait-il lui-même? N'avons-nous pas assez vu depuis son avènement comment l'appétit a toujours augmenté à mesure que Gargantua mangeait davantage? Au surplus, nous y serons et, cette fois encore, nous le verrons venir. Gagnons du temps; je sais qu'il coule vite, mais il y a tant de choses dans le temps! Je sais bien que c'est la vie même, et qu'y pouvons-nous? Il faut donc prendre le temps comme il arrive, autrement il

nous prend lui-même! Gagner du temps, je le répète, voilà tout le secret des révolutions! Voilà ma politique, voilà vos instructions, monsieur le préfet; elles seront plus amplement expliquées suivant le succès de la bataille qui va être livrée au Nord. »

Cependant Bonaparte avait menti sur l'intelligence de l'Autriche avec lui, comme sur tout le reste. L'Autriche retenait près d'elle le Roi de Rome. Marie-Louise était reléguée à Parme, sous la garde d'un comte de Neipperg qu'on croyait son amant, et qui serait depuis devenu son mari. Les réclamations de Bonaparte pour qu'on lui rendît son fils furent inutiles : toutes négociations furent rejetées. Les armées coalisées arrivaient sur nos frontières. Bonaparte composa une armée nouvelle de toutes les gardes nationales et des régiments de l'intérieur, de sa garde, enfin de tout ce qu'il pouvait faire rentrer sous les armes : il avait levé de nombreux bataillons de gardes nationales, qui, mobilisées par l'enthousiasme, formaient encore une ressource considérable; puis, après avoir fait au Corps législatif un discours qui n'était pas propre à lui rattacher les cœurs, Bonaparte partit, non sans inquiétude sur ce Corps législatif qu'il laissait derrière lui, pour prendre le commandement de l'armée. Quelques succès d'abord obtenus sur les Prussiens enhardirent Bonaparte jusqu'à le décider à une bataille générale. Il attaqua Wellington dans sa formidable position de Waterloo.

Malgré tout ce que Bonaparte avait, en moins de trois mois, créé de ressources et improvisé de moyens militaires, il paraît qu'il était bien loin de son ancienne activité et de sa première énergie. Cependant son plan d'attaquer les Prussiens fut jugé bien conçu. Il devait réussir s'il s'était donné le temps d'appeler toutes les troupes de l'intérieur, ainsi que les gardes nationales placées aux frontières. Cet appel aux armes eût encore été entendu par tous les amis de la liberté et de la patrie qui voulaient défendre la France contre l'étranger.

Bonaparte, quoique n'ayant que des forces inférieures, battit les Prussiens et recommanda à Grouchy de les poursuivre dans leur retraite et de ne pas s'écarter de la ligne de correspondance avec le gros de l'armée, puis il s'avança rapidement vers l'armée anglaise, séparée de celle de Prusse. Wellington avait retranché sa position de Waterloo; craignant les suites de la bataille qu'il allait être obligé d'accepter, il fit rétrograder sur Bruxelles tout ce qui n'était pas destiné à combattre. Les attaques et la défense furent également vives des deux côtés. Les attaques réitérées de Bonaparte avaient même causé quelque désordre dans l'armée anglaise. Bonaparte crut un moment tenir la victoire certaine, puisque, assis sur un mamelon, il s'écria : « La victoire est à nous. Voilà Grouchy qui s'avance, il achèvera la destruction de l'ennemi ». Les généraux qui l'entouraient s'aperçurent qu'au lieu de Grouchy c'était l'armée prussienne; le combat devint alors plus actif, et décidément malheureux pour les Français. Les armées ennemies gagnaient du terrain. Ney, qui avait fait des prodiges de courage, jugea notre défaite certaine et l'indispensable nécessité d'aviser à une retraite honorable; s'adressant à Bonaparte : « Ordonnez-la de suite, lui dit Ney; Grouchy nous a perdus : il ne s'est pas même montré, quoique la canonnade lui signalât que les armées étaient aux prises ». Bonaparte, pâle et défait, demanda, dit-on, d'être placé sur son cheval : il se sauva à toute bride à travers son armée, qui n'offrait plus qu'une retraite en désordre et des fuyards impossibles à ramener sous les drapeaux abandonnés par le chef. Aucun ordre ne fut donné; les débris de cette valeureuse armée furent enfin ralliés et joints par Grouchy sur nos frontières.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter ce désastre : la France en a subi les déplorables suites. Toujours le même dans les revers et ne sachant pas les soutenir, Bonaparte, perdant la tête comme à son ordinaire, déserta de nouveau l'armée, et

accourut se réfugier à Paris à l'Élysée-Bourbon. Ce qui put le décider surtout à ce parti si prompt et vraiment désespéré de rentrer à Paris, c'est qu'il y sentait la présence du corps législatif assemblé; c'est que la terreur des assemblées délibérantes était pour lui comme une espèce d'hydrophobie, et qu'il voulut éviter la catastrophe qu'il avait essuyée l'année d'auparavant à Fontainebleau. Mais comment, s'est-on demandé alors, ses conseillers de tout ordre, comme ses généraux, ne l'avaient-ils pas détourné d'une guerre d'invasion, au lieu de rester sur la défensive et de disputer pied à pied aux ennemis le territoire français?

Le retour à Paris de Bonaparte et sa présence obstinée, lorsque sa personne était la cause réelle de tous les troubles, produisaient une sensation d'effroi. Quoiqu'il fût accouru à Paris pour se soustraire à une déchéance nouvelle, elle ne tarda pas à être reconnue indispensable. Bonaparte fut forcé de donner sa seconde abdication. Un gouvernement provisoire, de cinq membres, fut institué et composé de Fouché, Carnot, Grenier, Caulincourt et Quinette.

L'histoire dira-t-elle que Bonaparte buvant et mangeant copieusement au palais de l'Élysée, ceint par un cordon de soldats dévoués, armes chargées, parlementait avec le gouvernement provisoire, qui ne lui répondait ni oui ni non, même sur l'autorisation qu'il demandait de prendre le commandement de l'armée? Davout disait : « Je désire le lui céder et l'y faire reconnaître ». Les Chambres répondaient : « Votre règne est repoussé par les Français : votre déchéance est forcée ». Lanjuinais, président du corps législatif, disait que la dynastie des Bourbons serait replacée sur le trône par les puissances coalisées. Ce n'était certainement point son vœu personnel qu'exprimait Lanjuinais, c'était un fait commencé en 1814 et qu'il voyait recommencer en 1815 par la force des choses. Au milieu de tous ces pourparlers, un guerrier qui, à la place de Bonaparte, aurait conservé ses

énergiques facultés, aurait dédaigné tous les propos, et, n'écoutant que le cri de l'armée qui l'appelait encore, aurait trouvé assez de légalité dans son devoir pour se rendre à la tête des troupes et reprendre le commandement suprême.

Mais il n'y avait aucune foi, aucune estime entre les hommes qui jouèrent un rôle dans les Cent-Jours : tous s'étaient vus, connus sous l'Empire, puis sous la première Restauration; ils savaient combien ils avaient menti à tout et comme ils se mentaient encore à eux-mêmes en ce moment. Ce n'étaient pas là des éléments de triomphe ni de sécurité à l'égard de la nouvelle coalition réunie contre la France. Les auteurs de cette nouvelle coalition avaient d'autant plus d'espérance à fonder dans leurs entreprises, qu'ils disaient ne faire nullement la guerre à la France, mais au seul Bonaparte, ce qui, joint à tous les principes de désunion déjà existants entre tous les Français, les désunissait d'autant plus encore d'avec Bonaparte.

Quant à moi, ayant eu le bonheur ou, si l'on veut, l'honneur de n'avoir été que persécuté sous le Consulat et l'Empire, je ne voyais aucune raison de quitter une position qui n'avait jamais tenu à mes calculs, mais uniquement à ma conscience ; je ne pouvais méconnaître qu'il y eût encore pour moi les mêmes dangers qu'auparavant à rester en dehors du gouvernement de Bonaparte, même comme neutre, car la neutralité serait certainement accusée par lui d'hostilité, et j'en connais les conséquences. Un ami sincère que j'ai eu occasion de rappeler précédemment [1], relativement à la journée du 18 Brumaire, se trouvait alors attaché à M. Carnot, qui l'avait appelé près de lui pour le charger de la partie de l'instruction publique : c'est, par parenthèse, à ce bon citoyen qu'on doit les deux grands rapports sur l'enseignement élémentaire qui parurent alors au *Moniteur*, et dont Bonaparte

1. Il s'agit ici de M. Rousselin de Saint-Albin. (G. D.)

eut l'habile politique de saisir les principes pour s'en parer aux yeux de la nation, et faire croire qu'au moment où il était le plus occupé des soucis de la guerre, il avait encore toute sa tête et sa présence d'esprit assez forte pour suffire sans distraction aux créations administratives intérieures. La conséquence de cette heureuse idée dont je parle fut, ainsi qu'on l'a vu, l'établissement de l'enseignement mutuel. Celui dont je viens de faire mention en exposa les premières bases avec MM. de Laborde et de Lasteyrie, ces deux vertueux philanthropes connus par tant d'autres services rendus à la morale et à l'humanité, et j'aime à mentionner ici le fait précieux que je sus alors, c'est que cette grande et si utile machine ne coûta pas à l'État plus de cinq à six mille francs de dépenses pour être lancée dans toute la France.

J'arrive au fait qui m'est personnel. Proscrit comme moi pendant quinze ans, l'ami dont je parle, voulant ne pas recommencer une vie aussi tourmentée, s'était déterminé à prendre un emploi dont l'exercice constatât une existence non hostile et au moins inoffensive à l'égard du gouvernement. Jugeant les circonstances où tout devait plus que jamais porter ombrage à Bonaparte, mon ami, dont j'approuvais la conduite, me proposa de faire comme lui, et, afin de me sauver d'une position équivoque, d'en prendre une qui m'assurât ma tranquillité, d'accepter une fonction quelconque, la plus minime, la plus insignifiante, par exemple une place de maire dans une petite commune de Provence. Je refusai, ne voulant rien accepter du Corse Empereur qui me rattachât, par la forme d'un consentement quelconque, à son gouvernement, que je considérais, à ma manière, comme un gouvernement usurpateur, puisqu'il s'était établi sur le renversement de la liberté et l'anéantissement de la représentation nationale; d'ailleurs, que signifiaient des acceptations de pareilles places? Elles ne répondaient qu'à un intérêt personnel, et ne donnaient point de moyens de servir la chose

publique elle-même : or c'était ici la véritable question pour me décider à prendre un parti différent de ma manière de voir.

Mais si cette chose publique, que j'ai tant aimée et que j'aimerai jusqu'au dernier soupir, si cependant, alors même qu'elle ne s'appelle plus république, elle est dans le cas de courir de nouveaux dangers, c'est alors que je ne m'en tiens plus à l'abnégation et je pense que tout citoyen doit se considérer comme conscrit pour la défense de la patrie, quel que soit l'âge du soldat. Au moment du retour de Waterloo on était venu m'annoncer que Bonaparte, dans sa mauvaise humeur de lui-même, et surtout dans la terreur des assemblées délibérantes, allait dissoudre la Chambre des représentants et prendre la dictature : c'était ce qu'il y aurait eu de plus malheureux pour la France, et ce qu'il y avait de moins motivé; car si Bonaparte était vraiment nécessaire à la France, ce pouvait être sous le rapport de la défense contre l'ennemi extérieur. Or la dictature nécessaire sous ce rapport, il l'avait déjà de fait par la nécessité des temps. Autant Bonaparte avait peur des assemblées délibérantes, autant moi j'y avais et j'y ai confiance, bien persuadé qu'elles seules peuvent offrir aux nations en péril toutes les garanties, auxquelles ces nations répondent généreusement, en accordant toutes les ressources seules capables de sauver les États, et qui ne peuvent pas être espérées par le despotisme. Il peut quelquefois les obtenir partiellement, momentanément, mais « en coupant, comme dit Montesquieu, l'arbre par le pied » pour en cueillir le fruit. Je ne me référais pas seulement pour cette conviction à l'expérience de la nation lors des assemblées qu'elle avait entourées de toute sa confiance, mais à la conduite même de Bonaparte pendant son trop long règne antérieur à la crise présente; tout en étouffant les assemblées nationales, le despote avait eu longtemps la prudence d'en conserver au moins des noms, tels que ceux de Tribunat

d'abord, puis de Sénat et de Corps législatif, et lorsqu'il s'était déterminé à supprimer le Tribunat, il avait conservé encore le Sénat, afin de pouvoir lever sa conscription, et le Corps législatif, pour sanctionner ses budgets et faire croire à la nation qu'il lui rendait des comptes. Lorsque Bonaparte finit par vouloir se mettre au-dessus de cette formule, et qu'il s'imagina être assez fort pour ne pas prendre la peine d'en continuer la comédie, c'est alors que la nation l'avait abandonné tout à fait, et que les Alliés étaient entrés si facilement en France en 1814, malgré la savante campagne de Champagne et les prodiges de Montmirail et de Champaubert.

Je regardais donc comme le plus grand des malheurs pour la France, déjà si accablée, qu'elle fût, surtout dans la crise actuelle, privée de ses représentants. Il n'y avait plus alors où se prendre, et dans le désordre d'idées, dans l'affaiblissement physique et moral où Bonaparte était certainement arrivé, je ne voyais plus pour nous que le délire de Masaniello ou de Rienzi, car ces deux dictateurs si improvisés paraissent avoir fini très réellement par perdre la tête, soit par suite de leur trop haute élévation, soit par suite de quelque breuvage que des historiens veulent qu'on leur ait donné.

Dans cet état de choses et de réflexions, je crus devoir faire parvenir à plusieurs députés mes informations sur le projet de dissolution des Chambres représentatives médité par Bonaparte et mon opinion sur la nécessité de se déclarer en permanence. Je n'attribue point à mon inspiration personnelle la proposition mémorable de se déclarer en permanence qu'en a faite M. de Lafayette. Il a obtenu l'adhésion que méritait la pureté de ses sentiments, et je proclame que ce service est l'un des plus considérables qu'ait rendus à la patrie ce vertueux citoyen. On a vu et l'on verra plus tard encore de quel côté était mon inclination qui, ce me semble, n'était en faveur d'aucun despotisme étranger ni intérieur; mais je répète que M. de Lafayette, en préservant la France

de la dictature du nouveau Masaniello, l'a sauvée d'un malheur plus grand que ne pouvait l'être l'approche même de Blücher et de Wellington, dont le premier auteur était, selon moi, Bonaparte; quelle que soit la raison militaire qu'on veuille donner à la catastrophe de Waterloo, peut-on méconnaître d'abord celle du lâche désespoir qui, s'emparant de ce livreur de tant de batailles, ne lui laissa après l'événement ni la faculté de donner, ni celle même de laisser donner un ordre, lorsque l'armée française, défaite sans doute dans cette malheureuse bataille, mais plus enthousiaste et plus héroïque que jamais, n'attendait qu'une voix pour se rallier et marcher sur Wellington et Blücher; ces deux généralissimes témérairement avancés, dans la confiance qu'ils tenaient des paroles de Fouché, pouvaient être exterminés et engloutis par l'armée française ralliée, soutenue par la belle réserve de la population des fédérés, au nombre de plus de quarante mille, et de la garde nationale qui brûlait encore de combattre.

Je sais tout ce qu'il peut y avoir eu alors de crimes et de perfidies de la part des chefs du gouvernement provisoire et de l'armée, de la part de Fouché et de Davout qui traitaient avec Vitrolles et avec tous les partis ennemis à la fois. Mais la responsabilité de tout retombe, je le répète, sur celui qui a tenu tout dans ses mains et qui, après avoir joué tant de va-tout, a perdu le dernier de tous.

Ce qui a achevé de prouver combien l'on avait peu à attendre de Bonaparte s'il eût dissous les Chambres, ce n'est pas seulement son hydrophobie des assemblées délibérantes, constatée par toutes ses paroles hideuses et sa conduite tyrannique pendant quinze ans, c'est sa conduite encore en ces derniers jours, et la terreur continuelle et sans relâche qu'il éprouvait de l'idée seule de voir le peuple réuni sous les armes comme en assemblées. Ainsi il était à ma connaissance que de généreux députés de plusieurs provinces de la

France, dont la première, cette fois encore, avait été la Bretagne, avaient offert plus de cent mille citoyens pour la défense de la patrie, sous la condition, il est vrai, de sa liberté; mais que Bonaparte avait fait vainement attendre les députés chargés de ces propositions si réelles et n'avait jamais voulu les recevoir pour leur donner satisfaction, faisant toujours donner des ajournements indéfinis par l'obséquieux Maret. S'il était permis de laisser venir le sourire sur ses lèvres dans des questions et des moments aussi graves et décisifs, je rappellerais que M. de Portalis, président d'un des tribunaux de Limoges, je crois depuis garde des sceaux de Charles X, non content de l'élan de sa province, auquel il prenait sûrement part, proposait encore de « fédérer même les tribunaux », ce qui eût présenté une milice sans doute fort respectable, mais peut-être peu capable des fatigues et des évolutions que nécessite une guerre incessamment active, et qui ne permet pas d'apprendre longuement, comme il le faudrait, les exercices méthodiques de la conscription. comme dans les temps ordinaires. Mais pour que Bonaparte se résignât à accepter même son salut de la ressource du peuple, il aurait fallu qu'il se fût opéré en lui quelque changement réel. J'ai dit qu'il n'avait rien amendé de son caractère sous le rapport des principes politiques, et qu'il n'était nullement retourné aux sentiments de la liberté et de l'égalité; cela était-il possible? Le caractère, qui est l'expression même de notre organisation, peut-il changer en un instant? Le proverbe oriental dit : « Les montagnes peuvent changer de place, mais le caractère ne change point ». Dans le moment où on le croyait changé et où il voulait faire croire que toutes ses idées avaient cette intention, qu'il était revenu à reconnaître les principes de la liberté et de l'égalité, et que c'était dans ce sens qu'il sollicitait et semblait mettre en réquisition les idées et les vues de tout le monde, non seulement des membres de la Chambre, mais de tous les hommes

éclairés de la France, ou supposés l'être, il dit d'un air de confiance et d'abandon à ses familiers militaires : « Que chacun me donne ses idées, quelles qu'elles soient, avec franchise : c'est à moi à faire mon profit de tout ». Plusieurs se laissèrent prendre à l'invitation et répondirent à Bonaparte dans le sens des opinions libérales qui étaient les leurs et qu'ils croyaient redevenues les siennes. Telle fut la réponse notamment de l'aide de camp Bernard, officier du génie du plus grand mérite, qui eut la candeur de donner à Bonaparte toute l'expression de sa pensée sur une organisation libérale qu'il croyait seule capable de rallier le peuple français, en lui rendant la jouissance de ses premiers droits. Ne se croyant obligé à aucun ménagement envers son aide de camp : « Voilà donc où vous en êtes, lui dit Bonaparte avec une ironie amère; on vous en donnera, de la liberté et de l'égalité; avec tous vos raisonnements en équerres, vous montrez bien que vous n'êtes que le fils d'un maçon ». Le brave officier se tut respectueusement, renfonça les larmes qui étaient au moment de lui échapper. C'est le dernier que Bonaparte ait vu près de lui à Waterloo, et qui l'aurait sauvé par son énergie s'il eût été possible. Mieux apprécié depuis en Amérique qu'il n'avait pu l'être en Europe, M. Bernard a été mis, par le gouvernement des États-Unis, à la tête de la défense de cette république : il a conçu et exécuté les plus nobles travaux, qui lui valent l'estime et la reconnaissance de la grande République, l'exemple du monde.

On peut juger encore le caractère de Bonaparte dans le trait suivant relatif à Joséphine enterrée à la Malmaison : 1815.

La vérité sur Joséphine

J'ai, dans le cours de ces Mémoires, retracé plusieurs circonstances relatives à l'union de Bonaparte et de sa première femme : on a pu juger combien peu il y avait eu de véritable amour en cette affaire et tout ce qu'il y avait eu d'intrigue. On a vu, lors du divorce nécessaire pour convoler

avec Marie-Louise, comme le sentiment était nul chez les deux divorcés, en présence de la politique et de l'intérêt, puisque, Joséphine ayant d'abord refusé de céder la place si importante pour son ambition et celle des siens, Bonaparte ne dit autre chose que ceci : « Allons, pour la calmer, je lui donnerai un million de plus! » Or le don de ce million, et l'apanage de Navarre et tant d'autres propriétés mobilières et immobilières qu'il coûtait fort peu à Bonaparte de donner, puisqu'il donnait toujours ce qui ne lui appartenait pas, furent le prix de la prétendue résignation de Joséphine.

L'ex-Impératrice avait fait aux rois alliés venus à Paris en 1814 toutes ses coquetteries, qui, comme à l'ordinaire et à l'égard de tous les pouvoirs qu'elle a pu aborder du premier au dernier jour, n'avaient d'autre but que d'obtenir quelque argent de plus que celui qu'elle possédait déjà, et l'on sait que cette femme avare et prodigue n'en avait jamais eu assez. Dans cette retraite hypocrite de la Malmaison, Joséphine avait cessé de vivre, emportée par une maladie que la médecine ne put pas plus définir qu'elle ne le peut souvent, mais qui fut regardée comme une putréfaction véritable, une dissolution anticipée : c'était la suite d'une vie agitée par l'intrigue et dévorée par la débauche. Depuis la mort de cette femme il lui est échu un trousseau de vertus extraordinaires. On a voulu surtout lui donner la bonté en partage, et il est proverbialement reçu de dire : « la bonne Joséphine ». Cette qualification triviale, qui n'en serait pas moins honorable si elle était méritée, me rappelle le distique qui parut à la mort de Louis XV :

> Ci-gît Louis, ce pauvre roi;
> On dit qu'il fut bon, mais à quoi?

On avait répandu qu'apprenant la mort de Joséphine, Bonaparte en avait paru singulièrement frappé, et ceux qui le croyaient susceptible de quelque affection personnelle au

moins, s'imaginèrent qu'il regrettait sincèrement son ancienne compagne. D'autres pouvaient penser que les vicissitudes mêmes qui avaient suivi son divorce, et le tenaient encore et pour jamais peut-être séparé de Marie-Louise et de son fils, auraient pu réagir sur son imagination superstitieuse. Il est vrai que tout lui avait à peu près réussi pendant son union avec Joséphine, non que je croie, à mon tour, que cette femme fût une étoile protectrice. On peut seulement penser, avec quelque raison, que, l'ambition toujours plus exaltée de Bonaparte n'étant pas encore arrivée à l'apogée de son délire avant son divorce, il avait été jusqu'alors sauvé de lui-même par une espèce d'instinct de conservation qui ressemble même à la prudence.

J'appris que s'étant allé promener à la Malmaison, comme, en faisant plusieurs tours dans les jardins, il avait passé près du tombeau où se trouvait inhumée Joséphine, il avait paru plongé dans une espèce de rêverie qu'on aurait pu croire de la douleur (douleur sans larmes certainement, car Bonaparte n'en a jamais versé; mais il savait le mot de Macbeth, et il a dit plus d'une fois dans le cours de sa terrible carrière : « Si je pouvais pleurer! »). Les courtisans aussitôt de se mettre au-devant de lui avec un empressement respectueux, pour l'empêcher d'apercevoir l'endroit qu'il avait été le premier à reconnaître. Ils vont bientôt être tirés d'embarras par Bonaparte lui-même. Sortant tout à coup de sa fausse rêverie : « C'est donc là, dit-il brusquement comme à son ordinaire, c'est donc là qu'est inhumée l'impératrice Joséphine? Pourquoi ne l'a-t-on pas placée à Saint-Denis? » Personne ne répondant, comme de raison, à une question aussi inattendue et qui n'était réellement faite qu'à lui-même : « D'ailleurs, continua-t-il avec humeur et même emportement, il n'y a pas grand regret à avoir de n'être pas à Saint-Denis : il n'y a pas presse pour se trouver enterré de compagnie avec Couthon, Saint-Just et Robespierre, car, avec

toutes leurs exhumations du 21 janvier, les Bourbons, au lieu de recouvrer les ossements de Louis XVI, qui ont été dévorés par la chaux, n'ont pu avoir que ceux des membres du Comité de Salut public et de la Commune exécutés au 9 Thermidor et qui ont été jetés au cimetière de la Madeleine, car ce sont bien là les dernières victimes qui aient péri sur la place de la Révolution! » Et voilà à quoi se réduisit toute cette mélancolie et toute cette affliction de Bonaparte. Le vaniteux personnage était là, comme toujours, fidèle à sa nature de *parvenu*, ainsi que l'a justement baptisé Carnot; il fallait qu'à côté même d'un tombeau il prouvât encore qu'il n'y avait en lui que le sentiment d'arrogance et ce déguisement obstiné de son origine, qui ne put être corrigé par les plus sévères leçons.

J'ai déjà raconté comme, au 9 Thermidor, l'accusateur Fouquier-Tinville m'ayant demandé où il fallait envoyer les condamnés, j'avais répondu nettement : « A la place de la Révolution, et que ce soient les derniers! »

On a vu comment, le 10 thermidor, l'exécuteur de la haute justice, Sanson, m'ayant demandé ensuite, avec cette déférence continuée de celle de l'accusateur public, son chef, envers le représentant du peuple qui se trouvait en ce moment investi de tous les pouvoirs, comment le bourreau, dis-je, puisqu'il faut l'appeler par son nom, m'ayant demandé « où il fallait inhumer les condamnés », je lui avais répondu, dans toute la vivacité que me donnait le terrible moment : « Jetez-les dans la fosse de Capet, car ces scélérats ont été pires que les rois : ils ont été tyrans de la patrie ».

Je donnerai plus tard les développements de cette circonstance très positive, aux Bourbons eux-mêmes, dans la personne d'un de leurs agents, revêtu de toute la confiance de Charles X. Il ouvrira de grands yeux lorsque je ferai apparaître devant les siens quelques traits de cette vérité toujours si nouvelle « pour ces gens-là ». Je les appelle ainsi parce

qu'encore aujourd'hui ils ne nous appellent pas autrement. L'expression « ces gens-là » est la seule que vous puissiez obtenir des hommes de l'aristocratie contre les hommes de la Révolution, alors même qu'ils en ont le plus besoin, et qu'ils les invoquent avec le plus d'humilité. On a cité le trait d'un de ces aristocrates qui, feignant de méconnaître et forcé de reconnaître ce qu'ils appellent « un homme de la Révolution » auquel il ne devait pas moins que la vie : « Ah oui! dit-il d'un air étonné et dédaigneux, ah oui! c'est un de ces misérables qui m'a sauvé dans le temps! »

La bataille de Waterloo perdue, et comme il s'agissait réellement ici du salut et de l'indépendance de notre pays, je crus qu'il n'y avait aucune considération politique ni humaine qui pût balancer ou retenir le dévoûment qu'on devait à sa patrie : ainsi, oubliant tout le mal que Carnot pouvait m'avoir voulu faire, l'horrible conduite de Bonaparte envers moi, l'affreuse calamité de l'avoir pour chef de l'État : quand je sus que l'ennemi marchait sur Paris et qu'il s'agissait cette fois du salut et de l'indépendance de la France, je n'hésitai point : foulant aux pieds toute considération personnelle et toute réflexion timide, je pris sur moi d'offrir à l'État mes faibles moyens, et, forcé de ne les pouvoir offrir peut-être que par un homme dont j'avais à me plaindre et qui croyait peut-être n'avoir pas moins à se plaindre de moi, je reçus la proposition que me fit l'un de mes anciens collègues de la Convention, Laignelot, de me conduire chez Carnot, ministre de l'intérieur.

Nous nous y rendîmes à huit heures du soir, le 6 juillet, dans le moment le plus terrible, où Bonaparte revenu à l'Élysée Bourbon, après avoir donné sa seconde démission, ne voulait prendre ni laisser prendre aucun des moyens de défense qui eussent pu sauver la France. Nous nous rendîmes donc chez Carnot, au ministère de l'intérieur, rue de Grenelle-Saint-Germain, vers huit heures du soir.

Carnot, quoiqu'il m'eût fait demander et qu'il m'attendît, affecta quelque étonnement en me voyant. Était-ce pour déguiser l'humeur de son ressentiment ancien? Ne nous étant pas revus depuis le 17 fructidor, nous avions été réellement séparés comme par une autre vie. L'exil de Carnot avait fini quand le mien avait commencé, à l'époque du 18 Brumaire. Franchissant par la pensée cet immense intervalle que tant de circonstances m'avaient rendu si long, je fus saisi d'une émotion des plus vives, et j'allais me jeter dans les bras de Carnot, lorsque j'aperçus en lui quelque chose de froid et de refrogné qui me prescrivit de reconnaître qu'il n'y avait pas sympathie complète et que j'aurais risqué d'embrasser tout au plus un marbre.

Carnot confirma tout à fait ma sensation par son discours, qui tout de suite se porta sur le mot « République » qui m'était échappé :

« Que parlez-vous de République, me dit-il, monsieur! Je croyais que nous n'en étions plus à ce langage, non plus qu'à ces idées. La République n'a pas été possible : c'était trop beau pour des hommes de notre époque, qui ne savaient que parler des droits de la liberté et qui n'en connaissaient point les devoirs. Au surplus, nous n'en sommes plus aujourd'hui à la question de la liberté, nous en sommes à celle de l'indépendance : c'est notre indépendance vis-à-vis de l'étranger qu'il faut assurer avant tout. On peut reconquérir cette indépendance; je ne connais que Bonaparte, il n'y a que l'Empereur qui soit assez fort pour bien mener tout cela et battre les ennemis. Il ne s'agit pas de ce qu'il a fait au 18 Brumaire, ni depuis : il s'agit qu'il n'y a que lui qui ait la capacité, la puissance et la volonté nécessaires.

— Mais Bonaparte, lui répondis-je, n'a-t-il pas donné son abdication une seconde fois, et, au lieu de rester avec son armée, ne l'a-t-il pas abandonnée, comme à l'ordinaire? Ne vient-il pas d'abandonner la France elle-même? N'a-t-il pas

exprimé qu'il quittait la partie et s'en allait même à l'étranger?

— Je ne suis pas sûr de ce qu'il fera et pourra faire, ajouta Carnot. Ce que je sais, c'est que je le considère maintenant comme notre unique ressource, et pour moi, *je le regarde comme mon père.*

— Quant à moi, dis-je à Carnot, je ne vais pas à son égard jusqu'à la tendresse filiale : je le crois un père fort peu tendre envers les enfants qui l'aiment autant que vous. Ce qui me semblerait plus pressé que tout, ce serait de faire abstraction de l'individu et de ne voir que la patrie amenée au bord de l'abîme. »

Carnot me répondit avec violence : « Bonaparte est la patrie elle-même : voilà pourquoi les étrangers lui en veulent tant ».

En entendant Carnot me répéter encore qu'il regardait Bonaparte « comme son père », je vis qu'il était impossible de nous comprendre, et je me retirai, ne disant qu'à moi seul : « Hélas! si l'étranger se doutait de notre position! »

Cependant, les intrigues intérieures et extérieures suivaient leur cours. Comme il ne pouvait pas exister une intrigue dont Fouché n'eût d'abord sa part, attendu que, selon ce qu'a dit un personnage fameux, « il fallait que Fouché mît ses pieds sales dans les souliers de tout le monde », on s'attend bien que par la raison même qu'il venait d'être nommé membre et président du gouvernement provisoire, il devait commencer par le trahir et préparer des intelligences avec tous les pouvoirs possibles qui lui succéderaient. D'avance également bien avec tous nos ennemis, il avait cru devoir envoyer du côté de Gand un de ses plus affidés agents, un ex-oratorien, son camarade de congrégation, M. Gaillard, celui que l'on a déjà vu, lors de l'affaire H.... et de la compagnie Dijon, donner une si belle entorse à la justice comme membre du tribunal de Melun et commencer ainsi

la fortune de Fouché et la sienne. Fouché avait dépêché à l'avance ce M. Gaillard, alors son simple agent, depuis devenu membre de la Cour de Cassation pour récompense de la mission que je rappelle ici. Le Gaillard était chargé de missions particulières pour les généraux ennemis et pour le Roi. Gaillard alla trouver le général Morgan, commandant à Péronne, lui montra ses triples passeports et lui demanda une escorte pour pouvoir arriver sans danger jusqu'aux avant-postes. Morgan lui dit : « Je ne puis répondre d'une manière bien affirmative de ce qui peut arriver pendant la nuit ». Le général Morgan, de qui je tiens ce fait, m'a ajouté que le cauteleux et indigne émissaire, ayant soupé avec lui, lui avait paru abandonner la mission dont il était chargé, et avait disparu le lendemain matin. Il a justifié cette disparition par une invention et une supposition de périls qui n'avaient nullement existé, mais qui étaient présentés comme titres par le digne compère oratorien de Fouché, et n'en valurent pas moins à M. Gaillard la place importante de maréchal de France, si l'on peut ainsi dire, dans l'ordre judiciaire. Il est encore aujourd'hui conseiller de la Cour de Cassation.

Dans le même moment de crise on arrêta aux avant-postes de l'armée française un soi-disant général Lamotte. Si l'on se rappelle que c'était le beau-frère du fameux Laborie, on sait d'avance tout ce qu'il pouvait en être d'un pareil personnage. Lamotte, déguisé, était chargé, par le conseil exécutif, de communications verbales pour le Roi. Arrêté par nos avant-postes, il fut amené au quartier général. Le général Guilleminot, chef d'état-major, fut chargé de l'interroger. Lamotte répondit qu'il était général. « Dans ce cas, dit Guilleminot de qui je tiens cette anecdote, vous avez violé les règlements de l'armée : vous méritez d'être fusillé. » Lamotte s'autorisa d'être porteur d'une lettre du général en chef pour le Roi. Il est possible que la mission de Lamotte lui fût réellement donnée par le gouvernement provisoire lui-même, ou au

moins par son président Fouché. Toujours cela n'eut-il point de suite.

Cependant les maréchaux, les généraux, le conseil provisoire, les membres de la Chambre des Pairs et les législateurs étaient réunis au conseil de guerre formé par Davout. Ce général en chef était fort indécis sur le parti qu'il devait prendre. Il soumit au Conseil le vœu de l'armée de tomber sur les Prussiens, fort compromis par leur mouvement sur Meudon. « La victoire, s'écria le Conseil, est-elle sûre? — Non, dit Davout, mais elle est probable. » Malgré ces données, la grande majorité de ces républicains parvenus aux premiers grades de l'armée, élevés aux premières dignités de l'État, recula devant l'idée de combattre; malgré l'opposition vigoureuse d'une minorité de généraux, d'officiers d'état-major, il fut décidé de capituler, de livrer Paris aux généraux ennemis, d'empêcher tout armement de fédérés, qui, au nombre de trente mille hommes, demandaient à Masséna d'aller renforcer l'armée française.

Dans l'idée, dont je ne pouvais me défaire, de coopérer à la délivrance de mon pays, je ne m'en étais pas tenu à ma démarche auprès de Carnot, j'aurais voulu arriver au conseil de guerre même, pour y exposer les vues par lesquelles je croyais pouvoir aider à la délivrance de notre patrie. Mon désir à ce sujet avait été compris d'un excellent citoyen que je connaissais depuis longtemps, et qui était dans la familiarité de ma maison. Ce patriote connu, admis aux séances du Conseil exécutif, Polonais d'origine, et colonel d'état-major de l'armée de Davout, s'appelait Zénowits. Dans un des Conseils où s'agitaient les grandes et dernières questions du salut de l'État, il dit, dans un mouvement de cœur : « Eh! messieurs, nommez Barras général en chef : tous les patriotes se réuniront à lui, et Davout exécutera les mouvements militaires qui seront concertés avec Barras ». La réponse fut une exclamation unanime des membres du Conseil : « Dieu nous

garde d'adopter une semblable motion! Ce serait renverser toutes les espérances d'arrangement que nous permettent les conférences de paix avec les rois et les princes alliés. »

La question qu'on avait l'air d'agiter sérieusement dans le Conseil était celle de la défense de Paris; mais aucun de ceux qui la discutaient en apparence ne prétendait y donner une suite sérieuse. La reddition de Paris était arrêtée entre les chefs, et ce n'était que pour simuler l'incertitude qu'on avait l'air d'en agiter la question.

Dans le conseil de guerre présidé par Davout lorsqu'on vota la remise de Paris à l'armée étrangère, il faut mentionner au premier rang de ceux qui firent une noble résistance, les généraux Freycinet et Vandamme. Celui-ci, dont l'opposition avait été rejetée, ne put contenir sa patriotique colère, il se leva furieux et dit, en sortant du Conseil avec mépris : « Vous êtes des j... f..... enrichis qui ne pouvez plus défendre votre patrie ». En conséquence, et malgré ces observations, fut arrêtée la capitulation suivante :

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Ce jourd'hui 3 juillet 1815, les commissaires nommés par les commandants en chef des armées respectives, savoir :

M. le baron Bignon, chargé du portefeuille des affaires étrangères;

M. le comte Guilleminot, chef de l'état-major de l'armée française;

M. le comte de Bondy, préfet du département de la Seine,

Munis des pleins pouvoirs de S. E. le maréchal prince d'Eckmühl, commandant en chef l'armée française, d'une part,

Et M. le major général baron Muffling, muni des pleins pouvoirs de S. E. le feld-maréchal prince Blücher, commandant en chef l'armée prussienne.

M. le colonel Hervey, muni des pleins pouvoirs de S. E. le duc de Wellington, commandant en chef l'armée anglaise, de l'autre.

Sont convenus des articles suivants :

ART. 1er. — Il y aura une suspension d'armes entre les armées alliées commandées par S. E. le feld-maréchal prince Blücher,

S. E. le duc de Wellington et l'armée française sous les murs de Paris.

Art. 2. — Demain l'armée française commencera à se mettre en marche pour se porter derrière la Loire : l'évacuation totale de Paris sera effectuée en trois jours, et son mouvement pour se porter derrière la Loire sera terminé en huit.

Art. 3. — L'armée française emmènera avec elle tout son matériel, l'artillerie de campagne, caisse militaire, chevaux et propriétés des régiments, sans aucune exception. Il en sera de même pour le personnel des dépôts et pour le personnel des diverses branches d'administration qui appartiennent à l'armée.

Art. 4. — Les malades et les blessés, ainsi que les officiers de santé qu'il sera nécessaire de laisser près d'eux, sont mis sous la protection spéciale de MM. les commandants en chef des armées anglaise et prussienne.

Art. 5. — Les militaires et employés dont il est question dans l'article précédent pourront, aussitôt après leur rétablissement, rejoindre les corps auxquels ils appartiennent.

Art. 6. — Les femmes et les enfants de tous les individus qui appartiennent à l'armée française auront la liberté de rester à Paris.

Ces femmes pourront sans difficulté quitter Paris pour rejoindre l'armée, et emporter avec elles leurs propriétés et celles de leurs maris.

Art. 7. — Les officiers de ligne employés avec les fédérés ou avec les tirailleurs de la garde nationale pourront se réunir à l'armée, ou retourner dans leurs domiciles, ou dans le lieu de leur naissance.

Art. 8. — Demain, 4 juillet à midi, on remettra Saint-Denis, Saint-Ouen, Clichy et Neuilly. Après-demain, 5 juillet, à la même heure, on remettra Montmartre. Le troisième jour, 6 juillet, toutes les barrières seront remises.

Art. 9. — Le service intérieur de la ville de Paris continuera à être fait par la garde nationale et par le corps de gendarmerie municipale.

Art. 10. — Les commandants en chef des armées anglaise et prussienne s'engagent à respecter et à faire respecter par leurs subordonnés les autorités actuelles, tant qu'elles existeront.

Art. 11. — Les propriétés publiques, à l'exception de celles qui ont rapport à la guerre, soit qu'elles appartiennent au gouvernement, soit qu'elles dépendent de l'autorité municipale, seront respectées, et les puissances alliées n'interviendront en aucune manière dans leur administration et dans leur gestion.

Art. 12. — Seront pareillement respectées les personnes et les

propriétés particulières: les habitants et, en général, tous les individus qui se trouvent dans la capitale, continueront à jouir de leurs droits et libertés, sans pouvoir être inquiétés ni recherchés en rien, relativement aux fonctions qu'ils occupent ou auraient occupées, à leur conduite et à leurs opinions politiques.

Art. 13. — Les troupes étrangères n'apporteront aucun obstacle à l'approvisionnement de la capitale et protégeront, au contraire, l'arrivage et la libre circulation des objets qui y sont destinés.

Art. 14. — La présente convention sera observée et servira de règle pour les rapports mutuels, jusqu'à la conclusion de la paix. En cas de rupture, elle devra être dénoncée dans les formes usitées au moins dix jours à l'avance.

Art. 15. — S'il survient des difficultés sur l'exécution de quelqu'un des articles de la présente convention, l'interprétation en sera faite en faveur de l'armée française et de la ville de Paris.

Art. 16. — La présente convention est déclarée commune à toutes les armées alliées, sauf la ratification des puissances dont ces armées dépendent.

Art. 17. — Les ratifications en seront échangées demain, 4 juillet, à six heures du matin, au pont de Neuilly.

Art. 18. — Il sera nommé des commissaires par les parties respectives pour veiller à l'exécution de la présente convention.

Fait et signé à Saint Cloud en triple expédition, par les commissaires sus-nommés, les jours et an que dessus.

Le baron Bignon, le comte Guilleminot, le comte de Bondy; le baron de Mufling, T. B. Hervey, *colonel.*

Approuvé et ratifié la présente suspension d'armes.

A Paris le 3 juillet 1815.

Le maréchal prince d'Eckmühl.

Pour ampliation :
Le lieutenant général chef de l'état-major général,
Le comte Guilleminot.

On a raconté que Davout, après avoir signé la proclamation qui renvoyait l'armée sur la Loire, s'en défendait en disant qu'il n'avait fait que signer malgré lui, parce que les membres du gouvernement provisoire et les maréchaux avaient déclaré qu'ils ne pouvaient défendre Paris. Cette déclaration, disait-il, ayant été faite en présence du commissaire du Roi, Vitrolles, l'avait engagé au delà de sa volonté, à quoi Van-

damme, Freycinet et autres présents lui avaient répondu n'avoir eux-mêmes signé qu'à cause de lui. Les soldats n'avaient jamais été plus enthousiastes : ils étaient furieux d'aller sur la Loire. Davout dit : « Messieurs, il faut se soumettre. J'espère que vous servirez aussi fidèlement le roi Louis XVIII que vous avez servi Bonaparte ; si on m'avait chargé d'arrêter l'usurpateur, je l'aurais fait ».

Que faisait cependant l'individu qui était bien véritable auteur des maux de la patrie, et qui, par son retour de l'île d'Elbe, avait encouru une nouvelle responsabilité, non inférieure à celle de toute sa conduite antérieure?

Bonaparte, retiré à la Malmaison après sa seconde abdication, ne s'occupait que d'objets personnels. Le Corse tranquille réclamait une bibliothèque, des instruments de mathématiques, des tableaux, ainsi qu'un traitement conforme à sa dignité : il demandait que « ce traitement lui fût payé d'avance en quittant Paris pour se rendre aux États-Unis ». Puis il n'osa plus s'y rendre, par toutes les raisons qu'on sait, et son frère Joseph, cette fois plus hardi, partit, emportant tous les trésors qui avaient été amenés au bord du rivage. On rapporte que ces trésors ne s'élevaient pas à moins de quarante-cinq millions de francs.

Pendant que Joseph Bonaparte s'en allait ainsi bien nanti de tant de richesses de l'État, Napoléon demandait au capitaine anglais du bâtiment où il se réfugiait qu'on lui accordât les honneurs militaires dus à son rang de souveraineté impériale. Ils lui furent durement refusés, et on ne lui accorda que le rang de général.

CHAPITRE VII

État des choses au départ de Bonaparte. — Communication de Blücher à Lanjuinais. — Conduite de Lanjuinais. — Fouché ferme les portes du Corps législatif. — Talleyrand à Gand. — L'armée de la Loire licenciée. — Défection des généraux. — Talleyrand et Fouché. — Fouché fait ministre par Wellington. — Parallèle de Fouché et de Talleyrand. — Quel fut leur génie. — Capacités bonapartistes. — Marmont. — Bonaparte tint tout de la République. — Conduite de Bernadotte aux Cent-Jours. — Neutralité du Portugal et de la Suède. — Mot de Bernadotte sur le débarquement de Bonaparte. — Reconnaissance de Bonaparte. — But de l'enthousiasme affecté de Bernadotte. — Allégresse aristocratique au retour du Roi. — Les mouchoirs blancs. — Embarras du gouvernement royal. — Choix funestes. — Fouché veut se rapprocher de moi. — Je suis bourboniste. — Visite de Fouché. — Son portrait. — Une poignée de main. — But probable de sa visite. — Entretien avec Fouché. — Robespierre et M. le duc d'Otrante. — Fatuité nobiliaire de Fouché. — Ses alliances. — Les Castellane. — Les Darbaud-Joucques. — Nous sommes cousins avec Fouché. — Ma remontrance. — Il me croit en crédit. — Ses coquetteries. — Grand but de sa démarche. — Je lui fais une demande à mon tour. — Il l'accorde. — Le rendez-vous. — Je déjeune encore chez Fouché. — Il me remet mes cartons. — Dans quel état! — Je retiens mon indignation. — Vertueuse déclamation de Fouché. — Ses accusations. — Il a peur de Decazes. — Portrait de Decazes par Fouché. — Muraire. — La reine Hortense. — Fouché veut « travailler » Louis XVIII. — Témoignage d'amitié qu'il en reçoit. — Le comte d'Artois fait nommer Fouché député. — Mémoire de Fouché. — Sa démission. — Ambassade à Dresde. — Talleyrand et Fouché se détruisent l'un par l'autre. — Louis XVIII plus fin que tous les deux. — Parallèle de Fouché et de Talleyrand. — Nécessité de la

responsabilité ministérielle. — Quatre prêtres apostats. — M. de Montesquiou et M. Guizot. — M. Guizot et son maître partisans de la censure. — Mot prophétique de Danton sur les révolutions. — Renversement du ministère Fouché-Talleyrand. — Honneur à Louis XVIII! — La Charte violée ouvertement. — Assassinats dans le Midi. — Égorgements dans le port de Marseille. — Massacre de Brune. — Son histoire. — Amitié de Danton pour lui. — Il n'était pas septembriseur. — Humanité de Brune pendant la Terreur. — Mission que je lui donne. — Sa conduite au 13 Vendémiaire. — Sa mission dans le Midi. — Martainville, Julian, Méchin et Leclerc. — Brune à l'armée d'Italie. — Mention au bulletin. — Faiblesse de Brune. — Elle contribue à sa perte. — Horreur de l'égorgement de Brune. — Hypocrisie de ses bourreaux. — Leur infâme calomnie. — M. de Rivière. — Bonne éducation de Brune. — Excès de pouvoir de M. de Rivière. — Macdonald. — Histoire de Ney. — Sa fatuité dans la bonne fortune. — Il sert tous les pouvoirs. — Veut mettre Bonaparte dans une cage de fer. — L'intérêt pécuniaire le porte à abandonner les Bourbons. — Je le fais prévenir des manœuvres de ses ennemis. — Trait de ridicule vanité. — Sa condamnation. — Sa mort. — Le général Despinoy. — Lavalette et Rovigo. — Simplicité des grands et faste des parvenus. — Mot d'Alexandre sur la statue de Napoléon. — Amitié d'Alexandre et de Wellington pour Ney. — Ils l'abandonnent. — Cours prévôtales. — Lettre d'un misérable au baron de Damas. — Mot de Talleyrand sur la réaction. — La Bédoyère. — Fraternité des rois. — Murat. — Détails officiels de son arrestation. — Sa condamnation et sa mort. — Conduite de l'Angleterre. — Réflexions sur la politique anglaise. — Mot de Louis XVIII en prenant l'ordre de la Jarretière. — Question du procès entre les rois parvenus et les dynasties anciennes. — Exécutions de 93 et de 1818; parallèle. — Murat au procès du duc d'Enghien. — Si les dynasties napoléoniennes sont à plaindre. — Malheurs de la France. — Louis XVIII les ignorait-il? — Affreuse disette. — Exactions énormes. — Création du Grand-Livre. — Cette belle institution devient une calamité. — Wellington à Paris. — Prétendu assassinat. — Séjour des Alliés en France. — Wellington est-il un homme nul? — Sa rapacité.

Malgré le départ de Bonaparte et la capitulation signée, rien n'était encore positivement terminé. Le général Blücher n'était point d'accord avec l'Angleterre sur le gouvernement que désirait la nation française. La république exceptée, il croyait avoir plein pouvoir pour laisser la nation faire ce

qu'elle voudrait, et c'est dans le sens de cette latitude laissée à la nation qu'il écrivait à Lanjuinais, président du Corps législatif. Le colonel porteur de la dépêche dit à Lanjuinais que, par déférence pour une grande nation, le général en chef des armées prussiennes désirait connaître son vœu, exprimé par le Corps législatif; que si ce vœu se présentait sous une forme quelconque, sauf l'exception indiquée, six régiments prussiens se rendraient de suite autour du palais législatif pour protéger ses délibérations. Lanjuinais, au lieu de faire part de cette permission accordée dans une si grande latitude par le pandore prussien, reprit sa place de président : il leva la séance. Fouché, président du gouvernement provisoire, voulant se faire des titres auprès de Louis XVIII et de Wellington, fit prendre les clefs et fermer les portes du palais législatif.

C'est ainsi qu'agissait Fouché à Paris, tandis que Talleyrand à Vienne venait de renouer la coalition, et, de retour à Gand, la maintenait et l'encourageait.

Nos illustres guerriers et la ville de Paris furent également livrés sans avoir exigé toutes les garanties indispensables en pareil cas. L'armée française traversa douloureusement Paris, se rendant sur les bords de la Loire, où elle fut désarmée par le maréchal Macdonald. On rapportait que plusieurs des chefs chargés de cette patricide opération s'étaient approprié de fortes indemnités puisées au trésor public; ce furent les mêmes qui ne conservèrent aucune retenue dans la défection : ils changèrent leur costume, rejetèrent les couleurs nationales, arborèrent celles du jour, complimentèrent les généraux ennemis maîtres de Paris et coururent présenter leurs hommages au roi Louis XVIII qu'ils venaient de trahir dans les cent jours consécutifs, qu'on a appelés la période des Cent-Jours.

Talleyrand et Fouché s'étaient toujours suivis de près dans leur carrière, avec un sentiment de rivalité envieuse pour la

fortune comme pour le pouvoir. Talleyrand avait été la cheville ouvrière de la première Restauration : Fouché, ne fût-ce que par imitation, voulait avoir la seconde. C'est dans cette combinaison qu'il avait, par tous les moyens, par toutes ses correspondances comme par ses agents, vraiment empaumé Wellington. « Je ne vous connais point, lui écrivait-il fastueusement, mais vous êtes un grand homme » ; et Wellington, acceptant la flatterie sans la croire trop forte, avait décidé que Fouché était, à son tour, un homme supérieur, et qu'il serait ministre; et c'est bien à l'influence de Wellington que Fouché dut sa nouvelle nomination par Louis XVIII.

Je n'ai rien à faire connaître de la valeur des Fouché, des Talleyrand sous le rapport de la morale. Leurs œuvres sont au soleil : il a éclairé une suite de faits et de méfaits qui ont duré vingt années. Ceux qui ont voulu peindre au plus juste Talleyrand et Fouché ont cru ne le pouvoir mieux qu'en comparant et rapprochant ces deux êtres hideux; ils ont dit : « Talleyrand est le Fouché de la noblesse : Fouché est le Talleyrand de la canaille ». On ne peut sans doute mieux peindre l'âme de ces deux hommes, si l'on peut dire qu'il y eût jamais âme en eux. Quant à la capacité des deux personnages, je ne puis, dans ces Mémoires, où, causant familièrement avec mes amis, je livre sans retenue tout ce qui me vient à l'esprit, je ne puis taire la réflexion que me suggère sans cesse la connaissance intime que j'ai eue de la valeur réelle et intrinsèque de leur mérite intellectuel. J'avoue que la réputation exorbitante qu'ils ont eue tous les deux comme gens d'esprit m'a toujours paru l'un de leurs vols les plus cyniques.

Lorsque le nouveau Gengis-Khan se rendait de Paris à la frontière avec une armée de sicaires, qui n'en étaient pas moins des héros, lorsqu'il laissait en France une armée de gendarmes, qu'il avait encore des cadres où la terreur pressait et faisait entrer tous les citoyens prêts à agir dans le sens de sa volonté, et que cette volonté despotique faisait

la police de l'Empire, quel génie fallait-il à celui qui était le ministre de ce département pour faire ce qu'on appelait la police? Il me semble qu'il lui fallait bien peu de ressources tirées de son propre fonds : n'était-il pas obéi d'avance, sur tous les points, par cela seul qu'il était le ministre de l'Autocrate? Lorsque ensuite l'Autocrate, dépassant sa frontière, tombait avec ses innombrables vautours sur tous les pays qui se trouvaient devant lui, lorsque, après les avoir mis à feu et à sang, il les découpait comme un gâteau, et que, après avoir ainsi taillé le monde, il faisait venir son ministre des relations extérieures pour apposer sa griffe au bas des actes qu'il avait déjà signés et scellés du pommeau de son épée, quel était le génie de ce ministre des relations extérieures? Les actes qui venaient à la suite des incroyables triomphes de la guerre étaient-ils de l'ordre des traités faits par les grands diplomates des traités de Westphalie, d'Utrecht? Qu'y a-t-il, dans toute la diplomatie mise sous le nom de Talleyrand, autre chose que des ordres absolus donnés par la victoire et exécutés par la terreur qui suit la défaite? Aussi, voyant Talleyrand arriver après Austerlitz, Bonaparte le mit-il bien à sa place en lui disant : « Vous allez cette fois encore avoir bien de l'esprit, monsieur de Talleyrand, car j'ai gagné la bataille : vous en auriez moins si je l'avais perdue ». Et l'on sait après cette victoire, dont il était bien aussi innocent que de toutes les autres, ce que fut l'esprit de Talleyrand à l'égard de cette pauvre Allemagne, ce qu'il advint au Corps germanique, ce qu'on a appelé la sécularisation, et les indemnités! Lorsque, après toutes leurs horribles exécutions, Talleyrand disait encore à son maître : « Sire, tout ce que la conquête vous a donné vous appartient; vous êtes toujours généreux »; Talleyrand et ses pareils avaient persuadé à leur Empereur qu'il était le seul propriétaire de tous les biens fonciers et industriels de l'Allemagne, de l'Italie, du monde enfin où arrivaient ses armes, comme de la France qui les fabriquait.

Conduit, par la rencontre de ces acteurs qui ont fait tant de bruit et de mal sur le théâtre de la Révolution, à examiner la réalité du mérite qui a été attribué à leur élévation, je porte au delà de Talleyrand et de Fouché mon jugement sur la capacité des différents personnages qui ont été au service de Bonaparte pendant son trop long règne, et je dis que les hommes qui ont eu le reflet de sa grandeur, en voulant faire croire que c'était l'effet de leur mérite personnel, ont étrangement imposé. Bonaparte a vécu sur toutes les capacités politiques et militaires qu'avait préparées la Révolution, comme sur le matériel qu'elle lui avait livré et qu'il a dévoré. Quel est d'ailleurs le militaire, maréchal ou autre, qui n'eût appris son métier avant Bonaparte et qui lui doive autre chose que de l'argent? Quel est l'homme d'une capacité reconnue qui soit véritablement de sa création? Y a-t-il un maréchal qui remonte à lui, excepté Marmont? Je n'ai point à analyser militairement ce maréchal, beaucoup plus fameux par sa transition sous Paris, appelée par d'autres sa trahison, en 1814, que par des exploits antérieurs. Or le général, aujourd'hui le maréchal Marmont n'est certainement pas considéré parmi les militaires comme au premier rang, ni même à un rang secondaire. A l'exception de la fatuité, je ne sais pas ce qu'on lui a jamais accordé de fort distingué. Cherchez dans le civil les hommes du Conseil d'État et même du Sénat qui ont eu quelque mérite personnel : furent-ils des créations de Bonaparte? Ne peut-on pas dire plutôt qu'il a été la leur, puisqu'il s'est approprié les talents et les facultés de tous ceux que la République avait engendrés et fécondés?

Si l'on veut sincèrement démêler dans le bonapartisme ce qui aurait droit à l'appréciation des hommes sous le rapport de la capacité, il n'est possible d'apprécier que Bonaparte lui-même, lui seul. Tous ceux qui ont servi auprès de lui n'ont été qu'instruments serviles, et n'ont paru quelque chose qu'en raison de l'action supérieure qui leur était imprimée.

Aussi, leur maître de moins, ont-ils voulu vainement faire croire qu'ils étaient quelque chose par eux-mêmes : ils ont été restitués au néant, dont ils n'auraient jamais dû sortir pour le bonheur du monde.

Lorsque le Congrès de Vienne eut pris contre Bonaparte un parti si décisif qu'on pouvait calculer qu'à la fin de juin un million d'hommes se trouveraient réunis pour combattre le revenant de l'île d'Elbe, on peut demander avec une curiosité toute naturelle ce que devint dans une pareille crise ce général Bernadotte, ce prince royal de Suède qui avait été l'âme de la précédente coalition.

On peut soi-même faire la réponse à cette question si l'on se rappelle que Bernadotte n'a pas recueilli tous les fruits qu'il espérait, si l'on se rappelle comme il lui a même fallu, au passage à Compiègne, recevoir les compliments de Louis XVIII, qui « l'a remercié d'avoir servi Sa Majesté pendant vingt et un ans ». D'un autre côté, les impériaux bonapartistes ont pu des événements même antérieurs tirer des conséquences peu favorables au prince de Suède et se tenir doublement en garde contre lui.

Au milieu de pareilles perplexités, Bernadotte a fait ce qu'il avait de mieux et peut-être ce qu'il avait seulement à faire : il est resté neutre. Ce rôle de prudence fut présenté par lui, suivant la finesse gasconne, comme un refus de porter les armes contre la France, dicté par le regret d'avoir précédemment agi d'une manière assez différente. Il se trouve par le fait que c'est la Suède et le Portugal qui dans ce moment ont pu paraître représenter la liberté des nations de leur époque. Ces deux puissances ont déclaré qu'elles ne fourniraient point de contingent à la coalition. Sans vouloir rechercher les motifs secrets qui ont pu décider la Suède et le Portugal au parti que ces deux petits Cabinets ont pris en cette circonstance, on ne peut refuser à beaucoup de neutralités, en général, le principe de leur prudence qu'on appelle la

peur; ce principe peut bien quelquefois aussi se trouver celui de la justice.

Quant au prince royal de Suède, sans insister pour approfondir sa conduite, qui maintenant est loin de nous, et n'a guère plus d'intérêt pour la France, il me semble qu'on peut en trouver l'explication dans l'expression qu'il laissa échapper lorsque la nouvelle du débarquement de Cannes et particulièrement de l'arrivée à Paris de Napoléon parvint à Stockholm; on raconte que Bernadotte fut réellement frappé de stupéfaction; de la stupéfaction il passa à l'admiration, puis à l'enthousiasme et s'écria : « Cela est plus grand que César et Alexandre : c'est Jupiter. Ce n'est plus là de l'Histoire, c'est de la Fable la plus prodigieuse. »

Ce compliment à la manière du Béarnais, resté fidèle à lui-même malgré sa transplantation au Nord, parvint à Bonaparte, qui, s'en félicitant devant ses courtisans, dit : « Je suis tranquille sur Bernadotte, le voilà revenu à moi; s'il continue à se conduire bien, je penserai encore à lui quand j'arrangerai nos affaires : je lui rendrai la Finlande, cela lui fera plus d'honneur et de profit que la Norvège ».

L'enthousiasme et l'admiration de Bernadotte en cette circonstance ont pu paraître un peu suspects. Les juges attentifs des gestes et des paroles de rois ont cru que la déclaration de Bernadotte avait pour but d'arriver à la plus haute adresse: que d'une part il voulait se jeter un pont à lui-même pour passer à une réconciliation avec Bonaparte, que de l'autre il voulait faire entrevoir la même perspective à la Russie afin d'obtenir par elle de meilleures conditions des Alliés, dont il se plaignait depuis longtemps, ce qui en général est assez l'habitude de Bernadotte. Personne au monde ne pratiquait mieux ce principe avancé par le marchand de Smyrne dans la pièce de Chamfort, qu' « il faut toujours se plaindre ». D'autres ont cru qu'en même temps Bernadotte, qui pense à la fois et toujours à tout ce qui touche son ambition et son

intérêt, avait déjà des pensées de mariage pour le jeune Oscar, son fils unique, et prévoyait de grandes difficultés pour le faire entrer dans une ancienne famille. Ne pouvant méconnaître ces difficultés inhérentes à la nouveauté de son élévation, Bernadotte calculait que par une meilleure intelligence avec Bonaparte il se préparait pour Oscar une alliance avec la famille directe ou indirecte de Bonaparte, si elle venait à se maintenir. La branche principale ne s'est point soutenue sans doute, mais, dans ce qui est resté en Bavière, le calcul de Bernadotte a été justifié, puisqu'il a obtenu pour son fils une petite-fille du roi de Bavière décédé, nièce du roi existant, la fille de cet Eugène Beauharnais, qui malgré sa médiocrité personnelle, au moyen de l'habileté de sa mère et de la volonté puissante de son beau-père, était parvenu à entrer dans une ancienne maison et à mâtiner une race royale.

Suivons encore les événements entraînés par la défaite de Waterloo. Le Roi, qui vient de trôner à Gand pendant les Cent-Jours, comme il a prétendu précédemment avoir trôné à l'étranger pendant vingt et un ans, Louis XVIII revient encore une fois à Paris d'une manière peut-être plus miraculeuse qu'en 1814, quoique ce premier retour ressemblât déjà au plus prodigieux des miracles. En rentrant dans Paris, Louis XVIII, cette fois encore, fut salué par les hommes et les femmes de haut parage. On déploya les mouchoirs blancs en signe d'allégresse : les mêmes mouchoirs blancs avaient été déployés l'année précédente et dans tant d'autres circonstances antérieures : lors de la grande fédération, lorsque d'Orléans fut traîné à l'échafaud, lorsque vint le tour de Robespierre, lorsque la Convention triompha en Vendémiaire, lorsque Bonaparte usurpa le pouvoir, lorsqu'il en fut déchu, etc.

Le gouvernement du Roi commença par se prononcer de manière à tranquilliser les Français : ils sortaient d'une terrible crise et n'aspiraient qu'à se rallier à un gouvernement qui s'annonçait sous des auspices favorables. Les ministres

de 1815, comme ceux de 1814, par une administration aussi maladroite qu'intolérante, parvinrent à paralyser les bonnes intentions du Roi. On vit reparaître au pouvoir les hommes qu'on avait vus figurer à toutes les époques de la Révolution. Ces déserteurs de la cause républicaine, longtemps cachés sous un masque populaire, maintenant dévoilés par leur ambition nouvelle, ont agi contre l'Assemblée constituante, contre l'Assemblée nationale, contre le Directoire exécutif, contre Bonaparte qu'ils avaient revêtu de la pourpre impériale, contre le Roi lui-même pendant son absence des Cent-Jours.

J'ai raconté la vaine démarche que dans l'intervalle de la bataille de Waterloo, à la nouvelle occupation de la France par les Alliés, j'avais faite auprès de mon ancien collègue conventionnel et directorial Carnot. Cette démarche, qui m'aurait beaucoup coûté si elle n'eût eu de ma part qu'un but individuel, me fut aplanie par l'idée du grand intérêt de l'indépendance nationale, pour laquelle je croyais qu'il était encore possible de tenter quelque effort. D'ailleurs, Carnot dût-il aussi peu me comprendre qu'il le fit, et me recevoir aussi mal qu'il le fit encore, j'étais enhardi par la confiance fondée sur sa probité personnelle, alors même qu'une passion quelconque pourrait encore l'égarer. Je n'avais ni ne pouvais avoir une opinion de sécurité aussi fondée à l'égard de Fouché, et lors même que je n'aurais pas eu sur lui tant d'antécédents qui pussent me le faire juger très sévèrement, je ne trouvais dans ma réflexion que des raisons déterminantes pour éviter sa personne comme son pouvoir. Informé de mon existence actuelle à Paris, que je ne devais à aucune autre protection qu'à celle des lois, Fouché voulut y joindre la sienne. C'était bien sans doute ici la mouche du coche, comme en toute affaire, mais il y avait toujours quelque chose de plus dans Fouché lorsqu'il faisait quelque chose qui ressemblait à de la bienveillance. Il paraît qu'il avait su, je

ne sais comment, que la longue persécution exercée contre moi par Bonaparte avait pu, arrivée à la connaissance de Louis XVIII, valoir de sa part quelques paroles d'intérêt sur mon compte. Je conviens que, dans le sens de l'antipathie contre la tyrannie impériale, personne n'avait été plus sympathique que moi avec les Bourbons, et lorsque M. le comte d'Artois entrant, en 1814, en Franche-Comté disait d'une voix si haute et si généreuse : « Plus de tyran, plus de conscription, plus de droits réunis ! » lorsqu'il répétait les mêmes paroles au Sénat, il est très sûr que je poussais le même cri de mon côté et que j'étais ainsi le plus sincère et le plus complet bourboniste.

Mais pour un homme tel que Fouché, des sentiments aussi vrais et aussi simples ne pouvaient paraître naturels et ce qu'ils étaient, devant son imagination portée à ne voir et à ne croire que des choses intéressées et compliquées. Aussi Fouché s'imagina-t-il, d'après beaucoup de propos qui n'étaient fondés que sur les apparences que j'ai expliquées, que j'étais au mieux, consultativement au moins, avec Louis XVIII, et c'est parce qu'il me croyait en mesure de le protéger qu'il me fit faire l'avance de vouloir me protéger encore. Cette avance ne pouvait effacer de ma mémoire tout ce qui m'était arrivé depuis le 18 Brumaire, elle aurait été plutôt pour moi une raison d'inquiétude nouvelle que de sécurité. Loin de me rapprocher de Fouché, je ne concevais d'autre conduite à tenir envers lui que de m'en tenir le plus éloigné possible. C'était là toute ma politique, lorsque je vis entrer chez moi un matin un personnage qui, venu à pied, était monté sans être annoncé ni aperçu, tandis que mes domestiques prenaient leur repas du matin. C'était Fouché, M. le duc d'Otrante. Ses petits yeux bordés de rouge, qui lui avaient fait donner chez moi le nom de la *Perdrix rouge*, étaient encore plus rouges, plus petits et plus voilés qu'à l'ordinaire, ce qui n'allait que mieux à la dissimulation de son visage, susceptible quelque-

fois d'impressions révélatrices, et inférieur en cela à son émule Talleyrand, cité toujours pour sa glaciale impassibilité, poussée si loin, que, ainsi qu'on l'a raconté, il s'endormait en lisant un pamphlet dirigé contre lui, et qu'il donnait même son silence pour sa plus grande expression de franchise, puisque, selon lui Talleyrand, « la parole n'est donnée à l'homme que comme moyen de mensonge ».

Me voici donc chez moi avec Fouché, qui, avec sa familiarité, commence par me traiter comme s'il était chez lui; M. le duc croit sans doute mettre le comble à son affabilité en me prenant la main et me la serrant, comme dans nos jours de Convention nationale. Dans cette main, déjà par elle-même aussi étique que celle de Talleyrand, qui, lui aussi, m'avait donné précédemment le même témoignage, je crus, indépendamment de la sécheresse de la patte osseuse, sentir comme une clef de fer ou un morceau de bois qu'il aurait tenu, et j'allais lui dire avec simplicité : « Qu'avez-vous donc là? » lorsque je reconnus ce que je n'avais pas encore remarqué dans le temps où Fouché, à la vérité, n'était pas avec moi dans des rapports aussi familiers : que l'individu avait, par suite de je ne sais quel accident, deux ou trois doigts contractés au dedans de la main, ce qui l'exposait à faire croire à ceux qu'il honorait de cette prise de main, que la sienne contenait un corps étranger. Mais laissons la difformité de la main de Fouché, ajoutée à tant d'autres physiques comme morales, vraiment hideuses.

Fouché, auquel Wellington, les royalistes et les Bourbons eux-mêmes avaient accordé le plus haut degré de confiance et de considération dans le premier moment, se voyait déjà fort peu certain de sa position : il s'y sentait ébranlé, et peut-être avait-il été le premier à s'y ébranler par son incroyable loquacité, unie à sa conduite toujours équivoque. Dans cet état d'incertitude, il était fort probablement venu pour savoir au juste ce qu'il en était de mes relations avec Louis XVIII,

à quel point elles pourraient lui servir dans ses combinaisons actuelles. Comme c'était là le premier but de sa visite, ce dut être la dernière chose dont il me parlerait. Il commença donc à m'aborder en me parlant de toutes les personnes qu'il avait jadis connues liées avec moi, « ce qu'elles faisaient, ce que chacun était devenu ». Je lui répondis avec beaucoup de réserve sur ces divers articles, le premier moment de ma stupéfaction sur son arrivée étant dissipé, ne pouvant pas méconnaître que je parlais au ministre de la police générale du royaume, comme il l'avait été du Directoire, du Consulat, de l'Empire et comme il le serait de tous les gouvernements qui voudraient l'employer quand ils seraient les plus forts, sauf à lui à les trahir et à les abandonner quand ils seraient les plus faibles.

Je pénétrai suffisamment les intentions secrètes de Fouché pour adopter la tactique de le « voir venir », comme on dit. Cela n'était pas d'une finesse qui fût défendue. N'ayant pu trouver d'autre satisfaction sur les individus, dans ma réponse à ses questions, Fouché croit me rendre plus expansif en m'alléchant par les souvenirs révolutionnaires dont il savait que j'avais déjà une grande connaissance, et en même temps pour lesquels j'avais conservé le plus vif intérêt : il me parle du 9 Thermidor, dont il veut bien reconnaître que j'avais été le général en chef; il remonte aux moments antérieurs à cette journée, aux périls qu'il avait courus dans la lutte avec Robespierre. S'il était certain que c'était moi qui avais triomphé au 9 Thermidor, lui, Fouché, était satisfait et certain d'avoir préparé la victoire par tous ses efforts : « Il avait connu, disait-il, Robespierre avant tout le monde, dès sa première jeunesse il l'avait vu à Arras; il avait dès lors, dit-il, démêlé en lui un mauvais coquin; il avait été peu surpris quand il l'avait vu se développer d'une façon si cruelle, à la Convention nationale. Dans une dispute qu'il avait eue avec Robespierre avant le 9 Thermidor, Fouché croyait lui avoir

dit les choses les plus fortes, notamment qu'il était un infâme scélérat, à quoi, suivant toujours le récit de Fouché, Robespierre aurait répondu : « Ah çà! monsieur le duc d'Otrante, vous vous oubliez ». C'est Fouché qui parle lui-même, de lui-même et qui a poussé le délire de l'oubli de lui-même jusqu'à croire non seulement qu'il est, mais qu'il a été le duc d'Otrante! Voilà les parvenus! Les exemples de ce délire sont vulgaires, surtout parmi les parvenus impériaux.

Je détournai la tête en entendant cet incroyable bavardage, afin de ne pas trop humilier son auteur et pour ne pas perdre mon sérieux qui était nécessaire à la suite de la conversation.

Dans le premier moment qui suivit cette bizarre et comique conversation, je rapportai à plusieurs de mes amis le trait de cette méprise, si singulièrement anachronique, de Fouché et son illusion d'identité si parfaite aux dates les plus anciennes avec le duché d'Otrante. On n'a point ajouté au ridicule du personnage en racontant ce trait. Je déclare que j'en suis le premier auditeur direct et le premier historien : c'est par moi qu'il a été livré à la circulation. Fouché sentit la bêtise qu'il venait de faire : il aurait voulu la rattraper; il le fit plus gauchement et par une bêtise plus grande encore : « Quand on est philosophe comme nous, me dit-il, on ne prend de la noblesse que ce qu'il faut, on n'y croit pas autrement, quoiqu'on en ait le premier rang. Par exemple, dans ce moment je viens de me remarier et j'ai cru devoir prendre une femme de première maison de l'ancien régime : ils m'en offraient tous de tous côtés à choisir et à revendre, je me suis décidé à accepter un des premiers noms du Midi, une Castellane. Cette famille n'était pas très heureuse : elle m'a été présentée par les Darbaud-Joucques, dont j'ai eu beaucoup à me louer quand j'étais, comme sénateur, dans leur pays. J'avais eu peu le temps de m'établir dans ma sénatorerie : c'est Mme Darbaud-Joucques qui faisait souvent mes honneurs; il était impossible d'y mettre plus de zèle; elle était mon premier chambellan.

Bonaparte avait vraiment raison de dire que ces gens-là savent mieux servir que d'autres, dans les antichambres ou dans les salons s'entend. Je n'ai rien connu d'aussi officieux et d'aussi obséquieux que les Darbaud : aussi les ai-je aidés de tout mon cœur; j'ai placé le sous-préfet d'Aix préfet, et je suis sûr que c'est un homme qui se maintiendra sous tous les régimes : lui et sa femme savent se retourner parfaitement pour être toujours en mesure. J'en ai placé deux autres dans le militaire. Les Darbaud ne sont, je le sais bien, que d'une très petite naissance; je crois cependant qu'ils tiennent par quelque alliance aux Castellane; au surplus, je leur laisse faire tous les rapprochements qu'ils veulent avec moi : je sais bien que quand on est dans le pouvoir on a plus de cousins qu'on n'en veut. Le courtisan sans humeur ni honneur a fort bien dit : « Quand un homme est ministre, je me trouve « son ami ou au moins son cousin : tant qu'il est en place, je « lui tiens le pot de chambre; quand il ne l'est plus, je le lui « verse sur la tête. » — Je crois cela assez vrai, dis-je à Fouché : ainsi gare à ceux qui ne seront plus en place. — Mais vous, Barras, personne mieux que vous ne doit savoir l'antiquité des Castellane. —Le nom de Castellane m'est fort connu, répondis-je à M. le duc d'Otrante, puisque ma grand' mère était une Castellane-Montpezat. — Eh bien, s'écrie Fouché avec effusion, nous voilà donc cousins? J'en suis charmé pour mon compte, car je sais que les Barras sont très bons, et je connais le proverbe du pays : Plus anciens que les rochers de la Provence. »

Fouché allait me faire une nomenclature de noblesse telle que l'auraient pu tout au plus les généalogistes Chérin et d'Hozier. Je crus devoir lui épargner ce luxe d'érudition : « Je connais tout cela depuis que je suis né, les bonnes et les méchantes noblesses de mon pays. Dans nos provinces, surtout avant la Révolution, où l'on n'avait rien à faire, c'était la grande occupation dans les châteaux de s'entretenir et

deviser des familles et de leurs degrés nobiliaires les plus reculés, car le principe en ce genre est de ne point reconnaître comme bonne noblesse celle qui a une origine connue, même la plus ancienne: il faut qu'elle se perde dans la nuit des temps. Mais puisque vous mordez à cet hameçon, monsieur le duc, et que vous voilà maintenant enté sur le faubourg Saint-Germain et devenu sa coqueluche, dites-moi où vous croyez que vous mènent la haute alliance et la grande protection de ces gens-là. Vous avez cru disposer d'eux parce qu'ils ont disposé de vous dans votre précédent ministère, comme dans celui-ci; mais il me semble que la question est bien différente aujourd'hui; quand vous étiez ministre de la République, puis de votre Bonaparte, vous pouviez vous prévaloir à l'égard de celui-ci de vos attenances à la cause populaire; il pouvait à ce sujet croire tirer parti de vous, et vous aviez l'air de lui être vous-même une protection dans son système, quand il était la vôtre. Il résultait de cette position que, vous trouvant comme intermédiaire entre le faubourg Saint-Germain et l'Empereur, disant au noble faubourg tout ce que vous vouliez et fort d'une grande autorisation, vous aviez réellement quelque chose à donner et à offrir à ces gens-là. Vous les trompiez, et vous vous trompiez vous-même, et vous trompiez Bonaparte encore si vous lui faisiez croire que vos attenances révolutionnaires étaient un grand secours pour lui. Vous ne pouviez plus avoir d'attenances qu'avec quelques misérables, car vous aviez perdu la confiance des patriotes, et vous ne pouviez rien promettre en leur nom, sans risquer d'être désavoué; mais enfin tout cela ne pouvait être analysé et éclairci dans la bagarre; ce qui prouve que l'illusion de Bonaparte à cet égard a pu n'être pas dissipée, c'est qu'à son retour de l'île d'Elbe il vous a encore repris pour ministre : il voulait faire de la popularité sous le nom de monarchie constitutionnelle, il a bientôt reconnu que vous lui aviez si peu valu de popularité, qu'il a été au moment de vous faire fusiller plusieurs

fois, et je vous avoue entre nous que cela lui eût été aussi facile à faire qu'à dire; mais maintenant qu'il n'y a plus d'Empereur, que le vôtre vogue vers Sainte-Hélène, que tous les impériaux ses partisans vous regardent, ainsi qu'il vous avait signalé, comme un coopérateur actif de sa chute; maintenant que les républicains sont d'accord avec les impériaux sur ce point de leur défiance contre vous, maintenant que vous êtes dépouillé de toute auréole, lorsque la Révolution, la République et l'Empire, également trahis par vous, vous ont abandonné et vous repoussent et vous conspuent, que voulez-vous, que pouvez-vous offrir au faubourg Saint-Germain, au Roi lui-même dont vous êtes encore le ministre? Vous ne pouvez lui offrir aucun moyen ni aucun parti : vous avez passé à l'ennemi, mais vous y avez passé tout seul : vous voilà donc ne pouvant rien donner. Si vous aviez avec vous soit les républicains, soit les impériaux, je conçois alors qu'il y aurait quelque bénéfice pour la Cour et pour la royauté à vous hanter; mais qu'est-ce pour eux comme ressource que votre position actuelle? Dans la langue de leurs préjugés, qu'est-ce que M. le duc d'Otrante, mari de Mlle de Castellane? Je veux bien que ce soit mon cousin : j'en suis très flatté et honoré ; mais à leurs yeux sachez que c'est moins et pire que rien. C'est n'être en politique ni figue ni raisin. Voyez ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont pensé de votre Empereur. Tant qu'il a été le plus fort, ils lui ont donné des femmes, ils en ont placé dans les lits de tous ses parents et de tous ses sicaires. Aussitôt qu'il a eu changé de position, ils n'ont plus voulu lui laisser revoir sa femme ni son fils; et leur pensée jusqu'alors voilée de ce qu'ils appelaient l'intérêt de la politique s'est dévoilée par un autre intérêt, qu'ils ont encore appelé de la politique. Quant à moi, mon cousin, je n'ai pas été depuis le 18 Brumaire dans une position de pouvoir égale à la vôtre et je n'ai rien calculé, ne me dirigeant que par ma conscience; mais si j'ai, avant la Restauration dans toutes mes

vicissitudes, comme depuis la Restauration dans une paisible retraite, reçu quelques témoignages d'intérêt et quelques égards du parti dont j'ai toujours été l'adversaire, des Bourbons eux-mêmes et de Sa Majesté Louis XVIII, j'ai la satisfaction de pouvoir l'attribuer à la connaissance même qu'on a eue de la sincérité de mes opinions et de ma persistance contre l'Empire. Cette lutte de ma part contre un pouvoir hostile aux Bourbons, puisque Bonaparte n'était autre chose que le spoliateur de leur dynastie en même temps que celui de la liberté, a fait croire à quelques personnes ingénues, et fait dire par celles qui sont bien loin de l'être, par les plus viles créatures de Bonaparte, que j'avais livré ou voulu livrer la République aux Bourbons. Les faits sont maintenant connus. Si l'on insiste, je les développerai davantage encore, si Louis XVIII veut bien me témoigner quelque estime particulière.

— Oh! pour cela, j'en suis sûr, répliqua Fouché avec un véritable transport d'enthousiasme; et quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, je suis sûr que vous êtes vu et écouté avec une grande considération par Louis XVIII, je le sais de bonne part, et quand on a une indépendance telle que la vôtre, de caractère autant que de fortune, et qui permet de ne pas s'occuper d'intérêts particuliers, il faut ne pas abandonner l'intérêt public, il faut s'en occuper activement : il faut que les républicains, les hommes de la Révolution s'entendent et se réunissent pour ne pas se laisser faire la loi par l'étranger, par les Bourbons, qui n'en sont que le bagage ; il faut que les hommes de la Révolution se sauvent ensemble! »

C'est ainsi que l'homme qui avait tout trahi, la Révolution, le Directoire, la République, l'Empire, se croyait encore un homme de la Révolution, et prétendait agir dans le sens du « patriotisme », parce que à peine ministre de Louis XVIII il s'occupait déjà de le trahir et de préparer des intrigues dont il se prévaudrait auprès de son successeur, auquel, comme à son ordinaire, il irait offrir la nouvelle victime!

Ce n'était pas là mon goût, ce n'était pas là mon caractère ; ma haine contre l'Empereur de ces messieurs n'avait jamais été celle de la personne, mais celle de sa tyrannie, de sa méchanceté et de son hypocrisie. Je n'étais pas plus qu'on ne l'a vu, l'auteur du retour des Bourbons, mais je croyais à de bonnes intentions, fondées sur leur intérêt à mieux gouverner qu'ils ne l'avaient fait ; trompés 'qu'ils furent par leurs courtisans dans la première époque de 1814, je pensais que la nouvelle catastrophe des Cent-Jours avait pu les éclairer, et que la France pouvait, faute de République, s'abonner à une vieille dynastie qui reconnaîtrait que le meilleur calcul de conservation pour elle serait de faire jouir la France de sa liberté.

Écartant au surplus les propositions d'union et d'intelligence que me faisait M. le duc d'Otrante, je riais beaucoup en moi-même de me revoir, au sortir de la proscription, simple particulier, encore incertain de mon domicile, déjà courtisé par un ambitieux, comme je l'avais été au Directoire, et c'était aujourd'hui, comme dans ce temps-là, pour servir la chose publique, qu'il voulait se maintenir ministre de la police générale du royaume, comme il l'avait été de la République et de l'Empire. Ne voulant pas même contrarier sa conversation qui ressemblait à un projet de conspiration, dont réellement je ne voyais pas le motif contre l'inoffensif Louis XVIII, je n'insistai plus cependant, autant que je l'avais fait d'abord, sur la nullité et la négation de ma relation avec Louis XVIII. Puisqu'il le veut absolument, me dis-je, laissons-lui croire tout ce qu'il voudra, et demandons-lui seulement avec précision ce qu'il désire, afin de connaître ce qu'il a dans l'âme. Fouché, uniquement épris de l' « intérêt général », suivant sa locution familière, ne désirait que deux choses : « l'une, c'était de rester ministre de la police, attendu qu'il n'y avait que lui au monde qui fût capable de faire la police ; l'autre, que Louis XVIII lui rendît le titre de

prince qui avait dû lui être donné dans le même temps qu'à Talleyrand et à Bernadotte. C'était une des plus odieuses injustices de l'Empereur. Il ne s'en était jamais plaint; mais puisque la Restauration réparait les injustices de l'Empire, il fallait d'abord réparer celle-là; il avait assez fait, disait-il, en faveur de la seconde Restauration, pour qu'elle ne lui refusât pas un faible gage de reconnaissance.

— Eh bien, dis-je à Fouché, puisque la chose publique n'empêche pas quelquefois de parler de la chose privée, je vais à mon tour vous dire un mot d'une affaire toute particulière à moi : c'est celle de ma proscription non interrompue pendant quinze ans. Je sais bien tout ce qui se passe dans la politique des États, surtout lorsqu'ils sont à leur origine, et que le chef illégitime d'un pouvoir violent qui a renversé l'ordre légal, ne pouvant avoir la conscience tranquille, se croit dans la nécessité de frapper tout ce qui, étant devant lui, lui paraît autant d'obstacles. Je ne suis pas autrement rancuneux contre ceux qui m'ont fait tant de mal; je désire seulement savoir quels ont été les premiers auteurs; enfin je voudrais avoir connaissance du dossier de mon affaire qui est dans les bureaux de votre ministère.

— Il n'y a rien de plus facile, me répondit Fouché; venez demain déjeuner avec moi au quai Voltaire; je ferai demander tous les cartons, et je vous remettrai avec plaisir tout ce qui peut vous intéresser. L'ancien gouvernement n'est plus, cela est de l'Ancien Testament : il ne faut en vouloir à personne; il faut juger les hommes non par ce qu'ils ont fait, mais par ce qu'ils ont pu faire dans leur position. Nous n'en sommes que les organes : on aurait tort de pousser plus loin les imputations. »

Ces explications profondes de Fouché ne m'apprenaient rien sur sa position personnelle, qui n'avait pas besoin de révélation pour moi : elles me prouvaient seulement que sa conscience n'était pas sans quelque trouble sur ce qui me

concernait; mais il avait dit d'une manière si affirmative qu'« il ferait demander tous les cartons, qu'il me les remettrait », que, malgré toute ma répugnance à accepter chez Fouché seulement un déjeuner, je crus ne pouvoir me refuser à profiter d'une occasion qui m'était si précieuse pour arriver à la connaissance de la vérité. Je répondis en conséquence à mon cousin que « je serais chez lui le lendemain à l'heure qu'il me fixait ».

Je n'y manquai pas : les huissiers paraissaient prévenus de mon arrivée, et me demandèrent, en m'apercevant, si je n'étais pas le général Barras. On me fit aussitôt passer dans le salon à manger, où le ministre n'était point, et où il n'arriva qu'une heure encore après le déjeuner servi. Il mangea plus longuement qu'à son ordinaire, pour différer peut-être encore de quelques moments celui où j'allais entrer dans son cabinet, où seraient apportés les cartons. Ils y étaient bien avant le déjeuner, car Fouché, en me les montrant et livrant comme d'un air abandonné, me laissa bien voir d'abord qu'il n'abandonnait rien, et qu'ensuite les cartons, tout nouvellement ouverts, bouleversés, offraient à la première vue la certitude d'un triage qui venait d'y être fait.

Fouché, fort de cette opération, me dit avec familiarité de m'asseoir à sa table et d'examiner tout ce qui pouvait réellement m'intéresser; il ne fallut pas une longue vérification pour reconnaître que tout ce qu'il me livrait était du ministère Rovigo, et que tout ce qui était du ministère Fouché avait disparu. Je ne pus dissimuler l'impression que je ressentais de cette fâcheuse lacune préméditée.

Mais, réfléchissant aussitôt qu'il pouvait être trop rigoureux à moi de vouloir qu'un homme comme Fouché s'accusât dans sa propre cause, je me décidai à ne pas abuser du sentiment de honte auquel ne pouvait échapper Fouché dans une pareille discussion, et je me dis : « J'accepterai tout ce qu'il voudra bien me remettre ».

Fouché me donna effectivement beaucoup de pièces qui compromettaient toutes les autres personnes des autres polices que la sienne, et c'est à cette entrevue et à son engagement pris et tenu de cette manière, que je dois la remise de beaucoup de pièces importantes, auxquelles je me suis référé dans le cours de mes Mémoires. « Je vous remets tout cela avec plaisir, me dit Fouché, pour en faire cependant des papillotes après qu'elles vous auront servi, suivant votre vœu, car il faut à la fin que les coquins qui avec les moyens de la police et sous son nom ont tourmenté si longtemps les honnêtes gens, soient mis à leur place. » Il continua sa déclamation de vertueuse indignation en nommant comme les plus coupables, les plus méchants de la police, Dubois, Réal, Desmarets. Il avait, dit-il, fait la fortune de tous ces individus, il n'avait obligé que des ingrats. Au moment où, ministre de la police de l'Empire, il se croyait le plus en confiance avec l'Empereur et avec ses agents, tous ces agents avaient contre lui des polices secrètes toutes montées qui le minaient, et qui à plusieurs reprises lui ont valu de grands chagrins. « Dans le moment où nous parlons, c'est, dit-il, déjà à peu près la même histoire : les nouveaux peuvent moins, parce que Louis XVIII, qui n'est pas moins malin que Bonaparte, est peut-être moins défiant et surtout moins ingambe que ce prédécesseur; mais il y a à la préfecture de police, comme sous l'Empire, un homme qui veut arriver au ministère de la police : il a plus d'esprit et de formes que Dubois, mais moins de principes encore, si cela est possible. C'est un de ces Gascons dont Henri IV a dit qu'il en venait partout. Decazes me travaille, je le sais, tous les jours dans ses rapports nocturnes. Il va au coucher du Roi, il lui fait sa couverture, et quand il l'a bercé avant de l'endormir, il lui dit tout ce qu'il veut. Le gros papa s'endort en croyant tout cela dur comme du fer, et il s'éveille le lendemain en croyant que ce sont des méditations profondes et des

découvertes de son génie qui lui sont apparues pendant la nuit. Nous avions eu tant de peine, Talleyrand et moi, à nous débarrasser de Blacas! En voilà un autre maintenant qui est bien plus rusé, et qui, quoique jeune, a beaucoup d'expérience, et de toute sorte. Voyez le chemin qu'il a déjà fait : il commence par se faire gendre de Muraire qui, comme président de la première cour de l'Empire, et aimé de l'Empereur, avait beaucoup de crédit; il se fait faire juge : Muraire, son beau-père, s'est livré à de malheureuses affaires; il est criblé de dettes; il faut payer celles qui vont le déshonorer. C'est donc Decazes qui en trouvera les fonds, et où va-t-il les chercher? auprès de l'Empereur, qu'il va trouver à son quartier général, et qui lui donne une somme énorme pour maintenir sans déshonneur le président de la première cour. Cette circonstance, loin de nuire à Decazes, semble avoir fortifié ses attenances. Il est secrétaire de Madame, mère de l'Empereur; il se fait attacher à la maison de la reine Hortense. La Restauration le trouve dans cette position : il fait volte-face. Voilà l'impérial devenu forcené royaliste. Il est chef des volontaires royaux dans les Cent-Jours. Le voilà aujourd'hui préfet de police, jusqu'à ce qu'il soit bientôt ministre. Il s'y pousse admirablement et il a la bonne clef de la bonne porte, puisqu'il a obtenu du Roi d'être reçu à toute heure : Talleyrand pense que c'est l'un des courtisans le plus à craindre de tous ceux que nous avons aujourd'hui. Il nous dit quelquefois que Blacas l'était beaucoup moins. C'était un gentillâtre imbécile qui n'avait rien vu qu'à travers la lunette d'Hartwell, et rien hors de la garde-robe de Louis XVIII. C'était un pauvre porte-coton physiquement parlant : celui qui le remplace n'est pas moins résigné aux soins les plus obséquieux pour le Roi, mais il est beaucoup plus stylé : il a vu les antichambres de l'Empereur, il y a fait une forte éducation, et il peut se mesurer avec tout. Blacas, encore une fois, n'était qu'un gentillâtre imbécile de Provence : celui-ci

est de la Gascogne; enfin c'est le roué le plus avancé et le plus avançant de ce moment-ci. Je sais bien que ses fonctions de police sont limitées; qu'elles ne lui permettent d'exercer la haute police, dont il ne peut d'ailleurs comprendre l'ensemble, parce que c'est une fort petite tête, quoique tête d'intrigues. Au surplus, s'il me travaille, moi aussi je vais le travailler et je travaillerai son maître aussi, si l'on m'y force. Ce n'est pas que je n'aie à me louer jusqu'ici de Louis XVIII. Le jour où j'ai prêté mon serment comme ministre, ma main dans les siennes, suivant l'usage, il me l'a serrée d'une manière tout à fait intime et dont je ne puis méconnaître la sincérité : c'était de l'attendrissement; ensuite il a été le premier à désirer que Monsieur fût président du collège électoral de la Seine, avec l'intention de lui faire porter les voix sur moi, et je dois cette justice à Monsieur qu'il s'est très bien conduit pour moi, qu'il a parlé aux électeurs en ma faveur avec autant de dévoûment que la duchesse de Devonshire pour M. Fox. Mais tout cela n'empêche pas aujourd'hui que Louis XVIII et Monsieur ne cèdent à leurs courtisans et ne soient enveloppés. Ou ils sont les plus faux des hommes, ou ils en sont les plus faibles. Au surplus je vais tenter de faire connaître au Roi la vérité sur sa situation. J'ai commencé un mémoire qui ne sera pas indigne des connaisseurs en liberté et en bonne politique. Je parle avec toute la franchise de mon caractère : si le roi ne m'entend pas, je ferai le public juge entre nous. »

Fouché ne tarda pas effectivement d'achever le Mémoire dont il se vantait à l'avance; il en fit un second, puis un troisième. Il les mit en circulation avec l'accompagnement de toutes ses vanteries. Louis XVIII, voyant que Fouché n'avait nullement atteint l'opinion publique et qu'elle le traitait avec froideur et mépris, crut le moment de la maturité arrivé, et qu'il pouvait renvoyer Fouché sans aucun risque. Il lui fit donner sa démission en lui accordant l'am-

bassade de Dresde. Fouché se hâta de se rendre à ce poste d'expatriation où la force de la réaction nouvelle ne devait pas même lui permettre de rester longtemps. C'est ainsi qu'il ne tarda pas à recueillir les preuves de ce que je lui avais tout à l'heure dit face à face, qu'« un homme qui a trahi tous les partis n'est soutenu par aucun », et qu'il succombe incessamment de la main même des derniers par lesquels il croit être appuyé.

Talleyrand avait désiré, dès le premier jour, le renversement de Fouché : il l'avait miné même, le représentant sans cesse comme un révolutionnaire et un jacobin régicide qui ne pouvait pas siéger dans les conseils du Roi. Fouché ayant dit de son côté, en ces derniers jours, qu'il fallait faire démarier Talleyrand, le faire rentrer dans les ordres et lui donner la barrette de cardinal, que « l'habit rouge lui irait très bien » : « Rouge pour rouge, avaient répondu les amis de Talleyrand : l'un la barrette et l'autre le bonnet rouge ». Les courtisans des deux ministres ayant rapporté ces propos de l'un à l'autre, il en était résulté entre eux une haine plus active qu'à l'ordinaire, et Louis XVIII avait accepté avec joie ces éléments, jugeant que s'ils lui donnaient le moyen de se débarrasser d'abord de Fouché, il trouvait encore dans les mêmes éléments la ressource pour se débarrasser maintenant de Talleyrand. Fouché avait fourni des moyens contre Talleyrand, comme Talleyrand contre Fouché, et Louis XVIII, plus fin que ces deux hommes si fins, les escamota successivement tous les deux sans que le « gros bonhomme de Roi », ainsi que ces messieurs l'appelaient, eût l'air d'y toucher. C'était vraiment pour lui une bienheureuse délivrance, ces deux hommes lui avaient également pesé : Talleyrand dans les deux Restaurations, Fouché dans la seconde.

Pour Talleyrand, suivant la tactique de Fouché qui menaçait de parler à l'opinion, il voulut se prévaloir de sa résistance à l'étranger, de la fierté de son cœur et de son caractère

français, pour dire que, ne pouvant signer un traité que les puissances étrangères rendaient trop humiliant pour la France, le ministère dont il faisait partie se réunissait à lui pour donner sa démission, et c'est alors que Louis XVIII les prit au mot.

Talleyrand a eu ici une dernière supériorité sur Fouché, c'est qu'il ne fut pas aussi positivement forcé de donner sa démission; on la lui a seulement inspirée, et après il n'a pas été, comme Fouché, contraint de s'expatrier; il a pu rester à Paris et continuer d'y intriguer à son aise, car tant qu'il est ministre, Talleyrand a l'air d'être encore fidèle au pouvoir sous lequel il peut s'occuper d'augmenter ses richesses : sitôt qu'il n'est plus ministre, il s'occupe toujours de renverser le pouvoir qui ne le veut plus.

Fouché prend peut-être encore ici sur Talleyrand la supériorité en fait d'ingratitude, car, dans son mouvement d'intrigue perpétuelle, alors même qu'il est encore ministre, il n'attend pas de n'être plus en place pour dire toujours du mal du pouvoir dont il est l'agent, et il s'amuserait à le renverser de suite pour avoir le plaisir d'en voir venir un autre; il trouve ces changements fort gais; son tour est venu de les subir lui-même.

Toutes les mutations de ces ministres, pour qui le pouvoir a été la source d'immenses fortunes avec lesquelles ils se retirent, et qu'ils conservèrent toujours, toutes ces mutations, dis-je, n'auraient rien que d'amusant, si le fond n'en était aussi dégoûtant et si les ministres renvoyés subissaient une responsabilité qui mît fin au scandale de leurs rapines impunies; mais les conséquences de leur mauvaise administration sont semées. La pauvre France en recueillera les fruits. Quand je vis le berceau de la première Restauration entouré de quatre prêtres apostats, je n'avais pu me livrer à l'espérance que donnait le gouvernement qui remplaçait l'Empire, et l'on a vu comme l'un de ces quatre prêtres a

passé l'année 1814 à disputer à la nation la liberté de la presse, et comme, soutenu de son secrétaire, M. Guizot,

Qui depuis..., mais alors....

M. l'abbé de Montesquiou a employé tout son génie à démontrer que le mot « réprimer » voulait dire « prévenir ». J'ose dire que c'est à cette coupable prévention contre la liberté de la presse, à l'anéantissement de la vérité, qu'on a dû le retour de l'île d'Elbe.

L'un de nos premiers démocrates, Danton, avait dit : « Les révolutions commencent par les apôtres qui succombent, elles finissent par les prêtres qui trahissent ». Ce grand révolutionnaire, dans sa vue étendue, ne parlait encore ici des prêtres que dans le sens figuré, voulant seulement dire que les révolutions commencent par l'enthousiasme et finissent par le calcul. Ainsi la littérature commence par la poésie et finit par la prose. Dans la question présente, ce ne sont pas des prêtres allégoriques et figurés que j'ai rappelés. Dans notre première Restauration ce sont quatre prêtres très réels, quoique tous quatre renégats : ce sont quatre prêtres investis des ordres sacrés et revêtus du caractère indélébile, quoiqu'ils soient de toutes couleurs et dans tous les sens. Ils se sont emparés de nos affaires ; ils ont regardé la France comme leur proie, et si elle leur a échappé un moment, ils n'ont pas tardé à la ressaisir. Avec Talleyrand et compagnie, nous avons eu l'oratorien Fouché de plus : voilà toute l'amélioration de la seconde Restauration.

Honneur à Louis XVIII, qu'ils appellent le « cul-de-jatte », et qui, malgré les jupons qu'ils lui donnent, a su, sans se lever de son fauteuil de malade, jouer sous jambe les roués les plus profonds et les plus affreux qui eussent paru sur la scène d'aucune Révolution ! Hommage à Louis XVIII qui nous a débarrassés de ces fléaux ! Quelles que soient l'indivi-

dualité, la couleur des ministres qui remplaceront le ministère Fouché-Talleyrand, peut-il échoir à notre malheureuse France quelque chose de pire que ces hommes dont la fausseté et la corruption, qu'on peut regarder comme un dernier reste des derniers moments du siècle de Louis XV, ne pourront jamais être égalées? Non sans doute; dans la suite des temps, de pareils êtres n'auront point de successeurs. On pourra, le jour de leur mort, dire que le moule est brisé.

Mais en attendant ce jour de rétablissement, de repos et d'honneur pour le genre humain, leur triste victime, voilà que toutes les passions, rallumées par la mauvaise administration des coupables ministres, parcourent la France comme un feu dévorant : l'incendie est partout.

Tandis que le Roi, replacé sur le trône le 8 juillet, disait, avec une bonne foi qui était dans son véritable intérêt, qu'il confirmait de nouveau l'octroi de la Charte, on en violait les premières garanties, celles de la justice et de la liberté individuelle : des assassinats se commettaient dans le Midi; à Marseille le sang ruisselait de nouveau; dans son port on jeta à la mer un nombre considérable de femmes et d'enfants, et tandis que ces malheureux se débattaient dans les flots, des égorgeurs placés sur le port leur tiraient des coups de fusil. Un maréchal de France était cruellement égorgé à Avignon. Les étroites relations que j'ai eues avec ce maréchal me donnent le droit de parler avec quelques détails de sa personne.

Brune n'était pas sans quelque éducation, on peut même dire qu'il était celui des généraux modernes qui en avait le plus reçu, car la plupart de ceux que j'ai connus avaient tout à faire à cet égard, et plusieurs l'ont fait avec honneur. Ne sachant pas l'orthographe au commencement de la Révolution, ainsi que j'en ai la preuve dans leur correspondance des premiers temps, plusieurs ont eu le bon esprit de l'apprendre depuis : j'en ai encore la preuve par leur correspondance postérieure.

Au commencement de la Révolution, Brune était prote d'imprimerie; ayant essayé même quelques travaux littéraires, il avait composé un voyage dans le goût de Sterne, qui avait pour titre : *Voyage pittoresque et sentimental dans plusieurs provinces occidentales de la France*. La Révolution n'avait point trouvé Brune soldat : tous ses services militaires s'étaient bornés à ceux de la garde nationale. La principale activité de sa vie avait été celle d'un ardent révolutionnaire à la suite de Danton, qui l'appelait « son Patagon », en raison de son immense taille. C'est seulement quelque temps après le 10 Août que Brune avait pris le parti des armes. Le Conseil exécutif provisoire lui donna un brevet d'adjudant général, avec une mission pour les subsistances dans le rayon des départements environnants, mission qu'il remplit avec beaucoup d'intelligence, et qui prouve la réalité de son absence de Paris à l'époque du 2 Septembre : aussi a-t-il été matériellement impossible qu'il prît part à cette affreuse journée et à la scène de l'assassinat de Mme la princesse de Lamballe, qui lui a été imputée dans la suite des temps.

Brune avait été depuis employé dans des missions révolutionnaires, notamment à Bordeaux : il s'y était conduit avec humanité, même au fort de la terreur de l'an II. Il avait depuis été dans une espèce d'attente des événements, jusqu'après le 9 Thermidor, où je l'employai avec Réal dans la mission des subsistances, dont la Convention m'avait chargé dans les départements du Nord. Je l'eus sous ma main au 13 vendémiaire an IV, et je l'employai encore avec Bonaparte dans cette journée, les regardant comme les deux premiers révolutionnaires parmi beaucoup d'autres. Je riais de l'intimité de ces deux amis, dont l'un, haut de six pieds, était obligé de se baisser, à la lettre, pour parler à celui qui en avait à peine cinq. Brune se conduisit aussi bien, mais non aussi vigoureusement que Bonaparte, dans la journée du 13 Vendémiaire. C'était en quelque sorte comme récompense

de cette bonne conduite que je l'envoyai accompagner Fréron dans sa mission du Midi : ils avaient avec eux Martainville, Julian, Méchin et l'adjudant général Leclerc, celui qui est devenu beau-frère de Bonaparte.

Revenu à Paris, Brune, demeuré attaché à l'armée de l'intérieur, avait pris part à l'affaire de Grenelle dans le sens le plus déterminé pour assurer le triomphe du camp contre les assaillants. Ce n'est que quelque temps après que Brune prit décidément parti dans l'armée active. Je lui fis, à la fin de l'an IV, donner des lettres de service pour l'armée d'Italie. Il y fut, à son arrivée, reçu avec beaucoup d'égards à ma recommandation. Bonaparte lui donna la plus prompte occasion de se distinguer, et pour faire valoir mon protégé, il le mentionna aussitôt de la manière la plus brillante dans l'un de ses bulletins, qui étaient déjà fameux et qui ne laissaient pas d'exercer une autorité presque magique, en raison de ce qu'on n'en connaissait pas encore l'artifice et le mensonge, leur broderie ordinaire et souvent leur fond même. Brune méritait les éloges donnés par le général en chef de l'armée d'Italie, et s'il n'avait pas montré à Paris un grand courage civil lors de la mort de Danton, il avait assez d'esprit pour avoir le courage militaire, si commun parmi les Français, surtout en présence de l'ennemi, et lorsqu'il n'est pas possible de reculer, sous peine de mort et de déshonneur.

Mais, arrivé à l'armée comme un homme de la Révolution, et proclamé comme tel par tout ce qui le connaissait, Brune, qui s'était assez bien arrangé de cette réputation tant que la Révolution était ascendante, aurait voulu s'en défaire quand elle commença à décliner. Les militaires ses rivaux crurent trouver là une partie faible dans sa position et son caractère. Brune n'eut pas le bon sens de reconnaître et de soutenir ce qu'il n'avait rien de mieux à faire que de soutenir en face, et même de s'en honorer. Arrivé au généralat en chef, puis à la première dignité de l'Etat, au maréchalat, il aurait voulu

couvrir et même effacer tous les antécédents de sa vie révolutionnaire, s'envelopper et se couvrir du manteau de la guerre. Plus on découvre une faiblesse dans un rival, plus on en abuse : aussi plus le maréchal Brune reculait sur le terrain de la Révolution, plus ses ennemis s'y avançaient, l'y poursuivaient et le harcelaient de calomnies qu'il aurait pu combattre et déjouer avec une fermeté appuyée sur un caractère sincère. Il fallait qu'il avouât ce qu'il avait été franchement sans plus ni moins, et l'on n'eût pas osé y ajouter des calomnies infâmes : au lieu de cela, le voyant faible et peureux de mauvaise honte de la Révolution, on le calomnia davantage, et, les bourreaux ayant des moyens d'attaque si puissants contre un homme déjà impunément attaqué et assassiné moralement dans sa réputation, ils n'eurent plus qu'à frapper quand ils voulurent consommer l'assassinat physique. C'est dans ce sens que j'entends que la faiblesse du maréchal Brune aura pu contribuer à sa perte. Elle aurait peut-être été conjurée si ses ennemis l'avaient trouvé debout d'avance, faisant tête à leurs attaques, reconnaissant hautement cette Révolution dont il n'avait qu'à s'honorer : il eût été défendu par elle contre ses plus méchants ennemis.

On a cru que M. de Rivière, qui commandait à Marseille, et qui avait le gouvernement général du Midi, aurait pu prévenir ce malheur, et qu'ayant annoncé le passage de l'infortuné maréchal, il aurait, au contraire, pu en être la première cause. M. de Rivière n'a pas passé pour un méchant homme, et même prétendait à la bonté. Il semble qu'il n'aurait rien dû perdre de cette qualité, parce qu'il avait donné dans la religion; mais les hommes qui disent ou croient même avoir de la religion, l'entendent quelquefois si mal! Ils ne se font pas scrupule de prendre part à des actes qui sont de véritables crimes; ils pensent qu'ils ont droit, comme a dit M. de Bonald, de « renvoyer leur victime au juge naturel ». Toujours est-il qu'on a vu peu de forfaits,

même de ceux que la religion et la politique ont voulu couvrir de leur égide, qui aient pu se mesurer avec l'assassinat commis sur le maréchal Brune. Les bourreaux ne se sont pas contentés de lui donner la mort, ils ont encore voulu faire croire, ils ont déclaré par procès-verbal que « c'était Brune qui se l'était donnée à lui-même ». Cette transformation d'un hideux assassinat en un suicide est une invention nouvelle qui manquait à l'histoire. Était-il réservé à une époque appelée Restauration de donner un spectacle que peuvent réclamer les Caligula et les Catherine de Médicis; et comme il n'a pas suffi aux bourreaux de faire suicider le maréchal Brune, ils ont voulu que son horrible mort fût une expiation de celle de Mme de Lamballe, où les calomniateurs posthumes l'ont accusé d'avoir trempé. C'est ainsi qu'ils avaient essayé à le faire de son vivant, pour le miner par la calomnie.

J'ai déjà dit qu'elle a été reconnue d'autant plus monstrueuse, qu'à l'époque de ce crime affreux, qui eut lieu à Paris après le 10 août 1792, Brune n'était point à Paris, mais bien absent et constaté absent par mission qu'il tenait du pouvoir exécutif. Je répète que cette calomnie, née peut-être d'abord de l'irritation des aristocrates de ces premières époques de la Révolution, avait été accréditée depuis, surtout par les généraux collègues de Brune, ses rivaux et ses envieux : ils avaient cru tout simple, pour obscurcir sa réputation et ses talents militaires, de ne laisser voir en lui que ce qu'ils baptisaient le « Révolutionnaire » : ç'a été la tactique de beaucoup de généraux qui ont été très réellement plus révolutionnaires que Brune. Brune, comme je viens de l'avouer, mérite peut-être un reproche de la part de ses concitoyens qui l'ont vu avec eux, dans les événements de la Révolution, compagnon de Danton. Lors de la mort de Danton il y a peut-être plus d'un reproche à lui faire pour ne s'être pas montré ce qu'il avait promis d'être pour venir au secours de l'ami qu'il a vu égorger sous ses yeux, et qu'il aurait

peut-être préservé de la mort; le reproche, dis-je, qu'a peut-être mérité Brune, c'est, après avoir été franchement révolutionnaire, d'avoir paru reculer devant ce noble caractère, et d'avoir cru en dérober le souvenir en se cachant sous le manteau militaire. Ses ennemis ont aperçu cette faiblesse, et ils en ont d'autant plus abusé pour le poursuivre dans ce misérable retranchement; et si Brune, dès longtemps aux prises avec ce genre d'accusation, avait su y faire face, si, au lieu de décliner la Révolution, il l'eût avouée et se fût honoré d'être l'un de ses enfants, Brune aurait été à son tour soutenu par elle. Les assassins n'auraient pas osé porter leur main parricide sur le hardi et constant révolutionnaire : il a cru pouvoir trouver son salut dans cette espèce de retraite morale, et il a peut-être péri par cette raison. Malheur à celui qui ne sait persévérer dans ce qu'il a été et ce qu'il a fait : il empire sa destinée et creuse son tombeau. A cette finesse près qu'on a pu reprocher au maréchal Brune et qui n'est que de la faiblesse, je répète qu'il a été l'un des généraux les plus capables et l'un des mieux élevés, sans en excepter son camarade, l'envieux Macdonald, qui n'est pas moins que Brune un homme de la Révolution, et qui n'eût été rien sans elle, quoiqu'elle l'ait trouvé sous-lieutenant dans un régiment étranger, la légion de Maillebois. Ce qui justifie au surplus le reproche de faiblesse que j'ai fait au maréchal dans le cours de cette digression, ce serait la pièce suivante, qui m'a été remise en original; elle prouve que Brune, cette fois encore trop alarmé d'une position qui devenait difficile sans doute, en raison de la bataille perdue de Waterloo, rendit cette position plus fausse encore et plus dangereuse en n'osant pas la soutenir. Brune n'était pas l'auteur du retour de Bonaparte : il y avait moins coopéré que tant d'autres qui s'en sont vantés d'abord et s'en sont défendus après. Lorsque Bonaparte était redevenu le gouvernement de fait, Brune en avait accepté un emploi comme tant

d'autres : pourquoi donc prenait-il en ce moment l'initiative de sa propre déportation, et donnait-il à M. de Rivière, le commissaire du Roi, le droit de la lui accorder? Les pouvoirs de M. de Rivière ne pouvaient aller jusque-là, puisqu'ils auraient excédé ceux du Roi lui-même, qui, rentré avec la Charte, et en renouvelant à son retour le serment de la maintenir qu'il avait fait à son départ, ne pouvait, avec toute son autorité royale, disposer de la liberté des citoyens d'une manière si arbitraire.

Charles-François, marquis de RIVIÈRE, lieutenant général, commandant la huitième division, ambassadeur à Constantinople, aide de camp de Monsieur,

Promet d'autoriser M. le maréchal Brune à disposer ou faire disposer par madame la maréchale de ses propriétés, montant environ à trente ou quarante mille livres de rente : il sera permis à madame la maréchale de lui porter ou faire passer le montant de la vente de sa terre.

Ch. marquis de RIVIÈRE.

A Cujes, ce 22 juillet 1815.

Voici maintenant venir le tour du maréchal Ney. Je suis loin de me porter le défenseur de ce maréchal; je l'avais connu presque soldat, et je n'avais pas été inutile à son avancement, comme à celui de tant de militaires : il le méritait; ce fut l'un des véritables héros de l'armée de Sambre-et-Meuse quant au champ de bataille; mais s'il était identifié à cette armée par la bravoure, sa conduite ou ses conduites postérieures si diverses ont donné la triste preuve que les principes politiques n'égalaient point la valeur du guerrier; qu'ainsi son patriotisme jactancieux en présence de la République n'était autre chose que l'obéissance à un gouvernement fort devant lequel il était difficile de révéler une opposition morale, si l'on en avait la pensée. Depuis, la République ayant été brumairisée, le général Ney ne la réclama pas plus lorsqu'elle passa sous le Consulat que lorsque le Consulat

fut absorbé par l'Empire. Toutes ces transitions ont toujours ajouté à sa fortune et à son élévation; ne cessant pas sans doute d'être un militaire capable, Ney avait augmenté de prétentions et d'insolence envers les siens même. Depuis qu'il était maréchal et surtout prince, il ne permettait plus à ses aides de camp de lui parler que le chapeau bas et toujours debout, il laissait même fort rarement ses officiers manger avec lui : il y a des caractères qui ne savent se retenir dans la prospérité; ils donnent la mesure de ce qu'ils sont dans des temps difficiles, n'ayant d'autre principe que leur intérêt. Ce véhicule unique les pousse toujours par sauts et par bonds. Après avoir été fait maréchal et prince par Bonaparte, Ney, lorsqu'il vit son maître perdu, fut l'un des plus hardis et habiles à le faire abdiquer à Fontainebleau. Il ne mit même aucune forme de décence dans cet acte de haute exécution, qui aurait dû au moins lui être pénible. Il passa aux Bourbons, en obtint toutes les faveurs et les avantages divers qu'il pouvait désirer.

A laquelle de toutes ces fortunes et de ces conduites diverses Ney sera-t-il fidèle? On croirait que ce doive être à la dernière : il ne s'en tiendra pas à jouer encore plusieurs rôles différents : il n'y mettra, comme à l'ordinaire, aucune pudeur, aucune transition, aucune nuance. Ainsi, lorsque le débarquement de Bonaparte est annoncé, il demande et reçoit les embrassements du Roi, et annonce qu'« il mettra Bonaparte dans une cage de fer ». Un pareil propos n'était nullement nécessaire à la rigueur même de la mission qu'il n'acceptait pas seulement, mais qu'il sollicitait; lorsqu'il allait combattre l'homme dont il avait été le serviteur et l'obligé (puisqu'il avait cessé d'être républicain), il devait le faire avec quelque respect humain : l'oubli de toute convenance dans une pareille relation est déjà comme une trahison morale. Lorsque, quelques jours après, Ney repasse des Bourbons, auxquels il avait fait de si belles promesses,

à Bonaparte contre lequel il les avait faites, et que, pour cimenter sa paix nouvelle, il se répand en invectives contre ces Bourbons dont il tenait le mandat, voilà, selon toutes les consciences, une autre trahison qui ne peut trouver grâce devant l'opinion des honnêtes gens, quels que soient leur parti et leur opinion.

Si ensuite l'on remonte à la cause de cette dernière défection, et qu'on y trouve encore un principe d'intérêt, et le plus vil; si, par exemple, Ney, hésitant encore en Franche-Comté sur le parti qu'il allait prendre, eût été décidément rentraîné vers Bonaparte par une lettre écrite par celui-ci, laquelle aurait fini ainsi : « Je sais, mon cher Ney, que vos affaires, sous le rapport de la fortune, n'ont pas été heureuses; nous arrangerons cela; vous pouvez être tranquille ». Dans tout ce que je viens de révéler et d'avouer à la charge de Ney, on peut reconnaître que je ne suis pas le défenseur de ces manières d'agir qui n'ont pas d'autres explications que l'intérêt personnel. Mais après avoir si nettement et complètement déduit la vérité de mes sentiments, et déclaré toute l'intégrité de mon opinion, je crois avoir le droit de dire que d'une conduite peu honorable, et même très réellement blâmable, à un supplice qui vint à la suite d'une procédure si singulière et certainement influencée par la passion du moment, il me semble qu'il y a une grande marge et une grande distance. J'avais le pressentiment de la malheureuse destinée de Ney, et l'intérêt que je portais dès longtemps au brave général adjudant de Kléber, dont j'avais eu le plaisir d'aider l'avancement, me donnait des inquiétudes sur sa position. Informé par hasard de ce qui se préparait et de la jactance des bourreaux réacteurs, de leur insistance à dire qu'il fallait un exemple, je crus devoir faire prévenir le général Ney de sa position : il témoigna le désir de me voir. Je lui fis répondre que je l'attendais chez moi. Croirait-on que l'orgueilleux personnage, j'oserai dire, dans une pareille cir-

constance, le sot orgueilleux, imagina de songer que « je lui devais la première visite, comme général à maréchal », oubliant ainsi, ce pauvre Ney, ce qu'était notre relation réciproque, combien d'ailleurs en ce moment il s'agissait peu de préséance et d'étiquette. Cette prétention si gauche, pour ne pas dire mieux, excita la risée de ceux qui avaient fait près de moi la démarche généreuse dont Ney nous tenait si peu compte. Le sentiment le plus pur les avait portés à me donner cet avertissement : après s'être moqués de sa prétention si intempestive et si gauche, mes amis en gémirent avec moi. Ney fut arrêté. Il se crut sauvé par les récusations de ses amis et de ses camarades : il fut condamné à mort par la Chambre des Pairs, et exécuté par les soins de M. le commandant de la place de Paris, le général Despinoy. Ce jugement ne pouvait être approuvé par l'opinion : il en fut blâmé, comme doit l'être tout jugement politique, qui, dégagé de la violence des circonstances, serait au moins modifié quelques jours plus tard, si le coupable savait se soustraire au premier moment, ainsi que l'ont fait Lavalette, Savary, Rovigo et tant d'autres. Voilà ce que mon sentiment d'intérêt pour un militaire de la Révolution m'avait dicté. Lorsque je voulais le sauver, le parvenu s'occupa de hiérarchie militaire et de préséance sociale. Il aurait cru manquer à son rang d'hier, s'il n'avait pas attendu que ma visite lui donnât l'autorisation de venir me voir sans compromettre sa dignité!! O délire du parvenu, bien conforme à celui de Bonaparte, cet autre parvenu, qu'ils appelaient leur Empereur, et qui, au lieu d'honorer et de relever son infortune par une noble simplicité, par une fermeté décente, crut encore devoir, après sa seconde comme après sa première abdication, s'occuper à réclamer quelques vains détails d'étiquette, et à vouloir se faire donner des honneurs qui avaient été, dans le temps, concédés à la force de ses armes! Ils ne pouvaient conséquemment survivre à leur affaiblissement. Quel contraste entre ces hommes

sortis du sein du peuple qui ne s'occupent qu'à méconnaître leur origine d'hier, et les hommes vraiment nobles par leur âme, que nous présente l'histoire. Je n'ai pas besoin d'aller chercher celle des Grecs et des Romains pour établir le caractère de cette simplicité. Regardons près de nous les exemples que sont venus nous donner tout à l'heure les monarques du Nord. Moins le cortège nécessaire des armées qui les accompagnent en France, quelle modestie dans leurs personnes et dans leur équipage! Ils se promènent, même dans la ville conquise, à deux chevaux, sans gardes. Celui des princes maintenant à Paris qui aurait envie d'être le moins simple, c'est un prince d'hier, c'est encore un parvenu : c'est Bernadotte, qui ne croit pouvoir faire un pas sans un chambellan, et qui vous dit ingénument que « le premier des siens est de la première noblesse de Suède ». Suivons le contraste de tous ces plébéiens si oublieux d'eux-mêmes, avec le fils des tsars. A son entrée dans Paris, Alexandre passe sur la place Vendôme, et, apercevant au haut de la colonne la statue de ce Napoléon qu'il vient de terrasser, il ne dit autre chose que ceci : « Je craindrais que la tête ne me tournât si j'étais placé si haut! »

Mais revenons au maréchal Ney, et après avoir fait la part de son pauvre caractère en dehors du champ de bataille, disons un dernier mot sur sa malheureuse destinée. L'empereur Alexandre avait traité Ney avec une bonté particulière; Wellington lui avait donné des marques de considération qu'il est de bon goût, de la part d'un militaire vainqueur, de donner à un ennemi vaincu. On aurait cru que Ney pouvait encore être défendu par la protection des deux augustes et illustres personnages, garants de la déclaration qu' « aucun Français ne serait recherché ». Ils laissèrent supplicier presque sous leurs yeux le général français, dont il est permis de croire qu'ils étaient assez aises d'être débarrassés et vengés à la fois, en expiation du mal qu'il leur avait

fait, et de la honte qu'il leur avait imprimée sur les champs de bataille. Ce n'est pas tout de Ney. Les commissions prévôtales, mises en activité sur tous les points de la France, rappelèrent les Kirkes, les Jeffryes de l'Angleterre. La coopération à ces actes odieux était même invoquée comme un titre à l'avancement et à la fortune par les hommes les plus subalternes que le succès des plus élevés enhardissait à en espérer à leur tour. On peut voir un échantillon des procédés de cette époque dans l'exposition naïve que présente la demande d'un misérable de ce genre, adressée à M. le baron de Damas, lieutenant général commandant la 8e division.

Mon général,

Il est, je le sais, une foule d'individus qui, plus que moi, ont, par leurs longs services, droit d'être employés. Cependant je suis enhardi à prendre la respectueuse liberté de vous adresser ma très humble supplique, par mon constant dévoùment à la cause de l'auguste famille des Bourbons.

Proscrit dès le principe de la Révolution, je cherchai en 1793 à me soustraire à la persécution, et, ne pouvant le faire qu'en prenant le parti des armes, ce fut donc au mois de septembre de ladite année que j'entrai au régiment de Berchény-Hussards, et, à la faveur de la protection d'un homme puissant alors, je fus fait capitaine, grade que j'abandonnai, ainsi que le corps, quatre mois après, parce qu'on voulut m'envoyer en Espagne me battre contre un Bourbon.

Revenu à Marseille en 1795, j'y organisai la fameuse compagnie qui fut la terreur des Jacobins, sous le titre de Compagnie du Soleil, et le général Pacthod m'en fit reconnaître le capitaine. Si les divers gouvernements sous lesquels la France a gémi si longtemps, se fussent accordés avec mon opinion, je serais resté militaire, et actuellement je pourrais avoir l'honneur de vous présenter un état de services qui dateraient de vingt-deux ans. Mais j'étais si éloigné de servir sous tout ce qui était usurpation, que, même me trouvant à Paris en 1813, je refusai d'entrer dans un régiment de cavalerie, en qualité de chef d'escadron.

En mars dernier je crus que je pouvais encore être utile à mon Roi : je m'empressai donc d'enrôler le plus de monde que je pus pour les bataillons qui devaient marcher contre le dévastateur de l'Europe, et toute la ville sait qu'en moins de trois jours j'ai inscrit

environ huit cents hommes bons à porter les armes. M. le comte de Panisse, qui m'honore de sa protection depuis longtemps, M. le marquis de Montgrand, notre digne maire, et M. le maréchal de camp, de Gavotti, peuvent particulièrement attester ce fait. J'ai de plus commandé la compagnie de grenadiers du premier de ces bataillons.

Si ce que j'ai l'honneur de vous exposer, mon général, et qui est de notoriété publique, peut me faire espérer d'être du nombre de ceux qui ont quelque droit à la bienveillance de notre souverain légitime, daignez, je vous prie, m'accorder une adjudance de place dans votre division. Vous ferez le bonheur d'une famille ruinée par les révolutions et par les suites de la guerre, et ma reconnaissance égalera le zèle que je mettrai à remplir mes devoirs, et les vœux que je ne cesserai de faire pour tout ce qui pourra contribuer à votre félicité.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Mon général,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

ROUBIN.

Marseille, 22 décembre 1815.

L'échafaud était dressé sur les places publiques, transporté même dans les communes. La loi des suspects fut rappelée. Les voix plaintives qui s'élevaient au sein du corps législatif et qui signalaient d'aussi sanglantes exécutions ne furent pas seulement étouffées : les mesures liberticides furent approuvées avec exaltation et même une sorte de frénésie par le parti qui se piquait de punir les ennemis des lois, et qui prétendait en être le représentant, l'interprète et l'organe. Talleyrand avait dit, pour faire sa cour à la nouvelle Restauration : « Il ne faut pas que le Roi frappe lui-même, il faut qu'il laisse ou même fasse frapper les Chambres, si les tribunaux prévôtaux ne suffisent pas ». C'était effectivement à la suite des déclarations des maréchaux qui s'étaient reconnus incompétents, c'est-à-dire insuffisants pour condamner, que Ney avait été déféré à la Chambre des Pairs.

La Bédoyère eut la même destinée que Ney. Les vengeances royales ne s'exerçaient pas seulement sur les chefs militaires

qui avaient pris parti contre l'ancienne dynastie pendant les Cent-Jours, elles s'étendaient encore sur les personnages qui naguère avaient été les collègues des rois, et que ceux-ci avaient traités, sinon en frères sincères, du moins appelés de ce doux nom de frères qui, dans les relations humaines ordinaires, semble comporter une union intime.

On a vu, dans ma conversation avec « mon cousin M. le duc d'Otrante », Fouché, ce qu'était mon opinion sur la fraternité des rois. La translation de Bonaparte à Sainte-Hélène venait déjà fournir une démonstration bien forte de mon opinion. Je ne l'avais pas exprimée moins franchement à Murat, lors de notre entrevue à Rome, en 1813, et avant la grande débâcle qui s'ensuivit. Tous les genres de confirmation devaient abonder et me donner raison beaucoup plus que je ne le désirais. Malgré toutes mes prévisions, je fus singulièrement étonné de la nouvelle contenue dans la pièce suivante, et plus étonné encore de la catastrophe qui ne tarda pas à suivre l'arrestation de Murat.

EXTRAIT DE LA LETTRE REMISE OFFICIELLEMENT AU GÉNÉRAL DELAUNAY.

Murat s'embarqua la nuit du 28 septembre avec deux cents hommes armés et une trentaine d'officiers sur six gondoles, avec des vivres pour huit jours. Dans la nuit du 30 au 1er octobre, une forte tempête jeta sur les côtes toute l'expédition, et sépara les six barques.

Le 4, on vit sur la côte de Sorrente une barque que l'on crut appartenir aux Barbaresques, et qui semblait chercher ou attendre d'autres bâtiments. Le 5, il en fut signalé une autre dans le golfe de Salerne, et ensuite on vit que deux autres barques se réunissaient à la précédente.

Murat débarqua avec le général Franceschetti, un colonel et cinquante hommes armés, au Pizzo, sur la côte de Calabre, non loin de Monteleone, et environ à quarante lieues de Naples.

Il laissa quarante hommes et quelques officiers sur les deux autres barques, leur donnant l'ordre de côtoyer la Calabre.

A peine débarqué, il se porta sur la grande place, réunit le

peuple et lui ordonna de crier : « Vive le roi Joachim ! », lui disant qu'il était le Roi, et qu'il venait prendre possession de ses États.

Il n'y avait pas de troupes sur ce point : il y eut un moment d'incertitude, mais les villageois et autres braves gens des lieux voisins, ayant eu connaissance du débarquement de Murat, s'armèrent et vinrent l'attaquer.

Après une longue et opiniâtre résistance, le parti de Murat fut défait, lui-même fut pris, mis aux fers, et conduit au général Nunziante, commandant de la Calabre.

Au départ du courrier, la plus parfaite tranquillité régnait dans cette province.

Le 10, une division de barques canonnières napolitaines prit les deux autres barques qui couraient la côte. Les patrons de ces gondoles, ainsi que les officiers, déclarèrent que Murat, en partant, leur avait dit à Ajaccio qu'il voulait aller à Tunis, mais qu'arrivé à la hauteur du cap Carbonara, il leur fit ordonner de faire voile vers la Calabre.

Au Consulat des Deux-Siciles, à Livourne, le 18 octobre 1815.

Le docteur Gaspero Disperati, *v.-consul.*

Pour copie conforme :

Le maréchal de camp, commandant provisoirement
la 28e division militaire,
Baron Delaunay.

Quelques jours après son arrestation, Murat fut condamné à mort et exécuté au lieu même où il avait été pris. On a dit qu'il s'était laissé égarer et entraîner dans la coalition de 1813 par les promesses fallacieuses du Cabinet de Saint-James, et que c'était par suite des violations des promesses qu'il avait couru aux armes en 1815. On a ajouté que Sir W. A'Court avait assisté au conseil où la mort de Murat avait été résolue, qu'il avait même assisté à l'exécution. Cela serait possible, et, pour parler suivant le succès des choses politiques, cela ne prouverait autre chose, sinon que Murat, comme je le lui ai dit dans mon entrevue de 1813, n'avait rien de mieux à faire que d'écouter les conseils, d'accepter les propositions des Anglais et de rester fidèle à son alliance avec ce Cabinet.

Je suis bien loin, avant comme depuis la reprise de Toulon où j'eus l'honneur de combattre les Anglais assez directement, d'avoir amendé mon opinion sur la morale du gouvernement de cette nation. Je crois ce gouvernement sincèrement pervers, peut-être pas plus cependant et seulement autant que les autres gouvernements de l'Europe et des autres parties du monde (l'Amérique septentrionale exceptée). Tout cela n'établit pas que les individus anglais soient plus méchants que les nationaux de tous autres pays; il est impossible que les compatriotes et les élèves des Bacon, des Locke et des Newton ne soient pas au moins d'honnêtes gens et de véritables citoyens dans les rapports ordinaires de l'humanité; cela peut être fort modifié quant aux rapports de la politique : elle laisse souvent méconnaître aux hommes qu'ils sont membres de la grande famille, et plus ils aiment les familles particulières, plus ils se montrent égoïstes à l'égard des autres. Cette tendance exploitée par les gouvernements devient système. Aussi les gouvernements anglais, calculateurs de sang-froid, sophistes phlegmatiques, ont-ils bien des fois justifié le mot d'un profond publiciste, que « l'empire du monde est aux phlegmatiques ».

Mais comme les traités faits par les gouvernements anglais sont en général soigneusement basés sur leurs intérêts nationaux, les Anglais n'ont pas beaucoup de raisons pour les violer, et j'ai vu qu'ils y avaient été souvent fidèles; qu'ainsi les individus et les peuples qui s'étaient résignés à entrer dans le domaine de leur vassalité en avaient reçu une protection vraie et constante; leur intérêt s'y trouvait, dira-t-on : mais les autres hommes et les Cabinets autres que les Anglais se dirigent-ils par d'autres mobiles? Voilà pourquoi je m'étais pour ainsi dire égosillé à démontrer à Murat que sa position ne lui commandait et ne lui permettait pas autre chose que d'être anglais, alors que les Anglais lui garantissaient la Sicile et conservaient son royaume de Naples. Louis XVIII

a-t-il donc été plus fier que ne l'aurait été Murat et n'a-t-il pas prouvé, malgré son cœur français, qu'il croyait ne pouvoir se refuser à la politique lorsque, mettant le ruban de la Jarretière à son genou, il proclama qu' « après Dieu, le roi d'Angleterre était celui auquel il devait la couronne de France ». Le grand aïeul, ou non, de la dynastie, Henri IV, n'avait-il pas dit longtemps avant ses descendants, qu'on pourrait mieux appeler ses descendus : « Paris vaut bien une messe »?

Sans doute, si l'on veut raisonner *a priori* et dans le sens des véritables légitimités, celles de la nation représentées dans la forme d'un gouvernement républicain, l'on aurait tout droit d'être plus difficile que je ne le parais ici, et de ne rien admettre que selon le droit étroit fondé sur les principes de la justice première; mais pour avoir droit à réclamer cette morale supérieure, il faudrait d'abord y avoir tenu en quelque chose, il faudrait ne pas être arrivé au pouvoir par la violence et la spoliation, pour continuer le pouvoir et maintenir les trônes tels qu'ils étaient occupés auparavant, moins les personnes dont on voulait prendre les places. Murat créature de Bonaparte et momentanément établi par lui sur le trône de Naples devait avoir une destinée à peu près semblable à celle de son auteur. On a dit même qu'on avait fait tort au premier et manqué de justice envers lui, en ne lui infligeant pas au retour de l'île d'Elbe le même sort qu'à Murat. De plus violents ont dit que toute la dynastie Bonaparte avait mérité d'être pilée dans le même mortier; que tous ces produits n'auraient pas donné pour résultat un atome d'honneur et de probité.

En trouvant cette sentence sans doute par trop rigoureuse, je dirai que la question ne peut être ici jugée que par les peuples. Ont-ils dû plus de tranquillité et de bonheur réel aux dynasties nouvelles qui ont apparu dans ces derniers jours sur la scène du monde qu'à celles qui avaient été

remplacées? Il me semble que là est toute la question du procès.

Si, au lieu que les peuples aient dû plus de bonheur à ces rois modernes qui avaient poussé tout à coup comme des champignons, il est au contraire prouvé, par le malheur des nations, que ces rois météoriques ne se sont occupés que de leurs personnes et de leurs créatures ignobles; qu'après avoir proscrit les titres, les fortunes de tout ce qui était avant eux, ils se sont emparés de tout à leur profit avec autant de cruauté que d'avidité; que les peuples pressurés davantage encore n'ont pas cessé d'être les victimes des autocrates parvenus, plus encore qu'ils n'avaient jamais été celles des monarques renversés : il est difficile d'établir alors où pourraient se prendre les regrets qu'on voudrait faire croire réels.

Quant à moi que ma position et surtout ma volonté d'indépendance, que mon caractère éprouvé par tant de persécutions ne laissent soumis à aucune considération vulgaire, et qui me sens la force de m'exprimer comme le dictent la sincérité de ma conscience et la vérité de mon âme, je crois qu'on ne peut méconnaître que dans certaines des rigueurs que nous rappelons il y en a qu'on peut envisager comme la vengeance même des peuples plus encore que celle des rois. Qu'on ne croie pas me pouvoir « opposer moi à moi-même » en m'objectant les malheureuses et terribles sévérités que nous aussi, républicains farouches de 1793, nous avons été dans la cruelle nécessité de déployer. Je répondrai que notre conduite d'alors, non plus que notre position, n'avait rien de volontaire ni de spontané, que tout était forcé par l'urgence supérieure du salut de tous; que, nos vaisseaux brûlés, nous n'avions pas le choix d'un pas rétrograde; et qu'est-ce que peuvent avoir de commun avec la réclamation des peuples celles de ces hommes qui, sortis de son sein, ayant commencé par trahir leur mandat, se sont élancés sur la dépouille des peuples et des rois comme des tigres sur

leur proie? Qu'ont de commun avec des républicains de France et d'Amérique ces tigres couronnés qui se firent appeler sérieusement Majesté?

Ceux qui ont voulu justifier l'exécution de Murat par la représaille, qui serait une mauvaise excuse, d'un fait intrinsèquement blâmable, ont avancé que Murat avait été en 1804 le président de la commission militaire qui avait fait périr M. le duc d'Enghien. Les partisans de Murat se sont crus bien forts en prouvant que c'était Hullin qui avait été le président. On peut leur répondre que dans cette déplorable et criminelle affaire, Murat avait été mieux, c'est-à-dire pis encore que président, si cela est possible : c'est Murat qui, comme commandant de Paris et de la 17e division, avait le droit, qu'il ne céda à personne, de nommer le président de la commission militaire ainsi que les autres juges, le droit enfin d'organiser cette commission militaire nocturne, et c'est Murat qui fit réellement cette organisation. Il avait fait bien d'autres nominations et dirigé bien d'autres exploits dans l'affaire qu'on a appelée Georges, Moreau, Pichegru. C'est par ses soins que cette machination a été dirigée du commencement à la fin. Le titre de prince, celui de grand-duc de Berg, plus tard la royauté de Naples ne furent que les salaires de tous ces antécédents d'un dévoûment hideux, car il ne fut jamais gratuit. La fin de Murat a donc pu être la conséquence de sa vie.

Je me résume en engageant au surplus mon lecteur à se référer simplement aux faits connus; il lui suffira de son jugement pour apprécier si le mien est par trop sévère. Non, la dynastie Murat, les dynasties Jérôme, Joseph, non plus que celle de Napoléon ne méritent nullement les regrets et les réclamations des hommes pensants. Notre condition comme peuple serait certainement meilleure si le monde n'avait été, même momentanément, livré à ces dévastateurs, à ces affreux égoïstes dépositaires infidèles du sort des nations. Il

n'y avait que l'établissement de la liberté qui pût absoudre ces parvenus éhontés. Par suite des tourments révolutionnaires qui les avaient rendus un moment maîtres de nos destinées, ils se sont trouvés dans ce moment à la tête du genre humain; ils pouvaient assurer les améliorations qu'il attendait depuis si longtemps : ils lui ont fait perdre la plus belle occasion que le genre humain ait eue « depuis ou avant Adam », occasion sublime et qui ne se présentera peut-être pas dans vingt mille ans.

Mais après cette digression échappée de mon cœur qui a soif de justice, après en avoir été si longtemps privé, je reviens à l'humanité, qui ne doit pas cesser d'être notre première règle, et je continue de déplorer encore la malheureuse situation de la France, quoiqu'elle soit la conséquence du retour de 1815. Les rois, qui veulent être l'image de Dieu sur la terre et qui peuvent être au moins les représentants de sa justice, doivent être impassibles comme elle, et ne pas subir à leur tour l'empire des passions mêmes dont ils ont pu être les victimes. Tandis que les supplices des vaincus étaient ou semblaient être les jouissances des vainqueurs dans la France comme dans d'autres parties de l'Europe, où l'« action » antérieure avait engendré la « réaction », le ministère de France cachait-il toutes ces horreurs au Roi? Devons-nous laisser cette illusion à la mémoire de Louis XVIII?

En même temps la disette se faisait sentir dans beaucoup de communes du Midi : on vit un grand nombre de leurs habitants périr journellement de faim. Des infortunés s'assemblèrent pour aller brouter l'herbe des prés. Ces cadavres ambulants, le croirait-on? furent jugés à mort. Le Roi, à la fin éclairé sur quelques-unes de ces horreurs, ordonna de déférer désormais aux tribunaux ordinaires ce qu'on qualifiait de crimes de cette nature. Il ordonna aussi que les lois d'exception fussent désormais exécutées avec modération : il était temps, lorsque tant de mal était consommé.

En même temps que le sang français, qui avait coulé depuis si longtemps sur les champs de bataille, coulait encore sur les échafauds, on épuisait la substance du peuple par toutes les exactions : il paya presque sans murmures d'énormes contributions aux puissances ennemies. La facilité des paiements de ces énormes contributions ainsi que l'acquittement des non moins énormes liquidations tint à la création des rentes inscrites au Grand-Livre.

Ce Grand-Livre est sans doute l'une des plus belles conceptions de la Révolution; elle appartient à la Convention nationale, comme tant d'autres institutions : quelle plus belle idée que celle de l'association d'une nation tout entière pour se rendre solidaire d'une dette qui est contractée dans l'intérêt général; qu'il est noble, simple et vraiment sublime de voir tous répondre d'une chose utile à tous! on peut dire que c'est là le véritable perfectionnement social, la démonstration mathématique comme morale de l'avantage qu'il y a pour les hommes d'être réunis en corps de société, dont le bonheur des individus est sans doute le premier but et dont l'espérance est fondée sur leur aide mutuelle.

Mais lorsque, au contraire de cette idée fondamentale, base de l'association humaine, tous les moyens que la société peut fournir se trouvent enlevés par une force tyrannique qu'on croyait n'avoir été instituée que pour être protectrice; lorsque toutes les ressources que les hommes tiennent de la nature et de leur industrie, sont incessamment dévorées par le pouvoir qui devrait en être le conservateur; lorsque les peuples sont réduits à se voir iniquement enlever les fruits de leur sueur, et se voient encore traités avec autant de moquerie que Sancho Pança, à qui, dans l'île de Barataria, le médecin retire successivement tous les plats de sa table à mesure qu'ils lui sont présentés; lorsque enfin la pensée du Grand-Livre de la dette publique est aussi malheureusement travestie et défigurée, quel renversement, peut-on dire, de toutes les

intentions de la société comme de la nature! L'institution d'un Grand-Livre, qui, tenu dans de justes limites, et gardé dans le fond du sanctuaire comme l'arche sainte, devrait n'en sortir jamais, et sauverait l'État, s'il apparaissait avec toutes les formalités et tout l'appareil de l'étendard de Mahomet, cette institution, dis-je, devient une terrible calamité, ajoutée à toutes celles dont une nation est déjà frappée. M. Necker au moment de la création des assignats dit cette parole, que les événements ont rendue prophétique : « On en abusera ». Puissions-nous, pour le salut de la France, n'avoir plus à craindre de voir, ainsi qu'on se l'est déjà trop permis, abuser de l'institution du Grand-Livre!

Wellington jouait à Paris le rôle de Protecteur; on a dit que pour se donner plus d'importance encore, il s'était fait tirer un coup de pistolet; qu'aucun vestige de balle ni de plomb n'avait été constaté. Ce qui pourrait faire douter de cette version, c'est qu'elle est surtout celle des bonapartistes et que Bonaparte lui-même, qui s'y est attaché, d'après les récits de Sainte-Hélène, semble le premier à la démentir, puisque dans l'un de ses testaments il veut léguer une somme à celui qui a tenté de tuer Wellington.

Personne mieux que moi ne conçoit ce qu'il y a de malaise douloureux, pour des cœurs vraiment français, à voir se promener en souverain, dans notre pays, le vainqueur de Waterloo; mais tout ce que nous dirions ou voudrions nier ne peut empêcher un fait malheureusement trop incontestable. Nos ennemis ont longtemps voulu nier les victoires de la République : qu'ont-ils gagné à ces dénégations? Les longues victoires de Bonaparte ont aussi été contestées par des bulletins contraires et même des *Te Deum* : il a bien fallu en passer par là, et en subir les résultats. Et nous aussi, après avoir parcouru le monde en vainqueurs, nous avons vu les vaincus prendre leur revanche. Nous avions été leur demander à dîner à Moscou : ils sont venus nous demander

à dîner à Paris. Le mieux, en pareil cas, c'est de subir la nécessité avec bonne grâce, et de tomber au moins avec noblesse, comme le gladiateur. Oui, sans doute, nous avons eu le chagrin de voir à Paris des habits rouges anglais et des habits verts russes, et d'autres non moins sinistres couleurs; mais à ces soldats de diverses couleurs, qui donc a enseigné la route, si ce n'est Bonaparte? Par qui avons-nous été trahis et livrés, si ce n'est par lui? Ne persistons donc pas dans ses impostures. Oui, nous avons été vaincus à Waterloo, et si l'on veut que le vainqueur soit un homme aussi médiocre et aussi nul, que deviendrait alors celui qui a été vaincu? Hannibal et Scipion raisonnaient de meilleur goût lorsque l'un dit à l'autre, dans leur entretien sur les prééminences des généraux : « Je me croirais le premier si je vous avais vaincu ».

Ce qui paraît assez constant, en dehors de toute cette discussion, c'est que le nabab Wellington retourna dans sa patrie gorgé d'or. L'Europe éclairée comme la France indignée purent voir dans le nouveau Marlborough un ambitieux bien au-dessous du premier, et au-dessous encore de la réputation qu'avaient exagérée ses partisans. Mais après tout, il était impossible de nier que Wellington ne fût le vainqueur de la bataille de Waterloo, par suite de laquelle Bonaparte avait vogué vers Sainte-Hélène.

CHAPITRE VIII

Dissolution de la Chambre introuvable. — MM. Decazes et Pozzo di Borgo. — L'état de la nouvelle Chambre. — Mot de Fox sur la Restauration. — M. de Richelieu. — La guerre aux ministères. — De l'ambition et de l'intrigue dans les gouvernements représentatifs. — Questions sur le ministère Decazes. — La Sainte-Alliance. — Conduite différente de l'Angleterre et de la France. — État actuel de la France. — Partage du bétail humain. — Force de la Russie. — Mot profond sur la conduite de Bonaparte. — Bernadotte sur le trône. — Ma retraite. — Calomnies de prétendus libéraux. — Le Nain Jaune. — *Bouche de Fer. — Explication de la calomnie du* Nain Jaune. — *Mes rapports avec M. Decazes et les ministres de Louis XVIII. — Lombard de Langres. — Ses* Souvenirs et Anecdotes. — *Lettre du maréchal Lefebvre. — Rétractation de Lombard de Langres. — Je lui écris. — Sa réponse. — Ma réponse publique. — M. Sauvo. — M. Tissot. — Approbation de Louis XVIII et du comte d'Artois. — Les calomniateurs persistent. — Le* Censeur *et le* Drapeau blanc. — *Mme de Montpezat. — Notice sur sa vie. — L'abbé de Choisy. — Ma femme. — L'amiral Sidney Smith. — Le général Guilleminot. — Fernig. — L'abbé de Pradt. — Mes diners. — Mes Mémoires. — Visite du duc de Richelieu. — Son impatiente curiosité. — La Révolution de Bonaparte. — Réflexions sur Bernadotte. — M. de Richelieu persécuté par la reine de Suède. — Son amour expliqué. — Regrets de M. de Richelieu déchu. — Mot de Massillon. — Mort de M. de Richelieu. — Mémoires de Gohier. — Sa lettre d'envoi. — Je lui en veux. — Nous nous entendons. — M. de Lafayette. — Visite de M. de Choiseul. — Persécution de Merlin contre lui. — Sa générosité. — Visite officielle de M. de Rivière. — Grave question politique. — Affreuse prophétie de Lebrun. — Entretien avec le duc de Rivière. — Règne de droit de Louis XVIII. — La Sainte Ampoule. — Robespierre enterré à Saint-Denis. — Projet d'un changement ministériel. — Pronostic*

sur Jules de Polignac. — Peyronnet, Mme du Cayla et Corbière. — Mon dernier mot. — Je donne une note sur la composition d'un nouveau ministère. — Casimir Perier, Lainé, Royer-Collard, Bignon, Maison, Coffinières. — Réflexions générales sur l'émigration et la Révolution. — Pourquoi j'écris mes Mémoires. — Du pouvoir d'un seul et du pouvoir de plusieurs. — Quelle est la loi générale de conservation. — La liberté de la presse. — Je dois la vie aux journaux anglais. — Un dernier mot à mes concitoyens. — Post-scriptum. — Encore Fauche-Borel. — M. de Tercy. — Charles Nodier. — Ma réfutation.

Enfin fut cassée par Louis XVIII cette Chambre introuvable qui avait été ainsi noblement baptisée par lui-même. Cette cassation si importante d'une assemblée si funeste est un service éminent rendu à la France par M. Decazes et le ministre de la Russie Pozzo di Borgo. L'assemblée qui succéda à la Chambre introuvable fut divisée dès sa réunion. Les meneurs de chaque côté aspiraient au pouvoir. Aucun n'était animé par un sentiment national.

M. de Richelieu, venu après Talleyrand, était sans doute honnête homme. C'était déjà certainement un grand contraste avec son prédécesseur, et cela pouvait permettre quelque espérance. Mais il n'avait pu acquérir en Crimée une idée de l'administration de cette France, où il était né, il est vrai, mais dont il était absent presque depuis sa naissance. M. Decazes commençait à jouer le rôle d'un courtisan habile, ou du moins qui cherchait à l'être : abusait-il, ou non, de la confiance que le Roi lui accordait, du pouvoir dont il était revêtu? Le côté droit de l'assemblée lui en voulait à la mort; par manière de compensation, le côté gauche de l'assemblée paraissait lui être dévoué. Bientôt le côté gauche aussi se déchaîna contre Decazes, dans le dessein sans doute de le remplacer; ils espéraient que son renvoi et celui des autres ministres leur faciliteraient les moyens de les remplacer : il avait même nommé les candidats. Bien des prétentions furent alors trompées.

Il est simple que dans un gouvernement représentatif chacun se produise et veuille arriver au gouvernement par l'ascendant de ses talents. Cela est même de droit lorsque les talents sont réels, lorsqu'ils sont accompagnés de vertus et de caractère, et que les hommes qui se présentent investis de cette puissance, la première de toutes, ont le but de faire pénétrer dans la législation et l'administration des idées procédant de saines doctrines.

Mais lorsque les hommes qui s'agitent pour arriver au pouvoir ne sont pas très certains d'avoir ces belles qualités et ces facultés puissantes à offrir à une nation, le mouvement qu'on appelle l'ambition ne mérite point ce nom qui comporte quelque dignité; ce n'est qu'une intrigue, intrigue fort coupable parce qu'elle a pour objet de disposer des trésors, du sang du peuple, de tout son bonheur enfin, et de son existence même. A quelle classe de ces différents ministres doit appartenir M. Decazes? A-t-il eu la capacité, le caractère et surtout la conscience qui ont distingué les grands ministres dont la France s'est honorée? Était-il capable de gouverner, de commander les circonstances et de les faire naître, ou, n'étant que leur produit, pouvait-il espérer, pouvait-on espérer qu'il fût plus que leur instrument et leur jouet? M. Decazes fut-il, comme on l'a dit, le premier auteur du système de corruption dans le gouvernement représentatif, ou dans ce qu'il a fait à ce sujet n'a-t-il fait qu'obéir aux volontés de son maître? Est-ce à cette obéissance qu'il avait dû d'en être le favori, et le favoritisme fut-il alors le comble de ses vœux et toute la hauteur à laquelle pouvait atteindre l'élévation de son génie? Si les pensées de M. Decazes eussent été moins communes et sa tête plus élevée vers le ciel, son cœur rempli de plus nobles sentiments, ce ministre longtemps presque souverain n'aurait-il pas pu exercer une influence presque décisive pour l'organisation de la monarchie constitutionnelle? N'en aurait-il pas obtenu la puissance auprès de

Louis XVIII et sur Louis XVIII lui-même, s'il avait eu la noble ardeur et la capacité d'être plus qu'un favori? Ah! sans doute je suis loin de vouloir répéter contre un ministre qui ne l'est plus, et qui, après tout, n'a été ni méchant ni malfaisant, toutes les injures que commençait à en débiter Fouché lorsqu'il craignait avec raison d'être supplanté par lui. Mais M. Decazes est certainement l'un des hommes qui doivent avoir eux-mêmes plus d'une fois éprouvé le regret de n'avoir pas su user du pouvoir qu'ils ont eu dans leurs mains. M. Decazes avec un caractère positif devait dominer même Louis XVIII et le forcer au bien. Il eût en même temps contenu la Cour par l'autorité même du bien qui lui eût attaché la nation par l'estime et la reconnaissance. Il aurait acquis la sûreté de son ministère et fondé l'immortalité de sa mémoire. Jamais la France n'avait été plus maniable et malléable qu'à cette époque où le besoin de tous aurait en quelque sorte accepté la dictature du bonheur public remise à qui aurait eu la capacité et la volonté de le réaliser.

Mais le globe était agité depuis tant d'années, que les rois ne pouvaient se faire à l'idée que le calme pût se rétablir de lui-même, ils pensèrent qu'il fallait s'entendre entre eux, ainsi, dit-on vulgairement, que les larrons le font en foire, et qu'on ne pouvait trop s'entendre pour museler les peuples. A leur croisade militaire succéda la Sainte-Alliance; l'Angleterre seule refusa de s'y joindre. La France ne suivit pas cet exemple de modération : elle s'associa à la Sainte-Alliance; divers intérêts ont depuis fait écrouler cette monstrueuse union. La France est maintenant passée sous l'empire de ministres perfides ou ignorants. Leur opinion, qui n'est fondée que sur leur intérêt personnel, doit varier comme le temps. Des inventions financières ont pour unique but de se procurer des sommes énormes à partager entre les complices les plus élevés et trois ou quatre banquiers français et

étrangers habiles aux opérations d'agiotage, que leurs auteurs savent toujours couvrir de prétextes d'intérêt public. La Sainte-Alliance, qui s'est formée au nom de Jésus-Christ et sous la protection de la sainte Trinité, ne pratique pas fort exactement les principes de désintéressement que recommande la religion chrétienne à laquelle elle se réfère : elle ne s'est pas seulement partagé nos trésors, elle nous a pris des portions de la France antérieure à 1789. Les grandes puissances ont, comme de raison, maintenu les premiers partages de la Pologne; elles se sont encore partagé de nouveaux lambeaux et ce que l'on appelle des âmes par cent mille et par millions : le bétail humain se compte comme des écus, dans ces distributions amiables que se font entre eux les prétendus pasteurs des peuples. La Russie, pour qui tout est occasion et moyen, unit à la profondeur des vues de Pierre Ier et de Catherine II une organisation tous les jours plus solide et plus compacte. La force des hommes neufs et sauvages se trouve armée de toutes les inventions et les perfectionnements des arts de la civilisation. L'ambition de la Russie a remplacé celle de Napoléon; seulement la Russie a plus de conduite et de mesure : en même temps qu'elle a incorporé la Finlande, elle vient de confisquer décidément la Pologne, qui tendait vainement les bras à Napoléon, et qu'il a abandonnée comme il a fait de tout ce qui s'est confié à lui, car c'est un fait malheureusement représenté à chaque page de l'histoire de Bonaparte, que tout ce qu'il a remué avec son incroyable activité l'a été au profit des autres. On a dit qu'« il avait levé tous les lièvres qui ont été mangés par ses ennemis ». Il a livré la Méditerranée et le monde commercial aux Anglais, à la Russie la terre qui produit l'or, le fer et les hommes qui savent s'en servir. Il n'y a pas un grief intérieur ou extérieur de la France qui ne remonte à Bonaparte.

Cependant Bernadotte, prince royal de Suède, poursuit

l'accomplissement de ce qu'il appelle sa destinée : il affecte d'être enchanté de la Norvège, pour paraître oublier la Finlande avec plus de décence. Cette Finlande tant regrettable pour les Suédois n'est pas sa première sollicitude : c'est celle de trôner qui le tourmente. Tant qu'il n'a été encore que sur les degrés du trône, il a continué d'affecter un certain dédain pour la royauté définitive. Quelques personnes ont eu l'ingénuité de croire que, dégoûté par l'exemple moderne de ses pareils, il s'était proposé peut-être d'avoir plus de réserve dans son ambition. Ah! la modestie de royauté de Bernadotte est encore une de ses gasconnades les plus effrontées : ne faut-il pas qu'il soutienne la gageure jusqu'à la fin, et qu'il ceigne le bandeau royal? Ce n'est pas moins sa passion que ce n'a été celle de Bonaparte. Charles XIII vient de mourir, et son adoptif, le « soldat béarnais », est monté sur le trône. Je ne m'oppose point à ce qu'il y reste. C'est un spectacle qui ne laisse pas d'être assez piquant pour ceux qui se trouvent heureux de rester peuple et qui regardent les choses assis au parterre, de voir un funambule d'une haute portée danser presque dans les airs avec une certaine agilité. Aux yeux de l'observateur philosophe qui apprécie les choses ce qu'elles valent, ce potentat n'est sans doute rien de plus qu'un faiseur de tours, et combien et de combien d'espèces lui en a-t-il fallu faire pour grimper jusque-là!

Mais enfin, si notre funambule continue son équilibre, s'il se maintient avec dextérité sur les oscillations de la corde royale, si (pour quitter la comparaison peut-être un peu trop dure) le roi de Suède Bernadotte finit par mourir doucement à Stockholm, et réussit à dormir dans le tombeau des rois, à mêler enfin ses cendres roturières aux poussières royales, on ne pourra refuser qu'il n'ait été l'homme le plus habile et le plus fin parmi ses collègues de royauté, même ceux plus anciens que lui. Il aura justifié l'ancienne prédiction de Sieyès qui, soutenant que le patriotisme de Bernadotte n'était

qu'un moyen d'ambition, le proclamait sans cesse *feez e cortez*, « faux et courtois », suivant le proverbe du pays, faux et menteur comme son compatriote Henri IV (ce qui était déjà le classer assez haut comme menteur); mais enfin cette ambition aura réussi pour le père au moins. Je souhaite à monsieur son fils, s'il veut soutenir ce succès, de bien étudier l'habileté de la manœuvre politique dont il a l'exemple, et de commencer par ne point méconnaître sa double origine paternelle et maternelle, qui n'est pas encore tout à fait celle d'Odin, ni des Gustave.

Il semble qu'après la vie houleuse que je viens de dérouler devant mes concitoyens, ils ne trouveront pas étrange que j'aspire au repos qu'on croit être le but de tous les hommes, et que nous parvenons si difficilement à atteindre. « Il faut cultiver notre jardin », dit, en finissant son histoire, le héros d'un roman que le vulgaire croit un livre léger et seulement plaisant parce qu'il est piquant en même temps que profond. Et moi aussi je dis comme Candide : « Cultivons notre jardin! » Je n'ai pas d'autre vœu et n'aurai point d'autre occupation dans ma retraite de Chaillot.

Mais ce vœu même de tranquillité complète est-il donné de l'accomplir à l'homme le plus déterminé à se séparer de la politique, lorsqu'il a le malheur d'avoir été aux prises avec elle? Les combats commencés sont-ils jamais finis? Ils nous suivent jusqu'à la tombe, ils nous poursuivent au delà. Je suis destiné à recevoir bien des blessures, à subir encore bien des chocs au sein de ma retraite. Les premiers assaillants qui vont s'élancer sur moi sont encore les hommes se disant libéraux, hardis à faire croire qu'ils défendent la liberté, et qu'ils l'aiment plus que nous, parce que, toujours par une continuation de vils intérêts, ils font de l'opposition, et que leur opposition est donnée pour une lutte libérale, dès qu'elle combat le gouvernement existant. Ce n'est pas là une raison suffisante pour nous faire regretter le gouvernement impérial,

et poursuivre encore ses victimes, en ressuscitant les vieilles calomnies, et en en inventant de nouvelles. Je ne crois pouvoir mieux répondre à l'une des plus odieuses sorties de cette fabrique, qu'en produisant la pièce même du procès.

EXTRAIT DU « NAIN JAUNE » (6e NUMÉRO).

BOUCHE DE FER.

La première livraison du *Nain jaune réfugié* a été remise au ministère de la police au moment où Son Excellence venait de faire arrêter les prétendus auteurs du *Nain tricolore*. Un mouvement de dépit auquel Son Excellence ne put résister, fit tomber de sa poche un billet qu'on parvint à ramasser sans qu'il s'en aperçût. La signature de ce billet était presque indéchiffrable. On a cru cependant reconnaître le nom de Barras. Quelle que soit la vraie signature de ce billet policiel, il s'exprimait ainsi : « J'ai fait courir sous le manteau. selon vos ordres, un libelle plus violent que raisonné, intitulé le *Nain tricolore*. On verra quel en sera l'effet. C'est un os jeté en avant, un appât pour connaître ceux qui voudraient y fournir des articles, ou s'en procurer des numéros. Peut-être quelques rédacteurs du *Nain jaune* s'y laisseront-ils prendre : c'est du moins un moyen de les effrayer ou d'atténuer l'effet que produirait leur feuille si elle venait à paraître.

Après avoir cru donner comme la meilleure réponse à la plus odieuse des calomnies le texte de cette calomnie elle-même, je dois raconter, avec toute la véracité qui m'a suivi dans le cours de ces Mémoires, quelle circonstance a pu être le prétexte de pareils propos et tripots. Je n'ai jamais vu le ministre Decazes, et n'ai jamais eu de relation avec lui; il est très vrai que des personnes qui étaient très liées avec le ministre de la police, venaient assez familièrement chez moi, et y étaient reçues à dîner ; je n'avais nullement à faire parade de ma vie ni de mes principes, mais je n'avais nullement à les cacher, et peut-être était-il d'une bonne et loyale conduite, dans l'intérêt même de ma tranquillité, de prouver que je ne faisais et ne méditais rien qui fût en hostilité avec

le gouvernement auquel je devais ma rentrée dans mon pays et la sûreté dans mon domicile. Lorsque telle était ma position sincère, pourquoi aurais-je fermé ma porte à des personnes qui pouvaient voir M. Decazes, lors même qu'elles auraient dû lui rendre compte de ma vie : je pouvais habiter une maison de verre.

Il est possible que les personnes qui voyaient M. Decazes m'aient quelquefois donné de ses nouvelles, et m'aient dit qu'il s'intéressait à avoir des miennes. Il est possible que ce ministre ait cru dans les attributions de sa place de se procurer les moyens de savoir ce qui se passait chez un homme qui avait marqué dans la Révolution, et dont les opinions étaient restées fidèles à la liberté; qu'il ait voulu se faire auprès de Louis XVIII un titre de sa science. Ce sont là les fonctions et les prétentions des ministres de la police : il faut qu'ils se rendent intéressants et se fassent croire nécessaires. Tout ce qui me revenait de M. Decazes ne me paraissait pas avoir une plus haute vue. Les courtisans pensent qu'il n'y a rien de minime à négliger; que tout sert en ménage; qu'enfin l'on a souvent besoin d'un plus petit que soi. Le fait est que plusieurs de ces officieux qui viennent sans cesse s'interposer entre les hommes du pouvoir, sont arrivés quelquefois à moi en m'apportant les compliments personnels de M. Decazes, des honnêtetés encore même d'autres ministres ses collègues qui ne dédaignaient même pas de m'écrire à ce sujet. Quelques-uns me faisaient dire, dans les moments de tourmente, que Sa Majesté me voyait à Paris avec une considération particulière; que je pouvais être parfaitement tranquille; que, quelque mesure que l'on vînt à prendre contre les hommes de ma robe, « on ne toucherait pas un cheveu de ma tête ». C'est le sens et ce sont les paroles expresses d'un de ces personnages. J'avais peu besoin d'être rassuré à ce sujet, parce que je ne donnais ni ne voulais donner lieu à rien qui me mît dans le cas de réclamer

aucune protection. Mais comme, en raison de mon ancienne et trop réelle famosité, ni ma retraite ni mon silence ne pouvaient satisfaire les curieux, on se demandait sans cesse à quoi tenaient mon séjour en France et la protection dont j'y paraissais jouir de la part des Bourbons, lorsque certains membres de la Convention nationale et du Directoire étaient en exil à Bruxelles. Quelques finauds voulaient que ce fût la suite, disaient-ils, des services que j'avais rendus aux Bourbons comme à mes souverains légitimes. Par conséquent, je n'aurais été toléré en France, avec séjour à Paris, depuis la Restauration, que parce que je l'aurais servie à l'avance, et depuis, dans un temps ou dans un autre.

J'ai prouvé que cela n'était ni ne pouvait être; que, revêtu d'un mandat républicain, j'y avais été fidèle, et que je n'avais jamais songé aux Bourbons. Tout le mystère de mon séjour tranquille dans ma chaumière de Chaillot se réduisait à ceci, que, n'ayant point signé l'Acte additionnel, ni exercé aucune fonction dans les Cent-Jours, j'étais tout simplement sous la protection de la loi, qui ne pouvait voir en moi un relaps : voilà quelle était la seule raison du séjour tranquille que j'avais obtenu depuis la Restauration. Je n'avais rien fait, rien dit de contraire au gouvernement. C'est tout le secret de ma résidence à Paris.

Quoi qu'il en soit, il était décidé qu'on ne me laisserait point tranquille, et que je n'aurais point encore le repos de Candide pour cultiver mon jardin.

Parmi les hommes empressés à vouloir s'occuper de moi, il en arriva un qui, accoutumé au train de certaines affaires singulières, voulut et crut en faire une assez bonne pour lui en publiant un livre composé de toutes sortes de souvenirs et d'imaginations. Il faisait, dans ce livre, jouer au maréchal Lefebvre et à moi des rôles peu dignes des positions que nous avons occupées, chacun de notre côté. Lefebvre, qui n'était pas resté sans quelque attachement pour Napoléon, était

extrêmement sensible à ce qui pouvait faire croire à l'affaiblissement de son sentiment à cet égard. Il aurait regardé cette conduite comme une défection militaire : un brave tel que lui ne pouvait supporter une pareille idée. Moi qui, comme je ne l'ai jamais dissimulé, ne m'étais point désabusé de la République, et qui lui conservais respect et culte, j'étais extrêmement blessé de ce qui pouvait faire douter de mes sentiments sur ce point délicat. Le maréchal Lefebvre écrivit la lettre suivante :

Paris, 29 mai 1819.

Monsieur.

Je viens de lire dans un ouvrage intitulé *Souvenirs*, etc., des détails relatifs à Napoléon, et que l'auteur prétend tenir de moi : ces détails sont indignes de mon ancienne existence, de mon caractère, contraires enfin à la vérité. Cette lecture m'a fait éprouver une indignation que tous les hommes d'honneur de toutes les opinions apprécieront. Je vous prie, au nom de ce même honneur, d'insérer dans votre journal le désaveu que je me suis hâté de demander à l'auteur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le maréchal duc de Dantzick.

La lettre du maréchal était accompagnée de la pièce qui fut insérée dans les journaux :

Paris, mai 1819.

Je soussigné déclare que, dans un ouvrage ayant pour titre *les Souvenirs, ou Recueil de faits particuliers et d'anecdotes pour servir à l'histoire de la Révolution*, c'est par erreur que j'ai dit avoir entendu de M. le maréchal duc de Dantzick les propos et faits qui sont rappelés dans l'article 2 de cet ouvrage, à partir de la 4e page jusqu'à la 14e inclusivement.

La présente déclaration doit, par conséquent, être considérée comme un désaveu de ce que ces pages contiennent.

Lombard, de Langres.

J'écrivis à mon tour :

Monsieur,

Je m'unis à la déclaration de M. le maréchal duc de Dantzick pour affirmer que les faits et discours rapportés dans l'ouvrage

intitulé *Souvenirs*, etc., et que l'on a voulu rattacher à mon nom, sont de *pure invention*, ayant reçu de l'auteur un *désaveu semblable à celui que vous aviez déjà inséré*. Je me crois dispensé d'entrer pour le moment dans d'autres détails : je motiverai bientôt la dénégation formelle que je dois à tout ce qui a été imprimé jusqu'ici sur mon compte.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le général P. BARRAS.

L'auteur de l'ouvrage dont le maréchal Lefebvre et moi nous avions à nous plaindre, n'avait pas pris tout son roman dans son cerveau : il avait été malheureusement renseigné par Fauche-Borel et quelques personnes aussi distinguées par leur véracité. Ces personnes étaient de celles activement occupées à créer du royalisme posthume, et à exhumer celui qu'elles prétendaient avoir professé et exercé à travers tous les périls de la Révolution, dans l'intérêt de la bonne cause qui avait prévalu. M. Lombard de Langres, en m'exprimant les plus sincères regrets de l'erreur qu'il avait commise, et dont il nous avait fait réparation publique, me déclara surtout le besoin de me prouver qu'il n'avait été mû par aucun sentiment ignoble dans sa publication, qu'il l'avait crue dans le calcul bien entendu de mon honneur et de mon intérêt; il m'ajoutait même, avec une ingénuité peut-être un peu téméraire, qu'il avait voulu d'un même coup de temps « me conduire à la postérité avec lui ». Cela était sans doute très généreux de la part de l'auteur, et très flatteur pour moi, mais nous ne pouvions considérer les choses du même point de vue que lui. Les lettres de ce personnage curieux et grotesque ont une candeur de bassesse et de vanité qui mérite qu'on les fasse connaître entières au lecteur[1].

1. Les originaux de ces deux lettres sont insérés dans le manuscrit des Mémoires de Barras. (G. D.)

26 mai 1819.

Je vais répondre à votre lettre d'hier matin; je n'étais pas en état de le faire plus tôt. Pour être compris, il est besoin de détails, les voici.

Avant de vous connaître, votre réputation m'importait peu. Vous ne m'avez pas eu plus tôt accueilli, que je conçus un double projet : celui d'acquitter la dette de la reconnaissance et de réparer un tort que vous ne me connaissiez pas.

C'est moi qui suis l'auteur de l'*Histoire du 18 Brumaire*, faussement attribuée à Rœderer, dans laquelle je ne parlai pas de vous comme j'en parlerais depuis que je vous connais. Plus donc vous me faisiez amitié, plus mon regret était cuisant et plus j'avais le désir de réparer mon tort : c'est peut-être à ce regret qu'est dû cet attachement si vif que je vous porte et qui ne finira qu'avec moi.

Je formai donc le projet de vous présenter au public tel que vous étiez et tel que je vous voyais. Chaque jour il me tombait sous les mains des écrits pitoyables où la haine, le mensonge et l'ineptie prenaient à tâche de vous défigurer. Indigné de tant de platitudes, je conçus, avec une satisfaction inexprimable, l'idée d'associer mon sort au vôtre et votre sort au mien; enfin je voulus vous venger et, s'il était possible, passer ensemble à la postérité.

Ce mot de postérité vous semble bien présomptueux; il l'est sans doute : mais si j'ai toujours mis la gloriole littéraire sous mes pieds; si, quand un ouvrage de moi ne valait rien, j'ai dit le premier : il ne vaut rien; aujourd'hui que je sais écrire et que je sens ma force, je sais bien le sort qui est réservé à mon ouvrage piquant, original, écrit avec pureté, vigueur et simplicité, et ne tiens compte des clabauderies des gens de parti, des *hommes du métier*, des envieux et des sots.

Pour arriver à mon but, voulant vous offrir au public comme je vous voyais, je désirai de vous donner :

Une imagination ardente tempérée par un cœur excellent;

Un courage prononcé, mais sans jactance;

L'amour de votre pays, auquel vous sacrifiez les prérogatives d'une grande naissance;

La haine des brigands révolutionnaires que vous terrassez au 9 Thermidor (haine que je vous ai justement donnée et dont des lâches et des ennemis de votre gloire et de votre repos essayeront de me faire un crime auprès de vous).

Je vous ai donné aussi de justes regrets sur la liberté mourante et des efforts pour la maintenir;

Le désir, s'il faut que par nos excès la royauté renaisse de ses cendres, de recevoir un Bourbon plutôt qu'un étranger.

Enfin je vous ai donné du respect sans cagoterie pour un pontife vertueux.

Voilà ce que je voulais faire et ce que j'ai fait sans effort, sans paroles, sans flatterie, en laissant tout doucement couler les choses sous ma plume. Voilà ce qu'apercevra l'homme impartial qui a du tact et ce que vous auriez aperçu, général, si, comme je vous en priais, vous eussiez tout lu avant que de juger par lambeaux et d'entendre prononcer les autres.

Maintenant qu'un premier article a été blâmé, tous vont l'être, c'est la règle. Cependant, vous le dirais-je, je ne me repens point encore de ce que j'ai fait; mais ce dont je suis inconsolable, c'est de vous avoir causé du chagrin au point qu'il a pris sur votre santé : je ne me le pardonne pas, et si vous pouviez savoir ce que j'en ai souffert et ce que j'en souffre encore, peut-être me plaindriez-vous.

Mon grand tort à vos yeux, et je le regarde comme tel puisqu'il vous afflige, est d'avoir parlé de vous dans un moment où vous voulez être oublié. Général, les choses ne sont pas ce que vous pensez, elles n'iront pas aussi loin que vous pourriez le croire: Barras n'est pas un homme comme un autre; ce n'est pas le triomphe des *ultra* qui est dangereux pour lui, c'est celui des Jacobins qui depuis longtemps ont juré sa mort dans leur cœur, qui voudraient bien s'en servir encore aujourd'hui, mais qui l'étrangleraient demain : mais les Jacobins ne triompheront jamais.

Vous m'annoncez, et c'est où il faut en venir, que vous allez désavouer l'ouvrage. Si vous le faites, je pense que vous atteindrez un but tout autre que celui que vous vous proposez: que peu de jours après ce désaveu vous serez au regret de l'avoir fait; enfin que sous un mois cet ouvrage, si vous pouvez le relire, vous apparaîtra sous un jour plus favorable et que l'écrivain qui s'y identifiait avec vous sera jugé plus favorablement.

Cependant, si c'est vous qui faites nominativement imprimer ce désaveu, la reconnaissance, le respect et l'attachement me fermeront la bouche : mais si tout autre fait ce désaveu en termes inconvenants, comme il est impossible à monsieur Barras de vouloir m'avilir, il me permettra, je l'espère, de répondre à un étranger.

Adieu, monsieur; il y a six ans que j'ai l'honneur de vous connaître : je ne suis pas heureux, il s'en faut de tout, aussi mettais-je au rang de mes bonnes fortunes celle d'être distingué de vous. A notre âge on fait encore des connaissances, mais on ne fait plus d'amis, et c'est une perte dont je ne me consolerai pas de n'être plus compté parmi les vôtres.

LOMBARD, de Langres.

Mercredi, 26 mai 1819, à une heure et demie.

Pardon, monsieur, si je vous interromps encore, mais il s'agit d'une chose qui vous regarde seul et que je ne crois devoir confier à aucun intermédiaire.

Morgand, que depuis longtemps je vois rarement, sort à l'instant même de chez moi, où il est venu uniquement pour me dire :

Qu'il sortait de chez M. de Corbières; que, par suite d'une conversation sur les bannis, dont on s'occupe tant depuis quelques jours, il avait été question de vous ce matin chez M. de Corbières; que, Morgand ayant dit qu'il vous connaissait intimement, M. de Corbières lui avait dit, en présence de plusieurs autres personnes, ces propres paroles : « Puisque vous connaissez beaucoup M. Barras, dites-lui de notre part, et au nom de nos amis communs, qui certes ne nous désavoueront pas, que lorsqu'il fut question, dans les temps, de former les listes des bannis, le nom de Barras fut, comme celui des autres votants, soumis à la discussion générale, mais que tous se récrièrent que Barras était un homme à part; que, voyant la République périr, il avait cherché à négocier avec un Bourbon; que par ce motif il était pour eux un homme sacré. Dites à M. Barras, et je vous y autorise de nouveau, en mon nom personnel, qu'une pierre de sa propriété, un cheveu de sa tête nous est sacré, et que sa tranquillité nous est aussi chère que la nôtre. »

Singulier rapprochement avec ce que j'avais l'honneur de vous écrire il y a deux heures. Mais je vous affirme que quand ma lettre est partie, je n'avais pas vu Morgand qui vient de me demander de vous faire passer ceci en toute hâte.

LOMBARD, de Langres.

Sans vouloir donc autrement examiner toutes les allégations qui venaient m'assaillir, je crus devoir provisoirement donner une explication catégorique de la vérité de ma position et de ma conduite, en attendant les développements de mes Mémoires, et j'adressai à tous les journaux la pièce qui suit [1] :

1. Cette pièce imprimée est insérée dans le manuscrit des Mémoires de Barras. (G. D.)

Paris, le 20 juin 1819.

LE GÉNÉRAL BARRAS

A SES CONCITOYENS

Il vient de paraître, sous le nom de *Souvenirs et Anecdotes secrètes*, un ouvrage contre lequel je suis forcé de réclamer publiquement. Son auteur a été, comme avocat, chargé par moi de traiter quelques intérêts particuliers: je ne lui ai jamais donné aucune mission historique.

Il est vrai que, pendant quinze années, j'ai été le sujet d'une persécution sans exemple. Commencée le jour du 18 Brumaire, cette persécution n'a point été interrompue jusqu'au 30 mars 1814; et, ce jour même inclusivement, elle continuait avec un acharnement redoublé; mais je n'ai point encore pris la plume sur des faits dont, seul, j'ai malheureusement acquis le droit de faire connaître la vérité. Longtemps avant les événements qui ont amené le renversement du gouvernement impérial, les actes successifs du règne de Bonaparte avaient décidé lequel de nous deux voulut surprendre les pouvoirs politiques de sa patrie; lequel voulut les faire tourner au profit de son élévation personnelle; lequel de nous deux voulut enfin la liberté ou l'oppression de son pays. Le jugement de la conscience publique m'avait paru suffire à la mienne; il m'a soutenu dans l'adversité.

Une position, susceptible sans doute de quelques hautes explications, a mis plusieurs fois en mouvement je ne sais quelles passions sordides; elles ont cru trouver un prétexte de porter à mon compte des opinions et des conceptions qui sont restées leur ouvrage. Le besoin que j'avais de respirer après une si longue tourmente, m'a peut-être fait trop dédaigner le soin de répondre à certaines calomnies. Il est temps de rompre le silence même du mépris.

La déclaration de la vérité est le premier hommage qu'on doive rendre à un gouvernement constitutionnel.

Au fort de la proscription exercée contre moi par Bonaparte, les uns ont répandu que j'en recevais en secret un traitement particulier et même des bienfaits. Les autres ont répandu en même temps et depuis, qu'avant le 18 Brumaire j'aurais pris part à des entreprises tentées contre la forme du gouvernement, dont le dépôt nous était confié par la nation. A qui a-t-on pu faire croire qu'un Français élevé à la première magistrature de son pays ait pu en oublier le plus sacré des devoirs, la fidélité? L'homme d'honneur qui repousse jusqu'à cette idée, n'est-il pas assuré de

mériter l'estime des personnes même que l'infidélité aurait pu servir? Je déclare formellement que ce qui a été dit et imprimé à ce sujet est de pure invention. Une proposition venue des pays étrangers fut, dans le temps, apportée à l'un des membres du Directoire : à l'instant même, le Directoire tout entier en eut connaissance. Si le témoignage unanime de tous mes anciens collègues qui vivent encore ne suffisait pas sur ce fait historique, les archives du Directoire, comme celles des ministères, feraient foi que tout ce qui a pu avoir lieu en conséquence de cette proposition, n'a existé que par délibérations spéciales du Directoire portées en ses registres secrets, et dont les ministres d'alors, particulièrement ceux des relations extérieures et de la police, suivirent l'exécution.

Je déclare que non seulement je n'ai reçu aucun traitement de Bonaparte, mais qu'il a refusé le remboursement même d'avances faites de mes deniers et de mon propre mouvement au ministère de la guerre, en l'an VII, pour le besoin de nos armées, dans une circonstance des plus urgentes.

Je déclare que depuis je n'ai jamais reçu de qui que ce soit aucun genre de traitement, même de réforme. J'ai dû au gouvernement impérial une persécution continue; je dois au gouvernement constitutionnel le repos de la vie privée, désormais abritée sous les lois, comme celle de tous les citoyens qui respectent l'ordre social. Voilà mon existence, mon ambition, mes vœux.

Après cette première réponse, je me crois dispensé de faire ici des déclarations spéciales en faveur de plusieurs citoyens et généraux recommandables, dont l'auteur des prétendus *Souvenirs* a parlé fort légèrement. Ils n'ont pas besoin d'une défense particulière, ces braves militaires qui ont fait la gloire de la France; ils ont connu mon dernier sentiment le jour où je suis rentré dans la vie privée. Ils n'ont pas besoin davantage d'être défendus, ceux de mes collègues du Directoire et des législatures qui ont franchement aimé leur patrie, et qui l'ont généreusement servie. Quels que soient les malentendus des révolutions, tout ce qui a des droits à l'estime ne peut cesser d'être l'objet de notre affection.

Peut-être un jour, si ma santé affaiblie par tant de vicissitudes m'en laisse la faculté (et ce jour n'a point à s'éloigner sous un gouvernement qui permet l'histoire), peut-être essaierai-je de rendre à mes concitoyens le compte moral que leur doivent les hommes qui ont manié les affaires de l'État dans des temps bien difficiles: mais, avant de publier mes Mémoires, je n'ai pas dû retarder à donner un désaveu nécessaire pour établir la vérité la plus importante. Les contemporains qui ont été passibles de nos actes, ont sans doute le droit de les examiner aussitôt, et de précéder l'histoire qui dira les fautes de chacun. Je suis loin de pré-

tendre faire moi-même la part qui me revient; mais il n'y a point d'impatience à vouloir dès aujourd'hui rétablir notre caractère, lorsqu'on le voit outrager par des suppositions odieuses.

Le général P. Barras.

Ma lettre ne fut pas seulement insérée dans tous les journaux, elle le fut dans le *Moniteur* même. Je puis devoir cette dernière insertion à quelque bienveillance personnelle du rédacteur en chef, M. Sauvo, qui est un homme généralement obligeant, et disposé à faire tout ce qui, en favorisant les individus, peut en même temps convenir au gouvernement dont il est et ne peut être que l'organe officiel. En même temps, et par cette raison même de son caractère et de sa position, M. Sauvo n'aurait point risqué une insertion qui aurait été trop blessante. Quoi qu'il en soit, ma lettre parut dans son entier, et l'un des hommes qui passent pour avoir eu un certain caractère de fermeté révolutionnaire, M. Tissot, me dit alors, et répéta à mes amis, que « lui-même, général en chef du faubourg Saint-Antoine, n'aurait pas été aussi hardi que moi dans ma position conventionnelle; que c'était un véritable chef-d'œuvre d'avoir osé soutenir cette position conventionnelle en présence de la dynastie restaurée et d'avoir formellement démenti le fait et la possibilité de l'avoir jamais servie ».

Ajouterai-je une circonstance qui fut pour moi un plus grand sujet de surprise encore, c'est qu'un ministre de Louis XVIII me dit que « le Roi lui-même avait lu ma lettre imprimée sans aucun déplaisir; qu'il pensait que chacun devait toujours agir dans son rôle et dans son caractère ».

Il était naturel et pouvait être très vrai qu'en faveur de mon opposition réelle et constamment soutenue contre Bonaparte, Louis XVIII me tînt compte de ce sentiment commun à sa position propre, et qu'il donnât l'absolution à mon républicanisme, en considération de notre antipathie napoléonienne.

Ajouterai-je que Monsieur (le comte d'Artois), de son côté, parlant tout haut au pavillon Marsan, avait dit, sur la lecture de ma lettre, qu'« on était forcé de rendre justice au caractère d'un citoyen qui avait agi franchement, lors même qu'il avait été contraire à nos intérêts ».

Ces paroles de Louis XVIII et S. A. R. Monsieur, comte d'Artois, me revinrent alors de plusieurs côtés, assez sûrement pour qu'il me fût permis d'y croire : elles sont les seules communications morales et de toute autre nature que j'aie jamais eues avec la dynastie des Bourbons. Je ne modifie rien de mes sentiments et de mes opinions, en disant que j'y ai été sensible. Les témoignages d'estime donnés par nos adversaires, surtout dans une pareille circonstance, peuvent encore avoir leur prix; ils peuvent être revendiqués par l'homme qui a une conscience à laquelle suffit le témoignage de l'estime pour toute récompense.

Mais si la Cour et la ville furent cette fois réunies en quelque sorte pour rendre justice au sentiment et au tour de ma lettre, qu'on regarda comme une réfutation victorieuse de toutes les calomnies dont j'ai été abreuvé, je ne pouvais encore espérer un signe d'équité de ces personnages que leur intérêt enchaînait trop fortement à Bonaparte pour qu'ils ne craignissent pas de faire une infidélité à sa haine envers moi; ils auraient cru commettre une trahison, car ceux qui ont été si peu timides pour trahir la République, ont depuis gagné des scrupules, comme on voit, fort délicats. Ces hommes que l'évidence même ne peut jamais désarmer, se sont donc pris à dire que la conduite de Barras en prévenant le Directoire avait fort bien pu n'être qu'une précaution de ruse pour se mettre à couvert en tout événement, et profiter sans péril du succès; mais comment admettre ce calcul qui se trouvait à l'instant détruit sous tous les rapports, soit que le Directoire mît la main sur les conspirateurs, soit qu'il les dispersât; soit qu'il saisît l'argent offert, soit que, comme il est arrivé, cet

argent restât en route, et fût perdu comme toute l'affaire par la découverte? Cette résistance à l'évidence était sans doute par trop forte, mais comment les sicaires de Bonaparte pouvaient-ils se résigner à abandonner une calomnie qui a été proclamée, et qui leur a été léguée par leur maître?

Si les impériaux bonapartistes continuaient à mon égard le système d'iniquité et de calomnie, on va reconnaître comme ils étaient admirablement secondés par les exagérés du parti prétendu royaliste, et tout ce qu'il y a de rapprochement et d'homogénéité entre ces deux partis également partisans du système despotique. Un journal, devenu la suite hebdomadaire du *Censeur* de 1814, par MM. Comte et Dunoyer, le *Censeur quotidien*, s'était un peu avancé et avec imprudence contre moi, en répétant les propos ordinaires sur ma prétendue connivence avec les Bourbons. Je réclamai : le *Censeur* ne crut pas pouvoir se livrer à une rétractation franche et digne d'un caractère intègre et sans restriction. Les hommes s'arrêtent souvent devant les devoirs de la justice dans la crainte de se donner un démenti à eux-mêmes. Telle eût été la condition du *Censeur* s'il avait inséré toute ma réponse; mais au moins ne crut-il pas pouvoir se dispenser d'en insérer une partie. Le seul *Drapeau blanc*, dirigé par qui l'on sait, se garda bien de rien laisser connaître au public de ma lettre : en la dérobant, il fit sur la pièce absente les réflexions suivantes, solennellement placées en tête de son journal :

EXTRAIT DU « DRAPEAU BLANC » DU 27 JUIN 1819

Un homme que la crainte avait rendu muet sous le règne de Bonaparte, et dont on se plaisait, depuis le retour du Roi, à mettre le silence sur le compte de la reconnaissance et du repentir, vient, pour la première fois depuis vingt ans, nous révéler de nouveau son existence si généreusement oubliée : il ne craint pas, sous le règne de Louis XVIII, de faire entendre cette voix sinistre qui se mêla au bruit des mitraillades de Toulon : qui proclama comme une victoire l'égorgement du 13 Vendémiaire, et comme un triomphe

les proscriptions de Fructidor; qui prononça le vote régicide du 21 Janvier, et qui, pour comble d'horreur, proposa de célébrer l'anniversaire de ce jour de crime par une fête dont l'enfer lui-même n'aurait pu concevoir la pensée, fête de cannibales dans laquelle on vit en 1794 la majorité saine de la Convention inoubliable faire guillotiner sous ses yeux deux hommes, sur la place même où, l'année précédente, elle avait versé le sang de Louis XVI! Mais peut-être ce vétéran de la Convention veut-il effacer, par ses larmes publiquement répandues, les taches de sang dont il est couvert : près d'entrer dans la tombe, enveloppé du linceul de l'amnistie, et sans avoir d'autre châtiment à redouter en ce monde que celui de sa conscience, vient-il, pénétré de gratitude et de regrets, déposer sur le cercueil de Louis XVI, au pied du trône de Louis XVIII, quelques révélations honorables pour son cœur. Peut-être va-t-il mettre dans la balance de crimes trop éclatants les sincères efforts d'une fidélité secrète : cet homme incorrigible, comme tous ceux qui versèrent le sang du juste couronné, vient ajouter encore à l'impression affreuse de sa première conduite. Sur la foi de quelques indices que la loyauté s'empresse toujours de recueillir, l'opinion des bons Français avait fait honneur à ce gentilhomme, bourreau de son prince, de quelques dispositions favorables au retour des Bourbons, pendant qu'il siégeait au Directoire. Mais ce simple soupçon d'une fidélité tardive a pesé sur son cœur, comme le remords du crime pèserait sur le cœur de l'honnête homme. Il ne peut plus y tenir, il faut qu'il parle et qu'il repousse comme un outrage la bonne opinion qui planait confusément sur sa conduite. Ce n'est encore qu'un simple désaveu, mais il nous annonce un gros livre pour établir les preuves de sa fidélité constante à la République française et à l'exécution de ces lois sanguinaires qui, après avoir frappé la famille royale dans son chef, vouaient ses membres à un exil éternel et à la mort même, si leur volonté ou le hasard les avait ramenés en France. Il n'est pas impossible qu'à l'imitation du citoyen général M. le comte Carnot, son digne collègue ne porte l'audace jusqu'à dédier son ouvrage au Roi : eh bien, tel est l'effet des fatales aberrations dont une politique au moins inepte fatigue depuis trois ans l'opinion publique, qu'on verrait peut-être sans y faire attention cette monstrueuse inconvenance, dont le premier exemple indigna si vivement les esprits en 1814. Les ministres, à cette époque, n'avaient pas encore imaginé une ordonnance pour absoudre du crime de fidélité les bons Français qui abandonnèrent Bonaparte pour le suivre dans son exil.

Il est vrai que l'auteur de l'article qu'on vient de lire était

un homme auquel je pouvais n'avoir point été inutile dans des moments fort difficiles pour lui et les siens, et l'on conçoit que le poids de la reconnaissance lui ait été assez insupportable pour qu'il voulût s'en débarrasser, en se jetant sur moi avec une fureur marquée. Voilà les hommes qui étaient alors plus royalistes que le roi Louis XVIII, plus royalistes encore que Monsieur, comte d'Artois. Ce prince cependant avait bien, lui aussi, donné quelques preuves de royalisme depuis et dès le lendemain du 14 juillet 1789.

Mais me voilà encore sorti de la culture de mon jardin : revenons-y comme Candide, et continuons de rendre le compte moral que nous avions ébauché; quoiqu'il n'y ait plus guère à Chaillot que l'homme privé, véritablement retiré dans sa chaumière, il peut survenir encore près de moi quelques faits qui n'existeraient point pour un homme qui serait désintéressé complètement de la chose publique.

Pendant mes persécutions et mes exils depuis le 18 Brumaire j'avais reçu les soins touchants d'une de mes parentes du nom de ma mère. Cette parente est la cousine dont j'ai déjà parlé au commencement de mes Mémoires, celle dont j'avais fait la connaissance à Nice, sans l'avoir vue, en trouvant et saisissant ses papiers qu'elle avait laissés derrière elle, lorsque, fuyant notre patrie embrasée des feux de la guerre civile et étrangère, elle émigrait, emmenant avec elle ses aïeux. son mari et ses enfants, cinq jeunes filles charmantes plus aimables les unes que les autres. Mme de Montpezat, revenue avec moi à Paris depuis la Restauration, venait de passer ces dernières années chez moi, dans notre philosophique retraite. Je viens de perdre cette excellente amie. Mon devoir est bien ici d'accord avec mon affliction pour recueillir quelques fleurs jetées sur une tombe sacrée. Je ne croyais pas voir cette tombe s'ouvrir avant la mienne. C'est une consolation pour moi de retrouver quelques traits d'une image heureusement représentée dans une notice qui parut alors.

L'une des femmes les plus distinguées de notre époque par ses qualités morales comme par les agréments de son esprit, Mme la marquise de Montpezat, vient de mourir à Chaillot après une douloureuse maladie. Mme de Montpezat n'a point attaché son nom à des ouvrages, mais elle comprenait Tacite, Horace et savait Montesquieu; elle fut plus occupée de bien faire que de bien écrire, de pratiquer les vertus que de les professer. Quelques traits pourraient donner une idée de cette âme sensible et généreuse, telle qu'on en rencontre quelques-unes sous le ciel de la Provence. Mme de Montpezat avait un ami : elle eut le chagrin de le perdre; plusieurs années encore après la mort de cet ami, elle ne cessa de lui écrire tous les jours comme à un être existant. « Il y a des morts, disait-elle, qui nous entendent mieux que beaucoup d'êtres qui se croient vivants. » Les événements de la Révolution, qui firent quitter la France à Mme de Montpezat, interrompirent cette intéressante correspondance; elle fut trouvée par un parent de Mme de Montpezat; il ne l'avait jamais vue : il connut l'âme avant la personne, et la connaissance ainsi commencée est devenue une liaison d'amitié qui a constamment duré (ce parent si bon ami est celui chez lequel elle vient de mourir). Un trait peindra l'humanité charmante et naïve de Mme de Montpezat. Elle fut arrêtée à l'époque de l'affaire Georges, Pichegru, pour avoir reçu une haute correspondance et avoir recélé des individus alors recherchés par la police. Entendant des pauvres qui demandaient l'aumône sous les fenêtres de sa prison, Mme de Montpezat voulait leur envoyer de l'argent, lorsqu'elle s'aperçut qu'elle n'en avait plus : elle prit le parti de jeter presque tous ses vêtements aux pauvres à travers les barreaux de sa croisée : « Les malheureux, dit-elle, ont plus besoin d'habits que nous : nous n'avons besoin que de liberté ».

Élevée dans les idées de la monarchie, Mme de Montpezat fut dans le cas de montrer un dévoûment particulier à la dynastie longtemps proscrite. Depuis le retour de la famille des Bourbons, Mme de Montpezat ne parut jamais occupée de faire valoir aucuns souvenirs de sa conduite qui eussent pu solliciter pour elle quelque intérêt personnel. La délicatesse ne conçoit pas qu'on songe à rappeler des services rendus, à plus forte raison qu'on veuille exploiter des services imaginaires. Sans craindre de paraître donner une idée trop grande du caractère politique d'une femme, nous osons avancer que Mme de Montpezat avait des opinions et des sentiments constitutionnels : c'est montrer un sincère attachement pour les princes que de désirer l'établissement de l'ordre légal, qui est la sûreté des trônes et, plus encore peut-être, de ceux qui les occupent.

Mme de Montpezat était née à Avignon.

L'abbé de Choisy, arrivé à l'âge de soixante ans, paraissait fort triste et mélancolique dans la société : comme on cherchait à le stimuler et qu'on lui demandait la raison de sa tristesse, il répondit : « C'est que je sais ce qui est ». Je serais en droit de faire la même réponse après tant d'expériences de tous genres que j'ai subies. Ma chaumière, veuve de l'intéressante amie que je viens de perdre, se trouve heureusement occupée par la meilleure de toutes, ma femme, que j'ai épousée en Provence depuis près de quarante ans. Elle n'avait presque jamais habité avec moi, surtout depuis la Révolution. Elle est restée dans notre province, tenant à la royauté par son cœur, comme son mari tenait à la République. Ce n'était point cependant la raison politique qui nous avait tenus si longtemps séparés l'un de l'autre. Ma femme m'a su malade : elle est accourue auprès de celui qui l'estime et l'aima toujours, lors même que les passions et les affaires nous ont laissés à une si grande distance l'un de l'autre. Beaucoup de mes amis ne me croyaient même pas marié. Ma femme, arrivée de Provence et logée avec moi, a été une apparition et comme un événement. Je la présente à mes amis comme une mariée d'hier, et tous ceux qui font la connaissance de cette femme distinguée par son cœur et par son caractère regrettent de ne l'avoir pas plus tôt commencée.

Ma fortune me permet encore de recevoir avec aisance, mais avec simplicité, quelques amis, et de leur offrir un dîner quelquefois passable. Parmi les personnes qui viennent de temps en temps me visiter dans ma retraite, j'aime à mentionner l'amiral Sidney Smith, homme de tête et de cœur, vraiment attaché à la liberté, et avec qui je suis lié par cette raison. Celle qu'on a donnée de ma participation à son évasion du Temple était fausse. Je n'avais nullement fait évader l'amiral Sidney Smith, mais j'avais trouvé injustes les rigueurs qu'on lui faisait subir, et la tortueuse application de la loi que voulait ce Merlin qui, n'ayant pas idée du

droit des gens, s'obstinait à méconnaître un prisonnier de guerre. Voilà comment j'ai applaudi à l'évasion de Smith.

Le général Guilleminot, qui s'est depuis distingué dans la diplomatie comme dans la guerre, me fut présenté par son beau-frère M. le général Fernig. Ce général veut bien rendre quelques soins à l'ermite de Chaillot, et j'ai cru toujours voir dans le général Guilleminot les sentiments d'un vrai Français : il met sans doute beaucoup de réserve dans ses relations, mais cette réserve tient peut-être moins à son caractère qu'à sa position et aux vues de son avenir. Celui qui s'est ouvert enfin devant lui fut longtemps retardé par de hautes injustices politiques. Guilleminot avait été loyalement attaché au général Moreau, dont il était apprécié : il avait conservé à son général en chef des sentiments qu'il n'avait point reniés dans la mauvaise fortune. Bonaparte n'aurait dû qu'en estimer davantage Guilleminot : il le fit arrêter et le tint longtemps hors de tout avancement. Le mérite réel et supérieur de Guilleminot s'est enfin fait jour, et ce que j'appelais tout à l'heure son avenir, est aujourd'hui un présent honorable qui lui permet d'aspirer à tout. Guilleminot a une sincère bonhomie, mais en même temps une réelle dextérité, celle que donnent le manîment des affaires, le frottement des hommes qui les fait connaître.

Parmi les personnages qui paraissaient me voir avec quelque plaisir, et ne s'en vantaient peut-être pas autant dans le monde qu'ils me l'expriment complimenteusement lorsqu'ils parlent à ma personne, on m'a cité l'abbé de Pradt, ancien archevêque de Malines, comme l'un de ceux qui me voyaient en quelque sorte « en bonne fortune ». Je n'ai jamais exigé des personnes qui m'ont fait l'amitié de me hanter, qu'elles portassent l'affection jusqu'à prendre sur leur repos. Avec un cœur aimant et tant de fois trompé, je me serais volontiers résigné à l'amitié négative, qui n'est pas la pire de toutes au rapport de Chamfort, qui disait que nous

avons trois espèces d'amis à espérer dans ce monde : ceux qui disent du mal de nous, ceux qui nous en font, puis ceux qui ne nous font ni bien ni mal.

Voulant sincèrement tenir l'engagement que j'ai pris de donner mes Mémoires, je dois m'occuper sérieusement de leur rédaction et lui consacrer mes derniers loisirs. Je ne reçois plus guère qu'à l'heure de mon dîner. Ce moment du repas est ma distraction, et il est en même temps pour moi une récréation qui n'est pas sans quelque profit pour ma politique historique : elle se trouve d'autant stimulée par quelques conversations nourries de choses contemporaines. Plusieurs souvenirs importants me sont rappelés et s'éclaircissent : quelques-unes de mes idées se rectifient sur les personnes comme sur les choses. Je n'ai pas l'entêtement de croire que je n'aie jamais commis d'erreurs : je ne défends que mes intentions. J'ose proclamer que je n'en ai jamais eu qui n'eussent pour but le service de ma patrie et l'établissement de sa liberté. Ce sentiment certain de ma conscience peut me donner encore quelque orgueil de moi-même, au milieu de tous les torts dont je me suis accusé. La réflexion que je fais sur tant de retours d'idées, m'inspire en même temps une grande indulgence pour les hommes qui peuvent présenter la même justification que je produis pour mon compte, celle d'avoir désiré et cherché le bien, alors que nous avons pu faire le mal. Il n'y a que les traîtres, c'est-à-dire les esclaves volontaires et intéressés, pour qui je sois peut-être sans indulgence. Je ne sais quel écrivain moderne, Vauvenargues, je crois, a dit : « La liberté a peut-être encore plus à se plaindre des esclaves que des tyrans ». Mais la distinction est subtile, car le fond de caractère de ces deux espèces d'individus est le même ; c'est la position seulement qui diffère.

Quoique le mouvement des allants et des venants puisse parfois féconder les souvenirs, je resserre tous les jours le

Bonjour mon cher alexandre, je vous adresse le manuscript et les notes que j'ai dictées à la hâte, vous les rectifierez et les rédigerez, avant de vous en servir, vous recevrez aussi les deux volumes de napoleon renfermant quelques remarques et la [illegible] de ses valets

ma jambe est en suppuration, je [illegible] [illegible] [illegible] et vous [illegible] lorsque j'aurai le plaisir de vous voir et [illegible] a diner; cet vendredi [illegible] grande question doit être résolue au parlement [illegible]

salut amical B

paris ce [illegible] au soir

FAC-SIMILÉ D'UN BILLET AUTOGRAPHE

Accompagnant l'envoi fait par Barras à M. Rousselin de Saint-Albin d'un manuscrit et de notes devant servir à la rédaction des Mémoires.

(Voir l'*Introduction générale aux Mémoires de Barras*, t. I, p. IX.)

BILLET AUTOGRAPHE DE BARRAS

A M. ROUSSELIN DE SAINT-ALBIN

Bonjour mon cher Alexandre, je vous adresse le manuscript et les notes que j'ai dictées à la hate, vous les rectifierés et les redigerés. avant de vous en servir, vous recevrés aussi les deux volumes de napoleon renfermant d'impudents mensonges et la servilité de ses valets.

Ma jambe est en suppuration, je finis les journaux et vous les rendre lorsque j'aurai le plaisir de vous voir et je pense à demain; cest vendredi qu'une grande question doit dit on etre resolue au parlement anglais.

Salut amical B

Paris ce mardi au soir.

cercle de ma société. Mais cette curiosité patriotique qui me laisse toujours en inquiétude et rarement en joie sur le sort de ma patrie, me donne le besoin de me tenir au courant par les journaux et par les livres. Je cède aussi parfois au désir que me témoignent quelques hommes historiques, de voir en moi un homme qu'à leur tour ils veulent aussi être historique et qu'ils cherchent à juger, comme moi-même je cherche à les deviner.

Parmi les curieux qui me firent l'honneur de vouloir me visiter, je dois mentionner en première ligne le duc de Richelieu. Il vint me trouver dans ma retraite sans aucune annonce et sans aucun intermédiaire, ayant fait le matin seulement demander par son valet de chambre au mien si je pouvais recevoir chez moi, sans cérémonie, le duc de Richelieu et à quelle heure. Je répondis que je l'attendrais le soir après dîner. Il ne manqua pas au rendez-vous, dès le jour même.

M. le duc de Richelieu et moi, nous ne nous étions jamais Mars 1822.
vus; mais la connaissance faite par nos célébrités réciproques nous permit d'arriver à une conversation promptement familière. J'étais pour M. de Richelieu ce que sont les acteurs d'un grand drame qu'on n'a aperçus que de très loin, ou tout simplement ce que notre fabuliste a si bien présenté dans son apologue des bâtons flottants. J'étais, aux yeux de l'émigré absent depuis vingt ans de France, « le plus grand révolutionnaire de notre pays »; et il faut convenir que dans le sens des principes et même des actions concomitantes on ne surfaisait pas beaucoup mon mérite. J'avais été et j'étais très réellement et franchement, comme ces messieurs l'entendent, un « révolutionnaire » d'assez bonne force. Les souvenirs du siège de Toulon, du 9 Thermidor, du 13 Vendémiaire, me composaient une auréole assez imposante. Telle est la bonne fortune des hommes qui ont exercé un grand pouvoir, que ceux qui ne les ont jugés qu'à une grande dis-

tance ne les séparent point de ce souvenir, lors même qu'il n'existe plus. Le vulgaire de nos juges de France et d'Europe est à cet égard comme les sauvages d'Amérique aux prises avec Fernand Cortez, qui, confondant les artilleurs avec les pièces d'artillerie, les soldats de la cavalerie avec les chevaux, croyaient voir dans les cavaliers les centaures dont parle la mythologie : ainsi, malgré tout ce que, dans les convenances d'une société du même rang que M. de Richelieu, et dont j'avais eu les traditions dès mon enfance, je pouvais lui offrir de facilité pour mettre à l'aise mon visiteur, je le voyais, alors que j'étais malade, infirme, dans mon fauteuil à bras, me regarder comme d'en bas, avec une espèce de déférence qu'on pourrait appeler humilité. Son imagination, conséquemment à ce que je viens de dire, me paraissait surtout frappée et d'autant plus curieuse des choses qui s'étaient passées en France pendant son séjour à Odessa. Ainsi toutes les époques que je viens de rappeler sans me défendre d'y avoir été identifié, il aurait voulu les explorer l'une après l'autre ; il commençait à m'interroger sur les acteurs et les actes de la Révolution première, sur les circonstances, les fautes et même sur les nuances, en embrassant un si grand horizon, que je ne voyais pas le moyen d'aller jusque-là ; et je crus que le moment qui nous était laissé, ne nous permettait pas de faire une histoire entière de la Révolution. J'étais bien loin cependant de vouloir écarter une causerie « révolutionnaire ». Lorsqu'on a été un des soldats de cette guerre de trente ans que nous avons appelée la Révolution, il serait difficile qu'on n'aimât pas à en parler, à en raconter, et qu'on n'eût pas, comme les militaires survivants aux champs de bataille, à dire beaucoup de choses extraordinaires dont on croit avoir eu sa part. Mais ce n'était pas là la question présente avec M. de Richelieu. Il me semblait que sa visite pouvait avoir un autre but et un plus grand intérêt actuel que celui d'un exposé approfondi de notre trop longue

Révolution : je dis donc à M. de Richelieu que s'il désirait sur cette époque quelques renseignements intimes, je me ferais un vrai plaisir de les lui procurer en personne, sur toutes les époques où effectivement je pouvais réclamer ma part dans les événements accomplis.

M. de Richelieu, obligé d'ajourner cette partie première de notre Révolution, arriva tout de suite au personnage fameux qui a tant fait pour vouloir s'y faire croire étranger, et qui cependant n'en est qu'un continuateur et un acteur plus longtemps heureux, et non moins un produit que Robespierre, son prédécesseur, Bonaparte. M. de Richelieu aurait voulu savoir en quelques mots où j'avais connu Bonaparte, quand, comment je l'avais rencontré, et s'il y avait quelque chose de réel dans ses talents militaires, sa conduite à l'égard du Directoire, en Égypte, au 18 Brumaire même, etc.

Je répondis à M. de Richelieu que, quant à ce produit très net et très certain de la Révolution, il y en aurait peut-être plus à dire dans la proportion où il avait occupé le théâtre de la Révolution, que de la Révolution elle-même : qu'ainsi, s'il voulait me faire l'honneur d'une autre visite, je ne remettrais pas à un temps fort éloigné la réponse qu'il me demandait, et que nous causerions de tout cela dans mon jardin de Chaillot, comme les ombres impartiales des Champs Elysées quand elles ont passé le Styx.

M. de Richelieu reconnaissait effectivement que la matière de Bonaparte pouvait être fort ample et nécessiter quelques jours de retard : il crut pouvoir se jeter sur un sujet moins compliqué et plus facile à discuter que celui de Bonaparte : c'était le prince royal de Suède, en ce moment parvenu à être roi, et lui aussi ancien soldat de Royal-Marine, arrivé à l'ineffable joie de placer une couronne sur sa tête. « Vous ne pouvez pas, me dit M. de Richelieu, n'avoir pas connu personnellement cet individu, qui trône en ce moment d'un air aussi sérieux, tandis que tous ses confrères de promotion

ont déjà dégringolé. — C'est jusqu'ici, lui répliquai-je, il faut en convenir, le funambule qui a le mieux dansé sur la corde. — Quand la corde cassait, me dit M. de Richelieu, dans les premiers temps de la Révolution, les maladroits qui tombaient risquaient bien d'être accrochés. Aujourd'hui, dans nos mœurs adoucies, on est quitte pour tomber. Il en est temps encore pour M. Bernadotte, tout prudent qu'il est, car c'est bien jusqu'ici le chef des adroits et des malins de l'époque. Qu'est-ce que c'est que ce Bernadotte? Monsieur de Barras, qu'en pensez-vous? dites-le-moi, je vous en prie, ou plutôt qu'est-ce que c'était? car pour la circonstance actuelle je ne suis pas embarrassé de croire qu'il soit un peu royaliste. L'était-il alors qu'il était aux gages et aux ordres du Directoire? » Je répondis à M. de Richelieu : « Bernadotte n'était rien et il était tout : c'est un homme qui appartient toujours à la circonstance, et qui en fait son profit admirablement.

— Je m'en doute, reprit M. de Richelieu, d'après ce que je sais, de la plus longue date, de ses intrigues, de ses intriguailleries avec l'empereur Alexandre en même temps qu'avec l'Angleterre. Mais il m'arrive, à moi personnellement, monsieur de Barras, nous pouvons dire cela entre hommes et sans cérémonie, j'ose même avancer qu'il n'y a pas de quoi s'en vanter, il m'arrive une chose assez singulière : c'est une véritable persécution présentée sous le nom d'un sentiment tendre par Mme Bernadotte, qu'on appelle et qui se laisse très bien appeler aujourd'hui la reine de Suède. Du matin au soir, cette petite ou grande dame, depuis déjà deux années, ne me laisse pas un moment de repos : elle me fait l'honneur de s'acharner à mes pas; elle pénètre dans toutes les maisons où je vais, elle s'y compromet d'une manière ignoble avec les valets comme avec les maîtres, etc. Jamais les femmes, monsieur de Barras, ne m'ont beaucoup occupé : elles s'occupent généralement peu de nous quand nous ne nous occupons pas d'elles; je n'ai d'ailleurs rien fait qui pût

donner lieu à une pareille poursuite de la part de l'intéressante fille du marchand de savon de Marseille, aujourd'hui reine de Suède. Si l'amour a toujours eu si peu d'ascendant sur moi dès ma première jeunesse, ce n'est pas pour commencer aujourd'hui, même en admettant de ma part sympathie ou pitié pour la reine de Suède. Mais il me semble que dans ses assiduités, que je n'ai pas craint d'appeler des persécutions acharnées, il y a quelque chose qui ne peut faire l'illusion d'un sentiment. La manière dont elle a établi certains de ses préposés dans mes antichambres et jusque dans mes écuries, tout cela n'a rien de naturel, sinon le besoin qu'elle a de se faire rendre compte de tout ce qui m'arrive, et de tout ce que je peux faire dans les rapports qu'elle ne peut méconnaître de ma position avec la politique générale de l'Europe. J'ai tant repoussé les amabilités de la petite reine *Désirée* de Marseille, que je ne puis croire qu'elle ne fût pas doublement lasse et humiliée, si elle n'agissait que pour elle-même ; mais, d'après tout ce qui m'est revenu de divers côtés, il me paraît certain que son amour prétendu pour moi n'est que le prétexte et le voile d'une mission de police, très importante, qu'elle remplit près de moi dans les intérêts et à la recommandation expresse de son auguste mari. Bernadotte, suivant ce qu'on m'a assuré, est un homme très fin, à qui tout est bon de ce qui est moyen. Il croit que tout sert en ménage, et qu'il faut faire marcher les femmes, même la sienne, quand cela peut servir un intérêt politique. Mme Bernadotte, qui veut pourtant jouer le sentiment exalté qu'elle me porterait, est sans doute une honnête et brave femme très attachée à son mari : Sa Majesté a voulu la reposer de son amour conjugal en lui donnant une mission de confiance. C'est un petit agent de police suédoise que son auguste mari m'a détaché, comme il l'avait fait précédemment en France, sous le gouvernement impérial, où il se servait merveilleusement de sa petite femme pour ses intrigues personnelles,

tandis que les Bonaparte, de leur côté, croyaient que Mme Bernadotte était l'instrument de leur famille. Soit que dès lors elle trompât les deux intérêts à la fois, ou qu'elle ne trompât que son mari, il résulte que, comme simple agent, Mme Bernadotte montrait déjà une assez grande dextérité; que sera-ce si on la juge en lui accordant le caractère de double agent qu'elle paraît remplir en ce moment? Ce n'est réellement pas tout à fait une nullité absolue, ni une personne tout à fait vulgaire, comme elle le paraît, que cette petite femme Bernadotte. Surtout elle a mérité sous ce rapport la confiance de son auguste époux, et il se connaît à ce qui peut le servir. »

M. de Richelieu, lorsqu'il me rendit la visite que j'ai racontée, était plus jeune et mieux portant que moi. Je n'assure pas qu'il fût aussi philosophe et aussi résigné que moi à la retraite : il paraissait avoir de grands regrets de plusieurs affaires restées incomplètes, qu'il aurait eu le désir de terminer, et qui ne pouvaient l'être heureusement que par lui. C'est la pensée et la parole ordinaire des hommes qui sortent du ministère : mais ceux qui n'ont pas su tirer parti du pouvoir alors qu'ils le tenaient, n'inspirent pas autant de regrets qu'ils en éprouvent. Si l'on me demande où je prends cette manière de voir, je ne nierai point qu'elle ne puisse me venir d'une épreuve personnelle. « Où avez-vous trouvé ce que vous découvrez si juste? » demandait-on à un célèbre prédicateur; Massillon répondit : « En descendant dans mon propre cœur ». « Faisons nos Mémoires, dis-je à M. de Richelieu en le quittant; quant à moi, je suis à l'œuvre. — Cela vous est facile, général, me dit M. de Richelieu en soupirant : vous êtes ici vraiment dans le séjour de la paix; c'est l'Élysée même. » Je ne me trompai pas sur le soupir de M. de Richelieu, c'était presque le dernier : j'appris sa mort quelques jours après notre entrevue (c'était en mars 1822).

Juin 1821. Tandis que je prépare mes Mémoires, en revoyant les nom-

LETTRE AUTOGRAPHE DE BARRAS

a monsieur
alexandre s^t-albin
vielle rue du temple - 122
a paris.

paris ce 13 8bre

je desire mon cher alexandre causer avec vous des choses qui m'interessent m^r goyer se permet de gloser sur mon silence relativement aux mensonges qu'il s'est avisé d'imprimer dans son mémoire. c'est une perfidie sans exemple, qu'un membre du gouvernement sous les yeux duquel s'est passé les negotiations avec les bourbons, tout a été autorisé par le directoire, les registres en font foy.

je croyais que m^r goyer se retracterait de ses assertions injurieuses. javais droit de l'exiger il l'avait promis, et a manqué a sa parolle en conséquence je vais faire rimprimer ma premiere lettre à mes contitoyens et a la suite ma lettre a m^r goyer il est indispensable de faire taire ces [*illisible*] calomnies sur mon compte.

si je n'ai pas le plaisir de vous recevoir dimanche je vous prie que ce soit lundi, je dois consulter votre amitié et je la réclame salut amical. P. Barras.



J1

FAC-SIMILÉ D'UNE LETTRE AUTOGRAPHE

Adressée par Barras à M. Rousselin de Saint-Albin, au sujet de la publication des Mémoires de Gohier.

breux matériaux que je suis parvenu à conserver encore, après les soustractions et les enlèvements qui ont été faits chez moi par les agents de Bonaparte, voici un de mes anciens collègues qui, plus expéditif que moi, quoique plus âgé, vient de faire paraître ses Mémoires en deux volumes in-octavo. Je reçois de Gohier la lettre suivante :

Paris. 20 juin 1824.

Barras, je t'adresse mes Mémoires. Lorsque, par ta lettre du 20 juin 1819, tu as invoqué le témoignage de tes anciens collègues, je n'ai pas hésité à répondre à ton interpellation, et je m'estime heureux d'avoir pu renvoyer à Fauche-Borel ceux qui t'associaient à ce conspirateur malheureux. Tu ne répondras pas, sans doute, avec moins de franchise à l'appel que je te fais à mon tour. Les faits sur lesquels je te demande ces explications, sont bien de la nature de ceux dont toi seul as acquis le droit de faire connaître la vérité, et il t'importe qu'elle soit connue : car je me flatte que la révélation qu'on attend de toi, n'apprendra rien qui ne justifie l'estime d'un collègue jaloux de ton honneur comme du sien.

GOHIER.

Mon respectable collègue Gohier, frappé de l'attentat du 18 Brumaire, a cru que la meilleure réfutation qui lui pût être opposée, serait de prouver que cette journée était d'abord au moins inutile; que la France était sauvée par les victoires extérieures; que le Directoire régénéré pouvait suffire à tout. Mon respectable ami ne croira pas qu'après ma coopération si constante à la journée du 18 Fructidor; que, maintenu au gouvernement par toutes celles qui avaient succédé, je veuille accuser l'état de choses où l'on était amené, et dont je pouvais être accusé comme un premier auteur. Il me semble d'abord que la raison de ma participation à tous les événements antérieurs ne serait nullement une raison pour vouloir prouver que, tout, même les précédents, étant légitimé, nous fussions en ce moment dans le meilleur des mondes possible. C'est précisément parce que le Directoire

avait subi tant de malheureuses mutilations dans son personnel, que je le croyais affaibli et non rajeuni, *dégénéré* et non *régénéré*, comme le disait Gohier. Nous n'étions plus réellement Directoire que nominalement et numériquement. Cela ne ressemblait pas plus à la première création que ce petit couteau qu'un enfant croyait toujours le même, après qu'il y avait fait remettre plusieurs lames et plusieurs manches. Nous avions laissé ouvrir toutes les brèches dans son sein, et les brèches restaient ouvertes. C'est ainsi qu'il arrive aux familles divisées et qui ont le malheur de laisser voir leurs dissensions au public, il est rare que quelque ennemi n'en profite pas, et le plus prudent des ménages où quelque division existe, est encore celui qui la dérobe au public, et où la femme de Sganarelle dit à l'étranger : « Qu'est-ce que cela vous fait? Je veux, moi, que mon mari me batte! »

J'avais reçu en 1820 mon ancien collègue Gohier qui m'avait été amené, ou plutôt ramené, par un ancien ami commun, mari de ma cousine, et qui partageait les principes politiques auxquels ne renoncent que les hommes qui n'ont jamais eu de principes. Gohier m'avait alors fait part du projet de publier ses Mémoires; il m'en avait même lu quelques passages, notamment ceux relatifs au 18 Brumaire. J'avais été surpris de le voir s'en tenir à l'unique opinion que le Directoire de l'an VII était le « Directoire régénéré », et je le lui dis. Tout en approuvant et partageant le sentiment de liberté qui dictait son ouvrage, j'aurais désiré qu'il rendît plus de justice à ce qui avait précédé. Je croyais que dans l'entretien fort prolongé que nous avions eu, nous étions demeurés d'accord sur ce point : quel fut mon étonnement, en recevant l'ouvrage lorsqu'il parut, de trouver, au lieu d'une rectification dont je croyais que nous étions convenus, de trouver, dis-je, un développement plus explicite et une insistance redoublée dans cette partie toute personnelle, où il me semblait que l'auteur devait avoir la modestie, sinon de dispa-

raître, au moins de s'effacer un peu. Gohier relativement à moi ne me parut pas plus juste ni plus précis qu'à l'égard de l'ensemble des choses; parlant de ma retraite le jour du 18 Brumaire, il appelait ma démission une « défection ». Ce mot me blessa au dernier point. Comparant ma vie d'exil et de persécutions subies pendant quinze ans, mon refus constant de toute place, de tout rapprochement du tyran de la France, avec tant d'autres conduites moins fermes que la mienne, j'avoue que cette comparaison et ce retour sur moi-même pouvaient me donner quelque orgueil, et que l'irritation de l'injustice que je croyais m'être faite par Gohier put ajouter à mon émotion. C'est dans cette situation que je mis. sans doute, trop de vivacité à écrire à Gohier, en lui renvoyant l'exemplaire de ses Mémoires qu'il m'avait adressé : je désire que ce brave homme, cet excellent citoyen n'ait point gardé de souvenir pénible à ce sujet. Ce serait un trop grand plaisir pour les ennemis de la liberté, de pouvoir dire que deux membres survivants de la première autorité de la République aient été en dissidence sur les choses qui devaient leur être le plus connues et leur étaient toutes personnelles: qu'ils sachent qu'un moment d'explication, et tout au plus de discussion, a suffi pour nous entendre. Témoin le récit même qu'on a lu, fait à ma manière, de l'affaire du 18 Brumaire. Les hommes unis par les liens de l'estime ne peuvent être divisés sur les points capitaux qui ont touché la destinée de leur pays : j'aime à consigner ici l'expression de mes sentiments sincères pour mon vieux camarade. Je suis persuadé que celui de nous deux qui quittera le premier la vie, laissera dans le survivant un défenseur fidèle contre nos ennemis communs, qui ne sont autres que ceux de la liberté.

Dans les deux circonstances importantes où le nom de Lafayette est venu se présenter sous ma plume, on a pu connaître quelle était mon opinion sur ce personnage éminent, déjà recommandable par ses anciens services patriotiques, et

devenu toujours plus recommandable par sa ténacité civique et son désintéressement de toute ambition personnelle. Je n'ai point hésité à avouer que dans certains moments de la Révolution j'avais pu partager l'opinion passionnée de quelques républicains prononcés contre Lafayette. Nous avons dû lui rendre toute notre estime quand nous avons vu la noble persistance de ses principes : elle a prouvé que ses erreurs mêmes s'il en avait eu — et qui n'en a pas eu dans le cours d'une révolution? — que ses erreurs, dis-je, ne tenaient qu'à sa fidélité même aux principes, qu'aucune circonstance ne lui avait paru permettre de violer. J'étais malade quand Lafayette se présenta chez moi et j'eus le regret de ne pouvoir profiter de son entretien. Je lui en offre ici mes vifs regrets, et si j'ai dû, dans plusieurs passages de mes Mémoires, justement châtier les vils renégats de la République, c'est le premier et le dernier besoin pour mon cœur de consigner avec plénitude tous les sentiments d'estime et de haute affection que je ne cesserai de porter aux véritables amis de la liberté.

1827. Parmi les personnes dignes d'estime qui m'ont fait l'honneur de me visiter dans ma chaumière, j'aime à croire que M. le duc de Choiseul n'était point de ceux qui vinrent amenés seulement par un mouvement de curiosité, encore moins de malignité, envers un débris de la Révolution. M. de Choiseul s'est présenté à moi avec l'expression de la franche cordialité; il n'a point hésité à prononcer les mots d'estime et même de reconnaissance. Je pouvais mériter quelque chose de ce double sentiment. J'étais certainement l'un des membres du Directoire qui avait le plus soutenu l'opinion que les naufragés de Calais non seulement n'étaient point dans le cas de l'application de la loi des émigrés, mais que, loin d'être susceptibles d'aucun jugement afflictif, ils devaient purement et simplement être mis en liberté. Je dirais combien de lances j'avais eu à rompre avec Merlin de Douai, si déjà ce Tristan, à qui il ne manquait qu'un Louis XI, n'avait à

son compte tant d'actes de ce genre, qui dispensent de rien ajouter. M. de Choiseul a d'ailleurs, dans une circonstance très grave, prouvé quelle était l'espèce de vengeance dont un grand cœur tel que le sien était susceptible. Le fils de son persécuteur Merlin (le général de brigade Eugène Merlin) se trouvant compromis dans une affaire portée devant la Chambre des Pairs, M. de Choiseul a tenu la généreuse conduite qu'il avait eue précédemment dans l'affaire du maréchal Ney.

Dans le temps où M. de Choiseul était en prison, entre la vie et la mort, j'avais eu la visite fréquente de sa respectable tante, et, ne pouvant, dans mon cinquième de puissance exécutive, me trouver assez fort pour lui faire rendre la justice qu'elle sollicitait pour son neveu, j'avais au moins tenté ce qui dépendait de moi, lui conseillant le parti qui est si convenable en révolution, de « gagner du temps ». Le conseil lui avait réussi : elle m'en avait exprimé sa reconnaissance par écrit, à plusieurs reprises, et son neveu croyait me devoir continuer ce sentiment, dans la relation d'estime qui devait s'ensuivre. M. de Choiseul a bien voulu me témoigner quelque confiance, et j'aime à constater ici que c'est un des hommes qui m'a paru avoir, non sans un peu de finesse que comportent l'esprit et les habitudes d'ancienne Cour, toute la franchise au moins d'un bon cœur et la pureté du vrai patriotisme.

1827. M. de Rivière visite Barras à Chaillot.

Je ne crois pas devoir mettre tout à fait sur la même ligne de sincérité un autre duc de nouvelle création, M. le duc de Rivière, qui me fit demander aux mêmes époques de venir me voir (1827). Sa visite aurait pu ressembler à quelque intérêt particulier, car il me parla de suite au nom de S. M. Charles X, comme suivant la tradition de feu Louis XVIII, son frère, et voulant me témoigner toute la déférence qu'on accordait à mon expérience révolutionnaire. L'époque où M. de Rivière vint me visiter une première fois

le soir, était celle où, sans être lassés du ministère dont ils avaient lassé la nation déjà depuis trop longtemps, les Villèle et les Corbière, stigmatisés par la réprobation nationale, reconnaissaient eux-mêmes ne pouvoir plus persister à demeurer en place.

M. de Rivière commença par se servir d'une formule fort grave, mais cependant fort commune : « Nous étions dans des moments bien difficiles; nous touchions à une crise, nous étions sur un volcan ».

Je répondis à M. de Rivière qu'« il ne tenait qu'au gouvernement d'être sur la terre ferme de France, au lieu de se placer sur la lave bouillante du royaume de Naples; qu'un gouvernement faisait réellement son Vésuve à volonté et à plaisir en ne voulant pas s'en tenir franchement à ce qui était et en inquiétant tous les intérêts légitimes; que si le gouvernement actuel ne croyait pas agir ainsi, il n'agissait pas moins dans ce sens très réellement, et arrivait à ce résultat par l'ensemble des mesures qu'il prenait. Je sais, dis-je à M. de Rivière, tout l'embarras que peuvent donner au Roi vingt mille émigrés vendéens, chouans et deux cent mille coquins affamés qui ne sont pas même des émigrés et des chouans, mais tout simplement des vautours accoutumés à vivre du budget sous les différents uniformes de prêtres, de courtisans, de militaires. Ce n'est pas une raison pour leur livrer le royaume de France et leur laisser dévorer la substance et aspirer le sang et les sueurs du peuple; ce sont tous ces misérables qui, pour justifier leur conduite oisive et coupable, après avoir entraîné le roi Louis XVI, voudraient encore entraîner sa dynastie dans l'abîme.

— Ne me parlez pas de ces misérables, me répondit M. de Rivière : qui les connaît mieux que moi? Je les ai vus depuis si longtemps et de si près; ils demandent toujours, ils professent et pratiquent le principe qu'il faut toujours se plaindre; mais, monsieur le général, vous venez de prononcer

un mot bien dur en me parlant d'abîme. Nous sommes déjà revenus de si loin, nous avons eu plus de cinquante pieds de terre jetés sur notre tête, et nous avons pu, du fond de notre fosse, entendre : *De profundis clamavi ad te, Domine : Domine, exaudi vocem meam.* Je ne me soucie point, pour ma part, de recommencer un rôle d'une pareille profondeur.

— Je le désire autant que vous, monsieur le duc, et qu'après avoir subi une triste et première période de l'histoire d'Angleterre, après avoir piaffé et pataugé dans la seconde, nous ne sautions à la troisième. Charles Ier! Cromwell! Charles II, Jacques II! quelle affreuse série! Voilà de l'histoire palpitante et bien sévère. Je lis peu de poésie, mais quand elle représente des idées analogues aux circonstances qui nous pressent, je ne puis m'empêcher d'y donner attention : tenez, monsieur le duc, lisez ce terrible passage que je revoyais tout à l'heure, d'un de nos premiers poètes, M. Lebrun, surnommé le Pindare moderne. Lisez cette strophe de son ode sur les événements du 10 Août »; et M. le duc de Rivière, prenant sur ma cheminée le livre, lut lui-même à haute voix la strophe suivante où je lui mis le doigt :

Quelle est cette ombre épouvantée.
Louis, qui frappe ton regard?
Malheureux, reconnais Stuard
A sa couronne ensanglantée!...
Hélas! trop égaux en revers,
Victimes de conseils pervers,
La faiblesse fut votre crime;
« Vois-tu l'appareil menaçant!...
Viens, viens », dit-il, et dans l'abîme
Stuard le plonge en l'embrassant.

M. le duc de Rivière lut très bien à haute voix l'inexorable strophe, et avec beaucoup plus d'expression que je ne l'aurais osé moi-même; seulement, à la fin de la dernière partie, sa voix, qui ne s'affaiblissait point, parut singulièrement

s'attrister et se mouiller de larmes : elles devinrent des sanglots; il semblait vouloir détourner la tête comme pour me les dérober, puis il la retourna vers moi en me disant : « Je suis honteux de mon émotion, cependant je n'ai point à en rougir devant un homme aussi honnête que vous ». Il avait son mouchoir à la main, s'en essuyait et s'en couvrait les yeux, et, me serrant les mains alternativement : « Vous voyez, continua-t-il, combien je suis en franchise avec vous. Je vous demande de me prouver réciprocité, je la mérite réellement par la profonde estime que je porte depuis longtemps à votre caractère; je ne demande qu'à y ajouter l'attachement et la reconnaissance, si vous me voulez bien dire la vérité; dites-la-moi tout entière, je vous en supplie. sur les hommes, sur les choses; nous sommes intéressés tous à la savoir; le Roi désire la connaître, et croyez que c'est lui-même qui va entendre vos paroles.

— Puisque vous l'exigez, monsieur le duc, je vous répondrai dans toute la plénitude de ma conscience aujourd'hui en 1827, comme je répondis en 1815, quelques jours avant le retour de l'île d'Elbe, à un autre personnage qui a eu la confiance, malheureusement trop illimitée, de Louis XVIII; il en a usé largement pour faire une immense et monstrueuse fortune, mais il a porté bien peu de candeur dans tout le reste. Je n'ai pas besoin, après cette désignation, de vous nommer Blacas. Depuis la première Restauration vous comptez déjà près de douze années écoulées, mais ces années sont-elles des racines? Prononcez-le vous-même; pour vous assurer de la stabilité de votre position vous avez un moyen bien simple : c'est d'examiner si les lois qu'on a faites hier ne pourraient pas être renversées aujourd'hui, ou si, dans le cas d'une tentative de renversement, elles seraient susceptibles de résistance. Je crains que l'épreuve ne soit pas favorable à l'ordre ou plutôt au désordre de choses actuel.

— Parlez, parlez, me dit avec vivacité M. de Rivière, dites-

moi sans crainte tout ce que vous avez dans l'âme, de la première comme de la seconde Restauration. Qu'est-ce qu'on doit faire? Qu'est-ce qu'on aurait dû faire?

— Monsieur le duc, remonter à la première Restauration serait remonter bien haut, moins haut cependant que le déluge, et cela ne serait peut-être pas beaucoup plus utile; mais puisque vous l'exigez, je vous dirai que dès la première arrivée de Louis XVIII à Calais j'aurais mieux aimé le voir rentrer en France par l'appel et le vœu du peuple français, que par la permission du roi d'Angleterre; qu'après le débarquement j'aurais pris les choses comme elles étaient, et n'aurais point craint de suivre la véritable chronologie, qu'on ne peut violer pour faire l'anachronisme le plus ridicule, en datant mon règne de vingt et un ans. Car voyez la partie, faible du moins, de ces vingt et un ans : Louis XVIII a donc régné pendant la Terreur, auparavant même; ainsi tous les actes de cette époque doivent être intitulés de son nom, légalisés par les titres qu'il a comme revêtus de l'autorité royale; ainsi voilà le jugement de Louis XVI, celui de Marie-Antoinette, qui vont se trouver expédiés avec la formule : « Louis XVIII par la grâce de Dieu,... mandons et ordonnons », enfin toute la formule exécutoire. Regardez où mène une pareille inconséquence; cela ne serait-il pas par trop plaisant, si cela n'était horriblement sérieux?

— Il me semble, répliqua M. de Rivière, qu'on ne pouvait guère se permettre d'avoir deux poids et deux mesures. Du moment que Louis XVIII rentrait roi de France et de Navarre, il ne pouvait pas être le successeur de M. de Bonaparte : il fallait qu'il succédât à son neveu Louis XVII, pendant la vie duquel il avait été régent. Cela peut présenter des conséquences singulières, je l'avoue, mais ce sont des conséquences forcées; il faut après une aussi longue révolution, si l'on veut rétablir la royauté, qu'elle prenne toute son autorité dans les choses les plus élevées et même les plus

incroyables. Par exemple, lorsqu'il s'agissait du sacre du Roi, dernièrement, on aurait bien pu rigoureusement le faire à Paris; mais c'était là que Bonaparte s'était fait sacrer et il nous importait essentiellement que ce ne fût pas là : d'ailleurs à Paris aurions-nous eu la Sainte Ampoule?

— Oh! quant à la Sainte Ampoule, répondis-je, je ne suis pas sûr que vous l'ayez eue davantage à Reims, car les procès-verbaux de sa destruction et de son anéantissement ont été dressés en 1793, ils existent et constatent qu'il n'y avait plus de Sainte Ampoule. »

M. le duc de Rivière ne put d'abord s'empêcher de rire quand je lui parlai aussi affirmativement; puis, se reprenant avec beaucoup de gravité, il me cita aussi des procès-verbaux : c'étaient les nouveaux qui avaient été dressés, ils établissaient à leur tour que la Sainte Ampoule avait été conservée par un royaliste dévoué et qu'elle existait encore dans son intégrité.

« Je ne veux point vous contrarier, monsieur le duc, sur cet article : il est pour vous non moins religieux que politique; mais je crains qu'on ne vous ait aussi bien trompé sur cet article que sur celui de l'exhumation de la dépouille mortelle de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

— Qu'est-ce à dire sur cet article, je vous en supplie? s'écrie avec une douce véhémence M. de Rivière; ce qui intéresse les augustes martyrs est sacré : vous devez m'expliquer le mot que vous avez commencé.

— Cela, lui dis-je, passe tout le reste.

— Ah! monsieur de Barras, raison de plus pour que vous ne me cachiez rien sur cette exhumation.

— Eh bien, puisque vous le voulez absolument, monsieur le duc, je vous dirai que le prétendu conservateur des restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette n'est qu'un imposteur réuni à tant d'autres, qui ont exploité la crédulité des Bourbons avant et depuis leur retour. D'abord il est impossible

que les restes du roi et de la reine aient été conservés; il y a une affreuse et impitoyable raison de cette impossibilité, c'est qu'ils ont été dévorés par la chaux vive que les municipaux de Paris avaient fait préparer dans la fosse où les corps des victimes ont été jetés, ainsi que le constatent tous les témoins contemporains et les procès-verbaux officiels de l'époque. Il y a plus, c'est que non seulement les malheureuses victimes ont été dévorées, comme je le rappelle, par la chaux vive déposée dans la fosse creusée profondément, mais c'est que les milliers d'autres victimes qui ont péri depuis cette époque pendant le régime de la Terreur ont été précipitées par-dessus les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Quant aux derniers de tous les condamnés qui ont couvert et fermé l'abîme, ce ne sont pas d'autres personnes que celles de Robespierre lui-même et des membres de la commune de Paris. Le fait de Robespierre est bien au vu et au su de tout Paris. Le dictateur ayant été réservé par suite de la préférence accordée aux chefs, même à l'échafaud, Robespierre a été bien évidemment le dernier exécuté. Il l'a été par mon ordre, c'est moi qui ai commandé de le conduire à la place de la Révolution, et, quand son affaire aurait été faite, de le jeter au cimetière de la Madeleine dans la fosse même de Louis XVI et de Marie-Antoinette. J'ai voulu ainsi donner à Robespierre un certain rapprochement de royauté parce qu'il était accusé d'en avoir eu le goût aux derniers moments de sa puissance. Tout le monde sait aussi que Robespierre était le seul individu de ce temps supplicié, jeté au cimetière de la Madeleine, qui portât des boucles à ses culottes et à ses souliers, et comme il a été, je crois, question de quelques breloques de ce genre parmi les choses qui ont été recueillies lors de l'exhumation des corps de Louis XVI et de Marie-Antoinette, comme il est avéré que depuis la mort de Robespierre il n'a été enterré que des membres de la Commune, il paraît extrêmement probable

que c'est Robespierre lui-même, avec ses breloques, qui aura été pris pour les augustes victimes : ainsi ce n'est pas un autre que Robespierre que vous avez inhumé à Saint-Denis, avec quelques os épars, de Saint-Just, Couthon ou Henriot, ses compagnons de supplice. Voilà, monsieur le duc, quelle impiété l'on a commise; je croirais, seulement en répétant ce fait, en commettre une véritable à mon tour si je parlais à un autre qu'à vous-même; mais c'est le fait dans toute sa rigueur. Voilà à quoi on expose la royauté quand on veut faire croire à ceux qui ont subi des vicissitudes aussi éclatantes que celles des Bourbons, que ces vicissitudes n'ont point existé, que les détrônés n'ont jamais cessé un moment de trôner. Au moins la flatterie qui appela Louis XVIII *Louis le Désiré* disait-elle par cela même ce qu'il en était de son absence. Non, monsieur le duc, puisque vous avez demandé toute ma franchise, on n'intervertit point la chronologie, on n'anéantit point l'histoire : vous pouvez bien faire et maintenir que le Directoire et Bonaparte cessent d'exister à jamais, mais vous ne pouvez pas empêcher qu'ils aient existé à leur date. »

M. de Rivière m'écoutait avec une attention profonde et vraiment béante; il me dit qu' « il était de mon avis sur presque tout ce que je venais de lui rappeler; qu'il faudrait très peu de chose pour nous rapprocher et nous entendre par la suite plus complètement. « Mais que vous ai-je entendu dire tout à l'heure sur Bonaparte? Est-ce qu'il en est encore question, et du roi de Rome? Est-ce que le duc de Bordeaux n'a pas effacé tous ces souvenirs?

— Vous ne m'avez point compris : je n'ai parlé de Bonaparte qu'au passé; quoiqu'il puisse y avoir des monomanes qui croient ou disent vivant le fameux personnage, je le regarde comme passé, trépassé et plus que jamais disparu des regrets sinon de la mémoire des Français. Quant au roi de Rome, je n'ai pas prononcé son nom, et quoiqu'il

puisse entrer un jour dans les combinaisons perturbatrices de Metternich, je crois le petit Autrichien fort peu redoutable; si on veut le combattre dès ce moment avec les véritables armes qui puissent être opposées à lui et à tous les impériaux bonapartistes ou autrichiens, ce sont celles de la liberté. C'est sur le terrain de la liberté qu'il faut amener tous ces ennemis-là : ils ne tarderont pas à y être exterminés, et la France aura la tranquillité quand elle aura la certitude de la fixité de ses institutions, enfin l'organisation de la bonne et sage liberté, telle que la Révolution l'a voulue un peu vivement sans doute, si on considère les moyens de force auxquels elle a été réduite, mais telle qu'il appartient aux Bourbons de l'assurer à jamais aujourd'hui pour le bonheur de tous. Mais je dois vous le déclarer en toute sincérité : on ne croira jamais à la bonne foi des institutions royales, tant que la nation ne verra pas des ministres qui soient arrivés par l'estime due à leur mérite et à leur talent.

— Je vous assure, répliqua M. de Rivière, que le Roi ne tient pas autant à ceux-ci; il y a des choix qui avaient été et qui seraient bien plus agréables à son cœur; il y a longtemps qu'il pense à placer quelques personnes sûres qu'il pût former lui-même et qui lui fussent réellement dévouées, car le dévoûment est tout. Le dévoûment donne du talent, du génie, il fait faire de grandes choses; moi, par exemple, je ne veux à aucun prix me donner pour plus que je ne suis, je ne suis pas un aigle : mais mon dévoûment m'a rendu capable de beaucoup de choses et, je puis dire, de tout ce qui était possible et même impossible. Nous connaissons des personnes qui nous valent et à qui le dévoûment a donné le même ressort et la même capacité. Tenez, nous avons sous la main un jeune homme dans ce genre, plein de religion et de bons sentiments; il a fait ses preuves en fait de dévoûment; il a été recommandé à Monsieur par sa tante, Mme de Polastron, expirante, et Monsieur, aujourd'hui

notre Roi, a promis d'en faire quelque chose un jour.... Ce jour est arrivé. C'est Jules de Polignac dont je veux parler : il serait déjà ministre depuis longtemps, si... Villèle y avait consenti. Mais Villèle ne veut pas abandonner la première place, qu'il occupe avec ténacité : il a eu tant de peine à se débarrasser de Chateaubriand, il ne veut pas se créer de nouveaux embarras.

— Ah! M. le duc m'encourage à mon tour : oui sans doute, je crois que M. de Villèle n'est point pressé de céder sa place, mais je serais de moitié avec lui pour la lui faire garder s'il devait être remplacé par un Polignac : avez-vous donc oublié le livre rouge, tout rouge et sanglant des exactions de cette déplorable famille? Ce ne sont point là des mots en l'air, c'est de l'histoire toute pure et toute flagrante encore. Ils sont partis le lendemain du 14 Juillet, reconnus comme les plus mauvais sujets de la France; au bout de trente ans, ce sont des saints qui reviennent. Combien avaient-ils coûté de trésors à la France! Ils viennent lui en soutirer de nouveaux : ils ont saisi toutes les places honorifiques et lucratives; on leur a rendu des biens qu'ils n'avaient jamais eus; ils ont de l'argent d'Angleterre comme de France; ils en jouissent comme de la mésestime publique. Tout cela leur va admirablement; qu'ils en jouissent encore et fassent encore des dettes, mais, pour Dieu, qu'ils ne se mêlent plus de politique; ce n'est que dans l'Œil-de-Bœuf qu'ils doivent faire les ministres; surtout qu'ils ne portent point la témérité et l'imprudence jusqu'à vouloir s'emparer eux-mêmes du gouvernail d'un grand pays! Les derniers ministres de la monarchie qui ont fait du mal à la France, avaient au moins quelque capacité. Je mets à leur tête M. de Calonne, qu'on dit avoir été trop affectionné de Charles X. On assure même que le roi croit encore comme une idée fixe que la monarchie a péri parce que Calonne a été renvoyé du ministère; moi, je soutiens qu'elle a péri parce

qu'il avait été ministre, et non parce qu'il a cessé de l'être; il l'a été beaucoup trop longtemps pour le repos de la France, car la situation où il l'avait mise peut bien être regardée comme l'un des premiers éléments de la Révolution; ainsi recommencer de pareils choix serait remettre en problème toutes les questions décidées : vous recommenceriez enfin cette Révolution dont le nom seul vous fait trembler. Vous avez exigé de la franchise, monsieur le duc, je ne crois pas en avoir manqué. Dans ma chaumière de Chaillot je me crois presque les droits du paysan du Danube : je dis la vérité avec le désir de voir qu'elle puisse être utile à quelque chose aux gouvernants et aux gouvernés, parmi lesquels je suis rangé pour le reste de ma vie. »

M. de Rivière, revenant sur le ministère, me parla avec une espèce de dégoût des membres qui le composaient : Peyronnet, homme taré, amené là par Mme du Cayla; Corbière, par une fausseté déguisée sous le masque de la brutalité et de la grossièreté, quoique ces qualités fussent très réelles en lui.

M. de Rivière, au surplus, faisant avec joie son deuil de tous ces ministres, comme s'ils n'étaient déjà plus : « Eh bien, alors, me dit-il, comme si nous étions d'accord sur tout le reste et qu'il m'admît sérieusement à la délibération, par qui les remplacerons-nous? Alors qu'est-ce qui les remplacerait? » M. de Rivière ayant insisté à plusieurs reprises sur ces questions que le moment semblait rendre nécessaires à résoudre, je lui répondis qu' « il fallait que le gouvernement fût sincère avec la Charte et pour la Charte, qu'il fût enfin dans sa politique ce qu'est tout simplement un honnête homme dans sa vie ordinaire ». M. de Rivière insistant encore pour que je lui donnasse, par écrit, quelques notes qu'il pût présenter à S. M. Charles X, comme le résumé de sa conversation avec moi, je m'engageai à lui donner prochainement une note pour valoir ce que de droit, et la

remettre à qui il appartiendrait. M. de Rivière me demanda la permission de revenir bientôt lui-même pour chercher cette note : il me fit le compliment de me dire qu'il m'avait vu et écouté avec avidité, et même avec une curiosité qu'il désirait satisfaire encore. Il revint donc deux jours après, ramené, me disait-il, non pas seulement par une certaine curiosité de connaître un homme qui avait paru au premier rang sur le théâtre de la Révolution, mais avec le besoin, me répéta-t-il du ton de la plus aimable déférence, de consulter ma vieille expérience politique et de tenir de moi quelques bons conseils, demandés par le roi Charles X lui-même sur les choses et les personnes du moment. M. le duc de Rivière m'interrogea spécialement sur ce que je croyais que le Roi avait de mieux à faire dans cette circonstance (fin de 1827). Je répondis à M. de Rivière à peu près, comme dans notre premier entretien, que j'étais tout d'une pièce, que j'étais ce que j'avais été toute ma vie, « plus que jamais convaincu qu'il n'y avait de sûreté pour le trône comme pour les citoyens que dans l'établissement de la liberté et l'observation sincère du pacte donné, il est vrai, par le feu Roi, mais devenu synallagmatique par le consentement et les réclamations de la nation ». M. le duc de Rivière, voulant que je donnasse plus de précision à mes idées, me demanda de les consigner par écrit : j'y consentis, et le lendemain je lui remis la note ci-après pour la communiquer à qui de droit, comme je l'avais dit lors de sa première visite.

NOTE PRÉLIMINAIRE SUR LA RECOMPOSITION POSSIBLE ENCORE DU MINISTÈRE [1]

Pour obtenir une réponse franche et utile aux demandes qu'on eut la confiance de faire sur le personnel d'hommes capables d'entrer dans la recomposition d'un ministère, il faut d'abord de toute

1. J'ai retrouvé le brouillon de cette note, entièrement écrit de la main de Barras, parmi les papiers de M. de Saint-Albin, qui l'a reproduit sans y changer un seul mot. (G. D).

nécessité permettre franchement une première question directe et sans détour.

D'après quelle idée et suivant quel principe voulez-vous former ce nouveau ministère? Voulez-vous marcher du même pied que les gouvernements vos contemporains qui ont la prudence et l'habileté de se mettre à la tête des besoins de la société moderne pour la diriger? Voyez George IV nommant un ministère tout à fait whig, c'est-à-dire ayant jugé qu'il ne peut se passer des hommes qui sont en possession de l'estime et de l'opinion de leurs concitoyens, et peuvent dominer le mouvement dont on ne les croit pas les ennemis. Voyez le roi de Prusse rappelant près de lui le philosophe Humboldt qui a refusé le ministère, mais que Frédéric retient toujours à sa table, pour qu'il le mette au courant de son époque et lui fasse connaître la vérité, qu'il lui est si important de ne plus ignorer; voyez le même Frédéric rappelant à son conseil le célèbre baron de Stein, si célèbre par son attachement au système constitutionnel, dont la simple promesse lui a suffi en 1813 et 1814 pour soulever l'Allemagne entière. Voyez le prince de Metternich lui-même, ce dernier et misérable débris de la Sainte-Alliance, voulant se défendre d'inconstitutionnalité.

Si l'on veut marcher dans le sens de l'époque et diriger le mouvement social pour n'en être pas entraîné, il est possible de trouver des hommes qui, déjà doués de talents et d'expérience, sentiront leurs facultés grandir, leur génie s'élever par le sentiment de la noble mission qui leur serait confiée. Si au contraire..., voyez la considération du ministère tellement épuisée que déjà les attaques qui lui sont portées encore et qui, comme une habitude usée, paraissent menacer incessamment le trône, semblent le dédaigner et n'existent plus que machinalement (*sic*), car :

1° La septennalité est entamée;

2° L'acte d'accusation des ministres, demandé à la tribune, est dans toutes les pensées;

3° Le refus du budget a été prononcé, répété à la tribune, passé de bouche en bouche; il n'y a plus rien d'insolite à le refuser actuellement; les imaginations faites à cette idée seraient étonnées de la voir sans exécution même l'an prochain;

4° Les élections, d'après la dernière épreuve, appartiennent désormais au parti de l'opposition.

Ainsi tout ce qui s'est passé jusqu'ici en menaces, sera, par la force des choses, transformé en motions l'année prochaine : sera-t-il temps alors de séparer le trône des ministres? Quels sont aujourd'hui les nouveaux ministres capables de rendre le Roi à la nation, et la nation au Roi?

Casimir Perier, Finances; Lainé, Intérieur; Royer-Collard, In-

struction publique: Bignon ou Alexis Noailles, Extérieur: Maison. Guerre: Coffinières. avocat. Justice et Sceaux: Marine..........: Police..........[1] Les attributions saisies et usurpées de la police doivent être rendues à la Justice et à l'administration.

Tel est l'un des derniers actes de ma vie politique, si l'on peut appeler du nom d'acte une note résultat d'une conversation tout inattendue. Ce que la réponse eut d'improvisation établit, ce me semble, d'autant plus sa sincérité. Ce que je viens de raconter se passait au mois d'octobre (1827) : puis-je croire que les événements qui sont survenus à la fin de cette année étaient de ceux qui avaient été indiqués par ma prévision? puis-je croire que le changement des ministres, forcé sans doute par le mouvement des Chambres contre ce pouvoir déplorable, ait pu être aidé par mon opinion première transmise à Charles X? Je suis loin de vouloir élever cette prétention, mais je crois pouvoir réclamer celle d'une participation de conscience à ce qui a été fait, et d'un vœu pur dans les changements désirés pour l'intérêt de notre patrie. De pareilles négociations, les seules qui aient jamais existé entre moi et le pouvoir, ne présentent rien dont un honnête homme, un citoyen fidèle puisse rougir et ait à se défendre : il peut les avouer à la face du ciel et de la terre.

J'approche de la fin de mes Mémoires en même temps que de celle de ma carrière : comptable envers mes concitoyens, je leur devais le récit particulier des événements qui ont eu lieu pendant le temps où leur confiance m'a permis et commandé d'y prendre part. C'était ma vie politique et nécessairement un peu ma vie privée depuis la Révolution jusqu'à ce jour. Je n'ai pas dû me soumettre à des considérations qui n'auraient pu qu'altérer la vérité. C'eût été une lâcheté qui aurait donné le droit d'en tirer avantage à d'infâmes calomniateurs. Ils m'ont appris à juger d'avance ce que je devais

1. Ces deux blancs existent dans l'autographe de Barras. (G. D.)

attendre de ceux dont je ne partageai jamais les serviles et déloyales opinions, dont j'ai signalé les trahisons.

On a cherché et l'on cherche encore tous les moyens de flétrir la Révolution : on accuse la nation de tous les excès qui sont la suite des grandes commotions. J'ai cru avoir assez connu la Révolution et la nation pour avoir droit de justifier l'une et l'autre, c'est-à-dire la cause, le principe et le mouvement. Lorsque, opprimée par de plus grands excès que tous ceux qui ont précédé l'Empire, la nation dut enfin réclamer les droits qui lui avaient été ravis, une partie des privilégiés fit cause commune pour soutenir la liberté : l'autre, obstinée à ne point se départir des abus, qu'elle appelait les « bienfaits du Roi », sortit de France. Une partie s'est organisée sous les drapeaux de Condé, qui ressemblaient encore, nominalement du moins, à des drapeaux français. Ainsi l'on peut reconnaître encore des Français dans certains de ceux qui avaient quitté le pays pour le combattre, comme dans ceux qui étaient restés pour le défendre. Les Français dignes de ce nom ne sont jamais descendus dans les basses intrigues d'une troupe de vagabonds, de mauvais sujets, de prétendus nobles, qui avaient fui la France sans motif honorable, uniquement pour ne pas payer leurs dettes et en faire de nouvelles, se vendant aux ennemis. C'est cette tourbe qui, affamée d'argent, a sans cesse agité l'intérieur, l'a poussé à des mesures extrêmes. C'est cette lie prête à tous les crimes qui a commis les assassinats que la malveillance attribue à la nation. Or, selon moi, pas un citoyen connu n'a participé à des horreurs semblables. Je défie qu'on me cite un marchand, un négociant, un bourgeois qui se soit associé à d'aussi infâmes brigands. Aux malfaiteurs que je signale s'étaient joints les agents de l'étranger, les hommes repris de justice, et les chevaliers d'industrie de tous les pays. Voilà la cause de l'irritation du peuple et des actes sévères des assemblées nationales. Le traité de Pillnitz ajouta à la colère

publique, puisqu'il révéla que la question ou plutôt la décision arrêtée entre les Rois était de dépecer la France. La famille royale peut-elle se défendre de participation à cet horrible fait? Les émigrés qu'on en a tant accusés l'ont-ils été injustement? Je voudrais que ce crime hideux n'appartînt qu'aux hommes qui n'avaient pas de patrie. aux puissances jalouses des grands moyens de prospérité renfermés dans le sein de la France et dont le mouvement de la Révolution annonçait et faisait redouter l'immense développement.

Je n'eusse jamais songé à parler de moi ni à écrire des Mémoires pour justifier la persévérance de mes opinions républicaines, si d'absurdes calomnies n'avaient été répandues pour troubler ma retraite de citoyen. Si les misérables attelés au char de l'usurpateur de toutes les libertés du monde, et qui étaient presque tous mes obligés et sollicitaient l'honneur de s'appeler mes amis lorsque j'étais au pouvoir, s'en étaient tenus à me fuir lorsque je n'y étais plus, je me serais fort bien arrangé d'une séparation éternelle avec ces êtres qui se sont fait apprécier; mais ils se sont déchaînés contre moi, et il a fallu qu'ils empoisonnassent l'existence de celui qui les dispensait de toute gratitude. J'ai vu des hommes vils, quoique fonctionnaires supérieurs dans l'ordre civil comme dans l'ordre militaire. prendre le rôle d'agents ignobles et subalternes pour ajouter encore à l'affreuse persécution ordonnée par leur chef contre son protecteur et celui de sa famille. Lorsqu'on a méconnu tous les droits que j'avais au moins à des égards et au repos que je m'étais imposé, et qu'on a porté la méchanceté jusqu'à me vouloir enlever toute espèce de considération, mon silence a dû faire place à une défense légitime : elle se réduit pour moi à la publicité des faits. Aux temps de mon ardente jeunesse j'ai prouvé plus d'une fois que je savais ramasser le gant et venger aussitôt une insulte. Ici je n'ai pas pu considérer seulement comme une personnalité des faits qui intéressent

autant l'universalité des citoyens et qui ont emporté les destins de la France. Ils avaient été fixés par les armes républicaines et étaient unis à la gloire pure de nos guerriers. C'est la gloire impure et fausse qui a succédé à la première. Elle a été la perdition même de notre pays.

En apercevant cette horrible déviation qui a amené tant de désastres, je n'ai pu me retenir d'en signaler les auteurs les plus certains. J'avais été le créateur de tant de généraux qui si longtemps m'appelèrent leur père et ne me parlaient jamais que comme les fils les plus respectueux; quelle étrange et inconcevable conduite que celle de ces généraux revêtus des hauts grades aux armées républicaines, véritables enfants de la Révolution et sans doute à jamais ignorés sans elle : ils la servirent dans son principe avec un désintéressement et une valeur civique dignes sans doute de toutes les récompenses nationales; mais ces récompenses de la liberté ne leur ont pas suffi, il leur a fallu celles du despotisme, qui s'est diverti à les charger des stigmates de la servitude, qu'il a appelés décorations d'honneur. Les défections engendrées par cette corruption ont favorisé la marche des ennemis jusqu'au sein de la capitale; les ci-devant républicains devenus serviteurs de l'Empire se sont trouvés tout prêts pour offrir leur dévoûment et leur servilité aux souverains étrangers, leurs vainqueurs, et à toute puissance qui voudrait encore leur continuer des pensions et des titres.

Le tableau que l'histoire tracera de la progression ascendante et descendante de ces déserteurs de la cause sacrée de la liberté avertira les nations qui sont ou qui aspirent à devenir indépendantes, de se tenir en garde contre les conséquences du pouvoir militaire. Il faut bien que ceux qui veulent livrer les droits des citoyens feignent d'en ignorer les premiers devoirs. Les gouvernements, même ceux depuis longtemps établis, ont presque toujours été les victimes des chefs militaires auxquels ils ont imprudemment donné leur confiance. Les

sicaires enrichis veulent s'enrichir encore, ils ne demandent qu'à être des prétoriens et à recommencer le Bas-Empire.

Je sais qu'en même temps qu'ils ont profité de tous les malheurs de la France dont ils sont les auteurs, les traîtres à la liberté auraient voulu rendre la République elle-même responsable de tous leurs forfaits.

Le triste spectacle de dissensions qu'a offert le Directoire presque à son origine, et qui, après avoir troublé son existence, a certainement contribué à sa chute, peut sans doute être réclamé par les ennemis de la liberté comme un grand argument contre les pouvoirs multiples et complexes. « Vous voyez, disent-ils, s'il est possible à quelques hommes qui exercent un pouvoir partagé de ne pas se le disputer entre eux jusqu'à ce qu'ils se soient dévorés. Les débats et les combats du Directoire n'avaient-ils pas, disent-ils encore, été précédés de ceux de la Convention et du Comité de Salut public? » Mais les amateurs du pouvoir d'un seul prétendent-ils trouver un argument en faveur de leur système dans ce qui a suivi le renversement de la République?

Eh bien, leur Bonaparte a, ce me semble, exercé dans une assez grande latitude ce pouvoir d'un seul, sans aucune contestation, et pendant d'assez longues années. Comment l'a-t-il exercé, et comment a-t-il fini? Sans doute aucune démocratie ni ochlocratie n'ont jamais présenté un scandale pareil à celui du gouvernement impérial. Comment les excès ont-ils pu être portés aussi loin? C'est que ce pouvoir fut sans limites et sans frein : c'est que le pouvoir d'un seul sera toujours le plus dangereux de tous pour tous et pour lui-même, lorsque, comme le dit Montesquieu, « le pouvoir n'arrêtera pas le pouvoir ». Or cette loi de conservation ne peut jamais se trouver accomplie que dans la division des pouvoirs, dans leur balancement, leur pondération qui en assure l'équilibre, enfin dans l'organisation d'un gouvernement constitutionnel. Les premières bases de ce gouvernement

constitutionnel, ce sont les institutions, et la première de ces institutions, c'est la liberté de la presse : elle était étouffée, anéantie, sous Bonaparte, cette institution si précieuse, et voilà pourquoi tout était opprimé en France! Aucun agent de la tyrannie ne craignait d'être jugé au tribunal de l'opinion, qui commence la jurisprudence des autres tribunaux d'un État; mais, bannie de la France, la liberté de la presse s'était réfugiée dans d'autres pays et elle était inviolable en Angleterre. C'est à l'utile et puissante réaction de la liberté de la presse sur notre pays, où elle était proscrite, que j'ai peut-être dû le salut de ma liberté et le bienfait de la vie sauve, si tant est que la vie soit un bienfait. Plusieurs des intimes conseillers de Bonaparte lui avaient dit qu'au moment où il venait d'expédier Pichegru, M. le duc d'Enghien, Moreau, etc., il fallait ne pas m'oublier; que puisqu'il n'y avait pas moyen de me rallier au gouvernement par aucun genre d'avances, il était plus simple d'en finir et de se défaire de moi. Les journaux anglais, déjà remplis des jugements sévères sur la conduite de Bonaparte à l'égard de Pichegru, du duc d'Enghien, de Moreau, ayant été, je ne sais comment, informés de ma proscription, dirent à l'envi : « Il ne manque plus à Bonaparte que d'égorger Barras; on lui en croit la fantaisie : on s'attend à tout de lui; mais ce dernier trait, qui manque à sa politique, n'ajouterait probablement rien à sa sûreté ».

Bonaparte, qui se faisait traduire avec une exactitude minutieuse les journaux anglais pour y chercher des vérités qu'il ne voulait pas entendre en France, parut comme s'arrêter devant ce paragraphe si grave, et Fouché lui-même est celui qui m'a confessé depuis que je devais peut-être la vie aux journaux anglais.

Veillez donc sur vos institutions, ô mes concitoyens : vous êtes sauvés si vous ne vous les laissez point ravir. On appelle débonnaire la dynastie revenue : bénissez cette dénomination, lors même que le mot débonnaireté pourrait aller jusqu'à

signifier faiblesse. C'est par les dynasties faibles que s'établit la liberté. Mieux vaut pour un peuple un Roi chasseur qu'un Empereur belligérant; mieux vaut voire même un sabre de bois qu'un sabre d'acier, un Roi juge de paix, assis sous les chênes de Vincennes, plutôt qu'un Empereur jamais assis et toujours à cheval ou sous la tente.

J'ai dit toutes les raisons qui m'ont déterminé à écrire ces Mémoires. Si j'ai plus d'une fois paru sévère envers Bonaparte, je crois qu'on le sera toujours davantage à la réflexion. Je pense que cet homme vraiment et malheureusement très extraordinaire est le plus grand coupable qui ait paru sur la terre depuis Adam et même auparavant. Il a gaspillé, dévoré la plus magnifique occasion qui se fût jamais offerte au genre humain : celle de pouvoir procéder en politique sur table rase et reprendre la société dans ses fondements et la réédifier, occasion si admirable qui sera un sujet éternel de regrets des peuples, et qui ne se représentera peut-être pas de vingt mille ans. J'avoue cependant que mes espérances ne sont pas ajournées aussi loin : il y a des jouissances personnelles et prochaines dont nous devons sans doute avoir fait notre deuil, et ce n'est pas pour nous que nous avons semé; mais nous pouvons emporter au tombeau la consolation que les générations futures recueilleront les fruits de nos succès, de nos larmes et de notre sang!

C'est dans ces sentiments que je prends le droit de dédier mes Mémoires au peuple Français, à ce peuple généreux et vraiment magnanime qui par tant d'honorables sacrifices avait reconquis son indépendance. S'il m'a su quelque gré d'avoir apporté tous mes efforts à cette grande œuvre lorsqu'il m'a honoré de sa confiance, j'ose croire que je ne l'ai point démentie, par mes intentions au moins. Quel est le mortel, je le répète, qui puisse répondre de quelque chose de plus que de sa conscience?

POST-SCRIPTUM.

Je croyais avoir terminé mes Mémoires : il faut que je sois forcé de reprendre la plume par le recommencement d'une intrigue bien ancienne qu'on aurait pu croire plusieurs fois finie, mais qui paraît devoir être éternelle.

On a vu il y a vingt-huit ans les manœuvres de Fauche-Borel, qu'à l'époque de l'existence du Directoire j'ai signalées par l'énoncé du fait le plus simple, le récit des circonstances et les pièces à l'appui. On a vu en 1819 ma réponse catégorique au renouvellement des intrigues qui voulaient se rattacher à la première machination de 1799. J'apprends aujourd'hui que Fauche, qui n'a point interrompu ses machinations, mais qui n'en a point recueilli assez d'argent ou qui l'a mangé, poursuit encore des récompenses qu'il prétend n'avoir jamais assez reçues ; qu'en conséquence il prépare une rédaction audacieuse et spéciale des fables sur lesquelles le cynique intrigant a vécu pendant tant d'années. Il avait chargé d'un travail à ce sujet un homme honorable, M. de Tercy, beau-frère du célèbre Charles Nodier. L'homme de bien mis aux prises avec le mensonge a repoussé l'imposteur libelliste et n'a pas voulu souiller sa plume du travail d'un pareil arrangement. Je n'apprends pas seulement que Fauche a trouvé un homme moins scrupuleux que M. de Tercy, et déjà l'on m'apporte, de la part de l'impudent Fauche lui-même, deux volumes où il répète toutes les fourberies qui ont été son existence de tout temps. Lors même que mes forces épuisées par la maladie me permettraient une réponse de quelque étendue, je ne crois pas que la mémoire de mon indignation me fournît une réfutation plus complète que les faits positifs dont j'ai donné la série précise à leur date et à leur époque dans les divers passages précédents des Mémoires que je ter-

mine en ce moment, et dont ma main défaillante trace peut-être les dernières lignes [1]....

1. Le général Barras venait de dicter cette page encore à son secrétaire, M. Blanc, lorsque la maladie qu'il endurait depuis si longtemps fit des progrès alarmants : il en vit venir le terme avec courage: n'ayant plus la force de recevoir ses amis, il eut la douleur de les faire informer de cette affligeante nécessité. Pour que Barras se déterminât à une pareille privation, il fallait qu'il fût bien gravement atteint et tout à fait au dernier moment. Ferme et résigné, d'une âme assez forte pour regarder lui-même avec tranquillité l'heure suprême, il avait jusqu'alors voulu la faire méconnaître aux autres. Leur faire dire qu'il ne pouvait plus les recevoir, c'était pour ses amis le plus sinistre présage. (Note de M. Rousselin de Saint-Albin.)

FIN DU TOME QUATRIÈME ET DERNIER

APPENDICE

Récit autographe de Barras, du 18 Brumaire à la Restauration [1].

Rendu à la vie privée après la journée de Brumaire, j'étais dans mon domaine de Grosbois, bien déterminé de me refuser à toute participation aux coupables innovations que venaient d'opérer les déserteurs de la cause populaire. Le premier Consul inquiet de me voir si près de Paris, me fit proposer par Talleirand d'alter avec lui en Italie, qu'il me prendrait à Grosbois où il passerait en s'y rendant. Je rejettai cette proposition, ensuite l'ambassade de Dresde, celle des États-Unis, celle d'Espagne, et enfin le commandement de l'armée destinée à rétablir l'esclavage à St-Domingue. Le maréchal Lefèvre vint me présenter une médaille qu'avait fait frapper Bonaparte : je la refusai de meme en présence d'une société nombreuse; le meme maréchal me prévint que la Trésorerie avait l'ordre de me payer un traitement d'inactivité de g^al^ de division; ma réponse fut : « Je ne reçois de traitement que d'un g^ment^ que je sers et que j'aime. » Bonnaparte répondit : « Il faut qu'il aille aux eaux des Pîrennées: il en avait le projet de là il ira voyager en Espagne, il y sera accueilli avec distinction, il dépensera tout ce qu'il a; ensuite, nous en disposerons. » Comment cet usurpateur, mon obligé et sous mes ordres, pouvait-il penser que je m'avilirais au point de trahir mes serments à la République et de me placer strictement sous les ordres d'un militaire longtemps sous

1. Ce long fragment est entièrement rédigé de la main de Barras. On y retrouvera l'inexpérience de son style et les fantaisies de son orthographe. J'ai dû, pour le rendre intelligible, rétablir la ponctuation, qui dans l'original manque presque partout, ainsi que les capitales au commencement des noms propres et des phrases. Je crois devoir signaler à l'attention du lecteur la lettre de Murat à Napoléon (p. 453 à 457), dans laquelle le roi de Naples expose ses griefs contre l'Empereur. (G. D.)

les miens, j'eusse vécu plutôt sous une mansarde, que d'aller augmenter les valets rampant bassement dans les antichambres des Tuileries. Si, à cette époque, les hommes marquants de la Révolution, les gaux distingués aux armées s'étaient soustraits à ce foyer de corruption, s'ils ne s'étaient pas parjurés, jamais Bonaparte n'eut rallié à lui l'armée et les vrais patriotes, son règne n'eut pas été de longue durée. la France n'eut pas été la victime d'un homme ennivré par l'adulation et le pouvoir, audacieux dans la prospérité, lâche dans les revers.

Je me disposais d'aller prendre les eaux des Pirennées; elles m'étaient depuis longtemps ordonnées. Aussitôt qu'on connut ce projet, on s'empressa de m'envoyer des passe-ports, des lettres de crédit sur Madrid; on avait résolu de m'éloigner de Paris pendant l'absence de Bonnaparte. Il disait à Talleirand : « Il faut le décider, ou bien, en partant pour l'armée, j'irai le prendre en passant à Grosbois, prevenés-le. » Je fis repondre à Talleirand que je ne m'associerais jamais à l'oppresseur de ma patrie. Lorsqu'on lui comuniqua mon refus, Bonaparte dit : « Il dépense plus que sa fortune ne lui permet: il la détruira; alors il sera à notre disposition. » Le mal Lefèvre reçut la commission sans doute de venir m'offrir la médaille frappée en l'honneur de l'usurpateur; je la refusai en présence de 20 personnes; ce même mal fut encore chargé de m'engager d'aller recevoir à la Trésorerie mon traitement d'inactivité; j'apperçus le piège et je lui observai que je n'appartenais qu'à l'armée de la République, et que je refusais tout traitement d'un gmt qui l'avait renversée. Parmi les ennemis les plus acharnés contre moi étaient Fouché et Réal; ces ypocrites chaque jour m'assuraient cependant de leur dévouement, ce Réal disoit un jour à Fouché en présence des deux Lombards : « Si Barras avait le moindre pouvoir, il nous fairait pendre; évitons toute reconcililation ». Ces deux traîtres avaient été comblés de mes bienfaits, surtout à l'époque où ils n'avaient pas même le nécessaire; des rapports mensongers étaient chaque jour mis sous les yeux de Bonaparte par ce parti défectionnaire.

Bonaparte partit pour Marengo lorsqu'en même temps je fus aux eaux des Pirennées. En arrivant à Blois, l'hôtel où j'étais descendu fut de suite cerné par la gendarmerie : on s'empara de mon portefeuille, mes effets fûrent visités, mes passe-ports retenus; cette scène causa de tels murmures, qu'on me rendit la liberté et mes passe-ports, après avoir vainement cherché des correspondances; dans le cours de mon voyage je n'éppronvai que des marques d'égards et de bienveillance.

Revenu dans mon domicile de Grosbois, les calomnies de mes ennemis se renouvellèrent : Fouché me fit pressentir qu'il serait

prudent de voyager et de m'éloigner de Paris. Berthier reçut l'ordre de m'enjoindre de me retirer à 40 lieues de Paris, cet ordre fut envoyé, après une assés longue discussion au prefet de Versailles, M. Germain, qui le fit exécuter avec une extrême rigueur; mon habitation fut envahie par une quantité d'agens de police et de gendarmerie. Un officier me notifia d'exécuter cet ordre sous trois jours au plus tard.

J'écrivis à Bonnaparte, sans recevoir de réponse, je denonçai au Sénat cet acte arbitraire, même silence. Fouché me fit prévenir que, si je ne me conformais pas à la mesure prise contre moi, le prefet de Versailles avait reçu l'ordre de me faire traduire à Rochefort par la gendarmerie.

Je quittai Grosbois, j'arrivai peu de jours après à Bruxelles; je fus reçu du prefet avec dignité; il m'assura n'avoir point été informé par l'autorité de mon exil dans cette ville. Je fus accueilli avec une bienveillance dont je suis reconnaissant par ses habitans, excepté par les autorités. Je fut instruit qu'à l'expiration des trois jours, le préfet de Versailles avait envoyé la gendarmerie pour constater par procès-verbal d'enquète, mon absence.

Bonaparte devait passer à Bruxelles : le secrétaire général de la Préfecture vint m'observer que mon séjour à Bruxelles pendant cette époque pouvait devenir dangereux pour moi. Je lui répondis : « Avés-vous une seconde lettre d'exil? — Non, me répondit-il, mais c'est un conseil du préfet. Bonaparte arriva : les nobles, les prêtres, les autorités et la police furent les seuls applaudisseurs. Les acteurs des Français avaient été mandés; Mlle Rocour que je connaissais était du nombre, elle était fort liée aussi avec Talleirand, elle dînait chez moi et soupait chez ce ministre, elle parla à Talleirand « combien (il) serait désirable un rapprochement entre moi et Bonaparte ». Talleirand l'assura qu'il s'y employerait avec zèle. Je priai cette célèbre actrice de cesser toute démarche à cet égard.

L'air humide de Bruxelles avait tellement nui à ma santé, que je formai le projet d'aller en Provence; je faisais quelques dispositions : elles furent apperçues par l'espionnage qui m'entourait, on sut que je devais prendre la route de la Franche-Comté pour éviter de violer le rayon de 40 lieues de Paris, lorsque M. Maret écrivit : « Bonaparte est informé du voyage projetté par M. Barras, il me charge de le prévenir que, s'il désire passer par Paris, il n'y voit aucun inconvénient et qu'il peut demander des passeports, que si M. Barras avait quelque autre demande à faire, il ne pouvait y avoir d'intermédiare entre le consul et lui. » Je ne fis aucune réponse, mais je chargeai un ami de voir M. Maret et de lui dire que, si l'on m'envoyait des passeports en règle, j'irais à Paris pour y régler des affaires d'intérêt.

Le domaine de Grosbois m'était tellement onéreux que je ne pouvais le garder. Le général Moreau envoya près de moi un M. Carbonel qui, dans la conversation, sema des inquiétudes sur ma possession tranquille d'un château si près de Paris; d'autres avis m'étant parvenus me décidèrent de vendre ce domaine au général Moreau à un prix bien inférieur à sa valeur.

Je reçus une lettre de M. Fain, secrétaire de Bonaparte, dans laquelle il me proposoit, par ordre de Bonaparte, de me faire compléter une édition de beaucoup d'ouvrages par souscription, dont les livraisons n'étaient pas complètes, sous la condition que je livrerais les doubles exemplaires que j'avais; que tous mes collègues du Dre avaient accepté cette proposition. Je ne répondis pas à cette missive, pas plus qu'à celle de Mr le secrétaire gal Lagarde qui par ordre me demandait des renseignemens sur des diamants et des armes richement décorées, enfermées dans une commode du cabinet où siégeait le Dre, et dont le Président avait la clef. Ces bijoux, aussi riches que nombreux, avaient été destinés en présens pour la Turquie et le bey d'Affrique, saisis en Suisse sur les envoyés français et restitués sous le gent directorial. Je fis dire à Lagarde que lui et Syéiès pouvaient mieux que personne attester qu'il n'en avait point été distrait, pas plus que des six cens et quelques mille fr. en billets de caisse enfermés dans la même commode dont les Drs avaient fait les fonds destinés à satisfaire au concordat passé qui accordait une somme de cent mille francs à chaque membre sortant par le sort. Reubbel et Letourneur avaient reçu chacun cette somme : on prétend que Syeyès, Roger-Ducos, Lagarde et autres s'approprièrent un depot qui appartenait aux membres du Directoire.

Fouché fut informé je ne sais par qui de la lettre écrite par Maret; il envoya de suite Vincent Lombard à Bruxelles sous le prétexte de visite d'amitié pour savoir quelle était ma résolution. J'apperçus de l'embarras chez le négotiateur, je lui dis : « Voyons, tu dois être chargé de quelque mission secrète. » Alors il me dit que Fouché l'avait assuré qu'il m'était toujours attaché et qu'il m'offrait ses bons offices auprès de Bonaparte; que, si je passais par Paris, il m'enverrait des passeports, qu'il ambitionnait l'avantage d'opérer ma réconcilitation avec le chef de l'État; « dites-lui bien que je suis son ami, que je lui en donnerai une nouvelle preuve en stipulant ses intérêts, que ce rapprochement devient nécessaire et qu'il est désiré par Bonaparte. » La démarche de Fouché ne fut pas dictée par mon intérêt, mais parce qu'il avait su que Maret avait été chargé de me communiquer les intentions de Bonaparte. Ce Fouché voulait s'approprier un rapprochement que lui, Réal et bien d'autres apréhendaient. Je répondis à l'envoyé

que, si l'on m'envoyait des passeports en règle, je dirigerais sur Paris ma route pour la Provence; que là je terminerais des affaires importantes, que je causerais avec Fouché sur les moyens de conciliation qu'il desirait.

Lombard retourné à Paris, dit à Fouché : « J'ai trouvé Barras dans les meilleures dispositions. il se mettra en route pour Paris aussitôt qu'il aura les passeports. » Ce ministre, vil adulateur, fut se vanter à Bonaparte de m'avoir amené à cette concession (disant) qu'il me presenterait aussitôt mon arrivée à Paris : « Envoyés-lui, dit Bte. des passeports et dites-lui que je le recevrai avec plaisir et sans étiquette. » Lombard eut ordre d'épier le moment de mon arrivée, tant Fouché redoutait qu'un autre le remplaçat dans cette entrevue avec Bte.

Les passeports me parvinrent, je quittai Bruxelles. Aussitôt descendu de ma voiture, dans un petit logement au Marais, Lombard m'écrit pour me dire que Fouché m'attendait le lendemain matin à déjeuner, que tout était arrangé; je me rendis au déjeuner. En montant l'escalier de l'hôtel du ministre, un Mr habillé en noir, me tira par le pan de ma redingotte: je me retourne; l'inconnu me dit : « Prenés garde au poison ». et disparut. Mr Fouché. Mde (Fouché), son secrétaire, Mr Tureau, Mrs Lombard Tauradeau et Vimeux étaient des convives. Ma réception fut telle que je me dis : « Mais est-ce que je suis une des premières autorités de l'État? On déjeune, je ne bois que de l'eau de la caraffe de M. Fouché: je ne mange le matin ni viandes, ni légumes, mais j'accepte le caffé à la crème que prend Mr et Mde.

Après le déjeuner, nous rentrons dans le cabinet. Après des témoignages affectueux, le ministre me dit : « J'ai ordonné de mettre mes chevaux, Bonaparte vous attend; d'après le récit de Lombard, je suis convenu de tout, vous serés admis en bottes et sans antichambre. » Fouché m'observait et moi aussi; je ne sais s'il apperçut d'avance mon refus; mais je sais bien que sa contrainte ne m'échappait pas. Je répondis à Fouché : « Je suis passé par Paris pour mes affaires, pour y obtenir du gouvernement cent mille francs que me doit encore Moreau sur le prix de Grosbois », qu'aussitôt ce remboursement fait, je comptais me rendre en Provence, que je n'avais jamais eu l'intention d'aller aux Tuileries, que je désirais seulement que la proscription cessât à mon égard. que je le priais de ne pas insister davantage sur une démarche peu convenable dans ma situation, et à laquelle je me refusais irrévocablement. Fouché, de très mauvaise humeur, me répliqua que Lombard ou moi l'avions ainsi compromis auprès de Bonaparte. que ma détermination n'était pas de nature à faire cesser quelques mesures de précaution prises contre moi. J'ajoutai après

le discours menaçant de Fouché : « Je préfère la persécution à l'avilissement ; c'est le g^{al} qui a des torts envers moi : c'était à lui à les réparer authentiquement et à ma satisfaction et non à moi d'aller, pour ainsi dire, réclamer sa clémence. Faites-moi compter mes cent mille francs et je quitte cette capitale le lendemain. » Fouché me dit alors : « Ce que doit Moreau ne sera payé aux créanciers que lorsque ce g^{al} aura justifié de son débarquement aux États-Unis. » Nous nous quittâmes fort mécontens l'un de l'autre.

Je fus chez M. Oudinot notaire du g^{al} et le mien, je me plaignis de ce retard de payement, (disant) qu'autorisé par les dispositions précises de l'acte de vente de Grosbois, de rentrer en possession de mon domaine sur simple sommation si ce payement n'était pas effectué à son échéance, j'allais procéder à l'exécution de cette convention, qu'il pouvait en prévenir Fouché. Oudinot vint chés moi le lendemain me prévenir que le g^{mt} dérogeait à la mesure prise, et qu'il était prêt de me compter la somme, que B^{te} avait dit à Fouché : « Barras vous a joué, qu'on ne m'en parle plus, qu'on le paye, veillés à ce qu'il ne soit pas égorgé dans le Midi, car la malveillance, surtout de l'Angleterre, m'attribue déjà le projet de le sacrifier.

Quelques jours s'écoulèrent sans recevoir ce payement, je fis mes instances auprès du notaire, qui promettait toujours que les fonds allaient lui être remis ; j'écrivis à Fouché, point de réponse. Je revenais de Boissy St Léger lorsqu'au pont de Charenton ma voiture fut arrêtée par des gendarmes comme l'avait été au même lieu celle de Moreau, on me remit un paquet dont on me demanda simplement un reçu. Cette dépêche renfermait l'ordre du préfet de police de quitter Paris sous cinq jours à compter de sa datte, et cette datte était au 5me jour ; je fus à l'hôtel de la police pour faire viser mon passe-port pour Marseille ; j'entrai dans une vaste salle de bureaux où je fus salué par tous les employés ; aucun d'eux n'avait connaissance de cet ordre, j'étais fort en colère contre ce nouvel acte arbitraire, mes plaintes étaient énergiques, le préfet en fut prévenu, il m'envoya M. Vérat pour me prévenir qu'il était en conseil, qu'il venait d'examiner son ordre, qu'il l'avait ainsi reçu de Fouché, mais qu'il m'autorisait de rester à Paris jusques au jeudi suivant, qu'il fairait son rapport et que si dans la soirée de ce jour je voulais passer à la préfecture, il me recevrait avec empressement ; je voulus faire viser mon passe-port, on me fit passer dans un bureau particulier, c'était M. Piis. Aussitôt qu'il me vit, (il) mit son chapeau et pencha sa tête sur le bureau, il signa mon passeport ; ce M. Piis venait habituellement chés moi, il y était reçu avec bienveillance, et toutes ses demandes étaient accordées.

Mes amis étaient très inquiets sur la sortie que j'avais faite à la police, Lombard me pressait de partir, parceque Fouché, disait-il,

fairait exécuter l'ordre par la force publique, je répondais : « Je ne l'exécuterai que lorsque je serai payé car je n'ai ni argent ni voiture ». Le jeudi je fus chès M. le préfet Dubois; M. Vérat m'attendait sous la porte cochère, il me conduisit dans le cabinet de ce magistrat, sa réception fut très polie, il m'assura que cet ordre lui avait été envoyé par le ministre de la police Fouché, qu'il n'était parvenu à la préfecture que le jour même où expirait le délai, qu'il en avait fait son rapport au conseil de la police, B^{te} siégeait, qu'il avait exposé mon embarras et mes réclamations, qu'il avait pris sur lui d'en suspendre l'exécution jusqu'à ce jour, que Réal et Fouché s'étaient élevés sur cette indépendance, que j'étais un homme dangereux, que, lui, avait répondu : « Barras a des ennemis, je l'ai vu pour la première fois, la France lui a quelques obligations, j'en appelle à la justice du chef de l'État. » Alors B^{te} m'a répondu : « Vous avès bien fait, dites-lui qu'après avoir terminé ses affaires, il est convenable qu'il quitte Paris », et en fixant Fouché : « Qu'on le paye donc ». M. Dubois eut la complaisance de me montrer la correspondance de Fouché et Réal à mon égard. « Vous voyez, me dit-il, que je suis étranger à la persécution que vous epprouvés sous le nom de B^{te}, auprès duquel on vous calomnie et que son cœur improuve intérieurement. Lorsque vous serés payé pressés votre départ car on cherchera à vous compromettre, et ayès la complaisance de m'en prévenir. »

Je ne me dissimulai le danger de séjourner longtemps dans la capitale, entouré d'ennemis puissants, et d'autant plus dangereux que je les avais comblés de bienfaits dans leur détresse et n'avais aucunement partagé leur trahison. Je reçus les cent mille f^{r} de Grosbois, on ne voulut pas me tenir compte des intérêts montant à 12 cent f^{r}, je protestai dans l'acte de quittance, j'ai su depuis que M. Oudinot les avait reçus du g^{mt} et ne m'en a pas tenu compte. M. Oudinot me dit : « Vous êtes le seul qui ayès été payé avant l'arrivée de Moreau aux États-Unis », que Grosbois avait été donné à Berthier, que Fouché et lui le pressaient pour passer l'acte, mais que celui-ci les avaient engagés de convenir avec Bonaparte pour que dans les dispositions du contrat il ne parût pas que c'était un don.

Je hâtai le moment de me rendre dans le Midi, je fus remercier M. Dubois de son obligeance et lui demander si véritablement il y avait des troubles à Marseille de manière à m'empêcher d'y aller. « C'est une conspiration, me dit-il, qu'on voudrait substituer au mécontentement contre les autorités locales ; au reste je n'en ai pas tous les détails, que cela ne vous arrête pas, je suis et serai tout empressé de vous être agréable dans toutes les occasions, je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, je ne suis pas non plus votre

obligé, mais je n'ai pas oublié tous les services que vous avès rendus à la patrie.

Je pris la route de Provence: arrivé à Avignon, M. le maire Dupuis eut la précaution officieuse de m'entourer des gendarmes dont l'un était de garde à ma porte; j'arrêtai l'indignation du peuple qui voulait les jetter dans le Rhône et je me rendis à Aix où j'appris que j'étais désigné comme chef de la conspiration immaginée par les autorités de Marseille, et que les procès verbaux constataient que j'étais caché dans cette ville depuis deux mois. Ma pauvre sœur instruite de mon arrivée et de ce qui se passait partit de suite pour venir me joindre à Aix; la voiture qui la conduisait verse près de Marseille et ma sœur est écrasée.

Me voilà expulsé d'Avignon, dénoncé à Marseille, ma sœur que son zèle avait fait accourir près de moi en danger périssant d'une manière cruelle. Je me réfugiai à Marseille sous l'administration juste et bienveillante de M. le préfet Royanet; il fut indigné des persécutions que j'epprouvais, m'assura que je serais à l'abri des recherches et des mesures que pouvait invoquer les autorités d'un dep^t^ voisin. Effectivement l'hospitalité ne fut pas violée, j'écrivis à M. Dubois que pendant que j'étais à Paris et dans son cabinet les autorités de Marseille avaient officieusement dénoncé une prétendue conspiration contre le g^mt^, dont j'étais le chef et caché dans la ville depuis plusieurs mois. M. Dubois démontra la fausseté des assertions du préfet et du comm^re^ de police du dp^t^ des Bouches du Rhône que j'étais à Paris en surveillance et dans son cabinet lors de cette absurde dénuntiation comme chef d'un complot qui n'était autre chose que le mécontentement manifesté par les habitans oprimés des Bouches du Rhône; sans la loyauté de M. Dubois, j'étais sacrifié par Fouché, Réal et Pelet de la Lozère.

Ce projet achevé, je me rendis à Marseille dans mon domicile, l'espionnage fut de suite organisé pour tâcher de me reprendre. L'oppression et l'injustice régnaient dans ce dep^t^, des traqueurs de la compagnie départementale parcouraient les campagnes, et par ordre et pour obtenir la prime de gratification, faisaient feu non seulement sur les conscrits réfractaires comme sur des bêtes fauves, mais encore sur ceux qui ne l'étaient pas; ils cassèrent la cuisse à un citoyen, ils sabrèrent mon cocher âgé de 60 ans, insultèrent les habitans du village des Aigallades, arrivèrent à ma porte qu'ils tâchèrent d'enfoncer. Plusieurs citoyens s'étant rendus chès moi pour m'aider à repousser ces forcenés, des cris, des menaces, des coups de sabre redoublés frappés à ma porte me décidèrent d'aller à eux armé. A mesure que je l'ouvris et que ces misérables nous apperçurent armés, ils se sauvèrent en disant: « C'est Barras lui-même ». Ils arrêtèrent mon cuisinier comme conscrit, le mal-

traitèrent, le conduisirent à Marseille : il futrec onnu que c'était par erreur et (il fut) relâché.

Je portai plainte à M. le général divisionnaire il se rendit chez moi. Après avoir fait arrêter ce détachement d'assassins, quoiqu'ils ne fussent pas positivement sous ses ordres, il avait exigé de Mr le préfet qu'ils fussent mis en jugement; ils avaient commis tant d'excès qu'il s'ensuivit la peine capitale; je consentis au désir des autorités qu'ils fussent envoyés à Toulon au dépôt colonial.

Ma santé fut altérée par toutes les vexations de mes ennemis; je demandai à M. le préfet un passeport pour les eaux d'Aix en Savoye, il me refusa et m'écrivit la lettre suivante [1].

. . . .

Exclu des eaux d'Aix parcequ'une sœur de Bte y allait, on trouvait sans doute inconvenant qu'un homme qui les avaient obligées, secourues et protégées, s'y trouva en même temps; poursuivi de toutes parts, environné de pièges, tracassé dans tous les sens, je fus aux Eaux Bonnes dans les Pirennées. Mr de Castellanne qui se disait mon allié était préfet à Pau, il vint aux eaux avec sa famille, il témoigna au docteur le désir qu'il avait de me recevoir; je répondis qu'étant là pour ma santé, je m'abstenais de toute visite, surtout aux employés de l'oppresseur de mon païs. Je dois dire ici que Mr de Castellanne, envoyé là peutettre parceque j'y étais, s'y conduisit avec beaucoup d'égards envers moi et bienveillance avec les personnes qui m'étaient attachées, et même avec les habitans et baigneurs. Ces eaux me firent grand bien, elles devraient être conseillées à tous ceux atteinds des maladies de poitrine: j'ai été témoin de guérisons désespérées; on pense que leur vertu tient à la présence des serpens (*sic*) dont ses eaux sont remplies.

La saison des eaux terminée, je rentrai dans mon domaine des Aigallades. Je voyais habituellement le gal Cervoni, homme de courage, de mérite et d'honneur; il me raconta un soir l'anecdote suivante arrivée le matin : « Nous avons fait une visite de corps au roi Charles 4: étonné de certains costumes il me demanda au milieu de son salon l'explication; je lui dis : Ce sont des officiers mamelucks attachés à mon état-major; » le roi se mit presque sur une jambe (*sic*) en disant : « Mr le gal, ce sont des renégats. »

La sœur de Bte vint prendre les eaux de [*illisible*]; les autorités du dépt des Bouches du Rhône furent la recevoir à Aix; le gal Cervoni prit un fauteuil, s'assit en étendant les jambes, tous étaient debout, même les dames; il rappella à Mde Pauline ses premières liaisons en Corse, elle fut très aimable avec lui, elle lui demanda souper et bal à sa campagne près de Marseille : « Je vais faire tout préparer, lui

1. Le texte de cette lettre manque dans le manuscrit. (G. D.)

dit Cervoni, pour vous bien recevoir; en sortant ses aides de camp placés près de la porte lui dirent qu'un chabellan avait trouvé mauvais qu'il se fût assis sans ordre de la princesse. « Où est donc ce drôle là, répliqua Cervoni, je vais le corriger ». Le drôle s'était esquivé; Cervoni rentrant dans le sallon, dit : « Princesse, vous accueillès mes vœux et ceux des Marseillais en acceptant une fête, où tous les hommages vous attendent, mais, je vous en prie, point de chambellan »; la princesse rit beaucoup et répliqua : « Point de chambellan, mon cher Cervoni ». Elle fut chès Mr de Califfet et portée par le maître et les nobles (*sic*). Lorsqu'elle voulut, très fatiguée et malade, se déplacer après avoir pris les eaux de [*illisible*], y avoir fait construire des bains, reçu les assiduités et les soins du maître, elle prit la route de Nice, passa par Aups et remarquant une fête qui lui plaisait, elle fut s'asseoir dans une prairie en attendant que Mr Roubaud eut tout préparé dans sa campagne pour la recevoir; elle était accompagnée de M. le gal Guillot (?), et du sous-prefèt de Grasse, le premier, assis à ses pieds, les tenait sur sa poitrine, l'autre lui servait d'appuy et presque tous dépouillés de leurs habits les avaient placés en forme de coussins sous la princesse; c'est dans cette attitude qu'elle recevait les députations.

Roubaud s'était procuré des grives qu'aimait la princesse, il s'était donné une peine infinie pour que le souper fût bien préparé; lorsque la princesse arriva chès lui, il lui fut présenté, mais ne fut pas admis à sa table et ne mangea que les restes des grives froides. Elle continua sa route par Nice; c'est dans cette ville où elle epprouva dans son intérieur des désagrémens; le résultat fut l'expulsion d'un chambellan.

A cette époque le château d'If renfermait des prisonniers qui pour la pluspart ne connaissaient pas le motif de leur detention; [*nom propre illisible*] était du nombre, ce malheureux manquait de tout, il était d'une maigreur hideuse; un chef de brigade domicilié aux Pirénées était enfermé depuis longtemps dans ce fort, il ne pouvait ni voir ni correspondre avec personne; ses parents s'étaient adressés aux ministres pour avoir de ses nouvelles, ils répondirent qu'il avait péri aux armées; quelques indices et l'aveu enfin d'un ancien domestique éveillèrent les réclamations des parents, l'ordre fut expédié de le mettre en liberté; l'autorité locale de Marseille enjoignit au malheureux de quitter la ville dans le jour, on lui refusa un ordre de route, tout secours; enfin il trouva des cœurs compatissants qui le secoururent; il vint me voir, je l'aidai pour rejoindre sa famille; cette visite fut encore le motif d'une denonciation contre moi.

Je crois avoir énoncé dans le cours de ces nottes que lorsque Moreau se rendit à Cadix, j'envoyai près de lui pour le conjurer

de passer en Angleterre, que je l'y joindrais avec la certitude que le g^{mt} anglais faciliterait l'armement des prisonniers français qui s'y trouvait ainsi que ceux qui étaient à Mahon, que là nous combinerions nos moyens et nos relations avec l'intérieur de la France pour renverser le tiran; lui, Moreau, débarquerait en Bretagne et moi sur les côtes de Provence et de Languedoc; que les g^{aux} Lecourbe, Mourier (?) et autres étaient disposés, que 50 mille Français était en Anglletterre, près de 20 mille à Mahon, qu'ainsi les troupes f^{ses} mécontentes du délaissement du g^{mt} de concert avec celles de l'intérieur étaient plus que suffisantes pour rallier la nation aux institutions républicaines et à l'expulsion de l'usurpateur; Moreau balança et finalement s'y refusa pour le moment; ce g^{al} qui avait aquis de la gloire, de la réputation préféra flettrir l'un et l'autre en servant la coalition contre sa patrie.

Le g^{al} Guidal que j'avais protégé et contribué à son élévation dans les grades militaires, avait cessé d'être employé; il était rétiré à Grasse et fort gêné avec une modique paye, ayant deux enfans à nourir et à élever; il vint me voir, me peignit sa situation, et les désagrémens qu'il èpprouvait dans son païs, je l'engageai de rester chès moi, il s'y fixa, je payai une partie de la pension d'un de ses fils au licée de Monpellier. Bonaparte l'avait compromis dans l'affaire du g^{al} Frotté qui sous la parolle et la foy militaire s'était rendu à Alençon pour traiter de la paix, où il fut arrèté et fusillé; le g^{al} Guidal publiquement se disculpait de ce crime commis par Chamberlac par ordre de Bonaparte; ces propos furent cause de la disgrâce de Guidal.

Nous étions dans ma maison de campagne près de Marseille; j'avais pour voisin M. Paban négotiant, le g^{al} Guidal s'était particulièrement lié avec lui et avec sa femme; cette amitié devint si étroite qu'ils formèrent le projet d'entrer dans les affaires; en conséquense Guidal fut se loger chez Paban à Marseille; je le voyais rarement, quelquefois le dimanche à dîner seulement. Paban et lui firent la connoissance dans un caffé du valet de chambre de Charles 4; celuici leur confia que son maître avait de l'inquiétude, qu'il aurait bien désiré passer en Angleterre, mais que les moyens paraissaient difficiles. Paban et Guidal accueillirent cette ouverture, ils montrèrent un grand intérest pour le roi en assurant qu'ils avaient les moyens de l'y faire passer sans danger.

Le valet de chambre en parla au prince de la Paix et tous les deux au roi: il fut convenu que le prince verrait ces deux messieurs, la conférence eut lieu : Paban a des vaisseaux à sa disposition et Guidal des gens sûrs pour protéger son embarquement, le roi accepte; en conséquence il fait remettre à Paban et à Guidal pour l'achat et l'armement des vaisseaux 80 mille fr.: un (projet)

préalable fut arrêté, celui de communiquer cette résolution à l'amiral anglais commandant dans la Méditerranée : les deux négociateurs se chargent de la dépêche du roi, ils sont obligés de louer un batteau pêcheur, de mettre dans la confidence le battelier, plusieurs voyages ont lieu, l'amiral consent de recevoir le roi, de le conduire en Angleterre, la correspondance était journalière, l'autorité f^se^ eut cependant quelques avis sur des embarquations qui la nuit communiquait avec les Anglais et faisait la contrebande ; cependant le bâtiment qui devait transporter le roi était prêt à destination de Corse et chargé de vins et marchandises, le bâtiment fut assuré.

Au moment d'exécuter cette entreprise, Charles 4 s'avisa de demander d'être reçu par l'escadre comme roi et avec les honneurs usités, salué par cent pièces de canon ; l'amiral répondit que le roi serait reçu avec tous les égards dûs à un illustre personnage, mais non comme roi d'Espagne, le roi refusa de partir. Pendant toutes ces négotiations où plusieurs personnes étaient dans le secret, [*illisible*] se disputèrent le partage de tous les fonds donnés par Charles 4 et par l'amiral Cotton : le patron menaça de tout dévoiler si on ne lui payait de suite quatre mille fr. ; l'avocat Jaume (?) fut chargé de le payer et de le calmer. L'autorité, comme je l'ai dit plus (haut) fut prévenue ; le bâtiment sous le prétexte d'aller en Corse fut se rendre à l'escadre anglaise, le patron fut arrêté ; le cap^ne^ Chambaud, initié dans cette affaire, avait un fils prisonnier à Mahon, il demanda à l'amiral que ce fils lui fût rendu, l'ordre en fut donné. Le fils Chambeau entra dans Marseille, fut reconnu et arrêté ainsi que le père ; ces gens-là dévoilèrent tout, ils compromirent une infinité de personnes sous la promesse de la vie sauve, Paban fut arrêté, l'avocat et Guidal aussi, ils furent conduits à Toulon et traduits devant une commission militaire nommée par Masséna.

Guidal fut traduit à Paris, on espérait de ce g^al^ des révélations importantes sur des personnages marquants et sur moi ; il subit à Paris un premier interrogatoire à cet effet. La commission militaire jugea 16 pères de famille ayant trempé dans l'évasion du roi d'Espagne (et accusés de) s'être attroupés dans une campagne près de Toulon pour combiner les moyens de s'emparer de cette place ; ils moururent avec un courage héroïque, la cocarde tricolore sur le cœur ; Masséna sauva de la fusillade son ami l'avocat Jaume (?), il fit suspendre son exécution sous prétexte des révélations, il en fit d'insignifiantes parmi lesquelles il me comprenait. Le roi Charles 4 fut exilé à Rome, un commissaire envoyé de Paris vint lui en signifier l'ordre, il avait reçu celui de l'y accompagner. Ce commissaire et les autorités de Marseille assurèrent le roi qu'il serait mieux et

plus convenablement dans la cap[le] du monde chrétien, que sa fille rentrerait sous sa domination paternelle. Charles partit pour Rome emportant sa cassète renfermant ses diamants, ceux de la reine. et sa belle garniture de boutons estimée quatre millions. A propos de la cassète je dois rappeller une anecdote : un employé du g[mt] s'était rendu à Marseille : informé que le roi avait envoyé vendre des diamants à Paris. il proposait l'achat de la belle garniture de boutons. qu'il avait ordre de lui compter un million, que le surplus pour l'équivalent des quatre millions lui serait compté aux époques qu'on fixerait : je fus instruit de cette filouterie, je fis prévenir le roi de cacher sa cassète et de garder sa garniture. Sans mon avis il consentait à cet arrangement. il était volé comme il le fut à Bayonne de son service en or par un g[al] autorisé.

Après le départ du roi, ma maison fut un matin cernée par la force armée et la police, mon maître d'hôtel Courtot fut arrêté et mis au secret, je n'obtins aucuns renseignemens des autorités sur cette arrestation ; je m'adressai au ministre de la police, en lui observant que c'était sans doute à moi qu'on en voulait, que je ne bougerais pas de mon domicile quoique je dusse me rendre à Monpellier ; le ministre Savari me répondit que j'étais étranger à cette affaire. qu'il envoyait un commissaire pour l'examiner ; effectivement il arriva chès M. Permont (?) com[re] g[al] de police, je m'y rendis et bientôt je m'apperçus que je n'étais pas aussi étranger que l'assurait le ministre, je fus interrogé sur mes liaisons avec quelques unes des personnes, ma réponse fut : « Donnès moi du papier et de l'encre, et je vais de ma main justifier les personnes que vous m'avès nomées, je vous prie d'interroger mon maître d'hôtel et de le mettre en liberté. » Je sortis frissonnant d'indignation.

Le lendemain je fus encor chès les com[res] policiers, je pressai la liberté de mon maître d'hôtel : contre [qui] ils convinrent qu'il n'y avait aucunes preuves. C'était un dimanche : « Nous allons à la campagne, me dit le commissaire de Paris. — Pourquoi, lui dis-je, renvoyer à demain la mise en liberté d'un malheureux au secret depuis longtemps et que vous convenès n'y pas avoir matière à détention, donnès moi l'ordre et je vais le réclamer. » Permont ajouta : « Nous irons à la campagne après avoir mis en liberté la personne que réclame le g[al] Barras » ; l'ordre fut signé et M. Permont alors y mit la politesse de l'envoyer prendre par son secrétaire.

Je crus entrevoir des ordres qui se contrariaient, ceux du ministre et ceux du conseiller d'état chargé de la police des dép[ts] du midi Pelet de la Lozère ; ces deux commissaires se traitaient avec grande amitié. J'ai en ma possession la lettre qu'écrivit à Paris M. l'avocat... dans laquelle il traitait fort mal son ami et son hôte

Permont. Mon observation se réalisa : peu de jours après un secrétaire de M. le préfet entre chès moi de grand matin pour m'informer que ce préfet, caché dans le bois de mon domaine, avait une communication importante à me faire, qu'elle exigeait le plus grand secret. Rendu au lieu où m'attendait M^{r} [*nom illisible*], il m'accosta fort embarrassé dans son début, et me remit une lettre du ministre. « Il est indispensable, me dit le préfet, que cet ordre soit exécuté et que vous gardiés le silence sur ses dispositions, que vous partiés pour Rome et que vous n'arretiès ni à Turin ni à Florence, où résident des membres de la famille impériale, cet avis est de rigueur. » Ma seule réponse fut : « Vous m'opprimès et vous m'ôtés la parolle, je vous déclare que je n'ai pas le désir de voir la famille de l'empereur que j'ai protégée dans leur adversité, je ne m'engage à rien, je partirai lorsque j'aurai voiture et argent.

Rentré chez moi, je dis à tout le monde ce qui venait de se passer, ma maison fut environnée d'espions et chaque matin le secrétaire du préfet venait me presser de partir, pour dispenser son chef des mesures qu'il ne prendrait qu'avec peine. Après quelques jours j'écrivis au ministre que j'allais me rendre à Monpellier, de là (aux) eaux d'Aix en Savoye, qu'ensuite je me dirigerais sur Rome. Je quittai Marseille, j'abandonnai mon domicile, et cet abandon fut adouci par les marques d'intéret des habitans qui disaient tous : « Nous ne le verrons plus, il sera égorgé en Italie par ordre de celui qu'il a comblé de bienfaits ». Mes affaires terminées à Montpellier, je fus à Aix en Savoye, j'y pris les bains, on m'écrivit de Marseille que le préfet avait reçu l'ordre depuis mon départ de me faire enfermer au château d'If. Je quittai Aix; en arrivant aux portes de Turin, muni d'un passeport du ministre et de la municipalité de Marseille, je fus néanmoins arrêté et détenu à l'hôtel qu'on me désigna; le soir à neuf heures entre un commissaire et des gens armés : « Vous êtes arrêté, me dit-il, il faut me suivre ». Je fus conduit à pied, quoique malade, au bureau de police; un des sbires voulut mettre la main sur moi, je le renversai d'un coup de pied, le sergent le blâma. Arrivé à l'hôtel de la police, je fus enfermé dans une chambre, je demandai d'être interrogé, de pouvoir écrire au maire, à M^{r} le préfet qui m'avait quelques obligations : tout me fut refusé.

Le même com^{re} de police suivi d'un autre entrèrent dans la chambre, m'observèrent bien, ouvrirent un registre et s'en furent sans vouloir me répondre; il était une heure du matin, j'étais sur une mauvaise chaise de bois, un matelats me fut refusé. A une heure du matin, le com^{re} arrive et me dit : « Vous êtes libre, c'est une erreur ». J'allais punir cet animal lorsqu'il se sauva et me laissa un honnête sergent qui me dit : « Il n'y (a) point de voiture à cette heure, vous ne connaissès pas Turin, je vais vous accompagner

jusques à votre demeure ». Nous nous mettons en marche; mon maître d'hôtel. le fidèlle Courtot ne m'avait pas quitté, je lui avais confié mon porte-feuille. Arrivés rue de l'hôtel je trouve mes serviteurs qui disaient aussi : « Nous ne le verrons plus, allons nous jetter dans la rivière ». Que ces marques d'attachement sont rares, elles consolent des injustices des hommes! J'écrivis au préfet, au maire en arrivant chez moi; l'honnête sergent me dit : « Ils ne vous répondront (pas); le préfet faira dire qu'il est à la campagne, nous sommes ici sous le plus affreux despotisme ». Le lendemain matin l'adjoint de la mairie vint chès moi, me fit des excuses de la part du maire et me remit mes passeports. Ce citoyen me témoigna de l'intérêt, et m'invita de faire quelque séjour à Turin, que je jugerais plus favorablement ses habitans que ses autorités; je lui dis que je ne séjournerais pas dans une ville où administraient des pareils fonctionnaires : je partis aussitôt.

Je n'arrêtai point à Florence, redoutant là encore l'accueil de Turin; le préfet qui ne connaissait peutettre pas mon exil eut grand soin de dénoncer mon passage dans cette ville. En entrant à Rome par la porte du Peuple, un petit homme vêtu de noir me dit : « C'est le g^al Barras, vous êtes attendu depuis longtemps, votre logement est prêt et je vais vous y conduire. » Étonné de le voir grimper de suite sur le siège de ma voiture, arrivé place d'Espagne chez un Mr Cerni, celui-ci me dit : « Vous pouvès avoir toute confiance en cet homme, ce sera votre *cicerone.* » Je le gardai quelque temps, mais assuré qu'il avait été placé près de moi par la police, je le renvoyai et je délogeais de chès Cerni.

Je fus chès le gouverneur, le g^al Miollis, il n'était pas visible, je laissai ma carte de visite; le soir même, le général que j'avais connu à l'armée d'Italie vint me voir, le préfet [*nom illisible*] et le commissaire g^al de police me rendirent la visite que je leur avais faite. Son Excellence M. le gouverneur venait presque tous les soirs chès moi; c'est un militaire qui a servi avec autant de bravoure que d'honneur, mais la place qu'il occupait, presque entièrement civile, n'était peutêttre pas ce qui lui convenait.

Le roi d'Espagne avait la reine d'Étrurie, sa fille, enfermée dans un couvent cloîtré, on lui avait promis, mais en vain, qu'elle rentrerait sous l'autorité paternelle, il sollicitait une entrevue, elle lui fut enfin accordée sous la condition que le gouverneur serait présent. Le roi, la reine d'Espagne et le fils de la reine d'Étrurie furent introduits à travers les verroux : c'était une vraye prison; la reine d'Étrurie apercevant ses augustes parents courut se jetter à leurs genoux, tous versent des larmes. Cette scène touchante fut gênée par la présence du g^al et par la sévérité de la supérieure; cette effusion muette cessa bientôt par l'ordre de la supérieure à la reine

d'Étrurie et à la princesse de Bourbon, religieuse dans ce couvent, de rentrer dans leurs cellules.

Excepté le Panthéon, Rome ne présente plus que des décombres; ces vestiges annoncent cependant la grandeur des Romains et l'habileté de leurs architectes, le peuple est abruti par le sacerdoce qui l'a tenu si longtemps sous le joug; les grands sont généralement ignorants, habitans des palais magnifiques d'une puante malpropreté; les lumières sont ches les hommes de loi, ches quelques prélats et ches les artistes. Le quartier dit des Transtéverins n'offre aucune ressemblance avec ce que raconte l'histoire; l'association des Carbonari existait, j'ai eu occasion d'être admis dans la réunion de ses comités par le prélat Martinelli, chanoine de St-Pierre, distingué par son savoir, sa politesse et son patriotisme. Le gmt de Bonaparte était généralement exécré à Rome; un curé de la ville, appellé Battaille, quitta son brillant presbitaire pour organiser une insurrection dans les campagnes; il était parvenu à rassembler sous ses ordres un corps qui donnait de graves inquiétudes aux autorités et bravait la gendarmerie; on parvint à s'emparer par corruption de ce curé : blessé à la jambe d'un coup de feu, il fut trahi par un de ses chefs, il se défendit avec le même courage qu'il avait montré dans les divers combats qu'il avait livrés, mais, seul, blessé, il succomba, son parti se dispersa; traduit à Rome, on voulait le montrer sur une âne. Je fus peutettre cause que ce projet n'eut pas lieu, en observant que le gmt français pourrait trouver mauvais qu'on mît en public un prêtre qui avait d'ailleurs un parti formidable dans Rome; il fut mis en prison: la commission militaire ne dut le juger qu'après la réponse des Tuileries, le gmt de Bonaparte fut dissous et le curé sauvé.

Après une année de séjour à Rome sous un climat qui m'était nuisible, j'écrivis à M. de Rovigo pour obtenir ma rentrée en France, la réponse fut que le moment n'était pas favorable; mes correspondances avec la France étaient interceptées, j'ignorais que des pères de famille avaient été fusillés à Toulon, par suite d'une procédure dans laquelle on avait cherché de m'inculper de participation dans la conspiration de [*illisible*] avec Charles 4 roi d'Espagne; je ne fus informé de ces particularités que par Murat lorsqu'il vint à Rome.

Les revers de Bonaparte étaient déniés par les autorités de Rome; sa campagne de Russie conseillée sans doute par les courtisans qui voulaient le perdre, ne plus se battre et conserver leurs richesses, la mort de Moreau combattant sous les drapeaux ennemis, la défection de Bernadotte contre la France, la m rche des Autrichiens en Italie, celle de l'armée de Naples sur Rome me décidèrent de demander le visa de mes passeports, ils ne me furent accordés que

lorsque l'exercisse des pouvoirs des autorités françaises avait cessé et que le visa des Napolitains m'était indispensable.

J'avais eu plusieurs conférences avec Maguella, ministre de la police, le g^al et l'intendant de l'armée napolitaine qui s'était établie à Rome; ils m'observèrent que le roi de Naples leur avait recommandé de me retenir à Rome jusques à son arrivée, d'avoir pour moi tous les égards que commanderait le caractère et les places que j'avais occupées. Les Français et les Napolitains s'observaient, ces derniers se disaient leurs amis et leurs alliés; Fouché envoyé par Bonaparte comme conciliateur près le roi de Naples avait été joué complètement, mais fêté d'une manière brillante. Le roi qui ne pouvait plus cacher son traité avec la coalition l'éloigna en lui disant : « Je vais commander en personne l'armée contre les Autrichiens; alles m'attendre à Rome, j'y arriverai sous trois jours. » Fouché l'attendit vainement pendant quinze jours; il quitta tardivement Rome pour se rendre à Florence. Pendant son séjour à Rome, il fut qualifié d'impudent pour avoir exigé la visite et les respects des corps judiciaires; je ne l'avais pas vu, il avait seulement fait demander de mes nouvelles.

Une chose remarquable c'est que 25 mille Napolitains s'emparèrent de Rome, en occupèrent toutes les positions sans opposition, toujours sous le prétexte d'alliés et vivant aux dépends de l'empire dont ils étaient les ennemis.... Le g^al Miollis fut sommé de rendre la ville, il se retira au fort Saint-Ange; il eût peutettre agi plus utilement de rassembler près de trois mille hommes de troupes, une belle et nombreuse gendarmerie pour se réunir à l'armée du vice-roi; j'avais obtenu du g^al napolitain une journée de répit pour le g^al Miollis à l'effet de se retirer au fort Saint-Ange. Depuis vingt jours on attendait le roi de Naples, la ville de Rome était agitée, la haine qu'on portait aux Français laissait craindre pour eux, tous se cachèrent; le préfet, M^r de [*illisible*], se sauva déguisé, ainsi que l'intendant Janet. Janet eut le soin d'emporter la cassète de diamans de la reine d'Étrurie, qu'avait en vain réclamée Charles 4, il emporta l'animadversion de la ville, les armes de B^te placées sur son palais furent brisées; le roi Charles 4 m'avait fait prier de solliciter en France cette restitution, j'en parlai à Murat, il donna les ordres d'arrèter Janet s'il était à Florence; lorsque j'arrivai dans cette ville, le g^al napolitain découvrit la retraite de Janet, il se sauva encore déguisé, mais les menaces à sa femme de l'envoyer à Rome firent que cette cassette fut rendue. Je fis dire au roi d'Espagne de prendre des précautions pour la faire venir à Rome

J'en causai [*de la situation à Rome*] avec le comité directeur, avec le g^al napolitain, je leur représentai aux uns et aux autres les malheurs auxquels la ville serait livrée, si des violences étaient

exercées; je ne contribuai pas peu à calmer l'irritation, à gagner du temps, n'existant aucune garantie ni capitulation. J'avais refusé une garde napolitaine; une députation des citoyens romains était venue m'assurer que les Romains avaient applaudi à mon caractère de préférer la persécution à toute participation avec le g^mt^ tirannique de Bonaparte, que ma conduite modeste, populaire et loin des grands et des autorités f^ses^ me donnait droit à leur estime, qu'ils veilleraient à ce que je fusse honoré et respecté. Je remerciai les descendans de Brutus et des Graques de leur bienveillance.

Le roi de Naples arriva, la population s'y porta par simple curiosité; il envoya s'informer de ma santé, je fus le voir dans la soirée, ses sallons étaient remplis de toute la noblesse romaine; elle parut étonnée de me voir paraître en bottes, et admis aussitôt dans le cabinet du roi; il était à table avec sa mère et un grand officier, plusieurs ministres étaient debout, il vint à moi, m'embrassa disant à ses ministres : « Je dois tout au g^al^ Barras, sans lui je serais resté dans les rangs obscurs de l'armée ». Cette 1re entrevue se passa en complimens, je lui demandai si le lendemain je pouvais le voir à la même heure; « Je serai visible à tous les instants, me répondit le roi, venès dîner avec moi et M^de^ ». Je m'en excusai à cause de ma santé.

Le lendemain je fus au palais : admis de suite je lui témoignai le désir de me rendre en France. « Vous y serès sacrifié, me dit-il, par l'homme qui vous a de si grandes obligations et qui est environné d'ennemis aussi méchants que lui, restès avec nous, vous êtes à même de jouer un grand rolle dans la restauration de la France, vos conseils dans ces circonstances me seront bien utiles, les ambassadeurs des puissances alliées désirent que vous nous joigniès à Naples ». Je répondis au roi que cette proposition me surprenait et m'affligeait : « Je sais à quoi je m'expose en rentrant en France, mon devoir est de m'y rendre lorsque ma patrie est menacée par le tiran qui la gouverne par usurpation et par la coalition; je ne dévierai jamais du sentier de l'honneur, vous avès pris des engagemens, vous n'êtes pas de la race des rois, ils se serviront de vous, et vous sacrifieront après, vos inimitiés avec le vice roi devraient cesser dans le danger, il fallait vous réunir pour redonner l'indépendance à votre patrie. »

Le roi se troubla, des larmes coulèrent lorsqu'il me dit : « Je suis toujours français, Bonaparte par sa tirannie m'a obligé à cette alliance contre lui, j'ai tout à craindre de ce Corse; je quittai à la hâte l'armée d'Allemagne, Davoust est le plus violent de ses conseillers, je le maltraitai dans le sallon même de l'empereur, Bernadotte n'a pas peu contribué à ma résolution, à celle de Moreau contre le dominateur ». Je ne dissimulai pas à Murat mes craintes

sur l'entrée en France des armées coalisées, je lui rappellai le traité de Pilnitz, que son indépendance pouvait être compromise et qu'il ne serait pas en mesure de la protéger. « Eugène, me dit-il, n'est pas un obstacle, c'est comme vous savès, l'homme dévoué à toutes les volontés du satrape corse qui l'a adopté, son armée est mécontente, il s'est aliéné les citoyens, il sera forcé de se retirer ». Je dis au roi : « Vous le serès à votre tour, votre armée est aussi mécontente, vos chefs vous considèrent comme un intrus et l'Autriche, après vous avoir tout promis, vous abandonnera ». Le roi s'étayait toujours de l'empereur d'Autriche, il traitait Joseph d'ipocrite, de capucin, Eugène de petit orgueilleux puant qui fairait brûler Milan s'il savait que cet autodafé pût plaire à l'empereur; « au reste cette famille à laquelle je suis allié, dont je suis honoré (expression de l'empereur) a nécessité de ma part une réponse que voici ».

Joachim à l'Empereur Napoléon.

« Votre majesté Impériale verra dans l'empressement que j'ai mis à fournir le contingent qui m'a été demandé, que je ne mérite pas les reproches contenus dans sa lettre à la reine Caroline. Sire vous m'avez déshonoré aux yeux de l'Europe en mettant au-dessus de moi et préconnisant à mes dépens un jeune homme qui n'a que le mérite de vous être resté attaché malgré la répudiation dont vous avez flétri sa mère, et de l'avoir lui-même annoncé au Sénat avec autant d'indifférence que s'il y eut été étranger.

« Le coup est porté Sire, il n'est plus au pouvoir de votre Majesté de le réparer, vous avez insulté un vieux compagnon d'armes, un homme qui a été à vos côtés dans les moments du péril, comme dans ceux de la victoire, et que son excessif attachement à votre personne avait rendu odieux au plus grand nombre de ses anciens camarades, qui à la vérité vous servent fidellement; mais se croiraient des lâches s'ils pouvaient aimer un despote, j'allais dire un tyran, Sire; mais je laisse ce mot à la postérité.

« Quand on a l'honneur, dit votre Majesté, d'appartenir à votre Illustre famille, on ne doit rien faire qui compromette ses intérêts, ou qui ternisse sa splendeur. Sire votre famille a reçu de moi autant d'honneur qu'elle m'en a donné, et je pourrais même en citant un *incident* que votre Majesté connait bien, prouver qu'elle a un peu compromis le mien. Votre Majesté doit se rappeller ce qu'elle a dit alors de la légèreté (je ne répéterai pas ici le mot dont elle se servit) des femmes de sa famille, et des raisons politiques qu'elle me donna pour me convaincre que je ne devais pas faire d'éclat, parcequ'il y avait un double scandale dans l'injure qui m'avait été

faite. Pardon Sire si je rappelle ce fait à votre mémoire; mais en vérité je ne me serais pas attendu que ce serait en écrivant à la reine Caroline que vous auriez parlé de l'honneur qui m'a été fait en m'admettant dans votre famille.

« Votre Majesté dit que j'ai donné des symptômes de trahison et que mes ouvertures au commandant anglais en Sicile, suffiraient si je n'étais pas Roi, pour me soumettre au jugement d'une commission militaire : le reproche est fondé jusqu'à un certain point; mais la menace qui l'accompagne est insultante. Je sais qu'en acceptant de vous une couronne, j'ai perdu mon indépendance, et que j'avais plus de pouvoir réel quand j'étais commandant de Paris, que vous ne m'en avez conféré lorsque vous m'avez couvert de la livrée de vos vassaux. L'exercice de ma souveraineté s'est borné jusqu'à ce jour, à rassembler les tributs d'hommes, et d'argent, qui m'ont été imposés, à livrer la jeunesse de mes états à un nouveau Minautore qui s'en empare à mesure qu'elle atteint l'âge fixé, pour être dévorée par lui. Je sais que j'ai dû être tyran pour vous ressembler, et me rendre odieux pour vous servir, et que si j'avais essayé par quelqu'acte de justice ou de bienveillance de gagner l'affection de mes sujets, j'aurais depuis longtemps expié cette tentative par une mort prématurée, ou par quelqu'affront qui m'aurait rendu la risée des généraux jaloux de mon élévation.

« Votre Majesté ne m'a t'elle pas reproché jusqu'à mon goût pour la représentation, ne m'a t'elle pas appellé un Roi de Théâtre, parce que quelques fois j'ai paru en public avec un costume Espagnol? Ainsi votre censure toujours active, toujours inquiète, s'exerçait non seulement sur le moindre acte de mon gouvernement; mais encore sur mes habillements.

« Après la campagne désastreuse de Russie, voyant la consternation qui régnait, surtout dans Naples, et croyant trouver dans tous les regards qui étaient tournés sur moi, des reproches de mon indifférence pour les pertes cruelles, que la plupart des familles avaient essuyés, j'ai senti je l'avoue mon cœur s'amollir, et j'ai pris pitié de ce peuple, qui ne m'accusait que par son silence, j'ai voulu lui procurer quelqu'adoucissement et tournant mes pensées vers les privations que la guerre maritime lui cause, j'ai encouragé pour le soulager quelques relations commerciales avec les Anglais. Mais Sire cette nation est-elle donc si odieuse que toute communication avec elle devienne un crime, et ne voyez-vous pas quelque chose d'anti-sociale et de barbare dans cette haine invétérée que vous cherchez à inspirer contre elle aux peuples qui sont soumis à vos lois? Sire je ne puis partager cette haine, et quand un peuple tient un si haut rang parmi les braves, il a droit à l'admiration de tous ceux qui savent apprécier les hauts faits de la valeur et le mérite

d'une longue et imperturbable constance : eh! d'ailleurs faut-il que les habitans des rivages de la mer, la voyent éternellement fermée à leur esprit aventurier, à leurs besoins, à leurs calculs? des prohibitions, toujours des prohibitions, tel est le système qui depuis l'avènement de votre Majesté au pouvoir a été irrévocablement suivi. Les peuples n'ont connu sous son influence que des privations, et leurs sacrifices multipliés, n'ont jamais fait qu'éloigner l'époque si souvent annoncée, d'un état paisible et heureux. Chaque année ammenant de nouvelles guerres, augmente la détresse générale, et porte le découragement et le désespoir dans tous les cœurs. Nous ne pouvons rien annoncer en votre nom qui n'ait déjà été démenti par vos actes, et que l'opinion ne repousse comme une déception nouvelle. La défiance que votre Majesté et ses vassaux inspire aux peuples, est telle que quand j'ai voulu avoir quelque communication avec la Sicile, j'ai à peine trouvé des marins qui voulurent s'aventurer dans cette entreprise, et qu'on regardait en général cette condescendance innattendue comme un piège qui devait produire des suites plus funestes pour ceux qui s'y laisseraient prendre.

« Telle est le renom que nous nous sommes acquis en nous soumettant à toutes les abhérations de votre politique, en la servant dans toutes ses violences et ses fourberies que nous avons perdu entièrement la confiance de nos sujets, et que la parole d'un Roi qui autrefois était si révérée des peuples qui la recevait, et si religieusement observée du souverain qui la donnait, inspire moins de confiance lorsqu'elle provient d'un de vos vassaux, que le serment du dernier goujat de vos armées.

« Qui aurait pû croire, quand vous flattiez vos généraux des espérances les plus brillantes? quand vous leur montriez une perspective de gloire et de prospérité, dans la constance et dans la fidélité de leurs services, que le plus malheureux d'entre eux, le plus deshonoré, le plus dépendant, je dirai même le plus méprisable, serait celui que vous feriez monter sur un trône, et que vous pousseriez le mépris pour la dignité dont vous l'auriez revêtu, et l'oubli de ce qu'il a fait pour vous jusqu'à chercher de le déshonorer aux yeux de l'Europe.

« C'est ainsi que ce qui fait l'objet de l'ambition des hommes, ou ce qui paraît pour eux le plus haut degré de bonheur ou de fortune, n'est très souvent qu'une source de déboires et d'affronts! Qu'ai-je été en effet depuis que par les chances, dont aucun siècle n'avait été témoin, je me suis trouvé au rang des souverains, depuis qu'assis sur un des plus haux trônes du monde, depuis que régnant sur un des pays les plus fortunés de la terre, tout semblait avoir concourru à remplir mes désirs les plus étendus, et mes plus vastes espérances? Eh bien je n'ai été qu'un esclave mille fois plus mal-

heureux que celui qui naît dans cette condition abjecte, dominé par ma femme, tyrannisé par votre Majesté, je n'ai entrevu le rang suprême que pour être torturé par un besoin d'indépendance, par une soif de liberté qu'il ne m'est pas permis de satisfaire.

« J'ai mille fois regretté Sire le tems où dans les rangs subalternes de l'armée, où officier dans un régiment de chasseurs je n'avais que des chefs et pas de maîtres. Ma destinée fut d'être votre supérieur, ensuite votre camarade, ensuite votre sauveur, et enfin votre esclave. Que seriez-vous Sire si dans le jour du 18 Brumaire je n'étais pas venu à la tête des grenadiers vous arracher aux assassins qui vous entourait et surtout vous préserver de ce poignard dont la vue vous avait fait évanouir, si dans plusieurs occasions je ne vous avais pas averti des complots de vos lieutenants, de leurs mécontentements et de leurs murmures? et voilà celui que vous avez sacrifié, non à votre affection, car vous n'êtes pas accusé Sire d'aimer personne, mais à une prédilection étrange pour un jeune homme dont je ne voudrais pas pour mon aide de camp, et dont vous faites tout-à-coup un homme plus au fait que moi d'une grande administration militaire? C'est ainsi que vous avez successivement sacrifié à vos calculs, à vos frayeurs, les hommes qui vous ont le mieux servi, et que vous avez élevé à leur place des soldats ignorants, ou quelqu'individu qui vous faisant sans cesse le sacrifice de son opinion, ne savait qu'obéir et jamais discuter. C'est ainsi que vous avez sacrifié Fouchet à Savary, Taleyrand à Champagny, et celui-ci à Bassano, récompensant de longs et utiles services pour l'oubli ou par l'exil, enfin c'est ainsi que vous me sacrifiez à Eugène Bauharnais, qui n'a de mérite que celui d'être toujours tremblant devant vous, et de ne point alarmer votre politique par ses prétentions militaires ou par son influence sur l'armée. Cette marche Sire qui éloigne successivement de vous tous les premiers artisans de votre élévation, les principaux instruments de votre gloire, peut vous donner pour le moment un pouvoir plus absolu, plus énergique; mais en l'isolant de ces appuis, en l'exposant aux erreurs que commettent toujours un homme qui agit sans conseil, elle en prépare la chûte. La campagne de Russie combinée, préparée, entreprise contre l'avis de vos meilleurs généraux, de vos administrateurs les plus éclairés, n'est-elle pas une preuve de ce que j'avance ici, votre génie avait tout conçu, votre activité avait tout préparé, votre volonté avait tout entraîné, eh bien cette gigantesque entreprise dans laquelle se complaisait votre orgueil vous a mis à deux doigts de votre ruine, vous a enlevé vos meilleurs soldats, des officiers que vous ne remplacerez jamais et diminué une classe de généraux formés aux combinaisons militaires par l'expérience de mille combats. Vous ne l'auriez pas commencée, Sire, et surtout vous ne l'auriez pas conduite

avec autant d'imprudence et d'impétuosité, si vous aviez été aussi docile que vous le futes dans les jours où commençait votre étonnante fortune. C'en est fait Sire la confiance qui nous unissait est altérée. mais mon dévouement n'en sera pas moindre, et malgré vos torts, je suis votre sincère frère et fidèle beau-frère ».

Lorsque Bonaparte recut la lettre de Murat, qui lui annoncait que les circonstances et sa position le forcaient de se lier avec l'Autriche et la coalition. il était à table avec Berthier et Lefebvre. Il se leva comme un furieux en disant à Berthier : « Lis cette lettre ». Berthier l'ayant lue pleura. Alors Bonaparte lui dit : « Tu pleures sans doute de la lacheté de ce perruquier, ce misérable que j'ai fait roi au préjudice de tous vous autres dont la fidélité m'est connue. C'est un grand tort que j'ai eu, sa g.... de femme ne vaut pas mieux, j'ai pour famille des gueux. Si je parviens dans mes desseins je fairai mettre dans une cage de fer Murat et sa femme et je les exposerai aux égouts de Paris [1].... Quelle infâme trahison! Que dis-tu, Berthier? Et toi, Lefebvre? Vous saviez bien qu'il avait compromis et perdu ma cavalerie; pourquoi ne me l'avès vous pas dit dans le temps : je l'aurais fait passer par les armes. »

Murat avait peu de connaissances politiques, beaucoup de jactance; il s'occupait de l'armée, à la tête de laquelle il avait montré une grande valeur; sa bonne tournure, son affabilité avait séduit les Napolitains ; on l'ensensait dans le pouvoir, on l'a brisé dans l'infortune.

Le jour d'après Murat débuta par me montrer une lettre écrite de la main de l'empereur d'Autriche, pour dissiper toutes ses craintes. « La guerre, disait cet empereur, n'est entreprise que contre B^te^, ce perturbateur de l'Europe », que sa dinastie sera maintenue, que Joseph roi d'Espagne et celui de Westphalie seront dédommagés, mais ne peuvent prétendre à gouverner les peuples soit par leur incapacité, soit par leurs débordemens ; « vous m'aviès hier parlé, me dit Murat, d'un rapprochement avec le vice-roi, il vient de faire arrêter un de mes aides de camps, c'est un orgueilleux tellement dévoué à Bonaparte qu'il brûlerait Milan s'il le lui commandait. — Permettez-moi, g^al^ (dénomination convenue avec le roi), de vous observer que vous avès été bien vite dans une détermination de cette importance ; si vous aviès chassé les ministres qui vous ont empêché le traité que vous proposait lord [*illisible*], dans laquelle alliance l'Angletterre vous cédait la Sicile, traité qui paraissait

1. Barras place ici dans la bouche de l'Empereur des propos d'une grossièreté telle sur le compte de la reine de Naples, qu'il a été impossible de les reproduire. (G. D.)

vous convenir, que vous rejettates ensuite, que plus tard vous avès voulu réaliser, mais que le g^{mnt} anglais n'y voulut plus consentir, et [*illisible*] devint votre ennemi. » Murat, naturellement gai, était fort sérieux, notre séparation s'en ressentit.

Je retournai au palais pour obtenir un passeport que chaque jour je sollicitais, je trouvai Murat fort agité, il m'attira dans un boudoir au milieu duquel était une table et des cartes ouvertes : « Voyès, me dit-il, ce qui m'arrive, les Autrichiens veulent s'emparer d'Anconne et se conduisent mal avec mes troupes, ce qui a occasionné quelque désordre, je vais partir sous deux heures pour Boulogne (*sic*), vous m'y trouverès, je voudrais vous proposer le cordon de mes ordres, si cela vous était agréable, vous me donneriès une grande marque d'amitié. » Je lui répondis que dans ma position je ne pouvais accepter cette preuve de bienveillance: je le priai de me faire expédier un passeport et un ordre pour traverser les armées stationnées sur ma route; il fit appeler les ministres; le passeport et le laisser passer me furent expédiés de suite.

Le roi sortit de sa rêverie pour m'inviter de lui rendre un service signalé qui lui éviterait bien de désagrémens : « Je suis chargé, continua-t-il, de m'emparer de Florence et d'y faire arrêter ma belle-sœur, si elle continue de se refuser de se retirer à Pise, vous seul pouvès l'y décider. » J'observai à Murat que je n'étais (pas) en position d'inspirer ce crédit auprès de cette famille, que je n'en avais epprouvé que de l'ingratitude, que je le priais de me dispenser de cette commission. Murat insista tellement en me pressant la main : « vous allès passer par Florence, écartès toute répugnance ». Je me rendis enfin au désir de Murat, il écrivit à sa belle sœur d'avoir toute confiance à ce que je lui dirais.

Les voitures du roi étaient prêtes, ses sallons remplis de monde, je pris congé de lui; il fut convenu que nous nous reverrions à Boulogne (*sic*). Je me tins dans un coin de ce sallon pour voir ces adieux. Murat parut, il avait repris son air riant; entouré de tant de courtisans, assommé d'hommages, il m'apperçut, fendit la foule, me dit les choses les plus obligeantes et partit.

Deux jours (après), je pris la route de Florence; peu d'instants après mon arrivée, Fouché entra chès moi, il parut embarrassé au premier abord, il le fut davantage lorsque je lui dis : « C'est pourtant vous autres, déserteurs de la cause républicaine, qui êtes cause des malheurs de ma patrie et de ceux dont elle est aujourd'huy menacée. » Fouché me dit : « J'ai été trompé par Sieyès, par Talleirand et par beaucoup d'autres et principalement par Bonaparte, je suis ici, fort embarrassé pour me rendre en France avec sûreté; nous pouvons, je pense, gagner ensemble la côte et nous embarquer. » Je répondis à Fouché : « Vous êtes le maître,

pour moi je suis ma route par terre et à travers les armées coalisées, je n'ai point à craindre de leur loyauté, nous détestons également l'homme qui opprime la France et l'Europe. » On annonça le g^{al} napolitain qui s'était emparé de Florence avec moins de 12 cens hommes sans effusion de sang. Fouché se retira me disant qu'il viendrait me revoir. La princesse avait été forcée de se sauver la vielle; elle fut gravement insultée et sans l'assistance de la gendarmerie elle aurait été maltraitée. Fouché, au sortir de chès moi, se déguisa et se sauva du côté de Pise où s'était dirigée la sœur de B^{te}. Je fis remettre la lettre dont j'étais chargé à son mari et je continuai ma route pour Boulogne (*sic*).

Je trouvai dans cette ville le roi de Naples, très sourcilleux et fort embarrassé, joué par l'autorité qui l'avait paralisé et jetté dans son armée les brandons de la discorde; elle avait trouvé les esprits fort (in)disposés et très mécontens de voir des Français occuper des places importantes, il s'ensuivit un tel manque d'égards et de promesses, que l'insubordination dans l'armée napolitaine fit de tels progrès qui forcèrent Murat de se retirer dans ses états travaillés aussi par l'influence autrichienne, dans laquelle la pluspart de ses ministres s'étaient vendus; nous causâmes : « Ce n'est pas à Boulogne (*sic*) que devait se diriger votre marche militaire, le vice-roi a comme vous des prétentions sur l'Italie, mais ces peuples ont été tellement oprimés par les Français qu'ils ne veulent plus de maîtres impérieux, et vous avès, lui observai-je, traité pour les livrer à leur implacable ennemi, la maison d'Autriche. »

Murat me fit des protestations d'intérêt pour ces peuples et pour la délivrance de la France. Si des événements qu'il était assuré de conjurer se réaliseraient, « voici mon chiffre, (dit-il), pour que nous puissions correspondre, voilà des passeports en blancs; si j'arrive aux Alpes vous en serrès prévenu et alors il serait nécessaire que vous y viendrès, votre nom est cher aux républicains; un officier d'ordonnance muni des pouvoirs des puissances alliées va vous escorter jusques aux premiers postes français ». Ainsi ce termina notre entretien qui ne me présenta aucun résultat probable.

J'admis dans ma voiture l'officier d'ordonnance; partout je fus traité avec beaucoup d'égards par les postes des armées coalisées; ce ne fut qu'en rentrant sous la domination de Bonaparte que s'exerça de nouveau sa tirannie. Pendant mon séjour à Rome je n'avais reçu aucunes nouvelles de France; j'ignorais jusques à mon arrivée à Avignon que nombre de pères de famille avaient été fusillés à Toulon sous le commandement de Masséna, que le roi d'Espagne et moi avions été inculpés dans cette atroce procédure, et c'était sous Masséna et Pelet de la Lozère, deux hommes qui se disaient patriotes et mes amis, que les délations avaient été proté-

gées ainsi que leurs auteurs; j'étais perdu sans les événements que produisit l'ambition de ce Corse; elle était dégénérée en folie....

Aux portes de Turin je fus encore arrêté. on s'empara de mon passeport en m'annonçant que des ordres supérieurs me retenaient en surveillance. je réclamai du commissaire g[al] M[r] [*illisible*]; il parut prendre intérêt à ma situation, il m'engagea d'écrire à Bonaparte, qu'il expédierait ma lettre par estaffete; je fis réponse que j'avais plusieurs fois réclamé contre les vexations que j'epprouvais. qu'aucune réponse ne m'avait été faite, que je ne fairais plus des démarches et que j'étais résigné au sort fatal que la tirannie me réservait. Ce commissaire écrivit à Paris; le retour du courier lui apporta l'autorisation de viser mon passeport pour Monpellier et non pour Marseille ni Paris.

J'arrivai à Avignon où je fus forcé de garder le lit, mes jambes ouvertes de toutes parts ne me permirent d'aller à Monpellier qu'au bout de plusieurs jours. J'étais à prendre un potage à Nîmes, lorsque des bons citoyens à la tête desquels se trouvait le vénérable M. Labat, vinrent me prévenir qu'une procédure, suite de celle de Toulon, avait été reprise. que plus de cens individus étaient détenus dans les prisons de Nîmes, que M[r] Pelet de la Lozère avait été envoyé pour en hâter l'instruction et le jugement, que plusieurs interrogatoires, même à M[r] Labat, avait eu pour objet de m'inculper comme on avait tâché de le faire lors de la première procédure de Toulon qui eut pour résultat l'assassinat de 10 pères de famille : cette exécution exita un tel mécontentement contre la commission et contre Masséna qui l'avait organisée que celui-ci quitta Toulon et le reste des détenus fut évacué dans les prisons de Nîmes.

Muni de ces renseignemens, aussitôt mon arrivée à Monpellier. je fus chés M[r] Pelet de la Lozère, qui mit de l'importance à ma réception; quoique polie. il ne me déroba pourtant pas le directeur d'une épouvantable procédure reprise sous son autorité, dans laquelle il m'assurait que j'étais étranger. Je le quittai, bien décidé de me soustraire, s'il était possible, à la redoutable jurisdiction de ce chef de la police.

L'abdication de Bonaparte suspendit encore une fois ces poursuites judiciaires; j'écrivis à M[r] de Talleirand que j'allais me rendre à Paris: n'ayant point reçu de réponse d'un homme que j'avais protégé, placé et soutenu. aussitôt mon arrivée dans cette capitale je me rendis chès ce ministre : il était dans son cabinet avec deux personnes décorées et un de mes cousins employé dans ses bureaux; je fus accueilli avec des protestations d'intérêt : « *Ho que je suis aise* de vous voir, me dit en m'embrassant le ministre, *vous avès bien souffert.* » Je répondis : « Aucun de ceux que j'avais obligés et qui se disaient mes amis, ne m'a montré aucun intérêt pendant mon

exil; je dois mon existence à des causes étrangères aux prédictions des journaux anglais qui disaient : Bonaparte doit nécessairement ajouter à ses crimes celui d'assassiner son bienfaiteur Barras: je n'ai point trahi mes sermens ni la république ni porté la livrée de ce Corse. « *Ho, oui, me répliqua Talleirand, vous avès raison de vous plaindre.* » Ma mauvaise humeur se manifestait violemment : pour détourner cette conversation le ministre me dit : « Tenès, voilà une pièce curieuse, que je vais porter au roi, lisès, la; c'est une proclamation de B^te^ avant de s'embarquer pour l'île d'Elbe; je suis à vous dans l'instant ». Ce cousin vint à moi, je le repoussai en lui disant : « Restès dans votre poste de courtisan servile ». Talleirand rentra en me disant : « Avès-vous lu? Cette audace est incroyable après une aussi lâche abdication, mais le roi m'attend, il veut connaître cette production, vous pouvès désormais être bien tranquille, ce g^mt^ ne persécutera personne. » Depuis cette époque je n'ai plus revu Mr de Talleirand.

Je trouvai Paris ne jouissant pas de la tranquillité que me promettait Mr de Talleirand, les partis s'agitaient, celui de Bonaparte était renforcé par les militaires, le g^mt^ était mal assis et faible, celui des républicains ne demandait que paix et sureté, c'était celui que l'autorité devait se concilier; il était d'une bonne politique de séparer ceux-ci des bonapartistes. La chose était alors facile; isolés, ils n'eussent pu nuire à un g^mt^ qui les avait d'ailleurs surveillés au lieu de les employer. Ce faux sisthème réunit les mécontens, donna de la prépondérance aux partisans de l'exilé à l'île d'Elbe. Son retour fut résolu, les Français qui n'étaient pas pour l'empire et son despotisme s'y rallièrent pourtant, prévoyant un renversement prochain, les uns par peur, les autres par intérêt. Le g^mt^ français compromit sa dignité, altéra la confiance du peuple par la marche et le choix de ses grands administrateurs; ils ne firent que des gaucheries et favorisèrent sans le vouloir le retour du tiran de la patrie.

Le roi, entraîné dans ce tourbillon, apperçut le danger de sa position, il voulut y remédier, conjurer l'orage, il en avait peutettre encore les moyens, mais sa volonté fut paralisée par les agens de l'empire qu'il avait autour de lui, et l'homme du château le plus éclairé auquel on voulait se rallier fut pourtant abandonné par tous. Dans cet état de choses le roi dit à M^r^ le duc d'Havré qu'il désirait causer avec moi, il le chargea de me voir et de me conduire au château. Je crus devoir me refuser à cette démarche en lui observant que j'étais un simple citoyen sans titres pour paraître à la cour et même sans garantie. M^r^ d'Havré me pressait vivement, blâmait ma résistance et me répétait : « Vous pouvès sauver la France, le roi a des craintes, les choses vont mal et Mr de Blacas est entraîné, il

a la haute puissance, c'est un homme avantageux qui n'entend point les affaires. Le roi voit le danger, il désire vous voir, venès de suite aux Tuileries, il vous attend, vous rendrès un grand service à l'État; mais point de retard, car si Mr de Blacas et son parti en étaient instruits, il empêcherait une entrevue si désirable et qui sauverait le gmt des machinations qui s'ourdissent par ses ennemis et surtout par les partisans de Bte. » Je vis d'après la conversation de M. d'Havré que c'était un parti qui voulait se servir de moi pour culbuter l'autre. Je persistai dans ma résolution de ne point aller au château. Mr d'Havré me quitta fort peiné de mon refus en me disant : « Je prendrai les ordres du roi, il vous écrira sans doute à cet effet. Alors, lui répondis-je, je ne saurais me dispenser d'obéir à cet ordre ».

Deux jours s'écoulèrent lorsque Mr d'Havré vint chès moi, porteur d'une lettre du roi, dans laquelle il témoignait le regret que les circonstances ne lui permissent pas de me recevoir pour le moment, que connaissant mon attachement pour la France il désirait que je voulusse bien conférer avec Mr de Blacas sur la situation où elle se trouvait, que ce ministre avait toute sa confiance : « Tout est manqué, me dit Mr d'Havré, il fallait voir le roi avant que les courtisans en fussent informés, il fallait saisir la première inspiration de ce vénérable monarque, il faut cependant voir Mr de Blacas, veuillès désigner le lieu et l'heure. — Puisque le roi le veut ainsi, je serai chès vous samedi à 5 heures.

Le jour et à l'heure je fus chès Mr d'Havré; il m'attendait dans son salon. « Blacas est dans mon cabinet, me dit-il, le roi l'a chargé de vous consulter sur les mesures que vous croirès propres à éviter toute commotion, à rallier tous les Français, à sauver la patrie menacée par de négotiations secrètes entre Bte et une grande puissance. Blacas fairait l'important avec tout autre que vous. » Je priai Mr d'Havré d'être attentif à tout ce qui se dirait pour en rendre un compte fidelle au roi; je ne savais pas qu'un très grand personnage était derrière une coulisse pour être témoin de cet entretien.

Après les civilités d'usage Mr de Blacas me rappella l'alliance et les liaisons qui avaient existé entre nos deux familles et son désir de les continuer; je répondis à cette politesse, je rappellai à Mr de Blacas que nous étions venus par ordre du roi, que je le priais de m'en expliquer les motifs. « Le roi et ses ministres, me répondit Mr de Blacas, ont conçu de grandes inquiétudes sur l'agitation des partis divers qui menacent la tranquillité publique et le gmt. Vous avès été longtemps à la tête des affaires, vous avès vu de près la Révolution, vous avès bien souvent réprimé les tentatives de soulèvement, vous avès combattu les factions, vous connaissès

mieux que personne leur force, leurs moyens et ceux qu'on pourrait employer pour rétablir l'ordre, la confiance, la réconciliation de tous les Français; le roi désire connaître votre opinion à cet égard »

« Voici, Mr le ministre, mon opinion, je l'exprimerai franchement : Bte a oprimé l'Europe et surtout la France; son ambition n'a connu aucunes bornes, il s'est aliéné l'Europe et tous les bons Français, mais le parti de l'usurpateur, gorgé d'honneurs et de richesses, a conservé une funeste influence; il fallait l'écarter au lieu de l'accueillir; Bte avait mécontenté la nation en détruisant ses nouvelles institutions, en donnant aux prêtres une prépondérance qu'il croyait utile à son despotisme en rappellant les privilèges, en protégeant les concussionnaires pourvu qu'ils fussent dévoués à ses volontés. « Ce préfet, disait-il, fait rentrer les contributions et marcher les conscrips, il a ma confiance, je n'écoute aucunes plaintes sur son administration. » Ce tiran avait l'armée pour lui, quelques beaux faits militaires, mais yvre de pouvoir et de louanges, il ne résista pas aux revers; l'entousiasme national s'éteignait, les grands ne voulaient exposer ni leur fortunne ni leur vie, l'insouciance et la trahison renversèrent ce colosse du despotisme. il fut cacher sa honte à l'ille d'Elbe. Le gmt actuel aurait dû profiter de cet exemple : il s'établissait dans des circonstances favorables en rendant à ce peuple ce que le Corse lui avait ravi, il ôtait tout prétexte, il se consolidait d'une manière durable, il ralliait à lui les Français. Au lieu de suivre cette marche sage, vous avès jetté l'allarme sur les aquéreurs des domaines naux, vous avès fait des destitutions inconsidérées, vous avès affiché des préférences, vous avès mal administré les finances, rappellé des nouveaux privilèges, conservé des sénateurs qui avaient trahi leur maître, (vous vous ètes nui) par le maintien de quelques lois rigoureuses qui avaient exité des justes réclamations, par la partiale affection accordée à des gts ennemis de la France, par l'emploi de quelques hommes qui avaient exercé l'exécrable tirannie de Bte. Je ne puis ici énumérer toutes les fautes du gmt : il devait être fort, il l'eut été en conservant les institutions qui n'étaient pas contraires à la monarchie constitutionnelle et qui avaient survécu à une révolution qu'on a trop blâmée; enfin je m'apperçois que chaque jour Bte devient moins odieux. » Mr de Blacas me dit qu'on dénaturait les intentions du gmt, que dans une monarchie la splendeur du trône exigeait des distinctions, que relativement aux destitutions qui n'avaient pas pour motif l'incapacité ou la prévarication, il était disposé de réparer l'erreur, que la malveillance seule avait voulu effrayer les possesseurs des biens naux, que la religion sous les fils de St Louis devait nécessairement et pour l'intérêt de tous recevoir ses dignités et ses attributions.

Je répétai à Mr de Blacas que possédant la confiance du roi qui voulait le bien, c'était à lui de proposer de remédier à tant d'injustices commises, à lui de faire adopter un sisthème d'ordre, d'impartialité, de modération, rentrer enfin dans les intérêts nationnaux, seuls moyens de ramener la confiance et la concorde entre tous les Français. « Tout ce que j'ai l'honneur de vous observer évitera de grands malheurs, car je vois déjà qu'on trace la route de l'ille d'Elbe à Paris, et celle du roi à Londres, ayès la bonté de rendre mes propres parolles au roi ; je ne veux ni places, ni honneurs, ni argent, mais le bonneur de la patrie. J'aurais il est vrai désiré la prospérité de la république, elle fut détruite par un de ses enfans adoptifs, un nouvel ordre de choses a succédé à cette atroce usurpation, je fais des vœux pour que la sagesse du roi soit constamment le guide invariable de son ministère. »

Mr de Blacas me dit qu'il mettrait sous les yeux du roi mes observations, qu'il désirait que cette conférence ne fût pas la dernière, qu'il se flattait que nous (nous) reverrions. Je me retirai lorsque Mr d'Havré acroché à dessein à un fauteuil laissa prendre le flambeau à Mr de Blacas pour m'éclairer; ce ne fut qu'au sallon que Mr d'Havré le remplaça en lui faisant ses excuses; alors il me dit : « J'ai voulu qu'il vous éclairât; dans cette conférence c'est vous qui avès été le ministre et qui avès montré un beau caractère. Dira-t-il au roi les choses telles qu'on les a dites et pourai-je trouver l'occasion de les rétablir au besoin? »

Je reçus quelques jours après Mr d'Havré : il me dit qu'on était satisfait au château du ton que j'avais pris avec Mr de Blacas, que le roi lui avait dit le surlendemain : « Mr d'Havré, nous causerons de ce qui s'est passé à l'entrevue. » Ce ne fut que quelque temps après que le roi lui dit : « Voyès-vous toujours Barras, je voudrais bien connaître son opinion sur l'organisation de l'armée, sur ma maison militaire et sur l'administration, je désirerais qu'il vous remît une notte à ce sujet. » J'écrivis cette notte, je rappellai ce qui avait été dit lors de la conférence avec Mr de Blacas « que le roi devait s'entourer de l'armée, que c'était la guarde la plus honnorable; que les subsistances devaient être confiées à des personnes fortunées et probes sous la surveillance du ministre de l'Intérieur, qu'il fallait écarter à cet égard les novateurs, protéger les aquéreurs des domaines naux, suprimer tous les privilèges, protéger les institutions que la Charte avait consacrées, que le ministère ne paraissait pas éclairé sur la situation de la France; que les amis de la liberté devaient être séparés et ne pas être confondus avec les chefs serviles de Bonaparte, qu'on manquait de prévoyance; qu'au lieu de rallier les Français on excitait le mécontentement, que ce sisthème avait des résultats funestes, que les républicains désiraient paix et

union au g[mt] monarchique constitutionnel. » Cette notte déplut dans la partie relative aux privilèges militaires; je dis à Mr d'Havré : « Il me paraît qu'on ne faira aucun usage de mes observations, vous m'en demandès des nouvelles : je vous déclare que je ne m'occuperai désormais que des moyens de me garantir des évènemens que je considère comme très prochains. »

Des intérêts de famille m'appellaient en Provence; je demandai un rendès-vous au ministre de la police pour avoir un passeport; dans l'intervalle de sa réponse je sus qu'il en avait rendu compte au roi et que sa Majesté lui avait répondu : « Accordès-le, mais causès auparavant avec lui. » Dans mon entretien avec Mr [*illisible*] il fut étonné que je fusse déjà instruit de cette particularité. Je répétai à ce ministre en présence de plusieurs personnes : « Vous perdès le roi, il veut le bien, l'ordre, la paix, vous lui cachès la vérité, la catastrophe approche, vous ouvrès la barrière à B[te] et au cortège de toutes les calamités de l'usurpation, faites préparer le logement du roi et le vôtre à Londres. » [*Illisible*] me dit : « Mais les choses n'en sont pas là, vous prévoyès des grands malheurs, nous tâcherons de les éviter, soyès bien convaincu que je ne flettrirai pas mes cheveux blancs par des actes sanguinaires. »

Muni de mon passeport je fus à Monpellier; dans ma route je trouvai les esprits bien changés et tournant leurs regards vers l'ille d'Elbe, ils disaient : Nos libertés et nos fortunes sont menacées par les ennemis du dehors et de l'intérieur. » Peu de temps après on m'expédia un courrier par les chemins détournés de la Crau, avec l'annonce que B[te] était débarqué; je pris de suite la résolution de le devancer à Paris; le maire de Monpellier me refusa de viser mon passeport et l'ordre d'avoir des chevaux de la manière la plus insolente, je courus des risques en sortant de la maison commune, et des plus grands encore lorsque, rendu dans mon logement, la maison et mon appartement furent pris par une populace dirigée par des nobles, prévenus de détrousser les diligences. Je quittai Monpellier pour regagner mon domicile des Aigalades près Marseille; j'epprouvais de la part des maîtres de poste que je connaissais appuy et diligence.

Mr le duc d'Angoulême était parti de Monpellier pour le quartier g[al] de St-Esprit, il se dirigeait ensuite sur Toulon, il ne me devançait que d'une poste; le seul g[al] Merle de la petite armée qu'il commandait, tenait à ce qu'elle conserva sa position du St-Esprit du Rhône et de la Durance; il ne fut pas écouté, on l'abbandonna pour marcher par la Drôme sur Lyon et l'on se compromit étrangement.

J'arrivai aux Aigalades lorsque B[te] entrait à Lyon; tous les passages lui avaient été livrés, et la garde n[le] de Marseille n'avait

obtenu que trois jours après sa demande de marcher sur Sisteron, où elle eût pu devancer le Corse. Dans le Var on se borna de garder le passage de l'Esterel au lieu de filer à grandes marches dans les Basses-Alpes: le général qui commandait à Digne se sauva à Manosque hors de ligne. Masséna qui commandait à Marseille expédia à Lyon un porteur de deux lettres. l'une pour Mr le comte d'Artois. l'autre pour Bte en cas qu'il en eût pris possession.

Marseille était dans une grande agitation; je n'eus qu'à me louer de ses habitans et de sa garde nle; j'écrivis par mon cousin à Masséna qu'il voyait tous les jours protestant de son amitié pour moi : il ne me répondit pas, me refusa des passeports et ne reçut plus ni mon cousin ni mes amis; l'arrivée du Corse avait puissamment opéré sur le cœur servile et mercenaire de (ce) brave de nos armées que j'avais dans tous les temps protégé, accueilli avec amitié; j'epprouvai tant d'obstacles et de retards à Monpellier et à Marseille, que je ne fus à même de prendre la route de Paris, que lorsque l'usurpateur en était maître. Ce fut Mr de [*illisible*], maire de Marseille, que je n'avais pas l'honneur de connaître qui, malgré des ordres supérieurs, me donna de la manière la plus obligeante le passeport que je sollicitais.

Ma maladie contractée à Rome empira à mon arrivée à Lyon : je fus forcé de m'y arrêter, j'y eus la visite de Mr de Rhœderer qui joint à beaucoup d'instruction une conduite honorable, il m'assurait que Bte s'était amendé; le roi Gérôme arrivé à Lyon vint aussi me voir. il me témoigna reconnaissance et regrets de tout ce que j'avais souffert; je lui dis qu'une persécution aussi continue partait d'un cœur bien haineux, que j'étais forcé de me réfugier dans Paris et de m'abandonner à toutes les chances funestes qu'on me prédisait. Gérôme me répéta comme Rhœderer que son frère avait des grands torts, mais qu'il s'était amendé, que tous et lui-même avait besoin de cette garantie, qu'il était ombrageux et très mal entouré, mais que cette situation allait être améliorée et assurée par des institutions populaires. En me quittant il me dit : « Au reste, nous vous reverrons à Paris, vous y recevrès une réparation authentique. » Je l'assurai que je ne voulais de l'homme qui avait oprimé la liberté que l'oubli absolu de mon existence et de tout ce que j'avais fait pour lui et les siens.

Assès mal rétabli, j'entrepris cependant la route de Paris, je m'établis dans un petit hôtel rue des Francs Bourgeois. Bonaparte gouvernait aussi despotiquement qu'auparavant : il restreignit même les promesses qu'il avait faites à Lyon et dans sa route. Cette marche pour ainsi dire triomphale avec un simple détachement sur Paris fut une de ces conceptions hardies qui réussissent souvent, lorsque le gmt qu'on attaque n'a ni confiance, ni énergie. Le roi seul nous

eût garanti de ce funeste retour et je l'eusse empêché si j'avais eu en France le moindre pouvoir. Le roi, éclairé par cette apparition, suite de l'administration et de l'imprévoyance de ses ministres, dit à M^{r} d'Havré : « Si Barras était ici, B^{te} n'entrerait pas dans Paris, expédiès lui vite un courrier avec cette lettre, je l'investirai d'une telle marque de confiance qu'il sauvera la chose publique. » Le courrier à Moulins se trouva parmi l'avant-garde de B^{te} ; son auberge cernée, il brûla sa depêche, se dit comerçant à Lyon ; on le força de rétrograder ; si ce paquet inconsidéré eût été pris, j'étais fusillé. B^{te}, au lieu de s'amender, au lieu d'activer tous les préparatifs d'une guerre d'extermination, chargeait le conseil d'État de projets liberticides. il s'occupait de la ridicule parade du Champ de Mars ; il éloigna les patriotes qu'il appellait des redoutables jacobins ; il disait avec jactance qu'avec ses bons généraux et sa bonne armée, il battrait les ennemis de son trône, qu'il fairait rentrer dans la poussière ses ennemis de l'intérieur ; mais cette armée était fatiguée des combats qui ne se livraient pas dans l'intérêt national ; mais ces g^{aux} enrichis, aux faîtes des honneurs, ne voulaient plus rien compromettre.

Le début de B^{te} fut tardif ; l'ennemi était sur nos frontières ; il eut des grands succès, mais ennivré il les compromit à Waterloo. Le combat fut sanglant, mais l'entousiasme patriotique, l'abnégation de soi-même n'existaient plus. Les ordres furent mal exécutés ; pas un soldat ne manqua à son devoir, pas un ne fut aux ennemis : cette lacheté était réservée à des grades supérieurs. La bataille est perdue, la déroute est complete, chacun se sauve sans ordre, même le chef. Au lieu de rester sur la Sambre, il se rend à Paris, redoutant, dit-on, d'être mis hors la loi, il s'enferme dans son palais de l'Élisée, environné de gardes, tandis que l'ennemi avancait sur Paris et que le corps législatif discutait betement une constitution et que des ministres et des hauts personnages traitaient avec les alliés.

Davoust était en correspondance avec le roi ; le g^{al} Lamotte fut chargé de porter une dépêche ; aux avant-postes il fut arrêté : n'ayant pas un ordre exprès du chef de l'état major, il fut conduit devant ce chef de l'état major, le g^{al} Guilminot ; il était vêtu d'une redingotte grise, il observa qu'il était g^{al}. Le chef de l'état major lui dit : « Je ne vous connais pas, vous avès violé la consigne, vous serez fusillé. — Mais, lui répliqua Lamotte, j'étais chargé d'une lettre du g^{al} en chef pour le roi. » Le g^{al} arrèté fut ensuite mis en liberté.

Davoust avait pourtant réuni autour de Paris près de 80 mille hommes, bien déterminés de défendre cette capitale et la patrie ; 30 mille fédérés ne demandaient que des armes ; une grande partie

de la garde n^{le} était bien décidée d'en faire usage contre les ennemis; les armes furent refusées aux patriotes fédérés; Masséna fut nommé commandant g^{al} de Paris, et il agit de concert avec le g^{mt} provisoire, c'est à dire de pactiser avec les armées étrangères. Ce g^{al} perdit la considération que sa haute réputation militaire lui avait valu; B^{te}. au lieu de monter à cheval, de joindre Davoust qui inclinait pour se battre, l'ennemi n'ayant pas réuni tous ses moyens et fait des faux mouvemens qui le compromettaient, un conseil de guerre eut lieu : les membres du conseil exécutif, les m^{aux} y siégèrent; ils furent d'avis de capituler avec les alliés. Vandamme s'y opposa, les qualifia de traîtres et se retira; si le Corps législatif eût nommé un dictateur, la victoire était à nous; il ne fallait qu'un chef dévoué à la liberté, l'armée et les citoyens l'étaient. Fouché avait envoyé un agent appellé Gaillard, membre du tribunal de cassassion, au devant des ennemis pour leur proposer de presser leur marche sur Paris, que tout était disposé pour les recevoir, qu'il fallait profiter de la stupeur pour rétablir le trône des Bourbons. Le g^{al} Morgan voulut arrêter cet envoyé; lorsqu'il exhiba ses pouvoirs, il fut conduit aux avant-postes, ne sachant pas cacher sa peur, et remplit cette odieuse mission du g^{mt} dont Fouché était président.

Lorsque les ennemis firent cette trouée sur Meudon dont on ne profita pas pour les exterminer, l'armée le voulait, mais les traîtres paralisèrent tout, je fus avec Laignelot chès Carnot pour le conjurer de sauver la patrie : l'intérêt de la liberté me fit vaincre cette répugnance; Carnot fut invisible, son frère nous observa qu'on craignait les révolutionnaires, mais que cependant il serait pris des mesures. Nous répondions que les seules à prendre, c'est l'appel aux armes, la patrie en danger, la permanence des autorités et la nomination d'un dictateur duquel dépendraient tous les pouvoirs constitués. Notre mission patriotique fut sans effet, il était décidé que cette belle et glorieuse France serait occupée par les ennemis qu'elle avait vaincus. Nos tentatives auprès des membres influens du Corps législatif furent aussi infructueuses; ici encore on nous disait : « Il n'y a que les jacobins qui veuillent combatre. » Paris fut livré; ce Conseil exécutif ne stipula pas même les garanties d'usage : l'armée f^{se} en deuil défila au milieu de Paris pour se rendre sur la Loire, où elle fut désarmée par un de ses anciens g^{aux} Magdonal. Lanjuinais, président de l'assemblée législative, ferma la salle de ses séances, après avoir refusé les propositions de Blucher qui désirait connaître le vœu n^{al} pour le choix d'un roi, et qu'il enverrait quatre battaillons pour protéger la délibération des rep^{ts} : on voit que les chefs des alliés n'étaient pas d'accord sur les mesures qu'on prendrait relativement au g^{mt} de la France.

Bonaparte après avoir encore abdiqué était à la Malmaison, traitant de ses intérêts personnels, de ceux de sa famille, d'une bibliothèque, et nullement de ceux des Français qu'il avait trompés, spoliés et oprimés. Ce grand coupable n'eut pas la hardiesse d'aller aux États-unis, état libre, qu'il avait eu le projet d'asservir par l'envoye de Lucien, que sa fourberie faisait croire son ennemi; il préféra d'aller demander l'hospitalité aux Anglais, emportant lui et sa famille des richesses immenses, fruits de leurs rapines; aucun souvenir, aucunes larmes ne furent versées sur les malheurs de la patrie qu'il avait exploitée et livrée aux étrangers.

Le roi Louis 18 fit son entrée dans Paris, escorté par les g^{aux} de la Révolution ainsi que par ceux qui, après avoir déserté la cause populaire avaient aquis du pouvoir et des fortunes par leurs bassesses sous le g^{mt} impérial. Quant à B^{te}, le g^{mt} anglais, de concert avec la Ste-Alliance, l'envoya expier ses crimes sur le rocher de Ste-Hélène où il est mort. Si cet événement fût arrivé pendant son règne, sa dinastie était maintenue par l'Autriche et reconnue par les puissances et la France passait sous le double joug des B^{tes} et de l'Autriche.

Le retour du roi me sauva de l'oppression du Corse dont il ne se fût jamais desaisi. Ma santé fort délabrée, j'achetai une petite maison à Chaillot, analogue à l'état du peu de fortune que j'avais; j'ai vendu presque toutes mes propriétés en viager et n'ai pu malgré cela atteindre à 40 mille francs de rente.

Un m^{r} Lombard de Langres, avocat, que j'avais chargé de quelques affaires, se permit de me citer dans un mauvais ouvrage : je dus répondre par une lettre imprimée et repousser des louanges et des services qui me furent toujours étrangers, qu'avait constament chercher d'acréditer B^{te}, et que mes principes et mes sermens à la République réprouvaient également. Je dus faire connaître que jamais je ne l'avais trahie, que j'étais resté fidelle à mes devoirs de chef du g^{mt} républiquain, et que le roi était trop éclairé, trop apréciateur de l'honneur pour désapprouver un écrit dans lequel je prouvais et que constatait le registre du D^{re} exécutif, que l'avantage d'avoir voulu servir sa cause ne m'appartenait en aucune manière.

Le g des Bourbons fut rétabli, le roi rentré à Paris le 8 juillet confirma sa chartre, les ennemis occupèrent la capitale, ils abusèrent de la convention militaire faite avec Davoust, ils enlevèrent nos plus prétieux objets d'art, nos tableaux, nos marbres, nos manuscrits. Les membres du g^{mt} provisoire s'étaient dispersés après s'être approprié chacun cent mille fr. Fouché, ex-professeur à l'oratoire de Turin, apte à tout excepté au bien, fut nommé ministre de la police, ensuite renvoyé : il est mort d'un racornissement de tous ses membres, de ses mains qui avaient signé tant de proscriptions.

Les chambres convoquées, celle des rep^{s} voulut tout changer, tout innover malgré les sages maximes du roi : des proscriptions, des loix d'exception, des projets sinistres pour la sûreté des citoyens circulèrent ; des troubles graves avaient lieu dans plusieurs dep^{ts} de la France : à Marseille les cadavres surnageaient dans le port ; le Rhône entraînait le corps d'un m^{al} de France égorgé dans Avignon ; dans Nîmes le sang des patriotes et des protestans ruisselait de toutes parts, les vengeances s'exerçaient en plein jour. Le m^{al} Ney était signalé ; il voulut me voir mais ne pas faire la première visite, de sorte que je restai chès moi et lui fut arrèté. Envoyé devant un conseil composé des m^{aux}, ses compagnons d'armes, et qui n'eurent pas le courage honorable de l'aquitter, renvoyé par devant la Chambre des pairs, il fut condamné : ce guerrier était d'une valeur emportée ; le premier coup tiré, il ne connaissait plus de danger, il n'était beau que là ; il fut exécuté et les coups de feu retentissaient dans la salle où siégeaient ceux qui se disaient ses amis pendant sa haute fortune. L'empereur de Russie traitait ce g^{al} avec distinction, il ne réclama pas plus que Velington en sa faveur la convention militaire qui stipulait que personne ne serait recherché pour sa conduite politique.

Lyon, Grenoble furent témoins des excès commandés par ceux qui voulaient des prétextes pour exercer des vengeances et faire prendre des mesures extraordinaires au g^{mt} ; on se servit même des guillotines ambulantes ; la loi des suspects rédigée par Merlin fut remise en vigueur, la voix d'honorables députés qui signalaient ces sanglantes exécutions fut étouffée. Le ministère cachait toutes ces horreurs au roi, il ne prenait aucunes mesures contre la disette de commande ; nombre d'habitans de la commune de *** [1], qui depuis deux mois n'avaient pour nouriture que l'herbe des prés à brouter, furent traités d'attroupeurs séditieux et fusillés ; les choses furent poussées si loin que le roi, instruit de ces désordres, prononça la dissolution de la Chambre dite des Introuvables, il ordonna même que les loix d'exception fussent exécutées avec modération. L'État paya sans murmurer les sommes énormes imposées par les puissances étrangères ; le protecteur Velington, pour se rendre encore plus intéressant et faire parler la renomée, immagina un assassinat contre sa personne, qu'aucunes traces dans les enquêtes ne confirment.

La chambre qui succéda à celle dit Introuvable, fut aussi fort divisée : les ministres se succédèrent rapidement, chacun des deux côtés en voulaient, le centre n'avait pas des vues si élevées : M^{r} de

1. Le nom de cette commune a été laissé en blanc par Barras dans son manuscrit. (G. D.)

Richelieu, à la tête du ministère est un homme de bien, mais ses moyens ne répondent pas à ce qu'il faudrait pour le faire pratiquer.

Le globe est dans une grande agitation, les peuples réclament leurs droits, les souverains les refusent, la Ste Alliance s'approprie le droit de régir le monde avec des bayonètes, les petits états ne sont plus que des vassaux dépendans, la puissance de quatre ou cinq grandes monarchies s'étend jusques à connaître les écrits et ordonner les loix de police qu'il leur plaît au reste des nations. La force militaire peut être un appuy un moment, mais elle finit par être dangereuse aux princes qu'elle sert et qui en abusent; aujourd'huy une monarchie constitutionnelle, telle à peu près que celle de la France, sagement administrée, offre un grand avantage aux rois qui la gouvernent, ainsi qu'aux peuples; si nous epprouvons des discordes, elles ne peuvent être attribuées qu'à la mauvaise administration, à un projet de renverser la chartre constitutionnelle; toute violation des principes consacrés amène les inimitiés, la défiance des peuples et la déconsidération des gouvernemens.

Accueil et bienveillance à tous les bons Français, justice égale pour tous, d'exclusion que pour les méchants, surveillance sur les partisans d'une dinastie renversée, mais qui possède des trésors et l'appuy de ceux avec lesquels elle s'était alliée, bon choix des ministres, ordre dans les finances, exercisse libéral des dispositions de la Chartre sont également dans la pensée du roi, dans le vœu national et dans l'intérêt de tous. Le gouvernement doit réprimer tout ce qui est parti, il doit se rappeler qu'à la Restauration les anciens parlementaires, assemblés chès Pelletier, protestèrent contre la Chartre et que la noblesse fut au moment d'en faire autant. L'Angleterre est en opposition avec l'Europe, l'assassinat prétendu de Velington fut immaginé pour appeller l'intérêt sur ce personnage, la France eût aquis une grande influence si le ministère eût été fort et national, s'il fût resté dans la ligne constitutionnelle, toute violation des principes détruit la confiance et ammène des troubles, les partisans de la dinastie du Corse, possesseurs d'immenses fortunes aquises par la prévarication et la servilité alimentées par certaines puissances profiteront des fautes du gmt pour le renverser[1].

1. Ici s'arrête le fragment autographe de Barras. (G. D.)

INDEX ALPHABÉTIQUE

AVEC L'ANALYSE DES PASSAGES CONCERNANT
LES PERSONNAGES ET LES ÉVÉNEMENTS QUI TIENNENT UNE PLACE IMPORTANTE
DANS LES MÉMOIRES

B

D

H

I

K

S

T

U

V

W

TABLE

DES PORTRAITS, FAC-SIMILÉS ET CARTES
CONTENUS DANS LES QUATRE VOLUMES DES « MÉMOIRES » DE BARRAS

TOME I

TOME II

TOME III

TOME IV

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE DU TOME IV DES « MÉMOIRES » DE BARRAS

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

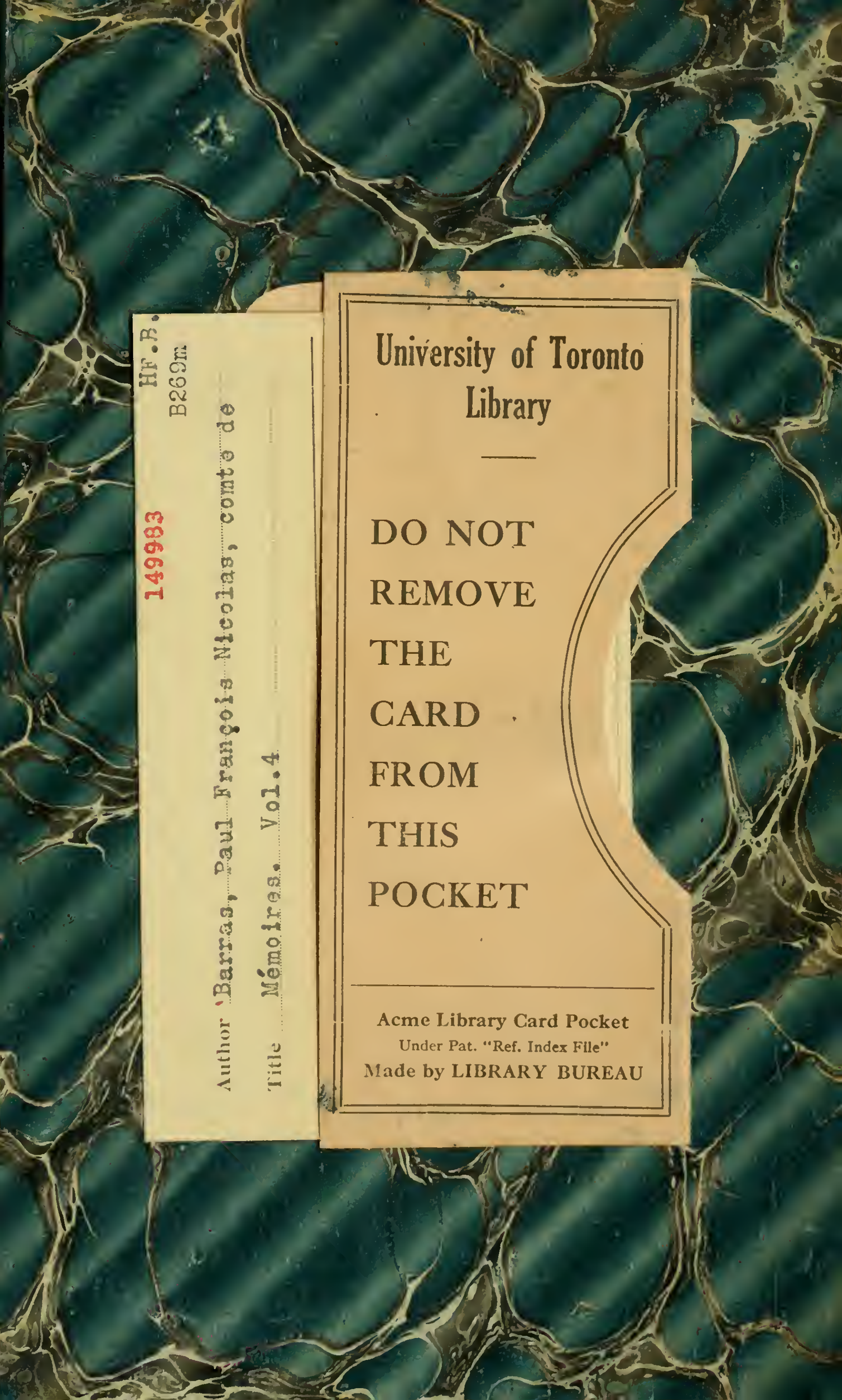
CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

APPENDICE

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 355-95.




Hf.B.
B269m
149983
Author Barras, Paul François Nicolas, comte de
Title Mémoires. Vol.4
University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 17 06 04 006 8